Le Monde

Le Monde des livres — Bukowski n'est pas mort — pages I à XII

CINQUANTE ET UNIÈME ANNÉE – Nº 15565 – 7 F — VENDREDI 10 FÉVRIER 1995 — FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

■ Felipe Gonzalez refuse des élections anticipées

A l'occasion du débat sur l'« état de la nation » au Parlement espagnol, le président du gouvernement, accusé *d'avoir favorisé la création des GAL* (Groupes de libération antiterroristes) contre l'ETA, a une fois de plus réfuté ces imputations, qu'il a jugées *« calomnieuses »*. Demandant du *« calme »* et de la *« tranquillité »*, il a refusé les élections générales réclamées par l'opposition. p. 2

■ La campagne présidentielle et le monde rural

Les candidats à l'Elysée devront tenir compte des évolutions que révèlent les élections aux chambres d'agriculture, marquées en particulier par la percée de la Coordination rurale. Les milieux *agricoles semblent traversés à la fois* par « un conservatisme légitimiste » et par une volonté de changement. p. 6

■ Pina Bausch l'exorciste

Pièce après pièce, depuis vingt ans, le théâtre dansé de Pina Bausch, qui ne craint ni la violence ni la tendresse, fait exploser le passé refoulé de l'Allemagne. p. 14

■ Les recherches autour du génome humain

Le programme international Génome humain, dont l'un des objectifs est d'identifier la centaine de milliers de gènes qui composent notre patrimoine héréditaire, avance beaucoup plus vite que prévu. Un chercheur américain vient de réaliser le séquençage partiel de plus de 60 000 gènes humains. En collaboration avec l'hebdomadaire britannique *Nature*. p. 22

■ Hommage à Bob Marley

Le père du reggae aurait eu cinquante ans le 6 février. La Jamaïque organise une série de commémorations pour fêter le chanteur, mort en 1981. Au-delà de l'exploitation commerciale de l'événement, certains croient au retour des valeurs spirituelles rasta. p. 27

■ Les éditoriaux du « Monde »

M. Pasqua, la PJ et les juges ; Retour en Angola. p. 16

M 0147 - 0210 - 7,00 F

La justice accuse la police d'avoir participé à une « provocation » contre le juge Halphen

Le ministre de l'intérieur est indirectement mis en cause

L'ARRÊT RENDU, *mercredi* 8 février, par la chambre d'accusatioo de la cour d'appel de Paris dans l'affaire Maréchal-Schuller est accablant pour la police judiciaire, accusée d'avoir activement participé à une *« provocatian »* destinée à déstabiliser le juge Eric Halphen et à enrayer soo instruction sur des fausses factures mettant en cause des élus du RPR d'Ile-de-France. La justice s'eo prend ainsi indirectement au ministre de l'intérieur, Charles Pasqua, également présideot du conseil géoéral des Hauts-de-Seine et dont l'un des proches, Didier Schuller, est désormais au centre de l'enquête. M. Pasqua a riposté en prenant la défense des fonctionnaires mis en cause et en démentant toute provocation.

Lire pages 10, 11 et 16

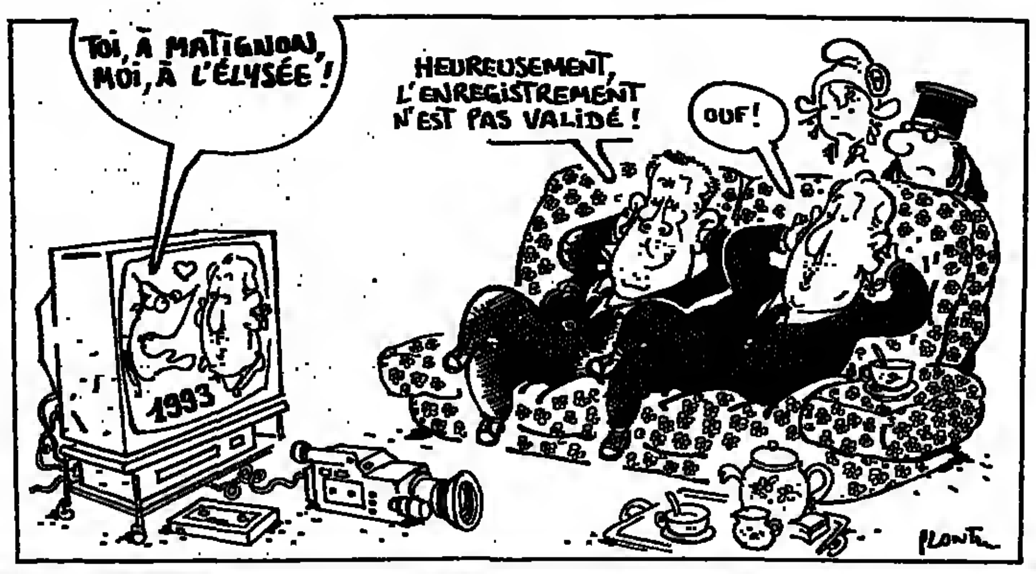

Aux Etats-Unis, IBM abandonne le costume-cravate

WASHINGTON
de notre correspondante

Révolution dans le monde de l'entreprise américaine : IBM, monstre sacré de l'industrie informatique, abandonne le costume-cravate et la chemise blanche amidonnée (*Le Monde* du 7 février). Sur la côte Ouest, l'annonce d'une telle initiative ferait sourire. A San Francisco ou à Seattle, il y a belle lurette que la mode *« casual »*, celle du vêtement sport que les Américains portent le week-end, a envahi l'industrie high-tech. Mais sur la plus traditionnelle côte Est, la nouvelle a été jugée suffisamment bouleversante pour faire la « une » des pages spécialisées du *Washington Post*, d'abord, puis du *New York Times*. Ce n'est plus Big Blue, relève le quotidien de Washington à propos du surnom donné à International Business Machines Corporation, c'est Big Blue Jeans !

Apparemment, en effet, les employés ne se le sont pas fait dire deux fois. Il a suffi d'une communication orale, transmise à la veille du week-end par les chefs de département à l'initiative de Louis Gerstner, l'anti-conformiste PDG d'IBM, pour que le quartier général d'IBM à Armonk, dans l'Etat de New York, qui emploie 800 personnes, prenne cette semaine des allures de camp de vacances. *« Oh ! oui, ça a changé*, confirmait mercredi 8 février un porte-parole de la compagnie, Tom Beermann, *la tenue des gens est beaucoup plus décontractée. »* Mais *« ils sont quand même corrects »*. Des femmes en pantalon et des hommes sans cravate, peut-être, mais des jeans déchirés, non. L'initiative, explique-t-on chez IBM, répondait *« à des indications fournies par les employés sur leurs préférences vestimentaires ; on leur a simplement fait savoir que, si cela convenait aux activités qu'ils avaient ce jour-là, ils pouvaient s'habiller moins formellement »*.

Dans une entreprise aux habitudes si strictes qu'un juriste venu travailler chaussé de mocassins se souvient s'être attiré des remontrances parce qu'il avait *« gardé ses pantoufles »*, cette innovation peut être perçue de l'extérieur comme une réorientation stratégique. Pourtant, s'étonne Tom Beermann, *« nous n'avons jamais eu de code vestimentaire, à proprement parler »*. Certains disent qu'ils ont senti le vent tourner lorsque Louis Gerstner Jr est arrivé au pouvoir, il y a deux ans, avec des chemises à rayures. La dérive s'est confirmée avec un laisser-aller progressif le vendredi : subrepticement, ce jour-là, la cravate a fait place à la tenue de week-end. La direction d'IBM a fini par se rendre à l'évidence : à travers les Etats-Unis et même à Wall Street, la tenue de travail s'est assouplie.

Un professeur d'économie du Texas, Daniel Hamermesh, auteur d'études selon lesquelles plus les employés soignent leur présentation, plus ils gagnent d'argent, pense que la généralisation de la tenue sport pourrait constituer le facteur égalitariste des années 90. *« A mesure que la technologie de la communication progresse, la conception du lieu de travail évolue et la tenue vestimentaire perd de son importance »*, note Arthur Hoey, architecte et expert en informatique. Mais Louis Gerstner ne pousse pas l'audace jusqu'à s'appliquer à lui-même cette révolution : le contact quasi quotidien avec les clients d'IBM lui impose, nous explique-t-on, de rester en tenue de ville.

Sylvie Kauffmann

POINT DE VUE

La grande illusion *par Martine Aubry*

Est-il incongru de se demander qui est M. Balladur ? Président avant même d'être candidat, maître incontesté des sondages et donc *a fortiori* des urnes. Nous serions priés d'admettre cette évidence. L'hôte de Matignon est – nous dit-on – courtois, poli et rassuraot. L'élégance eo prime compléterait la panoplie d'un futur locataire de l'Elysée. Mais l'évidence n'est-elle pas qu'illusion ?

Personne ne peut prétendre gouverner la France, comme l'a fait depuis deux ans le premier ministre, en s'ingéniant à stopper les vagues pour ne pas déplaire, les yeux rivés sur les sondages, en esquivant systématiquement le débat, et en reculant à la moindre résistance.

Gouverner, c'est avoir le courage d'assumer des choix, l'imaginatioo pour trouver des solutions dans cette période de crise, et, bieo évidemment, la volonté d'exposer clairement une politique. Gouverner, c'est régler les problèmes des Français, lutter contre les déchirures sociales, combattre toutes les formes d'exclusion, c'est donner à chacun un avenir personnel et professionnel. La gauche n'a pas toujours réussi, à elle donc également des responsabilités dans la situatioo présente. Nous le savons et oous eo avoos tiré les cooséquences.

Il reste qu'une grande majorité de nos concitoyens s'interrogent. Qui est donc M. Balladur ? Quelle a été, quelle sera demaio sa politique ? A défaut de programme et de propositions du candidat, analysons soo bilan pour y voir plus clair.

Ne lui en déplaise, la France va mal !

Le chômage, comme l'exclusion, les inégalités et les déficits publics ne cessent de s'aggraver. Beaucoup de familles souffrent des conséquences des fractures sociales, s'inquiètent de l'avenir de la protection sociale et craignent pour la sécurité dans leur quartier. C'est cela, la réalité qui se cache derrière les propos anesthésiants.

En premier lieu, examinons les résultats de sa politique de l'emploi. Depuis mars 1993, on compte 330 000 chômeurs supplémentaires. L'an dernier, malgré la reprise économique mondiale, le chômage a légèrement progressé, ce qui représente, au-delà des autosatisfecit du gouvernement, un résultat très modeste par rapport aux voisins.

Lire la suite page 15

★ Martine Aubry est ancien ministre du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle

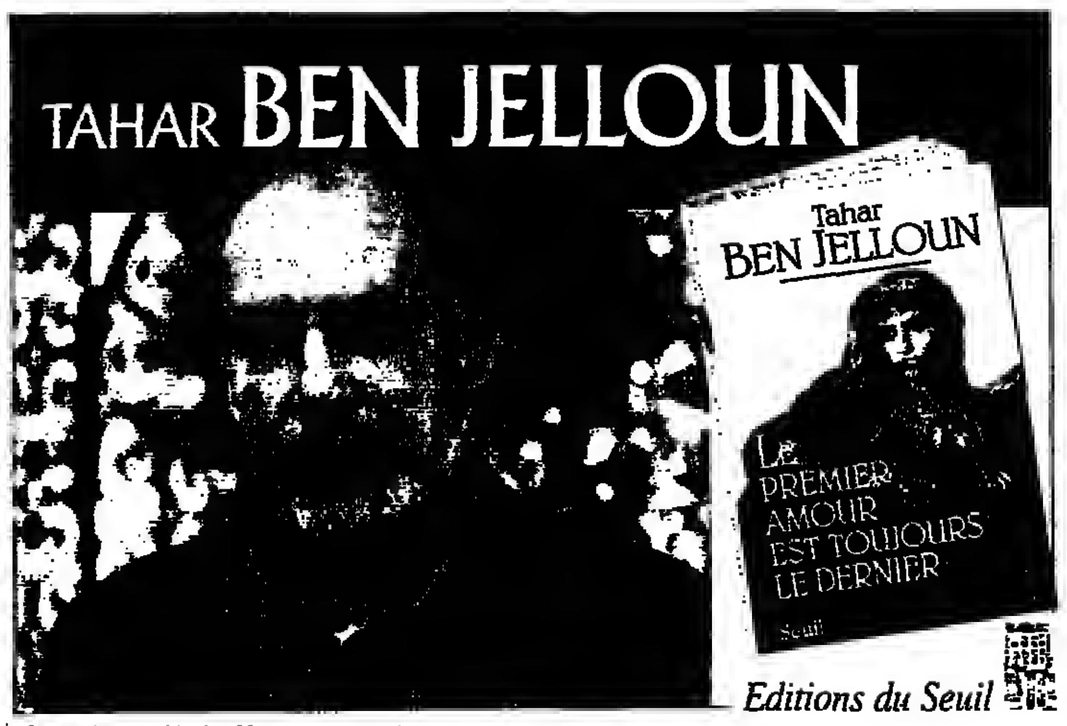

L'ONU va envoyer sept mille « casques bleus » en Angola

LE CONSEIL DE SÉCURITÉ des Nations unies a décidé, à l'unanimité, mercredi 8 février, l'eovoi de 7 000 militaires et d'un millier de civils en Angola. Après la signature, le 20 oovembre 1994, des accords de Lusaka entre le gouvernement de Luanda et les rebelles de l'Union natiooale pour l'indépeodance totale de l'Aogola (UNITA), il s'agit pour l'ONU de confirmer le retour à la paix. Mais le succès de cette mission, baptisée Unavem III, dépend d'abord de la bonne volooté des belligérants.

L'UNITA tient actuellemeot son congrès, le premier depuis les défaites militaires qui l'ont contrainte à signer les accords de Lusaka. La formation de Jooas Savimbi doit choisir entre guerre et paix, alors que le cessez-le-feu reste fragile. Le secrétaire général de l'ONU, Boutros Boutros-Ghali, a préveou le gouvernemeot de Luanda et les rebelles qu'eo cas de réticences, il demanderait au Conseil de sécurité de *« recansidérer ses engagements »*. Neuf pays ont déjà annoncé leur intention de participer à l'Unavem III.

Lire pages 5 et 16

La Pologne et les juifs

Adam Michnik

ILS ÉTAIENT ENSEMBLE aux premières heures de Solidarnosc. Aujourd'hui, dans la Pologne démocratique, Adam Michnik, directeur de *Gazeta Wyborcza*, assume le rôle de l'intellectuel critique. Lech Walesa, lui, a pris les risques du pouvoir. La crise déclenchée par le président polonais, qui vient d'obtenir la démission du gouvernemeot de Waldemar Pawlak, donne l'occasion à Adam Michnik d'exprimer, dans un entretien avec le correspondant du *Mande*, tout à la fois son admiration et ses doutes envers son ancieo compagnon. En revanche, il prend sans réticences la défense de M. Walesa à propos des critiques dont celui-ci a fait l'objet, notamment en France, lors de la célébration du cinquantenaire de la libération d'Auschwitz. *« Chacun en Pologne dait lutter cantre le stéréotype qui fait de lui un antisémite par nature. C'est un nan-sens, mais un nan-sens particulièrement blessant, attentatoire à la dignité de chaque Polonais, y compris à la dignité du Polanais d'arigine juive que je suis »*, explique-t-il.

Tout récemment, Elie Wiesel a écrit à Lech Walesa : *« Nous avons remporté ensemble un succès dans la diminution des tensians qui existent entre Polonais et juifs. Le mande entier a pu voir que les cérémonies qui ont eu lieu à Auschwitz-Birkenau se sont déroulées dans un climat salennel, plein de dignité et de respect. »*

Lirc page 3

ESPAGNE Le président du gouvernement espagnol a de nouveau rejeté les accusations de collusion entre son gouvernement et les groupuscules extrémistes antibasques. Dans son discours sur l'état de la nation, prononcé mercredi 8 février devant le Parlement, il a aussi refusé les appels à des élections anticipées, réclamées par l'opposition, en affirmant : *« Le meilleur service que nous puissions rendre à notre démocratie est de poursuivre notre mandat électoral. »* ● LES GAL (Groupes de libération antiterroristes) et l'obscure origine de leur guerre de représailles contre l'ETA sont au centre de cette polémique. ● RAFAEL VERA, l'ancien secrétaire d'Etat à la sécurité, qui s'est consacré pendant onze années à la lutte contre le terrorisme de l'ETA, pourrait être prochainement inculpé dans le cadre de l'enquête menée par le juge Baltasar Garzon.

Felipe Gonzalez appelle le Parlement au « calme » pour pouvoir gouverner

A l'occasion du débat sur l'état de la nation, le chef du gouvernement espagnol, attaqué sur l'affaire des GAL, refuse d'envisager des élections anticipées et accuse l'opposition de compromettre les débuts de la reprise économique

MADRID
de notre correspondant

D'un côté, le président Felipe Gonzalez a demandé *« le calme, la tranquillité »*, pour que le gouvernement puisse consolider la reprise économique. De l'autre, José Maria Aznar, président du Parti populaire (PP, droite), a répété qu'il fallait des élections anticipées pour mettre un terme à *« l'agonie, à l'incertitude »*, que *« l'Espagne est malade de son gouvernement, de sa majorité parlementaire »*. Ce fut un dialogue de sourds, un échange animé, rugueux, sans concessions, un corps à corps verbal. Cette passe d'armes a seulement permis de compter les points, les deux adversaires restant sur leur position.

M. Gonzalez, anquel le leader des nationalistes catalans, Jordi Pujol, avait renouvelé son soutien parlementaire ces derniers jours, n'a pas innové. Il s'est livré à un tour d'horizon de la situation accompagné de quelques *meo culpa* et des espoirs engendrés par les bons indices économiques de ce début d'année dont il n'entend pas faire cadeau à l'opposition. Il ne vent pas offrir à cette dernière, qu'il accuse d'être obsédée par la convocation d'élections générales, les bénéfices de la reprise, pas plus que les avantages de la présidence espagnole de l'UE, au second semestre de cette année.

BATAILLE ÉPIQUE

M. Aznar, une fois de plus taxé de n'avoir pas de programme, a bien avancé un catalogue de six propositions à condition que les élections législatives aient lieu le 28 mai, en même temps que les municipales et les régionales. Mais il n'a pas été pris au sérieux par le chef de l'éxécutif, qui lui a fait remarqner qu'il n'y avait aucune possibilité de mener à bien un tel programme, car le Parlement devrait, dans ce cas, être dissous fin mars. Chacun s'est donc arc-bouté sur ses vérités. Felipe Gonzalez a insisté sur le fait que *« le meilleur service que nous puissions rendre à la démocratie est de maintenir le mandat que naus avons reçu en 1993 »*. Le responsable de l'opposition a assuré au chef de l'éxécutif que *« ses jours et ceux de son gouvernement sont comptés »*. M. Azoar a réfuté être pressé d'arriver ao pouvoir. *« Naus savons que vous êtes disposés à résister, mais naus pouvons supparter cette situation sans contrainte parce que nous en tirons bénéfice. Mais êtes-vous sûr que l'Espagne peut rester dans cette situation ? »*, a-t-il demandé, expliquant que le pays ne pouvait plus attendre et gâcher ainsi les perspectives de la croissance économique. M. Gonzalez a eu beau jeu de répliquer que ses adversaires, *qui*, en 1994, niaient les prémices de la reprise, estiment aujourd'hui qne le pouvoir socialiste la compromet. Le chef du gouvernement a admis qu'il avait perdu de la crédibilité, mais a averti son opposant qu'il n'avait pas encore gagné.

La bataille fut épique, digne des grands moments des Cortes avec répliques, contre-répliques, phrases acides et brouhahas. Julio Anguita, coordinateur d'Izquierda nnida (gauche noie, coalitioo cootrôlée par le Parti commoniste), s'est attiré une réplique musclée de M. Gonzalez, dont il a demandé la démission. *« Vois êtes la gauche qui convient à la droite de ce pays »*, a lancé le chef du gouvernement au leader communiste, l'accusant de faire le jeu du PP (Parti populaire, droite) et de prôner des recettes économiques qui n'ont même plus cours à Cuba.

Le scandale des GAL a évidemment été au centre des préoccupations. *« Nous autres, en tant que gouvernement, nous avons toujours travaillé pour que les forces de sécurité de l'Etat agissent de manière légale. Ceux qui affirment le contraire mentent... Jamais il n'a pu être démontré ce qui n'a pas existé. Les accusations, voilées ou non, sont fausses, et par conséquent calomnieuses »*, a insisté M. Gonzalez, alors que M. Aznar, plutôt discret sur le sujet, a fait remarquer que *« l'attitude du gouvernement et du PSOE rend chaque jour plus vraisemblable la vérité et met en évidence un effort de dissimulation »*. Le président a demandé aux partis de ne pas utiliser l'affaire des GAL afin de ne pas *« donner des ailes »* à l'ETA, tandis que M. Anguita a réclamé un débat au Parlement sur le sujet et la création d'une commission d'enquête. M. Aznar a souligné que le débat sur l'état de la nation *« ne résoudra rien, et nous continuerons dans lo même situation »*. Comme le titre *El Pais*, *« Felipe l'agonisant »* a démontré qu'il était encore *« bien vivant »*.

Michel Bole-Richard

Le calendrier politique

● **Felipe Gonzalez :** il a formé soo premier gouvernement le 2 décembre 1982 et en est à son quatrième mandat. Ce mandat du chef do gouvernement est en principe de quatre ans et devrait expirer, sauf élections anticipées, au mois de Juin 1997.
● **Parlement :** à l'Assemblée nationale, composée de 350 *députés*, le Parti *socialiste* ouvrier espagnol (PSOE) dispose de la majorité relative de 159 sièges. L'opposition est représentée par le Parti populaire (PP), droite, disposant de 141 sièges, et Gauche unie (IU, coalition dominée par le Parti communiste) avec 18 parlementaires. Le PSOE a fait alliance avec les nationalistes catalans de CiU (Convergence et Union), qui disposent de 17 sièges. Au Sénat, le PSOE a une majorité de 96 sièges contre 93 au PP.
● **Elections :** la prochaine échéance électorale est fixée au 28 mai, date du scrutin municipal et régional.

Rafael Vera, professionnel de la sécurité

MADRID
de notre correspondant

Le plus grand regret de Rafael Vera est de n'avoir pu venir à bout du terrorisme de l'ETA. Après onze années presque entièrement consacrées à cet objectif, cet homme de l'ombre avait décidé de quitter ses fonctions de secrétaire d'Etat à la sécurité fin janvier 1994, peu après le départ de son ministre, *José Luis Corcuera. Rafael Vera en* avait assez, même si la tâche était inachevée. Après tout, d'incootestables progrès avaient été accomplis dans la lutte contre les assassinats et le chantage dn mouvement indépendantiste basque. Le nombre des victimes avait alors atteint son plus bas niveau depuis vingt ans (treize morts en 1993). A quarante-neuf ans, ce haut fonctionnaire avait voulu tourner la page et entrer dans le privé car *« il faisait un peu trop partie des meubles »*, selon son expression.

Moins d'un an après, son passé a rattrapé ce personnage secret qui fut l'artisan d'un combat difficile et qui, aujourd'hui, déplore que *« l'an jette aux ardures onze années de sa vie »*. *« Cela fait mal »*, a-t-il dit à la mi-janvier tout en se déclarant disposé à se battre jusqu'au bout pour *« défendre son honneur et celui de sa famille »*. Il a décidé de faire front, réclamant même soo incarcératioo afin de souffler un peu, fatigué d'avoir à répliquer en permanence aux accusations. Une chose est sûre : jamais ce professionnel de la sécurité ne révélera les secrets de son travail, même si celui-ci recouvre *« certains aspects dont il ne se sent pas très fier »*.

BASSES ŒUVRES ET COUPS FOURRÉS

Ce Madrilène d'origine a, dès le départ, été forgé par le respect de l'institution policière, et du silence qui doit la caractériser. C'est pourquoi il oe comprend pas les deux policiers repentis Amedo et Dominguez qui, après avoir été si longtemps muets, se sont décidés à parler et à « trahir » ceux qui furent leurs chefs. Accusé indirectement d'avoir été un maillon important de cette nébuleuse dont les mercenaires sont allés semer la mort de l'autre côté des Pyrénées, Rafael Vera ne fera jamais de confidence.

Celui qoe ses amis avaient qualifié de *« machine »*, en raison de sa puissance de travail, a commencé sa carrière à la municipalité de Madrid, où il a rencontré José Barrionoevo, futur ministre de l'intérieur qui en fera dans un premier temps le directeur de la sécurité et de la police municipale, avant de faire appel à lui après la victoire socialiste de 1982. Membre du PSOE depuis 1979, il devient directeur de la sécurité de l'Etat, un poste de confiance d'où il dirige la lutte contre le terrorisme. A ce carrefour stratégique, ce policier réservé sait tout des basses œuvres et des *coups fourrés utilisés pour* contrer les actions sanglantes de l'ETA mais aussi d'autres groupes comme les GRAPO (Groupes de résistance antifascistes du 1er octobre) ou Terra lliure en Catalogne.

On ne connaît que trois passions à Rafael Vera : son travail, sa famille et le sport. Lorsqu'il est nommé secrétaire d'Etat en octobre 1986, « Monsieur antiterrorisme » continue avec difficulté à se partager. En 1989, il espère qne son long combat va enfin trouver une issue lors du dialogue entrepris à Alger avec des représentants de l'ETA. Au bout de trois mois, c'est l'échec. Il sait désormais que seule la lutte patiente et déterminée pourra venir à bout de cette folie meurtrière, et il s'y emploie avec les moyens à sa disposition, avoués ou non avoués. Sa satisfaction est d'avoir permis à l'Espagne de vivre une année 1992 sans encombre avec l'Exposition universelle de Séville et les Jeux olympiques de Barcelone. Soo grand regret est de n'avoir pas flairé les agissements frauduleux du directeur de la Guardia civil, Luis Roldan, aujourd'hui en fuite. Et sa blessure est d'être aujourd'hui accusé par la presse de s'être constitué un patrimoine de 300 millions de pesetas (32 millions de francs) au cours de ces onze années passées au service de l'Etat.

Il a donc proposé aux journaux d'ouvrir ses comptes en banque et demandé à l'administration d'enquêter sur la réalité de ses biens. *« Je défendrai jusqu'au bout ma dignité et celle des miens parce qu'en fin de compte, c'est la seule chose qui me reste »*, a-t-il confessé. Quant aux antres choses, à l'inavouable, c'était pour le bien de l'Etat. Reprenant une phrase d'un écrivain, la semaine dernière lors d'un entretien à la télévision, ce haut fonctionnaire a résumé ainsi ses motivations : « On *défend sa patrie comme sa mère. On ne se pose pas de questions.* »

M. B.-R.

L'obscure origine de la guerre de représailles menée contre l'ETA

MADRID
de notre correspondant

« Je suis convaincu que les GAL sont plusieurs groupes ayant fonctianné au même moment, avec le même objectif et de façon désorganisée, sans beaucoup d'harmonie entre eux. » Telle est la définition donnée par Rafael Vera de ces escadrons de la mort, sans que l'ancien secrétaire d'Etat à la sécurité s'avance à donner plus de détails sur cette organisation qui a semé la terreur *en* France entre 1983 et 1987. Dans les multiples entretiens accordés à la presse ces derniers jours, l'homme qui est soupçonné d'avoir, d'nne façon ou d'une autre, couvert ou, à tout le moins, fermé les yeux sur les agissements de ces tueurs de l'ombre a démenti que les fonds secrets aient servi à financer les barbouzes recrutés pour ces opérations. Il a aussi nié avoir connu, à l'époque des faits, les deux policiers repentis José Amedo et Miguel Dominguez.

Selon ses déclarations, la seule négligence dont se serait rendn coupable le ministère de l'intérieur est de *« n'avoir pas lutté contre les GAL avec la même intensité que contre l'ETA... parce que l'ETA, c'était beaucoup plus important »*. Pour le reste, Rafael Vera admet qu'il ait pu y avoir certains liens avec des *« collaborateurs des services de sécurité »*, un point c'est tout.

Mis en cause directement par Amedo et Dominguez ainsi que son supérieur, le ministre de l'intérieur José Barrionuevo, l'homme qui pendant onze ans a dirigé la lutte antiterroriste n'est pas de ceux qui feront des confidences. Pourtant, Il est surprenant que ces deux tiommes ne se soient pas plus inquiétés des expéditions meurtrières commises en France, surtout lorsqu'elles avaient pour but de se débarrasser de responsables d'un mouvement qui semait la terreur en Espagne. Pourquoi aucune enquête o'a-t-elle été officiellement menée sur les GAL ? Pourquoi le pouvoir a-t-il semblé se désintéresser de cette affaire pourtant grave ?

INACTION

Il est tout aussi étonnant que le gouvernement socialiste n'ait pas cherché à savoir qui ordonnait cette guerre de représailles en dépit des protestations des autorités françaises. Pourquoi cette inaction face à une entreprise d'envergure apparentée à la loi du talion ? Aujourd'hui encore ces questions restent sans réponse. Il s'agissait d'un phénomène de moindre importance par rapport aux crimes de l'ETA et l'opinion publique ne trouvait rien à redire à cette « guerre sale ». Alors pourquoi s'inquiéter, d'autant que le processus de contre-terrorisme n'est pas né du jour au lendemain...

Pour comprendre la naissance des GAL, il faut en effet savoir que ces groupuscules ont connu des précédents, à une échelle moindre, comme la triple A (Alliance apostolique anticommuniste) ou le Bataillon basque espagnol, organisations composées d'ultras reodns furieux par les crimes de l'ETA et la protection dont ses membres jouissaient de l'autre côté de la frontière.

Des policiers excédés, des entrepreneurs fatigués d'être soumis à l'impôt révolutionnaire, des fonctionnaires irrités par l'impuissance à combattre un terrorisme qui faisait pratiquement un mort par semaine ont décidé d'aller régler leur compte à ceux qui s'abritaient au Pays basque français derrière la bienveillance du gouvernement de Pierre Mauroy, en recrutant des hommes de main. Et cela sous les yeux pudiquement clos des autorités espagnoles, pour lesquelles ces « nettoyages » n'étaient pas tout à fait condamnables puisqu'ils faisaient disparaître certains chefs et permettaient d'accentuer la pression sur le gouvernement français afin qu'il ferme les sanctuaires de l'ETA.

A l'époque, le droit d'asile était sacré et les militants basques considérés comme *« des résistants »*. Gaston Defferre, ministre de l'intérieur, l'a en tout cas affirmé, alors que Claude Cheysson, ministre des affaires étrangères, déclarait en octobre 1984 que, *« contre le terrorisme basque, la réponse purement policière n'est pas suffisante »*. Il faudra que François Mitterrand rencontre le roi et la reine d'Espagne en novembre 1983, puis Felipe Gonzalez en décembre, que Pierre Joxe, ministre de l'intérieur, finisse par être convaincu par son homologue José Barrionuevo pour que, petit à petit, les choses changent et que la France extrade pour la première fois, le 26 septembre 1984, trois *etarras* (combattants basques).

La coopératioo franco-espagnole ira en s'intensifiant, mais ne donnera des fruits satifaisants aux yeux des autorités espagnoles qu'au milieu de l'année 1986, c'est-à-dire peu après l'arrivée de Charles Pasqua au ministère de l'intérieur. C'est également à cette époque que les GAL disparaîtront si l'on excepte le meurtre d'un déserteur, le 24 juillet 1987, à Hendaye. Ce qui signifie que, la collaboration française totalement acquise, les commanditaires de la guerre de l'ombre ont cessé de recruter parmi les truands, les ex-OAS et les exécuteurs des basses œuvres. La preuve pour beaucoup que les GAL sont la conséquence de l'incompréhension entre les deux gouvernements, pourtant proches idéologiquement, et la démonstration pour d'autres qu'il s'agissait d'une arme ponr le moins contestable, mais qui dans une certaine mesure a porté ses fruits, en dépit d'innombrables bavures.

Pour *« défendre la paix en Espagne »*, seloo l'expression utilisée par José Amedo, ce dernier n'hésite pas à affirmer que lui, le policier à la chamière de *« ces opérations spéciales »*, disposait *« d'informateurs dans la police française »*. Sa présence au Pays basque français à cette époque tumultueuse est d'ailleurs démontrée par les témoignages de certains auteurs de ces actions criminelles qui ont été jugés par les tribunaux français.

En juin 1987, un mandat d'arrêt international fut lancé par un juge de Bayonne contre Amedo. Quelques mois plus tard, en octobre, Jésus Martinez Torres, commissaire général à l'information (renseignements généraux), a reconno, lors d'un procès, que la police espagnole avait contacté et rémunéré des informateurs chargés de surveiller les mouvements des réfugiés basques.

CONTACTS

Il est évident que des contacts ont eu lieu entre certains membres des services de sécurité des deux pays et que des policiers espagnols n'ont pas hésité à franchir la frontière pour commettre des coups de main, comme ce fut le cas de l'enlèvement manqué, le 18 octobre 1983, de José Maria Larretxea, activiste de l'ETA politico-militaire. Selon Amedo, Rafael Vera aurait été informé de l'échec de l'opération et du retour en Espagne des quatre policiers par Julian Sancristobal, à l'époque délégué dn gouvernement à Bilbao, aujourd'hui incarcéré pour son rôle présumé dans les activités des GAL.

Il ne fait donc guère de doute que certains policiers espagnols ont participé de près ou de loin aux actions de ce groupe antiterroriste. Felipe Gonzalez l'a reconnu lors des débats au Congrès des députés, comme il a admis que les GAL étaient loin d'être une priorité, car *« l'ETA tuait plus en une seule année que tous les groupes antiterroristes depuis la démocratie »*. La seule question qui se pose est désormais de savoir à quel niveau se situent les responsabilités.

M. B.-R.

Les Groupes antiterroristes de libération

Les Groupes antiterroristes de libération (GAL) sont responsables d'attentats commis dans les milieux indépendantistes an Pays basque français entre décembre 1983 et juillet 1987, qui ont fait vingt-sept morts dont huit Français. Le plus meurtrier de ces attentats a été commis ao Café Monbar à Bayonne (Pyrénées-Atlantiques), le 25 septembre 1985, où quatre militants basques de nationalité espagnole ont trouvé la mort. Pour leur participation à ces attentats, trente-neuf personnes seront condamnées en Espagne, an Portugal et en France, où quatre réclusions criminelles à perpétuité ont été prononcées en 1986 et 1989.

Adam Michnik, directeur de « Gazeta Wyborcza »

« En Pologne, le seul homme en mesure de secouer le système est le président, mais sa manière de faire est très dangereuse »

Le président Lech Walesa n'est pas hostile au principe d'un gouvernement dirigé par Jozef Olesky, proposé par la coalition au pouvoir, a indiqué, mercredi 8 février, son porte-parole. Après la démission du gouvernement Pawlak, la menace de dissolution du Parlement semble donc écartée. Adam Michnik, l'un des intellectuels les plus en vue, donne ici son sentiment, à la fois admiratif et critique, sur la crise politique déclenchée par Lech Walesa, son ancien compagnon de Solidarnosc.

« Une fois de plus, Lech Walesa a donc gagné, et rendu par la même occasion service à la Pologne en obtenant le remplacement d'un premier ministre inadapté ?

– C'est la démocratie polonaise qui a obtenu un succès. On va parvenir à un changement de gouvernement tout en respectant les règles constitutionnelles. Cela dit, faut-il vraiment considérer que la désignation d'un ex-communiste au poste de premier ministre soit un motif d'enthousiasme ?

– Ni l'opposition démocratique (représentée par l'Union de la liberté) ni le Parti social-démocrate (membre de la coalition au pouvoir) n'avaient rien entrepris d'efficace pour imposer le remplacement d'un gouvernement dont les insuffisances devennes patentes. Walesa, lui, y est parvenu.

– Cette démission est aussi à mettre au compte de l'opinion publique, des médias qui ont révélé les aspects « peu clairs » de la politique de Pawlak. Mais dans la situation qui règne en Pologne, le *seul homme qui soit en mesure* de secooer le système est le président. Malheureusement, il l'a fait en menaçant de violer la Constitution. On n'en est pas arrivé là, mais cette manière de procéder est très dangereuse; c'est comme cela qu'oo amorce un processus de barbarisation de la vie politique.

– Lundi, votre journal, *Gazeta*, le premier quotidien polonais, accusait à la « une » Walesa de préparer la nomination du chef de l'état-major des armées à la tête d'un gouvernement provisoire, et vous-même le mettiez en garde contre la tentation de refaire le « coup » du général Jaruzeiski en décembre 1981. Deux jours plus tard, vous téléphoniez à Lech Walesa pour le féliciter...

– Ce n'est pas tout à fait cela. Les informations concernant le possible choix du chef de l'état-major général venaient de l'entourage le plus proche de Walesa. Il nous a semblé qu'il valait mieux sonner l'alarme avant, et pas quand il serait trop tard. J'avais alors appelé Walesa à se ressaisir. D'une certaine manière, il l'a fait, c'est pourquoi je l'ai félicité.

– Le drame de l'opposition démocratique polonaise, héritière de Solidarité, n'est-il pas que ses principaux représentants passent leur temps à se déchirer, à se soupçonner mutuellement des pires intentions ?

– C'est un phénomène naturel. *C'était la même chose en France* après la guerre, dans les milieux issus de la Résistance. Quant à Walesa, il veut instituer en Pologne un système gaullien, mais la Pologne n'est pas la France. Et puis de Gaulle savait, à l'occasion, envoyer ses généraux en prison, Walesa a tendance à les flatter indûment.

– En Europe occidentale, c'est surtout l'attitude de Lech Walesa pendant les cérémonies du cinquantenaire de la libération d'Auschwitz qui a suscité des commentaires. Tout particulièrement dans la presse française, qui s'est de nouveau beaucoup étendue sur l'antisémitisme polonais, ou même sur les responsabilités des Polonais dans l'extermination des juifs sur leur territoire.

– Ce que j'ai dit plus haut prouve suffisamment que je ne suis pas un défenseur systématique de Walesa. Mais je veux dire *avec la plus grande gravité* que les accusations d'antisémitisme portées à cette occasion contre lui sont dénuées de tout fondement. On peut parler de maladresses, de mauvaise organisation des cérémonies d'anniversaire, Mais il n'y aucune raison de soupçonner antre cbose. J'ai lu avec une grande gêne les articles publiés par la presse française. Je suis imprégné de culture française, et j'ai d'autant plus hoote des publications qui *attribuent* aux Polonais une part de responsabilité dans la Shoah.

» Nous avons vécu ici une occupation exceptionnellement cruelle, et si l'on peut parler d'indifférence des Polonais à l'égard de l'extermioatioo des juifs, et d'incapacité à les protéger, alors il faut parler d'indifférence générale à l'égard de la mort. Des centaines de milliers de Polonais ont été exterminés, et on n'a pas pu les protéger, pas plus qu'on n'a su protéger les juifs.

> « Imprégné de culture française, j'ai d'autant plus honte des publications qui, chez vous, attribuent aux Polonais une part de responsabilité dans la Shoah »

» Je ne veux pas sous-estimer la question de l'antisémitisme, mais c'est une imposture morale que de mettre sur le même plan l'antisémitisme *primitif présent chez une* partie des Polonais avec l'Holocauste. Dans cette partie de l'Europe, l'antisémitisme était un phénomène général. Je sais de quoi je parle, mes grand-parents étaient des joifs religieux. Cet antisémitisme était caractérisé par l'humiliation ou la discrimination des juifs, mais jamais les Polonais n'ont participé à l'extermination, ne fût-ce qu'à la manière de la police française, que ce soit dans des épisodes comme l'affaire Touvier ou la rafle du Vel' d'Hiv'.

» D'autre part, Elie Wiesel et Shevah Weiss, le président de la Knesset, ont adressé l'un et l'autre des messages de remerciements à Lech Walesa à propos des cérémonies d'Auschwitz.

– On a pourtant discerné dans l'organisation des cérémonies des symptômes de « national-communisme », voire de « national-polonisme ».

– Je ne comprends pas ce que ça veut dire. Chaque pays, la France y compris, a son nationalisme, son chauvinisme, sa xénophobie. En Pologne aussi, même s'il est difficile d'imaginer ici qu'un homme politique puisse douter de l'existence des chambres à gaz, voire de les qualifier de « *détail* » *[comme l'a fait naguère Jean-Marie le Pen]*. Le problème, c'est que chacun en Pologne doit lutter contre le stéréotype qui fait de lui un antisémite par nature. C'est un non-sens, mais un non-sens particulièrement blessant, attentatoire à la dignité de chaque Polonais, y compris à la dignité du Polonais d'origine juive que je suis. »

Propos recueillis par Jan Krauze

La Hongrie cherche à rassurer les milieux financiers

EN NOMMANT, mardi 7 février, des experts financiers de renom à deux des principaux postes-clés de l'économie, le premier ministre magyar, Gyula Horn, a voulu mettre un terme à l'impression de flottement entourant la politique de son gouvernement depuis la démission, fin janvier, du respecté ministre des finances, Laszlo Békesi. Après avoir cédé aux pressions de l'aile gauche du Parti socialiste (communistes réformateurs) au pouvoir en sacrifiant l'austère M. Békesi, Gyula Horn a, cette fois, cherché à rassurer ses partenaires libéraux de la coalition gouvernementale, qui avaient été ouvertement désavoués par la destitution de l'ancien ministre des finances, considéré comme le garant de la poursuite des réformes.

PRIVATISATIONS

Son successeur, Lajos Bokros, ancien président de la petite et jeune Bourse de Budapest et dirigeant de l'une des principales banques du pays, la Budapest Bank, ainsi que György Suranyi, qui revient à la tête de la banque centrale, dont il *avait été chassé par le précédent* gouvernement conservateur pour avoir signé une pétition sur la défense des droits civiques, sont unanimement reconnus comme des professionnels de haute volée. Leurs nominations, tout en apaisant les tensions au sein de la coalition, sont également de nature à tranquilliser les milieux financiers, sérieusement perturbés par les récents coups de boutoir du premier ministre, dont avaient fait les frais M. Békesi ainsi que l'ancien directeur de l'agence des privatisations, Ferenc Bartha, limogé en janvier.

Toutefois, un point d'interrogation subsiste : qui contrôlera la politique des privatisations, dont la poursuite est indispensable pour combler l'important déficit budgétaire et l'endettemeot extérieur croissant du pays ? Gyula Horn, sous la pression du lobby syndical au sein du Parti socialiste, avait récemment laissé entendre qu'il nommerait un ministre sans portefeuille chargé de ce dossier, pour reprendre ainsi directement sous son aile un secteur-clé de la transition économique.

Quoi qu'il en soit, le choix de deux technocrates pour diriger le ministère des finances et la banque centrale illustre à quel point Gyula Horn ménage successivement ses différents alliés au pouvoir, sans que l'on sache vraiment de quel côté penche le premier ministre. Après avoir fait monter la pression en poussant son ministre des finances à la démission, M. Horn a, tout compte fait, nommé un successeur tout aussi libéral que M. Békesi. Un retour à la case départ, certes rassurant pour les partisans des réformes, mais qui aura néanmoins entaché, un mois durant, l'image rassurante que la Hongrie avait réussi à se donner sur la scène internationale.

Yves-Michel Riols

Les investisseurs étrangers en Russie sont de plus en plus inquiets face aux « affaires » financières

MOSCOU
de notre correspondant

Six importants investisseurs occidentaux, dont la banque américaine CS First Boston, viennent d'apprendre, par hasard, une surprenante et très désagréable nouvelle : le géant russe du pétrole Komineft, dont ils sont les principaux actionnaires, a secrètement émis, il y a neuf mois, pour 18 milliards de roubles (4,5 millions de dollars) de nouvelles actions, sans les avertir. « *Nous vous demondons d'expliquer votre émission d'actions du 6 mai 1994, faite sons avertir vos actionnaires. Nous aimerions une confirmotion officielle qae notre part dans le capital reste la même* », ont écrit, sans grand résultat, les six investisseurs étrangers à la direction de la Komineft.

MAUVAISE SURPRISE

Nouvelle mauvaise surprise pour les investisseurs étrangers : mardi 7 janvier, les services fiscaux ont annoncé qu'ils avaient tout simplement bloqué les comptes baocaires des deux compagnies aériennes japonaises, JAL et All Nipon Airways, accusées de ne pas avoir déclaré leurs revenus au fisc, alors qne des accords internationaux exonèrent les compagnies aériennes de l'impôt sur le revenu.

Puis ce fut à la mairie de Moscou de faire des sienoes. Après une très longue bagarre entre le maire, Iourl Loujkov, et l'ancieo responsable des privatisations, Anatoli Tchoubais, la mairie a été autorisée, lundi, par oukase présidentiel, à privatiser ses biens selon ses lois et ses prix. Mardi, on apprenait que la ville avait adopté une résolution lui donnant le droit de procéder à des... renationalisations d'entreprises privatisées « par erreur ». L'un des exemples cités est l'usine moscovite Zil de fabrication de camions et de limousines, condamnée, il y a un mois, à deux semaines de chômage technique en raison de difficultés financières.

L'affaire de Moscou et celle de la Komineft s'ajoutent au scandale déclenché, en octobre 1994, pat la société Krasnoïarsk. Cet important producteur d'aluminium avait tout simplement effacé des registres les actions, soit 20 % du capital, détenues par la société TransWorld Metals, basée à Londres. Si le parquet local a jugé illégaux les agissements de la société russe, il n'a donné, *pour le momeot*, aucune suite pratique à son jugement.

En Russie, la seule preuve de propriété d'actions réside dans un registre souvent teno secret par les entreprises et qui doit être consulté sur place, parfois au fin fond de la Sibérie.

FACÉTIES

Aux facéties des sociétés russes et des dirigeaots locaux se greffent les hésitations du gouvernement, comme en ont témoigné les « glissades » budgétaires qui oot laissé les experts du FMI sceptiques. Il y a une semaine, la Banque centrale de Russie (BCR) a ainsi commencé à envoyer des lettres exigeaot une licence pour tout investissement en devises. La BCR a démenti, mais cette lettre a été publiée par la presse.

En fait, le « débat » continue au sein de la banque : dire si cette disposition, jusque-là ignorée, « *doit être appliquée ou non n'est pas de mo compétence* », a déclaré Andreï Kozlov, responsable du service des titres à la BCR. Quoi qu'il en soit, le mal est fait.

Réclamant la fameuse licence, des banques ont refusé à plusieurs sociétés étrangères, qu, devaient compléter leurs investissements, des dépôts en devises. Les nouveaux venus ne se précipitent pas.

Même si Vladimir Polevanov, le chef de l'Agence russe des privatisations, devenu l'avocat des renationalisations, a été remercié, même si ce géologue a été remplacé par un professionnel des privatisations, Serguei Beliaev, ancien adjoint de M. Tchoobais, les investisseurs étrangers en Russie sont de plus en plus inquiets devant cette multiplication des récits d'« horreurs » financières.

On s'en serait douté : sur les marchés de Moscoo, les valeurs russes sont à la baisse.

Jean-Baptiste Naudet

Moscou fait de timides concessions à Kiev lors de la conclusion d'un traité de coopération

MOSCOU
de notre correspondante

Une mouture du « grand » traité d'amitié et de coopération, dont la Russie et l'Ukraine avaient commencé à discuter âprement il y a sept mois, encore du temps de l'ex-président ukrainien Leonid Kravtchouk, a été signée, mercredi 8 février, à Kiev par les premiers vice-présidents russe et ukrainien, Oleg Soskovets et Evguenl Martchouk. Parce qu'il exclut toujours les principaux points en litige (flotte de la mer Noire et statut des ressortissants russes en Ukraine), ce document donne, pour le moment, satisfaction aux deux parties.

La Russie, qui avait annoncé, lundi, un nouveau report de la visite de M. Soskovets à Kiev avant de se raviser in *extremis*, a, semble-t-il, voulu ainsi montrer qu'elle garde des attraits pour ses voisins malgré la grave crise dans laquelle l'a plongée sa guerre en Tchétchénie. Moscou peut également se targuer de garder l'initiative dans le « *mauvement d'intégration* » au sein de la CEI, à la veille du nouveau sommet de la Communauté qui s'ouvre, vendredi, au Kazakhstan.

De son côté, l'Ukraine en a profité pour obtenir des concessions russes : « *Même les esprits les plus tatillans* [parmi les nationalistes ukrainiens] *ne trouveront rien à redire à la formulation choisie* » par les deux voisins pour s'engager à respecter l'intégrité territoriale de l'autre, a déclaré M. Martchouk, cbef des « ministères de force » ukrainiens et étoile montante dans son pays.

En outre, cet engagement de la Russie, qui lorgne toujours sur la Crimée, est scellé sans que Kiev ait eu à céder sur le principe de la double nationalité que Moscou revendique pour ses ressortissants en Ukraine ni, définitivement, sur la flotte de la mer Noire. Les discussions sur son partage n'ont donné lieo à aucun nouveau document.

Un membre de la délégation ukrainienne a, cepeodant, déclaré que Sébastopol sera, bien sûr, la base de la flotte russe, « *mols oussi de lo flotte ukroinienne* ». M. Soskovets n'a pas abordé ce point, alors qu'à Moscou des voix s'étaient fortement élevées, juste avant la guerre en Tchétchénie, pour remettre en question le principe même d'un partage des quelque trois cents bâtiments rouillés de la flotte.

Le problème de fond – la dette énergétique de l'Ukraine à la Russie – sera aussi à déblayer avant le sommet Eltsine-Koutchma, promis désormais par M. Soskovets pour la fin mars. Mais des accords devant faciliter sa solution sont prévus : après ceux, signés mercredi, à propos d'un régime de libre-échange, la navigation ou la double imposition, des représentants du complexe militaro-industriel des deux pays doivent discuter, la semaine prochaioe, de la création de « *groupes financiers et industriels* » mixtes, dont Moscou entend retirer des avantages.

C'est bien ce qui déplait au président Leonid Koutchma : cet industriel élu l'été dernier en promettant de renforcer les liens de l'Ukraine avec la Russie comme avec la CEI, a fustigé la façon dont Moscou joue de ses avantages stratégiques face à ses (plus) petits voisins. Dans une interview, mardi, à l'agence Reuter, il a souligné que cela ne laissait guère d'espoir à la CEI « *qui a signé quatre cents documents depuis trois ons dont nul ne sait ce qu'il est advenu* » et que la seule coopération sérieuse possible est celle menée de façon bilatérale. Ce qui augure mal, nne nouvelle fois, du prochain sommet à Alma-Ata.

Sophie Shihab

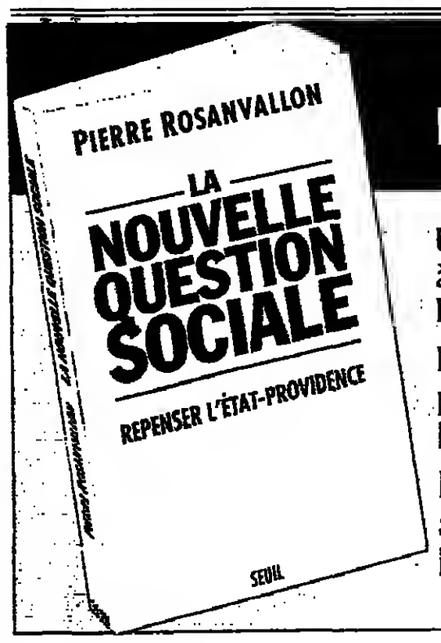

PIERRE ROSANVALLON

Une idée neuve à gauche ! En ces temps de prêt-à-penser libéral, Pierre Rosanvallon ouvre une brèche. Il faut s'y engouffrer. *Laurent Joffrin/Le Nouvel Observateur*

Lucide sur l'impasse où nous conduit l'Etat-providence, Pierre Rosanvallon propose de repenser le progrès social. Courageux. *Alain-Gérard Slamo/Le Point*

L'immense vertu de ce livre est de ne pas s'arrêter au diagnostic pour s'engager courageusement dans la recherche de solutions. *Philippe Séguin/Libération*

Editions du Seuil

L'efficacité du FBI en question au procès des islamistes de New York

Les agents fédéraux ont agi tardivement contre les fondamentalistes

Un des principaux suspects dans l'attentat du World Trade Center de New York, en 1993, l'Irakien Ramzi Ahmed Yusuf, a été arrêté au Pakistan et remis aux autorités américaines, mercredi 8 février, alors que se poursuit, à New York, le procès de douze intégristes accusés d'avoir fomenté une série d'attentats.

WASHINGTON
de notre correspondant

Le « plus grand procès terroriste » de l'histoire judiciaire américaine peut-il servir de prétexte à une mise en cause du FBI ? Douze hommes, tous militants islamistes, sont accusés d'avoir voulu mener une *« guerre de terrorisme urbain contre les Etats-Unis »*. Leur arrestation fut un succès pour la sûreté fédérale mais, compte tenu des informations dont ils disposaient, les agents fédéraux n'ont-ils pas agi avec beaucoup de retard ? La défense peut-elle profiter du trouble ainsi créé pour soutenir que les témoins de l'accusation sont peu crédibles, voire manipulés ? Et renforcer sa thèse selon laquelle le gouvernement américain poursuit le sinistre but de déconsidérer les croyances religieuses des accusés et l'islam en général ?

De là à faire croire que le cheikh Omar Abdel Rahmane, ancienne « bête noire » du gouvernement égyptien, est un homme profondément religieux et épris de paix, il y a une marge... Guide spirituel des onze autres accusés, cet aveugle – la défense rappelle qu'il est aussi diabétique et cardiaque – se livrait à des prêches enflammés dans de misérables mosquées de Brooklyn et Jersey City, exhortant ses fidèles à *« conquérir la terre des infidèles pour la purifier »*. C'est lui qui est qualifié de « cerveau » du complot. A la tête d'une « organisation de la djihad », il avait imaginé de s'attaquer à New York, symbole de l'« impérialisme », en faisant sauter l'immeuble des Nations unies, le pont George-Washington, deux tunnels reliant l'île de Manhattan au New Jersey, sans compter un projet d'enlèvement de Richard Nixon et Henry Kissinger.

C'est lui surtout qui serait à l'origine de l'attentat du 26 février 1993 contre le World Trade Center, ces deux tours jumelles qui dominent Wall Street. Cette opération terroriste, la plus grave jamais perpétrée sur le sol américain, avait fait six morts et plus d'un millier de blessés. Les coupables avaient été condamnés, en mai 1994, à un total de deux cent quarante années de prison, mais ils n'auraient été que des exécutants d'une machination ourdie par le charismatique Abdel Rahmane. Son objectif ? *« Punir »* l'Amérique, notamment pour son soutien à Israël et à l'Egypte. Jusqu'à l'ouverture du procès, il y a cinq semaines, l'accusation tablait essentiellement sur un témoin, Emad Salem.

« FORFAITURE JUDICIAIRE »

Ancien agent des services de renseignement égyptiens, il avait été recruté par le FBI pour un million de dollars. Agent double, il était *« bien connu des services de police »*, pour s'être parjuré lors d'un précédent procès. La défense comptait exploiter cette réputation douteuse, quand un véritable coup de théâtre intervint en début de semaine : l'un des accusés, Siddig Ibrahim Siddig Ali, garde du corps et homme de confiance du cheikh Abdel Rahmane, décida de plaider coupable. Ce Soudanais âgé de trente-quatre ans a, semble-t-il, été sensible à la menace d'une détention à perpétuité, qui pèse sur tous les accusés. Toujours est-il qu'il a passé un marché avec le FBI et la justice, dont les termes sont encore inconnus, mais le résultat dévastateur : vidant son sac, il a raconté les séances d'entraînement au tir auxquelles il participait avec ses complices, faisant retomber l'entière responsabilité du « complot » sur le cheikh Rahmane.

La défense a contesté l'*« honnêteté de la procédure »* et demandé l'annulation du procès pour *« forfaiture judicaire »*, arguant du fait que Siddig Ali était passé du rôle d'accusé à celui de *« complice de l'occusation »*. Le juge n'a rien voulu savoir, et les débats se sont poursuivis. On apprend aujourd'hui que quatre ans avant l'attentat du World Trade Center, deux des accusés étaient déjà surveillés par les « Fed », et que le cheikh Rahmane était sur écoute téléphonique au moins dix jours avant l'attentat. D'où la question de l'efficacité du FBI, une diversion qui ravit la défense...

Laurent Zecchini

■ **Le président Bill Clinton a annoncé l'arrestation de Ramzi Ahmed Yusuf**, un des principaux suspects dans l'attentat à la bombe contre le World Trade Center en 1993, à New York. Ce ressortissant irakien a été arrêté mardi 7 février par les autorités pakistanaises avant d'être remis aux autorités américaines. Il doit comparaître jeudi devant un juge de New York. – *(AFP, Reuter.)*

L'OTAN veut dialoguer avec le sud de la Méditerranée

Tout en se défendant de toute volonté d'ingérence, l'Alliance atlantique est préoccupée par la menace que fait peser l'extrémisme religieux sur l'Afrique du Nord et le Proche-Orient

BRUXELLES
de notre correspondant

Le Conseil de l'Atlantique nord, réuni au siège de l'organisation à Bruxelles, a décidé mercredi 8 février d'entamer *« un dialogue direct »* avec les pays méditerranéens non membres de l'OTAN. Dans un premier temps, les pays auxquels s'adressera cette initiative sont l'Egypte, le Maroc, la Tunisie, Israël et la Mauritanie.

Ce dialogue, dont le principe avait été décidé fin 1994 par les ministres des affaires étrangères et de la défense de l'OTAN, va permettre à l'Alliance d'expliquer son organisation et ses missions à ces pays, a indiqué un diplomate. *« Il s'agit d'une initiative à coractère évolutif et, après la phase initiale, il sera envisagé d'étendre le dialogue à d'autres pays méditerranéens désireux et copables d'apporter leur contribuion à lo poix et à lo sécurité dons lo région »*, a précisé un porte-parole. Coocrètement, les cinq pays choisis vont être informés des intentions de l'Alliance.

Puis il leur sera proposé de nouer un dialogue au niveau de leurs ambassadeurs à Bruxelles chargés des relations avec l'Union européenne, en vue d'avoir leur propre vision des problèmes de l'heure dans la région méditerranéenne. Ce dialogue pourrait déboucher sur des propositions précises.

L'initiative de l'OTAN résulte notamment du désir des Espagnols de renforcer la sécurité du flanc sud de l'Alliance. Cette dernière a surtout porté son attention ces dernières années sur les relations avec les pays de l'Est.

NE CHOQUER PERSONNE

Dans un entretien publié mercrédi par le quotidien britannique *The Independant*, Willy Claes, secrétaire général de l'OTAN, l'expliquait par la nécessité de *« ne pas sous-estimer les risques que fait surgir le fondamentalisme »* et le devoir d'aider *« les pays confrontés à ce genre de difficultés »*. Bien que M. Claes ait pris soin de distinguer *« l'islom comme religion »* et *« les intégrismes »*, plusieurs membres du Conseil atlantique ont exprimé la crainte que ces propos soient mal interprétés et heurtent des pays arabes. Dans sa déclaration, le porte-parole a donc évoqué le souhait des Seize de *« dissiper tout malentendu qui puisse faire apparaître les intentions de l'Alliance comme constituant une menace »*.

Entre la passivité et le soupçon d'ingérence, la marge de manœuvre est étroite. L'Union de l'Europe occidentale (UEO) avait elle aussi exprimé le désir, en mai 1994, de développer le dialogue avec le Maghreb, mais sans résultats spectaculaires jusqu'à présent. Certains redoutent en revanche qu'une initiative mal menée ne mette en difficulté certains gouvernements, comme ceux du Maroc ou de la Tunisie, où la jeunesse avait manifesté contre l'intervention occidentale dans la guerre du Golfe.

Jean de la Guérivière

L'ONU passe en revue les manifestations contemporaines du racisme

GENÈVE
de notre correspondante

« Le racisme biologique persiste et coexiste avec le racisme culturel » : telle est la constatatioo de Maurice Glélé-Ahanhanzo (Bénin), rapporteur spécial sur les formes contemporaines du racisme et de la xénophobie, désigné par la commissioo des droits de l'homme de l'ONU qui siège actuellement au Palais des nations, à Genève.

L'antisémitisme renaît. Prenant la parole au nom du Conseil international des femmes juives, Andrée Farhi a évoqué l'existence eo Russie de quatre-vingts associations qui dérivent de l'organisation Pamiat (Mémoire), créé en 1986 par Dimitri Vassiliev, et qui distillent impunément des idéologies racistes et fascistes. L'oratrice a rappelé que ce même Vassiliev avait écrit : *« Les juifs ont infligé humiliation après humiliation aux Russes. Il faut les tuer, c'est la seule solution. »* Elle a également cité Alexander Barkachov, fondateur en 1991 du Parti de l'unité nationale russe, qui a affirmé que *« l'Holocauste est une création artificielle pour masquer le génocide de cent millions de Russes, inspiré par les juifs »*. Le représentant de la Fédération de Rnssie, Alexeï Rogov, a déploré que soixante ans après les lois racistes de Nuremberg et malgré les chambres à gaz et les fours crématoires d'Auschwitz, l'humanité o'ait pas su créer l'antidote au virus du racisme, tout en ajoutant, pour ce qui est de la Russie, qu'au moins la société n'y cache plus aujourd'hui les problèmes qui se posent.

Le rapporteur spécial de l'ONU a donné des exemples de racisme qu'il a relevés en Allemagne, où les principales victimes sont des travailleurs turcs mais aussi des handicapés : *« Holle, 10 janvier 1994. Des skinheods soupçonnés d'appartenir à un mouvement néonazi ouvolent, à l'aide d'un couteou, marqué d'une swostika lo joue d'Elke J., handicapée de dix-sept ans, qui se déplace dans une chaise roulante après qu'elle eut refusé, comme on le lui ordonnait, de chanter des slogans fascistes tels qüe « Gotez les hondicapés » et « Les étrangers dehors ». »* Il rappelle, entre autres méfaits, la mise à sac par des oéonazis, le 23 juillet dernier, du Mémorial du camp de concentration de Buchenwald. D'après le rapporteur, pour ne retenir que les pays où il a enquêté en Europe, des manifestations et des actes racistes ont été relevés en Autriche, en Italie, en Norvège, aux Pays-Bas, et en Suisse. Le rapporteur spécial envisage aussi de se rendre en France... Par ailleurs, les membres de la commission sont loin d'avoir oublié la *« purification ethnique »* en ex-Yougoslavie et le génocide perpétré au Rwanda.

Isabelle Vichniac

La nomination de la plus haute autorité médicale des États-Unis relance le débat sur l'avortement

WASHINGTON
de *notre correspondonte*

La nomination du docteur Henry Foster par le président Clinton au poste de *surgeon general*, la plus haute autorité médicale des Etats-Unis (après le secrétaire à la santé, Mme Donna Shalala), est menacée au Congrès depuis qu'il a été révélé que ce médecin de soixante et un ans avait, dans sa longue carrière de gynécologue, pratiqué des avortements thérapeutiques.

La polémique constitue une nouvelle épine dans le pied du président, qui avait dû se séparer en décembre du précédent *surgeon general*, le docteur Joycelyn Elders, à la suite de propos qu'elle avait tenus sur l'intégration de la masturbation aux programmes d'éducation sexuelle à l'école. Dans le cas du docteur Foster, un médecin noir du Tennessee surtout connu pour son action pour la prévention des grossesses non désirées chez les adolescentes, l'affaire a commencé lorsque, après avoir été nommé par la Maison Blanche, il a indiqué par communiqué la semaine dernière qu'en trente ans de pratique obstétrique il avait fait naître plus de dix mille enfants, mais aussi pratiqué *« moins d'une douzaine d'avortements, tous en milieu hospitalier et essentiellement sur des femmes dont la vie était en danger ou qui avaient été victimes de viol ou d'inceste »*.

Les organisations hostiles à l'avortement, auxquelles la victoire républicaine aux élections législiatives de novembre 1994 semble avoir donné des ailes, même si l'opinion publique reste divisée sur la question, se sont aussitôt emparées de l'affaire. Lundi, l'une d'elles, le Comité national pour le droit à la vie, a rendu public ce qu'elle a présenté comme le script d'une réunion d'un groupe du ministère fédéral de la santé, le 10 novembre 1978. Les propos suivants, attribués au docteur Foster, y sont cités : *« J'ai pratiqué nombre d'omniocentèses* [prélèvements de liquide amniotique chez la femme enceinte afin de déceler d'éventuelles anomalies chromosomiques] *et d'avortements thérapeutiques, probablement près de sept cents. »* Le docteur Foster et un autre médecin qui avait participé à cette réunion ont démenti que ce chiffre ait jamais été avancé.

Mais le doute était semé dans les esprits. Mercredi 8 février, un nouveau document émanant des mêmes sources affirmait que le docteur Foster avait, au début des années 80, dirigé une recherche sur un produit susceptible de provoquer des interruptions volontaires de grossesse. Un peu plus tard, le docteur Foster décrétait que, après vérification de ses archives, le nombre d'IVG pratiquées par ses soins s'élevait en fait à trente-neuf. Tandis que partisans et opposants à l'avortement prenaient d'assaut les lignes téléphoniques des membres du Congrès, Nita Lowey, représentante démocrate de New York au Congrès, protestait sur NBC : depuis 1972, s'est-elle exclamée, *« l'avortement est légol dons ce poys. Lo vérité, c'est que les groupes d'extrême droite anti-avortement cherchent lo bagarre »*. *« Il est légal de fumer, mois il ne viendrait à l'idée de personne de nommer* surgeon general *le PDG d'une firme de tabac »*, a rétorqué un sénateur républicain, Don Nickles.

Les auditions de coofirmatiou du docteur Foster au Sénat sont prévues pour mars. D'ici là, l'administration Clinton aimerait éviter que l'avortement ne devienne le seul critère pour la confirmation de son candidat. Mais la Maison Blanche a elle-même contribué à créer la confusion en ne réunissant pas, avant sa nomination, toutes les informations sur le docteur Foster, puis en acceptant de se lancer dans une bataille de chiffres : le sénateur Nancy Kassebaum (républicaine), qui préside la commissiou du travail, dont dépend la confirmation du docteur Foster et qui est elle-même favorable à la liberté de l'avortement, a révélé que l'entourage de M. Clinton lui avait, dans un premier temps, déclaré que le docteur Foster n'avait pratiqué qu'un avortement. Ce n'est pas sur les chiffres qu'il fallait se battre, regrettent plusieurs démocrates, mais sur le principe.

Sylvie Kauffmann

Connaissez-vous vraiment les hommes politiques ?
3617 POLITISCOP
6,48 f/mn la minute
2000 biographies détaillées
un service du
Guide du Pouvoir

L'unique quotidien de Turquie en langue kurde, « Ozgür Ulke », a été interdit

ISTANBUL
de notre correspondante

Confiscations, arrestations, procès n'avaient pas empêché le quotidien kurde en langue turque, *Ozgür Ulke*, de paraître régulièrement, pas plus que les plastiquages simultanés, le 3 décembre 1994, de trois de ses locaux. Mais après avoir longuement résisté, la directioo a dû obtempérer à une décisiou de justice le 4 février et fermer le journal.

Le tribunal civil, saisi par le procureur, a considéré qu'*Ozgür Ulke* (Pays libre) était le successeur d'*Ozgür Gündem* (Libre ordre du jour), le quotidien kurde interdit par la Cour de sûreté de l'Etat, en avril 1994, pour *« propagande séparatiste »*. Malgré les similitudes entre les deux publications, la direction de l'unique quotidien kurde de Turquie a toujours nié l'existence de liens directs entre eux. Neuf correspondants d'*Ozgür Gündem* avaient trouvé la mort, victimes de ces « meurtres mystérieux » qui frappent de nombreux nationalistes kurdes et dont les coupables sont rarement arrêtés.

Ozgür Ulke, qui publiait régulièrement des éditoriaux attribués au dirigeant du PKK, Abdullah Ocalan, sous le pseudonyme d'Ali Firat, n'était certes pas impartial dans le conflit qui oppose les nationalistes kurdes aux forces gouvernementales, mais il apportait un éclairage différent et des comptes-rendus détaillés d'événements dans le sud-est anatolien que les autres journaux traitent eu quelques lignes.

Selon son rédacteur en chef adjoint, Serdar Cetin, plusieurs correspondants d'*Ozgür Ulke* dans le sud-est et l'est anatolien ont été placés en garde à vue au cours des derniers jours. An total, a déclaré M. Cetin, trente-cinq employés du journal sont en prison, inculpés ou condamnés, et, en neuf mois de parution, près de 300 poursuites judiciaires ont été engagées contre le quotidien.

Nicole Pope

Les mesures pour l'emploi en Suède favorisent les chômeurs de longue durée

STOCKHOLM
de notre correspondant en Europe du Nord

350 000 personnes, soit 8,3 % de la population active, étaient enregistrées comme sans travail au mois de janvier en Suède. Sans compter les 236 000 autres (5,6 %) qui sont en stage, en recyclage ou affectées à des chantiers temporaires subventionnés par l'Etat. Revenus au pouvoir, les sociaux-démocrates, qui avaient promis à la veille des élections de septembre de limiter le pourceotage « officiel » du cbômage à 5 % avant la fin de 1995, sont au pied du mur.

La Suède n'avait pas connu depuis des décennies un tel problème. Les finances publiques étant dans un état désastreux, avec un déficit budgétaire supérieur à 13 % du PIB, il est hors de question de créer, comme par le passé, des dizaines de milliers d'emplois par an dans le secteur public. Il faut donc trouver d'autres méthodes. Les recettes annoncées lundi 6 février par le mioistre du travail, Anders Sundström, ne sont guère originales et ont été immédiatement critiquées. Les entreprises de moins de 500 employés qui auront recruté entre le 15 janvier et le 15 mai un demandeur d'emploi au chômage depuis un an – ou durant quatre semaines au cours des mois de novembre et décembre derniers – bénéficieront d'une remise mensuelle de 6 000 couronnes (4 200 francs) par embauche sur les charges patronales en 1995. Le gouvernement espère ainsi favoriser la création de quelque 70 000 emplois.

Initialement, ces allègements fiscaux étaient offerts à l'ensemble du secteur privé, mais les sociaux-démocrates, minoritaires au Parlement, ont dû faire marche arrière et négocier avec les Verts pour s'assurer une majorité au Riksdag. Ces derniers estimaient qu'une aide à l'embauche généralisée aurait été un *« trop beou codeou »* aux grandes entreprises exportatrices qui, comme Volvo, Saab, Svenska Cellulosa ou Sandvik, tournent à plein régime, enregistrent des bénéfices record et recrutent actuellement de toute façon du personnel. Le compromis passé entre les deux partis exclut par conséquent du nouveau système les 373 sociétés suédoises comptant plus de 500 salariés, qui emploient 30 % de la main-d'œuvre totale dans le secteur privé.

Les écologistes ont également obtenu le lancement d'un programme d'*« assainissement de l'environnement intérieur »* des établissements scolaires ou lieux publics *« générateurs d'allergies »*. 25 % des investissements des collectivités locales seront couverts par l'Etat, pour un coût de 2 milliards de couronnes. Le gouvernement espère la création de 15 000 à 25 000 emplois. Seuls les Verts étaient prêts à soutenir, sous conditions, ces initiatives. Beaucoup auraient préféré une baisse générale de la taxe patronale.

Le plan est coûteux : 7 milliards de couronnes au total, qui n'étaient pas inscrits au budget présenté en janvier. Le gouvernement pourrait le financer par la privatisation de la Nordbanken, à l'automne. Cet établissement avait été l'une des principales victimes de la crise bancaire suédoise de 1992 et avait reçu une bonne part des 60 milliards de couronnes déversés pour éviter l'effondrement du système bancaire. C'est dans ce contexte de lutte pour l'emploi que s'engagent les négociations salariales pour l'année.

Alain Debove

Le Conseil de sécurité de l'ONU autorise l'envoi de 7 000 « casques bleus » en Angola

Les Nations unies doivent garantir le cessez-le-feu et préparer de nouvelles élections

Au moins neuf pays devraient participer à la troisième phase de la Mission de vérification des Nations unies en Angola, dont la mise en œuvre a été votée à l'unanimité par le Conseil de sécurité, mercredi 8 février. L'Union nationale pour l'indépendance totale de l'Angola, l'opposition armée, doit définir son engagement dans le processus de paix lors d'un congrès qui s'est ouvert mercredi sous la présidence de Jonas Savimbi.

NEW YORK (Nations unies)
de notre correspondante

Bien que fragile, le cessez-le-feu en vigueur en Angola depuis novembre 1994 justifie, selnn le Conseil de sécurité, le retour des « casques bleus » – 7 000 hommes an total – dans ce pays ravagé par une guerre fratricide depuis 1975. Tout en recommandant la création d'une opération spéciale en Angola, le secrétaire général de l'ONU, M. Boutros-Ghali, souligne, dans son dernier rapport, que si les belligérants se montrent *« insuffisamment disposés »* à coopérer avec l'ONU, il n'hésitera pas à *« inviter le Conseil de sécurité a reconsidérer ses engagements »*.

La mission de l'ONU en Angola, désignée par son acronyme anglais Unavem, est mandatée pour deux ans, jusqu'à l'organisation d'élections en 1996 et l'entrée en fonctions d'un président élu. Elle sera chargée de la préparation de ces élections, ainsi que de tâches politiques, militaires, policières et humanitaires, en application des accords de paix signés, à Lusaka, le 20 novembre 1994, par le gouvernement du président José Eduardo Dos Santos et les rebelles de l'Unita.

Les États-Unis ont demandé que le déploiement des structures logistiques précède celui des forces terrestres. Selon les termes de la résolution du Conseil de sécurité, ces six bataillons – 6 450 hommes fournis par le Brésil, l'Uruguay, l'Inde, le Pakistan, la Roumanie et le Zimbabwe – ne gagneront leurs positions qu'une fois confirmée la cessation des hostilités, et fournies toutes les données militaires ainsi que la désignation de tous les casernements. Les troupes de l'Unita qui ne feront pas partie de l'armée nationale devront être démobilisées.

Outre les pays déjà mentionnés, la Grande-Bretagne, l'Argentine et le Portugal ont d'ores et déjà annoncé leur intention de participer à l'Unavem. Plus de trois cent spécialistes seront chargés d'une vaste opération de déminage (selon l'ONU, plus de dix millions de mines ont été posées pendant le conflit). Présentes en Angola depuis 1988, les troupes des Nations unies s'en sont retirées, en 1992, après le rejet, par les rebelles de l'Unita, des résultats de l'élection présidentielle et la reprise de la guerre civile.

« EXCEPTION HEUREUSE »

Outre les membres permanents du Conseil, dix ministres des affaires étrangères de l'Organisation de l'uoité africaioe (OUA) – y compris le ministre angolais – ont participé à la réunion du Conseil, mercredi, à New York. Résumant le sentiment de toutes les délégations, l'ambassadeur français, Jean-Bernard Mérimée, a précisé qu'*« en adoptant cette résolution le Conseil ne donne pas carte blanche au gouvernement angolois et à l'Unita. L'échec de 1992 ne doit pas se répéter »*.

L'Unavem est la première opération militaire que l'ONU met en œuvre depuis la victoire électorale du Parti républicain à Washington – qui souhaite une réduction drastique des opérations de maintien de la paix de l'ONU. *« L'Angola est l'exception heureuse aux règles républicaines,* explique un diplomate américain. *Les autres pays n'auront pas ce genre de soutien à Washington. »* Les États-Unis supporteront 30 % du coût de l'opération, estimé à près de 400 millions de dollars. Pourtant, l'Unavem a été approuvée par le président de la commission des relations extérieures du Sénat, le très conservateur Jesse Helms. Celui-ci, souvent très critique à l'égard des Nations unies, a fait oublier le souvenir de son soutien à l'Unita, au temps où cette organisatioo était, pour la droite américaine, un rempart contre le régime de Luanda, appuyé par l'Union soviétique et Cuba.

Afsané Bassir Pour

L'Unita en congrès doit choisir entre guerre et paix

BAILUNDO (province de Huambo)
de notre envoyé spécial

Moins de trois mois après avoir été chassée de son fief de Huambo, lors d'une défaite militaire majeure, l'Union nationale pour l'indépendance totale de l'Angola (Unita) a ouvert son huitième congrès, mardi 7 février, à Bailundo, son nouveau quartier général, dans le centre du pays. En réunissant quelque 700 délégués venus, non sans détours, de toutes les provinces, le mouvement de Jonas Savimbi entend démontrer que, malgré ses derniers revers, il est encore en position de peser sur le cours des choses en Angola.

La première séance du congrès a permis ao chef de l'Unita d'évoquer les problèmes qui agitent ses troupes depuis la signature de l'accord de paix avec le gouvernement de Luanda, le 20 novembre 1994, à Lusaka en Zambie. Elle n'a cependant pas effacé l'impression d'indécision que donne le mouvement rebelle qui doit choisir entre guerre et paix.

SILENCE QUASI RELIGIEUX

Lors d'un récent entretien accordé à *Libération* après la chute de Huambo, M. Savimbi avait reconnu qu'il n'était plus incontesté au sein de son parti. Etant donné le silence quasi religieux qui, mardi, a entouré sa prestation de plus de deux heures et demie, on peut douter de la réalité de cette contestation. Elégamment vêtu d'une chemise noire et d'un veston blanc orné d'une pochette de soie, le chef de l'Unita a prêché plutôt que discouru.

Tour à tour paterne, sévère, menaçant ou gouailleur, prenant la salle à témoin ou s'adressant directement à certains délégués qui, aussitôt, se mettaient au garde-à-vous, M. Savimbi a livré sa conception de la vie, de la politique et du monde, ne ménageant pas ses critiques à l'égard du gouvernement angolais, des Etats qui le soutiennent, du médiateur des Nations unies, le Malien Alioune Blondin Beye, ou de Margaret Anstee, la précédente représentante de l'ONU, qui a pourtant quitté ses fonctions depuis près de deux ans.

DIVERGENCES

A l'évidence, l'autocritiqoe n'est pas le fort du chef de l'Unita, qui a omis d'expliquer à ses délégués par quel mauvais sort, ou à cause de quel mauvais choix, la situation qui, il y a un an encore, lui était si favorable, s'était si subitement retournée à son désavantage. Concentrant ses remarques sur l'accord de Lusaka, censé organiser le retour à la paix d'un pays déchiré par la guerre depuis près de vingt ans, M. Savimbi a implicitement reconnu qu'il n'en était pas content. Mais, a-t-il rappelé, il l'a signé et il s'y tiendra, à condition toutefois qu'il y ait accord sur l'interprétation qu'il faut en faire. Remarque qui renvoie autant aux divergences qui l'opposent au gouvernement de Luanda qu'à celles qui divisent son mouvement invité à honorer un accord dans la pire des situations politiques.

A voir la discipline toute militaire qui anime les délégués, il est douteux que ces divergences puissent s'exprimer au sein du congrès, du moins à la base. De toutes manières, nul ne le saura officiellement : hormis les séances d'ouverture et de clôture délibérément organisées pour l'édification des journalistes, les travaux se déroulent à huis clos.

Des divergences existent bel et bien au sein des plus hautes instances dn mouvemeot, celles qui – bien plus que le congrès – prennent les décisions importantes. Contraint de signer l'accord de Lusaka sous la pression militaire, l'Unita n'arrive toujours pas à définir une position claire, écartelée entre les partisans d'un retour au jeu politique traditionnel et ceux qui ne font aucune confiance au gouvernement de Luanda, accusé de duplicité.

Selon des sources proches de M. Savimbi, ce dernier serait personnellement partisan d'attendre que la situation se décante, en espérant que les difficultés économiques et sociales forceront le gouvernement angolais à des concessions significatives.

Lors d'une brève conférence de presse, réunie le 8 février, M. Savimbi a estimé que Luanda devait faire quelques gestes concrets permettant de penser qu'il interprétait l'accord de Lusaka de façon moins étriquée. La question de l'amnistie et surtout les garanties matérielles et professionnelles qui seront données à ses officiers et à ses troupes pour rejoindre la future armée unifiée, prévue par l'accord de paix, paraissent au centre de ses préoccupations. Faute d'obtenir ces quelques gestes, l'Unita promet de traîner les pieds dans l'application des accords.

Georges Marion

La sécurité alimentaire mondiale en question

Eliminer la malnutrition sans dégrader l'environnement passe par une nouvelle révolution verte

EN L'AN 2025, la populatioo mondiale atteindra 8,5 milliards de personnes, dont 7 milliards vivront dans des pays en développement. Sera-t-il possible d'offrir – durablement – à chacun le minimum alimentaire sans porter atteinte à l'environnement ? Les pays du tiers-monde seront-ils en mesure d'assurer leurs propres besoins ? La réponse dépend pour partie des innovations de la recherche agronomique, et de la capacité des différents organismes à collaborer. Pour favoriser le partenariat, la communauté internationale dispose, avec le groope consultatif pour la recherche agricole internationale (CGRAI), d'un instrument sans équivalent, seize centres de recherche implantés dans le monde. Réunis à Lucerne, en Suisse, jeudi 9 et vendredi 10 février, les représentants d'une quarantaine de pays et d'organisations internationales fixeront la stratégie du GCRAI pour les prochaines années.

L'augmentation des surfaces cultivées, la multiplication par deux du rendement des principales céréales depuis le début des années 60 ont permis au monde de produire assez de nourriture pour que – en théorie – chacun puisse manger à sa faim. Pourquoi ne pas continuer sur la lancée ? Le génie génétique va donner naissance à des variétés dotées de rendements accrus dans toutes les parties du monde. En réalité, le tableau est moins rose qu'il o'y paraît. *« A l'échelle mondiale, la production de céréales par personne a montré des signes de faiblesse et même un léger déclin depuis 1985 »*, note un groupe d'experts dans une étude récente (extrait du rapport « Une agriculture durable pour la sécurité alimentaire mondiale » rédigé à la demande du GCRAI). La tendance est identique pour la production non céréalière. La capture des poissons plafonne depuis des années. La dégradation des sols par l'intervention de l'homme s'accélère tout comme la déforestation.

ASSURER LA SOUDURE

Les besoins en céréales dans les pays en développement atteindront 2 milliards de tonnes en 2025. Et 2,4 milliards si l'on prend en compte les besoins aujourd'hui inassouvis des plus pauvres. Or, foot observer les experts, si la croissance des rendements céréaliers reste ce qu'elle est, la production céréalière ne dépassera pas 1,7 milliard de tonnes dans le tiers-monde.

Pour assurer la soudure, une possibilité consisterait à se reposer sur les excédents agricoles importés des pays riches. La solution n'est pas hors de portée sous réserve d'un doublement de la production dans les pays industrialisés à l'horizon 2025. Mise en culture de nouvelles terres, dégâts poor l'environnement... Les inconvénients de ce scéoario sautent aux yeux. Il va surtout à l'encontre d'une « loi » en matière de développement selon laquelle les pays qui décollent du point de vue économique sont ceux qui ont d'abord favorisé l'essor de leur agriculture. Témoin la Chine.

Il reste que ni la mise en valeur de terres nouvelles dans les pays en développement ni l'accroissement des surfaces irriguées oe peuvent suffire à satisfaire des futurs besoins alimentaires. L'essentiel devra venir d'efforts de productivité qui devront être obtenus *« de façon moins onéreuse et plus durable »* que par le passé. C'est ici qu'intervient la recherche agricole chargée de jeter les bases d'*« une révolution qui soit plus productive que la première révolution verte et* [...] *encore plus* « verte » *en termes de conservation des ressources naturelles et de protection de l'environnement »*.

Le GCRAI pourrait être la cheville ouvrière de cette croisade agricole pour la fin du siècle. De Lima à La Haye, de Washington à Nairobi, ses 1 200 chercheurs constituent une armada sans équivalent. Ils travaillent sur de nouvelles variétés de riz ou de maïs, créent des banques de gènes, étudient les meilleurs techniques d'irrigation, mais avec des moyens limités. Le GCRAI ne représente guère plus de 2 % des fonds publics consacrés à la recherche agronomique mondiale – moins que l'effort français.

Cet organisme traverse une crise. Crise financière d'abord. Créé au début des années 70 à l'initiative de fondations américaines et de la Banque mondiale pour éradiquer les famines dans le tiers-monde – et lutter contre le communisme –, le GCRAI a certes vu le nombre des Etats bailleurs de foods passer d'une douzaine à plus de quarante. Mais, recrutés parmi les pays en développement, les nouveaux venus sont passablement désargentés, la récession économique mondiale a réduit la généresité des autres, et la recherche agricole n'est plus considérée comme une priorité en matière de développement (la santé, l'éducation fnnt davantage recette).

Mais la crise est plus profonde. Alors qu'ils devraient être le trait d'union entre les centres de recherches publics qui foisonnent dans le monde, les instituts do GCRAI manifestent de plus en plus d'autonomie à la fois vis-à-vis de l'extérieur et entre eux. C'est à cette dérive que les bailleurs de fonds – et les organisations non gouvernementales – souhaitent mettre un terme au cours de la réunion de Lucerne.

Jean-Pierre Tuquoi

Le président tchétchène a quitté Grozny avec son état-major

DJOKHAR DOUDAEV, le président tchétchène, a annoncé, mercredi 8 février, qu'il quittait le jour même, avec son état-major, son bunker de Grozny, la capitale assiégée par les Russes, pour se replier. Le porte-parole du président a précisé que la nouvelle base de repli est située *« dans les environs de Grozny »*, alors que des *« groupes de combattants restent dans la ville »*. Des réfugiés, dont la situation sanitaire devient critique, continuaient, mercredi, à être bombardés par l'armée russe, de même que les quartiers sud de la capitale tchétchène. A Bruxelles, le secrétaire général de l'Alliance atlantique, Willy Claes, estime que la guerre en Tchétchénie n'est pas une *« affaire interne »* à la Russie, et réclame une nouvelle fois *« la fin immédiate à la violence et le respect des droits de l'homme »* dans un entretien publié, mercredi 8 février, dans le quotidien économique flamand *De Finacieel-Ekonomische Tijd*. Jusqu'à présent, la plupart des dirigeants occidentaux avaient toujours estimé que la guerre en Tchétchénie était *« un problème interne »* à la Russie et se bornaient à réclamer l'arrêt de la violence. Par ailleurs, quatre maires de la région parisienne, Jean-Pierre Brard, Gilbert Bonnemaison, Robert Montdargent et Claude Pernès, qui souhaitaient se rendre en Tchétchénie pour *« examiner sur place la situation des civils »*, se sont heurtés ao refus de l'ambassade de la Fédératioo de Russie à Paris de leur délivrer des visas. – *(Corresp., AFP.)*

Poursuite des combats à la frontière entre le Pérou et l'Equateur

LES COMBATS se sont encore intensifiés, mercredi 8 février, à la frontière entre le Pérou et l'Equateur, selon Quito, qui affirme avoir abattu un quatrième hélicoptère péruvien. Négociateurs péruviens et équatoriens se sont retrouvés en tête à tête mercredi soir à Brasilia, pour la première fois depuis le début du conflit, après le rejet par Lima d'une dernière proposition adverse de cessez-le-feu et de création d'une zone démilitarisée. Une nouvelle réunion est prévue jeudi. Par ailleurs, les autorités équatoriennes ont annoncé qu'en raison du conflit le processus de privatisation était suspendu. Cependant, l'ouverture de l'industrie pétrolière au secteur privé se poursuivra, ont-elles ajouté. – *(AFP, Reuter.)*

AFRIQUE

■ **ALGÉRIE : deux personnes ont été tuées** et plusieurs autres blessées, lundi 6 février, lors d'une attaque, par un groupe armé islamiste, d'un café en plein centre d'Aghribs, en Kabylie, à 120 kilomètres à l'ouest d'Alger, village natal de Saïd Sadi, secrétaire général du Rassemblement pour la culture et la démocratie (RCD), qui avait appelé à la constitution de milices populaires dans cette région. L'Algérie a entamé, jeudi, sa quatrième année d'état d'urgence. – *(AFP.)*

■ **NIGÉRIA : le conseil des ministres a été dissous** mercredi 9 février par les autorités militaires. Selon le général Oladipo Diya, numéro deux du régime, il s'agit de permettre à certains ministres de se lancer dans le jeu politique, et un nouveau conseil des ministres devrait être prochainement constitué. Cette mesure pourrait préluder à l'autorisation de certains partis politiques. – *(AFP, Reuter.)*

■ **SOMALIE : les premiers militaires américains** chargés de protéger le retrait des derniers « casques bleus » encore stationnés à Mogadisciо ont débarqué, mercredi 8 février, à l'endroit exact où les « marines », de l'opération « Restore Hope » avaient touché terre en décembre 1992. Accompagnés d'éléments italiens, les « marines » ne resteront à Mogadiscio que le temps d'évacuer les « casques bleus » pakistanais et le personnel civil des Nations unies; regroupés dans la zone du port. – *(AFP, Reuter.)*

EUROPE

■ **CROATIE : le « parlement » des Serbes sécessionnistes de Croatie a décidé**, mercredi 8 février, non seulement de *« rompre »* les négociations avec Zagreb, tant que *« le Conseil de sécurité de l'ONU n'aura pas décidé de la prorogation du mandat »* des quelque quinze mille « casques bleus » déployés dans le pays, mais aussi de mettre eo alerte leurs forces armées. Le numéro un des Serbes de Krajina, Milan Martic, a appelé les députés à se préparer à livrer *« des batailles décisives pour la sauvegarde »* de leur « république », autoproclamée, sur un quart du territoire de la Croatie. – *(AFP, Reuter.)*

■ **ALBANIE : la Cour de cassatioo albanaise a décidé, mercredi 8 février,** la libération de quatre membres de la minorité grecque en commuant leurs condamnations pour *« espionnage au profit de la Grèce »* en peines de prison avec sursis. La Cour a ainsi opté pour une solution de compromis pour détendre le climat de tension entre Athènes et Tirana depuis l'arrestation, en avril, de ces responsables de l'organisatioo de la minorité grecque d'Albanie, Omonia, après une attaque meurtrière contre une caserne albanaise. – *(AFP.)*

EN BREF

■ **CANADA : Roméo Leblanc est devenu le 25e gouverneur général** (représentant du chef de l'Etat, la reine Elisabeth II), mercredi 8 février, à Ottawa. M. Leblanc est le premier Acadien (francophone du Nouveau-Brunswick) à occuper ce poste. – (AFP.)

■ **GAZA : une centaine de militants du Front démocratique de libération de la Palestine** (FDLP), qui avait revendiqué le meurtre d'un Israélien, lundi, dans la bande de Gaza, ont été appréhendés par les forces de sécurité palestiniennes, a-t-on appris mercredi 8 février. – *(AFP.)*

■ **BIRMANIE : les troupes gouvernementales** auraient perdu une soixantaine d'hommes, mercredi 8 février, lors d'une vague d'assauts lancés contre le camp retranché de Kawmoora, défendu par les rebelles de l'Union nationale karen (KNU), selon des sources médicales contactées à la frontière thaïlandaise. – *(AFP.)*

La générosité des nordiques pour les pays pauvres

L'aide publique au développement en pourcentage du PNB (1993)

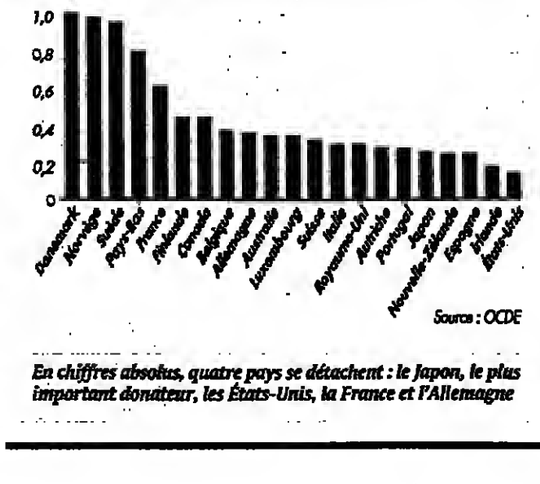

Source : OCDE

En chiffres absolus, quatre pays se détachent : le Japon, le plus important donateur, les États-Unis, la France et l'Allemagne

AGRICULTURE Les élections aux chambres d'agriculture révèlent des évolutions importantes dans le monde rural. Les candidats à l'élection présidentielle devront en tenir compte. La plus spectaculaire est la percée de la Coordination rurale, dont s'est rapproché Philippe de Villiers, et qui se présentait pour la première fois à ces élections.

● PRÉSIDENCES. Si la FNSEA et le CNJA se maintiennent, malgré un effritement de leurs positions, la présidence de plusieurs chambres départementales pourrait leur échapper.

● CONGRÈS. La FNSEA, qui réunira son congrès en mars à Epinal, dans les Vosges, va devoir se situer face aux différents candidats à l'Elysée, particulièrement vis-à-vis de Jacques Chirac et d'Edouard Balladur. Le poste de président de l'Assemblée permanente, l'un des principaux interlocuteurs des gouvernements, est, en outre, un enjeu important.

Le paysage politique rural à l'approche du scrutin présidentiel

La FNSEA, qui réunit son congrès en mars, après la désignation des présidents de chambre, va devoir tenir compte des progrès de la Coordination rurale et de ceux de la Confédération paysanne pour se « repositionner » face aux candidats à l'Elysée

LES SEMAINES qui viennent vont être marquées, dans la chronique agricole et rurale, par quatre événements majeurs : les élections des présidents de chambre d'agriculture dans chaque département, d'ici à la fin février ; le congrès de la FNSEA (Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles), les 15 et 16 mars à Epinal ; fin mars, la désignation des membres du bureau et du président de l'Assemblée permanente des chambres d'agriculture (APCA), organisme national qui est, parmi d'autres, un interlocuteur privilégié du gouvernement.

A cela s'ajoute la parution, annoncée pour les prochains jours, du décret fixant les modalités de fonctionnement du Fonds de gestion de l'espace rural, doté de 500 millions de francs en 1995, décret pris en application de la loi Pasqua sur l'aménagement du territoire et très attendu par le CNJA (Centre national des jeunes agriculteurs), qui en est l'inspirateur.

Au vu des résultats, encore provisoires – les élections dans les Ardennes, annulées pour cause d'inondations, ont été reportées au 21 février –, du scrutin du 31 janvier pour renouveler les chambres d'agriculture, le monde agricole semble à la fois traversé par la tendance lourde d'un « conservatisme légitimiste » et par une attirance pour le changement.

Le premier enseignement qu'en ont tiré, ensemble, les pouvoirs publics et les organisations professionnelles et syndicales a trait à la mobilisation des électeurs. En dépit d'une baisse continue – voire accélérée, depuis quatre ans – de la population active concernée, les électeurs se sont vivement intéressés au scrutin, puisque le taux de participation (dans le collège des exploitants) a atteint 57,4 %, soit un niveau très voisin du précédent de 1989 (59 %). Dans certains départements comme la Meuse, la Lozère ou l'Oise, il a même dépassé 70 %. A titre de comparaison, les taux de participation aux élections des chambres de commerce ou de métier oscillent entre 20 % et 30 % au mieux.

LA CONFÉDÉRATION PROGRESSE

Ni défaite, ni triomphe : les listes appuyées par les syndicats « officiels » (FNSEA-CNJA) n'ont pas enregistré de revers majeur, sauf en Lozère, en Loire-Atlantique et dans le Finistère. Ici ou là, cependant, des listes dissidentes ou inconnues ont créé la surprise, voire failli mettre en difficulté des leaders nationaux (comme Michel Teyssedou, secrétaire général adjoint de la FNSEA, dans le Cantal), profitant des zizanies d'appareils ou des rancœurs entre les hommes. Dans le collège des exploitants, les listes FNSEA-CNJA ont recueilli 59,8 % des voix contre 64,3 % il y a six ans, ce qui montre un effritement réel, certes, mais limité. Dans plusieurs départements, le vote des représentants des salariés sera déterminant pour désigner le titulaire du fauteuil présidentiel, par exemple dans l'Allier, qui fut longtemps le bastion du communisme rural.

Le plus étonnant, dans le bon score de la Coordination rurale (*Le Monde* du 3 février), qui acquiert désormais des lettres de légitimité, ce n'est pas tant le niveau de ses voix (12 %) que les zones où elle a remporté ses plus nets succès. C'est en effet dans les régions céréalières et de grandes cultures do blé et des oléagineux (Ceotre, Beauce, Vienne, Oise, Seine-et-Marne) qu'elle bouscule la FNSEA. Luc Guyau, président de la fédération, et son équipe (notamment le président de la très puissante association des producteurs de blé, Henri de Benoist) o'auraient-ils donc pas réussi à faire comprendre aux cultivateurs de ces régions que la politique agricole commune avait eu plutôt de bons résultats pour cette catégorie de paysans ?

LAMARTINE, DÉJÀ...

La percée de la Coordination rurale, souvent proche des thèses de Philippe de Villiers (elle obtient 16,7 % eo Vendée, qui est aussi le départemeot de Luc Guyau), voire tentée par une sorte de néo-poujadisme rural, ne doit cependant pas faire oublier que le deuxième syndicat, en oombre de voix, reste la Confédération paysanne, avec 20,1 %. Née en 1987, enfant du mouvement des Paysans-Travailleurs, fortement teiotée de philosophie autogestionnaire, sensible à la défense des petits paysans – mieux à même, selon elle, de « tenir » le territoire et d'occuper l'espace que les *agrimanagers* à l'américaine ou à la néerlandaise –, elle a atteint des scores remarquables dans l'Aveyron (le département du ministre de l'agriculture), les Côtes-d'Armor, le Nord, la Manche, la Haute-Marne, le Puy-de-Dôme, la Haute-Savoie, la Haute-Garonne et, surtout, dans le Finistère et dans les DOM et TOM.

L'élection à la présidence de l'APCA représeute un enjeu majeur, car ce poste est à la fois prestigieux et central. Les chambres sont des relais politiques et des cénacles influents, auprès desquels les gouvernements aiment à tester leurs projets. *« Ce qu'il nous faut*, proclamait déjà Alphonse de Lamartine en 1840 à la Chambre des députés, lors de la discussion d'un projet de loi tendant à instituer des chambres consultatives d'agriculture, *ce n'est pas* une *représentation locale, accidentelle au palitique, c'est un organisme vigilant, centralisé à Paris autour du ministre, représentatif de la grande industrie des ouvriers de la terre...* » Trois personnalités ont, à ce jour, fait savoir ou laissé entendre que la présidence de l'APCA les intéresserait : Jean-Claude Sabin, président de la Fédération des producteurs d'oléagineux et de protéagineux, installé dans le Tarn ; Jean-François Hervieu (Eure), secrétaire général de l'APCA ; et... M. Guyau lui-même.

Jean Puech, ministre de l'agriculture et de la pêche, doit recevoir prochainemeot, en privé, les dirigeants de la FNSEA, du CNJA, de l'APCA ainsi que ceux du Crédit, de la Mutualité et de la Coopération agricoles, pour tirer les leçons du nouveau paysage, issu à la fois des élections professionnelles et de la mise en application de la loi de modernisation que vient de publier le *Journal officiel* (*Le Mande* du 3 février). La délicate question de la représentativité respective des organisations syndicales sera évidemment à l'ordre du jour, le gouvernement actuel (et son soccesseur) ne pouvant ignorer que jusqu'à aujourd'hui la concertation et la cogestion se sont bornées à la seule FNSEA et au seul CNJA, à l'exclusion du Modef, de la Confédératioo ou de la Coordination. Reste à savoir comment, maintenant, l'électorat paysan appréciera les propositions respectives de Jacques Chirac, d'Edouard Balladur ou de Lionel Jospin, pour ne parler que de trois candidats. Dans l'état actuel des données disponibles, on ne peut que se reporter à l'élection présidentielle de 1988. Selon un document de l'Insee (paru en mars 1993), 27 % *des agriculteurs* avaieot alors voté à gauche, 5 % pour les écologistes, 61 % pour la droite et 7 % pour l'extrême droite.

François Grosrichard

De nombreux élus

Très présents an Sénat, où l'on compte plus de dix anciens présidents de chambre départementale d'agriculture, les agriculteurs sont également bien représentés à l'Assemblée nationale, principalement dans les formations de droite. François Guillaume, ancien président de la FNSEA, ministre de l'agriculture dans le gouvernement de la première cohabitation, est aujourd'hui dépnté (RPR) de Meurthe-et-Moselle.

Les élections européennes de juin 1994 ont donné un autre exemple de l'attention prêtée aux représentants de l'agriculture. Christian Jacob, ancien président dn CNJA, a été élu député européen grâce à la place que lui avait réservée le RPR sur la liste menée par Dominique Baudis. Le score élevé obtenu par la liste de Philippe de Villiers a permis à Edouard Des Places, président de la FDSEA de l'Indre, et à Marie-Christine Poisson, membre de la Coordination rurale de l'Essonne, d'entrer an Parlement de Strasbourg.

« A gauche toute ! » dans le Finistère

BREST
de notre correspondant

Pour son premier grand bain électoral, Guillaume Roué, le président sortant de la chambre d'agriculture du Finistère, a essuyé une sévère défaite en n'obtenant que 42,99 % des voix contre 52,45 % à la liste de solidarité paysanne – UDSEA (Union départementale des syndicats agricoles) – menée par René Quéméré. Celle-ci est en progression de dix points par rapport à 1989. Le Modef a obtenu 4,57 % des voix.

Successeur de Jos Le Breton, qui avait donné sa démission, en 1991, pour prendre la présidence de la coopérative agricole de Landerneau, Copagri, M. Roué a mené la liste CDJA-FDSEA. La diminution des inscrits entre les deux élections lui a été préjudiciable, mais son échec s'explique aussi par le rejet d'un système agricole fondé sur le productivisme et le développement des élevages hors sol, particulièrement de porcs, auquel il a été identifié.

Si l'on considère la forte avancée de M. Quéméré dans le Léon légumier, c'est aussi une remise en question du « modèle Gourvennec » qui, au sein du syndicalisme agricole majoritaire dans le Finistère, reste la référence. Alexis Gourvennec, ancien dirigeant turbulent du syndicalisme agricole breton dans les années 60 et aujourd'hui président, entre autres, de la compagnie de navigation Brittany Ferries, incarne la mutation de l'agriculture dans ce département. Devenue industrielle, rattachée à un réseau de coopératives modernes, l'exploitation, telle qu'il l'a encouragée, n'a plus rien à voir avec la petite propriété d'autrefois. Les producteurs se plaignent, souvent, de dépendre de systèmes de financement et de transformation industrielle dont ils sont, en quelque sorte, les employés davantage que les partenaires.

REFUS DU SCHÉMA LIBÉRAL

L'UDSEA, fondée dans le Finistère en 1984 par des dissidents de la FDSEA, a mené une campagne très active, au contraire, sur le thème de la maîtrise des productions, d'un maintien d'une agriculture de type familial, plus soucieuse de la défense de l'environnement et moins agressive dans ses actions revendicatives. Si ce refus du schéma libéral peut, à ce titre, être considéré comme un coup de barre à gauche, dans les campagnes finistériennes, cela ne signifie pas pour autant que ce soit l'option politique prise par une majorité de chefs d'exploitation.

Gabriel Simon

Le communisme ébranlé dans les Landes

MONT-DE-MARSAN
de notre correspondant

Tout en perdant un siège chez les exploitants et en tombant juste en dessous de la majorité absolue, la coalition FDSEA-CDJA confirme son emprise sur le paysage agricole landais. La FDSEA craignait le Modef (Mouvement de défense des exploitants familiaux) à Moot-de-Marsan. Il est vrai que, jusqu'en 1970, le Modef « tenait » la chambre. Il a toujours disposé de fortes figures dans les Landes, la dernière en date étant celle de Franck Marcadé, conseiller général communiste de Pouillon-en-Chalosse et ancien président national du Modef.

Les polémiques qui oot agité le monde agricole, ces dernières années, de la PAC au GATT, ont souveot mis le Modef, proche du PCF, sur le devant de la scène. Il a aussi pris sa part, face à la lancinante crise du foie gras, à un combat fortement teinté de protectionnisme. Misant sur l'appellation d'origine contrôlée et faisant fi, de ce fait, de l'obtention par Bruxelles d'une IGP (indication géographique protégée) dont la FDSEA et le CDJA font une étape obligée, les hommes du Modef ont beaucoup occupé le terrain.

Ils n'étaient pas seuls, cependant, à adopter une posture protestataire et à tenter d'enfoncer le clou de l'image « honteuse » de cogestionnaires, plaquée sur les syndicats majoritaires. Il y avait aussi la Coordination rurale, jusqu'à ce jour difficile à cerner dans les Landes. Elle ne réussit qu'à moitié sa percée puisque, avec 11 % des voix, ses animateurs, dans ce département, décrochent la lanterne rouge du Sud-Ouest, mais elle prend pied dans le système.

Quant au Modef, pour revenir à lui, il est ébranlé sur ses bases. Il doit constater, impuissant, le vieillissement de son électorat, qui lui donne plus de poids chez les retraités que parmi les actifs. *« Le monde agricole n'est pas adulte, il est soumis. Les perspectives dressées par Luc Guyau* [président de la FNSEA] *m'inquiètent »*, déclare Bernard Laborde, secrétaire général départemental du Modef.

LA VICTOIRE DU « TERRAIN »

Ce recul relatif, le Modef ayant conservé ses quatre sièges, fait se frotter les mains à la FDSEA et à soo jeuoe allié, le CDJA. *« Naus avons un bilan. On a obtenu une base spécifique mais et ramené dans les Landes 170 millians de francs en compensation de prix, ce qui correspond d l'équivalent du remboursement des agriculteurs pour une année au Crédit agricale. A natre meeting précédant l'élection, nous étions sept cents. Quel est le syndicat qui peut en faire autant ? C'est la victoire des militants du terrain ! »*, se réjouit Michel Prugue, qui fut, il y a peu, président national par intérim du CNJA.

La FDSEA se targue d'avoir fait passer le revenu landais de l'avant-dernier au vingt-sixième rang national. Le président de la chambre, Gérard Capes, sera donc réélu le 15 février, cela dans un climat politique qui s'est détendu, ces dernières années, notamment pour ce qui est des relations avec le conseil général que préside Henri Emmanuelli, premier secrétaire du Parti socialiste.

Jean-Claude Felon

Triomphe de la Coordination dans le Calvados

CAEN
de notre correspondant

La FDSEA du Calvados s'est effondrée aux élections du 31 janvier à la chambre d'agriculture. Avec une perte de 25 % de ses suffrages, elle o'a pas résisté aux assauts de la Coordination rurale et de son chef de file, Jean Soulas, qui recueille 58 % des voix, contre 35 % à la liste FDSEA-CDJA.

Secrétaire départemental de la FDSEA jusqu'en 1990, Jean Soulas, un producteur de lait du bocage près de Vire, a vite trouvé les chemins de la dissidence pour dénoncer *« le monopole du syndicat majoritaire, un système autoritaire coupé de la base et une concentration du pouvoir entre quelques mains »*. Contre la réforme de la politique agricole commune et les accords du GATT, Jean Soulas développe alors l'Urdac (Union pour le renouveau de l'agriculture en Calvados), mouvement qui rejoint la Coordination rurale eo novembre 1994.

Après cette percée d'une organisation dont les thèses sont proches de Philippe de Villiers, la succession de Jean Mouchel, ancien conseiller agricole de Jacques Chirac, à la présidence de la chambre d'agriculture du Calvados, est largement ouverte. Le vote des représentants des salariés sera déterminant.

Jean-Jacques Lerosier

Fin des caciques en Lozère

MENDE
de notre correspondant

La FDSEA et le CDJA ont subi, eo Lozère, une défaite retentissante. Le scrutin a passionné les électeurs puisque le taux de participation s'est élevé à 68,6 % dans le collège des chefs d'exploitation. Face à la liste « officielle », réunissant les notables et les caciques du monde agricole lozérien, des jeunes paysans, menant sur le terrain une campagne très active, et dénonçant *« la mainmise du syndicalisme agricole sur les organisations professiannelles, le manque de transparence dans le fonctionnement de la chambre d'agriculture, la politique* du *fait accompli et la concentration des pouvoirs de décision entre les mains d'une poignée d'hommes »*.

Le message a porté, et le résultat est aujourd'hui sans appel : la liste « Demain la Lozère » conduite par Bernard Laurens, cinquante et un ans, président de l'*Uolon Aubrac*, obtient la majorité absolue à la chambre d'agriculture.

On devrait rapidement mesurer toutes les conséquences de ce scrutin. La FNSEA va perdre certains leviers de commande, notamment la présidence de la chambre d'agriculture, détenue depuis douze ans par Anselme Rousset, lui-même ancien dirigeant du syndicalisme agricole lozérien, président de la Safer (Société d'aménagement foncier et d'établissement rural), et ami personnel de Jacques Blanc, président (UDF-PR) du conseil régional Languedoc-Roussillon.

Jean-Marc Gilly

Le guide de vos sorties 3615 LEMONDE

Le premier ministre se présente déjà en candidat du second tour

Devant ses comités de soutien, Edouard Balladur a expliqué que les socialistes sont ses seuls adversaires

Les responsables départementaux des comités de soutien à M. Balladur ont été réunis pour la première fois, mercredi 8 février, à Paris. En présence des dirigeants de toutes les composantes de l'UDF, sauf de ceux des Clubs Perspectives et Réalités, de M. Pasqua et de Mme Veil, le premier ministre s'est présenté en candidat d'union de toute la majorité parlementaire et a expliqué que la priorité est de mettre fin à deux septennats socialistes.

« CERTES, rien n'est gagné... » Heureusement qu'Edouard Balladur est là pour calmer les certitudes de ses partisans. Ils n'ont pas l'ombre d'un doute : le chemin qui va conduire l'hôte de Matignon à l'Elysée est sans aspérités. Pour s'en convaincre, il suffisait de les voir se bousculer, mercredi 8 février, dans ce grand hôtel parisien où le premier ministre candidat réunissait, pour la première fois, les animateurs de ses comités de soutien départementaux.

C'était le dernier endroit à la mode ; celui où il était de bon ton, pour tout responsable de la droite, de se montrer. Les dirigeants de la campagne ne le cachaient pas : s'ils ne sont pas, affirment-ils, en état de communiquer la liste précise des patrons des comités de soutien, ce n'est pas parce qu'ils manquent de volontaires, mais parce qu'ils en ont trop. Les arbitrages, il est vrai, sont particulièrement difficiles à opérer, puisqu'il est impératif que, à tous les niveaux de la campagne de M. Balladur, un UDF voisine avec un RPR.

L'union, voilà bien le maître mot de cette campagne. La tribune de cette première réunion était composée en conséquence. Y figuraient, bien entendu, le porte-parole du candidat, Nicolas Sarkozy, son directeur de campagne, Nicolas Bazire, mais aussi, par ordre de prise de parole : Philippe Mestre, ministre des anciens combattants et représentant des Adhérents directs de l'UDF ; André Santini, secrétaire général du Parti social-démocrate ; André Rossinot, président du Parti radical ; François Bayrou, président du CDS ; François Léotard, président d'honneur du PR ; Charles Pasqua et Simone Veil. En clair, un homme qui a quelque titre à parler au nom des néogaullistes et le responsable de chacune des composantes de l'UDF, à l'exception du dernier carré giscardien des Clubs Perspectives et Réalités.

VASTE RASSEMBLEMENT

Chacun était dans son rôle, et c'est le ministre de la défense qui s'est adressé aux derniers membres de la confédération libérale non « balladurisés ». *« Je ne comprends pas que l'on continue à user du sigle UDF pour dire le contraire de ce que ses composantes ont décidé démocratiquement »*, a dit M. Léotard. Le ministre de l'intérieur a expliqué ensuite que, pour sortir de deux septennats socialistes, un *« bouleversement, c'est-à-dire une autre majorité parlementaire »*, c'est pas utile. Ironique, il a même ajouté : *« Un candidat d'union, indépendant des partis de surcroît, jouissant de la confiance des Français et, en plus, qui se présente pour la première fois, ça fait beaucoup pour un seul homme. En France, paraît-il, la place de président se réserve longtemps, très longtemps à l'avance... »*

M. Léotard l'a souligné, l'objectif est *« d'en finir avec le socialisme »*, et, *« ou lendemain des élections, nous aurons besoin de tout le monde »*, a-t-il ajouté. Ce discours-là est en phase parfaite avec celui de M. Balladur. Comme s'il livrait déjà le combat du second tour, le candidat se contente de quelques petites piques à l'égard de Jacques Chirac *(« Le problème ne devrait pas se situer à l'intérieur de la majorité »)*, pour réserver toutes ses critiques aux socialistes : *« Il faut rompre avec deux septennats socialistes, et je ne pense pas que s'ollier avec eux serait le meilleur moyen de parvenir à ce but... »*

Pour que tout soit clair, dans les premiers documents distribués aux responsables de ses comités de soutien figure, outre le *« bilan 1993-1995 »*, un *« bilan de la gauche au pouvoir »*, dont les têtes de chapitre sont on ne peut plus révélatrices : *« Les années du chômage »*, *« Une France de plus en plus inégale »*, *« La protection sociale menacée »*, *« La vague montante de l'insécurité »*, *« La justice en crise »*, *« L'immigration mal contrôlée »*, etc.

Le programme de M. Balladur oe sera connu que le 13 février, mais le candidat a prévenu qu'il ne sera pas le *« fruit d'un compromis »* – même s'il doit être, aussi, le résultat de discussions avec l'ensemble de ceux qui le soutiennent – et qu'un des points essentiels en sera sa *« méthode »*. *« Le temps passé à convaincre les Français n'est pas du temps perdu, mais du temps gagné »*, a-t-il dit, et c'est *« la seule méthode démocratique, la seule méthode moderne »*. *« La modernité, ce n'est pas l'autoritarisme brutal »*, a-t-il précisé.

Toutefois, alors que M. Léotard, en reprenant le slogan de cette campagne, avait assuré que *« croire en la France n'est en rien opposable à croire en l'Europe »*, le candidat lui-même s'est montré moins catégorique sur ce sujet. *« Croire en la France*, a dit M. Balladur, *cela ne veut pas dire croire en la France seule. La France sera d'autant plus forte qu'elle fera partie d'une Europe dont elle sera un des moteurs. »*

La difficulté de M. Balladur est, en fait, dans sa force elle-même. Le rassemblement derrière lui est vaste. Il ne lui faut donc rien dire qui puisse déplaire à l'un ou à l'autre de ses supporteurs. Il se flatte que *« pour la première fois depuis 1969 se réalise, dès le premier tour, une si large union des forces politiques composant la majorité »*, mais il ajoute qu'il faut *« respecter l'ensemble de nos concitoyens, pour ne pas insulter l'avenir »*, puisqu'il souhaite même bénéficier du vote des *« socialistes déçus »*.

Or il n'est pas seul à mener campagne : une partie de ses adversaires lui contestent le qualificatif de candidat d'union ; les autres sont bien décidés à mettre l'accent sur ce qui divise ses soutiens. C'est la règle du premier tour. Or M. Balladur devra le surmonter avant d'arriver au second...

Thierry Brêhier

Alain Marleix, « un homme de Charles »

PAS PLUS TARD que mercredi 8 février, Alain Marleix a dîné, avec quelques élus, au ministère de l'intérieur. La place Beauvau et son locataire, Charles Pasqua, sont deux passages obligés dans le parcours de M Marleix. Dans l'après-midi, ce député RPR, le mieux élu de France métropolitaine en 1993, avait participé à l'organisation du rassemblement des élus de la majorité favorables à la candidature présidentielle d'Edouard Balladur. M. Marleix est responsable national des comités de soutien départementaux du premier ministre-candidat.

PORTRAIT

En 1988, il était directeur adjoint de la campagne de Jacques Chirac et secrétaire général de ses comités de soutien. Il disait alors : *« Les militants vibrent pour Chirac. »* D'une élection à l'autre, M. Marleix a suivi le sillage de son mentor, M. Pasqua. Ce parcours ne lui vaut pas que des compliments de la part des chiraquiens, qui ne s'étaient jamais plaints de ses services, ni de ses activités précédentes. Les plus aimables le présentent comme *« un homme de système »* et *« un apparatchik »*, autant de qualificatifs qu'il reprend à son compte en se définissant lui-même comme un *« bébé Pasqua »*. Les autres lui reprochent des convictions changeantes et des ambitions étriquées.

Conscient de la critique sous laquelle il peut tomber, M. Marleix confie qu'il *« aime beaucoup Chirac depuis vingt-cinq ans »*, que *« ça ne va pas changer »*, mais qu'il est *« très lié à Pasqua »* et qu'il a fait un *« choix politique »*. Cet *« homme de Charles »*, comme le définissent ses détracteurs, pour signifier que les réseaux et les arrangements ne lui sont pas étrangers, fut un éphémère journaliste. *« Ma carrière n'a pas été très brillante »*, admet M. Marleix, qui n'a pas laissé le souvenir d'études achevées à l'Ecole supérieure de journalisme de Paris en 1967, année de son engagement dans le gaullisme. L'année suivante, il ne pouvait être ailleurs que sur les Champs-Elysées, le 30 mai, avec plusieurs milliers d'autres, pour la *« défense de la République »*, sous l'égide des comités du même nom, dont le chef était M. Pasqua.

Tout naturellement, après quelques collaborations au quotidien L'Aurore, M. Marleix entre dans l'appareil gaulliste pour travailler à La Nation, l'organe officiel du mouvement, dont il devient chef du service de politique intérieure à vingt-deux ans. Il est né le 2 janvier 1946 à Paris. A trente ans, et pour dix ans, il renoue avec ses racines familiales auvergnates en devenant chargé de mission du RPR dans la région de ses origines. Deux fois député européen, sur la liste de Simone Veil en 1984 et sur celle de Valéry Giscard d'Estaing en 1989, spécialiste des fédérations de son parti, M. Marleix survole parfaitement la carte électorale du pays, dont il a eu à connaître lors de son passage au cabinet de M. Pasqua de 1986 à 1988.

Conseiller général du canton de Massiac depuis septembre 1988, réélu au premier tour (87,5 % des voix) en mars 1994, c'est de son mandat national qu'il est *« le plus fier »*. En raison, certainement, de son score quasi soviétique – il a obtenu 64,91 % des suffrages exprimés au premier tour en mars 1993 – mais aussi, sans doute, parce que la seconde circonscription du Cantal (arrondissements de Saint-Flour et de Mauriac) fut celle de Georges Pompidou.

Olivier Biffaud

M. Balladur et M. Chirac célèbrent le 50e anniversaire de la CGPME

La confédération ne soutient pas de candidat

JEUDI 9 FÉVRIER, la Confédération générale des petites et moyennes entreprises (CGPME) célèbre, à la Sorbonne, le cinquantième anniversaire de sa fondation. En vedettes américaines, Alain Madelin, ministre des entreprises, et Dominique Strauss-Kahn, ancien ministre socialiste de l'industrie, devraient débattre de l'*« avenir des PME »* en début d'après-midi. Vers 17 heures, on attend un discours du premier ministre. A 19 heures, une réception à l'hôtel de ville de Paris devrait permettre à Jacques Chirac, autre candidat à la présidence de la République, de dire son attachement pour les petites et moyennes entreprises.

Selon certaines définitions, une PME est une entreprise qui emploie jusqu'à cinq cents salariés. Selon d'autres, pour mériter cette appellation, elle ne doit pas réaliser plus de 200 millions de francs de chiffre d'affaires. Toujours est-il que la CGPME entend parler au nom du million et demi d'entreprises de ce type venues de l'industrie, du commerce et des services. Léon Gingembre, cogérant d'une entreprise d'aiguilles et d'épingles de sûreté et fondateur de la Confédération, qu'il anima jusqu'en 1978, avait dès 1944 formulé sa propre définition : le patron d'une PME, *« c'est celui qui engage dans son entreprise tout son avoir financier ; celui qui y exerce des fonctions réelles et uniques de responsabilité et de gestion ; celui qui met en jeu son savoir et, en cas d'échec, son honneur »*. Et il opposait deux patronats : *« Le patronat de gestion dépend de puissances qui le dominent et l'utilisent. Le patronat réel ne dépend que de lui-même. Il vit et meurt le plus souvent avec les entreprises qu'il crée de ses mains. »*

Dans ces conditions, faut-il s'étonner que la CGPME, présidée par Léon Gingembre, puis par René Bernasconi, de 1978 à 1990, ait cherché à faire entendre la différence des petits patrons *« réels »* ? Bien sûr, et comme le CNPF, qu'elle jalouse, elle a toujours exigé que soient desserrés les carcans des procédures sociales qui paralysent l'entrepreneur dynamique ou la fiscalité qui l'étrangle. Mais elle a su récupérer, au fil des ans, les jacqueries commerçantes inspirées par un Pierre Poujade ou un Gérard Nicoud, ce qui n'est pas allé sans quelques philippiques contre la grande distribution et contre les banques.

Lucien Rebuffel, soixante-huit ans, gérant de supérettes, qui préside la CGPME depuis 1990, n'a pas dévié de la route tracée. S'il qualifiait en 1991 de *« complet, enthousiaste, résolu »* le plan PME du premier ministre de l'époque, Edith Cresson, il saluait deux ans plus tard l'arrivée au pouvoir d'un *« véritable gouvernement de salut public »* conduit par Edouard Balladur et il fustigeait les *« petits jeux politiciens »* qui *« ont conduit la France dans l'état où elle se trouve »*.

VERBE PLÉBÉIEN

En 1993, peu avant les élections législatives, la CGPME publiait un *« manifeste pour un libéralisme tempéré »* où l'on pouvait lire : *« Nous voulons, comme aux USA, qu'une fraction des marchés publics revienne directement aux PME et aux PMI. »*

Pour le cinquantenaire de leur Confédération, ses responsables ont décidé de remiser provisoirement le verbe plébéien et de faire bon accueil aux ministres. Ils auraient pu souffler les bougies dès octobre 1994, mais anniversaire de l'acte de naissance de la CGPME, ou bien en novembre, mois anniversaire du dépôt de ses statuts. Ils ont même préféré laisser passer le 9 janvier, date anniversaire de l'assemblée constitutive, afin de se rapprocher de l'élection présidentielle, dont la proximité leur garantissait un maximum de visiteurs de marque. Lucien Rebuffel, qui siège comme élu RPR au Conseil de Paris et au conseil régional d'Ile-de-France a précisé, dans un communiqué, qu'il ne prendrait le parti de personne dans les joutes électorales. Ni pour M. Balladur ni pour M. Chirac.

Alain Faujas

Le CSA surveille les propos du premier ministre

QUAND ÉDOUARD BALLADUR s'exprime à la radio ou à la télévision, ses propos doivent-ils être considérés comme relevant nécessairement de sa campagne électorale pour l'élection présidentielle ? Doivent-ils être décomptés comme tels pour ne pas désavantager ses adversaires politiques ? Sur cette sempiternelle question des temps de parole des hommes politiques en fonctions, le Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) est intervenu, mercredi 8 février, pour la première fois depuis qu'il est présidé par Hervé Bourges.

Une précédente recommandation, publiée au *Journal officiel* en octobre 1994, demandait qu'un *« souci constant d'équilibre »* s'applique à *« l'ensemble des interventions des candidats et des interventions de soutien à leur candidature »*. Ce texte flou ne disait rien sur le caractère *« lié »* ou *« non lié »* des déclarations des candidats à l'élection. D'où une multitude d'interrogations angoissées au sein des radios et des chaînes de télévision.

Pour éviter que le Conseil d'Etat, devant lequel ses décisions peuvent toujours être contestées, n'empiète sur ses prérogatives, le CSA a éprouvé le besoin de trancher cette difficile question de *« l'actualité liée et non liée à l'élection présidentielle »*. Dans le communiqué qu'il a rendu public mercredi, il indique que *« les déclarations faites par les candidats à l'élection présidentielle sont considérées comme des communications électorales »*, mais – c'est une nouveauté – que *« les déclarations faites par des personnes investies de fonctions publiques, au titre de ces fonctions, ne constituent pas des actes de communication électorale »*.

En clair, quand Edouard Balladur s'exprime sur le cinquantenaire d'Auschwitz ou sur la situation en Algérie, ses propos peuvent être considérés comme dégagés de toute visée électorale.

GARDE-FOU

En revanche, si le premier ministre éprouve le besoin de faire le bilan de son action sur la question algérienne, un adversaire pourra à bon droit le taxer de propos électoraux. Le CSA ajoute que *« les propos qui, tout en étant tenus dans le cadre de fonctions officielles, servent à dresser un bilan de l'action passée, à délivrer un message à caractère électoral ou à exposer les éléments d'un programme doivent être décomptés au titre des temps d'intervention liés à la campagne présidentielle »*.

Le conseil affirme qu'il *« veillera au strict respect de cette ligne de partage »*. Pour accroître véritablement la *« transparence »*, il *« estime souhaitable que la couverture médiatique dont bénéficie chaque candidat puisse être appréciée dans sa totalité »*. *« C'est pourquoi*, conclut-il, *les tableaux récapitulatifs publiés par le conseil feront apparaître, outre les temps d'intervention liés à la campagne présidentielle, les interventions relatives aux fonctions officielles exercées par le candidat. »*

Ainsi, pour éviter qu'un premier ministre-candidat ne mène une campagne électorale « décalée », en multipliant les propos généraux sur la situation du pays, sur la politique étrangère ou sur... la météo, le CSA a prévu un petit garde-fou et se réserve le droit d'agir. Comment ? Le communiqué ne le dit pas.

Yves Mamou

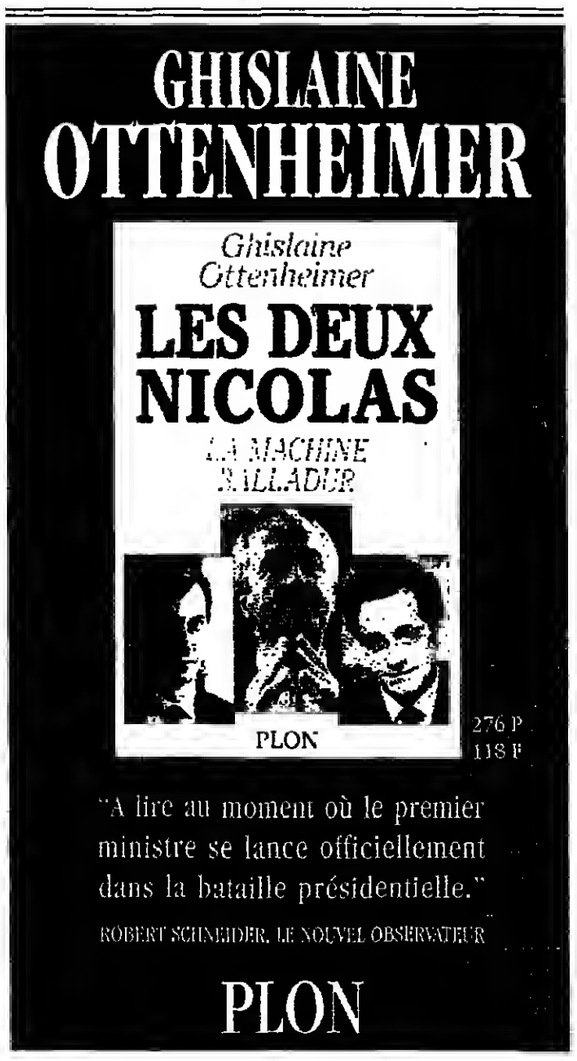

Le « pantouflage » sera réglementé par un décret

ANDRÉ ROSSINOT, MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE, a présenté au conseil des ministres, mercredi 8 février, un décret sur le « pantouflage » qui va permettre d'appliquer la loi du 28 juin 1994 qui codifie, de manière plus rigoureuse, les procédures de nomination au tour extérieur, et les départs dans le secteur privé. Le décret fixe les modalités selon lesquelles les trois commissions instituées par la loi, au sein des trois fonctions publiques (Etat, hospitalière, territoriale) seront consultées afin de veiller à ce qu'un fonctionnaire sollicitant l'autorisation de démissionner, ou d'être mis en disponibilité, n'ait pas l'intention d'exercer une activité dans une entreprise sur laquelle il aurait, au cours des cinq années précédentes, exercé un contrôle, ou avec laquelle il aurait conclu des marchés.
Tout fonctionnaire souhaitant exercer une activité privée, libérale ou salariée, devra adresser une demande à son supérieur hiérarchique. Dans les quinze jours, le ministère de tutelle déposera un dossier auprès de la commission concernée, dont la saisine est obligatoire, qui disposera d'un mois pour émettre un avis. Le ministère décidera alors de donner ou non son feu vert.

Un toilettage des droits de succession

EDOUARD BALLADUR A PROMIS qu'en cas de victoire à l'élection présidentielle, il mettrait en chantier une réforme de la fiscalité des droits de mutation, en faveur notamment des plus petites successions. Le sujet lui tient visiblement à cœur. Le gouvernement, qui souhaite dès à présent engager un premier toilettage de ce prélèvement, a examiné au conseil des ministres du 8 février, un projet de loi modifiant la réglementation actuelle. Le texte comprend des dispositions destinées à simplifier et à accélérer l'ouverture des procédures de transmissions. De plus, il garantit des droits élargis au conjoint survivant. Actuellement, en présence de descendants et en l'absence de meilleures dispositions testamentaires, le conjoint survivant n'est assuré que de l'usufruit du quart de la succession. Selon ce projet il pourrait obtenir soit l'usufruit de la totalité de la succession, soit le bénéfice du quart de la succession en pleine propriété.

DÉPÊCHES

■ **SOCIAL : André Rossinot, ministre de la fonction publique,** a présenté au conseil des ministres, mercredi 8 février, un décret qui revalorise de 1,2 % le traitement indiciaire des fonctionnaires de l'Etat, des hôpitaux et des collectivités locales, à compter du 1er mars 1995. Cette majoration est conforme à l'accord salarial signé le 9 novembre 1993 par le ministre et cinq organisations syndicales (FEN, CFDT, Autonomes, CFTC, CGC), pour les années 1994 et 1995. En 1994, la valeur du point avait été relevée de 0,7 % le 1er janvier, de 0,5 % le 1er août et de 1,1 % le 1er décembre.

■ **ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE : Bernard de Froment,** député de la Creuse, qui figurait dans les listes de soutien de Jacques Chirac et d'Edouard Balladur à l'élection présidentielle (*Le Monde* du 31 janvier) a finalement opté, mardi 7 février, pour le premier ministre-candidat. Maurice Lombard, sénateur (RPR) de Côte-d'Or, dont le nom apparaissait dans la liste favorable à M. Balladur, nous indique qu'il ne fait partie d'aucun comité de soutien.

■ **POLÉMIQUE. François Grosdidier (RPR),** député de la Moselle et proche de Jacques Chirac, a critiqué dans un communiqué la réunion par Edouard Balladur de préfets et de sous-préfets pour promouvoir, selon lui, la politique du gouvernement en matière d'aménagement du territoire (*Le Monde* du 9 février). *« Faute de militants, il réquisitionne les hauts fonctionnaires d'Etat »*, s'indigne M. Grosdidier, qui estime que *« les opérations payés par l'argent public devraient être imputées aux dépenses électorales du candidat Edouard Balladur »*.

SERVICE DE L'URBANISME DE L'ENVIRONNEMENT ET DU LOGEMENT — RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

BUREAU DE L'URBANISME — PRÉFECTURE DES YVELINES

Communes d'ELANCOURT, JOUARS-PONTCHARTRAIN, LE TREMBLAY-SUR-MAULDRE, BAZOCHES-SUR-GUYONNE, MAREIL-LE-GUYON, MÈRE, VICQ, AUTEUIL-LE-ROI, SAULX-MARCHAIS.

Projet de poste 400/225 KV BAGOT, de ligne 225 KV Bagot/Elancourt et raccordements.

AVIS DE PROLONGATION D'ENQUÊTE

Par décision en date du 28 janvier 1995, la commission d'enquête a décidé de prolonger de quinze jours, soit jusqu'au 1er mars 1995 inclus, l'enquête publique préalable à :

– **la déclaration d'utilité publique :**

- des travaux de raccordement de la ligne à 2 circuits 400 KV Mézerolles/Villejust au poste Bagot.
- de la création de la ligne à 2 circuits 225 KV Bagot-Elancourt,
- des travaux de modification de la ligne à 400 KV Mézerolles/Villejust entre le Poste Bagot et le nord de la commune de MÈRE,
- des travaux de modification des lignes 225 KV Mézerolles/Elancourt et 63/90 KV Porcheville/Plaisir/Elancourt aux abords des postes Bagot et Elancourt,
- des travaux de réalisation du poste 400/225 KV Bagot.

– **la mise en compatibilité des POS de :**

- ÉLANCOURT,
- JOUARS-PONTCHARTRAIN
- LE TREMBLAY-SUR-MAULDRE
- MAREIL-LE-GUYON
- MÈRE
- VICQ
- AUTEUIL-LE-ROI
- SAULX-MARCHAIS,

ouverte par arrêté préfectoral du 21 décembre 1994.

Cette enquête est prolongée dans les mêmes lieux et selon les mêmes modalités que celles indiquées aux articles 3 et 4 de l'arrêté susvisé.

Une copie du rapport et des conclusions de la commission d'enquête sera déposée à la sous-préfecture de RAMBOUILLET, ainsi que dans les communes concernées.

Par ailleurs, les personnes intéressées pourront obtenir communication du rapport et des conclusions en s'adressant à

Monsieur le préfet des Yvelines,

S.U.E.I, bureau de l'urbanisme

1, avenue de l'Europe, 78010 VERSAILLES CEDEX.

Quatre organisations réclament des réformes structurelles de la Sécurité sociale

La CFDT, la FEN, la FSU et la Mutualité française se sont réunies à Paris

Après FO et la CGT, la CFDT, associée à la FEN, à la FSU et à la Mutualité française, a réuni mille cinq cents militants, mercredi 8 février, à Paris. Ces quatre dernières organisations demandent des réformes structurelles de la Sécurité sociale dont le déficit cumulé 1994-1995 devrait être de 105 milliards de francs.

DERNIÈRE ORGANISATION syndicale à s'exprimer sur la Sécurité sociale, la CFDT avait décidé de le faire, mercredi 8 février, dans le cadre d'une journée d'information et de sensibilisation. Ni sur le mode du rassemblement, comme FO avec son meeting à Bercy le 29 janvier, ni sur le mode militant, comme la CGT avec les manifestations organisées à Paris et en province le 4 février, mais plutôt sur le mode pédagogique. Des distributions de tracts étaient prévues sur les lieux de travail, ainsi que des meetings régionaux.

A Paris, la réunion à la Mutualité a rassemblé quelque mille cinq cents militants de la CFDT, de la FEN, de la FSU, de la Fédération nationale de la mutualité française (FNMF) et d' autres organisations membres du « groupe des dix ».

Ce froat inédit qui rassemble des syndicats, des mutuelles et des associations s'est retrouvé autour d'un même constat, et pour s'orienter vers les mêmes solutions. D'accord pour considérer que la protection sociale est en crise et pour en dénoncer les dysfonctionnements, ils sont aussi d'accord pour s'engager sur la voie des réformes.

Sans *« réformes structurelles »* fondées sur *« le principe de la solidarité nationale »*, la Sécurité sociale va au-devant de grands déboires. *« Sur ces questions, et plus que sur aucune autre, le silence, le non-dit, les « yako » sont mortels »*, a expliqué Nicole Notat, jetant au passage une pierre dans le jardin de Force ouvrière, partisan déclaré d'un statu quo.

UN PÔLE RÉFORMISTE

Avec ses nouveaux alliés, la centrale de Mme Notat se retrouve à la tête d'un pôle réformiste. Selon les propositions présentées par Jean-Marie Spaeth, secrétaire national, en décembre 1994, la CFDT s'est prononcée pour un prélèvement sur la valeur ajoutée des entreprises et pour un élargissement de l'assiette de la contribution sociale généralisée (CSG), afin de résorber le déficit de la Sécurité sociale.

Seule centrale syndicale favorable au principe de la CSG – FO et la CGT demandant sa suppression pure et simple –, la CFDT plaide néanmoins pour qu'elle devienne une *« cotisation »* déductible de l'impôt sur le revenu et qu'elle serve à financer l'assurance-maladie.

La CFDT opère une distinction entre deux catégories de régimes sociaux qui relèvent de deux logiques distinctes. L'assurance-vieillesse et l'assurance-chômage, qui sont soit le prolongement soit la substitution d'un salaire, devraient reposer sur des cotisations sociales assises sur les salaires. Les allocations familiales et l'assurance-maladie, qui relèvent de la solidarité nationale, devraient s'appuyer sur un prélèvement qui concernerait l'ensemble des revenus.

Face aux positions défensives de FO et de la CGT, et à l'approche de l'élection présidentielle qui donne une acuité plus vive aux enjeux sur la protection sociale, les propositions de la CFDT pourraient rencontrer un écho favorable.

Avec un déficit cumulé du régime général de la Sécurité sociale qui risque d'atteindre 105 milliards de francs pour 1994-1995, toutes les confédérations savent que le prochain président de la République ne pourra pas éviter de traiter ce dossier, de plus en plus explosif au fur et à mesure que son règlement est reporté.

Alain Beuve-Méry

L'INSEE prévoit une hausse spectaculaire des investissements des entreprises

LA REPRISE pourrait être encore plus forte que prévu. C'est du moins ce que laisse présager la dernière enquête de l'INSEE sur les investissements dans l'industrie : après quatre années consécutives de baisse, les dépenses en capital vont vraisemblablement enregistrer une hausse spectaculaire en 1995, preuve que le moteur de l'économie commence à tourner à plein régime.

Les conjoncturistes accordent toujours une attention particulière aux résultats de cette enquête. L'art de la prévision, en économie, est toujours périlleux, mais il existe quelques « indicateurs avancés » qui augurent de l'activité future. Celui de l'investissement industriel est particulièrement fiable, car, à échéance d'un an, les chefs d'entreprise savent assez précisément

Les chefs d'entreprise ont manqué non pas de moyens financiers mais de clients.

les dépenses effectives qu'ils vont engager pour renouveler ou augmenter leurs capacités de production.

L'enquête de janvier, dont les résultats ont été publiés jeudi 9 février, confirme un véritable retournement de tendance. Avec le ralentissement progressif de l'activité, puis la récession, l'investissement industriel français s'était en effet effondré au cours de ces dernières années. Il a reculé (en volume) de 6,8 % en 1991, puis de 11,1 % en 1992, de 13,4 % en 1993 et encore de 5 % à 6 % en 1994.

Il faut bien en comprendre les raisons, car celles-ci expliquent aussi le mécanisme de la reprise actuelle : durant toute cette période, si les chefs d'entreprise ont cessé d'investir, c'est qu'ils manquaient non pas de fonds propres pour le faire, mais de clients pour acheter leurs produits. Malgré la crise, le taux d'autofinancement des entreprises a ainsi atteint des niveaux historiques, oscillant entre 120 % et 130 %. Les experts savaient que lorsque la reprise se manifesterait les chefs d'entreprise disposeraient de moyens financiers considérables pour renouveler leurs machines. On s'attendait donc à ce que l'investissement ait, à un moment ou à un autre, une sorte d'effet « turbo » sur la croissance.

C'est ce que l'INSEE semble maintenant entrapercevoir. Lors de l'enquête précédente, en octobre 1994, l'INSEE estimait que la hausse de l'investissement pourrait atteindre 9 % en valeur en 1995, et sans doute autour de 7 % en volume. En réalité, la hausse pourrait même être encore plus forte. L'enquête de janvier évoque en effet, maintenant, une progression de 14 % en valeur, soit – même si l'INSEE ne le précise pas – une progression de près de 12 % en volume.

Cette révision à la hausse atteste donc que, au moins aux yeux des chefs d'entreprise, la conjoncture ne cesse de se redresser. Mieux, cette envolée bénéficierait à tous les secteurs, et pas seulement à celui de l'automobile.

Laurent Mauduit

Les grands projets d'urbanisme dans le 14e arrondissement de Paris provoquent des remous

Les riverains redoutent un afflux de population dans un quartier préservé

AU MOINS SIX ANNÉES de travaux, entre trois et quatre mille habitants supplémentaires : la population du sud du quatorzième arrondissement parisien a quelques raisons de s'émouvoir des projets urbanistiques prévus aux alentours du parc Montsouris.

Réunies, mardi 7 février, huit associations ont appelé les habitants à profiter de l'enquête publique, du 13 février au 7 avril, pour faire connaître leur opposition au projet de la zone d'aménagement concertée (ZAC) Alésia-Montsouris, prévue sur un des derniers grands terrains libres de la capitale. Alors que la campagne pour les élections municipales s'est ouverte à Paris sur la question du logement, ce cas illustre bien les réactions des riverains et l'embarras des élus lorsqu'ils sont directement confrontés à une grande opération d'aménagement.

Celle-ci fait suite au protocole signé le 17 mars 1994 par Edouard Balladur et Jacques Chirac, quand l'entente régnait encore entre les deux hommes. L'Etat avait offert à la ville la possibilité d'utiliser vingt et un hectares de terrains appartenant à des établissements publics, afin qu'elle y construise des logements. C'est ainsi qu'ont été libérés dans le quatorzième arrondissement les six hectares bordés par les avenues Reille, René-Coty et la rue d'Alésia, qui appartiennent au Syndicat des transports parisiens.

DEUX PARTIES INFRANCHISSABLES

Cet espace déchaînait depuis longtemps les convoitises des aménageurs. En 1985, sous la pression des riverains notamment, la RATP avait dû abandonner son projet d'y installer des ateliers de peinture pour ses wagons, mais elle n'avait pas renoncé à y réaliser une grande opération immobilière.

Pourtant, ce terrain pentu comporte deux spécificités qui compliquent son aménagement. Il descend vers les rues voisines et le RER le sépare en deux parties infranchissables. Le projet imaginé par les architectes et les urbanistes de la Ville et adopté, le 12 décembre 1994, par le conseil de Paris, vise à créer deux quartiers adossés à la voie ferrée. L'un serait tourné vers l'avenue René-Coty, l'autre – dans lequel serait créée une nouvelle artère – s'ouvrirait vers le treizième arrondissement.

Sur les mille appartements prévus, près de la moitié devrait être des logements sociaux ; le reste se divise en programmes intermédiaires et libres. Une école polyvalente de douze classes et un gymnase, ainsi que deux terrasses plantées et un square avec aire de jeux sont prévus. Douze mille mètres carrés devraient être réservés à des activités commerciales et à des bureaux. L'aménagement de ce terrain et les travaux de voirie, confiés à la Société d'aménagement Denfert-Montsouris (SADM), filiale de la RATP, devraient coûter 658 millions de francs. Pour la Ville, la facture est estimée à 152,1 millions.

« C'est comme si on installait une petite ville sur la place de la Concorde », protestent les associations qui contestent le projet, et notamment l'afflux de population dans cet arrondissement de 140 000 habitants. Jusqu'ici, ces quartiers ont été relativement protégés. Dans le bas de la verdoyante avenue René-Coty, aux alentours du parc Montsouris et des Réservoirs de la Vanne, se nichent des villas plutôt cossues. Habitués à leur tranquillité, les habitants s'inquiètent de l'arrivée de plusieurs milliers de voisins dans des immeubles de trois à neuf étages. Le nombre d'habitants attendus est un des points de la polémique entre les aménageurs et les responsables des associations, qui s'inquiètent d'une densification excessive.

LES ÉLUS EMBARRASSÉS

Les associations protestent aussi contre le manque d'équipements publics, réclament crèches et bureau de poste. Mais, surtout, elles s'inquiètent des nuisances en tous genres, des risques d'embouteillages et de la mauvaise desserte par les transports en commun. La RATP a écarté l'idée de créer une station de métro entre Denfert-Rochereau et Cité universitaire. La lenteur du bus 62 qui emprunte la rue d'Alésia est un autre point noir. Les aménageurs ont obtenu la création d'une ligne de bus, numéro 88, qui irait de la Cité universitaire au secteur Citroën-Cévennes en passant par Denfert-Rocherean et Montparnasse.

« On nous fait l'urbanisme des années 60, avec un train qui passe au milieu. Cela ne permettra pas l'intégration de l'ensemble au reste du quartier », affirment les associations qui ont décidé de préparer un contre-projet qui consiste à réaliser des passages sous la voie du RER, afin de relier les deux parties du terrain dans un seul quartier.

Ces débats embarrassent les élus. Siégeant au conseil de Paris depuis 1971, le maire, Lionel Assouad (RPR), vit cette situation *« avec passion, mais dans la difficulté »*. Favorable au projet, il ajoute : *« Je ne veux pas qu'on bétonne ce quartier. »* La concertation ? Il rappelle les réunions organisées en juin et en octobre ainsi que l'exposition qui s'est tenue à la mairie pour présenter le projet. Il espère que l'enquête publique permettra de revoir certains points, notamment sa densité.

Quant aux socialistes, qui ont mis le logement social dans leur plate-forme électorale, ils peuvent difficilement s'opposer de front à l'opération. Il y aura trop de bureaux, selon eux. *« Ces mètres carrés pourraient être affectés à des équipements publics, des locaux associatifs, ateliers d'artistes, espaces verts... »*, dit Pierre Castagnou, conseiller PS.

Une chose est sûre : le temps que l'enquête publique se déroule et que le commissaire enquêteur rende son rapport, le dossier de la ZAC Montsouris se retrouvera sur le bureau du prochain maire de Paris.

Françoise Chirot

D'autres transformations

La ZAC Montsouris n'est pas la seule transformation que va subir le quatorzième arrondissement. Place Denfert-Rochereau, au coin du boulevard Saint-Jacques, sur les terrains de la RATP, deux immeubles avec des bureaux et une centaine de logements devraient être construits ; du côté de la rue d'Alésia, le centre hospitalier Sainte-Anne veut édifier des logements pour l'hébergement des médecins et du personnel infirmier ; enfin, dans le bas du parc Montsouris, l'ancien hôpital universitaire, maintenant géré par la Mutualité de la fonction publique, sera agrandi, et l'Institut national des langues et civilisations orientales projette la construction d'une dizaine d'immeubles, à propos desquels le maire du quatorzième arrondissement a fait connaître son opposition.

L'INSEE prévoit une hausse spectaculaire des investissements des entreprises

VIENT DE PARAÎTRE

• LE SYSTÈME FINANCIER ÉBRANLÉ PAR LA CRISE MEXICAINE — Pages 6 et 7

Qui contrôlera la cyber-économie ?

LE MONDE diplomatique

MISÈRE DES MÉDIAS EN FRANCE

Un journalisme de révérence

Pacte pour l'Algérie

Par IGNACIO RAMONET

Par SERGE HALIMI

LE BOULEVERSEMENT DU MONDE

FÉVRIER 1995

CE MOIS-CI DANS « LE MONDE DIPLOMATIQUE » :

ÉTATS-UNIS
Regards sur l'apartheid américain (*Douglas Massey*).

AMÉRIQUE LATINE
Tempête sur le Mexique et le système financier international (*Francis Pisani, James Petras, Todd Cavaluzzi*).

FRANCE
Feu sur la protection sociale ! (*Jean Massé, Jean-Claude Lamoureux*).

RUSSIE
Guerre en Tchétchénie, crise de l'identité nationale et nouveaux réseaux de télévision (*Bernard Frederick, Kristian Feigelson*).

ITALIE
La droite incapable de gouverner (*Guido Moltedo*).

PROCHE-ORIENT
Impasse des négociations entre Israël et l'OLP (*Amira Hass, Sophie Nick*).

Également au sommaire

● CHILI : Les dividendes du libéralisme. ● AFRIQUE DU SUD : Difficile transition démocratique. ● COMMERCE MONDIAL : Le libre-échange au service des plus forts. ● CAMBODGE : Un pays ravagé par l'incurie. ● MAGHREB : La résistible avancée du désert. ● COMMUNICATION : Platitudes du discours balladurien.

EN VENTE CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX 20 F

AFFAIRES Dans un arrêt rendu mercredi 8 février, la chambre d'accusation de la cour d'appel de Paris, présidée par Claudine Garnier, a annulé les écoutes des conversations téléphoniques entre le conseiller général RPR des Hauts-de-Seine, Didier Schuller, et le beau-père du juge Halphen, Jean-Pierre Maréchal. ● PLACE BEAUVAU. Contesté vigoureusement par le ministère de l'intérieur, qui dément toute « provocation », cet arrêt annule quasiment toutes les pièces de la procédure, y compris le « flagrant délit » de Roissy, et réduit à néant l'instruction menée à Paris contre le beau-père du juge Halphen. ● ALCATEL. Après une perquisition menée, dans le cadre de l'enquête sur les surfacturations aux dépens de France Télécom, au siège de la société de Vélizy, le juge d'Huy a retrouvé la trace des versements d'Alcatel-CIT sur les comptes du banquier Alain Cellier.

M. Pasqua dément toute « provocation » dans l'affaire Maréchal

La cour d'appel accuse la police et Didier Schuller d'avoir organisé une « souricière ». La plupart des pièces de l'instruction menée contre le docteur Maréchal, le beau-père du juge Halphen, sont annulées

A LA VEILLE de Noël, l'affaire Schuller-Maréchal avait suscité une véritable tempête. Le 21 décembre 1994, Jean-Pierre Maréchal, le beau-père du juge Halphen, avait été arrêté à Roissy alors qu'il recevait 1 million de francs en liquide des mains de Didier Schuller, un conseiller général RPR des Hauts-de-Seine menacé par l'enquête du juge Halphen sur les offices HLM de la région parisienne. M. Schuller affirmait être victime d'une tentative d'extorsion de fonds ; selon lui, le docteur Maréchal avait promis d'intervenir auprès de son gendre afin que l'affaire des HLM soit discrètement étouffée. La chronologie de ce sombre imbroglio accréditait cependant la thèse de la manipulation : cette arrestation intervenait huit jours après la perquisition menée par le juge Halphen dans les locaux du journal électoral de Didier Schuller, *Le Clichois*.

Les péripéties de Roissy avaient pourtant bien failli faire vaciller l'instruction du juge Halphen : dans un premier temps, le magistrat abasourdi avait en effet pensé se dessaisir de l'ensemble du dossier. Au nom de la « *nécessaire impartialité du magistrat* », le parquet général de Paris avait d'ailleurs fait savoir que le juge de Créteil ne pouvait poursuivre ses investigations dans ces conditions, avant de faire précipitamment machine arrière à la demande de la chancellerie. En demandant au Conseil supérieur de la magistrature de rendre un avis sur l'éventuel dessaisissement du juge Halphen, François Mitterrand avait astucieusement modifié la donne. Au beau milieu de cette tourmente, l'avocat de Jean-Pierre Maréchal, le bâtonnier Mario Stasi, se montrait d'ailleurs confiant. « *Cette affaire pourrait bien tourner à l'arroseur arrosé* », prédisait-il.

L'avenir lui a donné raison. L'avis du Conseil supérieur de la magistrature sur le dessaisissement éventuel du juge Halphen a jeté une première ombre sur la sincérité de Didier Schuller : en termes diplomatiques mais clairs, le CSM avait alors accrédité à demi-mots la thèse de la manipulation. « *Il existe une certitude*, écrivait-il le 30 janvier. *Celle d'une tentative commise par l'une ou l'autre des personnes impliquées dans les faits soumis aux juges d'instruction parisiens de faire pression sur M. Halphen.* » L'ouverture, jeudi 2 février, d'une information judiciaire, à Créteil, pour « *trafic d'influence* » dans le dossier des HLM des Hauts-de-Seine ruinait en outre les espoirs de tous ceux qui rêvaient de voir cette affaire « dépaysée » vers un autre tribunal : désormais, ce volet sera instruit par deux collègues du juge Halphen, Serge Portelli et Philippe Vandingenen.

ÉCOUTES ILLICITES

L'arrêt de la chambre d'accusation de Paris sur les écoutes téléphoniques effectuées par les policiers à l'insu du docteur Maréchal va dans le même sens : en ordonnant l'annulation des écoutes, les magistrats de la cour d'appel réduisent quasiment à néant la procédure instruite à Paris contre le beau-père du juge Halphen. Un mois après la tempête de Noël, la boucle est donc bouclée : l'intégrité du juge Halphen a été saluée par le CSM, la thèse de la manipulation a été affirmée à demi-mots par ce même CSM, le dossier des offices HLM des Hauts-de-Seine est resté à Créteil et il ne reste quasiment rien de l'instruction menée à Paris contre Jean-Pierre Maréchal.

Dans son arrêt sur les écoutes, la chambre d'accusation se montre très sévère à l'égard de Didier Schuller : soulignant l'attitude hésitante de Jean-Pierre Maréchal, elle s'étonne des propos insistants du conseiller général, qui est pourtant censé être la victime de l'extorsion de fonds. « *Face à un interlocuteur ou départ peu loquace, hésitant et apparemment préoccupé par des problèmes d'ordre personnel*, notent les magistrats, *il a dirigé la conversation, abordé le premier la question financière, fixé le montant du* « biscuit » *et provoqué un rendez-vous en vue de la remise de fonds.* » La conclusion des magistrats est claire : « *Les fonctionnaires de police ont prêté de manière active leur assistance à une provocation organisée par le plaignant, qui était destinée, non pas à constater un délit sur le point de se commettre, mais à inciter un délinquant en puissance, inactif depuis deux mois, contre lequel il n'avait pas cru devoir à l'époque porter plainte, à commettre des faits pénalement répréhensibles et à organiser une souricière.* »

Sur les écoutes, la chambre d'accusation rappelle qu'en vertu de l'article 100 du code de procédure pénale le juge d'instruction est seul habilité à ordonner l'interception, l'enregistrement et la transcription de conversations téléphoniques. Les branchements effectués les 15 et 17 décembre 1994 par les policiers à l'insu du docteur Maréchal alors qu'ils travaillaient en enquête préliminaire sont donc illicites. La chambre d'accusation annule en conséquence les procès-verbaux relatant les écoutes mais aussi les pièces « *subséquentes* » qui ont été « *viciées* » : le rapport de synthèse d'enquête préliminaire du 21 décembre, le flagrant délit de Roissy, le réquisitoire introductif saisissant les deux magistrats instructeurs, leur désignation par la présidente du tribunal de grande instance de Paris et la mise en examen et le placement sous contrôle judiciaire de M. Maréchal...

Aujourd'hui, il ne reste donc quasiment rien de la procédure contre le docteur Maréchal. Si un pourvoi est formé dans les cinq jours par les parties civiles ou le parquet, les juges Jean-Pierre Zanoto et David Peyron resteront formellement saisis jusqu'à la décision de la chambre criminelle de la Cour de cassation mais leur dossier est aujourd'hui vide.

Rien n'empêche bien sûr Didier Schuller de déposer une plainte avec constitution de partie civile ou le parquet d'utiliser les rares pièces qui n'ont pas été annulées – la plainte de Didier Schuller, son témoignage sur le premier contact téléphonique avec M. Maréchal et les déclarations de Me Jean-Yves Cavallini, un avocat affirmant être proche du RPR, sur sa rencontre avec le beau-père du juge Halphen – pour ouvrir une nouvelle information judiciaire ; mais sans les écoutes et le flagrant délit de Roissy, la procédure n'ira sans doute pas loin. Sauf improbable rebondissement, l'affaire Schuller-Maréchal semble donc aujourd'hui définitivement close.

Anne Chemin

Une décision « contraire à la jurisprudence antérieure »

**Dans un communiqué diffusé mercredi 8 février, le ministère de l'intérieur conteste l'interprétation selon laquelle les services de police se seraient livrés à une « provocation ». « *Les services de police judiciaire ne se sont prêtés à aucune provocation ni manipulation*, affirme le communiqué. *A la suite d'une plainte, ils ont seulement rassemblé des éléments de preuve sur une tentative d'extorsion de fonds et de trafic d'influence. Ils ont transmis l'intégralité de ces éléments à la justice* [...]. *Les autorités judiciaires ont été immédiatement informées par la police de la plainte déposée par M. Didier Schuller ; elles avaient dès lors la possibilité d'ouvrir une information et de désigner un juge d'instruction, mais elles ont préféré recourir à une enquête préliminaire qu'elles ont confiée à la police judiciaire.* [La décision de la chambre d'accusation de Paris sur les écoutes] *est contraire à la jurisprudence antérieure, y compris de la même chambre. Cette situation nouvelle est de nature à poser aux victimes d'extorsion de fonds, de menaces, de chantages et d'injures téléphoniques de redoutables problèmes de preuve* [...]. »

Le juge d'Huy a retrouvé la trace des versements d'Alcatel-CIT sur les comptes du banquier Alain Cellier

PAIEMENT de « *commissions* » à des sociétés domiciliées dans des paradis fiscaux, circuits financiers passant par des comptes écrans à Panama ou au Liechtenstein, mouvements de fonds internationaux sans contrepartie évidente, saisie des documents relatifs au versement d'Alcatel-CIT sur un compte du banquier Alain Cellier lié au financement occulte du Parti républicain : l'enquête conduite par le juge d'instruction Jean-Marie d'Huy, chargé du dossier relatif aux manœuvres frauduleuses commises par Alcatel-CIT au détriment de France Télécom, a pris une incontestable dimension internationale.

Le magistrat d'Evry tente ainsi de découvrir la destination finale des surfacturations réalisées par le groupe international de téléphonie – 674 millions de francs de 1991 à 1993 indûment majorés à France Télécom sur la vente des centraux téléphoniques, selon le rapport d'expertise remis fin novembre au magistrat et visant la branche commutation de la société de Vélizy. Alcatel prétend qu'il s'agissait de « *pots-de-vin* » versés à des intermédiaires pour décrocher des marchés à l'étranger ou de règlements de prestations commerciales et techniques. Le juge d'Huy pour sa part est de plus en plus fondé à penser que les versements ont pu servir en réalité au financement occulte de partis politiques. Cette dernière piste a gagné en crédibilité avec la récente découverte d'un virement bancaire de 600 000 francs provenant d'Alcatel-CIT, le 18 décembre 1991, et arrivant sur un compte luxembourgeois ouvert par le banquier Alain Cellier, un proche de Gérard Longuet, que le conseiller Van Ruymbeke soupçonne fortement d'avoir servi de trésorier occulte au Parti républicain (*Le Monde* du 8 février).

Au cours de la perquisition conduite par le juge d'Huy au siège d'Alcatel-CIT, mardi 7 février à Vélizy, des documents relatifs aux opérations comptables entre Alcatel et le banquier Alain Cellier ont été saisis. Ces documents attestent notamment la réalité d'un virement partant de Vélizy vers le compte de la société Rickmar Finance SA, domiciliée au Panama, pour finalement parvenir à M. Cellier au terme d'un gymkhana bancaire passant par le Luxembourg et la Suisse. Ce versement de 600 000 francs serait lié à un marché de téléphonie conclu avec le Yemen, selon les explications du groupe industriel. La perquisition du 7 février a aussi permis la saisie de pièces comptables liées aux autres flux financiers internationaux entre le groupe de téléphonie, ses filiales et ses intermédiaires à l'étranger, qui ne laissent pas d'intriguer le juge.

ENTRAIDE JUDICIAIRE

Des commissions rogatoires internationales ont d'ores et déjà été lancées par le magistrat en direction de la Suisse, de l'Angleterre et des Etats-Unis. Le juge d'Huy vient de lancer une demande d'entraide judiciaire, début février, la dernière en date, aux autorités américaines. Il s'agit de vérifier la régularité des flux financiers entre le siège d'Alcatel-CIT à Vélizy et sa filiale Alcatel Network System basée à Charlotte et à Raleigh aux Etats-Unis. En décembre, une première commission internationale avait été envoyée à la justice helvétique : le juge d'Huy entend ainsi passer au peigne fin les facturations par Alcatel de quelque 100 millions de francs à sa filiale Alcatel ITS AG, une centrale d'achats domiciliée à Zug (Suisse), qui fournit l'ensemble des sociétés du groupe dans le monde. Interrogée sur les 20 millions de francs versés en 1991 à la société londonnienne Promco et sur les contreparties apportées par cette société aujourd'hui liquidée, la direction d'Alcatel-CIT avait donné des explications qui n'avaient pas convaincu les enquêteurs français. Après la perquisition du 7 février à Vélizy, la troisième conduite depuis un an, le magistrat devrait prochainement entendre le PDG d'Alcatel-CIT, Pierre Guichet, placé sous un strict contrôle judiciaire, et son remplaçant à la tête de la société, Pierre Dega. Le jour de la perquisition, celui-ci était en voyage d'affaires au Vietnam en compagnie du PDG du groupe Alcatel-Alsthom, Pierre Suard, pour l'inauguration d'une usine de centraux téléphoniques. Le PDG d'Alcatel-Alsthom devrait lui aussi être bientôt entendu par le magistrat instructeur qui a finalement obtenu le réquisitoire supplétif lui permettant de s'intéresser à la totalité des 3,2 millions de travaux de sécurité effectués au domicile du PDG à Neuilly. Réalisés par des sociétés dépendant d'Alcatel-CIT comme d'Alcatel-Alsthom, ces travaux litigieux pourraient s'accompagner d'une nouvelle mise en examen de M. Suard.

Erich Inciyan

Les « considérants » de la chambre d'accusation

NOUS PUBLIONS quelques considérants de l'arrêt du 8 février de la troisième chambre d'accusation de la cour d'appel de Paris :

VERBATIM

« Considérant que les fonctionnaires de police, agissant en enquête préliminaire, ont, à la demande de Schuller, procédé à l'enregistrement des deux dernières conversations, et ce hors des conditions prévues par la loi ;

Considérant, en effet, qu'aux termes de l'article 100 du code de procédure pénale seul « *le juge d'instruction peut, lorsque les nécessités de l'information l'exigent, prescrire l'interception, l'enregistrement et la transcription de correspondances émises par voie de télécommunication* », ces opérations étant effectuées sous son autorité et sous son contrôle ;

Que, par référence à l'article 32 du code des Postes et Télécommunications, toutes interceptions de correspondances émises ou reçues sur un appareil téléphonique entrent dans le champ d'application de ce texte ;

Qu'il s'ensuit que les enregistrements par des fonctionnaires de police, agissant en enquête préliminaire, de conversations par apposition d'un dispositif relié au combiné de l'appareil, même réalisés avec l'accord de l'un des correspondants, constituent une écoute illicite, et sont donc ainsi que leur transcription, entachés de nullité ;

Considérant qu'en opérant ainsi les fonctionnaires de police ont prêté de manière active leur assistance à une provocation organisée par le plaignant qui était destinée, non pas à constater un délit sur le point de se commettre, mais à inciter un délinquant en puissance, inactif depuis deux mois, contre lequel il n'avait pas cru devoir à l'époque porter plainte, à commettre des faits pénalement répréhensibles et à organiser une « *souricière* » (terme employé par le rédacteur du procès-verbal de synthèse d'enquête préliminaire) destinée à le faire interpeller ;

Que pareil stratagème qui résulte, d'une part, des écoutes illicites et de leur transcription, d'autre part, de la relation volontairement tronquée qu'en a fait Schuller par procès-verbal à l'issue des communications téléphoniques devant les fonctionnaires de police qui avaient entendu les propos qu'il tenait à Maréchal, a vicié de manière substantielle toute la procédure subséquente ; »

En conséquence, la chambre d'accusation estime qu'il convient de prononcer la nullité du rapport de synthèse d'enquête préliminaire, des procès verbaux d'enregistrements, de la procédure subséquente, des pièces afférentes au placement sous contrôle judiciaire de Jean-Pierre Maréchal et de divers scellés.

M. Balladur et la dérive de l'Etat de droit

DANS un des discours qu'il a choisi de reprendre en « poche » afin de démontrer aux lecteurs électeurs la cohérence de son projet (*L'Action pour la réforme, textes et discours*, Le Livre de poche), Edouard Balladur se livrait à un éloge de l'Etat de droit devant les membres du Conseil d'Etat. Rappelant qu'à ses yeux, le « *premier principe* » de l'action gouvernementale devait être « *l'affermissement de l'Etat républicain* », le premier ministre affirmait donc, le 11 octobre 1993 : « *L'Etat de droit ne peut s'épanouir que s'il repose d'abord sur une conception exigeante de la morale publique. Celo implique, pour ceux qui servent l'Etat, impartialité, neutralité et tolérance. La confiance des Français dans l'Etat et ceux qui le dirigent est à ce prix.* »

ANALYSE

Si les mots ont un sens, l'arrêt de la chambre d'accusation de la cour d'appel de Paris accuse les responsables de la police judiciaire qui ont mené l'affaire Maréchal et les magistrats du parquet qui les ont laissé faire, d'avoir manqué d'impartialité et de neutralité, voire de tolérance.

Il serait bienvenu que le premier ministre tire les conséquences de ses propres engagements appliqués à cet épisode précis. Sachant que les instructions menées à Créteil se dirigent aussi bien vers la Mairie de Paris que vers les Hauts-de-Seine – vers l'entourage de Jacques Chirac comme vers celui de Charles Pasqua –, un trop long silence accréditerait le soupçon d'une implication directe de certains soutiens de M. Balladur dans la manœuvre aujourd'hui éventée. On aimerait, notamment, être certain que le juge Halphen ne fut pas l'objet de surveillances discrètes, voire – comme il l'a lui-même affirmé sans le prouver devant le Conseil supérieur de la magistrature – d'écoutes téléphoniques, bien avant que M. Schuller ne se tourne vers le patron de la PJ pour

IP

VENTES PAR ADJUDICATION
Régisseur O.S.P. - 64, rue La Boétie-PARIS
TEL. : 40.75.45.45 - FAX. : 45.63.89.01

78
Vente s/saisi. imm. au Pal. de Just. de VERSAILLES 3, pl. A.-Mignot le mercredi 22 février 1995 à 9 h 30, en un seul lot

UNE PROPRIÉTÉ ANCIENNE
21, rue Franklin - L'ensemble cadastré pour 23 a 17 ca à SAINT-GERMAIN-EN-LAYE (78)
Une Maison de « Maître » Un Pavillon de gardien — Veste garage Parc arboré
Occupée par la partie saisie
MISE A PRIX : 2 500 000 F
Rens. : s'adr. Cabinet de la SCP Xavier SALONE, Nicola RIBEYRE-NUZUM, avocats, 19, rue Sainte-Sophie 78000 VERSAILLES (Tél. : 39-50-01-89)
Visites : Me ABRAMI, huissier Just. à VERSAILLES; Tél. : 30-84-00-11

L'instruction de l'affaire Carignon touche à sa fin

Le dossier Dauphiné News instruit par le juge Philippe Courroye est quasiment bouclé. Il démonte le financement occulte des activités de l'ancien ministre, incarcéré depuis quatre mois

DEPUIS le début du mois de décembre, une bonne douzaine de confrontations ont été organisées dans le cabinet du juge lyonnais Philippe Courroye entre les différents protagonistes ou témoins du dossier Dauphiné News. Elles marquent l'achèvement d'une instruction menée à vive allure qui, à partir d'abus de biens sociaux, a permis de mettre en lumière des faits de corruption portant, au total, sur près de 25 millinris de francs. Dès lors, un règlement du dossier dans le courant du mois de février n'est pas à exclure qui rendrait matériellement possible l'organisation d'un procès avant l'été. Le 12 février, le mandat de dépôt délivré le 13 octobre à l'encontre d'Alain Carignon pour corruption passive, recel d'abus de biens sociaux et subornation de témoins, vient à échéance. Il pourrait être rennuvelé pour une période de quatre mois.

Point de départ de l'affaire, le renflouement par des filiales de la Lynnnaise des eaux et pour un montant de 5,6 millions de francs, des sociétés éditrices des magazines *Dauphiné News, News mardi* et *News vendredi*, publiés à Grenoble à la veille des élections municipales de 1989, n'est plus qu'une des composantes d'un dossier multiforme qui démonte le financement occulte d'une partie des activités « nationales » d'Alain Carignon. Les prévisibles développements de l'affaire Névache (lire ci-contre) devraient révéler, pour leur part, un système de « taxation » d'origine et de destination locales et régionales.

« *Les pieds en province, la tête à Paris.* » Cette expression utilisée par un ancien collaborateur du maire de Grenoble résume bien la logique du dossier lyonnais et le rôle pivot qu'a pu jouer Jean-Louis Dutaret, proche conseiller d'Alain Carignon. C'est lui qui organisa la société WHIP, vite devenue officine de financement. WHIP fut utilisée comme interface lorsqu'Alain Carignon demanda personnellement à Marc-Michel Merlin la mise à disposition puis la propriété d'un appartement parisien digne de sa situation : 280 mètres carrés au 286, boulevard Saint-Germain, d'une valeur de 7 millions de francs. Et c'est WHIP encore qui régla les salaires de plusieurs collaborateurs (attachée de presse, chauffeur, etc.) de l'équipe parisienne de M. Carignon, sans oublier des cours d'anglais chez Berlitz.

« PACTE DE CORRUPTION »

L'enquête judiciaire semble avoir permis d'établir solidement que ces « cadeaux », auxquels il conviendrait d'ajouter une croisière sur un yacht de location en Méditerranée, pour 180 000 francs, et de très nombreux vols sur la compagnie aérienne privée SINAIR, pour quelque 2,5 millions de francs, correspondaient à une contrepartie de taille : l'attribution du marché de l'eau de Grenoble à la COGESE, constituée par la SDEI et la SEREPI, filiale de la Lyonnaise des eaux. Le principe et les modalités de cette privatisation votée par le conseil municipal de Grenoble en juillet 1989, soit au lendemain de la réélection de M. Carignon, avaient été arrêtés deux ans plus tôt lors d'un déjeuner de travail qui, le 3 nctobre 1987, réunissait huit convives au pavillon du conseil général de l'Isère : MM. Carignnn, Dutaret et Merlin; Patrick Thull, ancien secrétaire général de la mairie de Grenoble (qui, le premier, révéla cette rencontre), Xavier Penean, directeur du cabinet du maire de Grenoble (aujourd'hui sous-préfet du Val-d'Oise à Montmorency) ainsi que trois hauts responsables de la Lyonnaise des eaux, dont son PDG, Jérôme Monod.

M. Carignon, lors de l'audience publique devant la chambre d'accusation de la cour d'appel de Lyon statuant sur sa demande de mise en liberté, le 25 octobre 1994, avait déclaré : « *Ce déjeuner n'a pas eu lieu. Ce sera prouvé indubitablement dans la procédure.* » Il a dû finir par admettre sa réalité. Pour affirmer aussitôt, en substance, qu'il s'agissait d'une « première approche » à laquelle ne fut pas donné suite ; ce que démentent plusieurs témoins ainsi que la présence sur place de M. Monod. Pour l'accusation, c'est un « *pacte de corruption* » qui a été scellé ce jour-là.

Après qu'une perquisition eut été effectuée par le juge au siège de la Lyonnaise des eaux, le 1er décembre 1994, on pouvait s'attendre à une mise en examen de son PDG. Pourtant, c'est comme simple témoin que M. Monod a été confronté, le 20 janvier, à Marc-Michel Merlin, PDG de la SDEL Lors d'une précédente audition par le juge Courroye, le 23 février 1994, le PDG de la Lyonnaise avait, assez solennellement, conclu : « *D'une façon générale je tiens à dire que je couvre mes hommes. Il s'agit de bons professionnels qui, selon moi, ont toujours agi dans l'intérêt de la société et qui ont toujours été parfaitement honnêtes sans s'être enrichis personnellement.* » C'est Jean-Jacques Promptey, PDG de la SITA et ancien responsable de l'eau au sein de la direction générale de la Lyonnaise, qui endosse la principale responsabilité et une double mise en examen pour « *abus de biens sociaux* » et « *corruption active* ».

A propos du rapport entre la parution des « news » et la campagne électorale du maire-candidat, outre les notes manuscrites, qui faisaient de lui le rédacteur en chef occulte des publications, un « plan de campagne » a été retrouvé lors d'une perquisition au domicile de Denis Bonzy, directeur de cabinet du maire de 1983 à 1986. Selon nos informations, ce document qui mentionnait le projet de lancement des magazines portait les initiales PLV comme Philippe Langenieux-Villard, vice-président du conseil régional, député (RPR) de l'Isère, ancien directeur de la communication dn maire, et cofondateur de la SARL Majeure, qui assura la régie publicitaire de *Dauphiné News*.

Pour créer Majeure en 1984, M. Langenieux-Villard était associé à Yves Le Boucher d'Hérouville, nommé en février 1994 directeur régional de France 3 Rhône-Alpes-Auvergne. Quelques jours avant cette nomination – qui suscita une assez vive émotion au sein de la rédaction régionale –, le 25 janvier 1994, Majeure avait été dissoute et son capital social, de 500 000 francs, cédé en totalité à la SARL Récital dont M. Le Boucher d'Hérouville est le gérant.

Robert Belleret

M. Dutaret, « Mazarin » et concepteur de WHIP

Jean-Louis Dutaret fut depuis 1985 le conseiller et l'ami intime d'Alain Carignon et participa à sa mise sur orbite parisienne. Avocat d'affaires « international », disposant de bureaux à New York et à Bruxelles, Me Dutaret fut surnommé « Mazarin » pour ses allures d'éminence grise. Chacun s'accorde à reconnaître chez lui un entregent exceptionnel. Il organisa, à travers la société de conseil juridique WHIP SA, dont sa sœur était le PDG et son oncle le commissaire aux comptes, une officine de financement qui, par le biais d'honoraires fictifs, ponctionna plus de 11 millions de francs aux sociétés du groupe familial Merlin et quelque 2,5 millinns de francs à la Lyonnaise des eaux. Selnn nos informations, le cabinet d'avocats auquel il appartenait, la SCP Laroze-Dutaret-de La Giraudière, n'aurait pas été oublié et aurait perçu plusieurs millions de francs pour des prestations fantômes.

Le « grand nettoyage » grenoblois semble se confirmer

Six personnes sont détenues, dix mises en examen, dont des entrepreneurs du bâtiment-travaux publics et des hommes politiques de la région

GRENOBLE
de notre bureau régional

« *La tâche qui attend les magistrats et les policiers pour remettre de l'ordre à Grenoble est immense. Mais aseront-ils aller jusqu'au bout?* » Formulé par le défenseur d'un des quatre entrepreneurs de travaux publics mis en examen pour corruption dans l'affaire Névache – du nom de cet élu, qui a reconnu avoir touché des pots-de-vin sur des marchés publics –, le constat résume l'état d'esprit des Grenoblois.

Ceux-ci étalent peu disposés à admettre qne, en échange d'un soutien financier au journal *Dauphiné-News*, et de diverses facilités ou commodités, Alain Carignnn avait pu céder « leur » eau à une société privée. *Mais*, récemment, quatre entrepreneurs de travaux publics et le directeur technique de l'hôpital de Grenoble ont été mis en examen, et surtout, deux élus proches d'Alain Carignon se sont retrouvés, comme lui, en prison. Guy Névacbe, quatrième adjoint chargé des grands travaux, a été écroué le 23 décembre, et Jean-Guy Cupillard – vice-président (RPR) du conseil gépéral de l'Isère, chargé des routes, maire de l'Alpe-d'Huez, ancien trésorier de la fédération RPR de l'Isère, mis en examen mercredi 8 février pour complicité et recel d'abus de biens sociaux et pour corruption passive – a été aussitôt incarcéré à la prison d'Alton (Savoie). Aujourd'hni, six personnes sont écrouées dans le cadre des « affaires grenobloises », instruites à Lyon et à Grenoble par les juges Philippe Courroye et Christian Blaes.

Dans les milieux proches de l'enquête, on affirme que d'autres chefs d'entreprises et des personnalités politiques « suivront ». Ainsi, l'annonce faite par le procureur de la République de Grenoble, Jean-François Laurans, d'un grand « *nettoyage* » (*Le Monde* du 10 janvier) semble se confirmer. Cette situation nouvelle entretient un très profnnd malaise au sein de la classe politique. Au cours de la dernière réunion de l'assemblée départementale, le 3 février, les cinquante-huit élus chargés de délibérer sur la répartition des subventions, avaient l'esprit plongé davantage dans les « affaires » que dans la vie quotidienne de leur département. « *Le dossier de l'eau mouille essentiellement Alain Carignon. Par contre, le pompage des marchés publics arrosait un grand nombre d'élus* », indiqne un conseiller municipal de Grenoble, qui affirme être resté à l'écart du « *grand arrangement* ».

Christian Blaes, le vice-président du tribunal chargé de l'instruction, remonte minutieusement un réseau complexe de consommation occulte de l'argent public. Ses meilleurs alliés semblent être les innombrables marcbés pnblics conclus avec les entreprises privées opérant dans la ville, dans l'agglomération et dans le département. Mais il trouve également une aide précieuse auprès de certains petits entrepreneurs réginnaux ou locaux, qui furent systématiquement écartés lors des appels d'offre lancés par ces collectivités. Ces derniers n'hésitent plus à accuser certains élus. Ils leur reprnchent d'avoir favorisé, en permanence, quelques sociétés locales « amies » et des grands groupes de travaux publics, comme Bouygues, SGE (groupe Générale des eaux) nu GTM-Dunez (groupe Lyonnaise des eaux).

MARCHÉS SANS COMPÉTITION

L'exemple de la construction du tramway, énorme marché, est révélateur. Sa réalisation a débuté en 1985. Dix ans plus tard, le Syndicat mixte des transports en commun (SMTC), présidé par le sénateur Charles Descours (RPR), qui réunit élus de droite et de gauche de l'agglomération, continue patiemment de poser des rails... toujours avec les mêmes entreprises et malgré les mises en garde formulées, le 13 décembre 1993, par la chambre régionale des comptes. Une note interne, datée du 28 décembre 1994, émanant du directeur général de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes, s'émeut, enfin, de cette situation. Ce fonctionnaire écrit : « *Sans mise en concurrence, d'importantes sociétés de BTP, Campenon-Bernard, SOGEA, Spie, Alsthom, ont pu bénéficier, à l'abri de toute compétition, de travaux importants – plus d'un milliard de francs pour la seule tranche infrastructure du tramway.*»

L'entreprise Bonygues et ses nombreuses filiales fait aussi partie du paysage grenoblois. C'est elle qui, de 1985 à 1989, a obtenu le monopole du bitume dans toute la ville sans que les sociétés concurrentes ne rechignent. Celles-ci, en compensation, purent décrocher d'autres marchés dans le département. Par ailleurs, de nombreux chantiers ont été confiés au groupe par l'intermédiaire de plusieurs sociétés d'économie mixte (SEM) que contrôle la ville de Grenoble. Le recours à ces SEM permet à la commune de passer directement contrat avec l'entreprise qui a ses faveurs. Ces dernières anuées, Alain Carignon utilisa très largement cette méthode, souvent fort coûteuse pour la commune.

Alain Carignon disposait grâce à ses postes de maire et de président du conseil général d'un très puissant levier de commande sur les entreprises du bâtiment et des travaux publics. « *C'est un véritable système de racket des entreprises qui avait été mis en place*, raconte un entrepreneur grenoblois. *On nous faisait comprendre que nous serions retenus les uns après les autres, mais à condition de payer un certain pourcentage. Derrière l'apparence de légalité des appels d'offre se dissimulait, en réalité, une très puissante organisation de collecte d'argent.* »

Guy Névache et Jean-Guy Cupillard, qui a été mis en examen et écroué mercredi, ne porteront probablement pas seuls le chapeau de ce système aux larges ramifications. D'autres élus ont participé à sa mise en place et à son extension. Quant à Alain Carignon, incarcéré à Lyon dans le cadre de l'affaire *Dauphiné-News*, il ne pourra pas, longtemps encore, rester absent de ce vaste dossier instruit par Christian Blaes.

Claude Francillon

■ **MUNICIPALES** : le chef de cabinet du maire de Grenoble, Jacques-Emmanuel Saulnier, a évoqué pour la première fois la possibilité d'une non-participation d'Alain Carignon à la prochaine campagne pour les élections municipales : « *S'il est maintenu en détention au-delà du 12 février, Alain Carignon ne pourra plus prétendre conduire la liste pour les municipales de juin.* »

de l'Etat de droit

monter un piège destiné à M. Maréchal

Mais, au-delà, il serait également utile que la leçon serve pour l'avenir. Nombreux sont ceux, en particulier dans les milieux patronaux, qui pressent le candidat Balladur d'enrayer, s'il est élu, l'assaut insistant des juges. Certains parlent d'une amnistie élargie aux délits économiques, d'autres d'une modification des règles de prescription de l'abus de bien social, d'autres encore d'une réforme plus générale de l'instruction. Ce serait une faute politique. Veiller au respect des règles de procédure pénale par les juges – et notamment des droits de la défense – est une chose, chercher à limiter leur action en est une autre, dont les socialistes ont déjà pu mesurer l'effet politiquement et moralement désastreux.

Surtout, le paysage des « affaires » a changé. Des abyssales caisses noires d'un banquier lié au Parti républicain aux surfacturations d'Alcatel, en passant par les dossiers lyonnais et grenoblois, il est désormais établi que la corruption n'est plus aux marges de l'Etat, mais qu'elle s'est répandue en son cœur au-delà du tolérable. Il ne s'agit plus de dérapages isolés, mais d'un laisser-aller général impliquant des hommes qui se réclamaient du service de l'Etat et, pour certains, issus de ses grands corps. De fausses factures aux montants limités et destinées au financement collectif de partis politiques on est passé à la circulation de valises d'argent liquide, à une taxation automatique des marchés, à une complicité aveugle des grandes entreprises parfois dirigées par d'anciens hauts fonctionnaires, bref à des comportements exprimant un orgueilleux sentiment d'impunité.

Les juges ne font que révéler cette dérive qui, comme le disait fort bien M. Balladur en 1993, menace l'Etat de droit et sa devise républicaine. Vouloir les déstabiliser ou les juguler serait non seulement contraire à cet engagement, mais aussi dangereux pour la démocratie elle-même.

Edwy Plenel

PRIVATISATION

129 F

L'action

Devenez actionnaire.

Pour toute information sur la Société et sur l'opération appelez gratuitement le N° VERT 05.06.1995.

Anciens salariés : adressez-vous à votre établissement d'origine ou appelez gratuitement le N° VERT 05.01.50.00.

Seita

Le prix indiqué est celui de l'action Seita dans le cadre de l'offre publique de vente. Un document de référence enregistré par la COB en date du 18 janvier 1995 sous le n° R 95-002 et une note d'opération définitive visée par la COB sont disponibles auprès de votre banque, de votre Caisse d'Épargne, de La Poste, du Trésor Public et de votre Société de Bourse.

Des centaines de réfugiés roumains s'entassent sur un terrain vague des Yvelines

Vivant dans des caravanes défoncées et des voitures, ces familles errent depuis 1989

Ils sont plusieurs centaines de Roumains à vivre dans des conditions épouvantables sur un terrain vague de Carrières-sur-Seine, dans les Yvelines. Après des reconduites à la frontière intervenues en novembre 1994 et janvier 1995, les opérations de contrôle d'identité se multiplient contre ces familles qui, depuis 1989 pour certaines, errent de ville en ville, chassées par des municipalités qui ne savent qu'en faire.

C'EST À CARRIÈRES-SUR-SEINE, au 160, rue de Bezons. Une adresse qu'ignore La Poste. Sur un terrain en bordure de Seine, que surplombe le viaduc du RER, plus de trois cents personnes s'entassent dans des caravanes récupérées chez les ferrailleurs. Elles sont meublées de cageots, de matelas défoncés, et chauffées par d'hypothétiques poêles à bois. Les plus chanceux ont pu s'abriter sous le pont. Les autres se serrent dans des abris de fortune, complétés par des planches de récupération, des bâches ou des sacs poubelle qui font office de toit.

Une benne a été installée en bordure du camp. Mais les Roumains vivent là au milieu de monticules d'ordures, de carcasses de voitures, de cuisinières ou de téléviseurs éventrés. Un groupe électrogène à bout de souffle alimente quelques familles, ajoutant à l'odeur pestilentielle qui prend à la gorge dès les premiers pas. Les pluies incessantes des dernières semaines ont transformé le terrain en un bourbier où pataugent des enfants pieds nus malgré les deux degrés ambiants. Il n'y a dans ce « camp » de Carrières ni point d'eau ni toilettes.

Une fois par semaine, des membres de l'Association pour l'accueil des voyageurs, qu'anime Laurent Elghozi, maire adjoint socialiste de Nanterre (Hauts-de-Seine), leur rend visite. Ce jour-là, une femme de vingt-sept ans réclame des vêtements pour ses quatre enfants, âgés de un an et demi à six ans. La jeune femme est séropositive. Son mari a été reconduit à la frontière le 24 janvier et elle ne s'en inquiète guère. Déjà expulsé en novembre dernier, il était revenu quelques jours plus tard. Les « visiteurs » sont assaillis de demandes. Dans une caravane colmatée par des cartons, une femme sans âge veut des médicaments pour son nouveau-né d'une semaine.

Plus loin, des gosses s'amusent autour d'un rond-point où ils guettent les voitures avant de traverser devant elles en courant. Deux gamines de dix ans reviennent de la zone industrielle mitoyenne chargées de lourdes bonbonnes d'eau. Et les journées passent, rythmées par les corvées d'eau et de chauffage, par les contrôles de police et le passage d'associations humanitaires. La camionnette de Médecins du monde vient le jeudi, celle de l'école le vendredi.

A quelques kilomètres de là, dans le Val-d'Oise cette fois, d'autres réfugiés roumains ne sont pas mieux lotis. Ils ont trouvé refuge à Montmagny, dans un bangar de la SNCF désaffecté et en partie effondré, entre les voies de chemin de fer et le dépôt d'une entreprise de location de bennes. Plus loin encore, une quarantaine de caravanes délabrées ont été posées en bordure de la forêt d'Ecouen. Comme à Carrières-sur-Seine, leurs occupants vivent dans un champ de boue, d'excréments et d'ordures.

Depuis des années, Laurent Elghozi, élu mais aussi médecin, suit l'errance de ces familles. « *Les expulsions se multiplient et la précarité des lieux est de plus en plus grande*, dit-il, *car ces Roumains sont obligés de les quitter tous les trois mois. Il est de plus en plus difficile d'établir des relations avec eux.* » Toutes les mesures mises en œuvre ont échoué. Et les municipalités, sous la colère des riverains, tentent de se débarrasser d'aussi encombrantes familles.

Car cette errance aux portes de Paris dure depuis bientôt six ans pour certains. En 1989, les premiers réfugiés arrivent. Ils ne connaissent de la France qu'une adresse, donnée à leurs convoyeurs : « *le pont de Bezons* ». C'est là qu'ils se font déposer, venant de Timisoara, Deva, ou Brasov. Plusieurs centaines d'entre eux, par famille de quatre ou cinq, y passent leur premier hiver, dans des voitures d'abord, puis dans des caravanes. Des associations caritatives, Médecins du monde, se mobilisent. Six cents personnes, dont une majorité d'enfants, sont alors dénombrées.

RESPECT DE LA LOI BESSON

En octobre 1993, la préfecture des Hauts-de-Seine met en place un plan d'aide au retour au pays. Les Tsiganes roumains sont pris en charge par les membres du Secours catholique chargés d'harmoniser leur retour en collaboration avec Caritas Roumanie. Chaque famille peut alors toucher 2 000 francs par adulte et 1 000 francs par enfant pour les frais de voyage, puis 3 000 francs et 1 000 francs à l'arrivée à Bucarest. Ces mesures n'ont guère d'effet. Soixante-seize adultes seulement, sur les trois cents présents, acceptent de quitter la France. Les autres, menacés de reconduite à la frontière, s'égaient dans la nature. Certains prennent la direction du Val-d'Oise, d'autres sont arrêtés sur le port du Havre alors qu'ils tentent d'embarquer clandestinement sur un bateau en partance pour le Canada. D'autres encore sont localisés dans la région bordelaise.

Le 28 avril dernier, les forces de l'ordre démantèlent un nouveau campement sur les emprises d'une future bretelle de l'autoroute A 15 à Gennevilliers à la suite d'un jugement rendu par le tribunal de Nanterre. Le tribunal souligne, toutefois, que les communes de plus de 5 000 habitants devaient respecter la loi Besson et créer des aires de stationnement pour les gens du voyage. Les familles repartent vers diverses communes des Hauts-de-Seine, du Val-d'Oise et de Seine-Saint-Denis, d'où elles sont régulièrement expulsées.

En septembre enfin, après leur départ de Saint-Brice (Val-d'Oise), une partie d'entre elles prennent le chemin de Montmagny, et d'autres celui de Carrières-sur-Seine. Et elles se retrouvent ainsi pratiquement à leur point de départ de 1989 : de l'autre côté du pont de Bezons. De nouvelles expulsions sont aujourd'hui attendues. « *Il n'y a pas de solutions uniformes*, reconnaît Laurent Elghozi. *Certaines familles parlent français, d'autres pas. Il faut trouver des mesures au cas par cas et intégrer celles qui peuvent l'être.* » Dans leurs terrains vagues, les Roumains n'ont eux qu'une demande : rester à proximité de Paris, où mendicité et chapardage permettent de survivre.

Jean-Claude Pierrette

Le nouveau marché des souvenirs de famille

Des sociétés se créent pour conserver la voix des aïeuls

RÉENTENDRE LA VOIX d'un grand-père disparu qui vous raconte ses débuts d'artisan. Le revoir, même, circuler dans sa maison tout en se confiant. Voilà que la transmission de la mémoire familiale, qui relevait jadis de la conversation du dimanche après-midi ou de l'accumulation désordonnée de lettres et de photos jaunies, se perfectionne. Les souvenirs se gravent désormais sur disques laser, cassettes vidéo, et même bientôt sur CDI (compact disque interactif).

Sentant faiblir la tradition orale ainsi que le goût des anciens pour les mémoires, quelques entreprises ont eu l'idée de proposer de nouvelles méthodes de conservation de ce patrimoine d'expériences, parfois un peu vite dilapidé. « *Mon père pouvait encore écrire un cahier entier sur la vie de son père. Ce n'est pas mon cas...* », regrette Bruno de Courège, qui a eu recours à l'une de ces sociétés. Pour mémoire, née il y a quelques mois, recueille les souvenirs par le biais d'interviews, et fixe sur CD ou cassette audio la vie du grand-père. A en croire Pierre-Etienne de Moustier, l'un des deux fondateurs, « *la présence de l'enquêteur contraint les gens à se raconter, ce qu'ils repoussent, sinon, toujours à plus tard, et à expliquer ce qui leur semblait évident* ».

La nouveauté n'est pas tant l'utilisation de médias « modernes » pour conserver le souvenir : depuis quelque temps déjà, les ménages dégainent le Caméscope au premier repas de famille et font transférer sur vidéo leurs films de vacances en super-huit. C'est plutôt le recours, de moins en moins inhabituel, à un intervenant extérieur, à de nouvelles sociétés de services spécialistes en transmission du souvenir. Ce qui, dans le passé, se faisait inconsciemment au fil des conversations est aujourd'hui l'objet d'une démarche volontariste ; car, tout en se rendant compte que l'on a moins le temps de s'écouter, on attache un intérêt croissant à ses racines familiales.

VALEURS FAMILIALES

« *Les grands-parents se racontent moins, tout simplement parce qu'ils ne cohabitent plus guère avec leurs enfants et petits-enfants* », constate Simone Wallich, qui, à la tête de la société J'étais une fois, propose aux particuliers d'écrire leurs mémoires. De vrais livres qui nécessitent des heures d'entretien et six à huit mois de travail. « *Depuis le début des années 60, les couples se sont repliés dans de petits appartements en ville. Les familles élargies ont disparu. Du coup, la mémoire se transmet beaucoup plus difficilement* », confirme Patrick Cabanel, qui enseigne l'histoire à l'université Toulouse-Le Mirail. Selon la sociologue Anne Muxel, qui rejette tout discours nostalgique sur le temps des veillées au coin du feu, parce qu'on travaillait alors trop dur pour avoir le temps de se parler vraiment, « *la part de l'expérience du passé dans les modes de savoir et de connaissance n'a cessé de régresser, concurrencée par d'autres sources, essentiellement l'école et les médias* ». Ce à quoi s'est ajouté, dans les années 60, « *le rejet de la parole de l'ancien, considérée comme moins pertinente, en inadéquation par rapport à ce à quoi les jeunes devaient se préparer* ». Si aujourd'hui on accorde de nouveau crédit à la parole de l'ancien, c'est qu'« *en pleine période de bouleversements, de perte des repères identitaires, de brouillage idéologique, la mémoire permet de faire passer d'une génération à l'autre les valeurs familiales. Grâce à elle, l'identité sociale du sujet se construit* ».

Pour Matthieu Chauvin, qui vient, sur ce marché tout neuf, de créer son entreprise, Les grandes familles, « *il s'agit tout simplement, dans une période difficile, de donner toutes leurs chances aux nouvelles générations. Savoir que dans sa famille il y eut des « bonnêtes hommes » qui ont su se sortir de passes difficiles donne de la force morale.* » Parce qu'il a constaté que les adolescents qu'il rencontrait ne connaissaient pas souvent le métier de leur grand-père, M. Chauvin a eu l'idée de proposer des montages vidéo à partir de photos de famille soigneusement choisies, organisées, scannées et commentées. « *Il s'agit simplement de transmettre la mémoire familiale de manière plus systématique, plus adaptée à la vie actuelle... et de saisir au bond le besoin de « trait d'union » ressenti dans certaines familles qui se sont décomposées après un divorce.* »

Recherche de repères, besoin de se « réenraciner » dans le passé : l'émergence d'une demande d'archives familiales en bonne et due forme n'est pas sans rappeler l'engouement des Français pour la généalogie, depuis le milieu des années 70. La Fédération française de généalogie ne compte pas moins de 35 000 adhérents (contre 29 000 en 1991), qui disposent de magazines spécialisés, de logiciels informatiques pour construire leur « arbre », de méthodes de formation par vidéocassettes et même, sur certains serveurs Minitel, de prédépouillement de registres municipaux. « *Autant de façons de recréer, au moins artificiellement, une famille solidaire grâce au passé vécu en commun* », commente Jean-Louis Beaucarnot, généalogiste. Familles éclatées, on vous aime quand même !

Pascale Krémer

IUT : le retrait des textes « mal interprétés » est confirmé

LE MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE a confirmé que « *les textes faisant l'objet d'une interprétation erronée* » allaient être « *retirés* ». Selon un communiqué publié mercredi 8 février, « *une nouvelle circulaire sera rédigée après toute la concertation nécessaire* » et « *le principe de la poursuite d'étude post-IUT reste inchangé* ». Des discussions avec les organisations d'étudiants sont prévues au début de la semaine prochaine. Elles devront porter sur la modification de l'arrêté du 29 décembre concernant les conditions de passage dans les instituts universitaires professionnalisés (IUP). Toutefois, la version corrigée devra être soumise au conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche (CNESER).

Le mouvement de protestation s'est étendu, mercredi, des IUT à certaines universités, comme à Rennes et à Montpellier actuellement en grève. Des centaines de manifestants ont défilé à Quimper, Brest, Grenoble, Caen et Alençon. La coordination des étudiants d'Ile-de-France a prévu une nouvelle manifestation, vendredi 10 février, tandis que l'UNEF et l'UNEF-ID envisagent une journée d'action le jeudi 16 février.

Douane : les saisies de drogues ont augmenté de 36 % en un an

EN 1994, les services douaniers français ont saisi 54,6 tonnes de drogues, soit près de 80 % des quantités interceptées sur le territoire et une hausse de 36 % en un an. En progression constante, ces saisies douanières ont été multipliées par cinq en cinq ans. La constatation vaut pour l'ensemble des drogues prohibées : le cannabis (49 tonnes de résine, + 30 %), la cocaïne (3 tonnes, + 140 %) ou l'héroïne (325 kg, + 40 %), les saisies de crack restant, en volume, encore marginales (7 kg, + 173 %). Au bilan de la Douane, figure également la lutte contre le trafic de cigarettes : 185 tonnes de tabac ont été saisies en 1994 (+ 211 %), soit 19 fois plus qu'en 1990.

■ **SONDAGE : 19 % des Français estiment que les Juifs sont entre 2 et 5 millions en France et 18 % qu'ils sont même plus de 5 millions**, indique un sondage réalisé par IPSOS et publié par *Tribune juive* et Radio communauté judaïque FM. En réalité, leur nombre n'est guère supérieur à 500 000 (5 % seulement donnent la bonne réponse). Si cette religion est majoritairement associée à la « *tolérance* » (57 %), il reste 21 % des Français pour estimer qu'elle est intolérante.

■ **ISLAM : le licenciement de l'imam de la mosquée de Dijon (Côte-d'Or)** a été jugé, mercredi 8 février, par le conseil des prud'hommes, « *dénué de cause réelle et sérieuse* ». D'origine algérienne, Mourad Moudjed avait été licencié en 1993 par le conseil d'administration de la mosquée, qui critiquait ses « *absences répétées* » et son soutien prétendu à la tendance « *dure* » de la communauté musulmane de Dijon. Le conseil des prud'hommes a condamné la mosquée à lui verser 16 000 francs d'indemnité, dont 4 000 francs de dommages et intérêts pour « *rupture abusive de contrat* ».

■ **LILLE : un CRS a mortellement blessé un jeune homme soupçonné de vol**, dans la nuit de mardi à mercredi, près de Lille. Le policier tentait d'interpeller un véhicule sur l'aire autoroutière de Phalempin après un vol survenu dans un camion. Selon le parquet de Lille, la voiture a foncé sur le CRS, qui a sorti son arme et tiré trois fois. Une heure plus tard, une personne, mortellement atteinte d'une balle dans la tête, était amenée aux urgences de l'hôpital de Seclin (Nord).

■ **GUADELOUPE : le maire de Sainte-Anne a été mis en examen**, mercredi 8 février, pour « *coups et blessures sur agents des forces de l'ordre* ». M. Garcin Malsa s'était opposé, le 21 septembre, à la saisie du matériel de « *TV Maut Matinik* », une chaîne indépendantiste non autorisée par le Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA). Des heurts avec les forces de l'ordre avaient eu lieu.

■ **DÉTOURNEMENT DE FONDS : un ancien bâtonnier du barreau de Vienne** (Isère), Me Evelyne Weinstoerfer, soupçonné de détournement de fonds, a été mis en examen, mardi 7 février, pour « *abus de confiance et faux en écriture comptable* », et écroué. Selon le parquet de Vienne, l'enquête portant sur « *les méthodes de gestion financière des comptes de l'ordre des avocats du barreau de Vienne* » a révélé « *des voyages lointains et un train de vie fastueux* ». L'ex-président de la caisse des avocats de Vienne (Caravi) et son épouse ont également été mis en examen, mercredi 8, respectivement pour recel d'abus de confiance et pour abus de confiance et faux en écriture.

Alcatel dément des financements politiques via le Luxembourg

LES VERSEMENTS de sociétés du groupe Alcatel sur des comptes luxembourgeois gérés par le banquier Alain Cellier, proche de Gérard Longuet, président du Parti républicain, n'ont rien à voir avec des partis politiques, a indiqué le groupe industriel, mercredi 8 février, dans un communiqué. Il s'agit de « *paiements de nature commerciale et de commissions payées à des agents bona fide qui aident les activités d'exportation hors de France* ». Ils sont effectués « *en conformité avec la législation en vigueur* ». Il n'est toutefois pas impossible que « *de tels paiements aient été transférés par certains de ces agents sur des comptes, qui peuvent avoir été utilisés dans des buts différents et inconnus d'Alcatel* », précise le communiqué. Le premier virement (3,2 millions de francs) avait été effectué en 1988 par la filiale suisse Alcatel Standard AG au profit d'une société panaméenne, Investment Management Technics Corporation (IMTC). Le second (150 000 francs suisses) a été adressé, en 1991, à la Rickmar Finance SA, par Alcatel-CIT, par ailleurs mise en cause pour des surfacturations aux dépens de France Télécom (*Le Monde* du 8 février).

Par ailleurs, le Parti républicain a « *démenti catégoriquement* », mercredi 8 février, *l'information selon laquelle il détiendrait « un compte luxembourgeois » et annonce qu'il engage des poursuites en diffamation contre ceux qui véhiculent cette information mensongère* ». La veille, *Le Monde* avait révélé qu'un virement de 150 000 francs suisses émanant d'Alcatel-CIT Commutation avait été retrouvé sur l'un des comptes luxembourgeois ouverts par le banquier Alain Cellier, proche du président du PR, Gérard Longuet.

ENVOYÉ SPECIAL FÊTE SA 200ÈME
5 ans d'existence, 530 reportages diffusés, de nombreux prix.
Vous êtes 5 millions chaque semaine au rendez-vous de votre magazine favori.
Toute l'équipe vous offre la soirée que vous avez choisie
Jeudi 9 Février à 20 h 50.
2 France

DISPARITIONS

Ferruccio Tagliavini

Un ténor à la voix rayonnante

FERRUCCIO TAGLIAVINI, ténor italien, est mort le 29 janvier à Reggio Emilia (Calabre). Agé de quatre-vingt-un ans, il était né dans la même ville le 14 août 1913.

Partenaire de Maria Callas à la scène et au disque (il a enregistré avec elle *Lucia di Lammermoor*, de Donizetti, pour EMI), Tagliavini était un ténor à la voix rayonnante et suave qui n'était pas sans rappeler celle de Tito Schipa. Il excellait dans les rôles lyriques qui exigeaient plus de raffinement que de puissance. La pureté de sa voix et l'excellence de son style trouvaient le meilleur emploi dans les opéras de Rossini, Donizetti, Puccini et Bellini.

Tagliavini a chanté sur les plus grandes scènes lyriques internationales avant de faire ses adieux en 1965, sur la scène du théâtre de la Fenice de Venise. Il chantait alors, dans *Werther*, l'opéra de Massenet, le rôle principal. Un personnage, encore une fois, plus lyrique qu'héroïque.

■ **JEAN GIRAUDEAU**, ténor toulonnais et ancien directeur de l'Opéra-Comique, est mort le 7 février à Paris. Agé de 78 ans, il avait assisté, impuissant, au démantèlement de la troupe de la salle Favart, dont il avait été nommé directeur en 1968. Violoncelliste, organiste, licencié en droit, il avait finalement opté pour le chant et débuté à Montpellier, en 1942, dans *Mignon*, d'Ambroise Thomas. Excellent technicien, musicien soucieux de se renouveler, Jean Giraudeau avait chanté Berlioz et Mozart et participé à la création de *Martine*, d'Henri Rabaud. Il fut l'un des piliers de la vie de l'opéra français à Paris et en régions après la guerre.

JOURNAL OFFICIEL

Au *Journal officiel* du mercredi 8 février sont publiés :

● **Catastrophe naturelle** : un arrêté constatant l'état de catastrophe naturelle pour les dommages causés par les inondations et les coulées de boues survenues au début de l'année 1995. Les départements concernés sont l'Aisne, les Ardennes, le Calvados, la Charente, les Côtes-d'Armor, l'Eure, l'Eure-et-Loir, le Finistère, l'Ille-et-Vilaine, le Loir-et-Cher, la Loire-Atlantique, le Maine-et-Loire, la Manche, la Mayenne, la Meurthe-et-Moselle, la Meuse, le Morbihan, la Moselle, le Nord, l'Oise, l'Orne, le Haut-Rhin, la Sarthe, la Seine-Maritime, la Seine-et-Marne, les Deux-Sèvres, la Vendée, la Vienne, les Vosges, le Territoire de Belfort et le Val-d'Oise.

● **Garde d'enfant** : deux décrets revalorisant l'allocation de garde d'enfant à domicile. Ces textes précisent certains articles de la loi relative à la famille, parue au *Journal officiel* du 26 juillet 1994. L'allocation de garde d'enfant à domicile concerne désormais les enfants de moins de six ans, et non plus seulement ceux de moins de trois ans. Elle s'élève à 3 946 francs par mois, au lieu de 2 000, pour les enfants âgés de moins de trois ans, et à 1 973 francs par mois, pour les enfants qui ont entre trois et six ans.

NOMINATIONS

ÉCONOMIE

Emmanuel Constans a été nommé en conseil des ministres, mercredi 8 février, directeur des monnaies et médailles, sur proposition du ministre de l'économie, Edmond Alphandéry.

[Né le 23 juillet 1948, Emmanuel Constans, après l'ENA (1973-1975), est devenu inspecteur des finances. Il a ensuite été successivement rapporteur général du conseil des impôts (1977-1979), conseiller technique du ministre du budget (1979-1981), chargé de mission à la direction de la comptabilité publique (1981-1983). Depuis 1989, il était directeur de cabinet du commissaire européen Christiane Scrivener. Conseiller municipal de Dijon (1977-1988), il a occupé aussi longtemps (1981-1989) les fonctions de président du Club Perspectives et Réalités de cette même ville.]

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET RECHERCHE

Pierre David, cinquante-quatre ans, président de la Cité des sciences et de l'industrie de la Villette, a été nommé, mercredi 8 février en conseil des ministres, président de l'Institut français de recherche pour l'exploitation de la mer (Ifremer). Il succède à Pierre Papon, qui occupait ces fonctions depuis six ans.

[Né le 15 juin 1940 à Toulouse (Haute-Garonne), polytechnicien, ingénieur en chef de l'armement, Pierre David a été chargé de mission au cabinet du premier ministre Jacques Chirac de 1974 à 1976, directeur de cabinet du président de la SNCF (1976-1978), directeur de cabinet du ministre des transports (1978-1980) et chargé de mission au cabinet du ministre de la défense (électronique aérospatiale), avant de devenir directeur de la politique industrielle du groupe Aérospatiale, secrétaire général adjoint, puis PDG de la société Souriau SA (1986-1989) et directeur à Friedland finance (1990). Il présidait le conseil d'administration de la Cité des sciences et de l'industrie de la Villette depuis le 16 juin 1993.]

SÉCURITÉ INTÉRIEURE

Jean-Michel Roulet a été nommé directeur de l'Institut des hautes études de la sécurité intérieure (Ihesi) par un arrêté du ministre de l'intérieur et de l'aménagement du territoire publié au *Journal officiel* du 8 février. M. Roulet, préfet hors cadre, ancien commandant de CRS, était précédemment préfet délégué pour la sécurité et la défense à Lille. Il remplace Jean-Marc Erbès, qui présidait l'Ihesi depuis sa création par le ministre de l'intérieur Pierre Joxe en 1989 (*Le Monde* du 7 janvier).

[Né le 12 octobre 1945 à Limoges (Haute-Vienne), licencié ès sciences économiques, M. Roulet a fait carrière dans la police en devenant officier en 1968 puis commandant en 1977, dans les CRS. Nommé sous-préfet en 1981, il a notamment été secrétaire général de la préfecture de l'Indre entre 1984 et 1986. Conseiller technique au cabinet du ministre délégué chargé de la sécurité Robert Pandraud en 1986, il a été directeur de cabinet du président du conseil général de la Loire de 1989 à 1991. Sous-préfet hors cadre, il est directeur de la logistique de la police au ministère de l'intérieur de 1993 à 1994 puis préfet délégué pour la sécurité et la défense auprès du préfet de la zone de défense nord, préfet de la région Nord-Pas-de-Calais.]

ÉQUIPEMENT

André Combeau, ingénieur en chef des Ponts et chaussées, a été nommé, au conseil des ministres du mercredi 8 février, directeur du port autonome de Marseille.

[Né le 24 octobre 1939 à Châteauneuf (Charente), André Combeau est ingénieur TPE en 1962 et ingénieur en chef des Ponts et chaussées depuis 1987. De 1964 à 1973, il occupe différentes fonctions au service des bases aériennes. Il est ensuite en poste dans les Alpes-Maritimes puis, de 1977 à 1983, au port autonome de la Guadeloupe. Sa carrière le conduit ensuite au port de Dunkerque, puis à Bordeaux. Il était directeur général du port autonome de Bordeaux depuis 1990.]

AU CARNET DU MONDE

Naissances

Antoine Leygonie
et Claudia Senik-Leygonie
sont heureux d'annoncer la naissance de

Jacob,

le 4 février 1995, à Paris.

Paule Talbot-Grégnic
Jean-Noël Talbot
et Maud Talbot-Brandely,

laissent à

Géraldine-Oriane,

la grande joie d'annoncer la naissance de

Marjolaine, Calixte-Albertine,

le 15 janvier 1995.

34, quai de Béthune,
75004 Paris.
135, boulevard Malesherbes,
75017 Paris.

Anniversaires de naissance

Hélène, Thomas, Aurélia et Agathe
souhaitent un très bon anniversaire à

Fonfon.

Philippe,

pour tes quarante ans, nous te souhaitons un bon anniversaire.

Pierre-Louis, Camille, et tous les autres...

Yann,

Tu as vingt ans aujourd'hui. Nous sommes très fiers de toi.

Papa Poule et Maman Coq.

Décès

– Sa famille et ses amis
ont la douleur de faire part du décès de

M. Guy BENEDETTI,

survenu le 5 février 1995.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mardi 14 février 1995, à 15 heures, en la chapelle du cimetière du Père-Lachaise, à Paris (20e).

L'inciné ration aura lieu dans l'intimité familiale.

Ni fleurs ni couronnes.

Des dons peuvent être adressés au Crefav, unité de soins palliatifs, hôpital Paul-Brousse, Villejuif 94800.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Mme Jacques Duntze,
M. et Mme Francis Marx,
Cédric, Noël, Hugues et Cyril,
M. et Mme Jacques Odier,
Chrystel, Sybil et Alex,
M. et Mme Stéphane Piacentini,
Fleur, Lorène et Marc,
ont l'immense douleur de faire part du décès de

Jacques DUNTZE,
chevalier de la Légion d'honneur,
chevalier de l'ordre national du Mérite,

survenu le lundi 6 février 1995.

Les obsèques auront lieu le samedi 11 février, à Nîmes.

Un culte sera célébré à Paris, au temple de l'Etoile, 54, avenue de la Grande-Armée, le mercredi 15 février 1995, à 15 heures.

– M. et Mme Claude Ehrlich,
Leurs enfants et petits-enfants,
La famille et les amis
ont la tristesse d'annoncer le décès de

David EHRLICH.

L'enterrement a eu lieu dans la plus stricte intimité, le 19 janvier 1995, au cimetière de Westhofen (Bas-Rhin).

58, rue Custine,
75006 Paris.

– La Croix-Valmer.

Mme Robert Gauger,
M. et Mme Gérard Gauger,
et leurs enfants,
M. et Mme Antoine Rannou-Carn
et leurs enfants
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Robert GAUGER,
sous-préfet honoraire,

survenu le 8 février 1995.

Les obsèques religieuse seront célébrées le vendredi 10 février, à 14 h 30, en la chapelle du crématorium de Vidauban (Var).

– Le président,
Le directeur général,
Et l'équipe de direction
de la Caisse nationale du Crédit agricole,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Lucien GAYRAUD,
ancien directeur central
de la Caisse nationale de Crédit agricole,
chevalier de la Légion d'honneur,
commandeur du Mérite agricole.

La cérémonie religieuse a été célébrée le jeudi 9 février 1995, à 11 heures, en l'église Notre-Dame-de-l'Assomption (Meudon-Bellevue).

– Mme et Guy Frappaz,
Mlle Lise Marx,
ses enfants,
Alain et Anne Frappaz,
Marie-Claude et Jérôme Etienne,
Didier Frappaz,
ses petits-enfants,
Laurent, Antoine, Bertrand,
Caroline, Guillaume, Matthieu,
ses arrière-petits-enfants,
Sa famille, ses amis,
Sa fidèle Marie Rodriguez
ont la tristesse de faire part du décès de

Mme Ernest MARX,
née Germaine Bickert,

survenu en son domicile, le 8 février 1995.

L'inhumation aura lieu le vendredi 10 février 1995, à 14 h 30, dans le caveau de famille au cimetière du Montparnasse (entrée porte principale, 3, boulevard Edgar-Quinet, Paris (14e).

Ses enfants rappellent à votre souvenir son époux,

M. Ernest MARX,
officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1914-1918
et 1939-1945,

décédé le 17 septembre 1973.

Ni fleurs ni couronnes.

15, boulevard des Belges,
69006 Lyon.

– M. Armand Jammot,
Ses enfants et petits-enfants,
Et tous ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Armand JAMMOT,
née Marcelle BLANCHET,

survenu le 31 janvier 1995, dans sa quatre-vingt-quatrième année.

La cérémonie et l'inhumation ont eu lieu à Luc-sur-Mer, dans la plus stricte intimité.

46, rue de Rome,
75008 Paris.

– Valréas, Lyon, Annecy, Tulette.

Noël et Sylvie Poncet
font part du décès, dans un accident de la route, le samedi 4 février, de

Matthieu,

à l'âge de quatre ans,

M. et Mme Jean Cibert,
ses arrière-grands-parents,
Hélène Poncet-Bozon,
ses enfants et petits-enfants,
Paul et Jany Cibert-Krasa,
leurs enfants et petits-enfants,
Toutes les familles parentes et alliées.

Funérailles en l'église de Valréas, samedi 11 février, à 10 heures.

Priez pour nous tous.

– Le professeur J.-P. Lutou, doyen de la faculté de médecine Cochin-Port-Royal,
Les membres du conseil,
Les enseignants,
Et le personnel de la faculté,
ont la douleur de faire part du décès du

professeur Jacques KRUH,
professeur honoraire à la faculté
de médecine Cochin-Port-Royal.

Ses obsèques auront lieu le mardi 14 février 1995, à 15 h 45, au crématorium du cimetière du Père-Lachaise. La levée de corps aura lieu au funérarium de l'hôpital Cochin, à 14 heures.

– Les collègues, les élèves et les amis du

professeur Jacques KRUH,

des unités INSERM et CNRS de l'Institut de pathologie moléculaire,
ont la tristesse de faire part de son décès, survenu le lundi 6 février 1995, à l'hôpital Cochin.

[Le professeur Jacques Kruh, né en 1922, était docteur en médecine, docteur ès sciences.

Il est entré au laboratoire de biochimie médicale de l'hôpital des Enfants-Malades, dirigé par le professeur Georges Schapira, en 1948.

Agrégé de biochimie médicale en 1955, il est devenu professeur de cette discipline à l'université Paris-V, au CHU Cochin, dès sa création en 1968. Il fut, avec les professeurs Georges Schapira et Jean-Claude Dreyfus, fondateur de l'Institut de pathologie moléculaire et du laboratoire associé 05 CNRS.

Il a dirigé l'U.127 INSERM, puis l'URA 1147 CNRS jusqu'en 1992.

Un élément déterminant de sa carrière scientifique a été un séjour au California Institute of Technology, en 1954, aux premières heures de la biologie moléculaire.

A côté des importantes recherches qu'il a menées à bien sur la synthèse des protéines, le mécanisme d'action des hormones et le cancer, le professeur Jacques Kruh était réputé pour la qualité de son enseignement ; celui-ci s'est concrétisé par la publication d'un ouvrage de biochimie médicale, maintes fois réédité, destiné aux étudiants du premier cycle, dont le succès a largement dépassé nos frontières.

Au cours des dernières années, le professeur Jacques Kruh fut le scientifique très apprécié de la section technique du Comité consultatif national d'éthique.]

Les obsèques auront lieu le mardi 14 février 1995, à 15 h 45, au crématorium du Père-Lachaise.

La levée du corps aura lieu au funérarium de l'hôpital Cochin, rue Méchain, où l'on se réunira à partir de 14 heures.

Anniversaires

– En cette période du cinquantième anniversaire de la libération du camp d'Auschwitz, nous pensons beaucoup à l'immense majorité (97 %) de tous ceux qui ne sont pas revenus des camps d'extermination et que nous avons attendus si longtemps.

Parmi eux, ceux du convoi n° 68, parti de Drancy

le 10 février 1944,

emportant 1 500 juifs âgés de dix-huit jours à quatre-vingt-seize ans, dont nos proches,

Marcel BING,
quarante-sept ans

Jeanne BING, née SALOMON,
quarante ans

Maurice BING,
dix-huit ans

Eliane BING,
quinze ans

Yolaine BING,
treize ans

Joseph BLUM,
trente-neuf ans

Fernand CAHEN,
cinquante-neuf ans

Juliette CAHEN, née NETTER,
cinquante-cinq ans

Albert DALTROFF,
cinquante-huit ans

Léa DALTROFF, née JACOB,
cinquante-huit ans

Léon DALTROFF,
dix-sept ans

Minezat DUKAT,
soixante-sept ans

Nachenya-Nathan GRADSZTEJN,
trente-neuf ans

Isaac LEVY,
soixante-seize ans

Marthe LEVY, née CAHEN,
soixante-cinq ans

Lise JACOB, née LEVY,
trente-sept ans

Françoise JACOB,
neuf ans

Jean JACOB,
six ans

Esther PELCMAN, née KEIRCH,
cinquante ans

Eva PELCMAN,
dix-huit ans

Simone PELCMAN,
quatorze ans

Maurice PELCMAN,
neuf ans

Pauline PELCMAN,
trois ans

Abraham SZNAJDERMAN,
quarante-neuf ans

Sara SZNAJDERMAN, née KOPLEWICZ,
trente-cinq ans

Henri SZNAJDERMAN,
deux ans

Marguerite SZNAJDERMAN,
six mois

Gdala-Moshé ZAJDMAN,
cinquante ans

Rachmil-Robert ZAJDMAN,
vingt ans

Annette Zajdman,
Albert Gradsztejn,
Régine Gradsztejn-Lippe,
Ida Gradsztejn-Jaworski,
Simone Gradsztejn-Dulman,
Nicole Blum,
Joseph Schwartz,
Dora Szrajderman-Pain,
Robert, Lucien, Marcel Pelcman et Marcel Zyngier.
Madeleine Cahen-Lion,
André Levy, Jacqueline Olbrecht et Simone Jacob,
Pierre-Marc Daltroff,
Simon Ongre,

leurs fils et filles, frères et sœurs, petits-enfants et proches parents, conscients de leur devoir de survivants, assument cet héritage tragique au sein de l'association Les Fils et Filles des déportés juifs de France, « militants de la mémoire ».

– Helga Vormus et ses amis
vous rappellent le souvenir de

Jean VORMUS,
agrégé de l'Université,
Palmes académiques,

disparu il y a dix ans, le 13 février 1994.

18, rue du Moulin-Vert
75014 Paris

– Il y a dix ans,

Victor Alexandre ZIPSTEIN

nous quittait.
C'était hier.

Souvenirs

Marie-Hélène COLLIGNON

nous quittait, le 10 février 1970, victime du cancer à l'âge de vingt-cinq ans.

Rectificatif

– Concernant l'avis de souvenir de

Jacques LACASCADE,
résistant,
membre du réseau OCM,

paru dans nos éditions datées 31 janvier.

Contacter :
Pierre Lacascade,
7, rue Jeanne-d'Arc,
59000 Lille.

Manifestation du souvenir

– Les amis de

Hedi Daoud

se réuniront le samedi 11 février 1995, à 11 heures, à Saint-Eustache, Paris (1er).

Messes anniversaires

– Pour les neuvième et huitième anniversaires de la disparition de

Véronique et Michel BAROIN,

une messe sera célébrée à leur intention le vendredi 10 février 1995, à 19 heures, à l'église Saint-François-de-Sales.

15, rue Ampère,
75017 Paris.

Conférence

Alliance israélite universelle, dimanche 12 février 1995, journée d'étude : « La Tora parle le langage des hommes ». Révélation et pouvoir. Avec D. Banon, G. Hansel, S. Trigano, sur inscription au 42-80-35-00 (P.A.F.).

– Le groupe d'études C. G. Jung de Paris vous invite à participer à sa prochaine conférence : « Symbolisme du corps humain », avec Annick de Souzenelle, psychothérapeute, le mardi 14 février 1995, à 20 h 45, 5, rue Las Cases, 75007 Paris.

Communications diverses

– Au CBL, 10, rue Saint-Claude, 75003 Paris, ce jeudi 9 février 1995, à 20 h 30 : « *Nouvelle Italie, ancien fascisme ?* », avec P. Passino, député, secrétaire international du PDS italien ».

– Ecole du Louvre, rentrée 1995-1996. Bacheliers, futurs bacheliers, diplômés de l'enseignement supérieur, qui souhaitez intégrer l'Ecole du Louvre pour l'année 1995-1996, la réussite au test probatoire d'entrée en première année de premier cycle est obligatoire. Retrait des dossiers d'inscription : 34, quai du Louvre, 75001 Paris, ou par correspondance. Dépôt des dossiers d'inscription : exclusivement par correspondance, avant le 1er mars 1995, à minuit. Renseignements : (1) 40-20-56-15.

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.

CARNET DU MONDE

Téléphone
40-65-29-94
40-65-29-96

Télécopieur
45-66-77-13

Jean-Marie Le Pen et Philippe de Villiers chassent-ils sur les mêmes terres ?

Demain dans les pages "France"

Le Monde

Pina Bausch, l'exorciste

Le théâtre dansé de cette enfant de la guerre exprime la recherche d'une sorte de rédemption. Il affronte l'horreur de l'âme humaine, met en scène la violence, fait exploser le passé refoulé de l'Allemagne

TANDIS que s'achèvent les cérémonies à la mémoire des victimes d'Auschwitz, il est une œuvre allemande qui s'impose, majeure, dans la lutte contre les forces du mal. Pièce après pièce, depuis vingt ans. Une danse de lumières et de liberté qui prône l'amour, l'obligation à l'espoir. Une création, ouverte sur le monde, qui ne craint ni la violence ni la tendresse : il s'agit du théâtre dansé de Pina Bausch.

« L'état de L'Allemagne de 1945, détruite, morcelée, était une anticipation de l'éclatement de notre monde actuel. Une préfiguration du zapping. L'œuvre de Pina Bausch est à l'image du pays dans lequel elle a grandi : forgée d'éclats, construite sur ce qui a résisté, sur les ruines. Elle pose le fragment comme base minimale pour reconstruire, chercher du sens, questionner le monde. Moi-même, il me semble parfois que Schiller et Goethe sont loin, que notre Histoire commence avec les camps de concentration. Goethe ou Auschwitz, c'est la contradiction allemande ; c'est la contradiction de notre monde. Le crime qui impose sa loi avec brutalité », explique Rudolf Rach, depuis huit ans en France, directeur des Editions de l'Arche, qui ont publié plusieurs livres sur Pina Bausch.

Enfant de la guerre, Pina Bausch n'appartient pas aux générations de *« ni coupables ni innocents »* dont parlait l'écrivain Heinrich Böll. Tous ceux qui savaient et se taisaient. Tous ceux qui se doutaient mais ne voulaient pas savoir. Trente ans après la fin de la guerre, Pina Bausch entreprend, à travers sa création, un véritable exorcisme, sorte de rédemption, traquant sans relâche le non-dit, le refoulé bien-pensant. Le public allemand rejette son travail, hurle au scandale. La guerre n'est-elle pas bel et bien finie depuis trente ans ? Non, réplique sans appel l'œuvre de la chorégraphe. La guerre n'est jamais finie.

ELLE est née le 27 juillet 1940 à Solingen (Rhénanie du Nord-Westphalie) ; ses parents tenaient un café dans un quartier de la ville, que des gens de théâtre fréquentaient. *« Je n'avais*, dit-elle, *pas vraiment conscience de tout ce qui se passait autour de moi. En tout cas, je me souviens n'avoir guère parlé, j'étais une enfant très timide. Je vivais dans ce restaurant si beau. Pour une enfant, un restaurant peut être un lieu merveilleux : il y avait tant de gens et il s'y passait toujours tant de choses étranges. »*

L'enfant n'a pas cinq ans qu'elle a déjà créé son aire de jeu entre les tables. Peut-être attrape-t-elle au vol des conversations, des mots qui terrifient. Les mots de la guerre, de la haine. Elle entend probablement, au loin, les avions de chasse anglais, puis plus tard américains, qui viennent la nuit bombarder les usines Krupp, à Essen. A Solingen, les coutelleries fabriquent des armes blanches. Cette Allemagne profonde entretient d'autant plus profondément les idéologies meurtrières et les peurs qu'elle est loin de la réalité des combats.

Impossible pour cette très jeune observatrice solitaire de ne pas ressentir, au-delà des discours, des paroles enflammées par l'alcool, la peur et la douleur qui sourdent des corps, les gestes, les tremblements qui échappent. Elle ne comprend rien. Mais ses yeux ont tout vu, son corps a tout enregistré de ces langages d'autant plus poignants qu'ils sont muets. En 1940, l'année de la naissance de Pina Bausch, les films *Le Juif Süss*, de Veit Harlan, ou *Le Juif éternel*, de Fritz Hippler, sortent dans les cinémas ; le ghetto de Lodz est constitué ; les évêques catholiques protestent une énième fois contre l'euthanasie. Ploa Bausch grandit, timide, renfermée.

En 1947, le philosophe Karl Jaspers publie *Die Schuldfrage* (« La culpabilité allemande ») et pose les questions de la responsabilité collective et métaphysique. Le procès de Nuremberg châtie les criminels de guerre. *Les assassins sont parmi nous*, premier film de l'après-guerre, est signé par Wolfgang Staudte, un jeune cinéaste de Berlin-Est. Hildegard Kneff, qui joue une rescapée des camps de concentration, en est la révélation. Les jeunes Allemands découvrent de « nouveaux » auteurs : Frank Kafka, Hermann Hesse, Thomas Mann, Bertolt Brecht, et tant d'autres écrivains et penseurs dont les ouvrages ont été brûlés, interdits, dès 1933. L'Allemagne, aidée par le plan Marshall, se met au travail avec l'acharnement que l'on sait. Une partie de la population intériorise la faute, se forge une morale matérialiste : *« Nous n'en avons pas fini, hélas ! avec notre faculté d'intériorisation. Après 1945, celle-ci nous a fait manquer, j'en suis sûr, l'une des plus grandes chances de notre Histoire »*, estime Heinrich Böll (*Le Monde* du 13 décembre 1973).

Plus loin, l'écrivain ajoute : *« Si j'ai l'air d'un moraliste, c'est tout à fait inconsciemment. Peut-être est-ce parce que le traumatisme de la terreur nazie me fait éviter instinctivement toute description de scènes violentes. »* Pina Bausch n'est pas de la génération de Böll, né en 1917. Elle fera partie de ceux qui affronteront de face l'horreur, mettront en scène la violence, épreuve indispensable pour rebâtir une pensée, essayer de comprendre les motivations profondes de l'âme humaine. Elle fera exploser le refoulement avec d'autant plus de force qu'elle se servira du corps, lieu où le non-dit reste le plus vif, le plus résistant aussi.

« En signe de deuil, nous avions trouvé le geste qui consistait à se frapper la tête avec ses poings. Ce geste existe dans toutes les civilisations. On invente moins qu'on ne le croit. Le corps est porteur de la mémoire de l'humanité entière »

A l'âge de sept ans, Pina Bausch expérimente le pouvoir de la danse. Le mouvement dénoue son corps de timide. Elle bouge avec avidité, urgence. *« J'avais un corps de caoutchouc »*, aime-t-elle se rappeler. A quinze ans, elle est à Essen, à la Folkwangschule, célèbre école, temple de l'expressionnisme, fondée en 1927 par le chorégraphe Kurt Joos, qui a fui l'Allemagne dès 1934 – il refusait de dénoncer ses élèves juifs. A peine est-elle diplômée, en 1959, que Pina Bausch part à New York avec une bourse de la Julliard School. Elle y réussit une carrière de soliste très demandée. New York est sa ville d'adoption. Elle veut y vivre.

Est-ce une manière de fuir ? De dire que l'Allemagne, au fond, n'est plus son histoire ? En 1962, elle est de retour. Kurt Joos veut remonter une compagnie, elle a accepté d'en être la soliste. Son destin allemand est scellé. Pendant dix ans, elle codirige la compagnie, enseigne à l'école, s'exerce à la chorégraphie avec des succès immédiats. En 1973, un homme clairvoyant, Arno Wüstenhöfer, directeur de l'opéra de la ville de Wuppertal, située à 15 kilomètres de Solingen, lui propose d'être la chorégraphe de son ballet classique. Solingen, Essen, Wuppertal : c'est dans ce triangle de terre allemande que le travail de Bausch puisera sa source. C'est là que, toujours, elle revient. *« Depuis 1985, Pina Bausch ouvre sa recherche aux cultures des autres, aux musiques du monde. Plus elle voyage, crée à l'étranger, plus elle a besoin de Wuppertal, de sa "germanité" »*, conclut Rudolf Rach.

En 1973, Pina Bausch a trente-trois ans. Son besoin de créer à son compte est urgent. L'épopée bauschienne commence à Wuppertal. Dès 1974, elle catapulte auprès d'un public incrédule et furieux une série de chorégraphies dédiées à toutes les victimes. Qu'elles soient sacrifiées à l'autorité d'un père, à la raison d'Etat, au manque d'amour, à la folie meurtrière : Iphigénie – dans *Iphigénie en Tauride* (1974, musique de Gluck) –, Eurydice – dans *Orphée et Eurydice* (1975, musique de Gluck) –, l'Elue – dans *Le Sacre du printemps* (1975, musique de Stravinsky) –, Hannah – l'héroïne des *Sept Péchés capitaux* (1977, musique de Kurt Weill) –, et toutes les femmes de *Barbe-Bleue* (1978, musique de Bartók) !

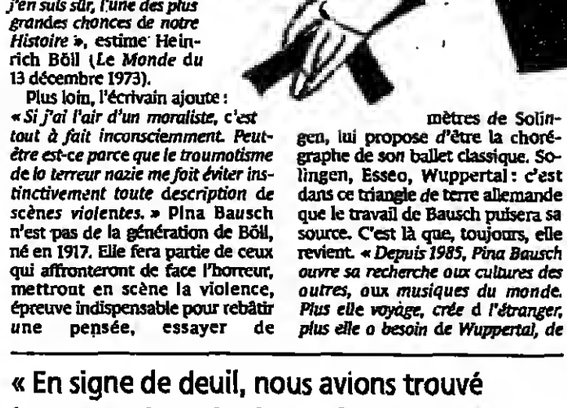

Pina Bausch est alors prête à créer une héroïne issue de sa propre expérience. Ainsi naît la jeune femme anonyme de *Café Müller*, qu'elle met en scène en 1978. L'héroïne saute dans les bras d'un homme qui systématiquement la laisse tomber à terre. La scène se répète plusieurs fois. Elle frôle le sévice corporel. La femme se jette la tête la première contre un mur. Et recommence jusqu'à ce que, sans force, elle reste immobile. Cauchemar en forme de spirale sur l'abandon, l'échec, la hantise de ne pas être aimée. Rien n'est plus douloureux que cette femme en combinaison couleur sable, les bras levés vers le ciel, implorante, les bras tendus devant elle, aveugle au monde qui l'entoure, murée.

La bienséance vole en éclats. Pina Bausch sait qu'elle doit casser. A commencer par l'esthétique. La beauté du corps ne sera plus celle de la perfection, mais celle de la vérité. Elle transforme ses danseurs en petits-bourgeois costumés en tenue de soirée. Corps trop moulés, trop serrés, étriqués. Il lui faut détacher la danse allemande de cette culture du corps musclé, glorifié. Un culte du corps qui a entraîné quelques grandes figures chorégraphiques dans le sillage de Hitler. Goebbels, en 1936, avait nommé Rudolf Laban, un des fondateurs de la danse moderne en Europe, directeur de la danse. Laban prépara les Jeux olympiques de Berlin. Mary Wigman, autre personnalité émérite de l'art de la danse, travaillait à ses côtés. Rappelons que la cinéaste Leni Riefenstahl fut danseuse avant qu'un accident au genou lui interdise la danse.

L'histoire du nazisme et de la danse reste à écrire. Pina Bausch casse tous les moules, toutes les formes qui l'ont précédée. *« Quand on crée une nouvelle œuvre, on doit partir de la vie contemporaine et non de formes déjà existantes »*, dit-elle (*Le Monde* du 23 juin 1989). Elle sait quel langage du corps elle veut obtenir : celui observé et appris quand elle était enfant. Celui qui échappe à la raison sous le coup de l'émotion, celui qui contredit la parole. Un langage qui ne trahit pas. Elle cherche les moyens de faire jaillir l'inconscient, cette matière brute où s'affrontent les pulsions. L'animalité de l'humanité. Cette propension à choisir le mal, la cruauté, la destruction, à briser les faibles, à adorer la force physique.

Nécessité de la table rase. Pina Bausch sait que chaque homme est un réservoir inépuisable de gestes. Chacun de ses danseurs va fournir l'alphabet, le vocabulaire, à partir desquels elle inventera une danse inimitable, radicale. *« Le corps humain se recharge comme une pile »*, remarque-t-elle. Pour accumuler le matériau nécessaire à sa création, elle interroge les mémoires, sonde les cœurs : l'enfance est une mine qu'elle explore, qu'elle exploite.

LA chorégraphe, au cours d'une de ses rares interventions publiques (au Goethe Institut, à Paris, le 8 avril 1994), décrit la manière dont elle élabore sa création : *« Pour Nelken, créé en 1985, j'avais demandé à mes danseurs de me montrer, en se servant uniquement d'une main, six gestes qu'ils font quand ils veulent être tendres. De dessiner avec leur corps l'arbre qu'ils aimeraient être. Certains figuraient le saule pleureur, d'autres des racines bien ancrées dans la terre. Je tiens compte du mouvement, mais tout autant du sentiment qui le dicte. Cet échange oblige à une confiance mutuelle totale. C'est aussi le moment où je me mets à nu devant eux. C'est pourquoi je peux exiger qu'ils me montrent tout. Parfois, je me sens peu inspirée. Ensemble, nous avons appris la patience. Le moment le plus délicat est la première association de deux petits éléments. Le processus n'est pas mental, mais organique. Je jette plus de 95 % du matériau. Mes danseurs assistent à tout.*

» Dans Viktor, *en signe de deuil, nous avions trouvé le geste qui consistait à se frapper la tête avec ses poings. Ce geste existe en fait dans toutes les civilisations. On invente moins qu'on ne le croit. On retrouve. Mais chacun à sa manière, chacun avec sa culture, ses traditions. Le corps est porteur de la mémoire de l'humanité entière. Mes danseurs viennent de tous les continents. »* A trois siècles de distance, l'univers de Pina Bausch est un manifeste des thèses de Leibniz, autre phare de la pensée allemande : *« Chaque substance simple est un miroir vivant perpétuel de l'univers »*, écrivait le philosophe de Leipzig. A l'égal de l'homme, la chorégraphe donne une importance capitale aux animaux, aux arbres, aux éléments de la nature. Les scénographies recomposent, sous une forme gigantesque ou minimale, les dimensions du monde.

A Paris pour jouer sa dernière création, *Trouerspiel*, pendant quinze jours d'affilée au Théâtre de la Ville, Pina Bausch a décidé de garder le silence. Au café voisin, saluée avec respect par les serveurs qui viennent tour à tour lui serrer la main, elle n'a pas souhaité se pencher sur ses jeunes années : *« Ces souvenirs d'enfance sont vagues ; je les ai oubliés. Ils reviennent pourtant dans mon travail. Je passe ma vie à essayer de donner une forme à ces impressions évanouies, enfouies. »* Souriante, les bras croisés sur la poitrine, elle se penche pour dire combien elle est désolée. Mais, ce lundi 6 février, Pina Bausch doit remplacer une danseuse blessée. Deux peut-être. Jo-Ann Endicott, une « ancienne », serait déjà dans l'avion, prête à reprendre du service. Ce que Pina Bausch veut pour l'instant, c'est... une assiette de fromages. Avec une eau minérale.

Dominique Frétard

★ Pina Bausch et le Tanztheater de Wuppertal, jusqu'au 18 février (dim. 12 et 19, à 17 heures), 20 h 30, Théâtre de la Ville.

Contre la psychanalyse alibi

par Jean Frécourt

JE suis profondément choqué – je ne suis pas le seul et ce n'est pas la première fois – par la publication dans *Le Monde* de textes qui proposent, au nom de la qualité déclarée de « psychanalyste » de leurs auteurs, des « interprétations » des déclarations de telle ou telle personnalité connue du monde politique.

Tout un chacun a le droit, comme *citoyen responsable*, d'exprimer son jugement, *en son propre nom*. Mais tout change lorsque ce citoyen se réclame – et se couvre – de sa qualité de « psychanalyste » ; quelles que soient les précautions de style rituelles, son opinion apparaîtra comme un avis spécialement autorisé, jugement d'expert. Le danger, inévitable, est là : la « science », ici convoquée, semble conférer une garantie de vérité à l'« interprétation » – qui devient ici une explication – du comportement politique d'une personne, traitée en fait en objet d'étude – ça irait de soi ? – sur la place publique... Si tous les lecteurs ne sont pas convaincus, beaucoup trouveront « intéressant » l'avis du « spécialiste »...

Le personnage qui fait l'objet de son attention n'a, évidemment, jamais été sur le divan de l'auteur de l'« interprétation » prétendument psychanalytique ; celui-ci devrait observer, dans ce cas, un devoir de réserve absolu. Seule cette condition lui permettrait de penser avec quelques chances de pertinence, en s'abstenant de tout jugement, la complexité *toujours en mouvement* de ce qui lui est donné à entendre.

Comment et pourquoi, dans quelle perspective, lorsque cette condition élémentaire de connaissance, qu'il pratique quotidiennement, n'est pas remplie, un psychanalyste déciderait-il de se livrer à l'arbitraire – il le sait bien – de l'écriture publique d'une « pensée » qui demeure, en fait, strictement personnelle et subjective, dénuée de tout indice d'objectivité ?

J'en viens à la question que pose le dernier texte de ce type paru très récemment dans *Le Monde* : comment peuvent se justifier l'écriture et la publication d'un texte signé « *Daniel Sibony, psychanalyste* », qui prétend montrer qu'une décision politique d'importance – nommément le renoncement de Jacques Delors à la candidature à l'élection présidentielle – a été prise sous l'emprise de *la haine* et à *l'insu* de *ce dernier, désigné ainsi comme irresponsable* (il ne savait pas le « vrai » motif de sa décision) *mais néanmoins coupable, politiquement indigne* puisqu'il hait ses éventuels électeurs, et tous les autres citoyens ?

La prétendue psychanalyse publique des hommes publics est fortement soupçonnable de populisme « intello »

L'« interprétation » prend ici le sens inévitable d'une accusation d'une gravité extrême qui ne réserve, sur son propre terrain, aucune possibilité de défense à l'interprété-accusé. Le lecteur assiste à une sorte de délégitimation publique, *prétendument* au nom de la science (et donc par la science ?), de l'homme politique. N'assiste-t-on pas là, en acte et en toute méconnaissance séductrice, à un usage abusif, de la part de l'auteur et de la publication, de la vie démocratique ?

La réponse, lapidaire, ne s'est pas fait attendre : le 24 janvier, lors du journal de 20 heures de France 2, le présentateur, sourire en coin, offre à Jacques Delors le livre d'un psychanalyste – un autre – qui lui prédit – c'est gentil – une « *dépression* » à venir, conséquence inéluctable de son retrait. La réponse fuse, bien ajustée : « *Si je suis bien portant, c'est parce que je ne suis jamais passé sur le divan d'un psychanalyste.* » Beau travail... Un vrai massacre, dont la principale victime n'est pas l'homme Delors, qui a accusé le coup mais s'en est rapidement délivré, en présence des quelques millions de témoins que lui donnait sa position, et qui ont pu apprécier la répartie. Elle ne visait pas seulement l'homme Sibony, ou l'autre, celui du livre, mais les psychanalystes, tous confondus dans le même sac.

D'où ma question à Daniel Sibony : pourrait-il maintenant garder le silence de celui qui penserait tranquillement que la répartie confirmerait la « justesse » de son « interprétation » ? Ou pourrait-il admettre que la réponse de Jacques Delors témoignait de la violence du coup reçu, en toute gratuité ? Difficulté, pour ne pas dire impasse, d'un texte qui exclut par avance tout échange sur son terrain.

Il faut alors se demander quel pourrait être le but de ce genre de textes contraires à l'esprit, à l'éthique élémentaire, que les auteurs de ces écrits respectent dans leur pratique quotidienne : s'agirait-il de prendre place, d'occuper une position sur la scène publique, politique ? Ou plutôt supra-politique : il s'agirait d'éclairer le peuple – gratuitement : ce serait de leur part, du pur civisme... – sur une « réalité », scientifiquement fondée, des forces en jeu, dans l'ignorance de tous, dans les actes et décisions politiques les plus décisives, et les plus contraignantes, dans le destin de la communauté... Mais comment s'aveugler à ce point sur le caractère démagogique, fortement soupçonnable de populisme d'un nouveau genre, un populisme « intello », de cette démarche ?

Comment ne pas voir qu'elle *joue sur tous les ressentiments possibles, qu'elle libère en paraissant les justifier* : ceux qui visent l'ancien président de la Commission européenne, ou le candidat socialiste, celui qui a déçu ou celui qui a fait peur. Ou visant, c'est au choix, le soi-disant socialisme ici démasqué (retour sophistiqué de l'image du « rouge au couteau entre les dents »...), ou plus gravement, la classe politique entière qu'il faudrait soumettre à l'étude des experts des (dangereux) inconscients.

La pertinence des « thèses » avancées dans ces textes serait, en fait, secondaire : l'important serait de dire, de se définir une position spécifiquement politique, de donner soi-même un pouvoir réel – politiquement réel – à sa propre parole : ici, pas question de proposer une interprétation ; elle est, du seul fait de sa médiatisation, littéralement imposée ; non pas autorisée, mais autoritaire.

La psychanalyse devient ici alibi, couverture et, ce qui est plus fondamentalement délétère, instrument qui risque de faire illusion auprès des lecteurs eo quête de sens, ou d'« explications », en un temps de désarroi de la pensée et des pratiques, et pas seulement en politique. Peut-être vaudrait-il mieux le reconnaître, plutôt que d'en faire un nouveau créneau médiatique.

Jean Frécourt *est psychanalyste*

Pérou-Equateur, un conflit qui a de l'avenir

par Philippe Descola

VU de notre lointaine Europe, le conflit armé qui oppose l'Equateur au Pérou pourrait faire figure de guerre d'opérette. A côté des bombardements et des exactions que subissent chaque jour à nos portes les Bosniaques et les Tchétchènes, ces escarmouches au fin fond de l'Amazonie peuvent en effet paraître insignifiantes. Leurs causes immédiates et lointaines sont au demeurant parfaitement connues, et les médias ont, en général, bien rendu compte de l'historique du litige frontalier comme des raisons plus conjoncturelles qui expliquent l'actuelle recrudescence des hostilités.

Il est toutefois un aspect central du conflit dont on n'a guère parlé. La limite établie par le protocole de Rio de Janeiro n'est pas qu'un trait tracé au cœur d'une jungle déserte ; elle traverse de part en part une région habitée à peu près exclusivement par des populations indigènes qui se voient donc affectées à des degrés divers par les opérations militaires en cours.

Au cœur même du territoire contesté, dans la cordillère du Condor, vivent des communautés indiennes situées à quelques kilomètres de part et d'autre de la ligne de front : des Jivaros Shuar sur le Coangos et sur les affluents de la rive droite du Zamora, et des Jivaros Aguaruna sur le Numpatkaim et le Campana, des affluents de la rive gauche du Cenepa. Si les rumeurs faisant état du bombardement de certains de ces villages sont pour le moment impossibles à vérifier, il n'en reste pas moins que le différend frontalier entre l'Equateur et le Pérou provoque depuis des décennies des bouleversements profonds dans la vie des populations indigènes de la région.

L'annexion de la plus grande partie de l'Amazonie équatorienne par le Pérou en 1941 a d'abord eu pour résultat de séparer par une limite internationale diverses communautés indiennes qui étaient auparavant en continuité territoriale : cette segmentation a concerné les tribus jivaros au sud du deuxième parallèle (les Achuar, les Shuar, les Huambisa et les Aguaruna ; les Quichua et les Siona-Secoya plus au nord).

Pendant une vingtaine d'années, l'existence de cette frontière en grande partie nominale eut peu de conséquences pratiques pour les Indiens. Dans cette région de Jungle épaisse et dépourvue de routes, les postes militaires étaient peu nombreux et très dispersés, généralement situés sur les grands fleuves où ils subsistaient en autarcie.

La situation commença à changer dans les années 60, lorsque la politique des « frontières vives » devint à la mode chez les officiers supérieurs péruviens et équatoriens. D'abord élaborée et mise en œuvre par les stratèges brésiliens, cette doctrine géopolitique vise à consolider les frontières amazoniennes par des foyers de colonisation dirigés. Inspirés du *limes* romain, ces cordons de sécurité sont censés renforcer le réseau des garnisons frontalières et affirmer plus nettement la souveraineté nationale dans des zones extrêmement reculées et difficiles d'accès, riches peut-être en pétrole ou en minerais, et où ne vivent généralement que des populations indigènes encore peu touchées par l'influence des sociétés nationales.

Ces tribus isolées dans les marches sont considérées avec d'autant plus de méfiance par les stratèges militaires que, les aléas des tracés frontaliers les ayant précisément distribuées de part et d'autre des limites entre Etats, on les soupçonne de manquer de ferveur patriotique. Menée avec plus ou moins de vigueur dans la plupart des pays amazoniens, la politique des frontières vives est avant tout conçue comme un instrument d'intégration nationale permettant tout à la fois de renforcer la sécurité extérieure, d'étendre le contrôle des Etats sur des régions et des populations qui y échappaient encore, et d'ouvrir de nouveaux espaces à la colonisation dans les territoires indigènes.

Plus précocement amorcé au Pérou qu'en Equateur, ce processus a abouti au retrait des communautés indigènes, notamment aguaruna, huambisa et achuar, de la proximité immédiate de la ligne du protocole de Rio de Janeiro, interrompant ainsi les anciens circuits d'échange, et même les simples visites entre parents, qui contribuaient à cimenter l'identité ethnique. L'implantation de centres de colonisation rencontraot peu de succès dans des régions aussi enclavées, on finit pourtant par se résoudre à nationaliser les Indiens plutôt qu'à les remplacer par des citoyens plus respectables.

La conquête intérieure des territoires nationaux étant inachevée, le litige frontalier est un prétexte pour maintenir la pression

Ainsi, au Pérou comme en Equateur, nombreux sont les jeunes Indiens de la zone frontalière qui font maintenant leur service militaire dans les armées de leurs pays respectifs. Avec ce résultat que des Jivaros apparentés, mais dotés de nationalités différentes par les hasards d'une histoire qui leur est étrangère, sont maintenant mobilisés dans les deux armées en conflit où leur connaissance intime du terrain se révèle fort utile.

En dépit de tels résultats, la politique des frontières vives est encore loin d'avoir abouti au type de contrôle que les militaires ambitionnent. Et, de ce point de vue, le litige frontalier fournit un admirable prétexte pour maintenir la pression de part et d'autre. Des forces armées encore relativement autonomes à l'égard de leurs pouvoirs politiques respectifs en tirent argument pour renforcer leur implantation dans les zones indigènes et parachever ainsi la conquête interne du territoire national. Dans un tel contexte, il y a fort à parier que le différend entre l'Equateur et le Pérou n'est pas près de trouver une solution durable.

Philippe Descola *est ethnologue et directeur d'études à l'Ecole des hautes études en sciences sociales.*

La grande illusion

Suite de la première page

Mais derrière ce constat assez sombre se cache une réalité autrement plus grave avec l'explosion du chômage de longue durée. Avec une augmentation de 35 % de chômeurs de longue durée, la France bat depuis mars 1993 ses plus tristes records. Certes, nous savons bien qu'en période de reprise leurs difficultés à exercer immédiatement un travail les écartent souvent des nouvelles embauches. Mais cette logique naturelle du marché peut se corriger si, bien sûr, la volonté politique est là. Combattre le chômage de longue durée, c'est surtout offrir à chaque demandeur d'emploi une solution individualisée. Rappelons-nous que les gouvernements précédents eo avaient fait leur priorité, soucieux de ne pas laisser s'enkyster, aux portes de l'exclusion, des centaines de milliers de personnes. Le chômage de longue durée avait alors baissé dans une période où la crise économique était autrement plus aiguë. Hélas, l'ensemble des efforts entrepris a été stoppé et certains dispositifs pour les moins qualifiés purement et simplement supprimés.

Dès lors, comment ne pas être désarmé par les promesses du premier ministre de faire baisser le chômage de 200 000 personnes chaque année durant cinq ans ? Noble objectif, bien que limité au regard de l'ampleur du problème. Mais comment y parvenir ? Aucune réponse, aucune piste. En matière de lutte contre le chômage, il est nécessaire d'innover puisque la croissance à elle seule ne suffit plus. Mais, depuis deux ans, toute réforme structurelle propre à développer l'emploi aura été écartée. Quelles initiatives en matière de durée du travail ? Quelles impulsions pour créer des emplois de services aux personnes, des emplois de proximité ? Rien, si ce n'est l'octroi d'avantages fiscaux exorbitants aux plus aisés, pour l'emploi de gens de maison !

Le logement ? Chacun connaît, là encore, les besoins. Un million de personnes attendent pour accéder à un logement social, et 400 000 sont sans domicile fixe. Edouard Balladur a annoncé une relance du logement. Or les crédits publics sont revus à la baisse dans un secteur pourtant créateur d'emplois. Sous couvert d'incitation pour le logement, le gouvernement a accordé des avantages fiscaux aux propriétaires bailleurs et aux acquéreurs de logement, notamment à ceux qui détenaient des sicav monétaires, tandis qu'il rendait plus difficile l'accès au logement social par la très forte augmentation des plafonds de ressources.

Faux-semblant aussi lorsqu'on affiche une grande compassion pour les sans-logis tandis que sont réduits les crédits de construction HLM et que l'on supprime les effets de la loi Besson, qui imposait la construction de logements sociaux dans les communes n'en possédant pas. Sans oublier que ce même gouvernement envoie la police rue du Dragon, lorsque les sans-logis, après avoir réclamé un toit pour se loger, demandent à accéder au savoir pour sortir de l'exclusion.

La protection sociale ? Les tentations de remise en cause sont aujourd'hui très fortes. Cinquante milliards de déficit cette année et au moins autant l'an prochain. Beaucoup de Français s'inquiètent de l'avenir de la Sécurité sociale. Comment oublier les promesses hasardeuses de rétablissement de l'équilibre des comptes de la Sécurité sociale qui justifiaient l'augmentation de la CSG, des taxes sur l'essence, celles du tabac et de l'alcool et surtout la baisse des remboursements ?

Clientélisme, absence de volontarisme et de courage, telles sont les caractéristiques du bilan du premier ministre-candidat

Là encore, la politique suivie par Edouard Balladur est plus dure pour les plus fragiles. Ainsi, la hausse du ticket modérateur pénalise ceux qui n'adhèrent pas à une mutuelle, c'est-à-dire les chômeurs, ceux qui n'ont pas accès aux structures de santé, ceux qui doivent effectuer d'autres choix de dépenses familiales, au détriment de leur santé.

Même politique pour les retraites. Le gouvernement a porté à quarante années la période de cotisation ouvrant droit à la retraite. Mais cette réforme que la gauche n'a pas menée à son terme favorise les cadres par son mode de calcul, et rien n'a été envisagé pour les jeunes dont l'entrée dans la vie active est retardée en raison de la mauvaise conjoncture ou pour ceux dont l'activité aura été longuement interrompue.

La crise ne date certes pas de 1993. Edouard Balladur s'est pourtant lourdement trompé de politique économique. Il a ainsi ponctionné, depuis mars 1993, 135 milliards sur les ménages pour les transférer sans contrepartie aux entreprises, notamment en matière de création d'emplois. Il a ainsi pris le risque de limiter la consommation et donc la croissance. Il a gouverné pour rassembler une clientèle et non pour redresser durablement notre économie.

Et, là où le gouvernement prétendait nous donner des leçons, on ne peut que constater l'échec. Alors que nous avions su rétablir la compétitivité des entreprises et juguler l'inflation, Edouard Balladur cumule les déficits. Malgré les combines et les recettes des privatisations, le déficit budgétaire augmente vertigineusement et la dette publique s'accroît de manière démesurée : 1 000 milliards en deux ans, soit un endettement de 40 000 francs par famille.

Et si, dans certains domaines, comme l'éducation ou l'aménagement du territoire, les ministres du gouvernement ont souhaité s'attaquer aux problèmes structurels, faute d'obtenir les moyens des politiques affichées les réponses ne sont restées que simples déclarations d'intention.

Que dire de la morale et de l'éthique en politique ? Trois ministres obligés de démissionner dont un en prison accusé d'enrichissement personnel, où est la morale ?

Clientélisme, absence de volontarisme et de courage, telles sont les caractéristiques du bilan de notre premier ministre-candidat. Mais ne nous trompons pas, ses seules véritables réformes ont visé à contenter l'électorat de droite le plus classique.

Signe avant-coureur, la première loi votée sous son autorité était une loi d'exclusion. Depuis 1993, les enfants ne naissent plus égaux sur le sol français puisque a été défait, sous l'autorité de Charles Pasqua, une œuvre essentielle de la Libération. Edouard Balladur n'a pas hésité à toucher au droit de la famille ni à organiser, l'été dernier, une marée de contrôles au faciès encore jamais entreprise dans les quartiers à risques, sous couvert de chasse aux terroristes. Pendant ce temps, le ministre de l'intérieur détenait à Folembray, au mépris du droit des personnes le plus élémentaire, une vingtaine de « suspects ».

A l'évidence, le premier ministre n'a pas travaillé pour tous les Français.

Beaucoup de nos concitoyens ne veulent plus aujourd'hui être bercés d'illusions et commencent à se demander qui se cache derrière le masque lisse-et propre du premier ministre. Les Français ont besoin de connaître l'homme qui entend accéder aux plus hautes responsabilités de l'Etat. Cela a toujours été ainsi.

Le général de Gaulle incarnait dans l'opinion une volonté de reconstruction et de grandeur pour le pays, Georges Pompidou la redistribution tranquille des fruits de la croissance, Valéry Giscard d'Estaing une certaine idée de la modernité et François Mitterrand une société plus juste et plus solidaire. Que nous propose le premier ministre ? Qui est-il ? Les Français doivent le savoir.

Edouard Balladur refuse la confrontation, drapé dans son assurance et sa susceptibilité. Comment peut-on laisser croire que débattre dans une démocratie est inconvenant, voire irrespectueux ? Et pourtant, débattre d'un programme avec les Français, fixer des orientations claires pour l'avenir du pays, faire des choix, dire la vérité, avoir de l'imagination et du courage, n'est-ce pas ce que l'on est en droit d'attendre des responsables politiques dans une démocratie ?

Les Français, j'en suis convaincue, sont disponibles pour construire une société plus juste et plus solidaire à condition qu'on les y incite. La gauche doit leur donner espoir en leur proposant un projet responsable et juste et en mobilisant tous ceux qui peuvent mettre en mouvement notre société.

La gauche, et principalement Lionel Jospin, va faire des propositions. Edouard Balladur doit accepter d'en débattre... pour faire cesser la grande illusion !

Martine Aubry

Le Monde

Retour en Angola

APRÈS un cuisant échec en Somalie – les derniers « casques bleus » auront quitté Mogadiscio avant le 31 mars – et des tergiversations lourdes de conséquences à propos du Rwanda comme du Libéria, les Nations unies, se prévalant d'un succès au Mozambique, où des élections générales ont pu être organisées en octobre 1994, viennent de se donner les moyens de réussir leur mission de paix en Angola. C'est à l'unanimité que le Conseil de sécurité a décidé, mercredi 8 février, d'autoriser l'envoi de 8 000 personnes, dont 7 000 « casques bleus », pour aider au rétablissement de l'ordre dans ce pays ravagé par quelque trente ans de guerre, d'abord contre le colonisateur portugais, puis entre le gouvernement marxiste et les rebelles de l'Union nationale pour la libération totale de l'Angola, l'UNITA de Jonas Savimbi.

Paradoxalement, c'est au moment où la plupart des pays membres de l'ONU, notamment les Etats-Unis, pressent l'organisation de réduire ses missions aux coûts exorbitants que le Conseil de sécurité a adopté cette résolution fixant à deux ans le mandat de ses troupes. L'opération coûtera quelque 400 millions de dollars par an. Mais le succès est sans doute à ce prix (plus de six mille hommes avaient été déployés au Mozambique). Pour avoir trop mesuré ses moyens, l'ONU, présente en Angola depuis 1988, avait été contrainte de se replier à la fin de 1992, après le refus de Jonas Savimbi d'accepter les résultats des élections législatives et présidentielle. Le chef rebelle avait repris le maquis et les armes, prolongeant une guerre fratricide après dix-huit mois d'accalmie.

Confortée par l'exemple mozambicain, l'ONU a choisi, cette fois, de se doter des moyens nécessaires à la mise en œuvre d'une politique soutenue par la volonté de tous les pays membres du Conseil de sécurité pour en finir avec ce vieux conflit. La décision n'aurait pu être prise contre la volonté de Washington – qui assumera 30 % du coût de l'opération –, où les républicains, ardents amis de l'UNITA du temps de la guerre froide et virulents critiques de l'ONU, viennent de faire un retour en force.

« L'Angola est l'exception heureuse aux règles des républicains », a souligné un diplomate américain, précisant que le Conseil de sécurité ne donnait pas *« carte blanche au gouvernement angolais et à l'UNITA »*, car *« l'échec de 1992 ne doit pas se répéter »*. Les frères ennemis angolais devront respecter les conditions de New York : cesser les hostilités, communiquer tous les renseignements militaires, désigner les cantonnements et démobiliser les troupes qui ne seront pas intégrées dans la nouvelle armée nationale.

Neuf pays sont volontaires pour envoyer des contingents en Angola. Cette soudaine disponibilité n'est pas sans rapport avec la richesse d'un pays qui, bien que saigné à blanc, regorge de pétrole et de diamants. Il n'empêche : l'ONU, qui veut redorer son blason sur le continent africain, a choisi d'y mettre le prix.

Le dialogue algérien

par Topor

M. Pasqua, la PJ et les juges

« TOUTE attaque qui serait faite contre la police judiciaire me trouvera sur son chemin. » Cet avertissement de Charles Pasqua, le 5 février, au « Grand Jury RTL-*Le Monde* », entraîne aujourd'hui une question : faut-il considérer que le ministre d'Etat, ministre de l'intérieur, artisan supposé de l'engagement d'une partie du RPR derrière Edouard Balladur et postulant implicite à la fonction de premier ministre si son candidat entre à l'Elysée, est « sur le chemin » du désaveu infligé à la police judiciaire par la décision de la chambre d'accusation de la cour d'appel de Paris dans l'affaire Schuller-Maréchal ?

L'arrêt des magistrats parisiens annulant les écoutes pratiquées par la police judiciaire au détriment du beau-père d'Eric Halphen, juge d'instruction chargé du dossier des HLM des Hauts-de-Seine, sanctionne d'abord un fonctionnement anormal de la police. Le directeur central de la PJ, Jacques Franquet, est atteint par la décision de la cour d'appel condamnant *« une méthode qui n'est pas conforme aux grands principes de notre droit »*. Le procureur de la République de Paris, Bruno Cotte, et son substitut, Christian Burgelin, qui avait demandé le dessaisissement de M. Halphen en raison des soupçons pesant sur son beau-père, subissent également la réprobation de la chambre d'accusation.

L'intervention du président de la République, qui, le 22 décembre, avait décidé de saisir le Conseil supérieur de la magistrature après la demande de dessaisissement du juge, s'est révélée fructueuse. Réformé par la révision constitutionnelle de juillet 1993 – longtemps promise par François Mitterrand et finalement présentée, à sa demande, au Parlement par Edouard Balladur –, le CSM, dont la majorité des membres sont désormais élus par leurs pairs, a joué effectivement, qu'il l'ait voulu ou non, le rôle de protection de l'indépendance des juges qui lui est désormais dévolu. Son avis, rendu le 30 janvier, ouvrait la voie au dessaisissement de M. Halphen dans l'affaire Schuller, mais précisait que cette solution n'était ni *« la seule possible »* ni *« la plus souhaitable »*, et soulignait surtout que la mise en cause de son beau-père révélait *« la volonté ou l'intention de porter atteinte à l'indépendance »* du juge.

La cour d'appel de Paris, en annulant la procédure Maréchal, ne dit, au fond, pas autre chose. Les irrégularités constatées sont telles, en effet, qu'elles alimentent, pour le moins, le soupçon d'une machination conçue pour discréditer un magistrat instructeur trop curieux. Rien ne permet d'y impliquer le ministre de l'intérieur.

Il reste que M. Pasqua s'est porté garant du comportement de policiers aujourd'hui désavoués par la cour. C'est là, après d'autres, un état de service dont se passerait volontiers un candidat à la direction d'un futur gouvernement.

La mort qui rôde autour des stades

FAUT-IL faire un distinguo entre deux morts ? Entre deux meurtres ? A Gênes, l'assassinat de Vincenzo Spagnolo par un supporteur de Milan aurait été directement causé par l'enjeu du match. Dans la mort de Douadi Atout, supporteur du FC berbère par un supporteur de Drancy, le football n'aurait été qu'un simple « support » à l'expression de la violence. Dans un cas, c'est l'excessive passion pour le ballon rond qui aurait armé l'assassin. Dans l'autre, l'agression aurait tout aussi bien pu se produire au pied d'un immeuble ou à la sortie d'un bar. Ce serait oublier qu'en Italie comme en France la violence des stades a ses racines dans les profondeurs de sociétés malades.

C'est la thèse de Jean-Claude Bras, président du district de Seine- Saint-Denis, pour qui le football *« n'a pas produit ce meurtre »*, mais serait *« pris en otage »* par le mal de vivre de certains jeunes. Cet ancien joueur professionnel, dirigeant du Red Star, désapprouve l'*« émotion-spectacle »* qu'auraient privilégiée, selon lui, les instances sportives et le gouvernement. Comme lui, beaucoup craignent que la dramatisation de cette affaire, dont le football n'est pas directement coupable, ne nuise encore un peu plus à l'image déjà dégradée du sport le plus populaire. Et n'entraîne la nécessaire réflexion sur une fausse piste.

Si Jean Verbeke, président de la Ligue parisienne de football, a réagi aussi vite et aussi fort en annulant les quelque 6 800 matches du week-end en Ile-de-France, c'est sans doute mû par un double réflexe : d'une part, ce dirigeant de football constate avec inquiétude la violence qui gangrène peu à peu les stades de première et de deuxième division. Aucun responsable, en effet, ne peut aujourd'hui exclure une dérive vers une violence à l'italienne. Noël Le Graët, le président de la Ligue nationale de football (LNF), à défaut de prendre d'énergiques mesures, ne cherche même plus à minimiser le danger.

D'autre part, en patron de la Ligue Ile-de-France, M. Verbeke est aussi le témoin privilégié de l'augmentation du nombre des incidents sur et autour des terrains amateurs. L'exemple des autorités sportives italiennes, qui ont instauré une pause de réflexion dimanche 5 février, lui a paru naturellement adapté aux circonstances. Le président de la Fédération française de football, celui de la LNF, voire le président du CNOSF, ont bruyamment approuvé l'initiative, mais sans aller jusqu'à l'étendre à l'ensemble du pays ou à d'autres sports.

Reste la réflexion qui pourra naître de ce drame. Si Michèle Alliot-Marie, ministre de la jeunesse et des sports, s'est emparée aussi spectaculairement de l'affaire, c'est qu'elle avait précisément déclaré la guerre à la tricherie et à la violence dans le sport en lançant, le 9 janvier, une campagne en faveur de l'esprit sportif. Le ministère a demandé aux différentes fédérations de revoir d'urgence leurs règlements pour lutter contre l'anti-jeu, subordonnant les efforts faits à la reconduction des subventions annuelles. Preuve de la pugnacité ministérielle, un décret actuellement à l'étude sur les statuts-types des fédérations sportives prévoit que les actes de violence ne seront plus amnistiables.

Le football étant le premier des sports, on compte sur les joueurs professionnels pour donner l'exemple. Mais, partageant l'idée que le drame de Drancy n'est *« pas lié à un enjeu sportif »*, Mme Alliot-Marie a pris soin d'associer à la réunion qu'elle avait convoquée, mercredi 8 février, des représentants du ministère des affaires sociales, de l'intérieur et de la délégation interministérielle à la ville. Comment, en effet, ne pas être alarmé de voir la mort rôder à la porte des stades quand on a toujours considéré le sport comme un vecteur de cohésion sociale ?

Dans les banlieues et les quartiers difficiles, les rares mesures qui ont survécu aux effets d'annonce des gouvernements successifs ont été celles touchant aux équipements et aux animations sportives. On se souvient du succès du programme d'aménagement de terrains de basket-ball lancé dans l'urgence par Frédérique Bredin, ministre socialiste des sports, en 1992, et poursuivi depuis. Contre les étés chauds, le sport. Contre l'oisiveté dans les cités, le sport. Pour un apprentissage de la solidarité et de la citoyenneté, le sport, encore le sport.

Il y a, pour les acteurs de la politique de la ville, comme un désarroi de constater aujourd'hui que les terrains de sport ne sont pas les sanctuaires de paix sociale dont ils rêvaient. Les actions d'animation sportive, il est vrai, se sont trop souvent déroulées en dehors des structures déjà existantes. Les associations sportives fonctionnent sur elles-mêmes, dans une logique de compétition sportive. Leur ouverture sur la société, que souhaite le ministère, pourrait favoriser la mise en place de ce que certains appellent déjà *« un flotage civil »* dans les banlieues. Encore faut-il que les cadres et les entraîneurs des clubs n'aient pas seulement une compétence technique, mais une formation plus généraliste d'animateurs sociaux.

Jean-Jacques Bozonnet

Le Monde est édité par la SA Le Monde, société anonyme avec directoire et conseil de surveillance.
Directoire : Jean-Marie Colombani, président du directoire, directeur de la publication ; Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux, directeur de la rédaction
Eric Fottorino, directeur de la gestion ; Anne Chaussebourg, directeur délégué
Rédacteurs en chef : Thomas Ferenczi, Edwy Plenel, Robert Solé, adjoints au directeur de la rédaction ; Bruno de Cessole, Laurent Greilsamer, Danièle Heymann, Bertrand Le Gendre, Luc Rosenzweig
Manuel Lucbert, directeur du *Monde des débats* ; Alain Rollat, conseiller de la direction ; Daniel Vernet, directeur des relations internationales ; Alain Fourment, secrétaire général de la rédaction
Médiateur : André Laurens
Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Olivier Biffaud, vice-président
Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)
Le Monde est édité par la SA Le Monde. Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944.
Capital social : 620 000 F. Principaux actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du *Monde* », Association Hubert-Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du *Monde*, Le Monde-Entreprises, Jean-Marie Colombani, président du directoire
RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL : 15, RUE FALGUIÈRE 75501 PARIS CEDEX 15
TÉL. : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 40-65-25-99 Télex : 206.806F
ADMINISTRATION : 1, PLACE HUBERT-BEUVE-MERY 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
TÉL. : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 49-60-30-10 Télex : 261.311F

AU FIL DES PAGES/POLITIQUE

Psychanalyse dans l'urne

SI l'on ne veut pas se fonder uniquement sur celles des autres, que les sondages sont censés révéler au gré de leurs fluctuations – encore que ces données puissent fournir des éléments d'appréciation tactique –, comment se faire une opinion personnelle sur les candidats à l'élection présidentielle ? Il y a, en premier lieu, ce qu'ils disent et ce qu'ils sont : leurs projets et leurs promesses, leur cursus et leur action passée. C'est la raison d'être du débat préélectoral, qui est contradictoire et produit un questionnement éclectique ainsi que de nombreux commentaires.

La crainte est qu'il n'aille pas assez au fond des choses et au cœur des personnages aspirant à diriger le pays. Notamment parce que la singularité des candidats et la différence des programmes ne s'affirmeraient pas avec suffisamment de force pour opérer les distinctions souhaitables : le choix ne serait donc qu'entre un petit plus de ceci, un peu moins de cela. Ou parce que les contraintes de la plus large communication uniformiseraient dans leurs apparences les modèles de candidature. Quoi qu'il en soit, la tentation existe d'aller chercher d'autres facteurs d'appréciation que ceux qui sont, classiquement, mis à la disposition des électeurs.

L'approche psychanalytique en est un, de plus en plus en cour, au grand dam de certains praticiens qui dénoncent l'usage public, sinon publicitaire ou politicien, d'une technique fondée sur l'écoute privée, confidentielle et nentre d'un interlocuteur qui s'y prête volontairement. Aussi, Jean-Pierre Winter prend-il quelques précautions avant de se lancer dans ce qu'il appelle un exercice de psychanalyse appliquée, dont dix vedettes de la politique, qui n'en demandaient pas tant, font les frais. L'auteur prétend, en tant que citoyen et praticien, mettre au service de ses compatriotes, non les tréfonds et secrets d'une cure, mais l'usage d'un type de lecture des informations concernant les hommes publics, soit qu'ils les aient données eux-mêmes, soit qu'elles aient été diffusées par d'autres canaux spécialisés. Jean-Pierre Winter se sert donc de matériaux connus et disponibles pour décrypter, avec l'expérience d'un professionnel et la capacité de juger de tout citoyen, les discours politiques.

A supposer que les deux rôles puissent se compléter l'un l'autre, le résultat de cette collaboration serait rendu plus clair par l'illustration de la couverture, Freud scrutant Marianne, que par le titre : *Les Hommes politiques sur le divan*. En réalité, le psychanalyste parle de ce qu'il a vu et entendu à la télévision ou à la radio, ou de ce qu'il a lu dans le journal, car ceux qu'il observe ne lui ont rien dit en confidence. Sauf que, personnages publics, il ont pris le risque de se voir évalués sous toutes les coutures, par les couturières comme par les médecins de l'âme.

S'il fallait une raison supplémentaire pour légitimer cette incursion dans l'inconscient, on retiendrait que Jean-Pierre Winter pense qu'il y a un rapprochement à opérer entre la description freudienne de l'appareil psychique et le type de représentation de ce que doit être le meilleur gouvernement possible, peut-être parce *« l'homme que décrit Freud est l'homme politique, celui qu'on invente les démocraties »*.

Chacun des portraits psychanalytiques esquissés, de Bernard Tapie à François Mitterrand, en passant par Edouard Balladur, Valéry Giscard d'Estaing, Michel Rocard, Jacques Delors, etc., réserve des surprises, qu'on ne dévoilera pas et dont on laissera la responsabilité à l'auteur. Celui-ci réussit à se tenir à la lisière de ce qu'un expert peut dire, de son point de vue, d'un acteur politique, comme pourrait le faire un juriste, ou un économiste, ou un historien, et de ce que peut assimiler un profane ayant quelques notions de la vulgate psychalytique, comme il en a du droit, de l'économie et de l'histoire. Après tout, le vote se détermine à partir d'une culture qui n'ignore plus le rôle tenu par l'inconscient.

Jean-Pierre Winter précise bien que *« le psychanalyste n'est pas le promoteur d'une conception globale du monde ou de la civilisation »*, mais il peut dire ce qu'il découvre dans son environnement social. Par exemple, qu'en démocratie, sous l'autorité du suffrage et la pression des sondages, les hommes politiques sont placés dans la position de fragilité qui est celle des enfants *« constamment soumis au jugement, à la sanction, à la discipline »* : ce n'est pas l'élu qui assure symboliquement la fonction paternelle, comme on le croyait des chefs autrefois, ce sont, collectivement, les électeurs ! Or les pères doivent savoir que les enfants sont à la fois ce qu'ils en font et différents de ce qu'il attendaient d'eux.

André Laurens

Les hommes politiques sur le divan, de Jean-Pierre Winter. Calmann-Lévy, 240 pages, 85 F.

RECTIFICATIFS

LA VIOLENCE LIÉE AU FOOTBALL

Ce n'est pas un comité interministériel qui a examiné les problèmes de violence liée au football mercredi 8 février, ainsi que nous l'avons écrit dans le titre de l'article consacré aux conséquence de la mort d'un jeune après le match Drancy-FC Berbère (*Le Monde* du 9 février), mais bien une réunion interministérielle convoquée par Mme Alliot-Marie comme il était précisé dans le corps du texte. Un comité interministériel se réunit autour du premier ministre.

COLETTE GADIOUX

Contrairement à ce que nous avons écrit, dans notre édition datée 5-6 février, Colette Gadioux, conseiller général de Bellac (Haute-Vienne) et membre du conseil national du Parti socialiste, n'a pas soutenu Lionel Jospin mais Henri Emmanuelli, lors du scrutin sur la désignation du candidat socialiste. Il n'est donc pas surprenant, que dans la section du PS à Bellac, M. Emmanuelli ait rassemblé vingt-deux voix contre deux à M. Jospin.

STRATÉGIES Mercedes-Benz élargit sa gamme et prend pied sur trois continents pour ne pas risquer de devenir un constructeur confidentiel. Helmut Werner, président du directoire, veut changer la culture du groupe, en concevant des productions adaptées aux marchés étrangers. Il entend pratiquer une politique de prix plus abordables. ● L'EUROPE reste une priorité. Face au manque de volontarisme des hommes politiques, le patron de Mercedes se prononce pour une Europe à plusieurs vitesses ● A LA DIFFÉRENCE de BMW, qui a choisi la croissance externe avec le rachat de Rover, Mercedes-Benz opte pour une croissance interne avec l'implantation de nouvelles usines et l'élargissement de la gamme. Volvo a adopté la même stratégie : se concentrant sur l'automobile et le poids lourd, le groupe suédois cherche à céder les activités dans lesquelles il s'était diversifié.

Mercedes souhaite produire 1 million de voitures en l'an 2000

Le fabricant allemand, filiale du groupe Daimler-Benz, entend augmenter sa production de 66 % en cinq ans. Il ne prévoit pas pour autant de devenir un constructeur généraliste

D'ICI à l'an 2000, Mercedes-Benz, filiale du groupe allemand Daimler, entend augmenter sa production de voitures particulières de 66 %, pour arriver au chiffre symbolique du million d'unités. Le mouvement est d'ores et déjà amorcé : l'an dernier, les ventes ont progressé de 17 % à 594 000 unités, le deuxième plus fort résultat dans l'histoire de la marque. A l'aube du XXIe siècle, la production des véhicules utilitaires devrait, pour sa part, atteindre 400 000 véhicules.

Pour réaliser ses ambitions, la marque à l'étoile revoit sa stratégie industrielle et commerciale. Ainsi, depuis quelques semaines, apparaît sur le petit écran, dans les pages publicitaires, une voiture classe C, dernier modèle du constructeur, proposée avec un règlement en quarante-huit mensualités d'un montant raisonnable. Ce type de promotion est-il compatible avec l'image de prestige revendiquée et entretenue par Mercedes ? Le groupe de Stuttgart veut aujourd'hui résoudre cette difficile équation : bouleverser sa philosophie industrielle et commerciale sans déroger aux principes sur lesquels il a bâti sa réputation. « *Le marché de l'automobile s'est profondément modifié ces dernières années. Et si nous ne voulons pas devenir comme Rolls Royce, nous devons absolument nous orienter dans cette direction* », explique Helmut Werner, président du directoire de Mercedes-Benz. « *Il s'agit de ne pas laisser notre pénétration reculer dans un marché qui devrait encore augmenter de 5 % en Europe cette année, et même d'en gagner.* »

Remontée de la production

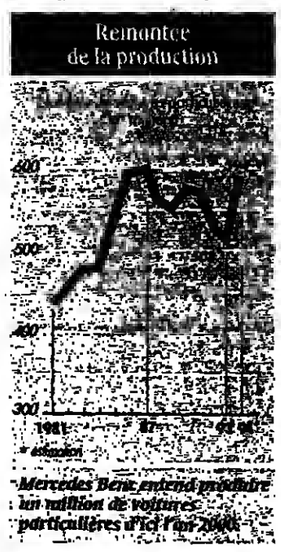

Mercedes Benz entend produire un million de voitures particulières d'ici l'an 2000

ABORDABLES

La 190 d'abord, relayée par la classe C aujourd'hui illustrent ce que Mercedes veut faire demain à plus grande échelle : des voitures plus abordables qui soient reconnues comme de dignes héritières alors, quoi qu'en dise le constructeur, que les premières versions descendent en gamme. Cette stratégie s'est jusqu'ici révélée fructueuse puisque la « petite » dernière de Mercedes a représenté l'an dernier plus de la moitié des 592 800 nouvelles immatriculations en 1994 (+17 %). C'est grâce à ce modèle et à cette stratégie que le groupe de Stuttgart, qui avait enregistré 1,2 milliard de marks (4 milliards de francs) de pertes en 1993, est sorti du rouge l'an dernier, malgré un déficit subsistant de la branche véhicules utilitaires. « *Nous avons réalisé des gains de productivité de près de 30 %* », souligne Helmut Werner. Des économies attribuables notamment à la réduction des effectifs de 36 000 personnes sur les trois dernières années (les effectifs s'élèvent à la fin 1994 à environ 205 000 personnes). Des suppressions de postes sont d'ailleurs encore prévues dans les cinq ans. « *Notre objectif est de réaliser un gain supplémentaire de productivité de 30 % d'ici l'an 2000* », souligne le président de Mercedes-Benz.

Pour y parvenir, le constructeur allemand entend délocaliser de plus en plus sa production. Dans les véhicules utilitaires, ce mouvement est déjà bien engagé puisque plus de 50 % de la production est effectuée hors d'Allemagne. C'est surtout la filiale américaine du groupe, Freightliner, qui contribue à cette nouvelle répartition des tâches : l'an dernier, elle a produit 63 000 unités, un record, s'octroyant ainsi un quart du segment des camions de plus de 15 tonnes. Dans les autocars, l'usine française deLigny de Kassbohrer en cours d'acquisition (Bruxelles pourrait rendre sa décision publique à la fin de la semaine) sera maintenue.

Pour faciliter ses délocalisations, Mercedes-Benz privilégiera des coopérations avec d'autres constructeurs plutôt que la croissance externe. A l'image de l'accord avec le groupe indien Tata pour monter l'actuelle classe E en Inde à compter du printemps prochain. Des voitures sont également assemblées en Corée, au Mexique ainsi qu'en Indonésie, et le groupe projette très sérieusement de s'installer en Chine pour monter un véhicule spécifique, décliné toutefois de sa future classe A. Une usine, qui montera un 4x4 de loisir à partir de 1997, est actuellement en construction aux Etats-Unis, en Alabama. Ces productions à l'étranger, que Helmut Werner refuse, lui, de considérer comme des délocalisations (« *elles seront avant tout destinées aux marchés locaux* », affirme-t-il) ont malgré tout un avantage économique : le coût du travail y est moins élevé qu'en Allemagne. L'ouvrier américain est en moyenne payé 16,70 dollars de l'heure, contre 19,30 pour le japonais et 25,50 pour l'allemand.

Dernier volet de cette stratégie, une cascade de nouveaux modèles dans les prochaines années. En juin 1995, la nouvelle classe E devrait voir le jour. Au premier trimestre 1996, ce sera le tour du monospace Viano, assemblé en Espagne, suivi à la fin 1997 par la petite classe A, voiture urbaine dont l'arrivée constituera une révolution dans la gamme Mercedes, et en 1998 par la Swatchmobile, fruit du mariage un peu contre nature du constructeur d'automobiles de luxe et du fabricant de montres jetables, mais qui ne portera pas l'étoile Mercedes à sa sortie des chaînes de Lorraine où elle devrait être produite à raison de 200 000 unités par an.

La même année, une nouvelle classe S devrait rajeunir le haut-de-gamme. Pour toutes ces nouveautés, le président de Mercedes-Benz annonce la couleur : « *Aujourd'hui, nos voitures sont encore de 40 % plus chères que celles de notre concurrent Volkswagen* », souligne Helmut Werner. « *Mais si nos prix sont appelés à être plus adaptés, ils resteront toutefois des « prix Mercedes », parce que nous ne voulons pas seulement proposer des voitures raisonnables, mais aussi des voitures qui font naître des passions.* » A l'image du futur Roadster SLK qui sera commercialisé à plus de 50 000 DM (173 500 francs).

Virginie Malingre

Helmut Werner, un Européen pressé

PRESSÉ que l'Europe se construise, Helmut Werner ne cache pas une certaine inquiétude. « *Les hommes politiques n'avancent pas* », juge-t-il, regrettant au contraire que, sur les marchés, la tendance soit plutôt à la renationalisation. « *Nous ne pourrons pas vivre si les décisions qui ont été prises à Maastricht ne sont pas concrétisées.* » La notion d'Europe à plusieurs vitesses, à laquelle il adhère sans hésiter, prend pour lui un caractère d'urgence : « *Il faut déjà faire l'Europe de la France, de l'Allemagne et du Bénélux.* » Avec une monnaie unique. Mais pas l'écu, qui ne sert qu'à établir des « *statistiques* ». Que la future monnaie européenne soit forte ne le gêne pas, quoique les exportations s'en trouvent plus difficiles.

PORTRAIT

Le patron de Mercedes-Benz parle d'expérience : « *A cause de la force du deutschemark, nous avons perdu de notre compétitivité et avons accentué ensuite nos efforts.* » La perspective de la semaine de trente-cinq heures ne réjouit guère l'industriel. En échange, Helmut Werner voudrait obtenir une plus grande flexibilité des conditions de travail pour faire tourner ses usines allemandes six jours par semaine, voire sept. Rien n'est acquis, souligne-t-il, sachant bien que l'IG Metall campera sur des positions d'autant plus dures que la fédération syndicale a vu ses rangs s'éclaircir considérablement au cours des dernières années. Déjà, en 1990, le problème s'était posé de la même façon. A l'époque, Mercedes vendait la qualité allemande avec l'étoile Mercedes, et personne n'aurait imaginé qu'une voiture de la marque aurait pu être fabriquée hors des frontières. Mais Edzard Reuter, président de Daimler-Benz, avait transgressé le dogme en menaçant les syndicats : s'ils n'acceptaient pas les mesures nécessaires pour réduire le différentiel sur le coût du travail existant avec les autres pays, il implanterait des usines Mercedes ailleurs. Aujourd'hui, l'étape est franchie, ou en passe de l'être, sur trois continents.

G. B.

COMMENTAIRE

RECENTRAGE ET COOPÉRATION

Régler les problèmes de concurrence en absorbant l'importun n'est pas étranger à la culture Mercedes. Le poids lourd résonne encore d'opérations que le constructeur allemand mena autour de lui. Mais aujourd'hui, c'est BMW qui choisit la croissance externe. En rachetant l'an dernier le britannique Rover, l'allemand de Munich a, d'un seul bond, franchi la barre du million de voitures produites. Son éternel rival, Mercedes-Benz, choisit un autre chemin : la croissance par le développement interne. L'allemand de Stuttgart ne s'interdit pas en revanche de nouer des coopérations. Le premier va devoir s'acharner à fondre deux cultures d'entreprise et supporter les surcoûts inhérents à ce genre d'opération. La stratégie de Mercedes passe pour plus cohérente, mais implique une plus grande patience. Elle suppose aussi de nombreux accords de partenariat, pour que, dans tous les marchés où le constructeur décide d'implanter une usine, la valeur ajoutée locale joue en sa faveur.

Volvo a aussi choisi la stratégie de la coopération. Condamné à faire encore longtemps cavalier seul après sa rupture avec Renault, le Suédois mise sur le recentrage dans l'automobile et les coopérations. Celles avec Mitsubishi, qui voit aujourd'hui sa concrétisation aux Pays-Bas, fut nouée à la fin des années 80, à une époque où Volvo fut critiqué pour servir de cheval de Troie à l'un des constructeurs japonais les plus dangereux pour les Européens. Quelques années plus tard, plus personne ne s'émeut de la première voiture Mitsubishi sortie d'une usine néerlandaise – voiture très fortement européanisée, à en croire le constructeur. Chrysler aussi, pour reprendre pied en Europe, fait assurer le montage de ses voitures en Autriche et renonce à procéder par rachat. BMW semble bien s'être distingué. L'heure est à la croissance interne et à la coopération.

Gilles Bridier

Volvo renoncera à l'agroalimentaire et au tabac au plus tard en 1996

Le groupe suédois confirme sa stratégie de recentrage sur l'automobile et les poids lourds, où il progresse

STOCKHOLM
de notre correspondant en Europe du Nord

Comme prévu après le mariage raté avec Renault fin 1993, Volvo poursuit sa politique de recentrage sur l'automobile, les poids lourds, les moteurs marins et d'avions. L'évolution des ventes en 1994 (une augmentation de 16 % des voitures à 361 500 unités et de 33 % des poids lourds à 68 500 véhicules) semble justifier ce choix qui rompt avec les vues du président déchu de Volvo, Pehr Gyllenhammar. Le groupe suédois envisage de se séparer « *au plus tard dans le courant de 1996* » de sa filiale BCP (Branded Consumer Products), qui regroupe ses intérêts dans l'alimentation et le tabac et dont le chiffre d'affaires annuel est de l'ordre de 22 milliards de couronnes (environ 15 milliards de francs). Une société-parapluie, AB Fortos, avait été créée l'année dernière pour administrer et vendre les entreprises du groupe Volvo sans rapport avec les divisions automobiles. Toutefois, les négociations avec des acquéreurs potentiels n'ont pas, dit-on, réellement commencé.

Hormis BCP, il s'agit essentiellement d'Alfred Berg et de la participation dans la lucrative société pharmaceutique Pharmacia. Selon les responsables de Fortos, l'objectif n'est plus, comme il avait été annoncé voilà quelques mois, de céder Branded Consumer Products « comme un tout » mais de le vendre, après restructuration, en deux tranches pour faire monter les prix et en tirer davantage de profits : la première serait Swedish Match, « vache à lait » du groupe, qui a réalisé plus des deux tiers des bénéfices de BCP (1,6 milliard de couronnes) au cours des trois premiers trimestres de 1994 ; la seconde rassemblerait brasseries et industries alimentaires – Procordia Foods (Abba, Felix) et Procordia Beverages (bières Pripps et Falcon ainsi que les eaux minérales Ramlösa) –, qui ont, ces derniers mois, été largement réaménagées. Abba Seafood, par exemple, a décidé de fermer ses usines au Danemark et en Allemagne pour mieux concentrer désormais ses activités dans ses conserveries en Suède afin de réduire ses coûts. La « dévaluation » de la couronne n'est pas étrangère à ce rapatriement. La vente de l'ensemble de BCP pourrait rapporter « net » à Volvo, selon les estimations des observateurs financiers, entre 15 et 20 milliards de couronnes que le groupe compte investir à l'avenir dans le secteur automobile.

S'il ne fait guère de doute qu'il existe plusieurs candidats à la reprise de Swedish Match et des parts de Volvo dans Svenska Tobaks AB, il n'est pas sûr, en revanche, que la division alimentaire trouve un seul et unique acquéreur, comme le souhaite apparemment le constructeur de Göteborg. Le britannique Charterhouse, dont le Crédit commercial de France détient 45 % des actions, contrôle déjà quatorze entreprises suédoises et serait plutôt intéressé, par exemple, par les conserveries Abba et Felix. Le danois Carlsberg viserait, de son côté, principalement les brasseries Pripps : « *Nous sommes intéressés et nous suivons la situation de très près.* »

UN TROISIÈME LARRON

Ce n'est pas nouveau. Le président de Carlsberg, Poul Svanholm, faisait partie du conseil d'administration de Volvo jusqu'à la chute de Pehr G. Gyllenhammar – consécutive à l'échec du projet de fusion avec Renault – en décembre 1993 et avait depuis longtemps un œil sur Pripps, qui, outre sa position dominante en Suède (3,4 milliards de couronnes de chiffre d'affaires en 1994), est également présent en Norvège et possède les plus grandes brasseries en Estonie, en Lettonie et à Saint-Pétersbourg, avec le finlandais Hartwall.

Carlsberg contrôle 72 % du marché de la bière au Danemark et l'achat de Pripps lui permettrait d'atteindre une position similaire en Suède. Reste à savoir si le brasseur danois est intéressé par l'ensemble proposé, à savoir « Procordia Foods et Procordia Beverages » ? Sans doute pas. Mais un troisième larron pourrait entrer en scène, le norvégien Ringnes (bières encore), contrôlé par le groupe Orkla qui, lui, semble lorgner le secteur alimentaire de BCP... Qui sait si une alliance n'est pas en train de se nouer pour tenter de morceler Branded Consumer Products ? Côté suédois, en tout cas, on indique calmement, sans vouloir donner l'impression qu'un accord est urgent, que l'on souhaite négocier avec un interlocuteur sérieux, soucieux de l'image des entreprises en cause et porteur d'un véritable projet industriel.

Alain Debove

La Carisma de Mitsubishi produite aux Pays-Bas

Elle se nomme Carisma et trône au Salon de l'auto d'Amsterdam. Elle, c'est la nouvelle Mitsubishi, le seul véhicule de la marque nippone construit sur le continent européen, chez NedCar à Born, au sud des Pays-Bas, et composée à 85 % de pièces fabriquées en Europe. De cette usine sortira au début 1996 sa cousine : une Volvo qui disposera du même châssis et d'équipements communs. NedCar, ex-Volvo Car, avait beaucoup fait parler d'elle au printemps 1991, lorsque Mitsubishi entrait dans le capital de la filiale néerlandaise du constructeur suédois, l'ancienne marque Daf.

Un troisième actionnaire était à leurs côtés, à part égale : l'Etat néerlandais, accusé d'ouvrir la porte à un dangereux concurrent nippon. Quelque 500 des 2 500 employés à la production ont effectué un stage au Japon, le nombre de robots est passé « *de 80 à 300 environ* ». Mitsubishi et Volvo ont respecté leur programme annoncé en 1991 : la mise sur le marché en 1995-96 de voitures cousines mais concurrentes. Du coup, les syndicats ont accueilli favorablement l'annonce discrète par le constructeur japonais du développement d'un nouveau véhicule sur les chaînes de Born. La prochaine étape aura lieu en 1998, lorsque l'Etat néerlandais pourra contractuellement revendre ses parts à ses deux partenaires industriels.

Le sort de Bidermann est suspendu à la bonne volonté de son créancier américain

Jeffrey Steiner se déclare prêt à faire certaines concessions

La première chambre de la cour d'appel de Paris devait examiner, jeudi 9 février, le litige opposant Maurice Bidermann, fondateur du groupe de confection portant son nom, à son créancier américain Jeffrey Steiner. Venu s'expliquer à Paris, mercredi 8 février, celui-ci s'est dit prêt, pour la première fois, à faire des concessions, ouvrant peut-être la voie à une reprise rapide du groupe en difficulté.

FAUT-IL CROIRE Jeffrey Steiner ? Pour la première fois, l'ex-ami américain de Maurice Bidermann, *mué* depuis en ennemi implacable, est venu dire à Paris, mercredi 8 février, qu'il ne souhaitait pas empêcher *« la reprise du groupe »* de confection en difficulté. Qu'il *« avait le plus grand intérêt à la réussite d'une restructuration du capital »* à laquelle les pouvoirs publics travaillent depuis des mois. Une restructuration qui seule, selon lui, redonnerait de la valeur à une société sur laquelle il estime avoir des droits. C'est de lui pourtant que dépend pour une large part le déblocage d'un dossier effroyablement embrouillé.

L'affaire, on le sait, s'est nouée début 1990, lorsque Maurice Bidermann voulut acquérir, *via* sa filiale Bidermann Industries, Cluett Peabody, un groupe américain riche des chemises Arrow, des chaussettes Gold Toe, et de la licence féminine de Ralph Lauren. Un groupe beaucoup plus gros que celui du Français et qui pèseencore 3 milliards sur les 4,6 milliards de francs du chiffre d'affaires total de l'entreprise de confection.

Incapable de boucler son tour de table, Maurice Bidermann, qui s'était engagé à hauteur de 20 millions de dollars et risquait de tout perdre, appelle à l'aide Jeffrey Steiner. Président de Fairchild Corp. et de sa filiale à 100 % RHI Holdings (ex-Rexnord Holdings Inc.), ce dernier apporte 15 millions de dollars manquants (81 millions de francs). *« Nous avons accepté de faire un financement à très court terme »*, dit-il aujourd'hui. La machine infernale était enclenchée.

Jeffrey Steiner n'entre dans le capital de Bidermann Industries qu'à une condition. Que Maurice Bidermann *intuitu personæ* s'engage à lui racheter ses actions dès qu'il le souhaiterait. Ce qu'il lui demanda de faire, en juin 1991. Sans succès. Mais, après un premier épisode devant les tribunaux, les deux parties trouvent un premier accord amiable le 25 novembre : Maurice Bidermann s'engage à rembourser 22,5 millions de dollars, en cinq versements échelonnés de novembre 1992 décembre 1993.

JUGEMENT EXÉCUTOIRE

De 5 millions de dollars chacun, les deux premiers versements sont remboursés en temps et en heure. Le troisième – l'échéance était fixée au 31 décembre 1992 avec un délai de grâce jusqu'au mois de juin suivant – ne l'est pas. En juillet 1993, le juge Patterson, de New York, reconnaît une créance de 12,5 millions de dollars – 15,7 millions aujourd'hui après application d'un intérêt légal de 3,54 %. Et ordonne une saisie des titres et actifs du Français.

Décidément acharné, Jeffrey Steiner parvient, aux Etats-Unis, à faire lever la protection du fameux « chapitre 11 » du code des faillites sous lequel Maurice Bidermann s'était placé. Fait saisir l'appartement, les meubles et les tableaux que l'industriel possède à New York et dont le montant est évalué à plus de 2 millions de dollars. Et s'efforce d'obtenir l'application du jugement américain en France, où se trouvent la plupart des biens saisissables.

« Pour qu'un jugement étranger soit exécutoire en France, explique l'avocat de Jeffrey Steiner, Ron Soffer, *il faut – sans être rejugé au fond – qu'il soit reconnu par un tribunal français. »* Le tribunal de grande instance de Paris le fait en juillet 1994. Une décision qui devait être examinée en appel, mercredi 8 février. Que la première chambre de la cour d'appel de Paris lui donne raison et Jeffrey Steiner deviendra actionnaire de fait du groupe. *« Nous détenons une créance prioritaire sur 27 % des titres détenus par Maurice Bidermann »*, souligne-t-il, en rappelant que ce dernier détient 63 % de Bidermann SA.

Actionnaire ? *« Nous n'avons pas l'intention de rester dans une affaire aussi mal gérée »*, dit-il. Et pour montrer sa bonne volonté, il se dit prêt à transiger. A accepter une remise de créance – de 1 à 5 millions de dollars – si cela était susceptible d'accélérer la conclusion du dossier. *« Mais*, ajoute-t-il en maniant avec un art consommé la carotte et le bâton, *si la cour d'appel rendait exécutoire le jugement du juge Patterson, nous serions enfin consultés quant au destin des actions que nous détiendrions. »*

Voilà les pouvoirs publics français prévenus, qui ont toujours refusé de se retrouver mêlés à un conflit considéré comme purement privé. Qui ont toujours cherché à monter un plan de reprise eo séparant nettement activités américaines et activités européennes pour mieux protéger les 2 000 emplois que le groupe Bidermann compte encore en France. *« Nous n'obandannerons jomois notre créance, même en cas de dépôt de bilan »*, conclut Jeffrey Steiner. Les gentillesses de l'ex-ami américain ne sont pas sans limites. Maurice Bidermann en sait quelque chose.

Pierre-Angel Gay

Lucien Deveaux reste candidat à la reprise

Cette fois, l'accord semble à portée de main. Maurice Bidermann, son conseil d'administration, le Comité interministériel de restructuration industrielle (CIRI), les innombrables créanciers, travaillent tous, désormais, dans la même direction : la reprise des activités européennes du numéro un français de confection masculine par l'industriel roannais Lucien Deveaux (*Le Monde* du 21 janvier).

***« Tout le monde étudie ses propositions*, dit une personnalité familière du dossier. *La candidature* in extremis *de Georges Jolles a conduit Lucien Deveaux à réaménager certaines des dispositions de son plan de reprise, mais n'a pas modifié le cours des choses. » « S'il n'y a pas de nouveaux rebondissements, j'espère que nous aurons tout bouclé pour la fin du mois »**, confie un autre observateur. Des rebondissements, il y en eut, en effet, dans un dossier qui a vu successivement échouer les offres de reprise faites par Celio associé au groupe Weil, puis du tandem Alain Némarq-Léo Gros. Lucien Deveaux réussira-til, cette fois, à contourner l'obstacle américain ?

Air Inter entend devenir une compagnie européenne

Michel Bernard, son président, défend l'idée d'une entreprise autonome concentrée sur le continent. Elle s'inscrirait dans la stratégie du groupe Air France

Le projet de compagnie européenne *« est une bonne décision stratégique pour le groupe et les personnels d'Air Inter*, estime le PDG de la compagnie, Michel Bernard. *Il faut la traduire en actes concrets de manière à ce qu'elle puisse démarrer au 1er janvier 1997 ». « Si on reste au sein du groupe Air France, on ne peut pas imaginer deux compagnies moyen-courriers à l'intérieur du même groupe sur le même marché avec la même gamme de produits*, explique t-il aujourd'hui. *Par ailleurs, laisser Air Inter attaquer les marchés européens en dehors du groupe Air France n'était pas un bon choix. British Midlond n'a réussi en sept ans à conquérir que deux millions et demi de passagers, ce qui montre combien la tâche est difficile. »*

La oouvelle architecture du groupe Air France s'articule aujourd'hui autour d'une société holding, détenue par l'Etat et actioonaire majoritaire des deux compagnies : Air Inter, qui deviendra la future compagnie européenne, et Air France. Toutefois, le holding dirigé par Christian Blanc, également président de la compagnie Air France, ne comprend pas de représentant d'Air Inter. Ce qui fait craindre aux syndicats que la seconde ne soit aux ordres de la première. *« Je considère que Christion Blanc représente autant Air Inter qu'Air France dans le holding*, défend pour sa part Michel Bernard. *La compagnie européenne sera une véritable entreprise ou sein du groupe et elle doit avoir la maîtrise de ses fonctions essentielles. Je ne me mettrai au pas de personne, mais je m'inscrirai toujours dans les orientations stratégiques déterminées par le groupe. »*

On sait encore peu de choses sur cette future compagnie et son organisation. Il faudra attendre le mois de juin pour y voir plus claire. La compagnie devrait employer de l'ordre de 15 000 salariés, réaliser un chiffre d'affaires de 23 à 25 millions de francs et compter 27 à 30 millions de passagers, prévoit-on chez Air Inter. La flotte devrait compter de 120 à 130 avions avec des Boeing 737, des Airbus de la gamme A 320, 321 et 319, ainsi que certains gros porteurs, *« vraisemblablement des Airbus A 300 »*, estime le PDG d'Air Inter. Qu'adviendra-t-il des 10 Airbus A 330 commandés par la compagnie et déjà reportés à l'horizon 1998 ? Air Inter, qui dispose de quatre avions de ce type, prendra-t-elle livraison de son cinquième avion dans les prochaines semaines ? *« On regarde avec Airbus Industrie les conditions de livraison »*, note M. Bernard. L'arrivée de la concurrence impose d'exploiter des avions de plus petite capacité et les A 330 de plus de 400 places ne correspondent plus aux besoins.

« Natre objectif est de ramener le centre de résultot Europe d'Air France à l'équilibre en 1996, estime-t-il. *Et il faut absolument qu'Air Inter s'adapte dans les deux années à venir au nouveau contexte concurrentiel. »* Il faudra également que les personnels des deux compagnies apprennent à travailler ensemble. *« Le rapprochement d'Air France et d'Air Inter ne* me *paraît pas du tout insurmontable, on souffre de trop de subjectivité*, conclut le PDG d'Air Inter. *Confronté oux mêmes problèmes, les gens trouverant des solutions proches. »* Faute de quoi la compagnie européenne ne verrait probablement jamais le jour.

M. L.

COMMUNICATION

La directive européenne sur les quotas de diffusion devrait être maintenue globalement en l'état

Les Quinze en délibéreront le 3 mars

BRUXELLES
(Union européenne)
de notre correspondant

La directive communautaire de 1989 sur la « Télévision sans frontiéres » (TSF), qui impose aux chaines de diffuser une majorité de programmes européens, pourra probablement être gardée en l'état, sans polémique excessive. Cependant, contrairement à ce que souhaitait Paris, la clause échappatoire *« chaque fois que cela est réalisable »*, qui permettait à tous les diffuseurs qui le souhaitaient d'échapper aux quotas, ne sera pas supprimée. Telle est l'impression qui prévalait mercredi après que la commission Santer s'est penchée sur le dossier.

Marcelino Oreja, le commissaire à la culture, rendra compte de ce débat lors de la réunion informelle des ministres de la culture, lundi 13 et mardi 14 février à Bordeaux. Au cours d'une conférence de presse, qui a suivi la réunion de la Commission, il a expliqué que le collège était favorable à la mise en œuvre d'une nouvelle directive. Il a souligné à plusieurs reprises sa volonté d'effort pour qu'une proposition puisse être adoptée par la Commission avant la mi-février, afin que les Quinze puissent en délibérer de façon utile lors de leur réunion du 3 mars. Les promesses ainsi faites en matière de calendrier satisferont les Français, et M. Oreja semble ne pas vouloir jouer le jeu des manœuvres dilatoires. De fait la directive doit en effet être revue, complétée, ne serait-ce que pour tenir compte des nouveaux services comme le téléachat ou la vidéo à la demande. Le statu quo intégral (on ne touche pas à ce qui existe) est donc difficile à envisager, ce qui signifie que le texte devra être réouvert, approuvé par les ministres et par le Parlement (codécision).

Quant aux quotas de diffusion, ce sera vraisemblablement encore le statu quo. Une grosse minorité du collège y est tout à fait hostile mais s'est exprimée avec modération. En clair, ces libéraux devraient s'accommoder du maintieo, au moins provisoire, des quotas. Quant au reste des commissaires, conscients que les nouvelles technologies font de l'audiovisuel un vivier d'emplois, ils souhaitent en préserver le potentiel quitte à maintenir les quotas trois ou cinq ans, à l'instar de ce qui a été fait pour freiner les importations de voitures japonaises !

UN NOUVEAU PROGRAMME

Peu soucieux de trop s'appuyer sur des moyens réglementaires pour promouvoir la création européenne, les vingt commissaires s'accordent néanmoins sur la nécessité de développer l'industrie des programmes dans l'Union. Pour échapper à cette contradiction – ou s'en donner l'impression –, ils ont adopté un nouveau programme, « Média », plus ambitieux que le précédent puisque doté de 400 millions d'écus (2,6 milliards de francs) au lieu de 200 millions, toujours pour une période de cinq ans (*Le Monde* du 2 février).

Certains commissaires estiment que Média est insuffisant et qu'il faut, comme l'a proposé Mme Cresson, *« mettre en place un mécanisme de soutien plus large à l'industrie européenne des programmes lié au développement de la société de l'information...* [et] *veiller à ce qu'un minimum de contenu européen puisse encore être produit et circuler sur les autoroutes de l'information »*. Pour financer l'opération – Mme Cresson pense notamment à la création de logiciels éducatifs –, elle suggère l'application d'une taxe sur les services de télécommunication, juste contrepartie d'une libéralisation très bénéfique aux opérateurs. Le marché européen des services de télécommunication se situe autour de 120 milliards d'écus (780 milliards de francs) ; une taxe de 0,5 % dégagerait 600 millions d'écus par an (4 milliards de francs). Martin Bangemann, le commissaire chargé de la politique industrielle, a fait aussi des suggestions voisines. Ces idées devraient se retrouver dans la proposition que la Commission transmettra en mars au Conseil.

Philippe Lemaître

COMMENTAIRE

PRÉCAUTIONS

Partagés sur l'opportunité d'imposer des obligations aux chaînes afin qu'elles produisent et diffusent des programmes européens, les commissaires européens, soucieux d'éviter un affrontement, semblent s'orienter vers un compromis par définition peu satisfaisant. Le cœur de la directive de 1989, qui impose aux chaînes des quotas de diffusion *« chaque fois que cela est réalisable »*, serait conservé, au moins quelques années, avec les divergences d'interprétation et l'insécurité juridique qui en résultent.

Le gouvernement français, minoritaire au sein du Conseil et animé du souci légitime de ne pas s'engager dans une impasse, se contentera-t-il de ce statu quo, certes médiocre, mais qui tient compte du rapport de forces et qui a l'avantage de ne pas remettre en cause le mécanisme de promotion appliqué en France ? La profession continuera, elle, probablement, à réclamer que s'impose aux chaînes une obligation effective, généralisée à l'ensemble du territoire communautaire. Si Paris se dispose à la suivre, il lui faudra au préalable, c'est un des enseignements du débat de mercredi 8 février, prendre deux précautions pour démontrer que sa démarche ne procède pas, comme l'expliquent ses détracteurs, d'un protectionnisme rigard.

D'une part, il lui faudra prouver que les quotas sont efficaces et que la directive, là où elle s'applique, a favorisé la production et la diffusion d'œuvres européennes. Cela n'a pas encore été fait. D'autre part, au-delà de l'aspect culturel, il lui faudra sensibiliser l'opinion à l'enjeu économique considérable de l'exercice, qui dépasse largement l'avenir du cinéma ou de l'audiovisuel. En Europe, l'industrie lourde est en déclin. Ce sont les services multimédias, en revanche, qui offrent croissance et emploi. Une opportunité que mettait déjà en relief le Livre blanc de Jacques Delors sur la croissance, la compétitivité et l'emploi.

Ph. L.

Vers une nouvelle augmentation du prix du papier journal en 1995

LE PRIX du papier journal devrait connaître une nouvelle hausse en 1995 après celle de 20 % intervenue au 1er janvier, a indiqué mercredi 8 février Ghislain de Boissieu, président du Syndicat des fabricants français de papier journal. Directeur général de la Chapelle Darblay, qui appartient à un groupe finlandais, celui-ci confirme une crainte des éditeurs de presse (*Le Monde* du 7 décembre 1994). Cette deuxième hausse devrait être de 15 % à 20 %.

L'industrie papetière, après la crise de 1990-1993, connaît un renversement de tendance. Le marché du papier est en France largement dominé par les investisseurs étrangers : 90 % des capacités de production de papier de presse sont contrôlées par des entreprises étrangères. Au niveau mondial, la consommation de papiers et cartons a fait un bond de 9 % l'année dernière. En France, toutefois, la hausse de la consommation ne touche pas le papier journal, qui baisse de 2,5 %.

Face à cette nouvelle hausse des prix, les journaux revoient leur budget, en réduisant leur pagination ou en augmentant leur prix de vente (*Le Parisien, InfoMatin, Les Echos* et plusieurs quotidiens régionaux ont augmenté leur tarifs). Le PDG du *Meilleur*, Alain Ayache, a déposé une plainte à Bruxelles auprès de la direction générale de la concurrence de la Commission des Communautés européennes pour *« entente illicite »* à l'encontre des producteurs scandinaves, qui dominent le marché européen (*Le Monde* du 11 janvier). Selon M. Ayache, la plainte a été jugée recevable.

DÉPÊCHES

■ **PHOTOGRAPHIE : une grève a été lancée, fin janvier, par les journalistes reporters-photographes des agences Gamma et Stills**, deux des filiales de l'Agence générale d'images (AGI). Le conflit est notamment dû au plan de restructuration qui doit être présenté mercredi 15 février au comité d'entreprise, et qui évoque la *« suppression de certains postes dans tous les services »* (rédaction, ventes, magazine, expédition). Les syndicats réclament la oomination d'un médiateur spécialiste des ageoces de presse. Mais le conflit porte aussi sur l'arrivée de « staffeurs » – nom donné aux reporters-photographes dont l'agence de presse prend les frais en charge, en échange d'un salaire fixe et de l'abandon de leurs droits d'auteurs. Les autres journalistes, qui endossent les frais de reportage à parité avec l'agence, craignent de ne plus faire que des *« sujets à risque »*.

■ **TF 1 : la Cour de cassation a rejeté**, mardi 7 février, le pourvoi de TF 1 contre un jugement de la cour d'appel de Versailles du 11 mars 1993, condamnant la Une a verser 55 millions de francs de dommages et intérêts à France 2 pour avoir, en 1992, plagié « La Nuit des héros », proposée par la deuxième chaîne. France 2 avait attaqué TF 1 pour *« agissements déloyaux »* et *« activité parasitaire »*. La Cour de cassation a estimé que *« la cour d'appel avait souverainement justifié tant l'existence que l'importance du préjudice »* causé à France 2. Selon elle, le pourvoi de TF 1 n'était pas *« fondé »*. Il est donc *« rejeté »*. La condamnation de la Une est définitive.

■ **MAGAZINE : la rédaction de *L'Événement du jeudi*** a voté une motion de défiance contre Gilles Le Gendre, directeur de la rédaction : 75 % des votants ont estimé qu'ils ne souhaitaient pas que celui-ci continue de diriger la rédaction. Le directeur de la rédaction avait assumé le plan social qui a entraîné le départ de cinquante-quatre personnes. Ce nouvel épisode de la crise de *l'Événement du jeudi* intervient un mois après la reprise du journal par Thierry Verret (*Le Monde* des 11 et 19 janvier). Depuis cette date, Jean-François Kahn n'est pas réapparu au siège du journal et n'a pas non plus publié d'articles.

Le marché obligataire retrouve des couleurs

Les taux d'intérêt à long terme baissent depuis deux semaines des deux côtés de l'Atlantique. Le ralentissement de la croissance aux Etats-Unis accélère encore la remontée des obligations

La détente est générale sur les marchés de taux alors que la crise mexicaine semble enrayée. Ceux des obligations d'Etat en Europe et aux Etats-Unis ont baissé en moyenne de 0,30 % depuis deux semaines. Il n'est pas sûr pour autant qu'il s'agisse de la baisse générale des rendements obligataires tant espérée. Les tensions inflationnistes restent fortes aux Etats-Unis, en dépit des sept hausses consécutives de son loyer de l'argent par la Réserve fédérale (Fed), et, surtout, les besoins de capitaux restent considérables. La nécessité pour le Japon de financer la reconstruction de la région de Kobé après le tremblement de terre ne va pas arranger la situation.

APRÈS UN DÉBUT D'ANNÉE très difficile marqué par la crise mexicaine, la situation s'est subitement améliorée sur les marchés obligataires. Depuis près de deux semaines, les taux à long terme sont en baisse sensible des deux côtés de l'Atlantique. Aux Etats-Unis, le Trésor américain a vendu, mercredi 8 février, 12 milliards de dollars de bons à dix ans, à un taux moyen de 7,54 %, le plus faible depuis le mois d'août 1994. Les taux des bons du Trésor américains à 30 ans, la principale référence des marchés obligataires, sont passés depuis quatre semaines de 7,79 % à 7,64 %. En France, les taux à dix ans sont revenus, depuis le 15 janvier, de 8,17 % à 7,93 % et, dans le même temps, ils ont baissé en Allemagne, de 7,51 % à 7,34 %.

Le déclic est venu au début de la semaine dernière avec l'annonce, mardi 31 janvier, du plan de sauvetage du Mexique de 50 milliards de dollars et le relèvement par la Réserve fédérale, le lendemain, d'un demi-point du taux interbancaire au jour le jour et du taux d'escompte américains, portés respectivement à 6 % et 5,25 %. Dans la foulée, la Banque d'Angleterre a elle aussi annoncé, jeudi 2 février, une hausse d'un demi-point de son taux d'intérêt de base, à 6,75 %. La fin apparente de la crise mexicaine et de l'effondrement du peso, ininterrompu depuis le 20 décembre, a redonné de l'oxygène aux marchés.

Les analystes les plus pessimistes en étaient venus à craindre une défiance généralisée à l'égard de l'ensemble des pays à monnaies *« faibles »*. L'administration américaine, consciente enfin de l'enjeu et qui avait toutes les chances de voir son programme initial de *40 milliards de dollars de garanties de crédit au Mexique rejeté par le* Congrès, a finalement engagé par décret, le 31 janvier (voir *Le Monde du 2 février*), un plan de sauvetage réduisant sa participation de moitié, à 20 milliards. D'un autre côté, la septième hausse consécutive de ses taux par la Réserve fédérale a également rassuré sur la volonté de la banque centrale américaine de continuer à lutter contre les tensions inflationnistes. L'annonce, vendredi 3 février, d'une hausse du taux de chômage en janvier aux Etats-Unis, à 5,7 % contre 5,4 % le mois précédent, et d'un nombre de créations d'emplois nettement inférieur aux prévisions d'analystes a accéléré encore la remontée des obligations. Car ces chiffres signifient que le ralentissement de la croissance américaine est engagé.

Est-ce la correction des excès qui ont porté l'an dernier les taux des obligations à dix ans de 6,2 % à 7,9 % aux Etats-Unis, de 5,7 % à 7,7 % en Allemagne et de 5,8 % à plus de 8 % en France ? Ce krach obligataire violent a été jugé par la plupart des économistes injustifié, surtout en Europe où les tensions inflationnistes restent limitées. S'agit-il pour autant de l'amorce du mouvement de fond tant attendu de décrue des taux à long terme ? Rien n'est moins sûr.

LA PEUR DE L'INFLATION

D'abord, parce que les investisseurs s'interrogent toujours sur la vigueur de la croissance américaine. *« Si nous attendons que l'inflation devienne manifeste, ce sera trop tard. »* Ce propos d'Alan Greenspan, le président de la Réserve fédérale, suffit à résumer l'état d'esprit des marchés. La menace de l'inflation ne disparaîtra pas tant que le rythme annuel de croissance de l'économie américaine n'aura pas été ramené à 2,5 %. Or, l'an dernier, la croissance a été de 4 %, et même de 4,5 % au cours des trois derniers mois de l'année. Et tout cela dans un environnement marqué par un taux de chômage historiquement bas, une consommation toujours soutenue, une utilisation presque maximale des capacités industrielles, et une hausse brutale des cours de certaines matières premières.

Le chef des conseillers économiques de la Maison Blanche, Laura Tyson, a exprimé tout haut les craintes qui subsistent. Mardi 7 février, elle a déclaré que les sept tours de vis donnés par la Fed à la politique monétaire depuis un an pourraient *« ne pas freiner la croissance aussi rapidement qu'*[on l'avait] *anticipé »*. *« Les marchés restent focalisés sur leur peur de l'inflation aux Etats-Unis »*, explique Yves Mantrini, de l'Union bancaire privée de Genève. *« La croissance des salaires reste forte outre-Atlantique, elle a atteint 0,6 % en janvier. Il commence à y avoir dans certaines régions des pénuries de main-d'œuvre et, dans certains secteurs d'activités, des délais de livraison qui s'allongent. Je crois qu'une nouvelle hausse de ses taux par la Fed sera indispensable »*, ajoute-t-il.

Mais il existe aussi d'autres arguments, pas seulement liés à la conjoncture américaine, qui militent pour un maintien à des niveaux élevés des taux d'intérêt à long terme. Une étude réalisée par la banque américaine J. P. Morgan montre que la demande par les Etats de capitaux sur les marchés obligataires mondiaux atteindra cette année un niveau record, à 1 475 milliards de dollars contre 1 344 milliards l'an dernier. La croissance de la demande de capitaux proviendra surtout du Japon et, dans une moindre mesure, d'Europe, notamment d'Italie, de Suède et d'Allemagne. *« La hausse des taux d'intérêt long reflète la demande mondiale plus élevée et plus étendue pour des capitaux dans les années 90 (...), et les taux devraient ainsi probablement rester à un niveau plus élevé que dans le passé »*, a affirmé, mercredi 8 février, le secrétaire américain au Trésor, Robert Rubin, devant la commission des finances du Sénat. Roland Leuschel, le spécialiste des marchés de la Banque Bruxelles-Lambert, considère pour sa part que la crise de liquidité internationale provoquée par le krach immobilier au début des années 90 et le krach obligataire de l'an dernier va se poursuivre.

LA RECONSTRUCTION DU JAPON

Elle pourrait être accentuée par les conséquences financières du tremblement de terre de Kobé, au Japon. Selon une étude réalisée par la banque américaine Merrill Lynch, les conséquences du séisme de Kobé pourraient être similaires à celles de la réunification allemande. C'est-à-dire que le Japon va être obligé de faire appel au marché pour financer la reconstruction. Les économistes de la banque Indosuez vont dans le même sens et considèrent que les dépenses de reconstruction japonaises vont mobiliser pendant plusieurs années l'épargne des Japonais, qui rapatrieront leurs capitaux et seront nettement moins actifs pour financer l'économie mondiale. L'effet se fera particulièrement sentir aux Etats-Unis, où les investisseurs japonais finançaient jusqu'à présent une grande partie du déficit budgétaire américain, en achetant des bons du Trésor.

« La raréfaction de l'épargne mondiale après le retrait des Japonais, l'aversion toujours croissante envers le risque après la crise mexicaine et une demande de financement mondiale toujours très élevée risquent de briser le mouvement de baisse des taux d'intérêt », résume Michèle Debonneuil, directeur des études économiques d'Indosuez.

Eric Leser

La livre au plus bas depuis six mois

CRISE DE CONFIANCE. Les divisions au sein de la majorité au pouvoir au Royaume-Uni ont pesé sur la livre sterling mercredi, qui est tombée à 2,3760 deutschemarks, son cours le plus bas depuis six mois. Pour Mark Geddes, analyste à la banque Midland Global Markets, *« la livre est victime d'une crise de confiance généralisée à l'égard du gouvernement britannique »*. *« Si les données économiques restent très positives au Royaume-Uni, certains commencent à craindre des élections législatives anticipées après les divisions de la majorité sur la monnaie unique européenne et sur le plan de paix en Irlande du Nord »*, explique-t-il. Les opérateurs sont inquiets parce que le chancelier de l'Echiquier, Kenneth Clarke, va prononcer un discours, jeudi 9 février en fin de journée, devant un mouvement pro-européen. Le premier ministre John Major avait indiqué la semaine dernière que M. Clarke préciserait quels sont les *« autres critères »* de convergence que Londres pourrait s'imposer avant d'envisager de participer à la monnaie unique.

Deutsche Telekom : 60 000 emplois supprimés d'ici à l'an 2000

TÉLÉCOMMUNICATIONS : société de droit privé depuis le 1er janvier, l'opérateur allemand des télécommunications Deutsche Telekom AG a annoncé, mercredi 8 février, qu'il allait supprimer un poste de travail sur quatre, soit au total 60 000 emplois, d'ici à l'an 2000. Deutsche Telekom compte actuellement 230 000 salariés. Son objectif est d'en avoir 170 000 en l'an 2000, a déclaré le président intérimaire du directoire, Wilhelm Paellmann, devant la commission parlementaire des postes et des télécommunications à Bonn. Selon M. Paellman, une réduction des effectifs est *« inévitable »*, afin d'amener Deutsche Telekom au niveau de productivité de ses concurrents internationaux. Le gouvernement a prévu de vendre la société en Bourse, et il s'agit de la plus grosse opération de privatisation jamais entreprise en Allemagne. La valeur totale de l'entreprise est estimée entre 60 et 90 milliards de marks (220 à 305 milliards de francs). La privatisation aura lieu en trois étapes : 1996, 1998 et après 1999.

DÉPÊCHES

■ **WARBURG : la première banque d'affaires britannique** vient de perdre deux de ses plus grandes figures au profit de Morgan Grenfell, filiale de la Deutsche Bank. Le départ de Maurice Thompson et de Michael Cohrs, coresponsables des opérations sur actions à la direction des capitaux, vide un peu plus la célèbre institution financière de sa matière grise. Déjà, en décembre dernier, les deux responsables de la gestion obligataire, le Britannique Peter Twachtmann et l'Américain Peter Bass, avaient quitté l'équipe londonienne. SG Warburg ne se remet apparemment pas de l'échec, en décembre, de sa tentative de rapprochement avec la banque américaine Morgan Stanley.

■ **USINOR-SACILOR : les syndicats de Sollac s'opposent à la privatisation.** La CGT et la CFDT, syndicats majoritaires à Sollac à Florange (Moselle), ont vivement critiqué, mardi 7 février, l'annonce du ministre de l'Economie, Edmond Alphandéry, de lancer les préparatifs pour la privatisation du groupe Usinor-Sacilor. Dans un communiqué, la CGT a ainsi estimé que *« rien ne justifie la privatisation du groupe »* dont voit *« bénéficier quelques affairistes et spécialistes de l'argent facile au détriment de l'intérêt de la nation »*. Pour sa part, la CFDT a distribué un tract intitulé *« Privatisation d'Usinor-Sacilor, pas de raison d'être pour »*.

■ **FÉLIX POTIN : le groupe de distribution Promodès** a annoncé, mercredi 8 février, assurer provisoirement *« à titre confraternel »* l'approvisionnement des entrepôts de Félix Potin, à la demande de celui-ci. *« Ces livraisons de dépannage, qui sont aujourd'hui réalisées à des conditions excluant tout engagement financier de* [notre] *part, doivent permettre de donner à Félix Potin le temps de rechercher une solution à sa situation actuelle »*, précise le groupe, en ajoutant ne pas souhaiter reprendre la chaîne de magasins de proximité en difficulté. Cet accord est d'autant plus important pour Félix Potin que l'ouverture du capital sur laquelle table sa direction est au point mort.

■ **STATIONS-SERVICE : le Conseil national des professions de l'automobile (CNPA),** qui représente 4 370 gérants de stations-service des compagnies pétrolières, menace de fermer les pompes si les négociations avec les groupes pétroliers sur la rémunération des exploitants n'aboutissent pas rapidement. *« On nous a proposé une augmentation dérisoire de 0,94 % pour la rémunération annuelle brute minimale des exploitants alors que, compte tenu de leurs horaires de travail (plus de 17 heures par jour), leur salaire ne s'élève qu'à 17,31 francs de l'heure contre 35,56 francs pour le SMIC »*, a déclaré Charles Sinanian, président national de la commission stations-service mandataire et locataire-gérant du CNPA. Cet organisme a demandé le 7 février un arbitrage des pouvoirs publics *(AFP)*.

■ **TOTAL : le groupe pétrolier a annoncé, le 8 février,** avoir emporté un important contrat d'exploitation des réserves de gaz au Yémen. Selon François Castellani, président de Total-Yémen, la compagnie française a été sélectionnée comme maître d'œuvre d'un projet qui porte sur l'exploitation des champs de Maareb et Jawf, dans le nord pays. Le contrat prévoit la production de 5 millions de tonnes de gaz naturel liquéfié (GNL) par an, à partir de 2001. Aux termes du contrat, l'investissement est estimé à 5 milliards de dollars soit, près de 27 milliards de francs *(AFP)*.

■ **CHAUSSON : le comité central d'entreprise du constructeur** Chausson, la filiale à parité de Peugeot et Renault en dépôt de bilan depuis septembre 1993, a émis, mercredi 8 février, un avis défavorable sur une offre de location-gérance de Renault concernant le site de Gennevilliers. Le CCE a estimé que cette offre ne garantissait en aucun cas l'avenir du groupe au-delà d'un an, le site de Creil étant le plus menacé par une fermeture à cet horizon. Le tribunal de commerce de Nanterre doit statuer à son tour le 13 février sur l'offre de l'ex-Régie.

■ **LE BOURGET : le fabricant de collants veut supprimer 254 emplois.** La direction de la société Le Bourget, qui compte 932 salariés à Fresnoy-le-Grand (Aisne), a annoncé, mercredi 8 février, la suppression de 254 emplois, selon un communiqué de l'intersyndicale (CGT-FO-CFDT-CFTC). L'entreprise Le Bourget est la dernière marque française indépendante de collants et de bas.

Le crédit interentreprises reste très coûteux

LA LOI de décembre 1992 sur les délais de paiement n'a rien changé : les entreprises ont beau devoir stipuler la date de règlement sur leurs factures, le crédit interentreprise, estimé à plus de 1 800 milliards de francs, reste une des principales sources de financement de l'économie. Selon l'enquête UFB-Locabail, les délais de règlement constatés en 1994 dans les PME se sont améliorés seulement de deux jours pour s'établir à 66 jours. Et les progrès sont essentiellement dus à la baisse du nombre d'entreprises ayant enregistré des paiements au-delà de 90 jours.

Selon les secteurs, la situation est plus ou moins tendue. L'industrie ou le BTP, encore très affectés l'an dernier, paient en moyenne à 68 jours. Dans l'industrie agroalimentaire ou le commerce de gros, qui sont soumis à des obligations légales plus strictes, les délais sont tombés respectivement à 48 et 61 jours. Malgré ces progrès, l'objectif d'atteindre une norme européenne de 45 jours semble encore bien éloigné.

Pourtant, les chefs d'entreprise sont de plus en plus sensibles à ce problème. La plupart tentent d'obtenir de meilleures conditions auprès de leurs clients. *« La quasi-totalité des entreprises déclarent spécifier des délais de paiement inférieurs à 90 jours »*, note l'enquête de l'UFB-Locabail. Mais ces précisions semblent ne pas suffire. Près d'une entreprise sur dix est réglée au-delà de cette échéance. Les règlements à moins de 45 jours sont encore moins respectés : 39 % de PME ont osé les notifier et 17 % seulement en ont réellement bénéficié. En moyenne, les retards de paiement s'élèvent à 17 jours.

Plus que les délais, ce non-respect des engagements constitue le vrai risque pour les entreprises. Maîtrisant mal leurs échéances, elles rencontrent à leur tour des difficultés de trésorerie et mettent en difficulté leurs fournisseurs. D'où des défaillances en chaîne. La loi de décembre 1992 prévoit bien l'application de pénalités en cas de retard. *« Dans la réalité, elle est très difficile à mettre en œuvre. Les entreprises n'osent pas poursuivre leurs clients importants, par peur de perdre les contrats par la suite »*, constate un responsable d'affacturage.

Pour remédier aux distorsions les plus criantes, le CNPF avait de son côté préconisé en 1991 une approche négociée entre les différentes professions. Mais entretemps la crise est passée par là. Faute de trouver facilement des crédits auprès des banques, les entreprises ont utilisé à outrance le crédit interentreprise, au point que les créances commerciales détenues par les fournisseurs représentent plus du double de l'encours des crédits court terme consentis aux entreprises par les banques. Soucieux de ne pas perturber plus des équilibres financiers déjà précaires, le patronat a préféré oublier la question. D'autant qu'il ne souhaite pas raviver les tensions entre grands groupes et sous-traitants ou industrie et commerce.

L'objectif européen de 45 jours de délai de paiement semble bien éloigné

Seule la fédération des industries agroalimentaires semble avancer en ce domaine. Réalisant près des deux tiers de son chiffre d'affaires (700 milliards de francs) avec la grande distribution, elle se sent très concernée par le sujet. Dans certains secteurs, comme les conserves, les délais de paiement peuvent dépasser les 100 jours. Cherchant à mettre un terme à cette situation, elle a proposé une approche contractuelle aux grandes enseignes de la distribution. A l'exception des deux enseignes indépendantes – Leclerc et Intermarché –, toutes les autres ont accepté de signer en 1994 un accord bâti sur la base de la réciprocité. Les délais de paiement seront progressivement réduits. En contrepartie, les industries de l'agroalimentaire sont prêtes à offrir des compensations financières. Il doit maintenant être négocié par chaque entreprise. *« Mais la dynamique est là »*, insiste Victor Scherrer, président de la fédération des industries agroalimentaires. Un comité de suivi, chargé de la mise en œuvre de cette convention et comprenant six industriels et six représentants de la grande distribution, doit être installé aujourd'hui.

Martine Orange

Avis financiers des sociétés

CHRYSLER CORPORATION

MM les actionnaires de CHRYSLER CORPORATION sont informés que le Conseil d'administration de la société a, dans sa séance du 2 février 1995, décidé de les convoquer en assemblée générale pour le Jeudi 18 mai 1995 à 10 heures (heure locale) dans les locaux de l'Hôtel REGAL RIVERFRONT, Saint Louis, MISSOURI.

Pour assister à cette assemblée, les actionnaires de Chrysler Corporation devront avoir leurs titres inscrits dans les registres de la société pour le 20 mars 1995 au plus tard.

Compagnie Nationale de Navigation

Le Conseil d'Administration de la Compagnie Nationale de Navigation, réuni le 7 février 1995, a pris connaissance des résultats estimés de l'exercice 1994.

Dans un marché du transport pétrolier qui s'est encore dégradé par rapport aux taux de fret très bas connus en 1993, le chiffre d'affaires a pu être maintenu grâce à la prise en compte de nouveaux contrats industriels de durée.

Le résultat d'exploitation, négatif de 79 millions de francs en 1993, est de ce fait estimé à + 7 millions de francs.

L'absence de plus-values liées à des cessions d'actifs et la constitution de provisions exceptionnelles de restructuration auront néanmoins pour conséquence une forte aggravation de la perte consolidée à environ 165 millions de francs au lieu de 78 millions de francs en 1993.

Pour 1995, le Groupe prévoit, dans un marché stabilisé, une amélioration sensible du résultat d'exploitation et du résultat net, provenant essentiellement du recentrage sur ses activités de transporteur pétrolier, de la mise en œuvre d'un important programme de cession d'actifs non stratégiques et de l'allégement de ses charges de structures.

Les retombées de la spéculation sur les matières premières.
Demain dans les pages "Entreprises"
Le Monde

■ **LA LIVRE STERLING**, victime des divisions au sein de la majorité au pouvoir à Londres, est tombée mercredi à 2,3760 deutschemarks, son cours le plus bas depuis six mois.

■ **LE TRÉSOR AMÉRICAIN** a vendu 12 milliards de dollars en bons à 10 ans, au taux moyen de 7,54 %, le plus bas depuis août. Il vendra, jeudi, 11 milliards de dollars en obligations.

■ **LE DEUTSCHEMARK** a continué à s'affaiblir face au franc, jeudi 9 février au cours des premiers échanges entre banques, à 3,4580 francs contre 3,4585 francs mercredi soir.

■ **SANS LES INTÉRÊTS** de leur dette publique, contractée surtout pendant les années 80, les Etats-Unis seraient en excédent budgétaire pour la première fois depuis 1969.

■ **LA BOURSE DE TOKYO** a encore perdu du terrain jeudi 9 février, l'indice Nikkei abandonnant 190,70 points, soit 1 %, pour terminer la séance à 18 099,55 points.

LES PLACES BOURSIÈRES

CAC 40 Clôture ↘ | CAC 40 1 mois ↘ | CAC 40 1 an ↘ | SBF 120 3 mois ↘

Recul technique à Paris

C'EST sur une toute petite hausse – 0,09 %, à 1 852,54 points – de l'indice CAC 40 que la Bourse a entamé la séance du jeudi 9 février. L'entrée, mercredi, dans le calcul de l'indice CAC 40 de Renault, Eurotunnel et Pinault-Printemps-Redoute (PPR) a entraîné une forte activité. La Bourse a, par ailleurs, fait face à d'importantes prises de bénéfice. En baisse de 0,45 % en début de séance, l'indice CAC 40 a terminé la séance sur une perte de 1,04 % à 1 850,91 points. Le montant des échanges a dépassé les 5 milliards de francs.

Le marché a réagi peu avant la clôture aux déclarations du secrétaire au Trésor américain. Robert Rubin a notamment dit que les taux d'intérêt à long terme resteront élevés dans les années 90. Le marché restait dépendant, comme les jours précédents, de l'attitude des investisseurs étrangers. Ces derniers, absents depuis des mois de la place française, se sont à nouveau intéressés au cours des dernières séances à des grands titres de la cote. 1,5 million de titres ont été échangés. Les résultats publiés actuellement par les entreprises suscitent également des réactions. La Bourse a sanctionné, mercredi, l'annonce des résultats de Rhône-Poulenc en 1994, les milieux financiers s'attendant à mieux *(voir ci-contre)*.

Indice CAC 40 sur un an

CAC 40 5 jours

Rhône-Poulenc, valeur du jour

L'ACTION Rhône-Poulenc a perdu 4,9 %, mercredi 8 février, pour s'inscrire à 129,50 francs, tombant ainsi sous le prix de son offre publique de vente de 135 francs en octobre 1993. Les analystes ont été déçus par les résultats publiés mercredi *(Le Monde du 9 février)*. Rhône-Poulenc a annoncé un bénéfice net part du groupe quasi doublé de 1,915 milliard de francs, mais la Bourse a été plus sensible à la modestie de la hausse (17,3 %) du résultat opérationnel (6,938 milliards de francs). Les analystes soulignent également la nette diminution de la charge d'impôt.

Rhône-Poulenc sur 1 mois

PRINCIPAUX ÉCARTS AU RÈGLEMENT MENSUEL

HAUSSES	Cours du jour	Variation en %	Variation 31/12
Elffage 1	730	+5,49	-9,76
Credit Lyonn.CIP 1	340	+4,94	-33,07
Euro Disney 1	11,40	+3,64	+2,24
UGC OA (M) 1	188	+3,07	-2,33
UIC 1	112	+2,75	-60,77
G.F.C. 1	377	+2,45	-4,31
Essilor Intl 1	724	+2,40	-1,49
Selectibanque 1	153,80	+2,40	-0,19
CEP Communication1	440	+2,33	-5,57
Esso 1	690	+2,22	-3,49
BAISSES			
Worms & Cie 1	239	-4,02	-7,18
Rhone Poulenc A 1	126,50	-2,32	+2,09
Klepierre 1	572	-2,05	+3,62
Bon Marche (Au) 1	868	-2,05	-4,55
Unibail 1	470,10	-1,88	-3,66
Simco 1	421	-1,64	-8,47
Intertechnique 1	562	-1,58	+8,49
Sefimeg 1	300	-1,54	-15,67
Immeubl.France 2	369,90	-1,36	-8,66
Pechiney CIP 1	350,10	-1,35	-2,75

VALEURS LES PLUS ACTIVES

	Titres échangés	Capitalisation en KF
Renault 1	315350	5690919,80
Rhone Poulenc A 1	252050	32125794
Pinault-Prin.Red.1	24750	2522670
Eurotunnel 1	894850	2514414,50
Elf Aquitaine 1	35580	13662600,10
Total 1	44646	12577419,60
Societe Gale A 1	20180	10844450
Oreal 1	9240	10819480
Euro Disney 1	951300	10762650
Michelin 1	44200	9204280

PRINCIPAUX ÉCARTS AU SECOND MARCHÉ

HAUSSES	Cours du jour	Variation en %	Variation 31/12
Robertet a	1100	+4,76	-1,78
AFE 2 #	490	+4,26	+6,52
Cpe Guillin # Ly	124	+4,20	+3,33
Rallye(Cadillard)Ly	151	+2,37	-8,48
Securidev 2 #	102	+2	-13,55
BAISSES			
Algie 2	270	-3,57	+5,88
Expand 2	305	-3,17	-11,59
Viel et Cie #	136	-2,86	-18,02
Chaine et Trame #	250	-2,72	-14,08
Immob.Hotel. 2 #	157	-2,48	-15,13

INDICES SBF 120-250 ET SECOND MARCHÉ

	08/02	07/02	Var.%
Ind. gén. SBF 120	1264,23	1274,53	-0,81
Ind. gén. SBF 250	1223,85	1232,90	-0,73
Valeurs indus.	1408,59	1420,95	-0,87
1 - Energie	1412,28	1428,91	-1,16
2 - Produits de base	1404,35	1437,56	-2,31
3 - Construction	1480,41	1491,96	-0,77
4 - Biens d'équip.	1053,47	1063,71	-0,96
5 - Automobile	1942,04	1963,12	-1,02
6 - Biens consom.	1754,50	1756,15	-0,09
7 - Indus. agro-alim.	1295,01	1302,12	-0,55
Services	1176,72	1180,80	-0,33
8 - Distribution	1813,06	1825,89	-0,70
9 - Autres services	910,53	911,05	-0,06
Sociétés financières	982,25	989,60	-0,74
10 - Immobilier	730,99	736,55	-0,76
11 - Services financ.	1014,78	1023,61	-0,86
12 - Sociétés invest.	1097,48	1102,44	-0,45
Ind. Second Marché	238,72	238,64	+0,03

NEW YORK ↗ DOW JONES | LONDRES ↘ FT 100 | MILAN ↘ MIB 30 | FRANCFORT ↘ DAX 30

Indice SBF 120-250 sur 3 mois

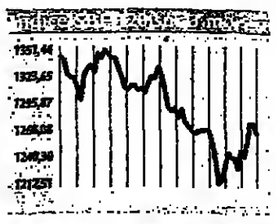

Indice SBF 250 sur 3 mois

Indice Second Marché sur 3 mois

Tokyo à nouveau en baisse

LA BOURSE de Tokyo a terminé à nouveau en baisse jeudi 9 février, l'indice Nikkei abandonnant 190,70 points (– 1 %) pour terminer la séance à 18 099,55 points. Après un recul de 1,14 % la veille, l'indice Nikkei a fini à son plus bas niveau du jour. Les investisseurs ont fui le marché du fait de la stagnation des valeurs du bâtiment, très attractives auparavant, et les transactions ont sombré dans la morosité toute la journée, l'arrivée à échéance des contrats d'options pour février, vendredi, a renforcé l'hésitation des investisseurs.

Wall Street a continué à faire du surplace, en très légère baisse mercredi, après avoir été pratiquement inchangée toute la journée, alors que les opérateurs continuent à essayer de prévoir la politique de la Réserve fédérale après le dernier relèvement des taux d'intérêt. L'indice Dow Jones des valeurs vedettes a perdu 2,02 points (– 0,05 %), à 3 935,37 points. La Bourse de Londres a annulé presque toutes ses pertes mercredi en fin de séance, soutenue par l'ouverture en hausse de Wall Street. L'indice Footsie des cent grandes valeurs a clôturé en baisse de 0,2 point à 3 072,5, alors qu'il perdait 12 points à midi.

INDICES MONDIAUX

	Cours au 08/02	Cours au 07/02	var. en %
Paris CAC 40	1850,910	1870,440	-1,04
New-York/Dj Indus.	3951,880	3937,390	+0,37
Tokyo/Nikkei	18290,300	18500,600	-1,15
Londres/FT100	3072,500	3072,700	-0,01
Francfort/Dax 30	2087,620	2092,490	-0,23
Francfort/Commer.	777,680	779,830	-0,28
Bruxelles/Bel 20	1519,080	1532,180	-0,86
Bruxelles/General	1347,090	1358,710	-0,86
Milan/MIB 30	15739	15776	-0,24
Amsterdam/Gé. Cbs	278,800	279	-0,07
Madrid/Ibex 35	287,430	288,910	-0,51
Stockholm/Affarsal	1174,480	1183,880	-0,80
Londres FT30	2337,800	2333,100	+0,20
Hong Kong/Hang S.	7934,830	8004,010	-0,87
Singapour/Strait t	2091,620	2118,800	-1,30

NEW YORK
Les valeurs du Dow-Jones

	08/02	07/02
Alcoa	78,25	80
American Express	32,12	32,37
Allied Signal	38	37,50
AT & T	51,12	51,37
Bethlehem	16	16
Boeing Co	47,87	47,75
Caterpillar Inc.	53,25	53,50
Chevron Corp.	46,87	46,50
Coca-Cola Co	53,25	53,62
Disney Corp.	53,25	52,12
Du Pont Nemours&Co	54,75	55
Eastman Kodak Co	50,75	49,62
Exxon Corp.	62,50	62,37
Gén. Motors Corp.H	38,87	38,25
Gén. Electric Co	53	51,87
Goodyear T & Rubbe	36,87	36,87
IBM	74,12	74,25
Intl Paper	74,37	74,25
J.P. Morgan Co	63,62	63,50
Mc Don Dougl	53	53
Merck & Co.Inc.	40,12	40,12
Minnesota Mng.& Mfg	52,25	52,25
Philip Morris	61,37	61,37
Procter & Gamble C	65,62	66,37
Sears Roebuck & Co	48	48,75
Texaco	61,50	61,62
Union Carb.	28,50	28,75
Utd Technol	64,75	65
Westingh. Electric	14,37	14,37
Woolworth	16	16,12

LONDRES
Sélection de valeurs du FT 100

	08/02	07/02
Allied Lyons	5,14	5,14
Barclays Bank	5,99	5,95
B.A.T. Industries	4,56	4,53
British Aerospace	4,74	4,77
British Airways	3,84	3,80
British Gas	3,08	3,08
British Petroleum	4,19	4,18
British Telecom	3,96	4,04
B.T.R.	3,14	3,05
Cadbury Schweppes	4,12	4,12
Eurotunnel	3,08	2,98
Glaxo	6,54	6,48
Grand Metropolitan	3,77	3,80
Guinness	4,26	4,27
Hanson Plc	2,38	2,35
Great Ic	5,29	5,30
H.S.B.C.	6,55	6,59
Imperial Chemical	7,46	7,46
Lloyds Bank	5,51	5,46
Marks and Spencer	3,93	3,96
National Westminst	4,86	4,83
Peninsular Orienta	5,80	5,76
Reuters	4,54	4,64
Saatchi and Saatch	1,08	1,07
Shell Transport	7,20	7,18
Smithkline Beecham	4,89	4,82
Tate and Lyle	4,27	4,33
Unilever Ltd	11,69	11,65
Wellcome	18,17	10,08
Zeneca	8,95	8,90

FRANCFORT
Les valeurs du Dax 30

	08/02	07/02
Allianz Holding N	2428	2440
Basf AG	328	330,40
Bayer AG	360,80	363
Bay hyp&Wechselbk	386,50	387,50
Bayer Vereinsbank	436,50	435
BMW	748,50	751,50
Commerzbank	330,80	329
Continental AG	230	230,20
Daimler-Benz AG	718,50	725,10
Degussa	461	460
Deutsche Babcock A	192	195
Deutsche Bank AG	715,20	715
Dresdner BK AG FR	399	399
Henkel VZ	553	548
Hoechst AG	330	332,90
Karstadt AG	567	570
Kaufhof Holding	472	468
Linde AG	930	927
Lufthansa AG	196,50	195,80
Man AG	417,50	414,50
Mannesmann AG	426,30	425,30
Metallges AG	134,20	132,80
Preussag AG	460,20	462,50
Rwe	437	438,90
Schering AG	1120	1098
Siemens AG	673	674
Thyssen	297,70	297,50
Veba AG	530	532
Vlag	497,80	497,50
Wellag AG	1020	1010

New York Dow Jones sur 3 mois

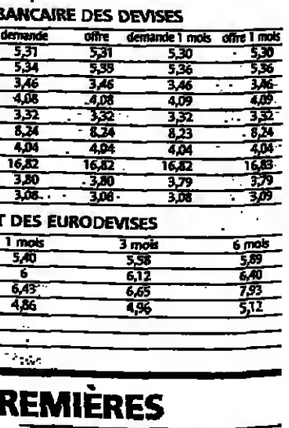

Londres FT 100 sur 3 mois

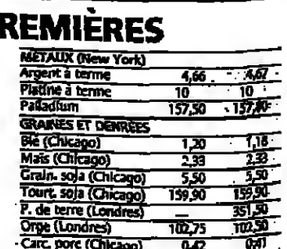

Francfort Dax 30 sur 3 mois

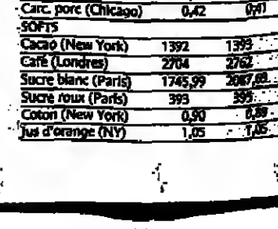

LES TAUX

PARIS Jour le jour → | PARIS OAT 10 ans ↘ | NEW YORK Jour le jour → | NEW YORK Bonds 10 ans ↘ | FRANCFORT Jour le jour ↗ | FRANCFORT Bunds 10 ans ↘

Stabilité

LE MATIF a cédé du terrain mercredi ; le contrat notionnel mars a perdu 8 centimes en compensation, à 112,26, à la suite de prises de bénéfices et sous la pression de l'adjudication du Trésor américain, alors que sur le court terme le contrat Pibor mars est resté stable. Après avoir atteint un plus haut durant la séance, à 112,46, le notionnel a perdu du terrain sous l'effet de prises de bénéfices.

Sur le marché obligataire américain, le taux d'intérêt moyen sur les emprunts du Trésor à 30 ans, principale référence, est resté inchangé à 7,64 % par rapport à mardi soir, après les résultats de la deuxième partie du programme de refinancement trimestriel du Trésor américain. Le Trésor a vendu 12 milliards de dollars en bons à dix ans, à un taux moyen de 7,54 %, le plus bas depuis août 1994.

Notionnel 10 % échéance mars sur 1 an

LES TAUX DE RÉFÉRENCE

France jour le jour	5,18
Pibor 3 mois	5,80
Eurofranc 3 mois	...
US Bond 7,50 % 11/2024	7,52
Fed Funds	5,94
Eurodollar 3 mois	93,56
Bund 6,75 % 2004	7,56
Allemagne jour le jour	4,81
Euro DM 3 mois	94,81
Gilt 6,75 % 10/2004	8,47
Royaume-Uni jour le jour	6,50

LE MARCHÉ MONÉTAIRE (taux de base bancaire : 8,25 %)

	08/02	07/02
Jour le jour	5,31	...
1 mois	5,35	5,47
3 mois	5,50	5,68
6 mois	5,88	6
1 an	6,38	6,50
PIBOR FRANCS		
1 mois	5,49	...
2 mois	5,56	...
3 mois	5,68	...
6 mois	6	...
9 mois	6,30	...
1 an	6,55	...
PIBOR ECU		
Pibor Ecu 3 mois	6,03	...
Pibor Ecu 6 mois	6,37	...
Pibor Ecu 12 mois	6,87	...

MATIF

Échéances	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	cours de compens.
NOTIONNEL 10 %					
Mars 95	129509	112,26	112,46	112,16	112,26
Juin 95	4409	111,42	111,58	111,30	111,38
Sept. 95	232	110,70	110,70	110,66	110,66
Déc. 95	...	...	...	...	...
PIBOR 3 MOIS					
Mars 95	13423	94,07	94,08	94,02	94,07
Juin 95	12716	93,64	93,64	93,59	93,63
Sept. 95	5219	93,30	93,31	93,25	93,30
Déc. 95	3786	92,99	93	92,95	93
ECU LONG TERME					
Mars 95	3738	82,14	82,32	82,10	82,14
Juin 95	700	81,92	81,98	81,92	81,90

MARCHÉ OBLIGATAIRE DE PARIS

TAUX DE RENDEMENT	Taux au 08/02	Taux au 07/02	Indice (base 100 fin 94)
Fonds d'Etat 3 à 5 ans	7,46	7,53	101,26
Fonds d'Etat 5 à 7 ans	7,66	7,70	181,49
Fonds d'Etat 7 à 10 ans	7,87	7,92	102,21
Fonds d'Etat 10 à 15 ans	7,98	8,02	102,53
Fonds d'Etat 20 à 30 ans	8,29	8,33	103,46
Obligations françaises	8,15	8,18	101,71
Fonds d'Etat à TME	-0,77	-0,75	100,28
Fonds d'Etat à TRE	-0,58	-0,54	99,99
Obligat. franç. à TME	-0,58	-0,73	100,09
Obligat. franç. à P3R	+0,15	+0,13	100,16

CONTRATS À TERME SUR INDICE CAC 40

Échéances	volume	premier prix	plus haut	plus bas	cours de compens.
Février 95	15368	1862	1878	1858	1862
Mars 95	281	1869	1885	1867	1870
Avril 95	1	1887	1887	1887	1877
Juin 95	459	1855	1856	1852,50	1848,50

LES MONNAIES

US/F ↗ | US/DM ↘ | US/Y ↘ | DM/F ↗ | £/F ↘

5,3045	1,5090	97,2500	3,4625	8,2310

La livre au plus bas

LES DIVISIONS au sein de la majorité au pouvoir au Royaume-Uni continuent à peser sur la livre sterling. Après avoir touché 2,3760 marks en fin de matinée, son cours le plus bas depuis le 19 août, la livre s'est reprise pour terminer la journée à 2,3803 deutschemarks contre 2,3884 mardi soir à Londres.

Le dollar était faible jeudi 9 février à Tokyo, où il cotait 98,82 yens en fin de journée, en baisse de 0,58 yen par rapport à sa clôture de la veille sur la place japonaise (99,40 yens).

MARCHÉ DES CHANGES À PARIS

DEVISES	cours BDF 08/02	Achat	Vente
Allemagne (100 dm)	346,2500	333	357
Ecu	6,5325	...	...
Etats Unis (1 usd)	5,3045	4,9500	5,5500
Belgique (100 F)	16,8250	16,2000	17,3000
Pays-Bas (100 fl)	308,9200	...	...
Italie (1000 lir.)	3,2800	3,0500	3,5000
Danemark (100 krd)	87,9600	83	93
Irlande (1 lep)	8,1815	7,8500	8,6000
Gde-Bretagne (1 L)	8,2310	7,9000	8,7500
Grèce (100 drach.)	2,2170	1,9500	2,4500
Suède (100 krs)	71,0500	66	76
Suisse (100 F)	408,8300	398	422
Norvège (100 k)	79,1200	74	83
Autriche (100 sch)	49,2020	47,5000	50,6000
Espagne (100 pes.)	4,0150	3,8500	4,2500
Portugal (100 esc.)	3,3600	2,9500	3,6500
Canada 1 dollar ca	3,7984	3,4000	4
Japon (100 yens)	5,3435	5,1000	5,4500
Finlande (couronne	112,1700	109	117

	09/02	08/02
FRANCFORT : USD/DM	1,5090	1,6890
TOKYO : USD/Yens	97,2500	108,6500

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

DEVISES comptant:	demande	offre	demande 1 mois	offre 1 mois
Dollar Etats-Unis	5,31	5,31	5,30	5,30
Yen (100)	5,34	5,35	5,36	5,36
Deutschemark	3,46	3,46	3,46	3,46
Franc Suisse	4,08	4,08	4,09	4,09
Lire ital. (1000)	3,32	3,32	3,32	3,32
Livre sterling	8,24	8,24	8,23	8,24
Peseta (100)	4,04	4,04	4,04	4,04
Franc Belge	16,82	16,82	16,82	16,83
Dollar Canadien	3,80	3,80	3,79	3,79
Florin Pays-Bas	3,08	3,08	3,08	3,09

TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

DEVISES	1 mois	3 mois	6 mois
Eurofranc	5,40	5,58	5,89
Eurodollar	6	6,12	6,40
Eurolivre	6,43	6,65	7,93
Eurodeutschemark	4,86	4,96	5,12

L'OR

	cours 08/02	cours 07/02
Or fin (le barre)	63800	63700
Or fin (en lingot)	64400	64100
Once d'Or Londres	375,50	374,80
Pièce française(20f)	368	370
Pièce suisse (20f)	371	370
Pièce Union lat(20f)	370	370
Pièce 20 dollars us	2560	2465
Pièce 10 dollars us	1250	1260
Pièce 50 pesos mex.	2390	2390

LE PÉTROLE

	cours 08/02	cours 07/02
WTI (New York)	18,25	16,24
Brent (Londres)	17,88	17,06
Crude Oil (New York)	18,33	18,45

LES MATIÈRES PREMIÈRES

INDICES	08/02	07/02
Dow-Jones comptant	196,55	196,35
Dow-Jones à terme	262,37	261,64
MÉTAUX (Londres)		
Cuivre comptant	...	2815
Cuivre à 3 mois	...	2806
Aluminium comptant	...	1857
Aluminium à 3 mois	...	...
Plomb comptant	...	...
Plomb à 3 mois	...	5295
Etain comptant	...	5570
Etain à 3 mois	...	998,50
Zinc comptant	...	1024,50
Zinc à 3 mois	...	7980
Nickel comptant	...	7980

MÉTAUX (New York)		
Argent à terme	4,66	4,67
Platine à terme	10	10
Palladium	157,50	157,80
GRAINES ET DENRÉES		
Blé (Chicago)	1,20	1,18
Maïs (Chicago)	2,33	2,33
Grain. soja (Chicago)	5,50	5,50
Tourt. soja (Chicago)	159,90	159,90
F. de terre (Londres)	...	351,50
Orge (Londres)	102,75	102,50
Carc. porc (Chicago)	0,42	0,41
SOFTS		
Cacao (New York)	1392	1393
Café (Londres)	2704	2762
Sucre blanc (Paris)	1745,99	2087,00
Sucre roux (Paris)	393	395
Coton (New York)	0,90	0,89
Jus d'orange (NY)	1,05	1,05

RÈGLEMENT MENSUEL

JEUDI 9 FÉVRIER

Liquidation : 21 février
Taux de report : 5,25
Cours relevés à 10 h 15

CAC 40 PARIS +0,09 %
CAC 40 : 1852,50

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% +-	Compensation (1)
EDF-GDF 3%	6200	6250	+ 0,81	6200
B.N.P. (T.P)	1009	—	—	1010
Cr.Lyonnais(T.P.)	911	—	—	910
Renault (T.P.)	1850	1850	—	1850
Rhone Poulenc(T.P)	1965	1960	- 0,25	1960
Saint Gobain(T.P.)	1170	—	—	1140
Thomson S.A (T.P)	1050	—	—	1060
Accor	589	585	- 0,68	585
Air Liquide	740	735	- 0,68	715
Alcatel Alsthom	460,60	460	- 0,13	480
Alcatel Cable	394	400	+ 1,52	400
Aispl	340	340	—	350
AGF-Ass.Gen.France	193,50	199,30	- 0,62	178
Axa	257	256	- 0,42	260
Bail Investi.	835	835	+ 0,24	825
Bancaire (Cie)	487,20	489	+ 0,37	475
Bque Colbert Cie	93	—	—	95
Bazar Hot. Ville	540	—	—	550
Berger (M)	1588	1580	—	1480
BIC	690	691	+ 0,14	675
BIS	363,90	362,20	- 0,47	325
B.N.P.	240,60	242	+ 0,58	235
Bollore Techno.	452	456	+ 0,88	455
Bongrain	2770	2785	+ 0,54	2780
Bon Marche (Ac)	878	860	- 2,05	875
Bouygues	537	541	+ 0,74	510
Canal +	810	810	—	795
Cap Gemini Sogeti	156,50	155	- 0,96	145
Carnaudmetalbox	179,90	179	- 0,50	180
Carrefour	2140	2169	+ 1,36	2070
Casino Guichard	134	135	+ 0,75	135
Casino Guich.ADP	119,50	120	+ 0,42	114
Castorama Dl (Ld)	735	734	- 0,14	695
C.C.F.	213,40	213,60	+ 0,09	199
COMX(ex.CCMC) Ly	57,10	56,50	- 1,05	57
Cegid (Ly)	427	429	+ 0,47	410
CEP Communication	430	440	+ 2,33	458
Certa Europ.Reun	83,30	83,80	+ 0,60	80
Cetelem	915	920	+ 0,55	910
CGIP	1065	1061	- 0,38	995
Chargeurs	1141	1141	—	1070
Christian Dior	410,90	406	- 1,19	380
Ciments Fr.Priv.B	230	233	+ 1,30	215
Clarins	388	389	+ 0,26	380
Club Mediterranee	428	430	+ 0,47	410
Cofiroute	262	263	+ 0,38	250
Colas	925	910	- 0,76	895
Comptoir Entrep.	219	—	—	219
Comptoir Moder.	1367	1345	- 0,15	1300
CPR Paris.Reesc.	330	330	—	330
Cred.Fon.France	687	682	- 0,73	680
Credit Local Fce	385,60	384,80	- 0,21	380
Credit Lyonn.CIP	324	340	+ 4,94	345
Credit National	371	375	+ 1,08	335
CS(ex.CSEE)	338,30	339	+ 0,21	315
Damart	4857	4840	- 0,35	5000
Danone	760	764	+ 0,52	755
Dassault-Aviation	484	480	- 0,82	425
Dassault Electro	400	400	—	390
De Dietrich	2750	—	—	2750
Degremont	394	399	+ 1,27	390
Dev.R.N-P.Calais	81	—	—	69
DMC (Dollfus Mi)	278	277	- 0,36	280
Docks France	708	708	- 0,05	650
Dynaction	125	124,50	- 0,24	129
Eaux (Cie Des)	475,70	475,70	—	480
E.B.F 1	970	964	- 0,62	960
Ecco	613	612	- 0,16	600
Eiffage	692	730	+ 5,49	690
Elf Aquitaine	383,30	385	+ 0,78	380
Eridania Beghin	765	765	—	760
Essilor Int	707	724	+ 2,40	700
Essilor Int ADP	510	516	—	500
Esso	675	690	+ 2,22	680
Eurafrance	1567	1568	+ 0,06	1560
Euro Disney	11	11,40	+ 3,64	10,95
Euro RSCG W.W	493	505	+ 2,03	480
Europe 1	1220	1239	+ 1,56	1200
Eurotunnel	26,10	25,60	- 1,15	24
Filippacchi Medias	806	810	+ 0,50	800
Finextel	86,40	87,90	+ 1,74	85
Fives-Lille	490	487	- 0,61	480
Fromageries Bel	4500	4499	- 0,02	4500
Galeries Lafayet	2001	2020	+ 0,95	1980
GAN	197,70	198	+ 0,15	195
Gascogne (B)	525	530	+ 0,95	500
Gaz et Eaux	1799	1800	+ 0,06	1800
Geophysique	327	328	+ 0,31	325
G.F.C.	368	377	+ 2,45	360
Groupe Andre S.A.	505	500	- 0,60	500
Groupe De La Cite	790	790	—	770
GTM-Entrepose	363,50	360	- 0,96	360
Guilbert	442	439,10	- 0,66	440
Guyenne Gascogne	1261	—	—	1250
Havas	365,50	367,50	+ 0,55	360
I.D.I.A	149	148,60	- 0,27	140
Imetal	516	512	- 0,78	500
Immeubl.France	375	369,90	- 1,36	360
Immob.Phenix	50	—	—	50
Ingenico	89,10	88	- 0,12	85
Interbail	360	356	- 1,11	340
Intertechnique	571	565	- 1,58	560
Jean Lefebvre	328	328	—	325
Klepierre	584	572	- 2,05	550
Labinal	778	775	+ 0,65	765
Lafarge Coppee	357,50	359	+ 0,42	355
Lagardere (MMB)	122,30	122,30	—	118
Lapeyre Cl	257	255,50	- 0,51	255
Lebon	279	—	—	275
Legrand	6480	6480	—	6350
Legrand ADP	4451	—	—	4300
Legris Indust.	317,50	317,10	- 0,04	320
Locindus	850	—	—	825
LVMH Moet Vuitton	837	837	—	795
Lyonnaise Eaux	423,20	424,20	+ 0,24	420
Marine Wendel	550	548,10	- 0,34	530
Matra-Hachette	116,90	116,10	- 0,17	111
Metaleurop	67,85	67,50	- 0,52	70
Metrologie Instr.	29,15	29,50	+ 1,20	21
Michelin	210	209,90	- 0,52	205
Moulinex	99,70	99,10	- 0,60	99
Navigation Mixte	1036	1080	- 0,48	985
Nord-Est	139,50	138,20	- 1,22	130
Nordon (Nv)	375,50	—	—	410
NRJ	403	399,50	- 0,35	385
Olipar	8,20	8,10	- 1,22	8
Orsal	1167	1171	+ 0,60	1070
Partouche	334,20	333,20	- 0,30	325
Pechiney CIP	354,90	350,10	- 1,35	340
Pechiney Ind	145,70	147	+ 0,89	145
Pernod-Ricard	318,90	322	+ 0,97	310
Peugeot	731	731	—	710
Pinault-Prin.Red.	1030	1020	- 0,97	990
Plastic-Omn.(Ly)	560	—	—	560
Pollet	387	387	—	370
Primagaz	864	862	- 0,23	875
Promodes	952	960	+ 0,84	920
Publicis	397	397,50	+ 0,13	390
Radiotechnique	560	560	—	555
Remy Cointreau	181	182	+ 0,55	178
Renault	183	180,80	- 1,20	175
Rexel	696	695	- 0,14	670
Rhone Poulenc A	129,50	126,50	- 2,32	126
Rochette (La)	56,20	56,10	- 0,18	53
Roussel Uclaf	658	669	+ 0,46	615
Rue Imperiale(Ly)	3480	3490	+ 0,32	3450
Sade (Ny)	178,10	—	—	179
Sagem	2697	2700	+ 0,11	2540
Saint-Gobain	626	627	+ 0,16	570
Saint-Louis	1376	1380	+ 0,29	1350
Salomon (Ly)	2003	2000	- 0,15	2020
Salvepar (Ny)	426	427	- 0,23	410
Sanofi	271	272	+ 0,37	250
Sat	1985	1979	- 0,30	1940
Sauiguet (Ns)	1210	1215	+ 0,41	1120
Schneider	365	368,90	+ 1,07	360
SCOR S.A	97,70	99	+ 1,33	110
S.E.B.	518	515	- 0,57	495
Sefiteg	325	320	- 1,54	340
Selectibanque	150,20	153,80	+ 2,40	151
SFIM 2	940	947	+ 0,74	950
SGE	172,50	172	- 0,29	169
Sidel	1179	1165	- 1,19	1000
Simco	428	429	- 1,64	415
S.I.T.A	642	640	- 0,31	640
Skis Rossignol	1910	—	—	1860
Sligos	407	407	—	380
Societe Gale A	538	538	—	495
Sodexho	825	820	- 0,61	840
Sommer-Allibert	1770	1770	—	1690
Sophia	405	406	+ 0,25	405
Sovac	369,90	370	+ 0,03	340
Spie Batignolles	195	195,10	+ 0,05	225
Spir Communic.	512	512	—	495
Strafor Facom	596	596	—	600
Suez	229,40	231,40	+ 0,87	230
Synthelabo	233,20	233,10	- 0,04	225
Technip S.A.	252	251	- 0,40	255
Thomson-CSF	145	144	- 0,69	140
Total	287,70	292,30	+ 1,60	290
UAP	124,60	125,40	+ 0,64	122
UFB Locabail	388	—	—	360
UGC DA (M)	182,40	188	+ 3,07	182
Ugine S.A	584,50	582	- 0,65	390
UIC	109	112	+ 2,75	135,60
UIF	417	415	- 0,48	405
UIS	237,80	238	+ 0,10	215
Unibail	479,10	470,10	- 1,88	465
Union Assur.Fdal	523	525	+ 0,38	465
Valeo	240	238	- 0,83	249
Vallourec	255	255	—	255
Via Banque	349	346	- 0,86	350
Worms & Cie	249	239	- 4,02	280
2 Gr.Zannier ely	132	132	—	140
Zodiac	2180	2165	- 0,78	2060
Elf Gabon	1090	—	—	1000

VALEURS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours	% +-	Compensation (1)
ABN AMRO Holding	185	—	—	183
American Express	171,50	169,50	- 1,17	157
Anglo American	258	260,90	+ 1,12	255
Amgold	461	444	- 3,69	480
Arjo Wiggins App.	19,70	19,40	- 1,52	—
A.T.T.	273,90	—	—	255
Banco Santander	195	197	+ 1,03	183
Barrick Gold	109,40	110	+ 0,55	112
B.A.S.F.	1145	—	—	1090
Bayer	1245	1249	+ 0,32	1200
Bienheim Group	17,80	17,70	- 0,56	16,50
Buffelsfontein	36,80	37,80	+ 2,72	35
Chase Manhattan	183,30	—	—	175
Daimler Benz	2485	2480	- 0,20	2460
De Beers	110,10	111,20	+ 1	112
Deutsche Bank	2470	2467	- 0,12	2480
Dresdner Bank	1394	—	—	1378
Driefontein	67,10	70,10	+ 4,47	71
Du Pont Nemours	288,50	—	—	295
Eastman Kodak	263,50	268	+ 1,71	255
East Rand	6,15	6,20	+ 0,81	7
Echo Bay Mines	49	49,50	+ 1,02	52
Electrolux	268,70	268,30	- 0,15	260
Ericsson	295	292,20	- 0,95	285
Exxon Corp.	333	333,30	+ 0,06	330
Ford Motor	134,10	—	—	137
Freegold	65,90	66,50	+ 4,07	68
Gencor Limited	17	—	—	16,50
General Electric	274,10	274,90	+ 0,29	265
General Motors	205,10	204,60	- 0,24	210
Generale Belgique	348,50	—	—	355
Grd MetropoRan	31	31	—	31
Guinness Plc	35,10	35,40	+ 0,85	35
Hanson Plc	20	—	—	19,50
Harmony Gold	44,70	45,45	+ 2,57	45
Hewlett-Packard	542	—	—	545
Hitachi	46	45,90	- 0,22	46
Hoechst	1152	1145	- 0,61	1120
I.B.M	395	392,50	- 0,68	390
I.C.I	61	61,05	+ 0,08	62
I.T.T.	505	502	+ 0,40	470
Ito Yokado	252,80	250,20	- 1,03	260
Matsushita	76	74	- 2,63	74
Mc Donald's	176	175	- 0,57	155
Merck and Co	212,10	211,80	- 0,14	199
Minnesota Mining	278,80	278,40	- 0,14	275
Mitsubishi Corp.	61,50	59,10	- 3,90	59
Mobil Corporat.	465,60	—	—	450
Morgan J.P.	337,50	338,20	+ 0,21	310
Nestle SA Nom.	4935	4906	- 0,59	4850
Nippon MeatPacker	69	—	—	66
Norsk Hydro	207,80	206,20	- 0,77	200
Petrofina	1548	1569	+ 1,36	1540
Philip Morris	324,70	324,20	- 0,15	305
Philips N.V	168,60	—	—	165
Placer Dome Inc	103,40	104,50	+ 1,06	105
Procter Gamble	350,50	349,40	- 0,31	325
Quilmes	246	—	—	240
Randfontein	38,45	39,60	+ 2,99	49
Rhone Poul.Rorer	206,50	205,40	- 0,53	192
Royal Dutch	592	594	+ 0,34	580
R T Z	62,85	62	- 1,35	64
Saatchi & Saatchi	9,25	9	- 2,70	9,50
Sega Enterprises	270	279	+ 3,33	265
Saint-Helena	44,60	45,80	+ 2,69	45
Schlumberger	290	289,80	- 0,07	275
SGS Thomson Micro.	134,70	134,80	+ 0,07	135
Shell Transport	59,20	59,15	- 0,08	58
Siemens	2922	2923	+ 0,04	2290
Sony Corporation	251	—	—	265
Sumitomo Bank	96	—	—	87
T.D.K	229,10	228,40	- 0,31	220
Telefonica	66,20	66,40	+ 0,30	62
Toshiba	33,45	—	—	32
Unilever	617	—	—	605
Unit.Technologie	343,50	—	—	335
Vaal Reefs	382,20	386,90	+ 3,85	405
Volkswagen A.G	1414	—	—	1420
Volvo (act.B)	100,20	—	—	97
Western Deep	174,10	180,70	+ 3,79	173
Yamanouchi	106	104,40	- 1,51	108
Zambia Copper	3,69	—	—	3,75

ABRÉVIATIONS

B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES

1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché.

DERNIÈRE COLONNE (1) :

Lundi daté mardi ; % variation 31/12
Mardi daté mercredi : montant du coupon
Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon
Jeudi daté vendredi : compensation
Vendredi daté samedi : quotité de négociation

COMPTANT

Une sélection. Cours relevés à 10 h 15

JEUDI 9 FÉVRIER

OBLIGATIONS	% du nom.	% du coupon
BFCE 9% 91-02	—	2,392 d
CEPME 8,5% 88 CA	102,95	5,193 o
CEPME 9% 89 CA	104,56	4,290
CEPME 9% 92-06 TSR	—	3,696 ↑
CFD 8,5% 96 CB	109,16	0,106 ↑
CFD 8,5% 93 CB	108,40	3,536 ↑
CFF 10% 88-98 CAN	107,04	4,014
CFF 9% 88-97 CAN	103,53	3,181
CFF 10,25% 90 CB	110,34	3,295 ↓
CLF 8,9% 88 CAN	104,56	6,267
CLF 9,88-93/98 CAN	103,83	8,197
CNA 9% 92 CB	104,80	6,529
CRH 8,6%92-97-94 CB	102,30	5,301
CRH 8,5% 87-98 CAN	102,59	7,941
EDF 8,6% 88-09 CAN	103,15	8,459
EDF 8,6% 92 CAN	103,45	7,210
Em.Etat 10,26% 86 CA	103,60	9,389
Emp.Etat 6%7/93 CA	97,56	3,419
Finansder 9%91 CB	105,60	1,869
Financ.8,6%92 #CB	103,12	0,306 ↑
Florafi 9,75% 90 CAN	107,45	5,343 d
OAT 8,7%88-98 CAN	100,69	6,197
OAT 9,8% 1/96 CAN	103,01	0,268
OAT 8,50% 6/97 CAN	103,03	5,333 o
OAT 9,90%85-97 CAN	—	1,573 o
OAT 88-98 TME CA	100,40	6,308
OAT 9%1998 TRA	—	2,404
OAT 9,50%88-98 CAN	106,10	5,960
OAT TME 01/99 CA	—	8,341
OAT 8,125% 99 CAN	102,37	5,788
OAT 8,50%9000 CAN	103,69	7,405 ↓
OAT 8580 TRA CA	102,20	3,081
OAT 10% 5/2000 CAN	109,70	7,068
OAT 01 TME CA	99,70	6,308
OAT 8,5% 11/02 CAN	103,77	1,770
OAT 8,50% 2019 CAN	102,20	2,492 d
OAT 8,50%92-23 CAN	—	6,753 o
PTT 11,2% 85 CB	103,50	2,099
SNCF 8,8% 87-94 CA	—	0,169
Lyon.Eaux 6,5%90 CV	820	—

ACTIONS	Cours précéd.	Derniers cours
Arbel 2	439	—
Bains C.Monaco 2	704	700
B.N.P.Intercont.2	270,10	273
Bidermann Ind	110	—
B T P (ta cie) 2	17,55	17,50
Cambodge	891	—
Carbone Lorraine 2	700	700
CBC 1	239,10	—
Cenemarre Blanzy	261	—
Ceragen Holding	30,10	—
Champex (Ny)	17,50	—
CIC Un.Euro.CIP 1	345	345
C.I.T.R.A.M. (B)	2817	—
Cpt Lyon Alem. 2	370	340
Concorde-Ass Risq.	840	839
Cpe Valfond ex.CMP	18	—
Credit Geo.Ind.	27,05	—
Darblay	530	—
Didot Bottin	679	—
Eaux Bassin Vichy	2566	—
Ecia 1	660	680
Ent.Mag. Paris	4500	—
Eridania Beghin Cl	670	—
Fidei(eximmofice)2	129,50	131,80
Finalens	306,10	—
F.I.P.P.	115	—
Fonciere (Cie)	507	—
Fonciere Euris	187	—
Foncina 8	486	—
France I.A.R.D.	495	—
France S.A 1	716	716
Fran. Paul-Renard	2650	—
Gaumont 1	270	270
Genefim	180	—
Gevelot	1076	—
G.T.I (Transport)2	392,10	—
Hippodrom 2	300	304
Immobanque 2	865	865
Im.Marseillaise 2	5500	5350
Invest.(Ste Cie.)	1400	1400
Lille Bonnieres	1616	—
Locafinancierc	452,90	—
Louvre 1	200	198
Lucia	90	—
Machines Bull	22,10	—
Manoyrk	185	—
Metal Deploye	405	—
Mors 2 8	16,95	—
Navigation(Nle)	73	—
Origny-Desmole	1370	—
Paluel-Marmont	336	—
Pap.Clairefont(Ny)	781	—
Parfinance 2	181	—
Paris Orleans	236	—
Piper Heidsieck	900	—
Porcher	231,80	—
Promodes (Cl)	665	—
Rochefortaise Com.	101	—
Rosario 2	210	210
Rougier 8	765	773
S.A.F.I.C Alcan	293	—
Saga	340,20	—
Salins du Midi (L)	436	434,10
Sawelsdeune	156	—
Silic 2	709	700
S.I.P.H.	196	—
Sofal	300	—
Soffo	329	—
Soficam act.a reg.	75,10	—
Sofragi	3750	—
Soudure Autogene	955	—
Sovabail	405	—
Taittinger 1	2250	2130
Tour Eiffel	293,90	—
Elyo 2	268	272
Vicat 2	511	—
Virax	123,60	—

ABRÉVIATIONS

B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES

1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; ♯ contrat d'animation.

SECOND MARCHÉ

Une sélection. Cours relevés à 10 h 15

JEUDI 9 FÉVRIER

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Acial (Ns) ♯	52	52
AFE 2 ♯	470	490
Aigle 2	280	270
Alain Manoukian(Ly)2	96	97
Albert S.A (Ns)	126,10	126,10
Altran Technol 1 ♯	473,10	478,50
Arnault Associes	450	450
Axime (ex.Stegin)	273	274
B.A.C.	23,70	28,70
Bque Picardie (L)	572	572
Bque Sofirec (M)	475	475
Bque Tarneau (B)	210	210
Bque Vernes	640	640
Benetton ♯	400	400
B I M P	108,20	108,20
Boiron (Ly) 1 ♯	425	429
Boisset (Ly)	285	285
Brioche Pasq.(Ns)	572	571
Buz S.A. 1	885	885
Cardif SA 1	628	633
CDA-Cie des Alpes	148,40	148
C.E.E 2	396,10	396,10
CEGEP ♯	160	160
Cerbex 2 ♯ (Ly)	286,50	286,50
CFIPE(ex.GAN parts)	88,10	88,10
CFPI	250	250
Christ.Dalloz 2 ♯	698	698
Chaine Bourse (M)	225	225
Cipe France Ly 2 ♯	679	679
CNIM (a ech.)	860	860
CNIM CA#	345,70	349
Codetour	255	255
Comp.Euro.Tele-CES	145,20	145,20
Confiserie S.A.	348	348
C.A. de la Brie 2	357	357
C.A.Gironde (B)	429	425
C.A.Haute Normand.	368	388
C.A.Ille & Vilaine	325,50	325,60
C.A.Indre et Loire	303,50	303,50
C.A. Paris IDF 1	729	729
C.A.de l'Isere Ly	368	368
C.A.Loire Atl.(Ns)	339,80	340
C.A.Loire/H.Loire	815	815
C.A. du Loiret CCI	470	470
C.A.Morbihan (Ns)	343	343
C.A.du Nord (Li)	435	435
C.A. Oise CCI	235	235
C.A.Pas de Calais	413	413
C.A. Somme CCI 2	235	235
C.A.Toulouse (B)	335,90	335,90
Chaine et Trame ♯	257	250
C.A. Midi CCI(Ly)	175	175
Credit de l'Est	423,10	423,10
Credos	104,60	104,60
Dapta-Maillinjoud 2	125	127
Darnel Expansion2	53	53
Dauphin OTA	270	270
Delta Prot.# Cl Ly	226,80	226,80
Desquenne Giral	158,80	158,80
Devanlay 2	951	951
Deveaux(Ly)	595	600
Devernois (Ly)	418	418
Ducros Serv.Rapide	95	95
Ecco Trav. Tempo 1	309	310
Editions Belford	90	90
Elysee Inv. 1	34	34
Emile-Leydier ♯ (Ly)	567	570
Eramet 2	360,50	359
Europ.Extinc.(Ly)♯	250	254,50
Europ Propulsion 2	284	285
Expand 2	315	305
Facomex	468	468
Fahrasy ♯2	260	260
Finabail 2	135	134,80
Finacor 2	132,50	132,10
Finiefo	456	454
Fructivie 1	599	598
Gautier France 2♯	355	365
Gel 2000 2	104	104
GFI Industries ♯	352	352
Girodet ♯ (Ly)	56	56
GLM S.A.	375	375
Grandoptic.Photo ♯	399	396
Gpe Guillin ♯ Ly	119	124
Klody ♯	186	185
Guerbet 2	335	335
Hermes Internat.1♯	576	580
Hurel Dubois	375,20	375,20
ICBT Groupe ♯ 2	163,50	163,50
I.C.C. 2	176	176
Idiainov	69	69
Immob.Hotel. 2 ♯	161	157
Installux (Ly)2	510	510
Int. Computer ♯	149	149
Invest.Paris 1	130	127,50
IPBM 2	57	57
J.Clairbois(Ly)	112,10	112,10
Lambert-Riviere	424,20	424,20
M6-Metropole TV 2	326,80	326,50
Marnaval 2♯	353,80	354
Manutan	430	430
Marie Brizard 2	1191	1165
Maxi-Livres/Prof.	456	448,10
Metadyne	170	170
Mecelec 2 (Ly)	114	114
MGI Coutier 2♯	540	538
Michel Thierry♯ 2	765	765
Mouvaret,Jouet ♯	103	108
Naf-Naf 14	186,50	186,50
Norbert Dentres 2♯	365	365
N.S.C.Schiuro 2 Ny	964	965
OGF Omn Gest.Fin.1	671	671
Onet	1001	1001
Paul Predault ♯	160	158
P.C.W. 2	92,70	93
Petit Boy ♯	103	105
Pier Import	95,10	95,10
Pochet 2	1067	1067
Pouljoulat Ets (Ns)	210	210
Radiall 2♯	295	295
Rallye(Cathiard)Ly	147,50	151
Reydel Indust.Li 2	910	905
Robertet ♯	1050	1100
Roudeau-Guichard 2	425	425
Securidev 2 ♯	100	102
Sediver 2 ♯	235	235
Serbo 2	429	428
Siparex (Ly) ♯	80,80	80,80
Smoby (Ly) 2	515	515
Sofco (Ly)	160	160
Sofibus	424	424
Sogepag 2 ♯	127,50	127,50
Sogeparc (Fin) 1	590	593
Sopra 2	280,10	280,10
Steph.Kelian ♯	115	115
Sylea 2	455	456
Telseme-France	215	215
TF1-1	472,50	473
Thermador Hold(Ly)	400	400
Trouvay Cauvin 2♯	173	173
Uniliog 2	289	289
Union Fin.France 1	520	520
Via Credit(Banque)	151,70	151,70
Vid et Cie ♯	140	136
Vilmorin et Cie2	368,70	370
Virbac	498	498

ABRÉVIATIONS

B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES

1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ♦ cours précédent; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; ♯ contrat d'animation.

SICAV

Une sélection
Cours de clôture le 8 février

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
Actimonétaire C	34522,50	34522,50
Actimonétaire D	30968,74	30968,74
Amér-gan	8163,65	7849,66
Amplia	108040,60	108040,60
Amplitude Monde D	702,87	682,40
Antigone Trésorerie	795018	795018
Arbitr. Court Terme	8800,30	8808,30
Associa Première	34943,74	34943,74
Associc	1083,97	1083,97
Atout Amérique	103,41	100,89
Atout Asie	94,55	92,24
Atout Futur C	524,69	511,89
Atout Futur D	510,23	497,79
Aurecic	1350,46	1311,13
Avenir Alpes	1814,29	1778,72
Ava Valeurs PEA	147,10	143,83
Cadence 1	1031,92	1021,70
Cadence 2	1022,94	1012,81
Cadence 3	1027,39	1017,22
Capremonetaire	7520,37	7513,36
Capitalic	7466,07	7332,15
Capitacic	1532,64	1509,99
Eicamonde	1139,94	1106,74
Copric	1578,46	1549,83
Corexavalor	4262,39	4256,01
Credit Mutuel Capital	1483,16	1454,08
Créd.Mut.Ep.Court T	791,81	791,81
Créd.Mut.Ep.Ind. Cap	92,61	98,13
Créd.Mut.Ep.Ind. Dis	90,35	87,93
Créd.Mut.Ep.J	20966,69	20966,69
Créd.Mut.Ep.Jpg.T	207,13	201,59
Créd.Mut.Ep.Monde	1085,13	1056,09
Créd.Mut.Ep.Quarte	1073,89	1045,15
Dieze	1582,76	1553,25
Ecocic	1164,61	1130,69
Ecopar	127,80	124,08
Ecur. Actions futur

AUJOURD'HUI

SCIENCES

BIOLOGIE Le programme de recherche international Génome humain, dont l'un des objectifs est d'identifier la centaine de milliers de gènes qui composent notre patrimoine héréditaire, se réalise beaucoup plus vite que prévu. Après s'être dans un premier temps orienté vers l'étude d'organismes plus simples, l'essentiel des recherches, aujourd'hui, se concentre à nouveau sur l'espèce humaine ● CRAIG VENTER, l'un des principaux acteurs américains du projet, vient en effet de réaliser la séquence partielle de plus de 60 000 gènes humains, dont 40 000 étaient inconnus ● CETTE NOUVELLE AVANCÉE entraîne une sévère concurrence entre firmes pharmaceutiques et soulève de multiples inquiétudes. Les chercheurs craignent notamment qu'une grande partie de ces données tombe sous le contrôle d'organisations commerciales.

Les recherches s'intensifient autour du génome humain

Lancé au prix fort il y a six ans, le décryptage de nos gènes prend une tournure inattendue sur fond de querelles éthiques et économiques

DÉCRYPTER intégralement l'acide désoxyribonucléique (ADN), le support de l'hérédité contenu dans les cellules humaines, est un rêve qui a pris forme dans les années 80, avec l'émergence des techniques automatisées de séquençage génétique. En 1988, lorsque les Etats-Unis donnèrent le coup d'envoi au programme Génome humain, le National Institute of Health (NIH) américain était si confiant dans le succès de l'aventure qu'il lui dédia une agence, dotée d'un budget de plus de 1 milliard de francs par an. Dans le même temps, les généticiens les plus renommés dans le monde fondaient l'association HUGO (Human Genome Organization), une structure non gouvernementale financée pour l'essentiel par des fonds privés et destinée à coordonner les recherches au niveau international.

Le projet, il est vrai, constitue la plus ambitieuse collecte de données jamais entreprise dans le domaine de la biologie. La molécule d'ADN est formée d'une succession de quatre unités chimiques, les nucléotides, dont les éléments variants sont les quatre bases A (adénosine), C (cytosine), G (guanine) et T (thymine). L'ordre de ces nucléotides le long de la molécule d'ADN, qui constitue la « séquence » des gènes, est déterminant pour leur fonctionnement : il suffit parfois qu'un seul nucléotide soit remplacé par un autre pour qu'un gène cesse de jouer correctement son rôle, entraînant ainsi, dans de nombreux cas, l'apparition d'une maladie héréditaire.

Au total, les molécules d'ADN contenues dans nos vingt-trois paires de chromosomes représentent de 3 à 3,5 milliards de nucléotides. A terme, l'objectif du projet Génome humain est d'en dresser la liste exhaustive. Une entreprise d'autant plus démesurée que les 100 000 gènes qui composent notre patrimoine ne couvrent peut-être pas plus de 1 % de la longueur totale du génome, les 99 % restants, qualifiés d'ADN « inutile », n'ayant aucune fonction connue à ce jour.

LEVURE DE BIÈRE

Dès le départ, l'association HUGO estima donc que le décryptage intégral du génome humain devait attendre le progrès des séquenceurs automatiques, et qu'il était prudent, dans un premier temps, de se « faire la main » sur des organismes plus petits.

Aujourd'hui, l'étude du génome de trois d'entre eux a considérablement avancé : celui du ver de terre *Caenorhabditis elegans*, dont le séquençage, mené conjointement par l'université Washington de Saint Louis (Etats-Unis) et par le laboratoire de biologie moléculaire de Cambridge (Grande-Bretagne), devrait être terminé d'ici à 1996 ; celui de la crucifère *Arabidopsis thaliana*, une « mauvaise » herbe dont le génome n'excède pas 100 millions de nucléotides et dont le séquençage est actuellement financé par la Commission européenne ; celui, enfin, de la levure de bière ou de boulangerie *Saccharomyces cerevisiae*, également étudié par une équipe européenne et dont l'ADN de trois chromosomes sur seize a d'ores et déjà été entièrement séquencé. Aussi utiles soient-ils aux biologistes, ces organismes restent simples, trop simples pour permettre par leurs seuls gènes d'appréhender la complexité de la physiologie humaine. Les compagnies pharmaceutiques le savent bien, qui attendent du projet Génome humain la possibilité de travailler directement sur les gènes de notre espèce afin de mettre au point de nouvelles thérapeutiques. Un souhait qui pourrait se concrétiser plus rapidement que prévu... mais à un prix qu'elles n'étaient sans doute pas prêtes à payer.

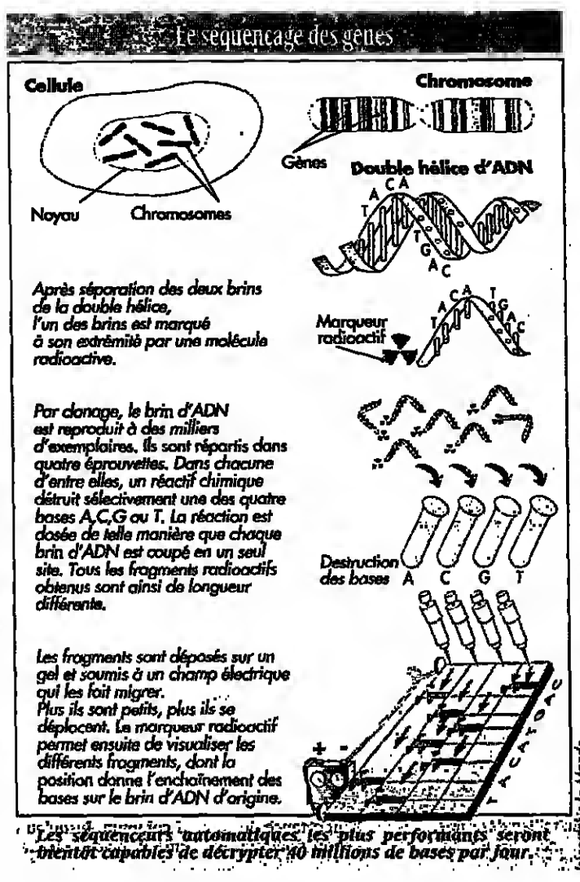

Infographie le Monde

Les séquenceurs automatiques les plus performants seront bientôt capables de décrypter 10 millions de bases par jour.

En 1991, Craig Venter, chercheur au NIH, annonçait en effet une avancée importante dans le séquençage des gènes humains. La méthode utilisée, dite des ADN « complémentaires », consiste à étudier les gènes qui s'expriment (et seulement ceux-là) dans les tissus humains. Grâce aux techniques de la biologie moléculaire, ce procédé permet d'effectuer, avec une efficacité remarquable, un séquençage partiel mais massif des gènes actifs dans tel ou tel type de cellules. Composés de plusieurs centaines de nucléotides, ces fragments d'ADN ont une longueur suffisante pour que soit identifié le gène auquel ils appartiennent. Craig Venter, qui travaille désormais pour The Institute for Genome Research (TIGR) en collaboration avec la société commerciale Human Genome Sciences (HGS), vient ainsi d'annoncer avoir séquencé partiellement plus de 60 000 gènes humains, dont 40 000 étaient inconnus jusqu'alors... Et c'est là, précisément, que la controverse s'installe.

BATAILLE ÉCONOMIQUE

Craig Venter, en effet, se déclare tout à fait désireux que ces données soient accessibles à tous. Mais à une condition : que revienne à HGS un droit prioritaire sur leurs retombées financières. L'enjeu est tel que certains seraient d'accord pour souscrire à cette exigence, comme en témoigne la compagnie pharmaceutique SmithKline Beecham, qui s'est aussitôt déclarée prête à verser 800 millions de francs à HGS pour prendre une option de dix ans sur ses données génétiques. Un véritable supplice de Tantale en perspective pour la communauté scientifique, qui voit d'un très mauvais œil les termes de l'accord proposé par le chercheur américain. An point de songer à une contre-offensive sous la bannière de la compagnie pharmaceutique américaine Merck, qui vient de débloquer 55 millions de francs pour fonder, à l'université Washington de Saint Louis, un centre de recherche publique destiné à mettre en œuvre la même technique, dont les résultats seraient librement accessibles à tous.

Sur fond de concurrence économique, les recherches sur le génome humain avancent donc à grands pas. Et la prochaine étape pourrait être plus convaincante encore. Elle consisterait à combiner les séquences obtenues par la technique des ADN complémentaires au remarquable travail de cartographie physique du génome effectué ces dernières années par l'équipe française du Généthon et du Centre d'étude du polymorphisme humain (CEPH, Paris). En réunissant les deux types de données, il devrait ainsi être possible de déterminer l'emplacement sur vos chromosomes de plusieurs dizaines de milliers de gènes, dans un futur beaucoup plus proche qu'on ne pouvait le prévoir il y a seulement quelques années.

John Maddox

Du gène à la maladie

L'exemple de la myopathie de Duchenne, la plus fréquente et la mieux connue des maladies musculaires dégénératives, le montre bien : la route est longue qui conduit du gène à la maladie, et plus encore à son traitement. Depuis l'identification, en 1986, du gène responsable de cette grave affection, une masse considérable d'informations a été accumulée sur la protéine dont il gouverne la synthèse, la dystrophine. Sans que l'on puisse pour autant, à ce jour, déterminer précisément l'enchaînement des mécanismes qui président à l'apparition de la myopathie.

La situation est plus complexe encore dans le cas des affections « polygéniques » (diabète, hypertension artérielle, cancer), déterminées par plusieurs gènes et par l'environnement. Depuis la découverte, à la fin des années 70, d'une famille de gènes impliqués dans la cancérisation, l'étude de ces « oncogènes » n'a pourtant cessé de progresser. Raison supplémentaire de persévérer : ces gènes, également impliqués dans l'embryogenèse, représentent sans doute une clé essentielle pour la compréhension du vivant.

Les dangers du triomphalisme

PERSONNE ne devrait être surpris que le projet « Génome humain » ait d'ores et déjà soulevé de multiples controverses. Il n'est pas si facile, après tout, de penser que la constitution de l'être humain peut être représentée par une longue succession de quatre lettres. A n'en pas douter, il y a plus que cela dans la nature humaine.

Mais, avant même que l'objectif du projet ait été atteint, bien d'autres problèmes, plus pratiques, ont surgi. Qui, par exemple, aura accès à ces informations, et sous quelles conditions ? Ainsi que l'autorise la loi, les personnes ou les compagnies qui consacrent du temps et de l'argent à étudier les différents aspects de la nature peuvent garder secrètes les données qu'elles obtiennent. Les compagnies pétrolières qui explorent sous licence certaines régions du monde le font parce que le succès leur apportera des bénéfices lorsqu'elles creuseront et extrairont le pétrole qu'elles auront trouvé. Également, doit-il en être de même pour le génome humain ? La constitution génétique de notre propre espèce ne mérite-t-elle pas un statut différent ?

Dans l'immédiat, les plus intéressées à connaître dans le détail le génome humain sont, sans aucun doute, les firmes pharmaceutiques. Elles sont persuadées que l'étude approfondie de la fonction des gènes, dont bon nombre sont impliqués dans de graves maladies héréditaires, aboutira à la mise au point de nouveaux médicaments réellement efficaces.

Leur espoir est fondé, mais l'industrie sous-estime probablement la difficulté qu'elle rencontrera à passer de la connaissance génétique à la conception d'une pharmacopée adaptée. Sans doute faudra-t-il au préalable lever le voile sur les multiples mystères du métabolisme normal, et consentir aux sciences de la vie de longues années de recherches pour parvenir à de réelles retombées médicales.

Autre sujet de polémique : quel usage sera-t-il fait des connaissances génétiques individuelles ? Si les gènes d'une personne la prédisposent à une maladie grave, cette information pourra-t-elle être communiquée à ses employeurs ? Aux compagnies d'assurance ? La plupart des gens, aujourd'hui, en savent très peu sur leurs propres gènes, mais cela aura changé dans dix ans. Et la loi, sur ce point, reste obscure.

A l'heure actuelle, une compagnie d'assurance peut être autorisée à casser un contrat lorsque de nouvelles informations lui parviennent sur l'état de santé de son client. A la vitesse à laquelle évoluent les techniques de la génétique, cela ne semble pas équitable. D'autre part, on ne peut exclure le danger de voir des employeurs utiliser ces données individuelles à des fins discriminatoires, dans quelque domaine que ce soit.

Les progrès de la biologie sont porteurs d'immenses espoirs, mais aussi de menaces et d'illusions. Et les généticiens seraient avisés de restreindre un peu le triomphalisme dont ils font parfois preuve lorsqu'ils vantent les avancées de ces vingt dernières années.

J. Ma.

L'étude de l'ADN est indispensable aux sciences de la vie

DÈS LE DÉPART, le programme « Génome humain » eut ses détracteurs au sein de la communauté scientifique. Au prix Nobel de chimie Walter Gilbert, l'un des principaux initiateurs du projet, qui évoquait le « *Graal* de *la génétique humaine* », d'autres répondaient en fustigeant ce « *syndrome de l'acquisition du génome* », qui, disaient-ils, allait priver d'argent d'autres secteurs essentiels des sciences de la vie. En 1989, le projet le plus ambitieux de la biologie avait beau être lancé, et au prix fort, il restait, pour beaucoup, à en démontrer l'utilité.

Six ans plus tard, où en est-on ? S'il reste quelques irréductibles pour s'indigner des sommes colossales consenties à ces travaux, les esprits se sont dans l'ensemble apaisés. A cela, deux raisons majeures. La première est que le séquençage intégral du génome (considéré par beaucoup comme un immense gaspillage, du fait des 95 à 99 % d'ADN non codant – donc sans intérêt évident – que contiennent nos chromosomes), n'est plus véritablement à l'ordre du jour. Quelle que soit la technique employée, c'est surtout sur les parties codantes du génome que se concentrent actuellement les recherches.

La seconde est que la génétique – publications et colloques le montrent tous les jours – ne cesse d'alimenter et d'enrichir les autres champs des sciences de la vie. A l'heure actuelle, on estime à plus d'une centaine de milliers le nombre de chercheurs qui, dans le monde, travaillent de près ou de loin sur les gènes humains. Et tout laisse penser que notre patrimoine génétique, loin de constituer un gigantesque annuaire vide de sens, fournira aux chercheurs une véritable encyclopédie pour lire et comprendre le fonctionnement du vivant.

UN DOGME SACRO-SAINT

A l'appui de cette assertion, le dogme sacro-saint de la biologie moléculaire, établi dans les années 60 : « *Un gène, une protéine.* » La succession des quatre bases A, C, G, T le long de la molécule d'ADN ne détermine pas seulement la séquence des gènes, elle conditionne également la structure des protéines dont ces gènes gouvernent la synthèse.

Selon les règles du code génétique, chaque triplet de base commande en effet la présence d'un acide aminé (les briques élémentaires des protéines) particulier. Ainsi que les phrases de notre langue, dont le sens varie selon l'ordre des mots qui les composent, la combinaison à l'infini de ces 64 triplets le long des chromosomes permet, à partir de quatre lettres seulement, de fabriquer des milliers de protéines différentes.

Qui dit connaissance d'un gène implique donc accès à la protéine correspondante... Et c'est là, pour la plupart des biologistes, que réside tout l'intérêt de la génétique moléculaire. Qu'il s'agisse d'enzymes, d'hormones ou de neuromédiateurs, les protéines sont en effet les véritables exécutants de la vie cellulaire. Définir leur structure tridimensionnelle, déterminer où se situe leur site actif, comprendre de quelle manière elles agissent en situation normale ou pathologique, tout cela n'est possible qu'une fois ces protéines isolées et identifiées. Et les gènes qui les gouvernent offrent une formidable opportunité de les atteindre, puisqu'il suffit de connaître une séquence génétique pour déterminer celle de la protéine qui lui est associée.

Mieux encore : la manipulation des gènes étant infiniment plus simple que celle des protéines, la technique dite de « *mutagenèse dirigée* » permet désormais, en remplaçant un nucléotide par un autre, de modifier quasiment à volonté la structure d'une protéine. L'objectif : déterminer son mode d'action, voire l'améliorer à des fins médicales ou industrielles. Exemple parmi cent autres : les travaux menés sur les neuromédiateurs et leurs récepteurs, molécules clés pour comprendre le fonctionnement du cerveau et du système nerveux, ont grandement bénéficié de cette technique.

« *La génétique moléculaire est un outil irremplaçable pour accéder à la compréhension du vivant, à condition de ne pas s'y enfermer* », affirme Jean-Pierre Changeux, directeur de l'unité de neurobiologie moléculaire de l'Institut Pasteur (Paris). Ainsi les « gènes du développement », isolés dans un premier temps chez la mouche drosophile et retrouvés depuis lors chez la plupart des espèces animales (y compris chez l'homme), ont-ils ouvert en moins de dix ans un champ de recherche devant lequel les embryologistes butaient depuis toujours : les bases moléculaires de la morphogenèse. « *Mais là aussi, il ne suffit pas d'identifier des gènes. Encore faut-il comprendre comment ils s'expriment et mènent à la genèse des formes.* »

Bref : pour fonctionner à pleine puissance, la génétique doit impérativement s'allier aux autres disciplines des sciences de la vie. Une approche qui, selon M. Changeux, « *n'est peut-être pas encore assez prise en considération dans la recherche* », mais qui, compte tenu de l'enjeu, devrait finir par s'imposer d'elle-même. « *Dans sa pratique actuelle, la génétique moderne est profondément réductionniste* », reconnaît Philippe Kourilsky, directeur de l'unité de génétique et d'immunologie moléculaire de l'Institut Pasteur (Paris). Mais s'il est facile de critiquer « ce *travail de fourmi* », cette approche « *permet de réduire avec une puissance inégalée la complexité du vivant* ». Une complexité qu'il faudra « *tenter de retrouver, beaucoup plus tard, lorsque l'intégration de nombreuses observations élémentaires permettra de dégager une vision d'ensemble* ».

Catherine Vincent

★ A lire, *Voyage autour du génome*, de Bertrand Jordan. Editions Inserm, 1993 ; *Les Artisans de l'hérédité*, de Philippe Kourilsky. « Points » Seuil, 1990.

(Page réalisée par les rédactions du Monde et de la revue scientifique internationale Nature.

Dunkerque façon Rio

Un carnaval coloré, intimiste et parfois violent. Une tradition qui évolue. Une mentalité immuable

DUNKERQUE
de notre envoyé spécial

A minuit précis, les tambours et les fifres, conduits par le tambour-major, Cô Schlock II, dans son costume de grognard, se sont présentés devant la piste du Kursaal à Dunkerque. Les petits parapluies brandis au bout de longs manches par des silhouettes viriles, souvent travesties de perruques colorées et de porte-jarretelles, se sont frayé un chemin jusqu'à eux. Le maire, Michel Delebarre, a coupé le ruban tricolore. La musique a effectué un tour de l'immense salle d'un pas lent, ponctué de courtes haltes, protégé à chaque arrêt des assauts de milliers de masques par la première ligne robuste des parapluies, avant de s'installer sur l'estrade centrale pour commander une heure et demie de chahut. Ainsi le bal du chat noir ouvrait-il, dans la nuit du samedi 4 au dimanche 5 février, le carnaval de Dunkerque.

Tirés des placards pour cette mise en jambes et en voix, avant de rejoindre quelques semaines plus tard les bandes (cortèges) dans la rue, les costumes resteront à portée de main durant un mois et demi. La saison s'ordonne en effet immuablement jusqu'au bal du printemps (18 mars), occupant chaque week-end, et culminant dans le pont intense des « Trois Joyeuses » (du dimanche 26 février au mardi gras 28 février). Une période durant laquelle, pour nombre de Dunkerquois, il serait inconvenant de s'absenter. Ceux-là attendent le carnaval, *« comme ils attendent les vacances »*. D'ailleurs ils prennent des vacances pour s'y consacrer. Il ne saurait pour eux être question de repos, mais bien d'un engagement, aussi solennel que celui de Noël, qui fait revenir dans la patrie de Jean Bart les familles dispersées.

Dans les bandes ou dans les bals, durant ces jours et ces nuits, c'est alors tout Dunkerque qui proclame d'une seule voix qu'il est dunkerquois et qu'il n'est plus rien que cela. On cite à l'envi l'exemple de carnavaleux profitant de cette égalité éphémère pour régler sous le masque quelque contentieux. Les différences sociales, sensibles selon les bals, quels qu'en soient les attendus philanthropiques (celui des Corsaires est considéré comme *« plus huppé »*), retombent dès lors que s'ébranlent les bandes. La musique et les chansons sont semblables pour tous, et si les costumes annoncent la couleur aux yeux avertis, ce n'en est pas moins un population confondue dans une histoire commune qui défile, reléguant son géant de tradition, le Reuze, au rang de simple figurant, pour mieux affirmer qu'elle est, elle, l'unique géante de ce temps. Quel Dunkerquois ne serait alors la victime consentante de cette fièvre, dont la contagion cesse aux portes de la ville ? L'affection se cultive autant qu'elle se transmet, de proche à proche, en famille ou à l'école (les enfants indemnes seront contaminés à la maternelle) et parfois au travail. Dans leur accumulation, ses symptômes (excès des masques, excès des chansons, excès d'exercice, excès de boisson) deviennent largement incompréhensibles aux observateurs de passage. Lesquels, s'ils ne sont aucunement malvenus, apparaissent déplacés. Un déguisement leur assurera la discrétion, mais pas l'intégration.

Scatologie et gauloiserie y ont l'éternité des âges potaches

Chaque fois, la fête est venue accuser les traits de son temps. Nombreux sont ceux qui ont vu la survie de la ville, en 1946, dans le premier carnaval célébré au milieu des ruines, ceux qui se sont sentis plus menacés lorsqu'il était supprimé (comme en 1915), ou plus incertains lorsqu'il était simplement déplacé (comme en 1991, durant la guerre du Golfe). Depuis qu'il est né sous sa forme moderne, au premier tiers du siècle dernier, de la réunion d'une traditionnelle procession carnavalesque avec un cortège de pêcheurs en partance pour l'Islande, il n'a pas cessé de répondre à deux fonctions contradictoires. Celle de collecter les fonds qui pourraient aider les veuves et les orphelins des marins perdus en mer, et celle de dépenser joyeusement une partie de l'avance consentie aux pêcheurs qui partaient vers la mort. Ainsi fut constituée la plus courue des bandes, celle du mardi gras, dite « des pêcheurs ».

« Ce n'est pas un corso avec des batailles de fleurs comme à Nice. Ce n'est pas un spectacle comme à Binche. C'est Rio, avec sa samba dans la rue, qui ressemble le plus à Dunkerque », estime Jean Denise, carnavaleux « indépendant », historien et collecteur de chansons anciennes. Dunkerque est un carnaval d'acteurs. C'est dire qu'il faut connaître son rôle. *« Ici, on ne fait ni dans la rose ni dans la dentelle. »* La scatologie a l'éternité des âges potaches, la gauloiserie, la légèreté des chaussures portées dans les chahuts si l'on veut sortir debout de l'affaire.

« Le but du jeu, c'est de conserver les trois premiers rangs en ligne, contenir la poussée de la foule. » Il y faut des carrures de pilier de rugby, une habitude du jeu collectif, et surtout être connu et reconnu. Il n'est guère recommandé de s'avancer seul dans ces zones sensibles. L'intrus est éjecté immédiatement. La violence éclate, brève, sèche, efficace. *« Mais elle est domestiquée et canalisée*, souligne Jean Denise. *Au moment où ça va exploser, il se passe toujours quelque chose. Bien sûr, il y a des blessés à cause de l'alcool. Mais, avec la même pression, à la feria de Nîmes, il y aurait des morts. »*

Celui que rebute les travaux de force s'orientera vers ceux de *« l'intrigue »*. Un art subtil – et qui peut être cruel – de se moquer d'un autre en dévoilant ses secrets révélés par une tierce personne. Mais, attention ! *« les grands carnavaleux ne veulent pas qu'on les prennent pour des guignols »*. Carnaval se gagne à la sueur du front. L'héroïsme, assez vain, se paie de cette monnaie, un don, une pure dépense, dîme versée en liquide à la ville qui s'ajoute aux investissements lourdement sonnants pour les familles modestes. Pas un récit où ne revienne l'importance de ce bain commun. Jusqu'au rigodon final qui enflamme la place Jean-Bart, lorsque s'élève au-dessus des têtes des danseurs une brume de vapeur que l'on dira volontiers « inphotographiable » pour bien montrer l'irréductibilité du carnaval de Dunkerque.

Son histoire reste ouverte. Sa souplesse marque sa vitalité et suscite l'intérêt des pouvoirs publics. Née il y a à peine plus de vingt ans, la tradition du lancer de kippers du haut balcon de la mairie semble déjà éternelle. Devenue symbole du pouvoir municipal, elle permit à la presse locale de titrer sobrement lors du changement de majorité : *« Les harengs ont changé de mains. »* Jeunes carnavaleux, les Prouts ont réinventé sur des airs anciens des chansons nouvelles. Le traditionnel *Hymne à Jean Bart*, considéré par tout bon Dunkerquois comme de hauteur égale à *La Marseillaise*, est désormais concurrencé par leur *Hommage au Cô*. Cô le pêcheur d'Islande, réincarné en Cô Pinard, tambour-major ferme et débonnaire du carnaval, à qui Dunkerque fit un enterrement *« de chef d'Etat »*. *« Salut à Cô-Pinard/là-haut, tout près d'Jean Bart/ast'heur, nous voilà tous en pleurs... »* Après trois « joyeuses », trois journées ininterrompues de veilles, de danses et de beuveries, en voilà assez pour s'émouvoir sur la fin de la fête, assez pour accepter son propre épuisement, assez pour se trouver décidément sans égal.

Jean-Louis Perrier

Carnet de route

- **Lire.** *Carnaval dunkerquois*, de Jean Denise. (Westhoek-Editions, 294 p., 295 F.)
- **Voir.** *Les Trois Joyeuses*, documentaire vidéo de Marie-André Devynck et Pierre Ducrocq. (I. ME. RE. C. /Carnet de ville, 52 minutes, 120 F.)
- **Participer.** L'Office de tourisme de Dunkerque (4, place Charles-Valentin) organise des week-ends carnaval samedi 25 février (bande du quartier de la Basse-ville et nuit de l'oncle Cô), et samedi 4 mars (bande de Petite-Synthe, bal des gigolos et gigolettes et repas de la Violette). Prix (repas, hôtel et entrées) de 470 F à 550 F. Déguisement obligatoire. Renseignements au tél. : 28-26-27-28.

VENTES

Les « tsuba » des samouraïs

LES *TSUBA*, gardes des sabres des samouraïs, font partie de ces menues pièces de collection que les Européens s'arrachent depuis plus d'un siècle. Formés d'un disque de métal orné d'un décor raffiné, ils illustrent le génie particulier des artistes et artisans japonais à magnifier leurs objets utilitaires. En France, des collections de *tsuba* passent régulièrement aux enchères, et la prochaine vente à Drouot aura lieu le 23 février prochain.

Mesurant entre six et huit centimètres de hauteur, les *tsuba*, généralement de forme arrondie, présentent au centre un orifice où l'on passe la lame du sabre, souvent flanqué d'un « œil » de part et d'autre. En fer fondu ou martelé, sculpté, ajouré ou incrusté d'argent ou d'or, la plupart offrent un décor soigné, traitant des thèmes variés : paysages, animaux ou personnages. Fabriqués pour les samouraïs, qui seuls étaient autorisés à porter une arme, ils sont l'œuvre de forgerons qui signaient presque toujours leurs productions. Tous répertoriés aujourd'hui, ces artisans se divisent en trois catégories distinctes qui influent sur la valeur de l'objet : le maître-expert, dont le talent est reconnu par tous, le « bon », un peu en dessous du maître, et le « meilleur artisan » qui n'atteint pas au statut d'artiste.

CRITÈRES DE VALEUR

Aujourd'hui, leurs prix dépendent de la renommée du forgeron, de l'ancienneté et de la provenance et, bien sûr, de la beauté du décor. Souvent un maître avait son ou ses sujets de prédilection. D'autre part, de nombreux petits maîtres recopiaient les modèles des grands, y compris leur signature, en hommage à leur talent. Ainsi un grand nom sur un *tsuba* n'est pas toujours un critère de valeur, et les beaux exemplaires anonymes obtiennent aussi des prix importants.

A cette vente, les estimations se situent entre 1 000 F et 3 000 F et la plupart des lots datent du XIXe siècle (fin de l'époque Edo, 1615-1867). Parmi les plus anciens figurent deux modèles anonymes du XVIIe siècle, l'un en fer ciselé en forme de cloche (estimé entre 1 500 F et 2 000 F), l'autre en fer ajouré à décor de deux fleurs de prunier (entre 1 800 F et 2 000 F). Après une longue période de paix, les modèles du XIXe tiennent plus du bijou que de l'accessoire guerrier. Un *tsuba* en *shibuichi* (un alliage japonais à 75 % de cuivre et 25 % d'argent), à décor ciselé et incrusté en *shibuichi* et cuivre représentant un motif de chrysanthème, anonyme, du 19e siècle, est annoncé à partir de 3 000 F. Un exemplaire en fer avec pour décor un oiseau fuyant la tempête sous des arbres, en relief incrusté de cuivre, travail inspiré d'un grand maître effectué par un de ses disciples, et signé Kageharu, se vendra sans doute entre 1 000 F et 1 800 F.

Catherine Bedel

★ **Drouot-Richelieu, jeudi 23 février. Exposition le 22 de 11 heures à 18 heures, et le matin de la vente de 11 heures à 12 heures. Etude Picard, 5 rue Drouot, 75009. Tél. : 47 70 77 22. Expert Thierry Portier, 52 rue Taitbout, 75009. Tél. : 48 74 86 12.**

(Publicité)

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PRÉFECTURE DE LA GIRONDE

DIRECTION DÉPARTEMENTALE DE L'ÉQUIPEMENT
Service gestion de la route

Mise à 2 x 2 voies de la RN 10
de Marsas à la limite nord du département de la Gironde
sur le territoire des communes de CAVIGNAC, CÉZAC,
CUBNEZAIS, MARSAS, LARUSCADE, SAINT-MARIENS

1er AVIS D'ENQUÊTE

Par arrêté en date du 30 janvier 1995 de M. le préfet de la région Aquitaine, préfet de la Gironde, a été prescrite une enquête préalable à la déclaration d'utilité publique en vue :

– de la déclaration d'utilité publique de la mise à 2 x 2 voies de la RN 10 de Marsas à la limite nord du département de la Gironde sur le territoire des communes de CAVIGNAC, CÉZAC, CUBNEZAIS, MARSAS, LARUSCADE, SAINT-MARIENS.

Cette enquête se déroulera du 27 février 1995 au 31 mars 1995 à la sous-préfecture de BLAYE, 18, rue André-Lafon 33390 BLAYE. Les dossiers et registres d'enquête subsidiaires seront déposés dans les mairies de CAVIGNAC, CÉZAC, CUBNEZAIS, MARSAS, LARUSCADE, SAINT-MARIENS.

Une commission d'enquête désignée par M. le président du tribunal administratif de Bordeaux est constituée. Elle est composée de :

Titulaires

– M. Abel LAVIDALIE, demeurant 22, rue Blaise-Pascal, 33600 PESSAC, en qualité de président.

– M. Jean-Claude MERLE, demeurant 130, chemin de Suzon, 33400 TALENCE.

– M. Robert ESPAGNET, demeurant Capitourlan, 33350 CASTILLON-LA-BATAILLE.

En cas d'empêchement de l'un des membres de la commission d'enquête ou de son président, M. René MARTIN, demeurant 46, boulevard Deganne, 33120 ARCACHON, est nommé en qualité de suppléant.

Les personnes intéressées pourront pendant la période indiquée ci-dessus aux jours et heures d'ouverture de la sous-préfecture de Blaye et des mairies de CAVIGNAC, CÉZAC, CUBNEZAIS, MARSAS, LARUSCADE, SAINT-MARIENS, prendre connaissance des dossiers et consigner, s'il y a lieu, leurs observations par écrit, sur les registres d'enquête. Ces observations pourront également être adressées par correspondance à M. Abel LAVIDALIE, à la sous-préfecture de BLAYE.

En outre, M. le président ou un membre de la commission d'enquête recevra en personne les observations du public dans les conditions suivantes :

à la sous-préfecture de BLAYE, le vendredi 3 mars 1995, de 9 h à 11 h 30 ; le vendredi 31 mars 1995, de 13 h 30 à 15 h 30 ;

à la mairie de CAVIGNAC, le vendredi 10 mars 1995, de 14 h 30 à 17 h ; le mercredi 29 mars 1995, de 14 h 30 à 17 h ;

à la mairie de CÉZAC, le mercredi 8 mars 1995, de 14 h 30 à 17 h ;

à la mairie de CUBNEZAIS, le mercredi 15 mars 1995, de 14 h 30 à 17 h ;

à la mairie de MARSAS, le mercredi 1er mars 1995, de 14 h 30 à 17 h ; le lundi 27 mars 1995, de 14 h 30 à 17 h ;

à la mairie de LARUSCADE, le jeudi 2 mars 1995, de 14 h 30 à 17 h ; le vendredi 17 mars 1995, de 14 h 30 à 17 h ; le jeudi 30 mars 1995, de 14 h 30 à 17 h ;

à la mairie de SAINT-MARIENS, le mercredi 22 mars 1995, de 14 h 30 à 17 h ;

Le rapport établi par la commission d'enquête, à l'issue de l'enquête, sera tenu à la disposition du public à la préfecture de la Gironde (direction départementale de l'équipement SGR/BGAR, cité administrative, BP 90, 33090 BORDEAUX CEDEX), à la sous-préfecture de BLAYE ainsi que dans les mairies de CÉZAC, CAVIGNAC, CUBNEZAIS, MARSAS, LARUSCADE, SAINT-MARIENS, où se sera déroulée l'enquête, et ce durant un an à compter de la date de la clôture de l'enquête.

Il sera communiqué à toute personne qui en fera la demande à la préfecture de la Gironde (direction départementale de l'équipement).

Le PRÉFET, pour le Préfet,
le secrétaire général,
Marcel PERES.

PHILATÉLIE

Le reliquaire de Saint-Taurin

LA POSTE mettra en vente générale, lundi 27 février, un timbre à 6,70 F intitulé *La Châsse de saint Taurin, Evreux*.

Selon la tradition, la châsse de saint Taurin, qui remonte à Saint Louis, consacre l'élection de l'abbé Gilbert de Saint-Martin, en 1240. Ce reliquaire, en argent doré incrusté de pierres précieuses, abrite les restes de saint Taurin, premier évêque d'Evreux. C'est l'un des premiers en forme d'église qui soit parvenu jusqu'à nous, succédant ainsi aux formes sarcophages traditionnelles en vigueur à l'époque. La châsse de saint Taurin est conservée dans l'église du même nom, ancienne abbatiale des XIe et XVe siècles.

Le timbre, au format vertical 36,85 × 48 mm, gravé par Claude Durrens d'après une pièce d'orfèvrerie, mis en page par Charles Bridoux, est imprimé en taille douce en feuilles de trente.

P. J.

★ **Vente anticipée les 25 et 26 février à Evreux (Eure), au bureau de poste temporaire « premier jour » ouvert au Cadran (Palais des congrès), boulevard de Normandie.**

★ **Souvenirs philatéliques : enveloppe (20 F), carte postale (18 F), port en sus (P. Régent, 7, rue Michel-Chambrin, 27930 Cierrey).**

EN FILIGRANE

● **Premier jour aux TAAF.** Les Terres australes et antarctiques françaises (TAAF) procéderont à la mise en vente du bloc (d'une valeur faciale de 30 F) dédié au 40e anniversaire de la création du territoire, le 6 août dans les quatre districts, le 7 à Paris et à Saint-Denis de la Réunion. Les gérants postaux des districts seront en possession d'un cachet « premier jour ». Pour obtenir bloc et oblitérations, adresser rapidement sa demande aux gérants accompagnée du règlement par chèque libellé à l'ordre du Trésor public (rens. au (1) 40-53-46-60).

● **Dix enveloppes, timbres et médailles à gagner.** Après le succès rencontré par le précédent tirage au sort (*Le Monde* du 31 décembre 1994), qui nous a valu plus d'une centaine de réponses, une enveloppe « premier jour », timbre (de Nouvelle-Calédonie) et médaille du 50e anniversaire du *Monde*, d'une valeur de 125 F, sera offerte à dix lecteurs qui feront parvenir leurs nom et adresse, sur carte postale uniquement, au *Monde des philatélistes*, « cadeau 50e anniversaire », 1, place Hubert-Beuve-Méry, 94852 Ivry-sur-Seine Cedex.

● **Les derniers ambulants ferroviaires.** Le 4 novembre 1994, le train-poste lyonnais, le train-poste du Nord et le « Paris à Chambéry » ont effectué leur dernier voyage, souvenirs philatéliques soignés à la clef (encarts, enveloppes et cartes postales). S'adresser à l'Entraide Sud-Est PTT (philatélie), 87, rue du Charolais, 75571 Paris Cedex 12 (tél. (1) 40-19-76-52).

● **Collectionner les classiques.** Peut-on encore collectionner les timbres classiques, aujourd'hui ? *Le Monde des philatélistes* de février s'efforce de répondre à cette questinn, tout en rappelant les conseils qui pouvaient être dispensés... en 1900 et en 1942. Egalement au sommaire de ce numéro : cartes postales, la tour Eiffel et une nouvelle rubrique intitulée « la course aux trésors » ; Louis Pasteur ; les réalisateurs de cinéma et un entretien avec Jean Le Gac, auteur du bloc consacré au premier siècle du septième art ; une étude sur les barres phosphorescentes (*Le Monde des philatélistes*, 80 p., en vente en kiosques, 25 F).

Mme Alliot-Marie promet des mesures pour rendre au football son rôle intégrateur dans les banlieues

Des actions symboliques auront lieu sur les stades de France le week-end prochain

Après le décès d'un jeune supporter, blessé mortellement par un coup de feu, dimanche 5 février à Drancy, Michèle Alliot-Marie a indiqué, mercredi 8 février, que des mesures concrètes seront prises, la semaine prochaine, pour rendre au football de banlieue son rôle d'intégration et pour accentuer la lutte contre la violence dans les stades. En Italie, dix jours après le meurtre d'un supporter à Gênes, les « ultras » du Milan AC se retrouvaient, mercredi 8 février, dans les tribunes à l'occasion de la Super-Coupe contre Arsenal.

LA RÉUNION que Michèle Alliot-Marie a convoquée au ministère de la jeunesse et des sports, mercredi 8 février, à la suite de la mort du jeune Douadi Atout, et à laquelle participaient des représentants des ministères de l'intérieur et des affaires sociales ainsi que le président de la Fédération française de football (FFF), Claude Simonet, et celui du Comité olympique français (CNOSF), Henri Sérandour, n'a débouché que sur des mesures symboliques.

Mme Alliot-Marie a approuvé la mesure d'annulation de tous les matches du samedi 11 et du dimanche 12 février, décidée par le président de la Ligue de football Paris-Ile de France, Jean Verbecke. Au cours de ce week-end, comme l'avait souhaité la FFF, les joueurs seront invités à respecter une minute de silence et à porter un crêpe, en signe de deuil. Les préfets et les directeurs départementaux de la jeunesse et des sports rencontreront également les dirigeants et les animateurs des clubs de quartier.

Le ministre de la jeunesse et des sports a surtout annoncé qu'une nouvelle réunion se tiendrait la semaine prochaine, une fois que les pistes de réflexion ébauchées mercredi auront été approfondies par toutes les parties, « *afin d'annoncer des mesures concrètes pour que le sport ne soit plus utilisé comme lieu et prétexte de la violence* ». Pour le football des banlieues, Mme Alliot-Marie a indiqué qu'elle étudierait avec le ministère des affaires sociales la possibilité de créer des emplois d'animateurs. Elle a souligné qu'un effort devrait être fait pour les aider à devenir de vrais éducateurs et pour fournir aux clubs des équipements sportifs qui leur permettraient d'accueillir davantage de jeunes.

Plusieurs présidents de club de banlieue ont estimé, mercredi 8 février, que le meurtre de Drancy s'expliquait avant tout par les problèmes sociaux de ces zones défavorisées, « *une chronique de la haine ordinaire* », selon l'expression de Jean-Claude Bras, président du Red Star, club de deuxième division. Selon lui, « *cela aurait pu aussi bien se produire à la sortie d'un cinéma ou d'un concert. Ce n'est pas le football qui a produit ce meurtre, mais la société dans laquelle nous vivons* ».

CLUBS RESPONSABLES

En ce qui concerne le football de haut niveau, Mme Alliot-Marie a insisté sur son rôle d'« *exemple* » pour l'ensemble du sport. Les dispositions prévues par la loi « antihooligans » du 6 décembre 1993 doivent être appliquées « *encore plus strictement* » (*Le Monde* du 1er février). La loi initiée par Charles Pasqua sur la répartition des tâches de maintien de l'ordre entre clubs et forces de l'ordre doit entrer en vigueur très prochainement. Cette loi prévoit que les clubs deviennent responsables de la sécurité à l'intérieur des stades. Le Paris-SG avait été pionnier dans la mise en place d'un service de sécurité entièrement civil aussi bien pour les matches au Parc des Princes qu'en déplacement. Mercredi 8 février, au Stade-Vélodrome à l'occasion du match de deuxième division Marseille-Niort, l'OM a également tenté cette expérience.

En Italie, le dispositif légal contre les violences dans les enceintes sportives est également en train d'être renforcé. Le Sénat a approuvé à l'unanimité, mercredi 8 février, un décret-loi qui doit encore passer devant la Chambre des députés. Selon ce texte, les supporteurs violents qui auront été l'objet de dénonciation verront leur présence interdite sur les stades et seront obligés d'aller pointer dans un commissariat à l'heure du match. Les sociétés sportives participeront aux frais du maintien de l'ordre dans les stades. Ce décret-loi est surtout le premier texte au monde prévoyant la suppression des aides aux clubs dont des supporteurs auront été préalablement dénoncés pour violences.

Mercredi soir, deux faits divers d'après-match sont encore venus allonger la liste des violences autour des stades et souligner l'urgence des mesures à prendre. A Bordeaux, des supporteurs mécontents de la défaite à domicile de leur équipe en championnat face au Havre ont cassé des voitures stationnées près du stade. A Londres, de violents affrontements ont opposé des supporteurs de Millwall et Chelsea, deux clubs de la ville, au stade Stamford Bridge. Vingt-six personnes ont été appréhendées.

J. Fe.

Dans la tribune sud, avec les « ultras » du Milan AC

Dix jours après le meurtre d'un supporteur génois, le club lombard retrouvait les Anglais d'Arsenal en Super-Coupe, dans une Italie traumatisée par la violence

MILAN
de notre envoyé spécial

Tribune sud, secteur bleu. Les « assassins » sont là, en rangs serrés et silencieux, comme autant d'accusés dans l'attente d'un verdict. Et leur stade aux deux tiers vide prend des allures de cour d'assises maintenant qu'il sent la mort et sonne le creux. Les milliers d'ultras du Milan AC sont peut-être présents, en ce mercredi 8 février, pour la Super-Coupe contre les Anglais d'Arsenal, mais ils sont pratiquement seuls. Il y a bien quatre mille Londoniens, là-bas, à l'autre bout, parqués en famille pour mieux chanter en paix, mais les tribunes latérales, celles des pères tranquilles et de leur cher *calcio*, sont moins garnies qu'à l'accoutumée. Milan ne délaisse pas son équipe : elle boude ses ultras. Elle les abandonne à leurs remords, elle les livre aux objectifs, toujours à l'affût d'une rechute.

Ces gamins de Lombardie seraient-ils tous des « assassins », comme le criait la foule génoise, l'autre dimanche, après la mort de l'un des siens, tué par le couteau de la haine (*Le Monde* du 31 janvier) ? Ils s'en défendent. Le pays, lui, a déjà tranché : ce drame a jeté la suspicion sur l'ensemble des jeunes supporteurs et, au-delà, sur toute une jeunesse en manque de repères, emportée par la spirale de la violence et de la vengeance.

Tribune sud, secteur bleu. L'agresseur était des leurs : Simone Barbaglia, dix-huit ans. Parler de lui aujourd'hui, sur ces gradins où circulent les « joints », oblige à lutter contre la loi du silence, cette « omertà » qui prévaut aussi dans le milieu des casseurs. Ceux qui le connaissaient évoquent un « *garçon normal* » et « *sans histoire* ». Ceux qui ne le connaissaient pas rappellent qu'il s'est rendu à Gênes avec des amis, en marge du déplacement officiel organisé par les différents groupes ultras. A mots couverts, on comprend tout de même que l'opération était préméditée. Confidence d'un ancien : « *Pour l'instant, la police n'a arrêté qu'un petit poisson, d'autres suivront peut-être, plus âgés que Simone. L'attaque était bien préparée. Les Génois ont été attirés dans un guet-apens. Il s'agissait de faire un gros coup pour les humilier.* »

CHANGEMENT D'ATTITUDE

Pour un « *gros coup* », ce fut un « *gros coup* ». Le pays tout entier en est sorti traumatisé. Et les jeunes du Milan AC sont désormais contraints d'adopter un profil bas. Après une réunion avec les dirigeants du club, les représentants des associations les plus influentes – Fossa dei Leoni (8 000 sympathisants), Brigate Rossonere (2 000) et Commandos Tigre (100) – ont décidé de ne plus suivre leur équipe à l'extérieur, jusqu'à la fin du championnat. « *Les gars sont encore sous le choc*, assure l'un de ces représentants. *Nous ne sommes peut-être pas des saints... Moi-même il m'est arrivé de me battre, mais jamais avec un couteau, jamais jusqu'à la mort. J'espère que ce drame va entraîner un changement d'attitude.* »

Le « changement d'attitude », face à Arsenal, c'est d'abord le silence, en première période du moins. Pas un chant, pas un cri, pas un slogan. Banderoles retournées et drapeaux en berne. On entend bien, çà et là, quelques insultes contre l'adversaire du jour (« *Anglais de merde !* ») ou l'arbitre allemand (« *Fils de truie !* »), mais la consigne est respectée. S'ils s'indignent, c'est à voix basse, pour rétablir « leur » vérité : « *Tout le monde a présenté la victime comme un type parfait, qui n'avait rien à voir avec les « durs » de la Genoa. Or c'est faux. Nous le connaissions, c'était un chef ultra. Il savait ce qu'était une bagarre.* » Ces éléments, s'ils ne changent rien sur le fond, expliquent peut-être pourquoi le magistrat instructeur en charge du dossier éprouve tant de difficultés à recueillir des témoignages auprès des amis du défunt, Vincenzo Spagnolo. Le juge s'est plaint publiquement de leur « *manque de coopération* », voire de leurs « *mensonges* ».

Sur la pelouse de San Siro, c'est la mi-temps. La fin de la trêve. Tous se savent observés, épiés par toutes les caméras du pays, mais ils refusent de plaider coupable. Alors ils chantent, ils crient, ils s'amusent comme avant, drapeaux au vent. « *Milan, nous serons toujours avec toi...* » Au Français de passage, ils font remarquer que dans son pays aussi on meurt autour des stades. Journaux et chaînes de télévision ont accordé ici une large place à l'affaire de Drancy, manière de souligner que l'Italie ne faisait pas exception.

Le Milan AC a gagné (2-0). Une belle victoire, un but par mi-temps. Les joueurs viennent brandir leur coupe devant la tribune sud. Ils hurlent leur joie, peu soucieux d'éviter les écueils de l'indécence. A les voir poursuivre leur sarabande du triomphe, on jurerait que tout est rentré dans l'ordre. Oublié Gênes. Oublié l'enterrement du jeune supporteur. Oubliées les minutes de silence. Place au football, à ses passions, à ses excès.

MESSAGE DE PAIX

En d'autres temps, il se serait bien trouvé un quarteron de Milanais pour aller chasser l'Anglais autour du stade et se mesurer ainsi aux « maîtres » en matière de hooliganisme. Ce soir, pourtant, les quatre cents policiers mobilisés n'auront pas à intervenir. Les ultras resteront pacifiques. « *Il s'est vraiment passé quelque chose l'autre jour, une sorte de déclic, une prise de conscience* », insiste un meneur.

La violence cessera-t-elle pour autant de gangrener le *calcio* ? L'Italie convalescente voudrait le croire. Les signes en ce sens ne manquent pas : les parlementaires, très critiques à l'égard des clubs taxés de faiblesse, peaufinent de nouvelles dispositions législatives ; dimanche 12 février, pour la reprise du championnat, tous les capitaines des équipes de première et seconde division adresseront un message de paix à leurs ultras ; à travers le pays sont organisées chaque jour des réunions en présence de jeunes *tifosi* ; à Naples, les supporteurs locaux se sont engagés à accueillir ceux de la Cremonese pour aller ensemble au stade.

« *Un jour ou l'autre, cela risque d'arriver de nouveau, ici ou ailleurs* », estime néanmoins un Milanais. Le club lombard, comme d'autres en Italie et dans le reste de l'Europe (le PSG ou Marseille en France) est en fait confronté à un phénomène inquiétant, directement à l'origine des événements du 29 janvier. Même si les groupes des années 80 étaient impliqués dans des actes de violence, ils présentaient au moins un avantage : leurs structures étant très hiérarchisées, les dirigeants et les policiers avaient des interlocuteurs privilégiés au sein des associations, quelques leaders qui parvenaient tant bien que mal à tenir leurs « troupes » et, surtout, à organiser des déplacements en liaison avec les services de sécurité.

Or ces chefs n'ont plus d'emprise sur les nouveaux venus, des jeunes de quinze à vingt ans, pour lesquels football et violence vont de pair. Ils rejettent les groupes classiques et préfèrent suivre leur équipe à leur manière, en marge des voyages officiels, trop encadrés à leur goût. Ces francs-tireurs, très malléables pour qui serait tenté de les manipuler, agissent en bandes restreintes. Ils utilisent aussi des armes, comme Simone Barbaglia, le garçon « *sans histoire* » de la tribune sud, secteur bleu.

Philippe Broussard

L'organisation du Mondial juniors de football est devenue une affaire d'Etat au Nigeria

LAGOS
de notre correspondante

Le Nigeria sera-t-il vraiment prêt à accueillir, à partir du 11 mars, le championnat du monde juniors de football ? Si l'on en juge par les « accrocs » qui ont jalonné les épreuves de la neuvième Coupe d'Afrique juniors, du 24 janvier au 5 février, considérée comme une sorte de « répétition générale », la scène, les décors, les coulisses, les loges et même les acteurs laissent encore à désirer.

Le match inaugural, où des « Aigles volants » nigérians firent un petit match nul contre les Maliens, est apparu comme de mauvais augure. Tandis que le numéro deux du régime militaire, le général Oladipo Diya, se battait avec une sono défaillante, les pigeons chargés de donner à la cérémonie sa portée symbolique refusèrent de s'envoler : « *Les dieux sont fâchés avec le Nigeria* », commentèrent les superstitieux.

Plus que la colère divine, les autorités redoutaient le jugement de la Fédération internationale de football (FIFA), chargée de contrôler les préparatifs du championnat du monde. Venu pour une inspection en décembre, et désagréablement surpris de trouver des pelouses en jachère, des stades sans lumière et des hôtels sous-équipés, le vice-président de la FIFA, Jack Warner, n'avait pas caché son scepticisme : « *Ce sera la huitième merveille du monde si les stades sont prêts.* »

Piquées au vif, les autorités nigérianes ont accéléré les travaux. Mais en janvier, la presse a révélé le contenu d'une lettre adressée par Joao Havelange à l'administrateur de la Commission nationale des sports, Babasola Rhodes : le patron de la FIFA suggérait au Nigeria de retirer sa candidature, et de se mettre sur les rangs pour la prochaine édition, en 1997. « *Nous accueillerons la Coupe cette année* », répliquait le général Sani Abacha, le 16 janvier. Pour la junte militaire, le championnat est une « *affaire d'Etat* » : elle ne veut pas manquer cette occasion trop rare de rendre au Nigeria sa place dans le concert des nations.

En 1994, le pays s'est enfoncé dans une crise économique sans précédent. Mis à l'index par Washington pour sa complaisance envers les narco-trafiquants, brouillé avec le FMI, critiqué dans les assemblées du Commonwealth comme dans les rapports d'Amnesty International pour ses entorses à la démocratie, le régime du général Abacha n'a connu qu'une éclaircie, grâce au football : les « Super Eagles » nigérians remportent triomphalement la Coupe d'Afrique des nations en avril 1994, et se distinguent à la Coupe du monde américaine en juin.

À L'IMAGE DU PAYS

Dépositaires de l'orgueil national, ils sont couverts de cadeaux par le régime. Trop parfois : lors d'un récent tournoi en Arabie saoudite, on octroie à chaque joueur, avant même le match contre l'Argentine, une prime de 22 000 dollars. Leur portefeuille une fois garni, les « Aigles » ont traîné la patte sur le terrain.

Sans doute le football nigérian est-il à l'image du pays : plein de ressources et de talent, mais dénaturé par l'indiscipline, l'arrogance et l'avidité. Ici, comme dans d'autres domaines, le pays vit encore une coupure Nord-Sud. Presque tous les joueurs de bon niveau appartiennent à des ethnies chrétiennes du Sud ou du Centre et les tentatives des autorités pour introduire des « quotas » plus favorables aux musulmans du Nord se sont heurtées à une résistance des équipes comme des entraîneurs. Les deux principaux sponsors du football nigérian sont des Sudistes : le milliardaire Ibo Emmanuel Iwanyanwu et le magnat Yoruba Moshood Abiola.

Ainsi, des quatre stades prévus pour le championnat du monde juniors (auxquels Jacques Warner vient, lors d'une deuxième visite, d'accorder du bout des lèvres un satisfecit) trois sont situés au sud – Lagos, Ibadan, et Enugu –, le quatrième, Kaduna est au centre-nord. Même avec le feu vert de la FIFA, le Nigeria risque d'être confronté, en mars, à des difficultés insurmontables. Comment garantir aux officiels, joueurs et journalistes des téléphones performants, des chambres de confort suffisant, des avions ponctuels, de l'électricité vingt-quatre heures sur vingt-quatre, et une bonne coordination entre les quatre centres ?

Lagos, malgré les efforts consentis pour retaper le National Stadium, offre une image désastreuse, avec ses rues défoncées, ses monceaux d'ordures qui s'étalent près des marchés. Le régime a commencé à « faire le ménage », dans le style militaire, en emprisonnant voyous et opposants politiques (notamment deux syndicalistes étudiants soupçonnés de préparer des manifestations pendant le championnat). Le problème de la sécurité s'annonce épineux. Le règlement de la FIFA interdisant l'usage de l'armée pour assurer l'ordre durant les compétitions, cette lourde tâche a, curieusement, été confiée à l'ancien chef de la brigade antidrogue, Bappa Jaamare, limogé il y a un an parce que trafiquants et sachets d'héroïne s'envolaient trop facilement de ses bureaux.

Michèle Maringues

■ **TOUR DU MONDE À LA VOILE : Olivier de Kersauson devrait profiter de conditions météorologiques favorables pour quitter Brest, jeudi 9 ou vendredi 10 février.** Le navigateur breton était en attente depuis un mois pour une nouvelle tentative contre le record du tour du monde à la voile détenu depuis 1994 par le Néo-Zélandais Peter Blake, associé au Britannique Robin Knox-Johnston, en 74 jours 22 heures 17 minutes et 22 secondes. Parti en même temps que ces derniers pour un « duel autour du monde », Olivier de Kersauson avait terminé en 77 jours 5 heures 33 minutes et 11 secondes.

Pour cette deuxième tentative, le Breton utilisera le même trimaran, *Lyonnaise des eaux-Dumez*, doté d'un nouveau mât-aile et modifié au niveau des étraves. Il partira cette fois avec cinq équipiers au lieu de quatre. Outre la tentative de record, cette aventure devrait permettre à Olivier de Kersauson de mener une « campagne d'études » pour la construction d'un autre grand trimaran qui disputerait « The Race », une course autour du monde qui devrait réunir les dix multicoques les plus rapides, dont le départ a été programmé pour le 31 décembre 1999.

■ **RUGBY : le pilier du Racing CF Laurent Bénézech a annoncé aux sélectionneurs, mercredi 8 février, qu'il était contraint de déclarer forfait pour le match France-Ecosse du 18 février, comptant pour la troisième journée du Tournoi des cinq nations de rugby.** Il a été opéré d'un décollement de la rétine à la suite d'un coup reçu samedi 4 février contre l'Angleterre à Twickenham. Le joueur avait dû quitter le terrain à la 23e minute et laisser sa place à Laurent Seigne.

RÉSULTATS

BASKET-BALL

COUPE D'EUROPE DES CHAMPIONS
GROUPE A
PAOK Salonique-Panathinaikos 70-80
Pesaro-CSKA Moscou 75-92
GROUPE B
Joventut Badalone-Bayer Leverkusen 89-73
COUPE D'EUROPE DES CLUBS
POULE A
Malines-Bellinzona 78-67
Classement final : 1. Antibes et Iraklis Salonique, 19 pts ; 3. Split, 15 ; 4. Malines, 14 ; 5. Kiev, 12 ; 6. Bellinzona, 11
POULE B
Vitoria-Broceni Riga 105-92
Classement final : 1. Vitoria, 19 pts ; 2. Trévise, 18 ; 3. Fenerbahce, 14 ; Wloclawek, Hapoel Tel-Aviv et Riga, 13.
Au terme du 5e et dernier tour retour, le programme des demi-finales est le suivant : Trévise-Antibes ; Salonique-Vitoria. Match aller 14 février ; retour le 21 février. Match d'appui éventuel le 23 février. Finale le 14 mars, à Istanbul.

FOOTBALL

CHAMPIONNAT DE FRANCE D1
25e journée
Nice-Monaco 3-1
Rennes-Nantes 1-1
Paris SG-Bastia 3-0
Caen-Lyon 0-1
Auxerre-Cannes 3-0
Bordeaux-Le Havre 0-1
Martigues-Strasbourg 0-0
Saint-Etienne-Lens 1-2
Lille-Metz 1-0
Montpellier-Sochaux 1-0
Classement : 1. Nantes, 55 pts ; 2. Paris SG, 47 ; 3. Lyon, 44 ; 4. Cannes et Lens, 40 ; 6. Auxerre, 39 ; 7. Strasbourg, 37 ; 8. Bordeaux, 36 ; 9. Le Havre, 35 ; 10. Monaco, Metz et Martigues, 33 ; 13. Saint-Etienne et Lille, 30 ; 15. Rennes, 29 ; 16. Montpellier, 25 ; 17. Nice et Bastia, 24 ; 19. Caen, 21 ; 20. Sochaux, 19.

CHAMPIONNAT DE FRANCE D2
27e journée
Angers-Toulouse 0-2
Gueugnon-Nîmes 2-1
Beauvais-Valence 1-0
Marseille-Niort 1-0
Alès-Amiens 1-1
Le Mans-Red Star reporté
Sedan-Dunkerque reporté
Saint-Brieuc-Perpignan 0-1
Mulhouse-Laval 1-1
Nancy-Guingamp 0-0
Châteauroux-Charleville 4-0
Classement : 1. Guingamp, 51 ; 2. Marseille et Red Star, 49 ; 4. Châteauroux et Gueugnon, 48 ; 6. Nancy, 47 ; 7. Toulouse, 46 ; 8. Amiens, 41 ; 9. Dunkerque, 39 ; 10. Mulhouse, 37 ; 11. Alès, 34 ; 12. Valence, 31 ; 13. Perpignan, 32 ; 14. Le Mans et Charleville, 28 ; 16. Sedan, 27 ; 17. Laval et Niort, 26 ; 19. Angers et Beauvais, 23 ; 21. Saint-Brieuc, 22 ; 22. Nîmes, 16.

SUPERCOUPE
Match retour
Milan AC-Arsenal 2-0 (aller : 0-0)

HANDBALL

LIGUE DES CHAMPIONS MASCULINE
Poule quarts de finale, 3e tour aller
GROUPE B
OM-Vitrolles-Kiel 23-19
Irun-Dukla Prague 24-19
Classement : 1. Irun, 6 pts ; 2. OM-Vitrolles, 4 ; 3. Kiel, 2 ; 4. Dukla Prague, 0.

TENNIS

TOURNOI ATP DE MARSEILLE
1er tour
D. Vacek (Rép. tch.) b. M. Damm (Rép. tch.) 2-6, 7-6, 7-6 ; J. Hlasek (Sui.) b. L. Jonsson (Suè.) 7-5, 6-2 ; S. Dosedel (Rép. tch.) b. J.-P. Fleurian (Fra.) 7-6, 6-0 ; O. Delaitre (Fra.) b. G. Raoux (Fra.) 7-6, 6-3 ; E. Kafelnikov (Rus., n° 2) b. K. Carlsen (Dan.) 7-5, 6-3.
2e tour
J. Renzenbrink (All.) b. C.-U. Steeb (All.) 5-7, 7-6, 6-4.

VOLLEY-BALL

COUPES D'EUROPE
Quarts de finale aller
Coupe des champions
Ravenne-AS Cannes 3-1
Coupe des coupes
GD San José Soria-PSG-Asnières 3-0
Coupe masculine de la confédération
Milan-Saint-Pétersbourg 3-0
Coupe féminine de la confédération
RCF Villebon-Prague 3-0
Schweriner-RC Cannes 3-1

Nuages et pluies

UNE NOUVELLE PERTURBATION venant de l'atlantique traversera lentementnotre pays. Elle donnera des pluies importantes près de Pyrénées, etdes pluies plus faibles ailleurs. Sur la Bretagne et la Bassè-Normandie, les nuages seront abondants etmenaçants tout au long de la journée ; ils donneront de courtes mais fortes averses, accompagnées d'un vent de sud assez fort (rafales atteignant 70 km/h). Sur les Charentes, le Poitou, les Pays-de-Loire, la Haute-Normandie,et le Centre, on se réveillera sous la pluie ; celle-ci s'arretera dansla matinée, pour laisser la place à un ciel partagé entre les ouages etles éclaircies. Sur l'Aquitaine, le Limousin, l'Ile-de-France, et le Nord-Picardie, letemps sera gris et pluvieux jusqu'à la mi-journée ; ensuite uneamélioration se produira par l'ouest : la pluie cessera et deséclaircies se développeront. Sur Midi-Pyrénées, l'Aovergne, la Boorgogne, Champagne-Ardennes et laLorraine, la pluie arrivera vers le milieu de la matinée ; elle dureraalors jusqu'au soir ; ces pluies seront importantes sur les Pyrénées (avec de la neige au-dessus de 1800 mle matin, 1400 mle soir),faibles ou modérées ailleurs. Sur la Lorraine et la région lyonnaise, la journée sera simplementnuageuse ; tootefois les nuages s'épaissiront eo fin de journée, pourdonner de la pluie à la nuit tombante. Sur le Languedoc, des nuages has poussés par le vent marin envahirontle ciel à partir de la mi-journée ; ils donneront de la pluie en find'après-midi. Sur l'Alsace, la Franche-Comté, les Alpes, la Provence et la Corse, letemps sera sec, avec un ciel partagé entre les nuages et le soleil. Les températures seront proches des normales saisonnières : les minimales seroot comprises entre 0 et-2 degrés dans le Nord-Est,entre-1 et + 2 sur le Nord, la Bourgogne et la régioo Rhone-Alpes,entre 3 et 6 en général ailleurs, jusqu'à 8 degrés sur les zoneslittorales ; les maximales seront voisines de 7 degrés dn Nord auNord-Est, de 10 degrés du Bassin Parisien à la région Rhone-Alpes, de12 degrés de la Bretagne au Sud-Ouest et à la Provence, jusqu'à 14degrés sur les rivages de la Méditerranée.

(Texte établi avec le support technique spécial de Météo-France)

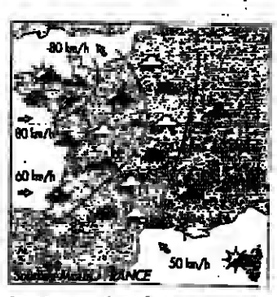

Prévisions pour le 10 février vers 12h00

La qualité de l'air

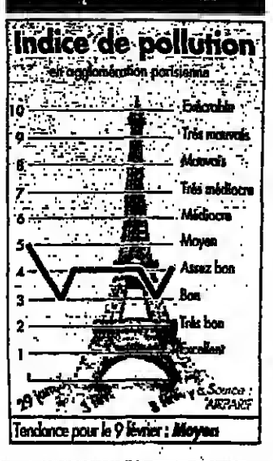

TEMPÉRATURES du 9 février 1995 maxima/minima									
FRANCE		GRENOBLE	15/8	TOURS	10/8	CARACAS	29/22	LIMA	28/21	PRAGUE	9/-2
AJACCIO	14/10	LILLE	12/2	**ÉTRANGER**		CHICAGO	-8/-15	LISBONNE	17/11	PRETORIA	30/15
BIARRITZ	19/11	LIMOGES	9/6			COPENHAGUE	3/-5	LONDRES	10/2	RABAT	18/9
BORDEAUX	14/10	LYON, BRON	15/8	ALGER	22/9	DAKAR	24/18	LOS ANGELES	18/12	RIO DE JAN.	25/22
BOURGES	10/8	MARSEILLE	15/8	AMSTERDAM	6/-1	DJAKARTA	30/23	LUXEMBOURG	8/6	ROME	14/12
BREST	11/7	NANCY	9/8	ATHÈNES	17/7	DUBAI	32/22	MADRID	12/10	SAN FRANC.	14/8
CAEN	13/6	NANTES	13/8	BANGKOK	34/21	DUBLIN	5/3	MARRAKECH	23/7	SANTIAGO	28/13
CHERBOURG	11/7	NICE	13/6	BARCELONE	20/11	FRANCFORT	10/2	MEXICO	23/10	SÉVILLE	21/14
CLERMONT-F.	14/8	PARIS	11/9	BELGRADE	17/6	GENÈVE	12/7	MILAN	6/4	ST-PETERSB.	-3/-6
DIJON	10/7	PAU	19/10	BERLIN	2/-3	HANOI	18/16	MONTRÉAL	-16/-22	STOCKHOLM	-3/-7
FORT-DE-FR.	29/20	PERPIGNAN	17/8	BOMBAY	35/21	HELSINKI	-3/-8	MOSCOU	-4/-6	SYDNEY	26/18
		POINTE-A-PIT.	30/22	BRASILIA	29/20	HONGKONG	22/14	MUNICH	11/7	TENERIFE	21/15
		RENNES	15/7	BRUXELLES	12/2	ISTANBUL	10/7	NAIROBI	28/15	TOKYO	12/4
		ST-D.-RÉUNION	31/24	BUCAREST	17/5	JÉRUSALEM	7/5	NEW DELHI	26/14	TUNIS	17/9
		ST-ÉTIENNE	15/6	BUDAPEST	15/8	KIEV	3/1	NEW YORK	-2/-8	VARSOVIE	1/-2
		STRASBOURG	10/6	BUENOS AI.	30/22	KINSHASA	32/24	PALMA DE MAJ.	18/8	VENISE	7/5
		TOULOUSE	17/10	LE CAIRE	16/10	PÉKIN	10/-4			VIENNE	12/7

Situation le 9 février, à 0 h 00, temps universel

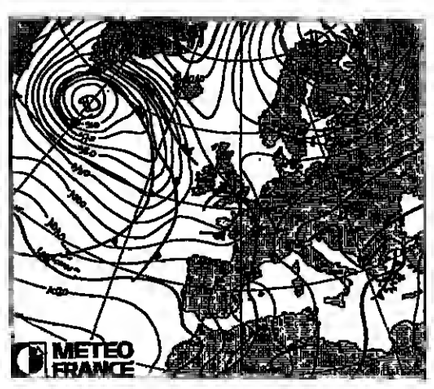

Prévision pour le 11 février, à 0 h 00, temps universel

IL Y A 50 ANS DANS *Le Monde*

La « question espagnole »

IL SERAIT VAIN de nier qu'il y a une « question espagnole » qui retient aujourd'hui l'attention. En dehors de toutes querelles idéologiques, elle a été posée sur le terrain des faits par l'attitude qu'a adoptée le général Franco dès le début de la guerre européenne, et elle a pris corps, par la suite, avec la désaffection toujours croissante du peuple espagnol à l'égard d'un régime qui répugne à sa mentalité.

Les milieux dirigeants en Espagne n'ont pas hésité à dénoncer, dans la campagne qui se poursuit contre eux par-delà les frontières, une véritable conspiration de caractère bolchevique. Le Caudillo, pour sa part, a mis soigneusement en relief, à toute occasion, les différences foodamentales qui séparent, seloo lui, le « phalangisme » du nazisme et du fascisme, en proclamant, en même temps, que sa présence à la tête du gouvernement espagnol était une garantie d'ordre, inappréciable dans les circonstances actuelles.

On a assisté également à Madrid à de curieuses teotatives pour intéresser les Etats démocratiques au maintien du régime franquiste. C'est ainsi qu'a été esquissée une sorte d'évolution, au moins apparente, vers le libéralisme : il y a eu des élections syndicales qui, au dire du goovernemeot, devaient être suivies d'élections municipales...

Il s'agit, surtout, d'obtenir que l'Espagne soit appelée à participer à la future conférence de la paix. La vérité est que les alliés oe tiennent pas à s'immiscer dans les affaires intérieures de l'Espagne. Pour l'instant, les nécessités de la guerre priment toute autre considération à leurs yeux, et ceci explique notamment les arrangements d'ordre économique que les uns ou les autres ont conclus récemment avec le cabinet de Madrid.

(10 février 1945.)

RÉSULTATS

BASKET-BALL

FOOTBALL

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 6495

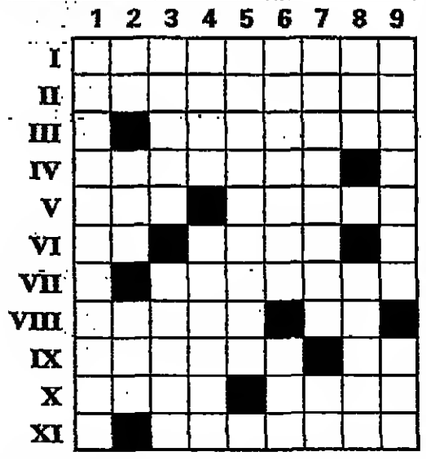

HORIZONTALEMENT

I. Quand on en prend, ce n'est évidemment plus le printemps. – II. Peuvent se mettre à dévorer après avoir couvé. – III. Partie supérieure d'une boîte. – IV. Rendait moins agressif. – V. Est souvent réservée pour les grands événements. Qui provoque une surprise. – VI. En France. Rejoint la Baltique. – VII. Devient coquard quand elle ne pond plus. – VIII. Femme de lettre. Largeur de crêpe. – IX. Se remette à l'ouvrage. Séduisit Zeus. – X. Change aisément de forme. Peuvent faire éclater. – XI. Un grand mouvement en parlant.

VERTICALEMENT

1. Peut être une fabrique de tuiles. – 2. Quelqu'un. Outragèrent une reine. Doublé après la queue. – 3. Ville de Belgique. Devenait vieille s'il n'y avait pas de parti pris. – 4. Une vieille équipe. Un homme souvent sur le sable. 5. Qui ont perdu des avantages. – 6. Qui vont très bien. Sujet pour Kant. – 7. Les côtes en long. Symbole. – 8. Un coup nul. Evoque une classe à la hauteur. – 9. Produit une contraction de la pupille. Qui peut gêner.

SOLUTION DU N° 6494

HORIZONTALEMENT

I. Rubiconde. – II. Emanation. III. Panetière. – IV. Ararat ; me. – V. Tiède. – VI. Acier ; eus. – VII. Tas ; encre. – VIII. Iran ; oh ! – IX. Orienteur. – X. Nées ; âtre. – XI. Se ; sassés.

VERTICALEMENT

1. Réparations. – 2. Umar ; carrée. – 3. Bana ; Isaïe. – 4. Inerte ; Ness. – 5. Cataire. – 6. Otite ; notas. – 7. Nie ; déchets. – 8. Dormeur ; ure. – 9. Enée ; serres.

Guy Brouty

PARIS EN VISITE

Vendredi 10 février

L'ANCIEN SÉMINAIRE DE L'ORATOIRE et l'Institut des jeunes sourds (50 F), 10 h 30, parvis de l'église Saint-Jacques-du-Haut-Pas (Pierre-Yves Jaslet).

■ **PASSAGES COUVERTS DU SENTIER** (50 F), 10 h 30, 3, rue de Palestro (Paris autrefois).

■ **MUSÉE DU LOUVRE** (33 F + prix d'eotrée) : la sculpture du Moyen Age et de la Renaissance, 11 h 30 ; *le Portrait de François Ier*, de Clouet, 12 h 30 (Musées nationaux).

■ **MUSÉE D'ART MODERNE** : Exposition Derain (25 F + prix d'entrée), 12 h 30 (Musées de la Ville de Paris).

■ **MUSÉE D'ORSAY** : les Romains de la décadence, de Thomas Couture, 12 h 30 (23 F + prix d'entrée) ; les recherches sur la couleur dans le post-impressionisme, 14 h 30 (34 F + prix d'entrée) (Musées nationaux).

■ **ÉGLISE SAINT-PAUL-SAINT-LOUIS** : cycle Les églises à coupole et leurs fondateurs (37 F), 14 h 30, 99, rue Saint-Antoine (Monuments historiques).

■ **MONTMARTRE** : cités d'artistes et jardins secrets (55 F), 14 h 30, au pied du funiculaire (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

■ **PASSAGES COUVERTS** autour de la butte des Moulins (45 F), 14 h 30, sortie du métro Pyramides (Paris pittoresque et insolite).

■ **MUSÉE PICASSO** (37 F + prix d'entrée), 14 h 45, dans la cour d'honneur (Moouments historiques).

■ **HÔTELS ET JARDINS DU MARAIS**, place des Vosges (50 F), 15 heures, sortie du métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

■ **MUSÉE DE LA FRANC-MAÇONNERIE** (55 F + prix d'entrée), 15 heures, 16, rue Cadet (Paris et son histoire).

■ **MUSÉE DU MOYEN AGE** (40 F + prix d'entrée), 15 heures, 6, place Paul-Painlevé (Approche de l'art).

■ **L'ÎLE SAINT-LOUIS** (50 F), 15 h 30, sortie du métro Pont-Marie (Claude Marti).

■ **L'HÔTEL DE LASSAY**, demeure du président de l'Assemblée nationale (carte d'identité, 50 F), 15 h 50, angle de la rue de Lille et de la rue de Courty (Christine Merle).

LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **ÉGYPTE.** L'autoroute du Caire ne traversera pas la région des Pyramides située entre Gizeh et Dahchour. Le gouvernement égyptien a en effet choisi un nouvel itinéraire qui évite le cimetière de Memphis. – *(AFP.)*

■ **CHINE.** Pour mettre de l'ordre dans un ciel de plus en plus encombré, l'Administration de l'aviation civile chinoise (AACC) va renforcer son contrôle sur les compagnies aériennes. Les nouvelles lignes seront placées directement sous sa surveillance et les lignes actuellement eo service seront gérées de façon à assurer une meilleure efficacité et une plus grande sécurité. L'AACC veut également coordonner les vols afin de réduire retards et annulations. Des sanctions seront prises à l'encontre des compagnies qui suppriment des vols de façon arbitraire. – *(AFP.)*

■ **TOULOUSE.** Le PDG d'Air Liberté a annoncé le 6 février qu'il allait offrir chaque semaine cinquante vols gratuits sur la ligne Paris-Toulouse à des demandeurs d'emploi. Pour bénéficier de cette offre, les postulants devront faire la preuve de leur situation et présenter une lettre d'entretien en vue d'une embauche. – *(Reuter.)*

■ **TAIPEH-COPENHAGUE.** Un DC-10 de la compagnie United Airlines qui se rendait de Thaïlande au Japon a été contraint de se poser, mardi 7 février, sur l'aéroport de Taïpeh à la suite d'une alerte à la bombe. La veille, un avion de la compagnie scandinave SAS, qui effectuait la liaison Amsterdam-Copenhague, avait dû rebrousser chemin pour les mêmes raisons. – *(AFP, Reuter.)*

■ **MANCHE.** P&O European Ferries a transporté 605 000 passagers et 138 000 voitures en janvier, soit des augmentations respectives de trafic de 6 % et 2 % par rapport au mois de janvier de l'année dernière. 12 000 passagers (6 000 en 1994) et 3 500 véhicules (2 000 en 1994) ont emprunté la ligne Cherbourg-Portsmouth; 480 000 passagers et 110 000 voitures la ligne Calais-Douvres, et 45 000 passagers et 10 500 automobiles ont pris place à bord des deux nouveaux ferries mis en service en juin dernier sur la ligne Le Havre-Portsmouth.

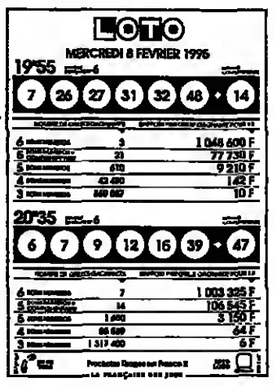

Le pari fou de Guy Delage.
Demain dans les pages "Sports"
Le Monde

ABONNEMENTS

Bulletin à renvoyer accompagné de votre règlement à : *Le Monde* Service abonnements 1, place Hubert-Beuve-Méry - 94852 Ivry-sur-Seine Cedex - Tél. : 33 (1) 49-60-32-90.

Je choisis la durée suivante	France	Suisse, Belgique, Luxembourg, Pays-Bas	Autres pays de l'Union européenne
☐ 3 mois	536 F	572 F	790 F
☐ 6 mois	1 038 F	1 123 F	1 560 F
☐ 1 an	1 890 F	2 086 F	2 960 F

Abonnements USA/Canada : « LE MONDE » (USPS = 008779) is published daily for $ 892 per year « LE MONDE » 1, place Hubert-Beuve-Méry - 94852 Ivry-sur-Seine, France, second class postage paid at Champlain N.Y. US, mail additional mailing offices. POSTMASTER : Send address changes to IMS of N-Y Box 1518, Champlain N.Y. 12919-1518. Pour les abonnements souscrits aux USA : INTERNATIONAL MEDIA SERVICE, Inc. 3330 Pacific Avenue Suite 404 Virginia Beach VA 23451-2983 USA Tél. : 800.428.38.03

Nom : ..... Prénom : .....
Adresse : .....
Code postal : ..... Ville : .....
Pays : ..... 501 MQ 001
Ci-joint mon règlement de : ..... FF par chèque bancaire ou postal ; par Carte bleue n° .....
Signature et date obligatoires
Changement d'adresse :
■ par écrit 10 jours avant votre départ.
■ par téléphone 4 jours. *(Merci d'indiquer votre numéro d'abonné.)*
Renseignements : Portage à domicile ● Suspension vacances.
■ Tarif autres pays étrangers ■ Paiement par prélèvements automatiques mensuels.
33 (1) 49-60-32-90 de 8 h 30 à 17 heures du lundi au vendredi.
PP. Paris DTN

LES SERVICES DU *Monde*

Le Monde	40-65-25-25
Télématique	3615 code LE MONDE
Documentation	3617 code LMDOC ou 36-29-04-56
CD-ROM :	(1) 43-37-66-11
Index et microfilms :	(1) 40-65-29-33
Abonnements Minitel :	3615 LE MONDE accès ABO
Cours de la Bourse :	3615 LE MONDE

Films à Paris et en province : (1)36-68-03-78 ou 3615 LE MONDE (2,19 F/min)

Le Monde est édité par la SA Le Monde, société anonyme avec directoire et conseil de surveillance.

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration.

Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437. ISSN : 0395-2037

Imprimerie du *Monde* : 12, rue M. Gunsbourg, 94852 Ivry-cedex. PRINTED IN FRANCE. 1993

Le Monde PUBLICITÉ
Société filiale de la SA Le Monde et de Médias et Régie Europe SA

Président-directeur général : Jean-Marie Colombani
Directeur général : Gérard Moreau
Membres du comité de direction : Dominique Alduy, Gisèle Peyou

133, avenue des Champs-Elysées 75409 Paris Cedex 08
Tél. : (1) 44-43-76-00 ; fax : (1) 44-43-77-30

RENDEZ-VOUS. Le quarante-cinquième Festival de Berlin, l'une des principales manifestations cinématographiques mondiales, se déroule du 9 au 20 février. Sa sélection officielle traduit la domination des trois grands pôles habituels de production, les Etats-Unis, l'Europe de l'Ouest et l'Extrême-Orient. ● BIEN REPRÉSENTÉ dans la sélection, le cinéma allemand se porte pourtant mal : malgré les sommes considérables d'argent public qui y sont injectées, l'attribution des questions culturelles confiée aux Länder empêche la mise en place de toute politique d'ampleur, laissant ainsi le champ libre aux productions hollywoodiennes. ● UNE ALLIANCE franco-allemande dans le domaine du cinéma est largement hypothéquée par ce problème. Cette coopération apparaît pourtant comme la meilleure chance de dynamiser le cinéma européen.

Le Festival de Berlin souligne l'émiettement du cinéma allemand

A l'heure de la 45e Berlinale, l'absence de reconnaissance artistique, la dispersion des centres de décision et la compétition entre les Länder transforment l'industrie du film en tonneau des Danaïdes

LA PRÉDOMINANCE des Länder dans la détermination des politiques culturelles reste l'un des principaux obstacles à une véritable politique du cinéma en Allemagne. Malgré la prise de conscience dans les milieux concernés de l'inefficacité du saupoudrage actuel des aides publiques, trop d'intérêts politiques et économiques sont en jeu dans les régions allemandes pour espérer un changement qui permette à l'Allemagne de développer une véritable stratégie dans ce secteur, comme le souhaiteraient notamment ses partenaires français.

Le montant des aides publiques aux industries cinématographiques est pourtant loin d'être négligeable. Il se chiffre à environ 200 millions de deutschemarks (près de 700 millions de francs, quand les crédits du budget français affectés à l'aide au cinéma s'élèvent à un peu plus d'un milliard). Mais 16 millions de deutschmarks seulement (environ 55 millions de francs) proviennent du gouvernement fédéral, par l'intermédiaire d'un fonds géré par le ministère fédéral de l'intérieur. Le reste est distribué par les Länder, qui veillent jalousement sur leurs prérogatives. La culture relève, en effet, quasi exclusivement du domaine de compétence des régions : l'Etat fédéral ne peut intervenir que pour aider financièrement des institutions ou des projets ayant un caractère suprarégional.

Submergée par les productions américaines, l'Allemagne a baissé les bras : Schlöndorff, Wenders, Herzog sont partis travailler ailleurs

Et même pour cela, il reste sous haute surveillance. Lors de la discussion des amendements constitutionnels qu'il avait fallu adopter avant la ratification des accords de Maastricht, les responsables des Länder avaient fait inscrire noir sur blanc que, dans le domaine de la culture, les négociations au niveau européen ne pouvaient être menées sans leur participation. Cela complique singulièrement la capacité de l'Allemagne à prendre la moindre initiative, et plus encore à définir avec ses partenaires des stratégies communes tenant compte des enjeux de la compétition planétaire.

L'éparpillement des différents fonds encourage les films à petit budget, qui ont peu de chance de se tailler une place sur le marché. Depuis l'embellie du nouveau cinéma allemand (l'époque de Fassbinder, des débuts de Schlöndorff ou de Wim Wenders, dans les années 70), l'Allemagne, submergée par les productions américaines, a baissé les bras. Schlöndorff, Wenders, Herzog sont partis travailler ailleurs, convaincus qu'ils n'avaient plus rien à espérer chez eux. Dans les années 80, les croisades de Jack Lang pour la défense du cinéma européen s'attiraient les sympathies des milieux professionnels, mais sans parvenir à rien changer des habitudes. Il est vrai qu'en Allemagne la bataille se situe à un niveau moins émotionnel qu'en France, le grand enjeu étant au bout du compte le leadership pour l'ensemble du secteur des télécommunications.

La multiplication des Foods d'aide régionaux, qui tous ont leurs critères propres d'attribution, est une des principales raisons du déclin du cinéma outre-Rhin. D'une manière générale, les subventions sont accordées par des offices dont le premier critère est de s'assurer que tout ou partie de la production sera réalisée dans le Land donateur. La qualité ne joue souvent qu'un rôle secondaire, quand elle en joue un. Et la difficulté des producteurs et réalisateurs à réunir des budgets suffisants les a trop longtemps habitués à produire sans se soucier de la commercialisation de leurs œuvres. Le petit monde fermé des professionnels qui remplissent les conseils d'administration des offices chargés de distribuer les subventions a largement participé de cette attitude. Toute tentative de lier les subventions à des critères d'accès au public, comme pour les fonds distribués par le ministère fédéral de l'intérieur, était souvent jugée suspecte.

Les tentatives de remédier à cet émiettement en essayant de construire un système de coopération entre les Länder n'ont, jusqu'à présent, jamais abouti. « *D'un côté, tous les experts sont conscients que le système ne fonctionne pas. On en voit le résultat, mais pas la manière d'en sortir. Personne ne se risque à remettre en cause le principe de la défense des intérêts locaux* », constatait avant les élections d'octobre 1994 le responsable des divers fonds fédéraux pour la culture, Wolfgang Bergsdorff, un proche du chancelier Kohl.

Certains s'y sont pourtant essayés, comme l'ancien ministre de la culture du Land de Brandebourg, Heinrich Enderlein, éliminé de la scène à la fin 1994 après l'échec du Parti libéral aux élections législatives régionales. « *Il est très dur de dépasser le fédéralisme. La Bavière ne veut pas donner un pfennig* », se plaignait-il quand il exerçait encore ses fonctions. M. Enderlein n'a pas ménagé ses efforts pour aider les studios de Babelsberg, où naquit pratiquement le cinéma allemand entre les deux guerres. Il a ainsi contribué à leur résurrection sous la houlette des opérateurs français de la CIP (Compagnie immobilière Phenix), qui cherchent à y constituer un pôle de cinéma européen.

A l'initiative de M. Enderlein et avec le soutien du sénateur berlinois de la culture, M. Roloff-Momin, le Brandebourg et Berlin ont décidé en 1994 de donner l'exemple en alliant leurs forces. Ils ont installé à Babelsberg un office commun du film, doté d'un budget annuel de 43 millions de deutschemarks, le deuxième derrière le Land de Rhénanie-Westphalie-du Nord, mais devant celui de la Bavière. Cette dernière fait figure de bastion des prérogatives régionales. Le ministre bavarois de la culture, M. Zehetmaier, défenseur jaloux de l'autonomie bavaroise appuyée sur un credo libéral, ne cache pas que, pour lui, c'est « *l'industrie qui doit prendre ses responsabilités, les moyens publics ne peuvent qu'avoir un rôle de soutien* ». L'intérêt des Länder est de fixer chez eux le maximum de capacités de production. La Bavière et Hambourg, qui s'étaient partagé après la guerre les restes de l'industrie cinématographique allemande, ont longtemps veillé jalousement à défendre leur privilège. Ils doivent aujourd'hui livrer une rude bataille pour conserver leur place.

Nouveaux venus sur la scène, la Rhénanie-du-Nord-Westphalie et, depuis la chute du mur de Berlin, l'association Berlin-Brandebourg, n'entendent pas s'en laisser conter. Berlin et le Brandebourg espèrent bien refaire du site de Babelsberg un des grands sites porteurs sur le plan européen et retrouver ainsi le rôle phare qu'ils avaient autrefois, en jouant sur le prestige de la capitale allemande sur le plan international. La puissante Rhénanie-du-Nord-Westphalie met les bouchées doubles financièrement pour rattraper son retard. Elle n'accorde ses subventions que si les productions peuvent s'engager à investir sur place.

Cet affrontement dépasse largement le seul secteur cinématographique. L'offensive que viennent de lancer la Bavière et la Saxe, soutenues par le Parti chrétien-démocrate du chancelier Kohl, pour le contrôle de la chaîne publique fédérale ARD, n'est que l'illustration de cette lutte aux implications très largement politiques. La partie de bras de fer a été déclenchée par la Bavière, qui s'est plaint de ce que l'office de radio-télévision de Rhénanie-du-Nord-Westphalie, la WDR, dominée par le Parti social-démocrate, exerce trop d'influence sur les activités de la chaîne en raison de sa puissance disproportionnée par rapport aux offices des autres Länder.

Henri de Bresson

La difficile coopération européenne

« IL DEVIENT NÉCESSAIRE, *je vous* l'assure, de donner à la dimension culturelle de la construction européenne le rang qui lui revient. Je suis de ceux qui en sont résolument partisans. (...) *Nous savons bien que la conscience, l'imaginaire, le savoir sont de plus en plus formés par l'image et qu'il n'y aura pas d'Europe sans image européenne.* » En insistant sur l'importance de la culture, et notamment de la production et de la diffusion d'images, lors de son discours d'ouverture de la présidence française de l'Union européenne, François Mitterrand plaidait à la fois une cause communautaire et une cause nationale.

Dans tous les domaines artistiques et notamment dans celui du cinéma, l'ensemble des dispositifs mis en place par la France vacillent face à une mondialisation qui prend, dans ce secteur, la forme d'une tendance hégémonique de Hollywood. Il y a déjà quelque temps que les défenseurs du cinéma français ont compris qu'il fallait changer d'échelle, et qu'un cinéma différent devait être défendu à la dimension de la communauté et non plus aux frontières nationales. Mais le passé et le présent de l'activité européenne en la matière ont montré les lourdeurs de la machine bruxelloise, alors même qu'une majorité des membres de l'Union sont hostiles ou, dans le meilleur des cas, indifférents à la position française. Aussi, en ce domaine, comme dans à peu près tous les autres, apparaît-il que rien de décisif ne se fera sans la constitution d'un pôle leader franco-allemand décidé au plus haut niveau politique.

DE REDOUTABLES OBSTACLES

Plusieurs éléments permettent d'envisager pareille alliance. Tout d'abord l'existence d'importants mécanismes de soutien public au cinéma en Allemagne. Ensuite la collaboration déjà instaurée en la matière, grâce à la chaîne culturelle franco-allemande Arte, et la présence d'un grand groupe français, la Générale des eaux (*via* sa filiale Phenix), comme actionnaire principal des studios de Babelsberg. Enfin, de manière plus conjoncturelle, la présidence française de l'Union européenne, et l'opportunité offerte au président français de faire avec son homologue allemand un nouveau pas décisif, dans un domaine symboliquement fort, avant son prochain départ de l'Elysée.

Mais de redoutables obstacles se dressent en travers de ce chemin. Le cinéma n'est pas considéré en Allemagne comme un enjeu national, ni culturel ni économique – alors même que le pays abrite deux des plus grandes entreprises audiovisuelles et multimédias européennes, Bertelsmann et Kirch. Ces deux entreprises s'arrangent fort bien de cette dévalorisation de l'aspect artistique et de la défense de l'autonomie du grand écran : les films ne sont pour elles qu'une matière première, dont la nationalité et la valeur culturelle importent peu.

Simultanément, la mainmise des Länder sur la quasi-totalité des subventions a créé un système de clientélisme, étranger à la fois aux nécessités artistiques et aux besoins économiques, et qui paralyse toute initiative d'ensemble. Dans pareil contexte, les élans les plus prometteurs sont condamnés à demeurer des feux de paille.

C'est donc d'un véritable volontarisme que devraient faire preuve les hauts dirigeants allemands pour lancer une dynamique franco-allemande susceptible de fédérer politiquement et de soutenir financièrement la création et la diffusion des images européennes appelées de ses vœux par le président français.

Jean-Michel Frodon

Le programme

DU 9 AU 20 FÉVRIER, le Festival de Berlin présente, pour sa 45e édition, vingt-neuf films en sélection officielle. Les films d'ouverture et de clôture sont tous deux allemands. *La Promesse*, de Margaret von Trotta, ouvre les festivités, qui s'achèveront avec *Asphalt*, de Joe May, un classique de 1929. De même nationalité, on pourra également voir *Hodes*, de Herbert Achternbusch, *La Nuit des réalisateurs*, d'Edgar Reitz, ainsi que *Transatlantis*, de Christian Wagner.

SEPT TITRES AMÉRICAINS

Parmi les productions européennes, la France occupe la deuxième place avec *Les 101 Nuits*, d'Agnès Varda, *Un bruit qui rend fou*, d'Alain Robbe-Grillet, et *L'Appât*, de Bertrand Tavernier. L'Italie présente *Coup de lune*, d'Alberto Simone, la Grande-Bretagne *Le Boiser du popillon*, de Michael Winterbottom, l'Espagne *Le Roi du fleuve*, de Manuel Guttierez Aragon, et la Norvège *Dix couteaux sans le cœur*, de Marius Holst.

Longtemps lieu de rencontre entre cinématographies de l'Ouest et de l'Est, le Festival de Berlin enregistre aujourd'hui le décalage entre les deux anciens camps. La Russie, seul pays de l'Europe de l'Est présent en compétition, ne projette qu'un seul film, *Pièce de théâtre pour un voyageur*, de Vadim Adbraschitov.

Les Américains, pour leur part, alignent sept titres : *Nobody's Fool*, de Robert Benton ; *Before Sunrise*, de Richard Linklater ; *Quiz Show*, de Robert Redford ; *Smoke*, de Wayne Wang ; *Blue in the Face*, de Paul Auster ; *Silent Fall*, de Bruce Beresford ; et *The Addiction*, d'Abel Ferrara.

On voit en revanche se confirmer l'essor des cinématographies d'Extrême-Orient, avec des films de Hongkong (*Retour*, de Ray Leung ; *Rose rouge rose blanche*, de Stanley Kwan ; et *Neige d'été*, d'Ann Hui) ; de Corée (*La Montagne Taebaek*, d'Im Kwon Taek) et de Chine (*Rouge*, de Li Shaobong). La sélection officielle est complétée par des films israélien, *Sorcellerie*, de Shmuel Hasfari, mexicain, *La Ruelle des miracles*, de Jorge Fons, et canadien, *When the Night is Falling*, de Patricia Rozema.

« SECTIONS PARALLÈLES »

S'y ajoutent les « sections parallèles », le Panorama construit en contrepoint de la compétition et le Forum, habituel rendez-vous des découvertes les plus audacieuses. Le festival célèbre le centenaire du cinéma en présentant une rétrospective de burlesques américains de l'époque muette, notamment de Buster Keaton, et rend par ailleurs un hommage à Alain Delon. Le jury de la compétition officielle est présidé par la directrice de la Cinémathèque de Jérusalem, Lia van Leer.

Le Monde

LA DOCUMENTATION DU *MONDE* SUR MINITEL

Vous recherchez un article publié par *le Monde* depuis janvier 1990. *Le Monde* met à votre disposition deux services sur Minitel, avec plus de 200.000 textes en ligne,

36 17 LMDOC

recherche par thème, rubrique, pays, auteur, etc

36 29 04 56

lecture en texte intégral

Tout article identifié peut être commandé par Minitel. Envoi par courrier ou par fax, paiement par carte bancaire. Des réductions sont accordées en fonction du nombre d'articles commandés et à tout utilisateur qui souscrira (toujours sur son Minitel) un abonnement au service. Un justificatif accompagne tout envoi d'articles.

La Jamaïque fête ses noces d'or avec Bob Marley

Le père fondateur du reggae est mort en plein apogée, le 11 mai 1981, à Miami (Floride). Né en 1945, il aurait eu cinquante ans le 6 février. La Jamaïque organise une série de commémorations pour fêter son roi

Bob Marley a fait connaître et aimer le reggae jamaïcain sur les cinq continents. Aujourd'hui encore, le chanteur et guitariste reste le meilleur ambassadeur et argument commercial de la Jamaïque. A Kingston, sa belle maison de style victorien a été tranformée en un musée qui retrace sa carrière et où poussent, au milieu de plantes médicinales, de superbes plants de marijuana. La date de sa naissance, le 6 février, a été élevée au rang de fête nationale par Sir Howard Cooke, gouverneur général de l'île. Pourtant, dans le ghetto de Trench Town où il est né, le rap et la dance hall, plus violents, plus crus, ont remplacé le rythme balancé du reggae et ses intentions pacifistes. Mais pour certains, le 50e anniversaire de la naissance de l'auteur de *Get Up, Stand Up* et de nombreux autres standards devrait permettre le retour aux valeurs spirituelles des rastafaris.

KINGSTON
de notre envoyé spécial

Concerts de reggae réunissant les meilleurs groupes du moment, cérémonies officielles, colloque universitaire : la Jamaïque célèbre en grand le 50e anniversaire de la naissance de Bob Marley, l'enfant du ghetto devenu une superstar mondiale. Quatorze ans après sa mort, d'un cancer au cerveau, l'honorable Robert Nesta Marley rejoint au panthéon des célébrités de l'île caraïbe les pères fondateurs de la patrie, Marcus Garvey, Norman Manley et Alexander Bustamante.

Vêtue à l'africaine, la souriante Rita Marley, veuve du roi et grande prêtresse des cérémonies, a reçu des mains du gouverneur général de la Jamaïque, Sir Howard Cooke, la proclamation officielle déclarant le 6 février fête nationale en l'honneur de Bob Marley. Ce dernier est devenu une attraction touristique : la belle demeure de style victorien de Hope Road où le compositeur s'était installé avec sa tribu abrite aujourd'hui le musée Bob Marley. Le regard ironique et lointain, le visage encadré par de lourds dreadlocks, il trône statufié au milieu du jardin avec les instruments de ses deux passions, la guitare et le ballon de foot. Des rastas coiffés de gros bonnets de laine multicolores errent dans les allées en tirant sur d'impressionnants joints de marijuana. La visite guidée inclut la contemplation d'un jardinet où de superbes plants de *ganja* côtoient une belle sélection de plantes médicinales.

En arrière-plan, sur le mur d'enceinte, des grandes fresques naïves retracent la courte existence de Bob Marley. Après les débuts de musicien dans le ghetto de Trench Town, c'est le concert de paix « One Love » à Kingston en 1978. On le voit sur le podium, étreignant les mains des deux frères ennemis de la politique jamaïquaine, Michael Manley et Edward Seaga, pour tenter de mettre un terme aux affrontements sanglants entre partis rivaux. Deux ans plus tôt, Bob Marley avait lui-même échappé de peu aux balles des tueurs des gangs liés aux partis. Deux impacts, dans une petite pièce à l'arrière de la maison, témoignent de cette nuit de terreur qui a inspiré la chanson *Ambush in the night*. La rétrospective se termine par le dernier concert, au Madison Square Garden de New York. Bob Marley, rongé par le cancer, apparaît sous le regard de son père spirituel Haïlé Sélassié, l'ex-empereur d'Ethiopie déifié par les rastafaris.

No woman, no cry ; I shot the sheriff ; Get up, Stand up : au rythme de ses succès, le visiteur gagne le premier étage et les deux « salles internationales » : les murs sont tapissés de coupures jaunies, témoignages polyglottes du foudroyant succès du chantre du reggae à partir du milieu des années 70. L'apothéose, selon ses proches, fut le concert donné le 18 avril 1980 à Salisbury, au lendemain de la naissance de la République indépendante du Zimbabwe sur les cendres de la Rhodésie. Invité officiel, Bob Marley refusa de toucher un centime pour le concert donné dans le stade Rufaro devant 40 000 spectateurs en extase.

« We free the people with music » (nous libérons le peuple avec la musique), proclame une grande banderole à l'entrée du musée. Pour Carolyn Cooper, ce slogan résume la *« musique visionnaire de Bob Marley, un rythme qui résiste au système »*. Professeur à l'université des West Indies, au nord de Kingston, Carolyn Cooper est l'une des organisatrices de la « Conférence internationale sur la musique de Bob Marley, le reggae et la culture rastafarie ». *« Prenez* Trench Town *: comme dans tant d'autres chansons, Bob Marley fait appel à l'imagerie biblique pour annoncer le triomphe futur des opprimés. Le Christ est bien venu de Nazareth, pourquoi pas un prophète moderne originaire de Trench Town ? »*

En attendant la libération des opprimés, la puissante industrie touristique jamaïquaine a depuis longtemps compris tout le parti qu'elle peut tirer de celui qui demeure, quatorze ans après sa mort, le meilleur ambassadeur de l'île caraïbe. Chaque année au mois d'août, le Reggae Sunsplash attire des dizaines de milliers de touristes qui viennent écouter les émules de Bob Marley, à commencer par ses enfants, qui ont formé le groupe Ziggy Marley and the Melody Makers. Signe de la vitalité des rythmes jamaïcains dans le monde, le « Reggae Japansplash » a fêté ses dix ans à Osaka avec des vedettes de la qualité de I Three, le groupe formé par Rita Marley, et Freddie McGregor.

A Trench Town et dans les autres ghettos de West Kingston, on n'entend plus guère de reggae traditionnel. Depuis plusieurs années, les *yardies*, les jeunes des quartiers pauvres, écoutent plus volontiers les DJs du rap ou du *dance hall*, dont les plus connus s'appellent Shabba Ranks ou Buju Banton. Les rythmes sont beaucoup plus durs, heurtés. Et le message d'amour messianique de Bob Marley – *One Love* – a été remplacé par des chansons où il est surtout question de violence, d'armes et de sexe, en des termes souvent très crus. A l'image des ghettos de Kingston, où sous les effets du crack la violence est de plus en plus anarchique et incontrôlable.

Mais *Reggae Times*, revue spécialisée publiée à Kingston, perçoit les signes d'un retour du pendule. Après les *gun lyrics* de Ninjaman et les rythmes de General Echo, *« qui suffisent à provoquer une érection »*, *Reggae Times* annonce le retour aux valeurs spirituelles du reggae à l'occasion du 50e anniversaire du mythe. Pour preuve, souligne le magazine, la récente conversion à la religion rastafarie, celle qui guidait la vie de Bob Marley, des deux DJs les plus populaires : Capleton et Buju Banton.

Jean-Michel Caroit

Un héritage très convoité

Au terme d'une longue bataille juridique, l'instance judiciaire suprême du Commonwealth vient de confirmer les droits des héritiers directs de Bob Marley (Rita et ses enfants). Cette succession aura longtemps nourri la rubrique des faits divers : reconnue comme seule légataire au lendemain de la mort du chanteur, Rita Marley s'était vu retirer l'administration de l'héritage en 1987, au profit d'une obscure banque jamaïcaine (la Mutual Security Merchant Bank), après avoir été accusée de faux en testament. L'année suivante, la banque avait mis aux enchères l'héritage Marley pour un prix dérisoire : 8 millions de dollars (44 millions de francs). Dans les batailles judiciaires qui s'ensuivirent, Island, la compagnie discographique fondée par Chris Blackwell, ami et découvreur de Marley, avait obtenu le droit d'exploitation du catalogue pour 11,5 millions de dollars (63 millions de francs). En 1991, alors que Island était absorbé par le groupe PolyGram, la justice jamaïcaine reconnaissait à sa veuve la propriété du catalogue de Bob Marley. Entre les biens immobiliers, les revenus dérivés des droits d'auteur et la vente de disques, la fortune de Bob Marley est évaluée à 30 millions de dollars (165 millions de francs).

Bibliographie-discographie

● **A lire.** *Bob Marley*, de Stephen Davis, traduit de l'anglais par Hélène Lee. Le Seuil, 399 pages, 42 F.
Aux sources du reggae : musique, société et politique en Jamaïque, de Denis Constant. Ed. Parenthèses, 160 pages, 85 F.
Vient de paraître : *Bob Marley, légende rasta*, d'Adrian Boots et Chris Salewicz, sous la direction de Rita Marley, traduit de l'anglais (*Bob Marley, Songs of Freedom*) par Pierre Cressant. Editions du Seuil, 290 pages, 500 photos, 240 F.
● **A écouter.** *Songs of Freedom*, 1 coffret-livre de 4 CD Island 5144322. *Legend*, compilation de quatorze titres de Bob Marley, 1 CD Island 846210-2.

L'affiche du film « Harcèlement » émeut des associations familiales

EST-CE LA POSITION des mains de l'homme ou l'angle de la jambe de la femme ? L'affiche du film *Harcèlement*, de Barry Levinson, mise en place sur les panneaux de la société Decaux et représentant une silhouette féminine, de dos, dressée au-dessus d'une forme masculine largement finue, a ému quelques familles. L'Association familiale catholique au Pecq et à Versailles (Yvelines), Famille de France à Aix-en-Provence (Bouches-du-Rhône) ont demandé que cesse le *« harcèlement visuel »* auquel elles s'estimaient exposées, incluant dans leur protestation l'affichage pour les messageries « roses ». Les maires interpellés ont transmis ces doléances à la société Decaux, qui a décidé d'interrompre, avec un jour d'avance, la campagne d'affichage prévue pour une semaine.

Aux Etats-Unis, où l'affiche montrait simplement le visage de l'homme se retournant vers celui de la femme, c'est au contenu même du film que les féministes de NOW (National Organisation for women) avaient réagi. Leurs critiques trouvent un écho en France, à travers le mouvement Choisir, présidé par Gisèle Halimi, qui, dans un communiqué, qualifie l'affiche de *« pornographique »* et juge le film d'*« une profonde perversion »*. *« La thèse, c'est »* le pouvoir, c'est le sexe ». *Autrement dit, le réel pouvoir, c'est le sexe, et le sexe, c'est le pouvoir des femmes. Elles sont donc malvenues à revendiquer tout autre pouvoir. »*

A la Warner, distributrice du film, on se félicite d'une polémique qui compense un accueil critique mitigé, faisant remarquer que *« le film a bien démarré »* et que sur l'affiche *« la femme est en position dominante »*.

Les Beastie Boys au Zénith

Les chenapans du rap progressif

EN 1986, lors de leur première apparition sur une scène française, les Beastie Boys cultivaient des allures de garnements beuglant leur envie de faire la fête. Le trio new-yorkais passait le concert à s'asperger de bière, glissait à plaisir dans les flaques de liquide houblonné pendant qu'une jeune fille court vêtue, enfermée dans une cage, dansait au rythme d'un mélange détonant mais primitif de rap et de heavy métal. Mercredi 8 février, devant un public parisien accouru en foule, Mike Diamond, vingt-huit ans, Adam Yauch, vingt-neuf ans, et Adam Horowitz, vingt-sept ans – connus aussi sous les noms de Mike D, MCA et Ad-Rock –, sont montés sur les planches du Zénith en bondissant et en piaffant, sales gosses éternellement facétieux.

On s'aperçut très vite que leur nouvelle prestation était à l'image des changements intervenus dans leur discographie. Dès 1989, en effet, *Paul's Boutique*, album successeur du triomphal et fêtard *Licensed to Ill*, fourmillait de trouvailles musicales et assumait le risque commercial en guise de rédemption. Deux ans après, *Check your Head* élargissait encore leur registre et finalisait leur passion du rock, du rap et du funk en des chansons bruyamment astucieuses. Il y a quelques mois, *Ill Communication*, leur quatrième album, confirmait cette tendance progressiste et leur goût du mélange.

Sur scène aussi, donc, les choses ont évolué. Plus de blagues de salle de garde ni de tee-shirts mouillés. Ad-Rock, fils de l'auteur dramatique Israel Horowitz, sermonna même le public pour son sexisme. Celui-ci venait d'accueillir froidement Luscious Jackson, groupe féminin programmé en première partie, dont le concert était plus emprunté que leur pétulant album *Natural Ingredients*, publié chez Grand Royal, la marque de disques créée par les Beastie Boys.

Musicalement, le trio met en scène sa diversité. Le groupe alterne les batailles de rimes, livrées sur un fond sonore réglé par un disc-jockey, et les passages où, rejoints par un clavier, chacun se saisit d'un instrument. Quand ils rapent, les Beastie Boys se renvoient les mots avec la repartie de chenapans nasillards dans une cour d'école. Le collage de leurs échantillons hip hop a des tendances dodécaphonistes. Quand guitare, basse, batterie sont ensuite en avant, la furie du vacarme rappelle qu'à ses débuts le groupe militait pour un rock hardcore. Par moments aussi, portés par les échos nostalgiques d'un orgue, les instrumentistes se délectent d'un funk rétro, tour à tour évocateur du groove pop d'un Sly Stone, de la spiritualité d'un Curtis Mayfield ou de la sensualité latino d'un Carlos Santana. Excitant et déroutant plus d'un fan, aujourd'hui, les Beastie Boys s'offrent la liberté d'être insaisissables.

Stéphane Davet

Catherine Ribeiro, la tragédienne

Une voix sûre, juste, débarrassée des vibratos de naguère

VIVRE LIBRE, de Catherine Ribeiro. Avec Michel Précastelli (piano, direction musicale). BOUFFES DU NORD, 37 *bis, boulevard de la Chapelle. Paris. Métro : La Chapelle. Jusqu'au 12 février. A 21 heures, dimanche à 16 heures. Tél. : 46-07-34-50. De 70 F à 130 F.*

Rien n'est fini. Tout recommence. Les camarades, le rouge et le noir. L'homme, *« son vol en suspens »*. Tout tourne, valse, jusqu'à l'ivresse. Le manque, la volupté cruelle de l'absence. Catherine Ribeiro n'a ni Dieu ni maître, mais le droit hautain de vie et de mort sur elle-même. Il y a deux ans à peine, la chanteuse s'était criblé la gorge de plombs, mais ni la voix ni la vie ne l'avaient lâchée. Au contraire. La voici revigorée pour un nouveau spectacle qui s'appelle « Vivre libre » et se déroule aux Bouffes du Nord. Ribeiro y joue une tragédie en dix-sept titres. Un seul des combats pour la vie pourrait-il échapper à cette femme si fatale à elle-même, tendue jusqu'à la rupture ?

Depuis Bobino, en 1982, Catherine Ribeiro n'avait pas eu les honneurs d'une vraie rentrée parisienne. Elle avait subi le désintérêt à l'égard des interprètes de qualité, comme Anne Sylvestre (qui lui a composé la musique de *Racines*) ou Colette Magny (dont elle chante le célèbre *Melocoton*). Ribeiro reprend le cours de l'histoire là où l'épreuve de force qu'elle avait engagée contre elle-même – et contre l'écrasement de l'intelligence par le commerce – l'avait laissée. L'ex-chanteuse du groupe Alpes a choisi de débuter ce récital par un hommage à Gérard Manset, avec une de ses plus belles chansons, *Vies monotones* : Ribeiro est émotion pure.

Catherine Ribeiro dépouille les textes, les prive des fards qui en estompent la cruauté : dans ce *Je ne sais pas* de Jacques Brel, une voix sûre, juste, débarrassée des vibratos et des râles provocateurs de naguère. Un quatuor à cordes et un percussionniste, dirigés par un doux savant, le pianiste Michel Précastelli, aident la chanteuse à se blottir en toute confiance dans les mélodies. Elle peut ainsi s'attaquer, avec douceur et pugnacité, aux plus rebattus des classiques de Ferrat : *Aimer ô perdre la raison, Que serais-je sans toi* (Aragon), ou aux chefs-d'œuvre les plus délicats à chanter : *Perlimpinpin*, le texte violent de Barbara.

Dans tout cela, Catherine Ribeiro met ses mots à elle. Sa peur de la solitude, des *« lendemains sans joie, l'angoisse érigée en système, révoltant désespoir »*. Elle rend hommage aux femmes algériennes, chausse ses lunettes quand il lui arrive de perdre le fil, sourit, se sert à boire. Aux rappels, la voûte des Bouffes du Nord résonne du *Chant des partisans* de Joseph Kessel et Maurice Druon, entonné *a capella*. Mais comme son public aime d'un amour ardent cette femme au visage pâle, sculptural sous sa frange mystérieuse, il ne la laisse pas s'en aller. Alors, elle chante. Piaf. A pleins poumons : *« Non, rien de rien, non je ne regrette rien. »*

Véronique Mortaigne

Album : *Fenêtre ardente, un CD Mantra 642081 distribué par WMD.*

CINÉMA

■ **Le palmarès du Festival du court métrage de Clermont-Ferrand**, qui s'est tenu, du 27 janvier au 4 février, a décerné son grand prix international à *The Salesman and Other Adventures*, de Hannah Weyer (Etats-Unis). Le prix spécial du jury international est allé à *Sara*, de Maria Sodahl (Norvège). Le grand prix national a été attribué à *Eternelles*, d'Erick Zonca ; le prix spécial du jury national étant décerné *ex aequo* à *La Mise au monde*, de Jean-Baptiste Huber, et à *Une vie saline*, documentaire de Sophie Averty.

■ ***La Jarre* de Firouzeh Ebrahim Forouzesh** a été primé par le Festival du jeune public organisé en Val-de-Marne. Déjà récompensé par le Léopard d'or au Festival de Locarno, ce beau film pourra sortir en France grâce à la récompense particulièrement appréciable que décerne la manifestation organisée en région parisienne. Celle-ci permet en effet la distribution de films qui risquaient rester sur les étagères. *La Jarre* devrait sortir au mois d'avril.

■ **ARTS : le conservateur et fondateur du Musée Andy-Warhol de Pittsburgh a démissionné le 6 février.** Thomas N. Armstrong quittera son poste le 1er mars. Inauguré en mai 1994, le Musée Andy-Warhol est géré par l'Institut Carnegie (affilié au Carnegie Museum of Art). Il a pour principal partenaire la Fondation Andy-Warhol, qui lui a fait don de nombreuses archives et d'environ trois mille œuvres. Selon le *New York Times* du 7 février, Thomas N. Armstrong se refuse à tout commentaire tandis que le président de l'Institut Carnegie parle *« de l'obautissement – réussi – d'une première phase »*. Le quotidien new-yorkais affirme que le musée entretenait des relations tendues avec la fondation (il souhaitait acquérir sa collection) ainsi qu'avec l'Institut Carnegie. Ces tensions ont été renforcées par les difficultés rencontrées actuellement par les grandes institutions culturelles américaines : la collecte de fonds représente une des tâches principales d'un directeur-conservateur.

Les Rendez-Vous Chorégraphiques de Sceaux
TOMEU VERGES
A consommer sur place
Création
16, 17, 18 février
LES GEMEAUX / SCEAUX
Scène Nationale
(1) 46 61 36 67
ECOUTEZ VOIR

Théâtre Ouvert
Celle-là
de Daniel Danis
par Alain Françon
17 janvier - 16 février
42 62 59 49
ECOUTEZ VOIR

MC93 BOBIGNY
Dernière le 18
Antoine et Cléopâtre
SHAKESPEARE / RAMBERT
48 31 11 45
ECOUTEZ VOIR

Claude Samuel, directeur de la musique à Radio-France

« Je me suis toujours battu pour rendre la musique plus accessible »

De nombreuses institutions musicales se plaignent que Radio-France produise trop de concerts et n'enregistre pas assez ceux qu'elles organisent. Confrontée à l'accroissement du nombre des concerts et des festivals, la « maison ronde » ne peut satisfaire toutes les demandes. Mais le premier producteur français de concerts entend bien prospecter les nouveaux talents et continuer sa mission de service public.

« Combien de concerts Radio-France enregistre-t-elle et diffuse-t-elle chaque année ?

– Nous diffusons 1 100 concerts sur les antennes de France-Musique et France-Culture. En 1994, nous en avons produit moins de 300, enregistrés en France, près de 500 organisés par d'autres. Le reste provient d'offres internationales dans le cadre des échanges entre radios européennes de service public. Par ailleurs, j'ai obtenu que le budget des retransmissions, en dehors de notre propre production, qui n'avait pas évolué depuis plusieurs années, soit augmenté en 1995 de 30 %. Et c'est une première étape.

– Sur quels critères vous fondez-vous pour choisir les concerts que vous enregistrez ?

– De nombreux organisateurs nous demandent quotidiennement d'enregistrer leurs concerts, ce qui est à la fois une façon pour eux de faire connaître largement leur production et d'accroître leur crédit par rapport à ceux qui les subventionnent. Mais il existe différentes limites à cette activité de retransmission. Première limite : la capacité technique de Radio-France, qui ne peut évidemment pas couvrir les milliers de concerts organisés chaque année en France. Deuxième limite : nos contraintes financières. Troisième limite : notre prudence à l'égard d'auditeurs exigeants, étant entendu que tous les concerts produits chaque jour en France ne sont pas d'égale qualité. Cela dit, nous rendons compte de la vie musicale française au meilleur niveau et dans sa variété. Nous répondons au mieux à ceux qui nous sollicitent mais, et c'est sans doute nouveau, nous n'hésitons pas à découvrir des organisateurs de talent qui ne se sont pas manifestés. Il est évident que nous avons parfois des regrets. Ainsi, nous avons essayé avec la BBC d'enregistrer les récents concerts Boulez, mais c'était beaucoup trop cher !

– Vous avez récemment développé des actions de partenariat. Quelle en est la nature ?

– Si nous pouvons trouver un équilibre entre les droits de retransmission que nous versons et la promotion de ces concerts que nous faisons sur France-Musique, et s'il existe une véritable convergence d'objectifs artistiques, nous pouvons, en effet, engager un partenariat. Chacun trouve son compte dans cet accord. Radio-France peut enregistrer davantage de manifestations pour le même budget et l'organisateur accède à une antenne diffusée sur tout le territoire, voire bien au-delà, si son concert est repris par les échanges internationaux. Nous avons passé un contrat de ce type avec l'Opéra national de Paris. Il était anormal que la France entière ne puisse écouter les spectacles d'une institution subventionnée par l'Etat.

– Une base acceptable ne serait-elle finalement pas que Radio-France ne verse pas de droits de diffusion aux institutions subventionnées par l'argent public ?

– Je ne suis pas loin de penser ainsi, mais il en va autrement. Les cas de figure sont différents selon les conventions collectives de chacun des orchestres ou opéras, mais il y a là une vraie réflexion à mener. Bien qu'en augmentation, nos moyens ne sont pas extensibles à l'infini. Si nous avons des partenaires réguliers, comme l'Opéra-Bastille, le Festival d'Aix-en-Provence, Musica de Strasbourg, etc., nous veillons aussi à conserver une capacité de réaction aux événements qui surgissent dans notre vie musicale.

– Des organisateurs parisiens vous accusent de donner trop de concerts gratuits et de drainer ainsi un public qui déserterait les concerts payants ?

– Je me bats, je me suis toujours battu pour rendre la musique plus accessible. L'une des révolutions culturelles les plus importantes de ce siècle me paraît être l'invention du livre de poche. Peut-être faisons-nous de la concurrence déloyale aux organisateurs de concerts, mais Radio-France est un organisme de service public. Je trouve plus moral qu'un artiste joue devant deux cents invités que devant deux cents places vides. Depuis janvier, France-Musique diffuse un récital gratuit de piano quotidien dans le cadre d'« En blanc et noir », une émission en direct. J'ai voulu cela, car il existe un nombre important de pianistes de qualité qui ne se produisent que deux ou trois fois par an. Ils n'ont pas la chance, comme les autres instrumentistes, de jouer au sein d'un orchestre. N'est-ce pas être dans la mission de service public que de les inviter à imaginer un programme en dehors des contraintes du « marketing » et de le diffuser dans la France entière afin qu'ils se fassent connaître ? De la même façon, le Festival Présence 95 a accueilli 2 000 personnes gratuitement le week-end dernier à la Maison de la radio. Elle sont venues écouter de la musique contemporaine qui attire rarement autant de public. Faire découvrir la musique de notre temps, c'est une aventure passionnante et une tâche de service public ! Ces mélomanes n'ont peut-être pas les moyens de payer leurs places. Elles sont trop chères. La puissance publique devrait d'ailleurs exiger le plafonnement des prix de places des concerts qu'elle subventionne.

> « Nous n'avons pas vocation de « subventionner » les organisateurs de concerts »

– D'autres organisateurs vous accusent de leur interdire d'être enregistrés par des radios privées ?

– Si nous ne prenons que deux ou trois concerts d'une série de vingt, nous n'empêcherons jamais une radio privée d'enregistrer les autres. Si nous diffusons la majeure partie de cette série, cela nous gêne évidemment. En fait, certains organisateurs « râlent » contre Radio-France, car c'est un service public. Ils pensent que nous devrions les enregistrer de façon automatique. Ils ne se plaignent pas des radios privées, car il est entendu qu'elles font ce qu'elles veulent.

– De nombreux organisateurs de concerts n'ont-ils pas été habitués à être subventionnés de façon indirecte par Radio-France en comptant sur les droits de diffusion pour boucler leur budget ?

– Ceux qui pratiquaient ainsi ne reversaient pas les droits de diffusion aux artistes, ce qui est illégal. Radio-France n'a pas vocation de « subventionner » les organisateurs de concerts ou de festivals. »

Propos recueillis par Alain Lompech

COMMENTAIRE

DES CHOIX DISCUTABLES

En l'espace de vingt ans, le nombre de concerts publics a été plus que décuplé, particulièrement dans les régions. Dans le même temps, de nombreux organisateurs ont développé des trésors d'inventivité de programmation, avec ou sans l'aide financière de l'Etat et des collectivités locales. Hier fidèle reflet de la vie musicale française, Radio France ne remplit plus pleinement son rôle.

Quels sont ses critères de choix quand il s'agit d'enregistrer un concert produit par d'autres ? Le fait que Radio France soit producteur et diffuseur accroît singulièrement les revendications de ceux qui estiment que France Musique ne choisit pas en fonction de critères objectifs. Ils accusent Radio France de concurrence déloyale, car elle phagocyte l'antenne avec les concerts qu'elle produit. La mission de service public avancée par Radio-France est recevable. Donner une tribune à la musique contemporaine et aux jeunes interprètes plus ou moins délaissés par les autres est justifié.

Il n'en reste pas moins qu'il peut d'ores et déjà être reproché à Radio France de n'avoir ni enregistré les prises de rôles du ténor Roberto Alagna à Toulouse et à Montpellier, ni planté ses micros au Théâtre des Champs-Elysées pour les concerts organisés pour le soixante-dixième anniversaire de Pierre Boulez, au Châtelet pour la recréation par William Christie du *Roi Arthur* de Purcell, à l'Auditorium du Louvre devant le cycle Hindemith, qui présentait des œuvres indisponibles sur disques, etc. Les choix de Radio France ne sont pas toujours pertinents.

A. Lo.

Le théâtre-catastrophe d'Howard Barker

L'Odéon - Théâtre de l'Europe reçoit The Wrestling School, la compagnie d'un dramaturge iconoclaste

THE CASTLE, d'Howard Barker. Mise en scène : Kenny Ireland. Avec Sean Baker, Philip Barnes, Rebecca Charles, James Clyde, Jennie Stoller...
THÉÂTRE NATIONAL DE L'ODÉON - THÉÂTRE DE L'EUROPE, 1, place Paul-Claudel, Paris-6e. Tél. : 44-41-36-36. Le 9 février à 19 h 30, les 10 et 11 février à 20 h 30 (dernière). 30 F à 170 F. Durée : 2 h 45. En anglais, surtitres en français.

Entrez, entrez sur le ring de « l'Ecole du combat », cette Wrestling School anglaise que l'Odéon reçoit pour quelques jours encore. Entrez et vous verrez *The Castle*, brûlot du dramaturge Howard Barker qui porte à la scène l'affrontement radical d'une communauté de femmes esseulées et de leurs mâles compagnons, retour des croisades. Vous y verrez des amours lesbiens, un schisme religieux, le meurtre d'un enfant pas encore né, la valse d'une femme avec le cadavre empuanti de celui qu'elle vient d'émasculer, la construction d'un château fantasmatique, indestructible et qui sera détruit, bastide des rêves perdus d'un monde en décomposition.

Partant de l'idée, un peu post-soixante-huitarde, que la destruction est le moteur de la création, un Anglais s'essaie depuis plusieurs années à éradiquer jusqu'à la plus ténue des illusions. Tenant Dieu pour un « lunatique », Howard Barker lance sur les scènes de théâtre une horde de personnages sans foi ni loi, qui empruntent au théâtre élizabéthain une incroyable aptitude au meurtre – femmes et enfants compris –, au grotesque un vocabulaire et des postures à faire rougir un charretier, à l'époque un cynisme glacé qui veut être salvateur.

Pour être sûr d'être compris, le dramaturge anglais, pourtant servi dans le passé par la Royal Shakespeare Company ou le Royal Court Theater de Londres, a créé avec deux acteurs, Hugh Fraser et Kenny Ireland, une compagnie dramatique au service exclusif de ses œuvres. Depuis 1988, The Wrestling School défend en Grande-Bretagne et ailleurs ce répertoire singulier.

La semaine dernière, The Wrestling School présentait une première pièce, mise en scène par Howard Barker lui-même, *Hated Nightfall* (qu'on peut traduire approximativement par « Horrible crépuscule »). Cette pièce est inspirée des dernières heures de la vie des Romanov jusqu'à leur exécution sommaire, en 1918. Un précepteur conduit cette tragi-comédie ironique et cruelle. Avant d'être lui-même sacrifié, ce curieux personnage s'emploie à poignarder des agents de la révolution et à mener autour de la famille déchue une valse onirique d'où l'Histoire sort vaincue et l'homme un peu plus seul. *Hated Nightfall* n'est pas une très bonne pièce. Dans des décors à la modernité désuète, sous la direction d'un Barker metteur en scène qui ne s'effraie pas assez de la symbolique la plus pataude, Barker auteur souffre d'un excès de longueur et d'une incapacité à finir son ouvrage.

On a un peu la même impression après avoir vu *The Castle*, dont le dernier acte enchaîne les fausses fins jusqu'à la vraie, elle irréprochable, comme si l'auteur voulait dénouer tous les fils qu'il a tressés dans sa pièce, au risque d'une pédagogie trop appuyée. Et puis les excès de langage, cet effort trop constant de l'écriture à vouloir tout dézinguer – croyances, racisme, sexisme, tabous, jusqu'au vocabulaire –, finissent par ressembler à un petit précis de théâtre néo-révolutionnaire. Ce que Barker appelle « théâtre de la catastrophe », soit dire très haut – et si possible dans l'argot le plus cru – que pouvoir, sexualité et commerce sont les piliers de l'inhumanité.

The Castle est mis en scène par l'une des figures de proue de la Wrestling School, Kenny Ireland. Disons qu'il est plus habile à manœuvrer ce théâtre de la démesure. Mais il ne s'affranchit pas d'un décor une fois encore mal fichu, à l'esthétique surannée, et il lâche un peu trop la bride à des acteurs qui, presque à chaque réplique, paraissent nous dire qu'il n'y a rien de mieux que l'école d'acteurs anglaise. Air connu mais qui, ici, ne se justifie pas totalement. Ils y vont pourtant de bon cœur, soldats prêts à tout de la guerre du sens et du non-sens. Car les pièces de Barker regorgent d'un humour, plutôt noir, qui met en joie le nombreux public anglophone de l'Odéon. Ceux qui maîtrisent moins bien l'anglais se sont plaints à raison de la nullité des surtitres de *Hated Nightfall*. Ceux de *The Castle* sont meilleurs, mais à ce point elliptiques que beaucoup de la compréhension du texte est irrémédiablement perdue.

Olivier Schmitt

Les projets français pour le centenaire de la Biennale de Venise

Du 11 juin au 15 octobre, la section arts présentera des corps, des visages et des compressions

LA BIENNALE DE VENISE fête cette année son centenaire. Pour la première fois de son histoire, son commissaire général pour les arts visuels est étranger : le Français Gérard Régnier (alias Jean Clair). Directeur du musée Picasso à Paris, historien d'art et essayiste connu pour ses humeurs guerrières à l'endroit des valeurs avant-gardistes, il vient de présenter, à l'Institut culturel italien de Paris, « Identité et Altérité », son projet d'exposition historique conçu pour marquer ce centenaire. Elle tournera autour de la représentation du corps humain et plus particulièrement du portrait depuis cent ans, de Cézanne à Bacon, de Klimt à Lucian Freud. Gérard Régnier l'annonce comme une suite de l'exposition « L'âme au corps » dont il était commissaire, avec Jean-Pierre Changeux.

Gérard Régnier, qui entendait réunir des œuvres majeures, a obtenu que le bureau de la Biennale négocie le prêt avec Fiat, du palais Grassi. Le corps de son exposition (environ 400 œuvres de 1895 à 1968) y sera plus en sûreté qu'aux Giardini, dont le pavillon central, enfin climatisé, en recevra la partie la plus contemporaine. Le coût de cette exposition fait grimper le budget de la Biennale à 12 milliards de lires pour le secteur des arts visuels. Par comparaison, le budget cinéma est d'environ 5,5 milliards de lires, ceux de l'architecture, du théâtre, et de la musique, d'environ 4 milliards chacun. Le coût total de cette biennale anniversaire mobilisant toutes les disciplines s'élève à environ 34 milliards de lires, soit le double des manifestations précédentes.

Le coût de l'exposition historique explique la relative modestie du reste du programme arts, réduit essentiellement à une exposition autour d'Arte Povera. L'exposition Aperto, habituellement consacrée aux tendances actuelles de l'art contemporain, a été supprimée. Plusieurs pays ne ménagent donc pas leurs efforts pour présenter des jeunes artistes hors de leur pavillon – la France notamment.

Catherine Millet, rédactrice en chef d'*Art Press*, a choisi de présenter César au pavillon français. Le sculpteur va y réaliser le mur de compressions de 520 tonnes qu'il avait projeté, sans le réaliser, pour le Salon de mai de 1960. Plusieurs autres expositions sont annoncées par l'Association française d'action artistique. Au Circolo Artistico, une « Histoire de l'infamie » (commissaire Jean-Yves Jouannais, d'*Art Press*) réunira des œuvres de Gilles Barbier, Michel Blazy, Jean-Baptiste Bruant, Gérard Gasiorowski, Fabrice Hybert, Saverio Lucariello, Joachim Mogarra, Philippe Parreno et Gilles Tonyard. Sur deux voiliers, *On-board* (une coproduction franco-autrichienne, commissaires Jérôme Sans et Karin Schoem) accueillera une vingtaine d'artistes aussi bien chinois que mexicains ou japonais. Sur la lagune, face au Giardini, Daniel Graffin installera cinq grandes *Sculptures à vent* inspirées des coiffes de Piero della Francesca et à sa géométrie dans l'espace.

Enfin un coup de chapeau à « La vitalité de la jeune sculpture française » sera donné dans les centres et instituts culturels français en Italie. Avec Hélène Agofroy, Richard Baquié, Richard Fauguet, Alain Séchas, Gilles Touyard, Xavier Veilhan (commissaire Catherine Francblin, critique d'art, membre du comité de direction d'*Art Press* – décidemment).

Geneviève Breerette

Jean-Olivier Hucleux : le portrait de la peinture

MAISON D'ART CONTEMPORAIN CHAILLIOUX, 5, rue Julien-Chaillioux, 94260 Fresnes. RER B Anthony. Bus 286 ou 396 Mairie. Tél. : 46-68-58-31. De 14 heures à 19 heures. Le samedi, de 10 heures à 13 heures et de 14 heures à 18 heures. Le dimanche, de 10 heures à 13 heures. Fermé le lundi. Entrée libre. Jusqu'au 7 mars.

L'œil de Francis Bacon resplendit comme une escarboucle, en écho aux ferronneries chantournées d'une rampe d'escalier. Laquelle se fond, sans se confondre, dans le cuir grenu d'un blouson. Hallucinant de précision vu à quelque distance, le dessin d'Hucleux se revèle de près, sans se brouiller pour autant. A dix centimètres, on décèle une granulosité des noirs, on passe d'une surface veloutée à une autre plus rugueuse, qui restitue avec une aisance apparente la matière d'un vitrail, ou les mèches d'une chevelure. La remarque concerne les portraits d'artistes, Bacon, Picasso ou Opalka. Elle vaut aussi pour sa série des cimetières, ou pour le double autoportrait : une fabuleuse mise en abîme, dans laquelle Mondrian posant devant ses œuvres regarde un Hucleux vieillissant travaillant à un portrait d'Hucleux jeune. Une pure abstraction, où les lignes obliques et les plans inclinés se répondent. Même art du contrepoint dans les balancements subtils entre l'ombre et la lumière, même sens de la mesure dans la restitution de la durée, d'une certaine notion du rythme et du temps. Hucleux ne fait pas des portraits de peintres, il fait le portrait de la peinture.

Ha. B.

CHORÉGRAPHIES

TANGOS !
D'Andy Degroat. Opéra-Théâtre, place de France, Massy (91). Reprise le 26 mars au Festival international de danse de Cannes, coproducteur du spectacle.
Que *Tangos !* ouvre sur un fond rouge-orangé, normal ! Que les danseurs portent des tutus longs et des pourpoints, voilà qui est inattendu ! D'ascendance hollandaise et napolitaine, l'Américain Andy Degroat, être cosmopolite et raffiné, ne craint pas de confronter le tango, qui naît vers 1860 à Buenos Aires, au ballet romantique. Les épaulés et les cambrures donnent des airs voyous aux fouettés. Les dégagés arrière de la danse argentine ponctuent avec force les voltes classiques. Tangos de Stravinsky, de Satie, mélodies chaloupées traditionnelles, tangos jazzy de Sclavis, de Piazzolla : l'ensemble du spectacle est traité sur le mode de la comédie musicale, chaque séquence rendant hommage à un chorégraphe. Une manière habile de remonter jusqu'à nos années 90. Au Jerome Robbins de *West Side Story*, à Balanchine, à Merce Cunningham, etc. Aux vivants, aux morts. Parfaitement éclairé, *Tangos !* est une très subtile initiation à l'histoire de la danse, sans ostracisme. Salle comble : l'Opéra de Massy, ouvert depuis un an, réussit déjà à réunir un public nombreux et local. Andy Degroat y est en résidence jusqu'à fin 1995. Chorégraphe migrateur, l'Américain aimerait dorénavant se fixer davantage. *D. F.*

CLIC ET P(L)AGE
De Georges Appaix, avec Claudia Triozzi et Pascale Luce. Théâtre de la Bastille, 76, rue de la Roquette, Paris 11e. Prochains spectacles : « Mort d'un papillon », d'Hervé Diasnas, du 9 au 11 février, à 21 heures, et « Espoir 95 », d'Elsa Wolliaston, du 10 au 16 février, à 19 h 30. Tél. : 43-57-42-14. 100 F.
Georges Appaix, chorégraphe installé à Marseille, a un style : il danse en accompagnant son mouvement de paroles trébuchantes, souvent des aphorismes, des clichés. Une sorte de poésie à la Tintin qu'il écrit lui-même. Amusant : mais de pièce en pièce, le style devenait système. Sa dernière création avec les musiciens de Jacques Rebotier, élaborée en résidence au Quartz de Brest, a brisé les tics, introduit un agréable chaos. La musique sur scène – flûte, clarinette, violoncelle, tambour de guerre, de sable et d'eau ! – soutient davantage les mots, se mêle de tout avec à-propos. Jacques Rebotier et Marianne Delafon s'amusent à bouger comme des danseurs. Et les danseurs vocalisent à l'envi. Du coup, la danse d'Appaix prend un coup de folie bienvenue. Un spectacle de l'ordre de la performance avec des interprètes parfaits. *D. F.*

Gérard Marais et Max Roach à Sons d'hiver

Double soirée en quartette au festival de « jazz et musiques actuelles » du Val-de-Marne

DEUX ÉTATS du jazz contemporain en deux quartettes. En première partie, la formation du guitariste Gérard Marais qui compose de douces et parfois tristes mélodies. Dans son quartette, Vincent Courtois au violoncelle et François Corneloup au saxophone amènent leur enthousiasme et Youval Micenmacher toute sa science d'une percussion née dans la diversité de l'Orient. En deuxième partie, le maître des tambours, Max Roach, témoin en colère des douleurs du peuple afro-américain, l'une des consciences du jazz. Max Roach continue de réinventer son histoire et celle de la musique. Après des cordes, des chants, ou un ensemble de percussions, son intérêt se porte vers un quartette sans piano avec le saxophoniste Odeon Pope, le trompettiste Cecil Bridgewater et le contrebassiste Tyrone Brown.

★ **Festival Sons d'hiver. Cachan (94). Théâtre, 21, avenue Louis-Georgeon. Bus 187, porte d'Orléans, arrêt « Mairie ». 20 h 45, le 9. Tél. : 46-65-66-12. Location FNAC. De 37 F à 45 F.**

UNE SOIRÉE A PARIS

Concert Radio-France
Salle Charles-Trenet, trois créations : le récent septette du guitariste Nguyên Lê, jazz électrique et racines asiatiques ; en solo, le pianiste Jean-Marie Machado, attiré par la musique contemporaine ; enfin, le quintette du guitariste Frederick Martin.
Maison de Radio-France, 116, avenue du Président-Kennedy (RER Kennedy-Radio France). 20 heures, le 9. Tél. : 42-30-15-16. Entrée libre.

Justin Vali
Ce Malgache virtuose de la valiha, un instrument circulaire qui sonne comme une harpe, vient de sortir un album chez Real-World, le label de Peter Gabriel. Une fraîcheur, une gentillesse qui n'excluent pas le mystère. Valses, rythmes syncopés.
Hot Brass, 211, avenue Jean-Jaurès (Mᵉ Porte-de-Pantin). 21 heures, le 9. Tél. : 42-00-14-14. De 70 F à 110 F.

Girls Against Boys, Dirty Hands
Porté par la vague néo-punk américaine, ce groupe de Washington DC se distingue par sa violence corrosive dans laquelle la voix et un orgue acide tiennent autant de place que la guitare. Moins originaux, mais solidement bruitistes, les Français Dirty Hands ouvriront le bal.
Arapaho, 30, avenue d'Italie (Centre Italie II) (Mᵉ Place-d'Italie). 20 heures, le 9. Tél. : 53-79-00-11. Location FNAC. De 60 F à 70 F.

Shed Seven
L'arrogance sexy du chanteur Rick Witter pourrait permettre à Shed Seven de rejoindre le peloton de tête d'une certaine pop anglaise (Oasis, Blur, Suede). D'autant que des chansons de leur premier album, *Change Giver*, parviennent par instant à retrouver l'ambiguïté des Smiths et le panache des Who.
New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries (Mᵉ Château-d'Eau). 20 h 30, le 9. Tél. : 45-23-51-41. Location FNAC. De 110 F à 130 F.

ART

Une sélection des vernissages et des expositions à Paris et en Ile-de-France

VERNISSAGES

John Batho
Galerie Zabriskie, 37, rue Quincampoix, 4ᵉ (Mᵉ Rambuteau). Tél. : 42-72-35-47. De 14 heures à 19 heures ; samedi de 11 heures à 19 heures. (Fermé dimanche et lundi). Jusqu'au 25 mars.

Louise Bourgeois
Centre Georges-Pompidou, cabinet d'art graphique, 4ᵉ étage, place Georges-Pompidou, Paris 4ᵉ (Mᵉ Rambuteau). Tél. : 44-78-12-33. De 12 heures à 22 heures ; samedi, dimanche et jours fériés de 10 heures à 22 heures. (Fermé mardi). Jusqu'au 10 avril.

Bibliothèque Nationale, passage Colbert, 6, rue des Petits-Champs et 2, rue Vivienne, Paris 2ᵉ (Mᵉ Palais-Royal et Bourse ; bus 20, 29, 39, 48, 65). Tél. : 47-03-81-12. De 12 heures à 19 heures. (Fermé dimanche). Jusqu'au 1ᵉʳ avril. 20 F.

De Delacroix à Matisse
Galeria Schmit, 396, rue Saint-Honoré, Paris 1ᵉʳ (Mᵉ Concorde). Tél. : 42-60-36-36. De 10 heures à 12 h 30 et de 14 heures à 18 h 30. (Fermé samedi et dimanche.) Du 14 février au 13 avril.

Yvette Guilbert
Bibliothèque Nationale, galerie Colbert, 2, rue Vivienne et 6, rue des Petits-Champs, Paris 2ᵉ (Mᵉ Bourse, Palais-Royal, Quatre-Septembre ; bus 39, 48, 67, 74, 85). Tél. : 47-03-81-10. De 12 heures à 19 heures. (Fermé dimanche.) Jusqu'au 1ᵉʳ avril. 20 F, 30 F billet jumelé avec l'exposition Louise Bourgeois, estampes.

Les maîtres hongrois de la caricature
Institut hongrois, 92, rue Bonaparte, Paris 6ᵉ (Mᵉ Saint-Sulpice). Tél. : 43-26-06-44. De 9 heures à 13 heures et de 15 heures à 18 heures ; mardi et jeudi jusqu'à 20 heures ; samedi de 15 heures à 20 heures. (Fermé dimanche). Du 14 février au 11 mars.

Objets recommandés
Musée de la Poste, galerie, 34, boulevard de Vaugirard, Paris 15ᵉ (Mᵉ Montparnasse-Bienvenüe). Tél. : 42-79-23-45. De 10 heures à 18 heures. (Fermé dimanche). Jusqu'au 19 mars.

Thérèse La Prat, Adolphe Braun
Mission du patrimoine photographique, hôtel de Sully, 62, rue Saint-Antoine, Paris 4ᵉ (Mᵉ Bastille, Saint-Paul). Tél. : 42-74-47-75. De 10 heures à 18 h 30. (Fermé lundi). Jusqu'au 2 avril. 25 F.

Le Théâtre, reflet de la IVᵉ République
Bibliothèque historique de Paris, salle d'exposition, 22, rue Mahler, Paris 4ᵉ (Mᵉ Saint-Paul). Tél. : 44-59-29-40. De 10 heures à 18 heures ; dimanche de 12 heures à 19 heures. (Fermé lundi). Du 11 février au 23 avril. 20 F.

Whistler (1834-1903)
Musée d'Orsay, place Henry-de-Montherland, quai Anatole-France, Paris 7ᵉ (Mᵉ : 40-49-48-14. De 10 heures à 18 heures ; jeudi nocturne jusqu'à 21 h 45 ; dimanche à partir de 9 heures. (Fermé lundi.) Jusqu'au 30 avril. 36 F, dim. : 24 F. Billet jumelé avec visite du musée : 55 F.

PARIS

Accrochage des collections photographiques de Brassaï
Centre Georges-Pompidou, niveau 3, place Georges-Pompidou, Paris 4ᵉ (Mᵉ Rambuteau). Tél. : 44-78-12-33. De 12 heures à 22 heures ; samedi, dimanche et jours fériés de 10 heures à 22 heures. (Fermé mardi.) Jusqu'au 3 avril.

Boîtes à malices
Cité des sciences et de l'industrie, 30, avenue Corentin-Cariou, Paris 19ᵉ (Mᵉ Porte-de-La-Villette). Tél. : 36-68-29-30. De 10 heures à 18 heures ; dimanche jusqu'à 19 heures. (Fermé lundi.) Jusqu'au 27 août. Cité-pass : 45 F (donnant accès à toutes les expositions), 25 F dès 16 heures.

Bill Brandt, cinquante ans de photographie (1930-1980)
Hôtel Salomon de Rothschild. Centre national de la photographie, 11, rue Berryer, Paris 8ᵉ (Mᵉ Etoile, George-V, Ternes). Tél. : 53-76-12-32. De 12 heures à 19 heures. (Fermé mardi.) Jusqu'au 27 février. 30 F.

Stanley Brouwn, Hens-Peter Feldmann, François Morellet, Fred Sandback
Galerie Durand-Dessert, 28, rue de Lappe, Paris 11ᵉ (Mᵉ Bastille). Tél. : 48-06-92-23. De 11 heures à 13 heures et de 14 heures à 19 heures. (Fermé dimanche et lundi.) Jusqu'au 4 mars.

La collection africaine d'Alberto Magnelli
Centre Georges-Pompidou, galerie du musée, 4ᵉ étage, place Georges-Pompidou, Paris 4ᵉ (Mᵉ Rambuteau). Tél. : 44-78-12-33. De 12 heures à 22 heures ; samedi, dimanche et jours fériés de 10 heures à 22 heures. (Fermé mardi.) Jusqu'au 20 mars.

Daniel Spoerri
Galerie Yvon Lambert, 108, rue Vieille-du-Temple, Paris 3ᵉ (Mᵉ Hôtel-de-Ville ou Rambuteau). Tél. : 42-71-09-33. De 10 heures à 13 heures et de 14 h 30 à 19 heures. (Fermé dimanche et lundi.) Jusqu'au 22 février.

André Derain
Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, avenue du Président-Wilson, Paris 16ᵉ (Mᵉ Iéna). Tél. : 40-70-11-10. De 10 heures à 17 h 30 ; samedi et dimanche de 10 heures à 19 heures. (Fermé lundi.) Jusqu'au 19 mars. 40 F.

Friedrich Dürrenmatt
Centre culturel suisse, 32-38, rue des Francs-Bourgeois, Paris 3ᵉ (Mᵉ Saint-Paul et Rambuteau). Tél. : 42-71-44-50. De 14 heures à 19 heures. (Fermé lundi et mardi.) Jusqu'au 19 mars.

Serge Fauchier
Galerie Jean Fournier, 44, rue Quincampoix, Paris 4ᵉ (Mᵉ Rambuteau). Tél. : 42-77-32-31. De 10 heures à 13 heures et de 14 heures à 19 heures. (Fermé dimanche.) Jusqu'au 22 février.

Fra Bartolommeo et son atelier
Musée du Louvre, pavillon de Flore, porte Jaujard-côté jardin des Tuileries, Paris 1ᵉʳ (Mᵉ Palais-Royal). Tél. : 40-20-51-51. De 9 heures à 17 h 15. Nocturne mercredi jusqu'à 21 h 15. (Fermé mardi.) Jusqu'au 13 février. Prix d'accès au musée : 40 F de 9 heures à 15 heures ; 20 F après 15 heures et dimanche.

Gaumont, cent ans de cinéma
Cinémathèque française, Palais du Chaillot, 7, avenue Albert-de-Mun, Paris 16ᵉ (Mᵉ Trocadéro, Iéna ; Bus 22, 30, 32, 63, 72, 82). Tél. : 45-53-21-86. De 10 heures à 18 heures. Visites guidées à 10 heures et 11 heures ; jeudi et vendredi de 14 heures à 17 heures ; du mercredi au dimanche toutes les demi-heures. (Fermé lundi et mardi.) Jusqu'au 14 mai. 25 F.

Raymond Hains
Fondation Cartier pour l'art contemporain, 261, boulevard Raspail, Paris 14ᵉ (Mᵉ Raspail). Tél. : 42-18-56-50. De 12 heures à 20 heures ; jeudi jusqu'à 22 heures. (Fermé lundi.) Jusqu'au 19 février.

Raoul Hausmann
Goethe Institut de Paris, 17, avenue d'Iéna, Paris 16ᵉ (Mᵉ Iéna). Tél. : 44-43-92-30. De 10 heures à 20 heures. (Fermé samedi et dimanche.) Jusqu'au 24 février.

Histoires des jeans
Musée de la mode et du costume, Palais Galliera, 10, avenue Pierre-Ier-de-Serbie, Paris 16ᵉ (Mᵉ Iéna). Tél. : 47-20-85-23. De 10 heures à 17 h 40. (Fermé lundi.) Jusqu'au 12 mars. 35 F.

Mise en boîte
Musée national des arts et traditions populaires, 6, avenue du Mahatma-Gandhi, Paris 16ᵉ (Mᵉ Sablons ; bus 73). Tél. : 44-17-60-00. De 9 h 45 à 17 h 15. (Fermé mardi.) Jusqu'au 17 avril. 21 F ; dimanche 21 F. Billet jumelé avec la visite du musée : 29 F.

Mois de la photo à Paris : Paris la nuit
Musée Carnavalet, 23, rue de Sévigné, Paris 3ᵉ (Mᵉ Saint-Paul). Tél. : 42-72-21-13. De 10 heures à 17 h 40 ; dimanche jusqu'à 19 h 30. (Fermé lundi et fêtes.) Jusqu'au 12 février. 35 F.

Jean-Luc Mylayne
Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, avenue du Président-Wilson, Paris 16ᵉ (Mᵉ Iéna). Tél. : 40-70-11-10. De 10 heures à 17 h 30 ; samedi et dimanche de 10 heures à 19 heures. (Fermé lundi et mardi.) Jusqu'au 5 mars.

Jean Nouvel
Galerie Gilbert Brownstone et Cie, 26, rue Saint-Gilles, Paris 3ᵉ (Mᵉ Chemin-Vert). Tél. : 42-78-43-21. De 14 heures à 19 heures. (Fermé dimanche et lundi.) Jusqu'au 25 février.

Pathé, premier empire du cinéma
Centre Georges-Pompidou, forum haut et bas, rez-de-chaussée, place Georges-Pompidou, Paris 4ᵉ (Mᵉ Rambuteau). Tél. : 44-78-12-33. De 12 heures à 22 heures ; samedi, dimanche et jours fériés de 10 heures à 22 heures. (Fermé mardi.) Jusqu'au 6 mars. 25 F.

Peintures italiennes du Musée des beaux-arts de Nantes
Musée du Luxembourg, 19, rue de Vaugirard, Paris 6ᵉ (Mᵉ Luxembourg). Tél. : 42-34-25-95. De 11 heures à 18 heures ; jeudi jusqu'à 21 heures. (Fermé lundi.) Jusqu'au 17 avril. 31 F ; mardi : 21 F.

Philippines : un archipel de rites
Musée de l'homme, Palais de Chaillot, place du Trocadéro, Paris 16ᵉ (Mᵉ Trocadéro). Tél. : 44-05-72-00. De 9 h 45 à 17 h 15. (Fermé mardi.) Jusqu'au 15 juin. 25 F.

Points de vue
Centre Georges-Pompidou, espace vidéo du musée, 3ᵉ étage, place Georges-Pompidou, Paris 4ᵉ (Mᵉ Rambuteau). Tél. : 44-78-12-33. De 12 heures à 22 heures ; samedi, dimanche et jours fériés de 10 heures à 22 heures. (Fermé mardi.) Jusqu'au 30 mars.

Rêves d'alcôves ou la Chambre au cours des siècles
Musée des arts décoratifs, pavillon de Marsan, 107, rue de Rivoli, Paris 1ᵉʳ (Mᵉ Tuileries ou Palais-Royal). Tél. : 44-55-57-50. De 12 h 30 à 18 heures ; samedi et dimanche de 10 heures à 18 heures. (Fermé lundi et mardi.) Jusqu'au 30 avril. 30 F.

Rodin, Whistler et la muse
Musée Rodin, hôtel Biron, 77, rue de Varenne, Paris 7ᵉ (Mᵉ Varenne, RER Invalides ; bus 28, 49, 69, 82, 92). Tél. : 44-18-61-10. De 9 h 30 à 16 h 45. A partir du 1ᵉʳ avril : jusqu'à 17 h 45. (Fermé lundi.) Jusqu'au 30 avril. 27 F (billet jumelé avec la visite du musée).

Georges Rousse
La Ferme du Buisson, centre d'art contemporain, allée de la Ferme, Noisiel (77). Tél. : 64-62-77-00. De 14 heures à 18 heures ; mardi de 13 heures à 21 heures. (Fermé lundi.) Jusqu'au 5 mars.

Kurt Schwitters (1887-1948)
Centre Georges-Pompidou, grande galerie, 5ᵉ étage, place Georges-Pompidou, Paris 4ᵉ (Mᵉ Rambuteau). Tél. : 44-78-12-33. De 12 heures à 22 heures ; samedi, dimanche et jours fériés de 10 heures à 22 heures. (Fermé mardi.) Jusqu'au 20 février.

Georges Tourdjman
Espace photographique de Paris, Nouveau Forum des Halles, place Carrée, 4 à 8, grande galerie, Paris 1ᵉʳ (Mᵉ Châtelet-Les Halles). Tél. : 40-26-87-12. De 13 heures à 18 heures ; samedi, dimanche jusqu'à 19 heures. (Fermé lundi). Jusqu'au 23 avril. 10 F.

CINÉMA

Tous les nouveaux films de la semaine et une sélection des films en exclusivité

NOUVEAUX FILMS

L'ANTRE DE LA FOLIE
Film américain de John Carpenter
VO : Forum Orient Express, handicapés, 1ᵉʳ (36-65-70-67) ; UGC Odéon, 6ᵉ (36-68-37-62) ; George-V, dolby, 8ᵉ (36-68-43-47) ; Gaumont Grand Ecran Italie, 13ᵉ (36-68-75-13 ; rés. : 40-30-20-10) ; Sept Parnassiens, dolby, 14ᵉ (43-20-32-20). VF : Rex, dolby, 2ᵉ (36-68-70-23) ; UGC Montparnasse, 6ᵉ (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; Paramount Opéra, handicapés, dolby, 9ᵉ (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; rés. : 40-30-20-10) ; UGC Lyon-Bastille, 12ᵉ (36-68-62-33) ; UGC Gobelins, dolby, 13ᵉ (36-68-22-27) ; Mistral, handicapés, dolby, 14ᵉ (36-65-70-41 ; rés. : 40-30-20-10) ; UGC Convention, 15ᵉ (36-68-29-31) ; Pathé Wepler, handicapés, dolby, 18ᵉ (36-68-20-22).

BARCELONA
Film américain de Whit Stillman
VO : Forum Orient Express, handicapés, 1ᵉʳ (36-65-70-67) ; Reflet Médicis II, handicapés, 5ᵉ (43-54-42-34) ; UGC Rotonde, 6ᵉ (36-65-70-73 ; 36-68-70-14) ; George-V, 8ᵉ (36-68-43-47) ; UGC Opéra, 9ᵉ (36-68-21-24).

GAZON MAUDIT
Film français de Josiane Balasko
Gaumont les Halles, 1ᵉʳ (36-68-75-55 ; rés. : 40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Impérial, handicapés, dolby, 2ᵉ (36-68-75-55 ; rés. : 40-30-20-10) ; Rex, 2ᵉ (36-68-70-23) ; 14-Juillet Odéon, 6ᵉ (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; 14-Juillet Odéon, 6ᵉ (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; Biarritz-Majestic, 8ᵉ (36-68-48-56) ; Gaumont Ambassade, handicapés, 8ᵉ (43-59-19-08 ; 36-68-75-75 ; rés. : 40-30-20-10) ; Saint-Lazare-Pasquier, handicapés, dolby, 8ᵉ (43-87-35-43 ; 36-65-71-88) ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9ᵉ (36-68-75-55 ; rés. : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Bastille, 11ᵉ (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; Les Nation, dolby, 12ᵉ (43-43-04-67 ; 36-65-71-33 ; rés. : 40-30-20-10) ; UGC Lyon-Bastille, 12ᵉ (36-68-62-33) ; UGC Gobelins, 13ᵉ (36-68-22-27) ; Gaumont Alésia, handicapés, 14ᵉ (36-68-75-55 ; rés. : 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, 14ᵉ (36-68-75-55 ; rés. : 40-30-20-10) ; Miramar, dolby, 14ᵉ (36-65-70-39 ; rés. : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15ᵉ (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Gaumont Convention, 15ᵉ (36-68-75-55 ; rés. : 40-30-20-10) ; UGC Maillot, handicapés, 17ᵉ (36-68-31-34) ; Pathé Wepler, handicapés, 18ᵉ (36-68-20-22) ; Le Gambetta, dolby, 20ᵉ (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; rés. : 40-30-20-10).

HARCELEMENT
Film américain de Barry Levinson
VO : Gaumont les Halles, handicapés, 1ᵉʳ (36-68-75-55 ; rés. : 40-30-20-10) ; UGC Danton, dolby, 6ᵉ (36-68-34-21) ; Gaumont Marignan-Concorde, dolby, 8ᵉ (36-68-75-55 ; rés. : 40-30-20-10) ; UGC Normandie, dolby, 8ᵉ (36-68-49-56) ; UGC Opéra, dolby, 9ᵉ (36-68-21-24) ; La Bastille, handicapés, dolby, 11ᵉ (43-07-48-60) ; Gaumont Gobelins Rodin, dolby, 13ᵉ (36-68-75-55) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15ᵉ (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Pathé Wepler, dolby, 18ᵉ (36-68-20-22). VF : Rex, dolby, 2ᵉ (36-68-70-23) ; UGC Montparnasse, dolby, 6ᵉ (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; Paramount Opéra, handicapés, dolby, 9ᵉ (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; rés. : 40-30-20-10) ; Les Nation, dolby, 12ᵉ (43-43-04-67 ; 36-65-71-33 ; rés. : 40-30-20-10) ; UGC Lyon-Bastille, 12ᵉ (36-68-62-33) ; UGC Gobelins, 13ᵉ (36-68-22-27) ; Gaumont Alésia, handicapés, dolby, 14ᵉ (36-68-75-55 ; rés. : 40-30-20-10) ; Miramar, dolby, 14ᵉ (36-65-70-39 ; rés. : 40-30-20-10) ; UGC Convention, dolby, 15ᵉ (36-68-29-31) ; Pathé Wepler, handicapés, dolby, 18ᵉ (36-68-20-22) ; Le Gambetta, dolby, 20ᵉ (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; rés. : 40-30-20-10).

LINNEA DANS LE JARDIN DE MONET
Film suédois de Christina Björk et Lena Anderson
VF : Studio des Ursulines, handicapés, 5ᵉ (43-26-19-09 ; rés. : 40-30-20-10).

RIABA MA POULE
Film franco-russe d'Andreï Konchalovsky
VO : 14-Juillet Beaubourg, handicapés, 3ᵉ (36-68-69-23) ; 14-Juillet Hautefeuille, handicapés, dolby, 6ᵉ (46-33-79-38 ; 36-68-68-12) ; UGC Rotonde, 6ᵉ (36-65-70-73 ; 36-68-70-14) ; George-V, 8ᵉ (36-68-43-47) ; 14-Juillet Bastille, handicapés, 11ᵉ (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; Escurial, 13ᵉ (47-07-28-04).

SÉLECTION

AU TRAVERS DES OLIVIERS
de Abbas Kiarostami, avec Hossein Rezai, Mohamad Ali Keshavarz, Farhad Kheradmand, Zarifeh Shiva, Tahereh Ladania, Mahbanou Darabin.
Iranien (1 h 43).
VO : 14-Juillet Beaubourg, handicapés, 3ᵉ (36-68-69-23) ; Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6ᵉ (42-22-87-23) ; Elysées Lincoln, 8ᵉ (43-59-36-14) ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9ᵉ (36-68-75-55 ; rés. : 40-30-20-10) ; Sept Parnassiens, 14ᵉ (43-20-32-20) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15ᵉ (45-75-79-79 ; 36-68-69-24).

LA CASSETTE
de Manoel de Oliveira, avec Luis Miguel Cintra, Beatriz Bartada, Diogo Doria, Isabel Ruth, Filipe Cochofel, Sonia Alves.
Portugais (1 h 40).
VO : Latina, 4ᵉ (42-78-47-86) ; Europa Panthéon (ex-Reflet Panthéon), handicapés, 5ᵉ (43-54-15-04).

COUPS DE FEU SUR BROADWAY
de Woody Allen, avec John Cusack, Chazz Palminteri, Dianne Wiest, Jennifer Tilly, Rob Reiner, Tracey Ullman.
Américain (1 h 39).

La mafia russe arrive en France.
Demain dans les pages "Horizons"
Le Monde

LA RIVIÈRE SAUVAGE
de Curtis Hanson, avec Meryl Streep, Kevin Bacon, David Strathairn, Joseph Mazzello, John C. Reilly.
Américain (1 h 48).
VO : Gaumont les Halles, 1ᵉʳ (36-68-75-55 ; rés. : 40-30-20-10) ; UGC Danton, 6ᵉ (36-68-34-21) ; Gaumont Marignan-Concorde, dolby, 8ᵉ (36-68-75-55 ; rés. : 40-30-20-10) ; UGC Normandie, dolby, 8ᵉ (36-68-49-56) ; UGC Gobelins, 13ᵉ (36-68-22-27) ; Majestic Passy, dolby, 16ᵉ (42-24-46-24). VF : Rex, dolby, 2ᵉ (36-68-70-23) ; UGC Montparnasse, handicapés, 6ᵉ (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; Saint-Lazare-Pasquier, dolby, 8ᵉ (43-87-35-43 ; 36-65-71-88) ; Paramount Opéra, dolby, 9ᵉ (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; rés. : 40-30-20-10) ; UGC Lyon-Bastille, 12ᵉ (36-68-62-33) ; Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13ᵉ (36-68-75-55) ; Gaumont Alésia, dolby, 14ᵉ (36-68-75-55 ; rés. : 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14ᵉ (36-68-75-55 ; rés. : 40-30-20-10) ; Gaumont Kinopanorama, handicapés, dolby, 15ᵉ (43-06-50-50 ; 36-68-75-15 ; rés. : 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, dolby, 15ᵉ (36-68-75-55 ; rés. : 40-30-20-10) ; Majestic Passy, dolby, 16ᵉ (42-24-46-24) ; UGC Maillot, handicapés, dolby, 17ᵉ (36-68-31-34) ; Pathé Wepler, dolby, 18ᵉ (36-68-20-22) ; Pathé Wepler, dolby, 18ᵉ (36-68-20-22) ; Le Gambetta, dolby, 20ᵉ (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; rés. : 40-30-20-10).

JOUR DE FÊTE
de Jacques Tati, avec Jacques Tati, Guy Decombie, Paul Frankeur, Santa Relli, Maine Vallée, Roger Rafal.
Français, couleur et noir et blanc (1 h 10).
14-Juillet Baaubourg, handicapés, 3ᵉ (36-68-69-23) ; L'Arlequin, 6ᵉ (45-44-28-80) ; UGC Triomphe, 8ᵉ (36-68-45-47).

LITTLE ODESSA (*)
de James Gray, avec Tim Roth, Edward Furlong, Moira Kelly, Vanessa Redgrave, Maximillian Schell.
Américain (1 h 47).
VO : Epée de Bois, 5ᵉ (43-37-57-47) ; 14-Juillet Hautefeuille, dolby, 6ᵉ (46-33-79-38 ; 36-68-68-12) ; Le Balzac, 8ᵉ (45-61-10-60) ; Bienvenüe Montparnasse, dolby, 15ᵉ (36-65-70-38 ; rés. : 40-30-20-10).

LOU N'A PAS DIT NON
d'Anne-Marie Mieville, avec Marie Bunel, Meruel Blanc, Caroline Mida, Geneviève Pasquier, Mélilde Weyergans, Harry Cleven.
Franco-suisse (1 h 20).
Studio des Ursulines, handicapés, 5ᵉ (43-26-19-09 ; rés. : 40-30-20-10).

OUBLIE-MOI
de Noémie Lvovsky, avec Valérie Bruni-Tedeschi, Emmanuelle Devos, Laurent Grévill.
Français (1 h 35).
Gaumont Opéra Impérial, dolby, 2ᵉ (36-68-75-55 ; rés. : 40-30-20-10) ; Epée de Bois, 5ᵉ (43-37-57-47) ; Saint-André-des-Arts I, 6ᵉ (43-26-48-18) ; Sept Parnassiens, 14ᵉ (43-20-32-20).

PIGALLE (**)
de Karim Dridi, avec Véra Briole, Francis Renaud, Raymond Gil, Philippe Ambrosini, Bianca Li, Jaan-Claude Grenier.
Franco-suisse (1 h 33).
14-Juillet Beaubourg, handicapés, 3ᵉ (36-68-69-23) ; 14-Juillet Hautefeuille, dolby, 6ᵉ (46-33-79-38 ; 36-68-68-12) ; George-V, 8ᵉ (36-68-43-47) ; 14-Juillet Bastille, handicapés, 11ᵉ (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; Sept Parnassiens, 14ᵉ (43-20-32-20).

LA RIVIÈRE SAUVAGE
de Curtis Hanson, avec Meryl Streep, Kevin Bacon, David Strathairn, Joseph Mazzello, John C. Reilly.
Américain (1 h 48).
VO : Gaumont les Halles, 1ᵉʳ (36-68-75-55 ; rés. : 40-30-20-10) ; UGC Danton, 6ᵉ (36-68-34-21) ; Gaumont Marignan-Concorde, dolby, 8ᵉ (36-68-75-55 ; rés. : 40-30-20-10) ; UGC Normandie, dolby, 8ᵉ (36-68-49-56) ; UGC Gobelins, 13ᵉ (36-68-22-27) ; Majestic Passy, dolby, 16ᵉ (42-24-46-24). VF : Rex, dolby, 2ᵉ (36-68-70-23) ; UGC Montparnasse, handicapés, 6ᵉ (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; Saint-Lazare-Pasquier, dolby, 8ᵉ (43-87-35-43 ; 36-65-71-88) ; Paramount Opéra, dolby, 9ᵉ (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; rés. : 40-30-20-10) ; UGC Lyon-Bastille, dolby, 12ᵉ (36-68-62-33) ; UGC Gobelins, handicapés, dolby, 13ᵉ (36-68-22-27) ; Les Montparnos, dolby, 14ᵉ (36-65-70-42 ; rés. : 40-30-20-10) ; Mistral, dolby, 14ᵉ (36-65-70-41 ; rés. : 40-30-20-10) ; UGC Convention, dolby, 15ᵉ (36-68-29-31) ; Pathé Wepler, handicapés, dolby, 18ᵉ (36-68-20-22) ; Pathé Wepler, handicapés, dolby, 18ᵉ (36-68-20-22) ; Le Gambetta, THX, dolby, 20ᵉ (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; rés. : 40-30-20-10).

SWOON (*)
de Tom Kalin, avec Daniel Schlachet, Craig Chester, Ron Vawter, Michael Kirby.
Américain, noir et blanc (1 h 32).
VO : 14-Juillet Parnasse, 6ᵉ (43-26-58-00 ; 36-68-59-02).

VANYA, 42ᵉ RUE
de Louis Malle, avec Wallace Shawn, André Gregory, Brooke Smith, Larry Pine, Julianne Moore, Phoebe Brand.
Américain (1 h 55).
VO : 14-Juillet Odéon, dolby, 6ᵉ (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; La Pagode, 7ᵉ (36-68-75-07 ; rés. : 40-30-20-10) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8ᵉ (43-59-19-08 ; 36-68-75-75 ; rés. : 40-30-20-10).

REPRISES

LE DIABLE AU CORPS
de Claude Autant-Lara, avec Micheline Presle, Gérard Philipe, Jean Debucourt.
Français, 1946, noir et blanc (1 h 50).
Le Champo-Espace Jacques-Tati, handicapés, 5ᵉ (43-54-51-60).

L'HOMME D'ARAN
de Robert Joseph Flaherty, avec Colman Tiger King, Maggie Dirrane, Michaal Dillane, Pat Mullen, Big Patcheen.
Britannique, 1934, noir et blanc (1 h 20).
VO : Espace Saint-Michel, 5ᵉ (44-07-20-49).

LA PRISONNIÈRE DU DÉSERT
de John Ford, avec John Wayne, Jeffrey Hunter, Vera Miles, Ward Bond, Natalie Wood, John Qualen.
Américain, 1956 (2 h).
VO : Grand Action, 5ᵉ (43-29-44-40 ; 36-65-70-63).

TRAIN DE LUXE
de Howard Hawks, avec John Barrymore, Carole Lombard, Walter Connolly, Etienna Girardot, Roscoe Karns, Charles Levinson.
Américain, 1934, noir et blanc (1 h 31).
VO : Action Christine, 6ᵉ (43-29-11-30 ; 36-65-70-62) ; Mac-Mahon, 17ᵉ (43-29-79-89 ; 36-65-70-48).

VÉRITÉS ET MENSONGES
d'Orson Welles, avec Orson Welles, Oja Kodar, Elmyr de Hory, Clifford Irving, François Reichenbach, Joseph Cotten.
Franco-iranian, 1975 (1 h 30).
VO : Racine Odéon, 6ᵉ (43-26-19-68) ; Le Balzac, 8ᵉ (45-61-10-60).

(*) Films interdits aux moins de 12 ans
(**) Films interdits aux moins de 16 ans

Cinq quotidiens de l'Est se lancent dans le multimédia

L'EST RÉPUBLICAIN à Nancy, *Les Dernières Nouvelles d'Alsace* à Strasbourg, *L'Union* à Reims, *Le Bien public* à Dijon et *L'Est éclair* à Troyes viennent de créer une société commune, Grand Est Télévision, en partenariat avec un ensemblier de matériel audiovisuel de Nancy, Auvitec, un conseil en communication, Francis Delanchy, et l'animateur et producteur d'émissions télévisées Patrick Charles. Cette société au capital de 250 000 francs, dont le siège est à Nancy, souhaite se spécialiser dans la production audiovisuelle. Elle prévoit, explique son président Pascal Chipot, directeur des relations extérieures et de la diversification du groupe Est républicain, de réaliser des films pour des entreprises et des collectivités, produire des émissions pour des chaînes télévisées françaises et européennes, animer des plateaux télévisés et assurer des correspondances pour des chaînes de télévision et des réseaux locaux. Grand Est Télévision projette également de constituer une banque d'images et de produire des CD-ROM et des CDI. Cette initiative est la seconde dans le domaine audiovisuel pour *L'Est républicain* après la création, en 1994, de la société Métropolest chargée d'assurer le décrochage local de six minutes de M 6 à Nancy.

DÉPÊCHES

■ **RÉCOMPENSE : Phebdomadaire allemand de télévision *Hörzu*,** qui fait partie du groupe Springer, a décerné à ARTE une Caméra d'or. Ce prix, décerné par un jury de lecteurs, récompense la chaîne culturelle *« pour l'ensemble de ses programmes, pour son image et sa personnalité »*. C'est la première fois qu'une des Caméras d'or, récompense créée en 1965 pour hoooner une personnalité ou une émission qui a particulièrement marqué l'année, est attribuée à une chaîne de télévision. La cérémonie a eu lieu à Berlin, mercredi 8 février, et doit être retransmise, dimanche 12 février, par la deuxième chaîne de télévision allemande ZDF.

■ **APPELLATION : la radio parisienne Radio Tour Eiffel,** qui émet en FM (95.2 points), a décidé, mardi 7 février, de troquer son nom pour celui d'Eiffel 95.2. Ce changement accompagne le renouvellement de l'image de la station créée en décembre 1981, d'abord sous le nom de Radio Tour Service. A vocation parisienne, Radio Tour Eiffel bénéficie d'une subvention de la mairie de Paris (son budget est de 8 millions de francs annuels). Radio généraliste, cette station consacrera 50 % de son temps à la chanson française.

■ **RÉGION : France 2 doit proposer, vendredi 17 février, une « émission spéciale tourisme »** consacrée au Briançonnais et diffusée, de 9 h 20 à 11 h 10, dans le magazine de Monique Cara « Matin bonheur », présenté par Olivier Minne. Il va réunir autour de lui des personnalités de la région, et plusieurs reportages diffusés au cours de l'émission doivent donner aux téléspectateurs l'envie de partir à la découverte de la région.

« Nulle part ailleurs » parcourt le monde

Le magazine de Canal Plus diffuse chaque soir des cartes postales pleines de petits détails quotidiens, réalisées par de jeunes journalistes

L'ÉDITION du journal télévisé du soir a déjà cinq minutes de retard. Dans le minuscule studio de la télévision locale de Puerto Princesa, capitale de l'île philippine de Palawan, on refuse de céder à la précipitation et on prépare le direct. Les repères habituels sont quelque peu chamboulés par la présence inédite de deux invités qui, faute de place sur le plateau, tentent de se faire oublier, debout, derrière le pupitre des deux présentatrices vedettes. Le silence se fait. *« Nous sommes rovies d'accueillir, ce soir, Jean-Luc Cohen et Didier Griffond, touristes professionnels, en voyage autour du monde... »*

« C'est oinsi que nous avons tenus à être présentés, un peu par provocotion mais également parce que cela carrespond à natre façon d'appréhender ce tour du monde. Natre but n'est pas de faire de l'information mais de cammuniquer nos émotions de voyage », explique Didier Griffond, les yeux fixés sur le petit écran de son lecteur portable, en train de redécouvrir des images tournées quelques jours auparavant.

« Nos sujets ressemblent à des cortes postales qui racantent les petits détails surprenants et séduisants de la vie quotidienne des gens que l'on rencantre », poursuit Jean-Luc Cohen. L'emploi de la première personne du pluriel dans le commentaire et leurs apparitions fréquentes à l'image font office de signature.

Les rushes, l'enregistrement du commentaire et les objets insolites dont raffole le maître de cérémonie parisien, Jérôme Bonaldi, sont envoyés, par courrier exprès, une dizaine de jours avant la diffusion. Juste le temps de pouvoir parer à l'imprévu et de réaliser, à Paris, le montage de la dizaine de sujets. Une production en flux tendu, comme il en existe maintenant dans l'industrie. Mais une répartition des tâches qui suscite, chez les deux « touristes », quelque frustration. *« Sans jamois cannaitre précisément le résultat final de notre travail*, on o *parfois l'impression de tourner des images pour une émission qui n'existe pas »*, reconnaît Jean-Luc Cohen, qui, depuis qu'il est parti, le 4 août 1994, n'a pas eocore pris le temps de visionner les émissions qui lui ont été envoyées.

> « Une des difficultés est de travailler dans l'urgence, réalisant à deux le travail d'une équipe de six ou sept personnes »

Ce « Tour du monde en deux minutes » a des allures de course contre la montre. S'enliser dans des démarches administratives à l'arrivée à destination, errer dans une ville inconnue à la recherche d'une chambre d'hôtel, rester prisonnier d'un aéroport sont la hantise des deux voyageurs. Bien souvent, d'un pays à l'autre, ils ont à peine le temps de feuilleter les premières pages des guides touristiques.

Aux Philippines, leur choix est fait juste avant que l'avion n'atterrisse. Avant de repartir pour l'île de Palawan, ils ne resteront que deux jours à Manille. Le temps d'enregistrer les commentaires des derniers sujets réalisés au Vietnam, de tourner quelques images de la capitale et de rencontrer un coopérant français, justement de retour de Palawan, dont les contacts et les adresses seront précieux.

Plus qu'un guide, Marcos, qui aime à se présenter comme le meilleur « tricycle » de Puerto Princesa, devient, au fil des jours, un vrai compagnon de voyage. L'idée de réaliser son portrait s'impose vite. La visite d'une prison modèle et la reocontre d'une famille de pêcheurs, avec laquelle ils décident de partager le quotidien sur one petite île « paradisiaque » pendant trois jours, sont deux autres moments forts. Enfin, lorsque la caméra tombe en panne, Marcos emmène l'équipe chercher du matériel de remplacement à la chaîne de télévision locale de Puerto Princesa.

Après une journée passée dans les rues de la ville avec les journalistes locaux, l'invitation sur le plateau du journal télévisé ne pouvait se refuser. *« Controirement au reportage sur la prison et à celui sur cette choîne de télévision*, il *naus a fallu attendre de visionner les images tournées ovec les pêcheurs paur savoir précisement combien de sujets an pouvait en extraire »*, raconte Jean-Luc Cohen.

Au total, ils ont réalisé, pendant sept jours, sept sujets et plus de sept heures de rush. *« Une des difficultés de ce taur du monde est d'avoir à travailler en permonence dons l'urgence, réalisant à deux le travail d'une équipe de six ou sept personnes »*, explique Didier. De retour à Manille, ils s'enferment chacun dans une chambre pendant deux jours pour écrire leurs commentaires. Ils ne se retrouvent que pour confronter leurs ébauches, discuter longuement jusqu'à la version définitive.

Vient alors l'eoregistrement. *« Sûrement la partie la plus délicate de natre travail*, d'*abord parce qu'elle arrive en fin de parcours et ensuite parce que l'an est obligé de réintégrer l'ambiance du ploteau de « Nulle part ailleurs », afin de trauver un tan en phase avec le reste de l'émission »*, conclot Didier Griffond. Les toilettes, seul endroit de l'hôtel où le micro ne capte pas de fréquences radio, servent de studio d'enregistrement.

Le matin suivant, une fois tout envoyé à Paris, ils vont prendre l'avion pour Tokyo et commencer à ouvrir le guide sur le Japon, à la recherche d'idées.

Gaspard Burgos

★ **Canal Plus : « Nulle part ailleurs », en clair, du lundi au vendredi, à partir de 18 h 40.**

JEUDI 9 FÉVRIER

TF 1

13.35 Feuilleton : Les Feux de l'amour.
14.30 Série : La Vengeance aux deux visages.
16.15 Série : Le Miel et les Abeilles.
16.45 Club Dorothée.
17.55 Série : Premiers baisers.
18.20 Série : Les Filles d'à côté.
18.45 La Minute hippique et Tiercé.
18.50 Magazine : Coucou ! Invitée : Vanessa Oemouy.
19.50 Le Bêbête Show (et 1.05).
20.00 Journal.
20.15 Face à la Une. Invité : Philippe de Villiers.
21.05 Météo.
21.05 Téléfilm : Chien et chat. L'Embrouille, de Marc Simenan, avec Roland Giraud.
22.50 Magazine : Scènes de ménage. Les femmes sont trop naives. Invitée : Adelme.
0.00 Sport : Hockey sur glace. Match amical à Megève : France-Suède.
1.10 Journal et Météo.
1.25 La Mafia III (dernier épisode).
3.00 TF 1 nuit (et 4.00, 4.35).
3.10 Programmes de nuit. Histoires naturelles ; 4.10, Mésaventures ; 4.45, Musique ; 5 05, Histoire de la vie.

FRANCE 2

13.50 Série : Inspecteur Derrick.
14.55 Série : Dans la chaleur de la nuit.
15.40 Tiercé à Vincennes.
15.55 Variétés : La Chanca aux chansons (et 5.05).
16.45 Des chiffres et des lettres.
17.15 Série : Seconde 8.
17.45 Série : Cooper et nous.
18.10 Série : La Fête à la maison.
18.40 Jeu : Que le meilleur gagne.
19.10 Flash d'informations.
19.15 Studio Gabriel.
19.59 Journal et Météo.
20.25 Carnet de campagne. Invité : Bernard Tapie.
20.55 Point route.
21.05 Magazine : Envoyé spécial. 200e émission. Le choix des téléspectateurs : La Vie avant la vie ; Dans le secret d'une secte ; Autisme, la vie en miettes ; Lève-toi et parle ; Couloirs de la mort.
23.35 Cinéma : L'Autre. □ Film français de Bernard Giraudeau (1991).
1.10 Journal, Météo, Journal des courses.
1.35 Le Cercle de minuit.
2.55 Programmes de nuit. Studio Gabriel (rediff.) ; 3.30, Bas les masques (rediff.) ; 4.40, 24 heures d'infa ; 5.45, Oessin animé.

FRANCE 3

13.00 Magazine : Vincent à l'heure.
14.45 Série : La croisière s'amuse.
15.35 Série : Magnum.
16.30 Les Minikeums.
17.40 Magazine : Une pêche d'enfer.
18.20 Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour. *Les Jardins de l'Observatoire*, de Gilles Perrault.
18.55 Le 19-20 de l'information. A 19.09, Journal de la région.
20.10 Jeu : Fa si la chanter.
20.35 Tout le sport.
20.45 Keno.
20.55 Cinéma : L'Ultime Attaque. ■■ Film britannique de Douglas Hickox (1979).
22.55 Météo et Journal.
23.20 ▶ Les Dossiers de l'Histoire. Algérie, années d'espoir, années de cendre. 1. Algérie, années d'espoir (1962-1975), de Benjamin Stora, Jean-Michel Meurice, Fabienne Strouvé.
0.15 Magazine : L'Heure du golf. La compétition : Open de Madère.
0.45 Musique : Cadran lunaire. *Trio op. 40*, de Brahms, par Christian Ivaldi, piano, Augustin Dumay, violon, Gérard Caussé, alto (35 min).

M 6

13.30 Téléfilm : Contre l'oubli. De Robert Greenwald, avec Ron Silver, Hector Elizondo.
17.00 Variétés : Hit Machine. Emission présentée par Yves Noël et Ophélie Winter.
17.30 Série : Guillaume Tell.
18.00 Série : Equalizer.
18.54 Six minutes première édition.
19.00 Série : Le Magicien. Association de bienfaiteurs.
19.54 Six minutes d'informations, Météo.
20.00 Série : Une nounou d'enfer.
20.35 Magazine : Passé simple. Présenté par Marielle Fournier. 1967 : La pilule arrive en France.
20.50 Cinéma : Clara et les chics types. ■ Film français de Jacques Monnet (1980).
22.45 Téléfilm : L'Ile aux serpents. De James Ingrassia, avec Chris Moore, Murray McDougall.
0.15 Série : Aux frontières du réel. Entité biologique extraterrestre.
2.30 Rediffusions. Venise, cité des doges ; 3.25, Harley Davidson ; 4.20, Oestination le monde (Ecosse-Shetland) ; 5.15, Culture pub ; 5.40, La Tête de l'emploi.

CANAL +

13.35 Cinéma : Le Cerf-volant bleu. ■■ Film chinois de Tian Zhuan-zhan (1992).
15.55 Le Journal du art (rediff.).
16.05 Cinéma : La Lumière des étoiles mortes. ■ Film français de Charles Matton (1993).
18.00 Canaille peluche. Robinson Sucroé.
EN CLAIR JUSQU'À 20.35
18.30 Ça cartoon.
18.40 Magazine : Nulle part ailleurs. Présenté par Jérôme Bonaldi puis, à 19.10, par Philippe Gildas et Antoine de Caunes.
19.20 Magazine : Zérorama. Présenté par Daisy d'Errata, Eric Laugerias, Marianne Nizan, Albert Algaud, Christophe Bertin, José Garcia, Karl Zéro.
19.55 Magazine : Les Guignols.
20.30 Le Journal du cinéma.
20.35 Cinéma : Bonsoir. ■ Film français de Jean-Pierre Mocky (1993).
21.55 Flash d'informations.
22.05 Cinéma : Jennifer 8. ■ Film américain de Bruce Robinson (1992, v.a.).
0.05 Cinéma : Le Fils du requin. ■ Film franco-belgo-luxembourgeois d'Agnès Merlet (1992).
1.30 Cinéma : Ferdydurke. ■ Film franco-polonais de Jerzy Skolimowski (1992). (89 min).

LA CINQUIÈME

13.30 Défi. Le cure promoteur.
14.00 Le Temps des cathédrales. De Roger Stéphane. 7. Le tournant du quatorzième siècle.
15.45 Les Ecrans du savoir. Au fil des jours (rediff.) ; Inventer demain (rediff.) ; Alla la Terre (rediff.) ; Ma souris bien-aimée (rediff.) ; L'Œuf de Colomb (rediff.) ; Cinq sur cinq (rediff.) ; Langue : espagnol et anglais.
17.30 Les Enfants de John.
18.00 Les Grands Châteaux d'Europe. Bunratty.
18.30 Le Monde des animaux. Le monde des oiseaux.

ARTE

19.00 Magazine : Confetti. Présenté par Alex Taylor et Annette Gerlach. L'Europe dans toutes ses couleurs.
19.30 Documentaire : Le Plus Vieux Métier du monde. Plaidoyer pour une reconnaissance professionnelle, d'Ingrid Hesseden.
20.10 Documentaire : Portrait de Natacha. De Luc Peter.
20.27 Album couleurs. Cortège fleuri (France, 1900), couleurs : pinceau.
20.30 8 1/2 Journal.
20.40 Soirée thématique : Sondage, je te hais, un peu, beaucoup, pas du tout. La dictature des sondages. Soirée proposée par Ariel Camacho et Laurent Guyot, animée par Farid Chopel.
20.41 Documentaire : Bonjour, c'est pour un sondage. De Solveig Anspach.
21.40 Documentaire : Votre avis nous intéresse. De Laurent Guyot.
22.00 Cinéma : La Cible parfaite. ■ Film américain de Jacques Tourneur (1958, v.o.).
23.25 Documentaire : Les Sondages du futur ? D'Ariel Camacho.
0.20 Documentaire : Glenn Gould joue Bach. 1. Un art de la fugue, de Bruno Monsaingeon (rediff.).
1.20 Musique : Dietrich Fischer-Diskau. Récital Schubert (rediff.).
1.50 Rencontre. Dialogue Jacques Testart-Gilles Perrault (25 min).

CÂBLE

TV 5 19.00 Paris lumières. Invité : Manara, dessinateur. 19.25 Météo des cinq continents (et 20.55). 19.30 Journal de la RTBF. En direct. 20.00 Découverte. Rediff. de la télévision canadienne. Récifs de corail ; Ouananiches. 20.30 Tell Quel. Rediff. de la TSR. La vie après la guerre. 21.00 Journal de France 2. Edition de 20 heures. 21.40 Vies de famille. Rediff. de la RTBF du 3 janvier. Invités : Jane Birkin, Daniel Gélin. 23.35 Viva. 0.20 Journal de France 3. Edition Soir 3 (30 min)

PLANÈTE 19.10 Un policier suisseemprisonné à tort. De Guy Rechard. 20.05 BD : Manga. De Christophe Heili. 20.35 Force brute. De Robert Kirk. 24. Chasseurs sous-marins. 21.25 Les Parcheminsde la mer Morte. De Theresa Hunt. -22.15 Kanehstake,270 ans de résistance. 0°Afanis Obomsalwin. 0.15 Banlieues nord-sud. De Dominique Bidaubayle (55 min).

PARIS PREMIÈRE 19.00 Paris Première infos. 19 15 Tout Paris (et 20.30, 0.00). 19.45 Dessins animés. 20.00 Ecran total (et 22.50). 21.00 Yolanda et le Voleur. ■■ Film américain de Vincente Minnelli (1945, v.o.). 23.20 Brahms. Symphonie n° 2 en ré Majeur. Enregistré au Royal Concert Hall de Leipzig, par l'Orchestre du Gewandhaus de Leipzig, dir. Kurt Masur. 0.30 Paquito O'Riviera. Concert enregistré au festival de *jazz à Vienne (Isère) en 1993* (85 min).

CANAL J 17.35 Les Triplés. 17.40 Bof. 17.55 Soirée Domino. C'est comme moi ; 18.00, Monsieur Bogus ; 18.20, Tip top clip ; 18.25, Fantômette ; 18.55, Jeux vidéo ; 19.00, Graine de champion ; 19.15, Jeux vidéo ; 19.20, Rébus. 19.30 Série : Etoile filante (30 min).

CANAL JIMMY 20.00 La Femme et le Pantin. ■ Film franco-espagnol de Julien Ouvvrier (1958). 21.45 Quatre en un. 22.10 Chronique du front. 22.15 John et Mary. ■ Film américan de Peter Yates (1969, v.a.). 23.45 Oeux sur la deux. Variétés du 3 novembre 1970. Avec Françoise Hardy, Marcel Amont, Mike Brandt, Claude Bolling, la troupe de Hair. 0.50 Série : Manty Python's Flyng Circus (30 min).

SÉRIE CLUB 20.05 Série : Les Années coup de cœur. 20.30 Série : Le Temps des copains. 20.45 Série : Joëlle Mazart (et 0.00). 21.35 Série : Berlin antigang. 22.25 Série : Code Quantum. 23.10 Série : Equalizer. 0.55 Série : Le Saint (50 min).

MCM 20.00 MCM découvertes (et 20.40). 20.10 MCM Mag (et 0.00). 21.00 ▶ Autour du groove. Le Groovy Bus : Stockholm. 21.30 MCM Rock Legends. Johnny Clegg. 23.00 Blah-Blah Groove. Stevie Wonder. 23.30 Radio Mag. 0.30 Blah-Blah Métal (30 min).

MTV 20.00 Greatest Hits. 21.00 Most Wanted. 22.30 Beavis and Butt-Head. 23.00 The Report. 23.15 CineMatic. 23.30 News at Night. 23.45 3 From 1. 0.00 The End ? (120 min).

EUROSPORT 19.30 Eurosportnews. 20.00 Patinage artistique. Résumé. Championnats d'Europe : gala de clôture, à Dortmund (Allemagne). 20.40 Basket-ball. En direct. Championnat d'Europe des clubs : Olympiakos Le Pirée-CSP Limoges, à Athènes (Grèce). 23.00 Athlétisme. Réunion indoor de Madrid (Espagne) (120 min).

CINÉ CINÉFIL 17.00 ▶ Seuls les anges ont des ailes. ■■ Film américain de Howard Hawks (1939, N., v.o.). 19.00 Crainquebille. ■ Film français de Ralph Habib (1953, N.). 20.30 Les Trois Mousquetaires. ■ Film français d'Henri Diamant-Berger (2/2) (1932, N.). 22.25 Tarzan s'évade. ■ Film américain de Richard Thorpe (1936, N.). 23.50 Cent briques et des tuiles. ■ Film français de Pierre Grimblat (1965, N.).

CINÉ CINÉMAS 18.50 La Grande Traque. □ Film américain de Richard T. Heffron (1975). 20.30 L'Indiscret. ■ Film britannique de Stanley Donen (1958). 22.05 L'Arbre aux sabots. ■■■ Film italien d'Ermanno Olmi (1978, v.o.).

RADIO

FRANCE-CULTURE 19.00 Agora. Michel Gazier (Nativités). 19.30 Perspectives scientifiques. Lumière des philosophes et lumière des physiciens. 4. Théories physiques des effets lumineux. Avec Jean-Marc Lévy-Leblond. 20.00 Le Rythme et la Raison. La musique au théâtre. 4. Le point de vue du metteur en scène. 20.30 Fiction. Philippe Auger (Le Vin noir). 21.32 Profils perdus. Jean Prouvé (2). 22.40 Les Nuits magnétiques. Créer, procréer, les voies de l'immortalité. 3. Ecriture : les femmes. 0.05 Du jour au lendemain. Alain Jouffroy (Manifeste de la poésie vécue). 0.50 Coda. Les fiançailles de Satan. 4. Les noces de feu.

Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

FRANCE-MUSIQUE 19.05 Oamaine privé. 20.00 Concert. Oanné le 4 décembre 1994 dans le cadre de Présences 95, par l'Orchestre philharmonique de Radio-France, dir. Elgar Howarth : Dämmerschein (création française), de Xenakis ; Chronophonies pour voix et orchestre (création mondiale, commande de Radio-France), de Manoury ;... Et la fête bat son plein (création française), de Gaubaïdoulina ; David Geringas, violoncelle, Linda Pavelka, mezzo-soprano. 22.00 Soliste. Leonid Kogan, violon. Concerto pour violon et orchestre « A la mémoire d'un ange », de Berg, par l'Orchestre de la radio d'URSS, dir. Guennadi Rojdestvensky. 22.30 Musique pluriel. Œuvres de Glass, Shankar, Markus et Simon Stockhausen. 23.07 Ainsi la nuit. Quintette pour piano et cordes op. 45, de Martucci, par le Giovane Quartetto Italiano et Mario Borciani, piano ; Ouverture dans le style italien pour piano à quatre mains 0 597, de Schubert, Tove Lönskov et Rodolfo Llambias, piano ; Sérénade italienne pour quatuor à cordes, de Wolf, par le Quatuor Hagen. 0.00 Tapage nocturne. Concert donné le 31 janvier 1995 dans le cadre de Présences 95 : œuvres de Raskatov, Schwarz, Agobet et Parmerud.

Les interventions à la radio

O'FM 99.9, 19 heures : Hervé de Charette « Le Grand O » (« O'FM-*La Croix* »).

Quand la caméra se fait saltimbanque

Itinérante, « Télé Science Frontières » installe sa régie et ses plateaux au gré de festivals et de rencontres régionales pour offrir des services de proximité

ILS ARRIVAIENT autrefois sur la grande place d'un village, accueillis par les enfants. Ils déployaient un chapiteau sous lequel on put voir, notamment, les premiers films en noir et blanc. Jean-Yves Casgha se sent l'héritier des saltimbanques, de leur spontanéité et d'une proximité qui devrait être la vocation première de la télévision.

Depuis qu'il a quitté les émissions « Temps X » (TF 1) et autres « Boulevards de l'Etrange » (France-Inter) où il officiait dans les années 80, ce passionné des sciences et de culture promène sa « télévision saltimbanque ». Il l'installe pendant l'hiver au Festival des sciences de Cavaillon et, l'été, au Festival d'Avignon.

C'est lors du Festival « Science Frontières » qu'il organise chaque année que Jean-Yves Casgha et son équipe lancent une des premières télévisions thématiques régionales hertziennes. Elle est baptisée « Télé Science Frontières » (TSF) et diffuse cinquante heures d'émissions à caractère scientifique et technique sur Briançon et ses environs, en janvier 1991. Le succès de cette expérience incite TSF à choisir un site plus important.

L'année suivante, deux cent mille personnes de Cavaillon et de la région avignonnaise bénéficient de cette télévision locale, ponctuelle, qui ajoute, cette fois, des informations locales à ses programmes de divertissements. En 1993, la « télévision saltimbanque » s'installe au Festival vert

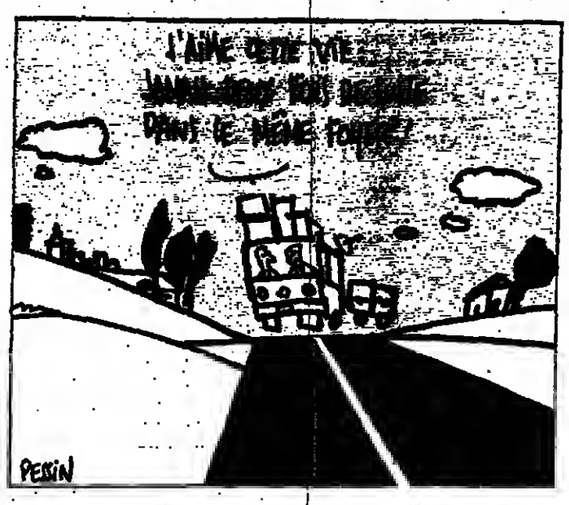

des rencontres de Meaux, puis revient à Avignon pour les manifestations culturelles de juillet. A sa palette technique et scientifique, elle ajoute le théâtre et la musique.

SIX PERMANENTS

« Les petits moyens n'excluent pas la qualité. C'est le principe de tout métier pratiqué avec passion. » Avec un budget de 2 millions de francs, Jean-Yves Casgha et son équipe fabriqueot une télévisioo qui amplifie un festival ou un événement local. Mais les émissions peuvent aussi avoir des débouchés nationaux ou européens : TSF produit ses programmes en 16/9 et, depuis juillet 1993, deux fois par an pendant 17 jours, diffuse par câble et par satellite, *via* France Supervision, 90 minutes quotidiennes.

Tout en participant au Festival choisi, TSF fait aussi redécouvrir des lieux, des personnages, et offre des services, comme des rubriques « emploi ». Partout chez elle et jamais sédentaire, TSF fait systématiquement appel à des animateurs locaux : l'accent et la connaissance de l'environnement enrichissent ainsi le noyau de base – environ trente-cinq à cinquante professionnels intermittents de la vidéo et du journalisme.

« Nous ne faisons pas des émissions : nous installons une véritable télévision avec une grille de programmes, des contraintes de directs, une régie, un plateau, fait remarquer Jean-Yves Casgha. *Cela suppose une organisation rigoureuse assurée par six permanents qui préparent les différentes télévisions prévues dans les mois à venir. »*

Diffusant sur le cinquième réseau diurne, avant que La Cinquième ne s'y installe, TSF est désormais autorisée à émettre sur le canal 57 par le Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA). Ses finances sont équilibrées grâce au parrainage. Son but est de trouver de nouveaux festivals et d'autres parrains, pour continuer de développer cette nouvelle façon de faire de la télévision locale. En réalisant en octobre 1994 la « Télé emploi » de Marseille, qui émettait de 7 heures à 18 heures, TSF a drainé une audience cumulée de plus d'un million de téléspectateurs.

Toujours regardée avec prudence par les médias locaux, lors de ses premiers pas dans une région, TSF parvieot à collaborer avec la presse régionale et les personnalités. *« Le seul problème, quand on est en avance, c'est qu'il n'y pas de cadre juridique réel. Il faut les inventer selon les besoins »,* note Jean-Yves Casgha.

Cela o'a pas l'air d'affecter ces saltimbanques de l'audiovisuel ravis de constater qu'ils peuvent, parfois, battre les scores d'audience réalisés par TF 1 en soirée sur leur zone de diffusion...

Frédérique Deguelt

Le tee-shirt et les chaises

par Daniel Schneidermann

A PEINE arrivé à ses quartiers de campagne pour la première réunioo de ses comités de soutien, le premier ministre marqua un temps d'arrêt anprès d'une dame en tee-shirt blanc. Sur ce tee-shirt venait d'être décalquée l'affiche du candidat Balladur. France 2 nous montra le candidat quelques secondes, pensif et impénétrable devant cet étrange accessnire vestimentaire : un tee-shirt, sur lequel respiendissait un portrait, son portrait. M. Balladur étant filmé de loin, il fut impossible de lire sur ses traits les songes que lui inspirait ce tête-à-tête avec son effigie de coton. Très vite, il s'éloigna d'ailleurs pour aller serrer les mains des notables.

Et le tee-shirt resta seul. Dans toute cette salle, bruissante de ministres et d'appétits, ce tee-shirt était le seul accessoire repérable de l'existence d'une campagne électorale. Sur lui, et lui seul, reposait manifestement le désir de créer un élan, de faire lever dans le pays une grande vague d'enthousiasme. A lui tout seul, ce tee-shirt semblait appeler à la mobillsation des cohortes de jeunes balladuriens et de jeunes balladuriennes. Venez à moi, poitrines amies, et vivons ensemble la grande aveoture de la campagne dn candidat de l'an 2000 : voilà ce que criait le tee-shirt à la grande salle indifférente.

Car la salle se moquait bien du pauvre tee-shirt. La salle débordait de notables et de chaises. Ah ! ces chaises ! Un plan de France 2 nnus les mnntra de dns : ces chaises de l'assistance, tapissées de velours rouge dans un cadre doré, étaient les chaises éternelles dn pouvoir. C'étaient des chaises sur lesquelles s'asseoir entre soi, dans le huis clos complice des palais nationaux. Ce n'étaient pas des chaises pliantes de chapiteaux, des chaises provisoires, des chaises en haillons affamées de conquêtes, des chaises sous lesqnelles on retrouve, à la fin du meeting, des cannettes bosselées et des tracts chiffonnés.

C'étaient des chaises rebondies et repues, arrogantes et sûres d'elles-mêmes, des chaises pour conférence de presse présidentielle, pour conseil des ministres ou assemblée de petits actioonaires. Dans leur longue carrière de chaises, elles avalent dû recevoir davantage de séants sénatoriaux que de fondements militants. C'étaient des familières de Charles Pasqua, de François Léotard et de François Bayrou, qui honoraient la réunion de leur présence ministérielle. De tout leur nombre – et Dieu sait qu'elles paraissaient nnmbreuses –, les chaises démentaient les timides velléités du tee-shirt. A quoi bon amuser la galerie, oous savons bien que les jeux sont faits, murmuraient-elles. A l'appel aux enthousiasmes du tee-shirt solitaire les chaises rouge et or opposaient un immense refus à mille pattes, un sourd piétinement immobile, une réticence sans appel à respirer l'air du dehors. Plus sûrement que tous les sondages, elles dessinaient l'avenir.

VENDREDI 10 FÉVRIER

TF 1

13.35 Feuilleton : Les Feux de l'amour.
14.30 Série : La Vengeance aux deux visages.
16.15 Série : Le Miel et les Abeilles.
16.45 Club Dorothée.
17.55 Série : Premiers baisers.
18.20 Série : Les Filles d'à côté.
18.50 Magazine : Coucou ! Invité : Jean-François Balmer.
19.50 Le Bébête Show (et 1.30).
20.00 Journal, La Minute hippique, Météo, Trafic infos.

20.45 Téléfilm : Les Maîtresses de mon mari. De Christiane Lehenssey.
22.30 Magazine : J'y crois, j'y crois pas. Peut-on croire à une médecine différente ? Invitée : Marie Laforêt.
0.40 Série : Agence tous risques.
1.35 Journal et Météo.
1.50 Jeu : Millionnaire.
2.15 TF 1 nuit (et 4.00, 4.35)
2.25 Programmes de nuit. Permeke ; 4.10, Mésaventures ; 4.45, Musique ; 5.05, Histoire de la vie.

FRANCE 2

13.50 Série : Inspecteur Derrick.
14.55 Série : Dans la chaleur de la nuit.
15.45 Variétés : La Chance aux chansons (et 5.15).
16.40 Des chiffres et des lettres.
17.15 Série : Seconde B.
17.45 Série : Cooper et vous.
18.15 Série : La Fête à la maison.
18.40 Jeu : Que le meilleur gagne (et 4.45).
19.10 Flash d'informations.
19.15 Magazine : Studio Gabriel.
19.59 Journal, Météo, Point route.

20.50 ▶ Série : Nestor Burma. Brouillard au pont de Tolbiac, de Jean Marboeuf d'après Léo Malet, avec Guy Marchand, Pierre Tornade.
22.20 Magazine : Bouillon de culture. Femmes libres. Invités : Françoise Arnoul (*Animal doué de bonheur*) ; Denise Bombardier (*Nos hommes*) ; Ella Haasse (*Une liaison dangereuse*) ; Christine de Rivoyre (*Racontez-moi les flamboyants*) ; Alain Chabat, interprète du film Gazon maudit, de Josiane Balasko.
23.30 Variétés : Taratata. Spécial Victoires de la musique.
1.05 Journal, Météo, Journal des courses.
1.30 Programmes de nuit. Envoyé spécial (rediff.) ; 3.50, Quinze ans d'aventures ; 5.50, Dessin animé.

FRANCE 3

13.00 Magazine : Vincent à l'heure.
14.45 Série : La croisière s'amuse.
15.35 Série : Magnum.
16.30 Les Minikeums.
17.40 Magazine : Une pêche d'enfer.
18.20 Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour. *Le Rêve de Voltaire*, de Jacques Chesse.
18.55 Le 19-20 de l'information. A 19.09, Journal de la région.
20.10 Jeu : Fa si la chanter.
20.35 Tout le sport.
20.45 INC.

20.50 Magazine : Thalassa. Présenté par Georges Pernoud. Les dieux sont tombés sur la vague, de Loïc Etevenard et Guy Nevers.
21.50 Magazine : Faut pas rêver. Invitée : Victoria Abril.
22.50 Météo et Journal.
23.15 Magazine : Pégase. Oslo : Monsieur Maurice ; Le temple sacré du vol à voile ; Ariane, la cinquième.
0.10 Court métrage : Libre court. Les Enfants du charbon, de Julia Reis.
0.30 Musique : Cadran lunaire. *Still Life at the Pinguin Café*, par le Royal Ballet.

M 6

13.30 Téléfilm : Acte de vengeance. De Jud Taylor, avec Donna Mills, John Getz.
17.00 Variétés : Hit Machine. Emission présentée par Yves Noël et Ophélie Winter.
17.30 Série : Guillaume Tell.
18.00 Série : Equalizer.
18.54 Six minutes première édition.
19.00 Série : La Magicien. Les retrouvailles.
19.54 Six minutes d'informations, Météo.
20.00 Magazine : Vu par Laurent Boyer. L'actualité du spectacle.
20.05 Série : Une nounou d'enfer.
20.35 Magazine : Capital.

20.45 Téléfilm : L'Enigme du Caire. D'Alan Grint, avec Stephanie Zimbalist, Simon Dutton.
22.40 Série : Mission impossible, vingt ans après. Echec et mat.
23.35 Magazine : Sexy Zap.
0.05 Série : Chapeau melon et bottes de cuir. Mission très improbable.
2.30 Rediffusions. La Mémoire du peuple noir (Rêve africain) ; 3.25, Salsa opus 4 (Venezuela) ; 4.40, Violon tout terrain ; 5.05, La Tête de l'emploi ; 5.30, Culture pub.

CANAL +

13.30 Le Journal de l'emploi.
13.35 Cinéma : Dracula. ■■ Film américain de Francis Ford Coppola (1992).
15.40 Magazine : L'Œil du cyclone (rediff.).
16.05 Surprises (et 17.55).
16.15 Le Journal du cinéma.
16.20 Cinéma : Panique sur Florida Beach. ■ Film américain de Joe Dante (1992).
18.00 Canaille peluche. Robinson Sucroé.
EN CLAIR JUSQU'À 20.35
18.30 Ça cartoon.
18.40 Magazine : Nulle part ailleurs. Présenté par Jérôme Bonaldi puis, à 19.10, par Philippe Gildas et Antoine de Caunes.
19.20 Magazine : Zérorama.
19.55 Magazine : Les Guignols.
20.30 Le Journal du cinéma.

20.35 Téléfilm : Compagnons d'armes. D'Eric Till, avec Michael Riley, Simon Reynolds.
22.05 Documentaire : Les Crocodiles, seigneurs du Kirawira. De Mark Deeble et Victoria Stone.
22.55 Flash d'informations.
23.00 Cinéma : Neuf mois. □ Film français de Patrick Braoudé (1994).
0.45 Cinéma : Alarme fatale. □ Film américain de Gene Quintano (1992, v.o.).
2.05 Cinéma : L'Exorciste en folie. □ Film américain de Bob Logan (1991, v.o).
3.25 Cinéma : L'Exorciste. ■ Film américain de William Friedkin (1973, 94 min. v.o.).

LA CINQUIÈME

13.30 Défi. Théâtre pour tous.
14.00 Documentaire : Les Grandes Biographies. Menahem Begin.
15.45 Les Ecrans du savoir. Au fil des jours ; Inventer demain ; Allô la Terre ; C'est notre tour : Les Grandes Inventions ; Question de temps ; Langue : espagnol et anglais, (rediff.).
17.30 Les Enfants de John.
18.00 Le Corps humain. La reproduction.
18.30 Le Monde des animaux. Et l'homme arriva au paradis.

ARTE

19.00 Magazine : Confetti. Présenté par Alex Taylor et Annette Gerlach. L'Europe dans toutes ses couleurs.
19.30 Documentaire : Sikambano, les fils du bois sacré. D'Hervé Cohen.
20.27 Album couleurs. Elevage d'autruches (Etats-Unis, 1910), couleurs : pinceau.
20.30 8 1/2 Journal.

20.40 ▶ Téléfilm : Le Blanc à lunettes. D'Edouard Niermans, avec Laurent Grévil, Catherine Mouchet.
22.05 Documentaire : L'Orient, mirage de l'Occident. 1. Les Voyageurs de l'illusion, de Pierre Zucca. *L'histoire des liens ambivalents qui se sont noués au fil des siècles entre l'Orient et l'Occident. Dès le quatrième siècle, les Européens se passionnent pour l'Orient, monde mythique aux mille merveilles. Après Bonaparte et la campagne d'Egypte, trente années suffiront pour faire de l'Empire ottoman un territoire sous contrôle européen.*
23.00 Cinéma : Fleurs d'équinoxe. ■■ Film japonais de Yasujiro Ozu (1958). Avec Shin Saburi, Kinuyo Tanaka, Ineko Arima (v.o.).
0.55 Magazine : Velvet Jungle. Spécial Love Symbol : The Beautiful Experience (rediff.).
2.15 Série : Johnny Staccato. 5. Extérieur nuit, avec John Cassavetes, Dean Stockwell (rediff.) (v.o., 20 min).

La bourse en direct.
3615 LEMONDE
2,19 F la minute

CABLE

TV 5 19.00 Paris lumières. Invité : MC Solaar. 19.25 Météo des cinq continents (et 20.55). 19.30 Journal de la TSR. En direct. 20.00 Faits divers. Rediff. de la RTBF du 1er mars. Ondes de choc. 21.00 Journal de France 2. Edition de 20 heures. 21.40 Tarata-ta. Rediff. de France 2 du 27 janvier. Avec Youssou N'Dour. 22.50 Connaissance de la science. L'œil. 23.50 Journal de France 3. Edition Soir 3 (25 mn).
PLANÈTE 19.45 Acrobaties aériennes. De John Viner. 20.35 Un gobelet suisse emprisonné à tort. De Guy Rechard. 21.30 Les Iles aux trésors. De Dahydo Williams. 8. Le Trésor de l'île Maurice. 21.55 Force brute. De Robert Kirk. 24. Chasseurs sous-marins. 22.45 Les Parchemins de la mer Morte. De Theresa Hunt. 23.35 Kamehstake, 270 ans de résistance. D'Alanis Obomsawin (125 mn).
PARIS PREMIÈRE 19.00 Paris Première infos. 19.15 Tout Paris (et 20.30). 19.45 Dessins animés. 20.00 Musiques en scènes. 21.00 Embouteillage. Depuis le Niel's. 22.00 Musiques en scènes. 22.30 Une vie pour le tsar. Opéra, de Glinka (180 mn).
CANAL J 17.35 Les Triplés. 17.40 Bof. 17.55 Soirée Domino. C'est comme moi ; 18.00, Monsieur Bogus ; 18.20, Futé-rusé ; 18.25, Fantômette ; 18.55, Tip top clip ; 19.00, Bêtes pas bêtes ; 19.15, Tip top clip ; 19.20, Rébus. 19.30 Série : Etoile filante (30 mn).
CANAL JIMMY 20.00 The Muppet Show. Invité : Roy Clark. 20.30 Série : Les Envahisseurs. 21.20 Série : Le Frelon vert. 21.50 Destination séries. 22.15 Chronique moscovite. 22.20 Série : Dream On. 22.50 Série : Seinfeld. 23.15 Country Box. Neil Young en concert à Austin. 23.40 Série : New York Police Blues. 0.30 Série : Les Chevaliers du ciel (30 min).
SÉRIE CLUB 20.05 Série : Les Années coup de cœur. 20.30 Série : Le Temps des copains. 20.45 Série : Julien Fontanes, magistrat. 22.20 Le Club. 22.25 Série : Code Quantum. L'Amour aveugle. 0.00 Série : Nick Mancuso, les dossiers secrets du FBI. L'homme au plutonium (50 min).
MCM 19.30 Blah-Blah Groove. Stevie Wonder. 20.00 MCM découvertes. 20.10 MCM Mag. 20.40 MCM découvertes. 21.00 L'invité de marque. Jean Berna. 21.30 ▶ Autour du groove. Le Groovy Bus : Stockholm. 22.00 MCM Dance club. 0.30 Rave On (90 min).
MTV 20.00 Greatest Hits. 21.00 Most Wanted. 22.30 Beavis and Butt-Head. 23.00 The Report. 23.15 CineMatic. 23.30 News at Night. 23.45 3 From 1. 0.00 Party Zone (120 min).
EUROSPORT 20.30 Eurosportnews. 21.00 International Motorsport. 23.00 Tennis. Tournoi messieurs de Marseille : quarts de finale. 1.00 Eurosportnews (30 mn).
CINÉ CINÉFIL 18.55 Cent briques et des tuiles. ■ Film français de Pierre Grimblat (1965, N.). 20.30 L'Air de Paris. ■■ Film franco-italien de Marcel Carné (1954, N.). 22.10 La Reine du hold-up. ■ Film américain de Felix Feist (1952, N., v.o.). 23.50 Crépuscule à Tokyo. ■■ Film japonais de Yasujiro Ozu (1957, N., v.o.).
CINÉ CINÉMAS 18.00 Les Dessous d'Hollywood. 3. Les scénaristes. 18.50 Téléfilm : Salut les coquins. De Marcel Zemmour avec Jean-Pierre Cassel, Maxime Lercoux. 20.15 Le Bazar de Ciné-Cinémas. 21.00 French Connection. ■ Film américain de William Friedkin (1971). 22.45 Engrenages. ■■ Film américain de David Mamet (1987, v.o.). 0.25 Théâtre de sang. ■ Film britannique de Douglas Hickox (1973).

RADIO

FRANCE-CULTURE 19.00 AgoraAnthologie de la poésie de langue française. Avec Michel Cazenave. 19.30 Perspectives scientifiques. Profession, technicien de laboratoire. Avec Nelly Marchal et Laurent Dalou. 20.00 Le Rythme et la Raison. La musique au théâtre. 5. Le point de vue du critique. 20.30 Radio archives. Radio Cinoche. 2. Age tendre. 21.32 Musique : Black and Blue. Jimmie Lunceford ; Une musique venue de Memphis. Avec Claude Carrière. 22.40 Les Nuits magnétiques. Créer, procréer, les voies de l'immortalité. 4. Ecriture : les hommes. 0.05 Du jour au lendemain. Dans la bibliothèque de Michel Cournot. 0.50 Coda. Les fiançailles de Satan (5).

Jeux de mots
3615 LEMONDE
2,19 F la minute

FRANCE-MUSIQUE 9.05. Domaine privé, Gérard Courchelle, journaliste. 20.00 Concert franco-allemand (transmis simultanément sur Hessicher Rundfunk et Mitteldeutscher Rundfunk). En direct de la salle des Congrès, à Sarrebrück, par l'Orchestre symphonique de la radio de Sarrebrück, dir. Emmanuel Krivine : Variations sur un thème de Paganini, op. 26, de Blacho ; concerto pour violoncelle et orchestre n° 1 op. 33, de Saint-Saëns, Mario Brunello, violoncelle ; Symphonie n° 5, de Tchaïkovski. 22.30 Musique pluriel. Œuvre de Riley, Henry, Schaeffer, Jennings. 23.07 Ainsi la nuit. Œuvres de Schumann : Fantasiestücke pour clarinette et piano op. 73, par Michel Portal, clarinette et Mikhaïl Rudy, piano ; Fantasiestücke pour piano, violon et violoncelle op. 88, par le Beaux-Arts Trio ; Märchenerzählungen, quatre pièces pour clarinette, alto et piano op. 132. 0.00 Jazz club. En direct de la Villa. Le trio du pianiste Enrico Pieranunzi avec Michel Benitor et Aldo Romano.

Le Monde
LE MONDE / VENDREDI 10 FÉVRIER 1995

Poséidon président !

par Pierre Georges

« TERRE, TERRE ! », cria-t-il en voyant les caméras de la télévision. Et, sur une plage de la Barbade, Delage le Rouge, pirate sportif, s'en viot s'échouer en direct au journal de 20 heures.

Ainsi imaginent les gens de peu d'imagination. Ainsi condamnent les hommes de peu de foi. Ils soot déjà à se pincer le nez devant cette marée du jour, ou de demain, pas fraiche, pas sportive, pouah ! vous parlez d'une affaire. Il s'est laissé porter par le vent, par le courant, un exploit de bouchon. Il a moins nagé que dérivé, les alizés aux fesses. Escroc, nageur en eaux troubles et médiatiques, suceur de mer ! Même un enfant l'aurait fait !

Guy Delage l'a fait. Il est en passe de le faire et de poser ses grands pieds palmés sur le sable fin des îles barbadiennes. Vous êtes déjà allé à la Barbade à la nage et à la dérive, vous ? Même tiré, poussé, soufflé comme bulle de Delage sur la surface des océans ? Non. Vous auriez passé deux bons mois à câliner les requins soyeux et à séduire les daurades coryphènes pour le plaisir d'un coup médiatique ? Evidemment, non.

Alors, suffit ! Lui l'a fait. Et voilà qui contribue à nous ravir l'âme et qui autorise à crier gaiement du fond de cette chronique : *« Deloge, président ! »* avant que de mettre en perce un tonneau de vieux rhum à la santé du rescapé. Car, d'évidence, il n'a pas une tête à téter de l'eau de mer, notre poète nageur.

Guy Delage, poète-président. Oui, cela nous changerait des temps ordinaires et des mers d'huile. Cet homme qui vient de l'eau, salé comme nageur-saur, cet homme qui a les pieds marins, cet homme-Poséidon sur son char des mers avec ses deux éoliennes d'or, cet homme horizontal qui va sortir à plat ventre des flots, cet homme-là sort de l'ordinaire. Et il nous sort de l'ordinaire.

Fax ou pas fax, antenne parabolique ou non, c'est bien de la poésie pure qu'il s'est offerte et nous a offerte. De la poésie sans rime ni raison, la meilleure. Quand le sarcasme régnait dans cette rédactioo, quaod, pour avoir traité des amours de Delage avec une requine soyeuse, on frisa le cabanon, il se trouva un lecteur secourable pour tendre la main.

Et ce lecteur qui se reconnaîtra – car il habite Tournefeuille, assurément un joli nom de pays pour lire un journal – avança la plus belle des défenses. Sous Guy Delage, selon lui, c'est Lautréamont qui nageait déjà. Et de citer les chants de Maldoror : *« Se trouvent en présence le nageur et la femelle (...)Ils glissèrent l'un vers l'outre, (...)ils tombèrent brusquement l'un vers l'outre, comme deux oimonts, et s'embrassèrent. (...)Ils se réunirent dans un occouplement long, chaste et hideux »*. Alors, cooclut le lecteur : *« Sacré requin, et sacré Deloge ! »*.

Sacré Delage, en effet, qui en finit, aujourd'hui ou demain, de cette escapade maldororienne. Un homme qui préfère la société des requins au commerce des hommes, un homme qui laisse femme et enfant au mont-de-piété pour chevaucher les mers, ne saurait être foncièrement médiatique !

Le nageur Guy Delage achève une traversée de l'Atlantique en 55 jours

L'AVENTURIER Guy Delage était attendu, jeudi 9 février vers la mi-journée, à l'île de la Barbade. Parti le 16 décembre de Mindelo, dans l'archipel du Cap-Vert, il aura réussi la première traversée à la nage de l'océan Atlantique après avoir parcouru 3 735 kilomètres en cinquante-cinq jours. Par sa démarche, le nageur soubaitait s'inscrire dans la lignée des grands défis d'Alain Bombard, naufragé volontaire et solitaire sur l'Atlantique en 1952, ou de Gérard d'Aboville, premier rameur à avoir traversé l'Atlantique en 1980, puis le Pacifique en 1991.

A l'exploit sportif, Guy Delage a tenu à ajouter un pari scientifique. Quelque deux ceots chercbeurs ont été associés à son aventure. Ces recberches ont principalement porté sur le matériel (combinaison à fort indice thermique, palmes conçues pour résister à quelqne deux millions de battements, masques panoramiques élargissant le champ de vision à 180 degrés). Chaque soir, le nageur devait transmettre par un système informatique à destination d'un satellite des dnnnées physiologiques recueillies à l'aide de capteurs placés sur son corps. Mais l'oxydation de l'ordinateur ayant interrompu ce programme dès le 5 janvier, les enseignements de cette aventure risquent d'être limités dans ce domaine.

Avant même d'avoir touché terre, le nageur a également suscité la polémique sur la portée réelle de son exploit sportif. Certains ont contesté le terme de *« traversée à la nage »*. La vitesse moyenne du nageur (près de 3 km/h !) permet d'abonder dans ce sens. Profitant des courants marins et de l'alizé, Guy Delage a, en effet, parcouru beaucoup plus de distance sur son radeau qu'à l'occasion de ses six à sept heures de nage quotidienne. Dans l'une de ces dernières vacations radio, cet aventurier de quarante-deux ans, qui a déjà réussi la première traversée de l'Atlantique en ULM en 1991 après de nombreuses expériences de navigateur, notamment sur des praos (embarcations à une coque et nn florteur), confiait qu'il n'avait jamais autant *souffert que cette fois.*

HANTISE DES REQUINS

Dès le départ, Guy Delage a été victime du mal de mer et a dû attendre plusieurs jours pour *« s'amariner »*. Il a souvent souffert de douleurs musculaires aux mollets ou aux cuisses et d'infections cutanées. A l'arrivée, il devrait avoir perdu une bonne dizaine de kilos. Mais sa plus grande fatigue a sans doute été psychologique *en raison d'une légitime* hantise des requins.

La plus sérieuse alerte a été celle du 12 janvier lorsqu'il a soudain senti la présence inquiétante d'un requin soyeux, gueule ouverte, à proximité de sa jambe droite. *« Je n'ai pas eu le temps d'attraper le fusil ou de m'échapper*, raconte-t-il. *J'ai levé la jambe et j'ai frappé très fort avec la choussure de la palme sur le nez du requin, sa zone sensible. »* Heureusement, l'Atlantique n'est pas seulement peuplé de requins. Guy Delage s'est souvent extasié sur la beauté de sa faune et la compagnie de daurades qui l'ont suivi. *« J'ai un rythme équilibré, tranquille avec mes poissons*, a-t-il confié. *Il est vrai que je redoute un peu le retour à la vie. »* L'aventurier risque en effet d'avoir perdu le sens de l'équilibre et devrait se retrouver dans une situation comparable à celle des astronautes après un long séjour en apesanteur.

Gérard Albouy

Huit semaines de solitude

- **16 décembre 1994 :** Guy Delage quitte Mindelo, petit port de l'île de Sao Vicente dans l'archipel du Cap-Vert.
- **17 décembre :** victime du mal de mer, il ne peut ni nager ni manger.
- **25 décembre :** journée consacrée à un bilan médical.
- **1er janvier 1995 :** le cap des 1 000 kilomètres est franchi.
- **5 janvier :** ordinateur oxydé. Seule la radio BLU permet encore des relations avec la terre.
- **12 janvier :** première attaque de requin.
- **15 janvier :** une piqûre de méduse physalie provoque une gêne respiratoire et la paralysie momentanée d'un bras.
- **16 janvier :** à raison d'une moyenne quotidienne de six à sept heures de nage, la moitié de l'Atlantique a été parcourue.
- **21 janvier :** Guy Delage casse une palme. La « ligne de vie » qui le relie à son radeau se rompt. Il met deux heures et demie pour rattraper son embarcation.
- **28 janvier :** des déferlantes recouvrent le radeau une dizaine de fois. Contusions.
- **9 février :** Guy Delage arrive en vue de l'île de la Barbade au terme d'un périple de 3 735 kilomètres.

Un séisme en Colombie provoque la mort d'au moins 30 personnes

BOGOTA
de notre correspondante

Au moins trente personnes sont mortes et deux cents autres ont été blessées lors d'un tremblement de terre qui a affecté, mercredi 8 février à 18 h 43 GMT, le sud-ouest de la Colombie. La secousse, d'une magnitude de 6,4 sur l'échelle de Richter, a été enregistrée dans la municipalité de la Zulia, à l'ouest de Cali, dans le département du Valle, à 400 kilomètres au sud-ouest de la capitale colombienne.

Six départements ont ressenti fortement ce tremblement de terre. Pereira, la capitale du département du Risaralda, qui compte 400 000 habitants, est la ville la plus touchée. Une soixantaine d'immeubles ont ont été détruits ou endommagés, notamment la mairie et le bâtiment du gouverneur. Dans la soirée, vingt corps avaient été retirés des décombres du centre de la ville. Le maire de Pereira a décrété l'état d'urgence et instauré un couvre-feu à partir de 19 heures.

C'est la deuxième fois en moins d'un mois qu'un tremblement de terre secoue la Colombie. Le 19 janvier, une secousse de 7,2 sur l'échelle de Richter avait été enregistrée dans le Casanare et le Boyaca, au nord-ouest de Bogota, et avait été fortement ressentie jusqu'à Bogota. L'épicentre se situait alors dans une région désertique. Le bilan avait été de dix morts. Depuis, la capitale est considérée comme une zone à risques, et de nouvelles normes de construction antisismiques sont à l'étude.

Anne Proenza

■ **ALGÉRIE :** le président du Front islamique du Salut (FIS-dissous), Abassi Madani, aurait été hospitalisé, et son vice-président, Ali Belhadj, transféré vers une autre résidence, selon le quotidien arabe *Al-Charq Al Awsat*, édité à Londres. Le chef de l'instance exécutive du FIS à l'étranger, Rabah Kébir, avait indiqué lundi 6 février au quotidien que les responsables du mouvement islamiste n'avaient plus de nouvelles depuis quatre jours de MM. Madani et Belhadj. – *(AFP)*

■ **NOUVELLE-CALÉDONIE :** les indépendantistes du FLNKS ont boycotté le comité de suivi des accords de Matignon pour la première fois depuis le référendum de 1988 sur la Nouvelle-Calédonie. Le comité de suivi devait être présidé, mardi 7 et mercredi 8 février, à Nouméa, par le ministre des DOM-TOM, Dominique Perben. Les responsables du FLNKS s'inquiètent de *« l'absence de volontarisme »* du gouvernement dans l'application des accords de Matignon. *« Depuis 1993, nous ne discutons plus de rien. Parce que le RPCR* [RPR local, NDLR] *ne voulait pas en discuter, l'autre partenaire* [des accords], *l'Etat souverain et impartial, a décidé de ne plus nous réunir »*, a expliqué Richard Kaloï, le président de la province des îles Loyauté. – *(Corresp.)*

■ **RELIGION :** la Corée du Nord demande des prêtres catholiques à Séoul, a déclaré Chang Jae-Chol, président de l'Association catholique de Corée du Nord, dans un entretien accordé à New York à l'hebdomadaire *Pyongtwa News* (Nouvelles de la paix). Les catholiques nord-coréens, environ 3 000 personnes, ne pourraient plus assister à la messe faute de prêtres. Il resterait une église catholique en Corée du Nord, qui possédait pourtant 1 400 lieux de culte et 120 000 prêtres avant la guerre de Corée (1950-53). – *(AFP)*

Le Serveur Judiciaire
GROUPE JET LAG
Renseignements sur 2 500 000 sociétés
Fiche d'identité, procédures collectives (faillites), bilans et analyses, historique, actionnariat, filiales et participations.
minitel 3617 LSJ
Annonces à détail Ventes Aux Enchères judiciaires et volontaires nationales.
minitel 3617 VAE

SOMMAIRE

INTERNATIONAL
Espagne : l'affaire des GAL déclenche un débat animé au Parlement. 2
Pologne : un entretien avec Adam Michnik, directeur de *Gazeta Wyborcza*. 3
Etats-Unis : l'efficacité du FBI en question au procès des islamistes de New York. 4
Angola : l'ONU envoie 7 000 « casques bleus ». 5

FRANCE
Politique : les responsables syndicaux agricoles face à l'élection présidentielle ; la réunion des comités de soutien à M. Balladur. 6-7
Régions : quatre organisations réclament des réformes de la Sécurité sociale. 8

SOCIÉTÉ
Justice : les affaires Halphen, Alcatel, Carignon. 10-11
Immigration : des centaines de réfugiés roumains dans les Yvelines. 12

HORIZONS
Enquête : Pina Bausch, l'exorciste. 14
Débats : la psychanalyse-alibi ; le conflit Pérou-Equateur. 15
Editoriaux : Retour en Angola ; M. Pasqua et la PJ. 16

ENTREPRISES
Automobile : Mercedes et Volvo privilégient la croissance interne. 17
Communication : la directive européenne sur les quotas de diffusion. 18

AUJOURD'HUI
Sciences : les recherches s'intensifient autour du génome humain. 22
Loisirs : le carnaval de Dunkerque. 23
Football : les réflexions ministérielles pour lutter contre la violence dans les stades. 24

CULTURE
Cinéma : le Festival de Berlin. 26
Commémoration : la Jamaïque fête Bob Marley. 27
Musique : un entretien avec Claude Samuel, directeur de la musique à Radio-France. 28

SERVICES

Abonnements 25
Agenda 25
Carnet 13
Marchés et finances 20-21
Météo 25
Guide culturel 29
Mots croisés 25
Radio-TV 30-31

BOURSE

Cours relevés le jeudi 9 février 1995, à 10 h 15 (Paris)

FERMETURE DES PLACES ASIATIQUES

Tokyo Nikkei	18099,60	– 1,04	– 8,23
Honk Kong index	7934,83	– 0,86	– 3,12

Tokyo, Nikkei sur 1 an

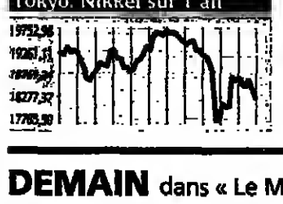

OUVERTURE DES PLACES EUROPÉENNES

	Cours au 08/02	var. en % 07/02	var. en % fin 94
Paris CAC 40	1850,91	– 1,04	—
Londres FT 100	3072,50	– 0,01	+ 0,22
Zurich	1242,65	– 0,19	+ 0,18
Milan MIB 30	1073	+ 0,37	+ 4,68
Francfort Dax 30	2087,62	– 0,29	– 0,90
Bruxelles	1347,09	– 0,86	– 3,06
Suisse SBS	1002,66	– 0,32	– 3,41
Madrid Ibex 35	287,43	– 0,51	+ 0,84

DEMAIN dans « Le Monde »

LA MAFIA RUSSE SAUTE SUR PARIS : enlèvements, meurtre au pistolet-mitrailleur, mallettes bourrées de dollars... Un rapport des RG s'inquiète de l'installation, en France, d'une mafia spécialisée dans le commerce et l'immobilier.

Tirage du *Monde* daté jeudi 9 février 1995 : 505 585 exemplaires

DANS LA PRESSE

Affaires

LIBÉRATION

Certes, sa fameuse élévation d'esprit et sa légendaire naïveté, bref, son idéalisme inoxydable, rendent Charles Pasqua tout à fait insoupçonnable d'avoir le moins du monde participé à cette pantalonnade. Une *pantalonnade qui avait tout de même* pour but de « flinguer » la réputation d'un juge et de couvrir un sacré panier de crabes [...] dans le département de M. Pasqua. Néanmoins, le ministre de l'intérieur, qui a observé dans toute cette affaire une discrétion dont il est bien peu coutumier, doit évidemment rester au-dessus de tout soupçon.

Gérard Dupuy

LA CHAINE INFO

L'image policière [de M. Pasqua] a fait un retour au grand galop. Avec ses ombres encore [...]. Et surtout, voilà Charles Pasqua commis au rôle *de tonton flingueur chargé d'abattre* et, si possible, d'achever le maire de Paris. De ces services, quelle récompense peut-il attendre demain ? Il paraîtrait qu'Edouard Balladur, s'il était élu, ferait de Charles Pasqua son premier ministre. C'est du moins ce que semble croire Charles Pasqua !

Pierre-Luc Séguillon

RTL

De deux choses l'une. Ou le ministre de l'intérieur n'était pas au courant, et alors il faudrait lui imputer une gravissime négligence dans la tenue de ses services. Ou M. Pasqua a donné son feu vert pour mettre à l'abri des ennuis son ami Schuller, voire son ami le député Balkany [...]. Il est probable que sera au moins endommagé l'avenir de premier ministre d'un Charles Pasqua peut-être, d'un François Léotard éventuellement, à moins que le prochain président de la République ne fasse classer tous ces maudits dossiers pour fêter son avènement.

Philippe Alexandre

LE N°1 DE LA PRESSE INFORMATIQUE
SVM
Science & Vie Micro
HORS-SERIE
DÉCOUVREZ LE PREMIER DICTIONNAIRE DES ŒUVRES ET DES TECHNIQUES DU MULTIMÉDIA.
Trouver le titre d'un CD-ROM...
Eclaircir un point de technique...
Chercher des conseils pratiques...
Ce numéro est à conserver précieusement pour naviguer dans le monde du multimédia.
SVM, toute la vie de la micro

Le Monde des LIVRES

VENDREDI 10 FÉVRIER 1995

Bukowski et la folie ordinaire

Détective, le vieux « Buk » est chargé par la Mort de retrouver un écrivain qui lui a échappé et qui n'est autre que Céline. Une intrigue codée pour un étonnant roman posthume

PULP
de Charles Bukowski.
Traduit de l'anglais (Etats-Unis) et postfacé par Gérard Guégan.
Grasset, 265 p., 110 F.

Bukowski, lisez-le, est la révélation de l'Amérique folle et noire qu'est devenu le monde. Toujours plus de puissance et de richesse pour les riches ? Toujours plus de faiblesse et de misère pour les pauvres. L'information augmente sur fond de sermons humanitaires ? En réalité, ce qui croît, c'est l'ignorance, la séparation, le désespoir. Comme on fera éternellement de la mauvaise littérature avec de bons sentiments, nous ne manquons pas de discours et de faux romans lénifiants pour envelopper et évacuer ce constat gênant. La mort partout, sans cesse, comme de plus en plus rapprochée d'elle-même ? Oui. Et alors ? C'est tout ? Vous n'avez rien d'autre à dire ? Pas de promesses, de programme, de solution, d'appels vers un avenir meilleur ? Pas le moindre meeting ? Rien pour la volonté, la société, le désir de chef ? Non. Bukowski, c'est très répréhensible, a inventé la littérature *mauvaise*.

C'est un sale esprit, un déserteur, une forte tête égoïste, un vieux dégueulasse, un primaire acharné, un type infréquentable toujours plein de whisky, de bière, de vodka, de visions lubriques. Il ne veut pas travailler, il est sans domicile fixe, il ne croit pas à l'amour, il traîne, il s'enfonce, il est capable de ne même pas se rendre compte qu'il est devenu célèbre et qu'on l'interroge sur un plateau de télévision. Il vous raconte des aventures minables, dans des lieux minables, avec des personnages, hommes et femmes, aussi minables que lui. Il semble ne percevoir que la dégradation des corps, des cadavres vivants en sursis. Ah, il ne se *penche* pas sur les exclus, lui, avec les mines compassées que prennent et prendront toujours les dames d'œuvres, les politiciens en campagne, les académiciens parlant du cœur, les poètes conviviaux, les évêques en mal de publicité.

La littérature « mauvaise » a ses lois : démasquer la folie ordinaire, pointer la vérité désagréable en direct, forcer sur les détails scabreux qui révulsent l'hypocrisie générale, être lyrique avec ce qui n'a pas l'air de le mériter. Pas de naturalisme : la nature est un piège. Pas de populisme non plus, cette blague des pantis quand ils travestissent la déchéance. L'expérience personnelle, point. Le plus étrange est que la vraie bonté ne puisse venir que de là. Toute autre prédication est obscène. Bukowski est une sorte de saint, on l'aura compris.

« La moitié de la planète délirait. Les furieux et les crétins se partageaient le reste »

J'en parle au présent, comme on devrait le faire de tous les vrais écrivains disparus. Il paraît qu'il est mort à San Diego, Californie, le 9 mars 1994. Dans son dernier livre *Pulp*, peut-être le plus étonnant qu'il ait écrit, il se présente comme un détective privé à qui la mort, en personne, téléphone. La Grande Faucheuse a un problème. Quelqu'un lui a échappé. Un écrivain français dont, pourtant, la date de décès est connue : 1961. Eh bien, non : Céline (car il s'agit de lui) est passé aux Etats-Unis. Il vit toujours. On l'a vu dans une librairie où il feuillette des livres mais sans les acheter. Bukowski enquête : oui, c'est ça, un type qui ressemble comme deux gouttes d'eau à Céline est bien là, en train de parcourir *La Montagne magique* de Thomas Mann. Il murmure un jugement désagréable. Le voilà maintenant lisant un peu de *Tandis que j'agonise*, de Faulkner : « *Autrefois*, me dit-il, *la vie des écrivains était plus intéressante que leurs écrits. Aujourd'hui, ni leur vie ni leur œuvre n'offrent le moindre intérêt.* » Un peu après, il jette un œil sur le *New Yorker* (toujours sans l'acheter) : bof, toujours pareil, personne ne sait plus écrire. Quant à la Mort, une grosse femme pleine d'allant (« *quel sublime flash de chair fraîche !* »), elle avoue avoir « *un blocage sur cette histoire* ». « *Je veux m'offrir le plus grand écrivain français. J'ai attendu assez longtemps.* » Céline est-il réellement vivant ? Le détective engagé par la Mort pour le coincer va-t-il y parvenir tout en le regrettant sincèrement (en effet, le prochain client du néant, *c'est lui*) ?

Le lecteur découvrira la suite tout seul. Bukowski a-t-il trop bu ? A-t-il des hallucinations ? Est-il raisonnable de rencontrer une extraterrestre et la mort *en personne* ? Et qu'est-ce que cette enquête sur le « *moineau écarlate* » ? Comment tout cela va-t-il finir ? « *C'était une évidence. La moitié de la planète délirait. Les furieux et les crétins se partageaient le reste.* » Ou encore : « *J'étais prêt pour une paisible soirée en Enfer. A l'image de cette Terre qui part en poussière aussi sûrement qu'une poutre rongée par d'invisibles termites.* » En détournant le roman policier et la littérature de gare, le vieux Buk, comme d'habitude, écrit le roman philosophique d'aujourd'hui, sans vanité, mais avec une prétention énorme.

Le livre est codé comme il faut : il échappera à la surveillance morbide de ceux qui bavardent sur la mort du roman, la décadence, l'absence d'idéal, la perte du sens du devoir ou l'engagement. Il excitera, en revanche, les amateurs de littérature et les esprits libres (il doit y en avoir encore quelques-uns). Excellent test, Bukowski : le clergé, quel qu'il soit, ne peut pas le lire. Mais qu'est-ce qu'un clergé peut vraiment lire désormais ? Rien. Ni Bukowski, ni Céline, ni Mallarmé. La mort atteint les corps visibles mais pas les voix singulières puisqu'elles triomphent en même temps que la mort. Autant dire que le vacarme de la marchandise et son envers spiritualiste n'y comprennent rien. Bukowski ne croit ni à Dieu ni à Diable, mais il sait que le faux Diable déguisé en faux Dieu est très puritain : « *A propos, si le mot* pute *vous gêne, je vous autorise à m'en suggérer* un politiquement correct. » Un jugement sur la société ? Voici : « *Prenez les stars de cinéma, on leur retape le visage avec la peau des fesses, car c'est bien la dernière chose à se flétrir. Du coup, ces stars finissent leur existence avec une tête de cul.* »

Aux dernières nouvelles, on aurait aperçu Bukowski à Paris en train de renifler quelques romans récents dans une librairie du Quartier latin. Il haussait les épaules. Je vais enquêter. Peut-être me demandera-t-il de l'accompagner ici ou là. Au fond, il suffit de tenir ses phrases.

Philippe Sollers

★ *Factotum*, de Charles Bukowski, est repris en poche, dans les « Cahiers rouges », traduit par Brice Matthieussent, avant-propos de Raphaël Sorin. Grasset nº 204, 237 p., 55 F.

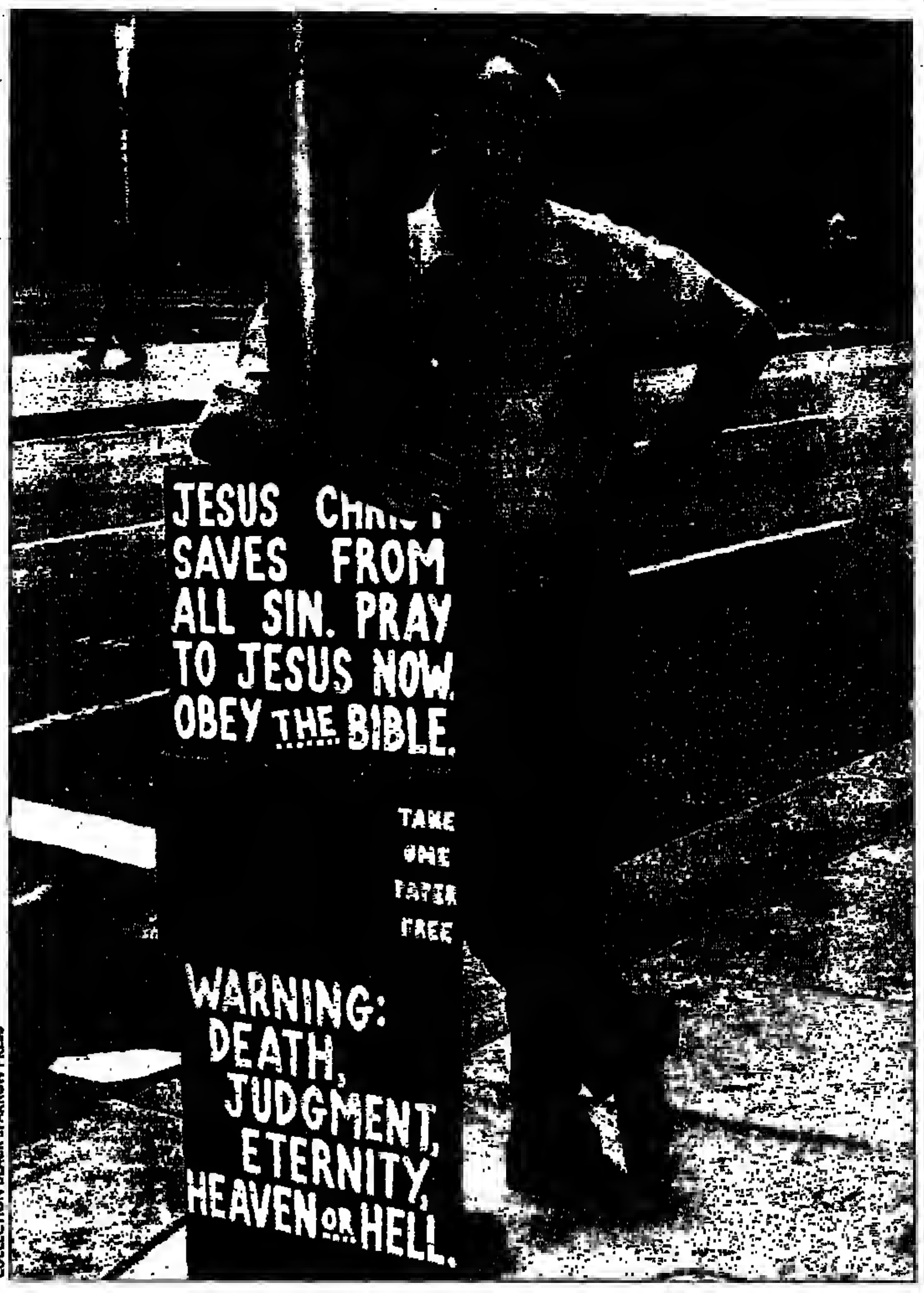

COLLECTION BLACK SPARROW PRESS

« J'en parle au présent comme on devrait le faire de tous les vrais écrivains disparus... »

La vulnérabilité de masse

Quand la pauvreté devient visible, que la condition de salarié se fragilise, peut-on se contenter de ne voir là que les effets d'une crise passagère ?

LES MÉTAMORPHOSES DE LA QUESTION SOCIALE
Une chronique du salariat
de Robert Castel.
Fayard, 490 p., 190 F.

A la craie, sur une ardoise d'écolier, un jeune homme à la mine fatiguée, assis sur le trottoir, près de l'entrée d'un grand magasin, a simplement écrit : « *Cela n'arrive pas qu'aux autres !* » Avec la montée du chômage, la France découvre, depuis de nombreux hivers déjà, la crue d'une pauvreté visible aux coins des rues. Et si l'on continue à parler d'« exclus » pour désigner, situer, classer des groupes d'individus aux marges de la société, il apparaît de plus en plus évident qu'il n'y a pas une ligne étanche entre ceux placés du mauvais côté et ceux solidement protégés contre l'adversité. Car la condition de salarié elle-même devient aujourd'hui plus fragile. Dans un ouvrage de fond, qui ne doit rien à l'air du temps mais tombe fort à propos face aux discours démagogiques préélectoraux, Robert Castel démontre que la question sociale est mal posée, donc mal traitée, quand elle est circonscrite à l'exclusion. En effet, lorsque le travail devient précaire, que les protections s'amenuisent et que s'étend une vulnérabilité de masse, c'est la cohésion sociale qui se trouve ébranlée.

En retraçant d'abord l'histoire de ces ébranlements successifs, jalonnant l'évolution du salariat, Robert Castel donne sa véritable dimension à la crise actuelle, dont il renouvelle la compréhension. C'est une histoire du présent qui nous est ici racontée, mais déployée sur la longue durée. Elle commence au milieu du XIVe siècle, quand la Peste noire sévit, emportant près d'un tiers de la population européenne. La main-d'œuvre se fait rare, de nombreux paysans pauvres partent avec l'espoir – souvent vain – de s'embaucher ailleurs. Ainsi croît une population errante de miséreux privés de l'assistance accordée aux seuls indigents qu'un handicap met dans l'incapacité de travailler.

Paroisses, communautés, confréries ont leurs mendiants reconnus. Invalides et familiers, ils ne dérangent pas : dans l'économie chrétienne du salut qui instaure une « *perception discriminatoire des pauvres* », ils sont acceptés. Tel n'est pas le cas des vagabonds, valides, oisifs et « *sans aveu* », c'est-à-dire sans appartenance communautaire : ils n'ont ni métier, ni maison, ni milieu et la répression, sur eux, s'abat avec violence. Ce qui est traité comme un problème de police visant une population marginale dissimule le fait que de très nombreux pauvres sont menacés de ruine et d'asocialité : « *La question du vagabondage est en fait la manière dont se formule et s'occulte à la fois la question sociale dans la société préindustrielle.* »

La liberté du travail – marchandise désormais négociée sous la forme du contrat et vendue sur un marché obéissant à la loi de l'offre et de la demande – est instaurée par la Révolution, qui brise ainsi l'organisation contraignante des métiers. Si ce libre accès au travail lève les principaux obstacles au développement économique, le salariat ne sort pas pour autant de son indignité. Car la révolution industrielle, dont le « capitalisme utopique » attendait tant de bienfaits, engendre une paupérisation matérielle et morale. Resurgit alors, cristallisée sur la frange la plus misérable du prolétariat, la question sociale, nommée comme telle dans les années 1830, et jugée menaçante. Le moralisme philanthropique et le paternalisme patronal tentent d'y remédier, mais échouent face à un monde ouvrier qui s'organise et les récuse. Pour compenser l'écart entre un ordre juridico-politique fondé sur la reconnaissance des droits du citoyen et un ordre économique qui produit une misère massive, pour intégrer le monde du travail et assurer la paix sociale, il faut un tiers. Ce sera l'Etat.

« Cela n'arrive pas qu'aux autres ! »

Robert Castel rappelle la genèse de cet Etat social, limitant ses premières mesures à ceux qui sont menacés de déchéance, dans une perspective encore proche de l'assistance, avant d'inventer le principe de la sécurité sociale. C'est une véritable découverte que cette économie de transfert qui prend son essor après 1945. En effet, la propriété privée n'est plus le seul socle de la sécurité et le seul fondement de la valeur de l'individu. Désormais, le salariat donne droit, par le biais des prélèvements obligatoires, à tout un éventail de protections garanties par l'Etat. Il acquiert par là même un statut, et devient en peu de temps le principal support de l'identité sociale. Les années 50 et 60 sont celles de l'expansion et de la diversification d'une société salariale dans laquelle le monde ouvrier n'occupe plus la place centrale. Le secteur tertiaire s'étend, tandis qu'émerge un « *salariat bourgeois* ».

Nicole Lapierre

Lire la suite page XI

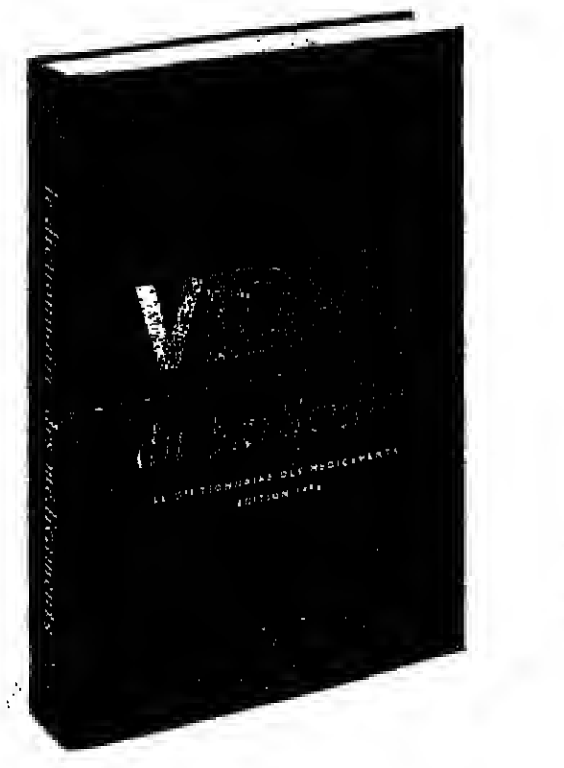

Perte de notice ? Envie d'en savoir plus ? Quand et comment prendre un médicament ? Avec le Vidal du particulier, prolongez le dialogue que vous avez entamé avec votre médecin et votre pharmacien.

Editions du Vidal®

L'ÉDITION

■ **Sindbad repris par Actes Sud.** Six mois après leur mise en liquidation judiciaire par le tribunal de commerce de Paris, en juillet 1994, les éditions Sindbad, fondées en 1972 par Pierre Bernard, ont été rachetées par les éditions Actes Sud. Le montant de cette acquisition s'élève à 1,2 million de francs. Actes Sud reprenant par ailleurs les engagements de Sindbad à l'égard de ses auteurs. Sous la marque Sindbad – dont le catalogue compte aujourd'hui plus de 150 titres –, l'éditeur arlésien entend *« continuer à éditer, au rythme de six à huit titres par an, des ouvrages liés à la Méditerranée en général, et à l'Orient en particulier »*. Il renforce ainsi son domaine arabe, ouvert en 1992 avec de œuvres de l'écrivain égyptien Sonallah Ibrahim, auxquelles se sont ajoutées depuis celles du Palestinien Mahmoud Darwich ou de la romancière libanaise Hanan El Cheikh.

■ **Isabelle Laffont à la direction générale des éditions Lattès.** Elle remplace à ce poste Daniel Radford, qui avait quitté Lattès pour Ramsay, en novembre 1994. Diplômée de l'IEP de Paris, fille de l'éditeur Robert Laffont, Isabelle Laffont a commencé sa carrière en 1971 aux Editions Robert Laffont, où elle a notamment dirigé le domaine étranger, le domaine audiovisuel et la collection « Best-Sellers ». Depuis janvier 1994, elle avait rejoint Hachette Livre et participé au développement éditorial du Livre de poche. Elle continuera par ailleurs de conseiller les éditions Grasset pour le lancement et le suivi de la nouvelle collection « Grand Format », constituée de grands romans étrangers, dont les premiers titres sont attendus au printemps. Par ailleurs, le frère d'Isabelle Laffont, Laurent Laffont, qui était depuis 1990 directeur de l'édition chez Robert Laffont, a lui aussi quitté la maison, vendredi 27 janvier.

■ **Les vingt ans du Castor Astral.** Créées à Bordeaux, en janvier 1975, par Marc Torralba et Jean-Yves Reuzeau, les éditions du Castor Astral viennent de fêter leur vingtième anniversaire. Avec plus de 250 titres à son catalogue et un rythme de publication d'une vingtaine d'ouvrages par an, cette maison – diffusée par les Presses universitaires de France –, se consacre à la littérature de qualité. *« Découverte et redécouverte »* sont les maîtres mots du Castor Astral, qui a notamment fait connaître de « jeunes » auteurs comme Cyrille Cahen, réédité des écrivains comme Emmanuel Bove, André Beucler, Louis Parrot ou René-Guy Cadou et publié de nombreux poètes – André Velter, Tomas Tranströmer, Patrice Delbourg. Dans la collection « Les Inattendus », qui propose des textes méconnus d'auteurs classiques, trois nouveaux titres sortiront ces mois-ci : *Idylles paysannes*, de Léon Tolstoï, *Fouets et fourrure*, de Leopold Sacher-Masoch, et *La Ponte de la langouste*, une correspondance inédite de Jean Dubuffet. Deux nouveautés sont prévues en littérature française : *Le Réservoir des sens*, de Nelly Kaplan, et *Le plus dur reste à faire*, de Gilles Vidal.

■ **Alain Moreau décoré... et contesté.** Après la nomination, par le ministère de la culture, de l'éditeur Alain Moreau au grade de chevalier de la Légion d'honneur, le Calcre, association d'information et de défense des auteurs, a fait part, dans une lettre à Jacques Toubon, de sa *« désapprobation »*. Le Calcre rappelle notamment qu'Alain Moreau a été *« l'initiateur et le directeur, pendant près de vingt ans, d'une maison d'édition à compte d'auteur : La Pensée universelle »* et que celle-ci est *« reconnue par les professionnels des lettres comme la référence nationale en matière d'édition abusive de jeunes auteurs »*.

■ **« Voyager avec... » Virginia Woolf et Marcel Proust.** Après *Le Panama ou les aventures de mes sept oncles*, de Blaise Cendrars, et des récits de voyage d'Ernst Jünger, la collection « Voyager avec... » – née au printemps 1994 de l'association du magazine *La Quinzaine littéraire*, et du fabricant de bagages Louis Vuitton – propose deux nouveaux titres : *Voyager avec Virginia Woolf*, une série de *« promenades européennes »* choisies et présentées par Jan Morris, et *Voyager avec Marcel Proust*, un choix de textes tirés de l'ensemble de l'œuvre de Proust, et présentés par Anne Borel. Chaque volume, comportant une iconographie importante, est vendu au prix de 140 F.

L'autre Gorki

Certaines de ses lettres à Staline sont aujourd'hui exhumées. L'écrivain y apparaît sous un jour singulièrement nouveau

Sous scellés depuis plus de soixante ans, une importante correspondance de Maxime Gorki, dont quarante-six lettres à Staline, vient d'être exhumée des archives du KGB. Depuis longtemps, chez la plupart des Russes, Gorki ne suscitait plus guère d'intérêt. Le culte du « fondateur du réalisme socialiste », auteur du premier roman prolétarien (*La Mère*), héraut et chantre de la révolution, avait été imposé pendant de trop longues années. Personne ne le lisait : on le « faisait » à l'école. Quant à l'homme, il avait été discrédité par le souvenir de ses liens avec Lénine et Staline et – bien sûr – par son aphorisme *« Si l'ennemi ne se rend pas, on l'anéantit »*, approuvant et consacrant ainsi la Grande Terreur.

C'est pourquoi l'ensemble qui resurgit aujourd'hui présente un réel intérêt. Il permet, en effet, de nuancer sérieusement, du moins au tournant des années 30, les clichés représentant un Gorki avide de pouvoir, aspirant à gouverner la littérature soviétique après avoir « soufflé » à Staline l'idée de créer l'Union des écrivains, devenue aussitôt une sorte de « ministère de la littérature ».

Dans ses dernières années – il est mort en 1936 à soixante-huit ans –, Gorki prit au contraire avec courage la défense de certains persécutés. Dans l'une de ses lettres, il appelle ainsi Staline à faire cesser *« la troque »* – comme il qualifiait les campagnes menés par la *Pravda* – visant Dmitri Chostakovitch, *« le plus doué de tous les musiciens soviétiques contemporains »*. Il informa Staline qu'il considérait Isaac Babel comme *« le plus intelligent de nos auteurs, comprenant parfaitement les hommes »*, et André Malraux comme *« la personnalité la plus grande, la plus talentueuse et la plus influente de l'intelligentsia contemporaine des pays latins »*. Trois ans et demi plus tard, Babel sera liquidé. Quant à Malraux, il figure déjà dans des dizaines de dossiers secrets de la Loubianka en tant qu'« espion ». On est aussi frappé par ce que Gorki écrit en mars 1936 sur le théâtre soviétique : *« A Moscou il y a peu de théâtres, (...) mais il y a les théâtres (...) du génial Meyerhold et du non moins génial Taïrov. »* Le premier de ces théâtres sera détruit par Staline deux ans plus tard, le second connaîtra le même sort treize ans après. Meyerhold sera tué, Taïrov persécuté et poussé dans la tombe.

Si Staline a imposé à Gorki, compte tenu de son prestige international et de sa popularité à l'intérieur du pays, le rôle de *« chef de la littérature »*, les ficelles étaient tirées par de tout autres personnes, que Gorki, dans ses lettres à Staline et au comité central, décrivait sans s'embarrasser de termes diplomatiques. Pour Gorki, les commissaires politiques placés personnellement par Staline à l'Union des écrivains (Pavel Ioudine, Lev Mekhlis et d'autres) sont tout simplement *« des ignorants dénués de principes »*, se distinguant par *« leur hypocrisie et leur lâcheté, le désir de s'entourer de gens encore plus insignifiants et de se cacher parmi eux »*.

Il mentionne nommément ceux qui sont *« encore plus insignifiants »*, qui *« se prennent peur des écrivains »* – Fedor Panferov, Alexandre Fadeev, Vsevolod Vichnevski et beaucoup d'autres, aujourd'hui complètement oubliés : *« Je les connais personnellement*, écrit-il à Staline. *Ils sont très habiles et expérimentés en tant qu'ouvreurs de caboles, mais je ne crois pas du tout en leur sincérité. C'est pourquoi je refuse de travailler avec eux (...). »*

Les nouveaux documents tirés des archives de Gorki permettent de conclure que le soudain changement d'attitude de Staline à l'égard de l'écrivain (la réciproque étant apparemment vraie) est intervenu vers le milieu de l'année 1934, puis est devenu irréversible après l'assassinat de Kirov et les arrestations de Zinoviev et de Kamenev. Il est vrai que Gorki entretenait des relations suivies avec ceux qui seront les victimes de la succession de purges. Il était intervenu auprès de Staline pour que Boukharine soit nommé rédacteur en chef des *Izvestia*, pour que Kamenev devienne directeur des éditions Akademia et pour que Radek et Boukharine soient rapporteurs au congrès constitutif de l'Union des écrivains.

Une lettre à Kirov, écrite quelques jours avant l'assassinat de ce dernier, confirme que les deux hommes entretenaient des relations assez proches que personne n'a encore réellement étudiées. Le professeur Viatcheslav Ivanov suppose que Gorki participait aux activités de la coalition antistalinienne dont l'existence est généralement sous-estimée. Il n'est pas exclu qu'en 1934 il ait envoyé son fils Maxime à Leningrad avec un message pour Kirov. Maxime est mort subitement peu de temps après. Cette version, si elle était vérifiée, pourrait donner un éclairage tout à fait nouveau au mystère de la mort de Maxime et de Gorki lui-même.

Staline, en tout cas, avait fini par comprendre clairement que Gorki ne serait pas, comme il l'avait longtemps espéré, son hagiographe et qu'il n'écrirait jamais *« la grande biographie »* du dictateur. Une maigre ébauche a été conservée dans ces archives. A part la phrase *« Iosif Djougachvili est né à Gori »* et quelques informations sur la Géorgie tirées d'un dictionnaire encyclopédique, Gorki n'a rien pu sortir de plus...

Arkadi Vaksberg

Egypte : qui a voulu tuer Naguib Mahfouz ?

La tentative d'assassinat, le 14 octobre 1994, de l'écrivain égyptien Naguib Mahfouz (*Le Monde* du 19 octobre 1994), Prix Nobel de littérature en 1988, a fait l'objet d'une enquête minutieuse de l'hebdomadaire américain *The New Yorker*. Le journal doute des *« aveux »* télévisés d'un militant de la Djamaa Islamyia, l'un de ces groupes islamiques favorisés par le régime du président Sadate, à la fin des années 70, pour lutter contre la gauche, et qui sont aujourd'hui en guerre ouverte contre son successeur, Hosni Moubarak. Naguib Mahfouz avait, il est vrai, encouru, dès 1959, les foudres de la célèbre université cairote d'El Azhar, qui avait condamné son livre *Les Fils de la médina* (Sindbad), peuplé de figures allégoriques tirées du Coran et de la Bible.

Il a été d'autre part l'un des premiers intellectuels du monde arabe à soutenir, en 1979, le processus de paix entre Israël et l'Egypte. Interrogé par l'hebdomadaire dans sa prison new-yorkaise, le cheikh Omar Abdel Rahmane, chef spirituel de la Djamaa Islamyia, inculpé pour l'attentat du World Trade Center (*Le Monde* du 27 août 1993), nie aujourd'hui avoir prononcé une *fatwa* contre l'écrivain. Il n'en avait pas moins déclaré à un journaliste que l'éventuel châtiment de Mahfouz pour *Les Fils de la médina* aurait eu un effet dissuasif sur Salman Rushdie.

Alors qui ? Un extrémiste incontrôlé ? Cela ne saurait surprendre dans le climat actuel de l'Egypte, où l'on assiste par ailleurs à la radicalisation d'El Azhar, naguère bastion de l'islam modéré, mais dont l'un des cheikhs, Muhammad El Ghazali, n'a pas hésité à témoigner en faveur des assassins de l'essayiste Farag Foda, tué en juin 1992. Quant à l'écrivain lui-même, il estime que le responsable de cet assassinat manqué est *« le système et non le jeune homme. Celui qui m'avait attaqué ne savait rien des Fils de la médina. Il n'avait jamais lu le livre »*.

■ **DES ESPAGNOLS A PARIS** La liste des écrivains espagnols présents au 15e Salon du livre à Paris (du 17 au 22 mars, porte de Versailles) – où l'Espagne est invitée d'honneur – et des débats auxquels ils participeront est désormais connue. Elle est fixée comme suit : « Dix ans d'écriture espagnole », avec Rafael Conte, Manuel de Lope, José Luis Sampedro et Eduardo Mendoza (17 mars, de 17 h 30 à 19 heures) ; « Littérature et politique », avec Jorge Semprun, Javier Tussell et Fernando Savater (18 mars, de 15 h 30 à 17 heures) ; « Langues et cultures », avec Carlos Casares, Bernardo Atxaga et Maria Mercé Roca (18 mars, de 17 h 30 à 19 heures) ; « Poésie et poètes », avec Juan Carlos Suñen, Blanca Andreu et Ana Maria Moix (19 mars, de 10 h 30 à 12 heures) ; « Conteurs d'histoires », avec Cristina Fernandez Cubas, Arturo Pérez Reverte et Manuel Vasquez Montalban (19 mars, de 15 h 30 à 17 heures) ; « Littérature et théâtre », avec Angel Berenguer, Fernando Arrabal et Francisco Nieva (19 mars, de 17 h 30 à 19 heures). Au cours des dernières semaines, la confection de cette liste a donné lieu à une vive polémique, en particulier entre le ministère de la culture espagnol et le directeur de l'Institut Cervantès, à Paris, l'écrivain Felix de Azua, qui avait avancé, de son côté, une quarantaine de noms.

■ **HOMMAGE A PEREZ GALDOS.** Les universités de New York et de Columbia, d'une part, celle de Las Palmas et le gouvernement autonome des Canaries, d'autre part, se sont associés pour organiser, à Manhattan, un colloque célébrant le 75e anniversaire de la mort de l'écrivain Benito Perez Galdos (1843-1920). Celui-ci est considéré, en Espagne comme aux Etats-Unis où son œuvre est un passage obligé pour tout étudiant des départements de langue espagnole, comme l'un des meilleurs romanciers de son temps. *« Il est aussi grand*, disait Luis Bunuel, qui adapta au cinéma son roman *Tristana, que les grands russes, les grands anglais, les grands français du XIXe siècle. »* En France, l'œuvre de Perez Galdos est pourtant pratiquement inconnue. Une lacune que viennent aujourd'hui partiellement et heureusement combler de petits éditeurs. Les éditions Joëlle Losfeld publient, en effet, *Misericordia*, un document paru en 1897 sur les bas-fonds de la société madrilène (traduit de l'espagnol par Emma H. Clouard, avec une préface d'Alvaro Mutis, 273 p., 145 F), tandis que les éditions Desjonquères font paraître *La Passion Torquemada*, récit de l'ascension sociale d'un usurier médiocre, qu'on a comparé, par sa puissance, à la geste balzacienne (volume 1 : *« Tourments », traduit de l'espagnol par Caroline Pascal, 280 p., 130 F*).

■ **GRANDE-BRETAGNE.** Bill Buford quitte la revue littéraire britannique Granta, qu'il dirigeait depuis quinze ans, pour son principal concurrent – américain – *The New Yorker*, où il sera chargé, à partir du mois d'avril, de la fiction en tant que responsable littéraire. Cet Américain de Louisiane, arrivé à Cambridge en 1977, pour étudier Shakespeare, avait réussi à faire d'une petite revue d'étudiants qui vendait quelques centaines d'exemplaires un des magazines littéraires les plus lus du monde anglo-saxon avec un tirage de près de 100 000 exemplaires chaque trimestre. Les milieux littéraires s'interrogent aujourd'hui sur le nom de son successeur – d'autant que *Granta* paraît s'essouffler – et sur l'étendue de son champ d'action au *New Yorker*, où, depuis l'arrivée de Tina Brown, la place de la fiction a été quelque peu réduite.

HUMEUR

Pauvre Anaïs

ÉROTIQUE ANAÏS NIN
de Noëlle Riley Fitch.
Traduit de l'anglais (Etats-Unis) par Marguerite Le Clézio.
Filipacchi, 699 p., 169 F.

Comment peut-on publier une telle litanie de platitudes et d'âneries ? Erotique ou non, la malheureuse Anaïs Nin disparaît dans ce désastre, ce qui, pour elle, au moins, limite les dégâts. Noëlle Riley Fitch s'est bornée à déverser une accumulation de notations bâclées, mises bout à bout dans un désordre tel qu'il en devient comique. De ces listes de noms et de faits, rien ne parvient à émerger sinon quelques perles, comme cette légende qui accompagne la photo d'Antonin Artaud : *« Antonin Artaud, dramaturge, acteur, homosexuel et atteint de déséquilibre mental. »* Si l'acuité d'un tel jugement éveille la curiosité, de longs efforts permettront de repérer, dans ce fatras, Nin toute à *« son flirt avec Artaud »*, dont elle apprécie l'*« âme inquiète et rêveuse »* et qui *« agit sur elle comme un aphrodisiaque »*. Grâce à quoi, vêtue de noir, de rouge et d'argent, *« elle lui accorde un baiser féroce ; il lui mord la bouche, la gorge, les jambes et les seins mais ne peut aller au-delà »*. Magnanime, *« elle admet qu'il l'ébranle car seul compte l'artiste à ses yeux »*.

Il y aurait mauvaise grâce à ne pas mentionner une traduction à laquelle nous devons d'apprendre qu'Anaïs *« se paie une fourrure »* ou qu'elle *« paie un café »* à un certain Gonzalo, et que, se gardant bien de partir « pour » Nice, elle part résolument « à » Nice.

Reste, il est vrai, l'érotisme : le livre est aussi torride que l'annuaire du téléphone.

Viviane Forrester

Pour que renaisse « Lettre internationale »

Reconnue, fêtée – lors de la clôture de l'exposition internationale de Séville, en 1992, elle avait reçu le prix Stendhal du commissariat à la culture de la Communauté européennee –, la revue *Lettre internationale*, fondée et dirigée par Antonin Liehm, n'en avait pas moins dû, au printemps de 1993, suspendre sa publication.

Née en juin 1984, simultanément à Paris et à Rome, la *Lettre* s'était propagée au fil des années à travers l'Europe : Madrid (1985), Berlin (1988), Belgrade (1989), Prague (1990), Budapest, Zagreb et Saint-Pétersbourg (1991), Bucarest et Sofia (1992), Varsovie (1993). Ces ramifications continuent, elles, à vivre plus ou moins vaillamment. Mais comment poursuivre et alimenter ce réseau d'échanges si le cœur ne fonctionne plus... Or voilà qu'il pourrait battre à nouveau. Cela semble, en tout cas, le souhait de Jacques Toubon, ministre de la culture et de la francophonie, qui, en novembre dernier, annonçait plusieurs mesures destinées à relancer les échanges culturels avec l'Europe, *« dont l'édition d'une nouvelle* Lettre internationale *sur la base d'une réflexion confiée à Antonin Liehm »*.

Surtout, des lecteurs, convaincus qu'il existe toujours une place pour la *Lettre* en France, ont décidé, il y a quelques mois, de se regrouper : *« Lettre internationale nous manque*, lançaient-ils. *Plus qu'un symbole, l'abandon de la revue en France est une blessure terrible portée à tous ceux qui croient aux lumières de l'Europe, à ses idéaux, à ses luttes contre l'obscurantisme et les replis nationalistes. »* Ils viennent de publier le premier numéro du *Bulletin de la Lettre* (1). *« La périodicité est trimestrielle, mais pourra être modifiée en fonction de nos démarches pour relancer la revue »*, préviennent-ils. Avec le secret espoir que ce message, que Milan Kundera adressait, voici quelques années, à Antonin Liehm, redevienne rapidement d'actualité : *« J'ai eu l'occasion de reconnaître ta superbe opiniâtreté qui t'a finalement permis d'obtenir tout seul, sans appuis ni soutien financier, quelque chose d'impossible : lancer, dans le Paris blasé et saturé de culture, une nouvelle publication qui devait aussitôt attirer l'attention parce qu'elle tranchait radicalement sur toutes les autres par son cosmopolitisme. »* Oui, la *Lettre* nous manque...

N. Z.

(1) Les souscriptions de soutien sont reçues à l'Association des amis de *Lettre internationale*, 41, rue Bobillot, 75013 Paris (France : 80 F ; pays de la CEE : 100 F ; autres pays : 130 F).

COLLOQUES, BULLETINS ET SOCIÉTÉS

■ **LA SOCIÉTÉ J.-K. HUYSMANS, qui existe depuis soixante-sept ans, publie le quatre-vingt-septième numéro de son bulletin. Il est constitué de la bibliographie des lettres de l'écrivain et de celles qui lui ont été adressées (siège social : 22, rue Guynemer, 75006 Paris).**

■ **LE BRITISH COUNCIL organise, mercredi 15 février à 18 h 30, une rencontre autour de l'écrivain anglais Geoff Dyer, dont le livre, *Jazz Impro (But Beautiful)* paraît aux éditions Joëlle Losfeld, dans une traduction de Rémy Lambrechts ; y participeront également John Berger et Steve Lacy (11, rue de Constantine, 75007 Paris).**

■ **L'AUDITORIUM DE LA HALLE SAINT-PIERRE accueillera, jeudi 16 février à 19 h 30, une soirée consacrée à l'écrivain français d'origine roumaine Benjamin Fondane, à l'occasion de la réédition de deux de ses livres : *Baudelaire*, ou *l'expérience du gouffre*, chez Complexe, et *Au seuil de l'Inde*, qui paraît chez Fata Morgana (halle Saint-Pierre, 2, rue Ronsard, 75018 Paris).**

■ **ÉCRIRE L'ARCHITECTURE, tel sera le thème d'une rencontre présidée par Claude Parent et organisée par l'Académie d'architecture et le Centre régional des lettres Languedoc-Roussillon. Elle se tiendra mercredi 15 février à 14 heures et réunira des responsables du livre, des auteurs, des libraires et des éditeurs. Cette rencontre sera suivie de la proclamation des prix 1995 de l'Académie d'architecture (Hôtel de Chaulnes, 9, place des Vosges, 75004 Paris).**

■ **A L'OPÉRA NATIONAL DE PARIS, se tiendra, vendredi 10 et samedi 11 février à partir de 9 heures, un colloque sur le thème « Faust à la scène de Goethe à nos jours », placé sous la responsabilité de Michel Beretti et de Jean-Claude Yon. Cette rencontre coïncide avec la reprise, à l'Opéra-Bastille, de *La Damnation de Faust*, d'Hector Berlioz, dans la mise en scène de Luca Ronconi (Studio Bastille, entrée libre dans la limite des places disponibles).**

■ **LES RENCONTRES DE STRASBOURG réuniront, du 13 au 25 février, chaque soir à 20 heures (sauf dimanche 19), une série de rencontres sur le thème « Désir de politique ? ». Les nombreux participants (dans l'ordre : Janine Mossuz-Lavau, Dominique Schnapper, Blandine Kriegel, Rémy Rieffel, Alain-Gérard Slama, Theodor Zeldin, Marc Abélès, André Comte-Sponville, Pascal Bruckner, Denis Duclos, Alain Cotta) réfléchiront sur une redéfinition du politique et de ses fondements (Ancien Magasins Neunreiter, 7, rue de l'Abreuvoir, Strasbourg ; les Rencontres de Strasbourg, 3, rue Saint-Pierre-le-Jeune, 67000 Strasbourg, tél. 88-25-80-41).**

RECTIFICATIFS

Enquête édition
Sur 354 millions d'exemplaires produits en 1992, la France en aurait exporté 30 millions environ, soit 8,4 %, et non 0,7 %, comme nous l'avons écrit dans l'article consacré aux grands groupes français de l'édition (« Le Monde des livres » du 20 janvier). La part de l'exportation dans le chiffre d'affaires total de l'édition était de 10,2 % en 1993.

Goncourt de la poésie
Le livre de Lionel Ray distingué par la Bourse Goncourt de la poésie (« Le Monde des livres » du 3 février) a pour titre *Comme un château défait* (et non « défunt »). Il est publié aux éditions Gallimard.

Vie du langage
Dans une note suivant la dernière chronique de Denis Slakta sur la « La vie du langage » (« Le Monde des livres » du 3 février), nous signalions la traduction, au Seuil, d'un livre important, paru aux Etats-Unis en 1982, *Phrases sans parole. Théorie du récit et du style indirect libre*. Mais une malencontreuse confusion nous a fait attribuer à son traducteur, Cyril Veken, un ouvrage dû, en réalité, à Ann Banfield.

Cercles poétiques

Quatre anthologies présentent quelques états de la poésie contemporaine française. Les femmes y ont leur part

POÉSIE EN FRANCE DEPUIS 1960 : 29 FEMMES
Une anthologie
de Liliane Giraudon et Henri Deluy.
Stock, coll. « Versus », 266 p., 120 F.
UNE ANTHOLOGIE DE CIRCONSTANCE
de Henri Deluy.
Ed. Fourbis, 358 p., 180 F.
LE POÈTE D'AUJOURD'HUI 1987-1994
Sept ans de poésie dans « L'Humanité »
de Dominique Grandmont.
Ed. Maison de la poésie Rhône-Alpes, 328 p, 120 F.
ANTHOLOGIE DE LA POÉSIE FRANÇAISE CONTEMPORAINE
Les trente dernières années
d'Alain Bosquet.
Ed. Le Cherche-Midi, 406 p., relié, 160 F.

La multiplication des anthologies poétiques est sans doute un phénomène d'époque. Comme celle des encyclopédies, elle répond au désir, ou au fantasme, d'un public supposé attendre des objets qui digèrent et classent un savoir, balisent un domaine. Dans le champ de la poésie actuelle, ces ouvrages, lorsqu'ils sont honnêtes, lorsqu'ils ne sont pas des espaces d'exclusion ou d'exclusive, ont pourtant leur utilité : celle de montrer, à un moment donné, les états multiples d'un lieu poétique, des techniques, sensibilités, thématiques et pensées qui s'y expriment.

A l'auteur d'une anthologie, on fait implicitement crédit d'une objectivité, au moins relative ; objectivité dont, naturellement, ce même auteur se défend toujours lorsqu'il préface son florilège, avec des formules prudentes et rituelles : ce sont bien des goûts propres que son choix illustre.

Montrer à un moment donné les états multiples d'un lieu poétique

L'anthologie de Liliane Giraudon et Henri Deluy, qui recense vingt-neuf femmes poètes depuis 1960, vient à propos répondre à une rumeur insistante : la poésie est majoritairement un exercice masculin, et les doigts de quelques mains suffiraient pour comptabiliser les femmes qui s'y livrent. La statistique, dans sa version misogyne et ricanante, appuie et amplifie la rumeur. Les féministes trouvent là un nouveau motif pour se révolter contre on ne sait trop quelle injustice... Et tout est dans l'ordre.

La *« coupe significative »* à laquelle procèdent les auteurs de cette anthologie est cruelle ; à l'exception de celle de Joyce Mansour et de Marianne Van Hirtum, pas un seul des noms retenus par Jeanine Moulin au dernier chapitre de ses *Huit siècles de poésie féminine* (Seghers, première édition en 1963, dernière en 1981) ne figure dans le présent ouvrage. Vérification d'une donnée évidente : une anthologie révèle d'abord les goûts et les options esthétiques de ses auteurs ; secondairement, elle met en lumière les modes qui prévalent en une époque ou dans une génération données ; enfin, l'esprit de caste ou d'école exerce, en poésie plus encore qu'ailleurs, ses contraintes.

Liliane Giraudon et Henri Deluy ont raison de *« ne pas se laisser enfermer dans les cercles des anatomies manifestes et des sexualités militantes »*, et de récuser cette joyeuse plaisanterie qui a consisté, dans les années 70 – à chercher l'introuvable spécificité d'une écriture féminine. Hors de ces cercles, les identités poétiques s'échangent, se brouillent, s'inversent, que l'écriture est inapte à fixer. Cela étant dit, la féminité, officielle pour ainsi dire, des vingt-neuf poètes est avérée, et le lecteur est invité à deviner la nature du *« spectre singulier »* que ce rassemblement, selon les auteurs, fait apparaître.

A la fois très concrète, prosaïque (Sabine Macher, Michèle Grangaud), et éprise de mystère (Marianne Van Hirtum, Esther Tellermann), tendue, souvent douloureuse (Martine Broda, Fabienne Courtade) ou grinçante (Sandra Moussempès), tenant à distance le sentiment (Anne Talvaz), brisant l'élan lyrique à sa source (Anne Portugal), corporelle, accordant plus de confiance au réel qu'à l'image qui pourrait le métamorphoser (Anne-Marie Albiach, Danielle Collobert), nommant avant de suggérer (Véronique Vassiliou), élégiaque parfois (Jacqueline Risset), soucieuse d'explorer des formes nouvelles ou de se jouer d'elles (Michèle Métail, Pascalle Monnier)... Tels sont quelques-uns des traits, sinon communs du moins largement partagés, de ce *« spectre »*, addition de singularités dont il serait vain de chercher davantage l'improbable point de convergence ou d'identité. Regrettons seulement l'absence de Marie-Claire Bancquart ou de Céline Zins qui auraient mérité de figurer (1).

On ne s'étonnera pas de retrouver certains noms de ces vingt-neuf femmes poètes dans l'*Anthologie de circonstance* agencée par Henri Deluy après la deuxième Biennale internationale des poètes en Val-de-Marne qui s'est déroulée en novembre 1993 – Marie Étienne, Annie Zadek, Véronique Pittolo... –, ou encore dans le volume regroupant les poèmes publiés depuis 1987 par Dominique Grandmont dans *L'Humanité* – Liliane Giraudon, Geneviève Hutin, Esther Tellermann... Le *« spectre »*, ici, s'élargit, tout en restant finalement le même. Mais la diversité des modes d'expression et de sensibilité représentés dans ces deux ouvrages – plus amplement pour le second – ne doit cependant pas tromper le lecteur : des murs invisibles s'élèvent, derrière lesquels d'autres poètes travaillent, attendent d'être reconnus et lus.

Des murs, on en trouvera également dans la dernière anthologie publiée par Alain Bosquet. Simplement, en raison de la nature du livre et de l'autorité que son auteur s'est acquis, depuis une quarantaine d'années, dans le domaine poétique contemporain, ces cloisons apparaissent plus visibles, plus étanches. A côté des choix positifs, de l'incontestable qualité de beaucoup des poèmes retenus, il y a les creux, les manques, toute la part négative de l'ouvrage ; et celle-ci fait grand bruit !

Il ne suffit pas d'alléguer la *« sévérité »* pour justifier certaines exclusives. Il ne suffit pas d'écrire dans une note de bas de page que l'absence – par exemple – de Jacques Dupin, de Pierre Oster ou de Philippe Jaccottet est *« délibérée »* pour la rendre soudain légitime. Jean Tortel ou Jean Follain, pour les grands aînés, Robert Marteau, Paul de Roux, Jean-Louis Chrétien, Bernard Vargaftig, Jean-Pierre Lemaire, Philippe Delaveau, Yves Di Manno, Jean-Claude Schneider, Alain Suied, Claude Royet-Journoud ou Jean-Jacques Viton... pour n'en citer que quelques-uns, sont-ils à ce point indignes de la *« poésie française contemporaine »* pour ne trouver la grâce d'aucune mention dans cette bien étrange anthologie ? Bien malin d'ailleurs qui pourrait déterminer la nature et dessiner la géographie des rejets d'Alain Bosquet. Les veines lyriques, religieuses, ou plus formalistes semblent faire également les frais de ses choix.

Répétons-le : le nom de l'auteur marque implicitement les limites, parfaitement légitimes, des goûts, intérêts et préférences – de la subjectivité en un mot – de celui-ci. Encore faut-il que le titre de l'ouvrage ne contredise pas son contenu et qu'on ne fasse pas passer un livre d'humeur pour une anthologie. C'est exactement ce qu'Alain Bosquet a eu le tort de faire.

Patrick Kéchichian

(1) Ces deux noms, et d'autres moins justifiés, sont en revanche présents dans la récente (1993) anthologie de Régine Deforges, *Poèmes de femmes des origines à nos jours* (Le Cherche-Midi, 370 p., relié, 148 F).

★ **Pierre Dauzier et Paul Lombard ont composé une intéressante *Anthologie des poètes délaissés*, de Jean Marot (le père de Clément) à Samuel Beckett ; on y trouve, outre des vers de prosateurs connus – Rousseau, Chateaubriand, Nodier, Proust, Mauriac, Beckett... – quelques noms, ou prénoms, oubliés : Philippe Desportes, Thomas Corneille (frère de Pierre), Marie-Joseph Chénier (frère d'André), Henry Jean-Marie Levet... (La Table ronde, 482 p., 145 F).**
Plus classique, la volumineuse *Anthologie de la poésie de langue française du XIIe au XXe siècle*, de Michel Cazenave, présente des lacunes dès qu'elle s'approche des tendances contemporaines (Hachette, 1 574 p., relié, 290 F).

GEORGES ROUSSE/« ROME, 1987 »

Le « spectre » s'élargit

Quatre chants

MATHIEU BÉNÉZET
Depuis *L'Histoire de la peinture en trois volumes*, paru en 1968 chez Gallimard – un recueil de poèmes présenté par Aragon et salué par Mandiargues – Mathieu Bénézet a beaucoup écrit et publié, en utilisant les genres les plus divers : de *Dits et récits du mortel*, ménippée, à *L'Imitation de Mathieu Bénézet*, mélodrame, et à *Ceci est mon corps, 2*, miscellanées (1). Dans cette œuvre inclassable, la réflexion sur la langue ne masque pas l'omniprésence d'une blessure : des craintes de l'enfance à l'évocation de l'accident *« qui vous enlève non la vie mais votre corps »*. Son dernier recueil, qui a pour sous-titre *Rime*, regroupe des poèmes dans trois parties : *L'Océan jusqu'à toi*, *« Strophe »*, dont les cinq sections s'intitulent *« phrase un »*, *« phrase deux »* et ainsi de suite, *Chançon amorose*, « Contrestrophe », enfin *Morges d'un océan*, « Poèmes détachés, épode ». Ces poèmes évoquent Séféris et Ungaretti, Léopardi et Traki, Pindare et les troubadours. Ils parlent de lumière et d'îles, d'obscurité et d'amour, de mer et d'étoiles.

« Le poids du corps n'est plus semblable, oublié, / presque à l'état d'immobilité dans la marche Le / vol des oiseaux de mer est / exhalé, et nous regardons déjà à l'intérieur ; / les vagues mâchées avec les petits cailloux / et coquillages jusqu'à la limite du sable... » (*L'Océan jusqu'à toi*, de Mathieu Bénézet, Flammarion, 182 p, 85 F.)

PIERRE ALFERI
Le troisième recueil de poèmes de Pierre Alferi, *Écrit du 14 juin au 1er août 93* (peut-être à raison d'un poème par jour ?) est à première vue un jeu à partir de contraintes formelles : structuré par le chiffre 7, il présente sept fois sept courts poèmes de sept heptasyllabes – accompagnés de sept photos de Suzanne Doppelt –, et la quatrième de couverture les réorganise selon l'ordre alphabétique des titres qui figurent au bas de chaque poème.

Du quotidien à petites doses : ces petits cubes, compacts comme le fameux bouillon Kub, contiennent un concentré de tout ce qui circule dans l'époque : actualités (ozone, RMI, 14 juillet), lectures (Henry James, Gontcharov, Robert Walser, Hergé), objets (baladeur, petit écran, enseignes et affiches). Cet inventaire hétéroclite, où se mêlent trafic métropolitain, connexions mentales, façons de dire et façons de faire, nous propose des comprimés d'air du temps. Chacun de ces fragments se déploie, dans une effervescence plutôt joyeuse, même si, comme l'affirme *Préface* (le septième poème), *« En voilà une idée grunge / sept fois sept fois sept fois sept / et tirée par les cheveux / en cubes durs d'à peu près / n'importe quoi tiens comme ô / la télé presque aussi bonne / que de comprimer l'ordure. »* (*Kub or*, de Pierre Alferi, POL, non paginé, 80 F) (2).

ANTOINE EMAZ
On est là, le monde se résume à un jardin, accessible à tous les sens : et d'abord la vue, le regard, qui s'exerce de près, *« ou ras »*. On porte son attention sur le temps, cependant que la lumière du jour glisse insensiblement jusqu'à la nuit où tout s'efface. On perçoit des odeurs d'herbe et de glycine, le courant du vent, un vol d'hirondelles, à travers l'épaisseur de l'air.

Pourtant, *« même dans le jardin / on n'en mène pas large »* : toujours cette douleur, ce souffle étroit qui donne envie d'une respiration plus libre, d'une calme dilatation. L'espace du dedans se confond avec l'espace du dehors, toujours précisément désigné, *« là, loin »*, *« autour »*, *« entre »*, ou *« en deçà »* (3).

La poésie d'Antoine Emaz, secrètement intimiste sous une apparence impersonnelle, émeut, sans hausser le ton, par sa tension obstinée, laconique. Les mots se font *« légers, poreux, friables »*. Presque rien : si ce n'est le désir de durer, de durablement retenir ce qui est tout proche, avec une justesse discrète et imparable : *« Très peu de bruit dans les mots / avec ce jour brusque / cette fragilité / qui percute. »* (*Entre*, d'Antoine Emaz, Deyrolle éditeur, 95 p., 98 F.)

GUY GOFFETTE
Volontairement démunie, la poésie de Guy Goffette utilise *« ces mots de rien, de peu, ces verbes / ramassés sur la route et traînés dans la pluie »*, les mieux ajustés à la vie simple et aux *« choses de toujours »*. On retrouve la chaleur d'une cuisine de province où *« le chat dort sur le frigo / l'âme enfoncée jusqu'aux yeux »* ; la présence des objets familiers : la tasse de café brûlant sur la table, le parasol oublié dans l'herbe. Ces journées humbles abritent les rêves et les désirs *« ropiécé(s) »* de *« ceux qui crurent un jour dépasser l'horizon / et qui, le geste las, ne parlent plus qu'avec leur chien »*.

Comme dans son précédent recueil, *La Vie promise*, Guy Goffette utilise essentiellement, dans *Le Pêcheur d'eau*, deux formes de poèmes : des quatrains suivis d'un vers unique, ou, souvent, des suites de distiques lorsque dans son *Chantier de l'élégie* s'exprime la nostalgie, l'inquiétude devant ce qui se défait et passe. Mais pour évoquer Claudel, en versets, il se libère de l'*« albumineuse prosodie »*.

Dans chacun de ses ouvrages, Goffette fait la part belle aux poètes qui, dans leur diversité, lui sont proches : ses *« dilectures »* évoquent, sous forme de poèmes, Perros et Saba, Supervielle et Pessoa. Une place de choix est réservée ici à *« Cingria qui reste quand il n'est plus là »*. Et, aimablement parodique, une *Prière pour aller au paradis avec femmes* rend hommage au *« vieux poète délicieux »*. (*Le Pêcheur d'eau*, de Guy Goffette, Gallimard, 115 p., 82 F.)

Monique Petillon

(1) Ces trois livres ont paru chez Flammarion.
(2) Signalons également, de Pierre Alferi, un roman, FMN (POL, 256 p., 120 F).
(3) Titre d'un précédent recueil paru aux éditions Fourbis, 1990.

Le poème absent

Après la publication de l'article de Philippe Sollers, « La poésie invisible » (« Le Monde des livres » du 13 janvier), nous avons reçu les réflexions suivantes de l'écrivain et critique Alain Bosquet.

La Ve République n'aurait pas besoin de poèmes... Qu'on me permette quelques remarques.

– La France, depuis dix siècles, n'a eu la tête lyrique qu'à deux reprises : entre 1820 et 1830, lorsque nos grands bardes, Hugo, Lamartine et Vigny, ont multiplié les discours accessibles aux masses ; puis entre 1941 et 1944, lorsqu'il fut possible à Aragon et à Eluard de dire leur douleur en termes simples, la prose étant muselée. Le reste du temps, entre le poète digne de ce nom et le peuple, l'osmose met un demi-siècle à se produire, par l'enseignement.

– Il est des pays où les poètes ont droit de cité, même si on ne les comprend pas de manière cartésienne, rationnelle, logique. L'Allemagne est réceptive. On n'imagine pas un Russe qui ne lirait pas Pouchkine au moins trois ou quatre fois par an.

– La situation, chez nous, s'aggrave. Les médias empoisonnent nos heures libres et font de nous des débiles lorsqu'il s'agit de littérature. Celle-ci ne passe guère sur les écrans que si elle est résumable, c'est-à-dire privée de sa musique, de son mystère, de ses éléments irrationnels. Ce n'est pas que nos dirigeants ne comprennent pas le poème : ils l'accusent de ne pas être porteur de vérités assimilables.

– La nature du poème a changé, et on peut parler, à son propos d'écriture absolue, ou d'objet verbal sans emploi défini : un corps étranger à nos habitudes de penser, de réagir, de vivre. Il faut mériter le poème ou le recevoir en état de disponibilité absolue. Y sommes-nous disposés ? Cet état n'est pas nouveau : on le retrouve chez Maurice Scève, Gérard de Nerval, Arthur Rimbaud, Stéphane Mallarmé et, plus près de nous, par exemple, Saint-John Perse. La dimension invisible du poème exige une participation subconsciente du lecteur.

– Le poème moderne conjugue de l'ineffable et du dit, de l'ivresse et de la lucidité. Il accède aux zones secrètes du lecteur, si celui-ci accepte de n'y voir ni mot d'ordre ni illustration de quelque vérité étrangère au texte. Il incite à la méditation, la solitude et la remise en cause de nos vérités, mais il est invérifiable : il contient une révélation temporaire.

– Les poètes eux-mêmes sont en partie responsables de la désaffection populaire. Ils se groupent en petites chapelles. Ils publient des plaquettes sans intérêt à compte d'auteur et se disent maudits... sans même mériter leur malédiction.

– Il ne suffit pas de constater une carence ou un refus de la part du public : il faut y remédier. Les circonstances s'y prêtent. Les foules vont aux musées d'art moderne ; pour quelle raison ? Peut-être pour se trouver face à quelque objet, quelque peinture, qui ne copie pas le réel mais le remplace. La confrontation avec l'inconnu ou l'inconnaissable n'est pas une vaine aspiration. Les Eglises reviennent en force. Le poème est aussi affaire de religiosité : entre lui et la prière laïque, il est d'étranges similitudes.

– Avant de faire des adeptes, il convient d'informer les masses. Combien de quotidiens publient des poèmes, ne serait-ce que sur une demi-colonne, une fois par semaine ? Aucun de nos hebdomadaires ne s'y risque. Qui a peur de passer par-dessus la tête de ses lecteurs ?

– La décision de rendre le poème plus accessible est politique. Il est scandaleux que l'une des activités les plus nobles et les plus durables de l'homme reste ou étouffée ou clandestine par mégarde. Le subconscient du poète rejoint le subconscient du lecteur, qui s'en trouve enrichi. Cette communion désintéressée est affaire d'intuition et de délivrance. Le poème doit être séditieux. La République n'est-elle pas assez solide pour le tolérer ?

Alain Bosquet

SOCIÉTÉS

Dernières livraisons

LITTÉRATURE FRANÇAISE

ARION, de Bruno Gay-Lussac
Deux frères, l'aîné protégeant le cadet ; des parents qui s'observent, s'affrontent, se fuient ; le climat des saisons, d'une maison, d'une ambiance familiale sourdement menacée... Saynètes, instantanés, ellipses qui en disent long sur le tourment des êtres : on connaît la manière fiévreuse et laconique de l'auteur. Elle est illustrée ici avec une particulière maestria (Gallimard, 178 p., 95 F).

LE SILENCE DÉCHIRÉ, de Daniel Henriot
Rare, le Pygmée qui s'adresse à nous sur le ton de la confidence. Hexo le fait avec bonheur. Curieux d'autres vies, il part chez ses voisins, les Grands-Noirs. Il y rencontre M. Langlois. Hexo est heureux d'être « en *compagnie d'un Blanc qui possède la puissance et la fortune* ». Il le suivra jusque dans les Ardennes. Mais là, l'appel de sa forêt africaine se fera entendre. Un conte attrayant. Par la voix d'un personnage hors du commun, un émouvant et réjouissant plaidoyer qui dénonce les folies de notre civilisation et chante l'amour de la liberté (La Table ronde, 190 p., 89 F).

LA VIE DES AUTRES, de Michel Bulteau
Les images nous submergent. Michel Bulteau en fait moisson. Mais point des cathodiques. De celles qui nous crèvent les yeux et que nous ne savons ou ne voulons voir. Très quotidiennes. Le plus souvent marginales. Soit une soixantaine de textes courts qui en disent long sur les homicides « *diktats économiques* » quand ne reste aux victimes qu'à frapper à des portes-murailles ou à rêver en laissant « *des histoires mijoter dans* [leur] *tête* ». Comme un photographe qui saisit sur le vif, Michel Bulteau fixe de ces instants qui définissent une époque. Des clichés. Aucun poncif (La Différence, 150 p., 95 F).

JOURNAL DE L'AUTRE, de Martine Le Coz
« *Quelle est la réalité de la fosse ?* » L'homme qui s'interroge est de ceux que l'on dit « fous ». La fosse, c'est l'asile où il est enfermé. Le vide. « *J'efface mes bords, je ne suis plus qu'une orbite verticale.* » Mais dans ce vide, un appel, recours à l'Autre qui est à la fois l'ami à rejoindre et soi-même. Une interjection lancée à l'avenir. Ce soliloque d'un isolé nous fait entendre une histoire émouvante, loin de toute sensiblerie. C'est aussi une belle page de littérature (Editions du Rocher, 125 p., 89 F).

L'ODYSSÉE D'ABOUNAPARTI, de Frédéric Lenormand
La vie militaire, la promiscuité des camps, la vulgarité du langage des soudards, voilà qui n'est pas le lot habituel de paisibles savants. Parce qu'un jeune général décide de les adjoindre à son armée, c'est pourtant ce que plusieurs d'entre eux vont devoir supporter. Avec, pour compensation, la joie des découvertes. Sur fond de campagne d'Egypte, en mêlant à l'authenticité les savoureuses trouvailles de son imagination, l'auteur alterne gravité et sourires dans un récit à la fois burlesque et historique, toujours passionnant (Robert Laffont, 395 p., 139 F).

LETTRES ÉTRANGÈRES

DERNIERS POÈMES, de William Butler Yeats
Jean-Yves Masson continue, chez Verdier, la traduction des dernières œuvres du grand poète irlandais, Prix Nobel en 1923. La plupart des poèmes rassemblés dans ce volume, composés entre 1936 et 1939 (année de la mort de Yeats), étaient inédits en français. L'inspiration symbolique et mythique qui préside à la dramaturgie intérieure du poète s'y déploie en images surprenantes et magnifiques (Verdier, bilingue, 190 p., 98 F). Signalons également les *Trois nôs irlandais* de Yeats, traduits par Pierre Leyris et précédés d'une étude de Kathleen Raine (José Corti, 116 p, 95 F).

L'INEFFAÇABLE, de Juan José Saer
Dans son dernier roman, l'Argentin Juan José Saer pose des questions essentielles sur la fiabilité que l'on peut accorder à nos sens et à la science pour appréhender la réalité. Carlos Tomatis, personnage bien connu des lecteurs de Saer, vient de sortir d'une crise personnelle. Il rencontre deux individus qui, peu à peu, le ramènent à la routine et à ses souvenirs. Parti à la recherche d'une nouvelle vie, Tomatis, au travers d'un labyrinthe infernal, arrive à la seule certitude qui vaille, la conscience de la mort. On retrouve la prose dense, l'humour corrosif, la maîtrise technique de l'un des écrivains les plus significatifs d'Amérique latine (traduit de l'espagnol – Argentine – par Claude Bleton, Flammarion, 217 p., 130 F).

LE GÉNÉRAL DU ROI, de Daphné du Maurier
Commencé le 5 mai 1945 et terminé le 19 juillet, deux semaines avant Hiroshima, *Le Général du roi* traite, certes, de la guerre, mais... au cœur du XVIIe siècle anglais. Une jeune femme, Honor Harris, raconte sa vie en Cornouailles et son amour pour un soldat de fortune, Richard Grenvile. Passion et tragédie : c'est l'éternel ressort dramatique de Daphné du Maurier, mais traité ici avec une inhabituelle âpreté. Richard, soudard au service du roi, emporté par l'envie de vaincre et l'esprit de vengeance, forgera son destin ; il ne restera à Honor que le souci de ne pas trahir l'honneur... A sa première publication, ce livre a connu un extraordinaire succès tant en Angleterre qu'à l'étranger et, notamment, aux Etats-Unis (traduit de l'anglais par Henri Thiès, éd. Phébus, 362 p., 138 F).

HISTOIRE LITTÉRAIRE

JEAN MÉTELLUS, de Françoise Naudillon
Le poète lyrique, le romancier fécond de *La Famille Vortex*, saga publiée chez Gallimard, l'essayiste engagé, le dramaturge dont *Colomb*, qu'avait voulu monter Antoine Vitez, vient d'être présenté au Théâtre d'Epinay-sur-Seine, fait l'objet d'une monographie qui met en lumière la dimension haïtienne et la dimension universelle de cette œuvre déjà considérable (éd. L'Harmattan, 223 p., 80 F).

" MONOGRAPHIES "
" TERROIRS "
" ROMANS "
seront les bienvenus
Les Deux Colombes
- Editeur -
11, rue de Silly - 92100 BOULOGNE
VIENT DE PARAITRE :
• ROLANDE SANCHEZ - "LES 4 SAISONS DE MAUD"
• SVEN KELLNER - "ÉMILE ZOLA ET SON ŒUVRE"
• SUZANNE MANOT - "CARNAVAL CAREME"
DIFFUSION C.E.D. • DISTRIBUTION DISTIQUE

Interdit de combat

La frustration du prisonnier et la manipulation de la vérité sont au cœur du roman de Paul Nothomb. Ignoré lors de sa parution, en 1949, il est une page de notre histoire

N'Y ÊTRE POUR RIEN
de Paul Nothomb.
Phébus,
190 p., 98 F.

Il est exceptionnel d'être un personnage dans le roman d'un confrère et d'avoir un destin qui semble sorti de l'imagination d'un romancier. Il en est ainsi pour Paul Nothomb, que Malraux, dans *L'Espoir*, appelle d'Attignies, et qui, de « *la vulgate de Lénine* » à la Bible, en passant par les geôles de la Gestapo, a suivi, de corps et d'esprit, un itinéraire singulier. A dix-huit ans, il rompt avec son milieu, celui d'une famille belge qu'on dirait aujourd'hui marquée à droite. Il abandonne ses études, s'engage dans l'armée de l'air, s'inscrit au Parti communiste : « *Je voyais dans le marxisme une façon globale de rejeter cette société que je n'aimais pas.* » C'est la route ouverte vers l'Espagne, les Brigades internationales, l'escadrille de Malraux. De là, guerre et défaite vennes, c'est tout naturellement la Résistance. Arrêté, il connaît les prisons où l'on torture. A la Libération, il est glorifié par ses amis du parti. Mais, en 1948, il commet une faute grave, connue sous le oom de sincérité.
Dans son premier livre, *Le Délire logique*, il raconte que la torture a été la plus forte. Il a parlé. « *L'idéologie, en un tel moment, se révèle nulle, sans valeur.* » Aussitôt, haro ! Un communiste oe dévoile pas ces cboses-là. Ses amis le rejettent. Sur sa route, c'est alors Kierkegaard qu'il rencootre et, à sa suite, la parole biblique. .

LOUIS MONIER
Paul Nothomb, engagé dans la solution d'une énigme

SOUS PSEUDONYME
A l'âge où les études sont souvenirs, il s'y lance, apprend l'hébreu et, à soixante-cinq ans, présente en Sorbonne un doctorat d'études hébraïques et juives. Désormais, exégète des premières pages de la Bible, il enseigne et écrit. Mais le roman avait précédé l'exégèse. Un an après l'ouvrage qui lui valut les foudres du parti, il publie, sous le pseudonyme de Julien Ségnaire, *N'y être pour rien*, un récit qui, pour n'être pas autobiographique, ne pouvait venir que sous la plume de celui qui a connu bien des situations et s'est posé bien des questions qui sont celles de Gauthier Lefèvre.
Abattu au-dessus de l'Allemagne en septembre 1939, l'aviateur Gauthier est prisonnier. Cinq ans de frustration. La guerre se fait sans lui. Plusieurs tentatives d'évasion. La dernière, en août 44, lui vaut l'internement dans un camp, où il se lie d'amitié avec Mike, prototype de ces gens que les guerres et les traités ont trimballés d'une nationalité à l'autre. L'état d'apatride, ce fils de Hongrois deveno roumain, le revendique. La guerre au mal, mais sans uniforme, sans référence nationaliste. Gauthier se laisserait bien séduire par les propos de cet aventurier nihiliste, mais il a besoin d'une cause, d'un idéal. Libéré, alors qu'il essaie de prendre enfin part aux combats dans l'aviation américaine, il se retrouve à Paris avec l'aide de Bélard, un ami correspondant de guerre. Lequel publie un article où il est dit que Gauthier s'est évadé après avoir organisé la révolte dans son bagne nazi. Héroïque, il y a tué plusieurs geôliers et libéré trois cents prisonniers. Tout est faux. Mais la France a besoin de héros, et Bélard en fabrique. D'en rencontrer à toutes les terrasses, Gauthier s'écœure, se démène pour dire la vérité : dans la guerre, il ne fut rien. Mais « *les « libérateurs » le font taire* ». La franchise est démobilisatrice.
Il ne faut pas, comme en 1949, laisser passer ce roman. Il est une page de notre histoire ; il est riche de scènes inhabituelles et fortes, comme la visite que fait Gauthier à un ami, ancien SS incarcéré à Fresnes et à la veille d'être fusillé ; il décrit, dans une langue simple et belle, la condition de tous ceux qui ont connu les camps et, dans l'enfermement où l'on vous avilit, cet « *insensible passage de l'homme à so négation* ». Jean Prévost hier, Paul Nothomb aujourd'hui : il est des retours nécessaires.

Pierre-Robert Leclercq

Se sauver du désespoir

Dans l'*Autobiographie d'une découverte*, qui clôt ses *Tuniques d'aveugles* (1), Paul Nothomb date la fin de sa carrière romanesque de sa rencontre avec le *Journal* de Kierkegaard. Depuis, l'auteur de *N'y être pour rien* a délaissé la littérature. Il est désormais engagé dans la solution d'une énigme qui, dit-il, le taraudait depuis son enfance catholique en Belgique : comment concilier la toute-puissance de Dieu avec la liberté humaine ? L'intérêt de sa démarche tient moins à ce qu'elle prétend aborder de front une question que tant d'autres ont posée avant lui qu'à l'assurance heureuse d'avoir enfin trouvé une réponse en lisant la Bible en version originale, en hébreu.
Paul Nothomb renvoie, en effet, dos à dos les traductions grecques du Texte saint, *La Septante*, la traduction de Segond ainsi que celle de « Jérusalem » admise dans le monde chrétien. Mais il rejette aussi la version établie au Moyen Age et reçue en milieu juif. L'écriture hébraïque ne notant que les consonnes, la vocalisation, et par conséquent le repérage des mots, fait l'objet de nombreuses gloses. De ce « jeu » dans la lecture, Paul Nothomb profite pour donner une interprétation nouvelle de ce qu'il appelle les « *récits bibliques de la création* » (les trois premiers chapitres de la Genèse).
Il y lit un message d'espérance, celui qu'il dit avoir recueilli d'une autre rencontre avec le philosophe Bernard Chouraqui, l'auteur de *Qui est goy ?* (2). Pour Bernard Chouraqui, la mort dans le monde n'est qu'un mal transitoire, tandis que l'immortalité serait notre véritable nature. Paul Nothomb pense avoir découvert une convergence entre le récit biblique de l'origine et cette pensée mystique, cette religiosité sans religion qui, à l'écart des croyances « officielles », a fait quelques adeptes depuis qu'elle est apparue à la fin des années 70. Par la grammaire et la linguistique, Paul Nothomb s'est fait désormais le héraut de cette « bonne nouvelle ». Qu'on la partage ou non, elle confère, à coup sûr, à une vie et une œuvre ballottées dans les grandes tragédies du siècle la beauté (la consolation ?) d'une *coda*. D'un sens.

Nicolas Weill

(1) Publié aux éditions de La Différence (237 p., 120 F). Du même auteur, ont également paru récemment, chez le même éditeur, *L'Imagination captive, essai sur l'homme immortel* (160 p., 120 F), et *Les Récits bibliques de la création*, dans une traduction nouvelle commentée verset par verset (217 p., 120 F).
(2) *Le Monde* du 15 juin 1981. Les livres de Bernard Chouraqui sont disponibles aux éditions La Différence, dans la collection « Vers la seconde alliance » qu'il dirige.

Michèle Gazier, la « raconteuse »

La romancière relève brillamment le périlleux défi de la littérature du couple mère-fille

NATIVITÉS
de Michèle Gazier..
Seuil, coll. « Fiction & Cie »,
168 p., 89 F.

Mère et fille : un duo inévitable, parfois heureux, souvent difficile, voire effrayant, insupportable. Et, même si l'on refuse d'être mère pour éviter de le reproduire, on n'en est pas moins fille. Aucune femme ne peut donc « faire le détour ». Certaines en meurent, d'autres enrichissent les psychanalystes ; certaines font des livres – et, quelquefois, « de l'argent avec maman », juste retour des choses –, d'autres « se débrouillent comme elles peuvent ».
Sur le sujet, beaucoup de très mauvaise littérature : images d'Epinal, excès de sentimentalisme d'un côté, détestations médiocres, querelles sordides et « psychanalyse de bazar » de l'autre. Quelques haines de bant vol, toutefois, et quelques règlements de comptes fastueux – qui n'excluent pas l'amour –, de fille à mère le plus souvent, mais aussi de mère à fille comme chez Dominique Rolin dans *Deux femmes un soir* (1).
Michèle Gazier – avec Florence, la mère, et Louise, la fille, personnages centraux de *Notivités*, son troisième livre –, a brillammeot relevé le défi, périlleux, de la littérature du couple mère-fille. Elle a choisi, comme Dominique Rolin, de les faire parler à voix alternées, chapitre après chapitre, mais elle a introduit d'autres voix, de femmes et d'hommes – Céline, la sœur aînée de Loulse, le peintre Holder, Isabelle, Flore, Gaspard, Elise, Emma. Leurs récits composent un curieux roman du quotidien des femmes, fragmenté, éclaté, fait d'allers et retours, d'avancées et de piétinements, de régressions parfois, de consentement à la banalité et de lutte furieuse contre elle.

SIMPLICITÉ ET LUCIDITÉ
La réussite de Michèle Gazier, tient, comme dans son précédent roman, *Histoires d'une femme sans histoire* (2), à son don de la simplicité : pas d'effets littéraires, pas de chichis de vocabulaire, qui prouvent, en général, qu'on n'a jamais réfléchi sur le style. A aucun moment, elle ne prend la pose. C'est une « raconteuse », sans préjugés, au regard net et à la voix claire.
Alors ceux – celles, plutôt – qui attendent de *Nativités*, peut-être à cause du titre, une glorification des femmes pour leur seule fonction maternelle – c'est-à-dire une disparition programmée derrière cette fonction –, vont sans doute être déçus par la lucidité de Michèle Gazier, qui, elle, ne cherche pas à parler « au nom de LA femme ». Certes, son livre dit le bonheur de la maternité, le désir d'enfant, mais aussi le rapport complexe, ambigu, incertain, des femmes et des hommes à la naissance ; la leur et celle de leur descendance.
Quand Louise et Simoo se préparent à avoir un enfant, Florence, la mère de Louise, se réjouit, car, dit-elle, « *controirement à bon nombre de mes omies, j'ai toujoars pensé que, passé* lo *quarantaine et* a fortiori *à cinquante ans sonnés, il est meilleur d'être grand-mère que mère* ». Voilà au moins une femme qui a échappé à la fascination de l'esclavage par la procréation « technique ».
Florence et Lonise sont douées pour la vie. Céline, beaucoup moins. Elle a souffert de la naissance de sa petite soeur Louise, qui lui prenait sa mère. A dix-sept ans, elle avait peur des garçons. Puis elle a dû affronter une sorte de « viol médical » : « *Le speculum la pince, lo blesse. La moin gantée l'explore sans douceur. Soudain, cri de surprise de la gynécologue* : « Quoi, vous êtes vierge ? A votre âge. Mais c'est ça, ma petite, votre vrai problème (...). Allez, on va vous arranger ça ! » *Une douleur atroce lui traverse le ventre. Un éclair, un coup d'épée. Elle ne sait pas comment exprimer cette souffrance inconnue (...). L'outre dévisse le speculum, l'air guilleret, le jette dans une bassine qui en contient déjà plusieurs, ôte ses gants. l'un d'eux est taché de sang.* »
Humiliations, blessures inguérissables, sexualité saccagée... Il n'est jamais inutile de rappeler aux femmes que leur corps est toujours, à un moment ou un autre, vu comme une simple machine à reproduire, qui doit fonctionoer quand il le faut. Si elle ne fonctionne pas, la machine, il faut bien, qu'elles, les femmes, en soient coupables : « *Mademoiselle prend lo pilule depuis l'âge de quinze ans et elle voudroit ovoir un enfant comme ço, comme on cloque des doigts, simplement parce qu'elle o un homme fixe et bientôt trente ans ! (...) Mois qu'est-ce que vous croyez, mo petite ? (...) Quand on veut un enfant on y pense avant, on ne se permet pas n'importe quoi ! Vous en avez bien profité, hein, toutes ces années, et l'idée d'enfant ne vous effleurait même pas. Ou plutôt si, vous les empêchiez de pousser, ces gosses, dons votre ventre (...). Il va falloir payer (...). Eh bien vous êtes stérile maintenant ! C'est foutu pour vous, foutu !* »
Ce roman ne cache rien, n'idéalise rien, ne simplifie rien non plus. On y croise l'homme qui ne souhaite pas d'enfant, mais qui « accepte » et celui qui ne veut pas être père, parce qu'il a toujours désiré être... mère. Dans ce livre, on vit, on meurt, on accepte et on se révolte, oo sait que les « nativités » se donnent pour fonction de conjurer la mort, mais on o'oublie pas – et c'est assez rare dans un livre de femme pour qu'on le relève – que les naissances et les deuils, inévitablement, se rejoignent.

Josyane Savigneau

(1) Gallimard, 1992 ; paraît en poche ce mois-ci (« Folio » Gallimard n 2685).
(2) Julliard, 1993 ; repris en poche chez Pocket.

Beyrouth, cité enfuie

Obstinément, tendrement, Elias Khoury tente de retrouver « l'âme d'une ville qui s'est détruite elle-même »

LE PETIT HOMME ET LA GUERRE
d'Elias Khoury.
Traduit de l'arabe (Liban) par Luc Barbulesco,
éd. Arléa, 220 p., 125 F.

GABRIELE BASILICO

Un enchevêtrement de haines et de fraternité encore brûlante.

Qu'est-ce que Beyrouth aujourd'hui ? Un dépôt de souvenirs, une relique, une cité atteinte, avec ses milliers de façades grêlées d'éclats d'obus, d'une irrémédiable maladie de peau – comme oous le mootre un saisissant album de photographies de Gabriele Basilico (1) –, un enchevêtrement d'événements, de haines, et de fraternités encore brûlantes, que seule une fiction est en mesure d'éclairer. Elias Khoury a déjà consacré deux magnifiques romans au Beyrouth des années de guerre, *La Petite Montagne* et *Un parfum de paradis* (2). Mais, reconnaissant qu'il a changé, l'écrivain sait qu'il ne peut plus parler de la même manière de sa ville natale.

Tout au long de ce *Petit Homme et la guerre*, à l'écriture plus heurtée, ou psalmodique, à la oarratioo plus discontinue, il y a donc une question souterraine : quand on ne veut pas verser dans les facilités de l'épopée à goût de miel on d'encens, ou dans la nostalgie folklorique d'un Liban édénique – qui n'est au fond qu'une forme rusée de colonisation littéraire –, comment dire une ville qui est passée de la Suisse de l'Orient à Hongkong, puis à Saïgon, puis à Calcutta, *« si bien qu'on a l'impression d'avoir fait le tour du monde en dix ou vingt ans »* ?

FRAGMENTS D'HISTOIRE

Elias Khoury essaie de retrouver le rythme d'un parcours accompli il y a quelques années par Abdelkarim, surnommé « le petit Gandhi », pour sa simplicité et sa vaillance candide. C'est un circuit qui, sa caisse à outils pendue au cou, et désireux de faire de chaque chaussure un miroir, n'a cessé de traverser Beyrouth jusqu'au matin où, allant au-devant de sa mort dans une ville qui, après une nuit de bombardements, lui semblait soudain entièrement recouverte de sel, il a été abattu par une balle puis caché sous des journaux dans une rue vide. Mais à mesure qu'il reconstitue l'existence du « petit Gandhi », représentant à ses yeux *« l'âme d'une ville qui s'est détruite elle-même »*, le romancier, habité par l'inquiétude de ne plus savoir, de ne plus connaître l'art de raconter, tenaillé par la sensation de creuser à l'intérieur d'un puits sans fond, découvre, sans cesse, des trous, tombe sur des blancs, qu'il ne cherche pas à recouvrir de beaux mensonges flamboyants. Et ce sont ces silences du texte qui, paradoxalement, en font le prix et créent l'émotion.

Alice, dont le narrateur fait la connaissance à l'Hôtel Salonique où elle achève sa carrière de prostituée et, entre deux passes, vend des fleurs parmi quelques soldats et filles de bar égyptiennes, se présente comme la grande pourvoyeuse de récits, la tenancière de l'Histoire véritable, *« c'est-à-dire celle des gens qui n'ont pas réussi à s'en sortir, même si, pour notre compte et pour ne pas être dévorés par la crainte de la mort, nous nous identifions à ceux qui ont été sauvés »*. Mais il ne parvient pas à recueillir sur ses lèvres des récits continus, complets ou certains : Alice se contente de restituer – comme si les bombes à phosphore avaient aussi pulvérisé des quartiers de mémoire – quelques moments de la vie de tous ces hommes qui ont été ses fils : le pasteur Amin qui, depuis le départ de sa femme et de ses enfants en Amérique, erre dans son église vide de Ras-Beyrouth, laquelle deviendra, après les combats entre miliciens, un dépôt pour vêtements importés de Taïwan ; ou bien le fils d'Abdelkarim, dont on raconte – parce qu'on lit dans son regard des effluves de meurtre – qu'il a tué sa maîtresse, Mme Noha, le crime passionnel étant assimilé, dans un temps où la mort elle-même perd toute valeur, à un fait de guerre.

Elias Khoury n'aborde les hostilités qoe furtivement. A peine évoque-t-il parfois les jours terribles des bombardements où Beyrouth, envahie par une odeur pareille à celle des chiens, se ramène à un désert *« où courent des masques »*. Le plus remarquable est que le romancier n'établit jamais de relation systématique, de lien mécanique, entre le déferlement de la violence et l'effritement des consciences. C'est peu à peu qoe ooos nous rendons compte que la schizophrénie de Soad, la fille do « petit Gandhi », on le déséquilibre mental de Liliane Sabbaghé, persuadée qu'oo a voulu la faire voler à travers le ciel incendié, s'expliquent par la barbarie de scènes dont elles ont été les spectatrices effarées. C'est en sourdine aussi que la guerre a bouleversé les rapports humains ; les liens du sang comptent moins que ceux ooués au hasard des abris avec les êtres qui vous ont aidés à avoir moins peur, à garder quelques repères affectifs.

TEMPS INCERTAIN

Le thème le plus récurrent – et le plus profond – de Khoury est l'absence, pour tous, d'ancrage dans le temps. Dans son désir désemparé de coïncider avec une Histoire qui se dérobe, une ville qui s'enfuit, chacno se demande quand est oée la guerre. Pour Alice, elle date du matin où Kamal El Askary, « le roi blanc », le nabab ambigu, a été assassiné, devant elle, au Blow-Up. C'est à partir de ce jour qu'elle est passée de l'autre côté dn miroir, que sa vie a commencé à couler comme une nuée sombre, que les choses ont échappé à son contrôle, à sa mémoire : *« Tu crois que je suis Alice, mais ce n'est pas vrai. Maintenant, ço ne veut rien dire, ça n'existe pas »*, dit-elle au narrateur, avant de se fondre dans le désastre généralisé. Il oe la retronvera pas à l'Hôtel Salonique, traversé, au moment où les combats reprennent, par la ligne de démarcation.

Alice le traitait, avec une moquerie tendre, de *« sourit au milieu de la noce »* ; aussi l'écrivain s'interroge-t-il sur sa fonction, son rôle, sa place parmi les ruines. Il ne peut que faire l'inventaire des noms de ceux qui sont morts ou partis par bateaux entiers, tout récit étant à ses yeux un *« jeu de noms »*, un dernier baptême panique avant que les visages ne s'effacent. Loin de toutes les célébrations martiales, partisanes ou nostalgiques, Elias Khoury, par les détours, les ruptures ou les suspensions narratives, tente de nous donner l'impression de la guerre, de la douleur et de l'oubli. Et il y réussit. En grand romancier.

Jean-Noël Pancrazi

(1) *Beyrouth*, 90 p., 280 F, éd. Interart.
(2) Tous deux également publiés par les éditions Arléa.

Malaise swiftien

LA LEÇON DE NATATION et autres nouvelles
(Learning to swim and other stories)
de Graham Swift.
Traduit de l'anglais par Robert Davreu,
Gallimard, 238 p., 120 F.

Prix du meilleur livre étranger en 1994 pour *A tout jamais* (1), Graham Swift – né en 1949 – est l'un des plus intéressants écrivains britanniques du moment. Les onze nouvelles rassemblées ici – qui datent de 1982 – en distillent la preuve, alguisant toujours plus l'attention du lecteur. Chaque histoire – sauf la dernière, qui donne son titre au volume – est racontée à la première personne, et les réflexions de ce narrateur polymorphe, d'avatar en avatar, qu'il soit ancien malade d'un hôpital psychiatrique reconverti dans l'hôtellerie, héritier d'une longue lignée d'horlogers venus de Lublin, neveu de gardien de zoo ou médecin et mari trompé, ne cessent de susciter un malaise léger, une inquiétude sourde qui ne peut s'ignorer.

Les rapports entre hommes et femmes tiennent beaucoup de place, toujours ambigus, malhabiles, empreints de culpabilité et de souffrance ; ainsi dans *Le Sérail*, le narrateur explore ses sentiments au lendemain d'une fausse couche de sa femme (les personnages de Graham Swift ont souvent des difficultés à avoir des enfants et les grossesses sont mal venues) : *« Je la tins pour responsable de la fausse couche. Je pensais, sans raison aucune, que c'était là une façon de se venger extrême et injuste. Mais c'était seulement en surface. Je tenais ma femme pour coupable parce que je savais que, ayant elle-même souffert sans raison, elle voulait qu'on la tînt pour coupable. C'est là quelque chose que je comprends. Et je tenais ma femme pour coupable parce que je me sentais moi-même coupable de ce qui était arrivé et que, si je tenais, de manière injuste, ma femme pour coupable, elle pourrait alors m'accuser, et je ne manquerais pas ainsi de me sentir coupable comme il se doit lorsqu'on l'est effectivement. Je sentais aussi qu'en me montrant injuste envers ma femme, en la blessant quand elle l'avait déjà été une première fois, je serais conduit par mon remords à faire exactement ce qu'exigeaient les circonstances : l'aimer »* ; ou, dans L'Hôtel : *« Je n'avais jamais vu de visage à l'air si coupable et si terrifié. Mais il me sembla qu'enfoui dans ce visage, enfoui profondément sous sa surface pleine de désespoir, je voyais le bonheur. »*

L'amour comme le bonheur surgissent inopinément au détour du mal-être. D'ailleurs, rien n'est linéaire, les histoires perdent leur propre fil et prennent des chemins de traverse, le récit passe à autre chose, pour mieux amorcer d'autres péripéties ou la chute à venir.

Le passé vient se glisser subrepticement dans les failles du présent ou bien pèse violemment sur des destinées impuissantes. Médecins, chirurgiens, malades apparaissent constamment pour relier la vie et la mort. Mais c'est surtout autour de la vérité, de la tromperie et du mensonge que se tissent des relations de couple ou familiales, enveloppées de silences et d'incompréhension réciproque : les maris connaissent les amants de leurs femmes mais ne manifestent rien. La douleur est trouble, latente. Rien n'est dit. Tout menace. Même si quelques notes gaies, savoureuses, pleines d'espoir même, ponctuent, ici et là, quelques-uns des récits.

Martine Silber

(1) Gallimard, 1993.

Désespoir léopardien

LA THÉORIE DU PLAISIR
de Giacomo Leopardi.
Traduit de l'italien par J. Gayraud,
éd. Allia, 255 p., 150 F.

Dans sa *Théorie du plaisir*, Giacomo Leopardi distingue trois catégories d'hommes. La plus heureuse : elle regroupe ceux pour qui les choses ont plus d'esprit que de matérialité ; tout parle à leur cœur et à leur imagination, ils suivent les élans de leur âme. La catégorie des hommes ordinaires : pour eux, les choses sont de la matérialité sans guère avoir d'esprit. La plus funeste enfin – et cependant *« la seule vraie »* : elle englobe les hommes pour qui les choses n'ont ni matérialité ni esprit, mais sont toutes vaines et dénuées de substance.

Leopardi, bien sûr, se range dans cette troisième catégorie et c'est à ses frères en désolation qu'il faut impérativement conseiller la lecture du *Zibaldone*, cette encyclopédie des choses inutiles, cet immense Journal philosophique où Leopardi traite aussi bien de l'amour, de l'art, du plaisir des sens que du suicide (1).

Vivre, en fait, résulte d'une erreur de calcul. L'acte le plus logique qu'un homme puisse accomplir, le seul acte vraiment logique est le suicide. Le non-être est préférable à l'être et *« le présent, pour fortuné qu'il soit, est toujours vide et sans attraits »*. Aussi Leopardi conseille-t-il à chacun *« de considérer sa vie, sa jeunesse, etc., comme déjà perdues, vides d'espoir ou inutiles (...), de risquer tout cela sans grands égards, comme si ce n'était que bagatelles. C'est seulement ainsi qu'on peut vivre. »*

Il conseille également de se promener dans un jardin – le plus riant possible et dans la plus douce saison de l'année. *« Vous ne pourrez*, ajoute-il, *si vous êtes attentif, poser vos yeux nulle part sans découvrir quelque tourment. »* Ce jardin où l'abondance de la vie réjouissait votre cœur n'est, sous le regard de Leopardi, qu'un jardin des supplices où chaque plante aspire à la mort.

Avant ces dernières années, ce frère en pessimisme de Schopenhauer n'avait jamais vraiment connu la faveur des Français, rétifs à la poésie amère de la mélancolie. Il figure maintenant au panthéon des destructeurs d'illusions, des profanateurs de la vie, des dénigreurs du progrès, des saboteurs de l'espoir.

Signe des temps : on réédite même le portrait que Sainte-Beuve avait tracé de lui et où, dans une page justement célèbre, il le comparait à trois autres peintres du désespoir, Byron, Shelley et Senancour.

« Leopardi a le malheur d'habiter en un scepticisme sans limites, écrivait Sainte-Beuve, *et sa sincérité, lorsqu'il écrit, n'en suppose aucune. Il a rang parmi le petit nombre de ceux qui ont le plus pénétré et retourné en tous sens l'illusion humaine. »*

R. J.

(1) Ed. Le Temps qu'il fait, 1987.
(2) *Portrait de Leopardi*, éd. Allia, 70 p., 75 F.

Cunqueiro, le sybarite des mots

Au-delà de sa fantaisie teintée d'humour, l'auteur galicien charme par un style qui puise sa force et sa richesse dans son amour du langage

L'ANNÉE DE LA COMÈTE
(El año del cometa)
d'Alvaro Cunqueiro.
Traduit de l'espagnol (Galice) par Claude Bleton,
Actes Sud, 238 p., 128 F.

Mondoñedo. Un trou perdu de la Galice. Il faut remonter jusqu'au XVIe siècle pour déceler les agissements suspects d'un évêque – Antonio de Guevara – dans ce diocèse que l'on pourrait considérer comme *in partibus infidelium*. Guevara est l'antécédent caché de Cunqueiro. Style vivant, humour tendre, il manie, comme lui, des citatioos fantaisistes. Alvaro Cunqueiro – mort en 1981 – aimait écrire dans sa maison, voisine de celle de Guevara, en face d'une cathédrale que la nature a festonnée de lierre et de mousse. Sur la table, quelques douzaines de reinettes. Par la fenêtre, il voyait des montagnes lissées par des siècles de pluie et de vent.

Immobile devant l'immensité, il attendait que le firmament se mît en place. Maître du mystère, régisseur secret d'une partie du cosmos, il attribuait des noms, des pensées et des désirs à des créatures qu'il était le seul à voir : le jeune Ulysse, Sinbad le marin, Merlin et son épouse, gentilshommes français, mathématiciens extravagants de la Renaissance italienne... Ao début, tout était nébuleux, une apparition bleue, sensations tourbillonnantes de poussière et brume dans la mémoire. Il distinguait encore ce qu'il voyait de ce qu'il rêvait. L'odeur des pommes emplissant la chambre, il se surprenait lui-même en découvrant qu'il suffisait d'ajouter un adjectif au pain et à l'eau, à une colombe ou au tissu d'une écharpe pour que se produise une mutation soudaine et que le quotidien devienne surnaturel. Alors Cunqueiro affublait de mots inusités les gens et les pays, inventait des gestes habituels pour les situations qu'il mettait en scène. Le monde des lettres était le lieu le plus familier pour répandre ses songes. Shakespeare, Rabelais, le cycle breton, Snurri Sturluson engendraient dans sa tête des histoires prodigieuses, racontées à sa manière toujours ironique et sentimentale.

Cunqueiro avait pour écrire autant de facilité que de paresse. Il aimait avant tout parler. Le griffonnage l'ennuyait. Un roman devait être conclu en sept jours, sous peine de terminer dans la cheminée. La correction le fatiguait. L'histoire qui nous occupe comporte deux prologues. C'est qu'il eut la flemme de déterminer lequel était le plus approprié.

JULES CÉSAR, ARTHUR, DAVID

Dans *L'Année de la comète*, Cunqueiro nous conduit dans un pays où deux faits attirent notre attention : l'apparition supposée d'une comète (la comète de Halley, en 1911, année de sa naissance), ce qui annonce des répercussions magiques et inespérées, et la nécessité de se préparer contre l'invasion du roi Assad II Tironyde. Pour cela, Paulos, le héros de cette fable, recourt à l'aide décisive du Romain Jules César, du Breton Arthur et du David de la Bible.

Ce n'est pas spécialement la fantaisie, la fabulation, qui nous charment, mais l'amour de Cunqueiro pour les mots. Ils naissent pour le plaisir de figurer dans des sillons si bien alignés, sautillent les uns sur les autres et reviennent en arrière pour préparer les syllabes à suivre. Si fort est leur pouvoir, que le seul nom d'une femme est capable de fendre une tour en deux.

Cunqueiro s'exprimait en galicien. Toutefois, de même que dans les symphonies de Sibelius, le plus nationaliste des compositeurs, on ne trouve pas le moindre écho du folklore finlandais, de même les romans de Cunqueiro dédaignent le régionalisme. En fait, il a été l'inventeur du galicien moderne, une langue romane très proche du latin dont la grammaire, la syntaxe et les mots n'étaient normalisés par aucune académie. Pour des raisons géographiques et historiques, elle charrie des connotations vétustes, des résonances intemporelles et quasi mythiques. Cette langue permet une grande liberté de manipulation et a offert à ce sybarite des mots une double possibilité de création, légendaire et textuelle. Par la suite, Cunqueiro se traduisit lui-même en castillan et réussit à adoucir la langue de Cervantès avec des tournures légèrement archaïques et des rythmes dactyliques.

Il restait la difficulté d'une troisième translation, cette fois-ci en français. Cela a été fait par Claude Bleton avec une tendresse et un soin peu communs, comme le remarque Alvaro Muris dans la préface.

Ramon Chao

ECRIVAINS
NOUS EDITONS ;
romans, poésies, oeuvres religieuses / philosophiques / scientifiques.
ECRIVEZ-NOUS OU ENVOYEZ VOTRE MANUSCRIT À
EDITIONS MINERVA
10, rue de la Paix - 75002 PARIS

Où trouver un livre épuisé ?
service de recherches gratuit
LE MONDE DU LIVRE
50, rue Bouret, 75019 Paris
Formulez votre demande :
PAR ÉCRIT adresse ci-dessus
PAR TÉLÉPHONE : 42 45 36 66
PAR MINITEL : 36 15 MDL
Merci de joindre cette annonce à votre demande

Histoires littéraires

PAR FRANÇOIS BOTT

B. CLEEVE

LES RENCONTRES DES JOURS 1992-1993
de Claude Roy.
Gallimard, 338 p., 120 F.

Cœurs de lièvre

Tous les deux ou trois hivers, Cloude Ray donne de ses nouvelles en publiant ses carnets intimes. Le titre du dernier volume a été soufflé, da fond de la classe (et des siècles), por « un vieux Persan des années 1300 ». Ubayd-I Zakani, qui livrait cet enseignement : « *Les rencontres des jours ont rafraîchi mo vie.* » *Cela suppose beaucoup de chance, de bonne humeur et de sagesse... Depuis* Permis de séjour, *en 1983, tous les titres de Claude Roy se ressemblent, puisqu'il tient le livre de bord de ce drôle de voyage, l'existence, même quand il ne quitte pas Le Haut-Bout, dans le Hurepoix, à proximité de lo Beauce. Si l'on y réfléchit, quel mystère et quelle histoire* lo « *traversée* » *d'une seule journée, avec* lo *foule de sentiments, de souvenirs, d'émotions, d'impressions, d'images, de bizarreries, de pressentiments et de prémonitions qui « traversent l'esprit » ! Souvent, les états d'âme prennent les couleurs du ciel, comme s'ils voulaient confirmer la théorie des climats.* « Et moi, gris comme le temps pensif, ce temps recroqnevillé. La solitude d'hiver est plus qu'une autre solitaire », *écrivoit Claude Roy le 9 jonvier 1992. C'est un excellent peintre des variations météorologiques intimes. Heureusement, à* lo *campagne, le passage des oiseaux modère ou compense la maussaderie du ciel. Ornithologue amateur, Cloude Roy admire et envie les gens de ce métier, qui* « ont tout le temps le nez et la tête en l'air », *comme les mauvais élèves.*

Entre les débuts de 1992 et décembre 1993, il o *consigné toutes sortes de choses, natamment ce qu'il intitule des* « minimes » *par modestie. Ce sont, en effet, des maximes sans arrogance ni col dur. Par exemple :* « Cette façon qu'a la vie de ne pas terminer ses phrases. » *Ou bien :* « Nous nommons nos semblables ceux qui font le même rêve que nous, ce rêve qu'on appelle parfois réalité. » *Voilà de quoi réjouir Borges et Berkeley dans leur nouvelle résidence. L'ancien bibliothécaire de la planète et l'évêque-philosophe d'Irlande en porteront sûrement avec Ubayd-I Zakami... Car les écrivains sont des* « conservateurs d'hypothèses », *pour reprendre l'expression d'une demoiselle qui commettait, l'outre soir, une confusion entre les hypothèques et les hypothèses. Claude Roy rêve parfois de trouver la* « formule décisive » *qui résumerait le reste. La dernière maxime ou le dernier mot. Il cite cette phrase de Joyce :* « Ils vécurent, aimèrent, rirent et s'en allèrent. » *Pour* mo *port, j'aime beaucoup les dernières poroles que Mme de Tencin murmura dans l'oreille de son confesseur, avant de rendre l'âme :* « Mon père, j'ai été jeune, j'ai été jolie ; on me l'a dit, je l'ai cru ; Jugez du reste ! » *Le fameux reste...*

Après avoir connu le temps des illusions lyriques, la « faillite des utopies » *et* lo *gueule de bois des sombres petits matins de l'Histoire, Cloude Roy* o *cessé de penser que* « les malheurs » *de l'époque étaient seulement des* « accidents fâcheux » *sur la route du progrès. Il s'est efforcé de conclure* « une paix honorable ou du moins un armistice acceptable avec le monde et lui-même, sans se résigner à l'iniquité de la vie, ni s'aveugler sur ses propres manques ». *Lorsqu'il essaie de faire son autoportrait, il présume que, chez lui, la tristesse du cœur se conjugue avec la gaieté de l'esprit. La tristesse devant les horreurs de lo fin de siècle. Et* lo *gaieté pour ne pas être impoli avec les outres, et parce que l'existence reste magique malgré les intempéries. Cet* « *honnête homme* » *réussit à vieillir bien, car il déteste les idées* « *arrêtées* ». *Il est le contraire de cette espèce humoine qui déclare :* « j'ai mon idée là-dessus », *avec cet* « *air entendu* » *où se rencontrent la parcimonie et* lo *suffisance. Même s'il est revenu de (presque) tout, Claude Roy ne finit pas de s'étonner. Et c'est par là que commence* ou *recommence la littérature. Lorsqu'on s'interroge, par exemple, sur* « l'inconnu » *qui convoque et rassemble nos souvenirs sans notre permission. C'est probablement une sorte d'agent secret, aussi imprévisible que la mort,* « cette vieille méconnaissance ».

Cloude Roy pratique, avec bonheur, l'art du portrait. Voici Robert Doisneau, le photographe qui « a mis quatre-vingts ans pour aller de Gentilly à Montrouge ». *Voici Michel Leiris,* « traversé de rougeurs, de scrupules et d'ironies subtiles », *qui cherchait* « des recettes d'emploi du temps pour éloigner la mort », *justement. Voici Hemingway, qui se prénommait Ernest et que l'on surnommait* « Papa », *sans cesse partagé entre la* « délicatesse » *du premier et les* « vantardises » *du second, de sorte que l'on avait* « souvent envie de dire à Papa de se taire et de laisser parler Ernest ». *Voici Albert Cohen,* « millionnaire en expériences contradictoires » *et* « roublard comme un éléphant de deux cent sept ans ». *Et puis il y a le lièvre,* « champion de course à pattes », *dont* « le cœur est un batteur de jazz ». *Ou les chats,* « ces champions du rêve », *qui ne révèlent* « les secrets de leur sommeil » *à personne.*

Quand il passe les débuts de l'automne dans sa campagne, Claude Roy regarde les feuilles mortes de son jardin comme des « lettres » *qu'il viendrait de recevoir. C'est le courrier de fin septembre. Mais qui l'envoie ? Le métier de la littérature, c'est précisément de* « relier » *des choses qui n'étaient pas faites pour se rencontrer : les cœurs de lièvre et les solos de batterie, les feuilles d'automne et le genre épistolaire... On écrit pour le plaisir que procure ce genre de mariage, et pour mille autres raisons, notamment pour* « essayer de comprendre le travail du temps », *comme le dit Claude Roy. Mais quelles que soient la matière ou l'ambition de la littérature, il faut que l'écrivain pose sa voix* « à bonne hauteur ». *Cloude Roy trouve presque toujours le ton juste. Ne demandez ni la recette ni la méthode. C'est une sorte de charme ou de grâce, et les gens de plume ne savent ni quand ni comment ils l'attrapent. Ils pêchent à la ligne, sur le bord des rivières ou des boulevards, et devinent qu'ils ont fait* « une bonne prise » *lorsqu'ils ne sont pas trop fâchés contre eux-mêmes et que la météorologie nationale annonce des embellies sur l'Ile-de-France, malgré* lo *dépression d'Islande.*

★ Signalons également la réédition du « Stendhal » de Claude Roy, dans la collection « Ecrivains de toujours ». Seuil, 222 p.

D'autres mondes

PAR NICOLE ZAND

Coetzee et Dostoïevski

LE MAÎTRE DE PÉTERSBOURG
de J. M. Coetzee.
Traduit de l'anglais (Afrique du Sud) par Sophie Mayoux,
Seuil, 250 p., 120 F.

Pour son septième roman, on ne l'attendait pas là, à Saint- Pétersbourg... C'est la première interrogation que suscite ce livre surprenant et grave, appliqué à être si parfaitement dostoïevskien, si résolument loin de l'Afrique du Sud ! J. M. Coetzee, le plus souvent, jusque-là, avait préféré refuser les références trop précises et laissé planer le doute sur le contexte historique et géographique de ses récits. Cette fois, il commence par donner une date : octobre 1869 ; un lieu identifié : le numéro 63 de la rue Svetchnoï du quartier du Marché-au-Foin ; et même un personnage principal célèbre : Fiodor Dostoïevski.

Un exilé politique est de retour, sous une fausse identité, à Pétersbourg, où son beau-fils, Pavel, avec qui il a eu toujours des relations difficiles, vient de mourir dans des circonstances mystérieuses. C'est le Fiodor Dostoïevski de Coetzee. Il est venu reprendre les affaires du jeune homme dans la misérable chambre qu'il louait. « *Il a vécu ici depuis avril,* dit la logeuse. *So chambre est dans l'état où il l'o loissée, avec toutes ses affoires. Sauf certoines choses que lo police* o *prises.* » Pavel a été mêlé aux activités d'un groupe terroriste, et la police va refuser de rendre au beau-père les papiers qu'elle a saisis. Celui-ci va se trouver entraîné dans une série d'aventures, qui sont comme un appendice au grand roman que Dostoïevski commence à écrire à cette époque-là, *Les Démons* (qu'on a longtemps connu en français sous le titre *Les Possédés*).

Le verdict officiel est que Pavel s'est suicidé. Mais le beau-père est bientôt convaincu que la vérité lui échappe. Pavel a-t-il été tué par la police ou par ses camarades nihilistes ? Pris comme une mouche dans une toile d'araignée, Dostoïevski va soudain être mis en présence du leader nihiliste, un Serguei Netchaïev fanatique que l'auteur rend grotesque en le cachant sous un déguisement féminin – longue robe bleue et grand chapeau. Il se débat devant ce Netchaïev qui justifie le terrorisme au nom du peuple : « *Le peuple soit identifier ses ennemis et ne gaspille pas de lormes pour eux lorsqu'ils trouvent lo mort. (...) Nous ne sommes pas mous, nous ne pleurons pas, nous ogissons, nous !* »

Comment parler d'autre chose que de l'apartheid?

Un Netchaïev qui lui répugne et qui, découvrira-t-il, l'a attiré dans un piège diabolique. La mort du jeune homme a été l'appât pour le faire venir de Dresde à Pétersbourg, et utiliser sa plume. « *Il* n'o *pas cessé d'être le gibier. On l'o foit sortir de so cochette* ò *l'oide d'un leurre, et maintenant Netchaïev lui* o *sauté dessus et le tient* ò *lo gorge.* »

Coetzee est incontestablement le grand écrivain d'Afrique du Sud de sa génération, un des romanciers qui comptent dans la littérature contemporaine. Avec ce « roman russe », lugubre et passionnant, il s'est transformé en un clone de Dostoïevski pour nous offrir un avatar des incarnations de Stavroguine. A l'évidence, il cherche ainsi une façon, pour lui-même, de ne pas « tomber dans le piège ». Cet homme secret, qui a toujours été extrêmement discret sur sa vie privée, trouve un refuge derrière un chef-d'œuvre avéré, *Les Démons*, dont il transpose de façon efficace, mais sans anachronisme, les significations. Ainsi masqué, il peut se livrer, à l'instar de Dostoïevski, à une critique caustique du « tout est permis pour la cause », et de l'aspiration à « l'extase de la mort » chez les meneurs de mouvements révolutionnaires, qui fabriquent des martyrs « se sacrifiant pour l'avenir » souvent contre leur volonté. Par des déformations subtiles de l'œuvre de Dostoïevski et de la biographie, il fait vivre, avec beaucoup de vérité, ses personnages dans le Pétersbourg du début du règne d'Alexandre II. Capitale inquiétante, suintante, misérable, dépravée, ultrafliquée, d'une Russie malade, où s'agitent toutes sortes de groupes terroristes, qui viennent d'ailleurs d'assassiner le tsar précédent.

Que la plupart des éléments biographiques soient faux n'a que peu d'importance. On peut vérifier, si on veut, dans les dictionnaires que l'auteur de *Crime et châtiment* n'a pas quitté Dresde avant 1871 pour rentrer en Russie ; qu'il n'a jamais rencontré Netchaïev, le Verkhovenski des *Démons* ; que son beau-fils n'est pas mort avant lui, mais que le couple a perdu cette année-là une petite fille... Pourtant, ce bébé mort est certainement une des racines du *Maître de Pétersbourg*. Le fait de savoir que Coetzee a perdu récemment un fils de vingt ans dans un accident de voiture jette, en effet, une ombre immense.

Il explique la douleur profonde, la souffrance qu'on détecte dans chaque chapitre de cette enquête sur un jeune homme qu'on n'a pas su aimer quand il était encore en vie. L'auteur ne dit rien de son deuil. Mais se permet, comme dans un vrai roman russe, de faire verser beaucoup de larmes à son personnage sur l'oreiller du mort, presque par procuration. La réponse, il va la chercher ailleurs. « *Pavel s'est exposé au risque pour voir si Dieu l'oimoit assez pour le sauver. Il* o *posé à Dieu une question – Me sauveras-tu ? – et Dieu lui* o *donné une réponse. Dieu* o *dit : Non. Dieu* o *dit : Meurs.* » Le ciel est vide.

J. M. Coetzee s'est toujours voulu un écrivain qui pose des questions métaphysiques. Pas un autobiographe. Pas davantage un écrivain militant. Contre l'apartheid, il l'a toujours été, tout en se plaçant en marge, refusant d'écrire, comme d'autres, une littérature bien-pensante, allant même jusqu'à refuser de désigner la couleur de ses personnages. Aujourd'hui, après le triomphe de ses idées, il ne peut pas simplement crier victoire. Et, au terme de ce *Maître de Pétersbourg*, qui semble si exotique, si loin du Cap et de l'Afrique du Sud, c'est Dostoïevski qu'il interroge encore, avec une angoisse redoublée. Tout en redoutant la réponse. Quelle est la mission de l'écrivain après l'apartheid ? Peut-on rester enfermé dans la littérature ? Comment parler d'autre chose que de l'apartheid quand on est sud-africain ?

Philosophies

PAR ROGER-POL DROIT

Sceptiques, libertins, catholiques

HISTOIRE DU SCEPTICISME D'ÉRASME A SPINOZA
(The History of Scepticism from Erasmus to Spinoza)
de Richard H. Popkin.
Traduit de l'anglais
par Christine Hivet,
présentation de Catherine Larrère,
PUF, coll. « Léviathan »,
342 p., 276 F.

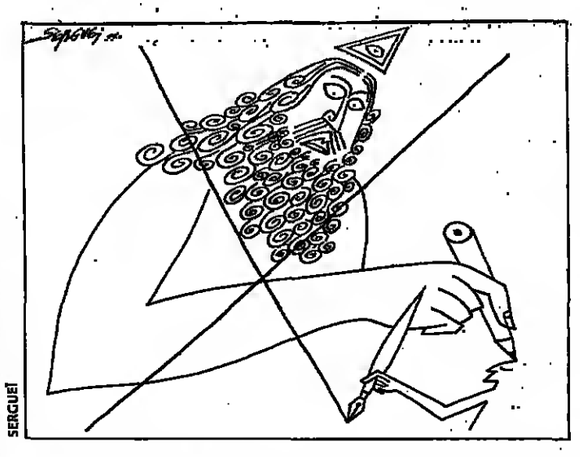

SERGUEÏ

Jusqu'ici tout était simple. Avec les humanistes de la Renaissance, disait-on, le doute revenait en Europe. Il s'était éclipsé depuis les derniers Grecs. A mesure que le scepticisme réapparaissait, la critique des dogmes religieux s'était intensifiée. D'abord à mots couverts, dans de petits cercles, puis de plus en plus ouvertement, l'athéisme s'était affirmé. Se libérant de la tutelle de l'Eglise, la pensée commençait donc par ne plus croire aveuglément aux vérités révélées, avant d'en venir à les nier tout à fait. Un mouvement lent, mais régulier, semblait conduire des guerres de religion et du regard désabusé d'un Montaigne aux luttes contre la religion et aux outrances d'un baron d'Holbach. On croyait possible de glisser lentement de Rabelais à Théophile de Viau, puis de Don Juan à Sade. L'essor graduel du matérialisme libertin paraissait accompagner le déclin progressif de la foi. Simpliste.

Le travail savant de Richard Popkin *reod* cette évolution autrement complexe et intéressante. Son *Histoire du scepticisme*, qui couvre le XVIe et le XVIIe siècle, résulte d'une dizaine d'années de recherches. L'ouvrage, dont l'édition originale fut publiée en 1979 par les Presses universitaires de Californie, est un modèle du genre. Il montre ce que peut être l'histoire des idées intelligemment conduite. Popkin fait évidemment découvrir bon nombre d'auteurs peu connus. Par exemple Francisco Sanches (1552-1623), docteur portugais qui enseignait à Toulouse et professait qu'aucun savoir n'est possible – pas même celui concernant cette impossibilité elle-même. Ou encore Jean de Silhon qui, dans les années 1630, combattait les sceptiques et fut lu par Descartes puis par Pascal. L'apport de l'historien ne se limite pas à des points d'érudition. Son enquête modifie profondément la représentation du *mouvement* des idées durant une période charnière pour l'Europe. Les prolongements de cette crise jusqu'à nous sont éclairés d'un jour inhabituel. Finalement, la manière même d'envisager les relations entre croyance chrétienne et doute philosophique se trouve modifiée. Tentons d'en donner une idée.

L'affirmation la plus provocante de Popkin servira de point de départ. A ses yeux, les « libertins érudits » de l'âge classique ne sont pas des athées plus ou moins clandestins ni même des ennemis de l'Eglise. Ce sont au contraire, pour l'essentiel, des catholiques en lutte contre la Réforme. Ils utiliseraient les arguments du scepticisme pour mieux défaire toutes les affirmations dogmatiques et laisser place, ainsi, à la foi dans le Christ. Cette thèse, tout à fait à contre-courant, commence par intriguer. Il semblait en effet acquis que les libertins français, en particulier dans la seconde moitié du XVIIe siècle, partageaient des « *idées directement contraires aux dogmes des Eglises chrétiennes* », selon la formule de René Pintard, qui fut le premier à mettre en lumière cette constellation d'auteurs où figurent Gabriel Nandé et Guy Patin (1). Bon nombre de textes le laissent penser. Certains témoignages aussi, comme celui de la duchesse d'Orléans, qui écrit en 1699 : « *La foi est éteinte en ce pays, au point qu'on ne trouve plus un seul jeune homme qui ne veuille être athée.* »

Sur quoi repose donc l'argumentation de Popkin ? Tout commença par la querelle d'Erasme et de Luther. Dans son ouvrage sur *Le Libre orbitre* (1524), Erasme ébauche, contre Luther, une défense « sceptique » de la foi catholique : si chacun devait se fier à sa conscience, comme le préconise la Réforme, ce serait l'anarchie. Il faut croire ce qu'enseigne l'Eglise, dit en substance Erasme, parce que « *tout, dans le monde, est si obscur et si variable qu'il est impossible de rien savoir de certain* ». Dès l'année suivante, dans *Le Serf orbitre*, Luther réplique que scepticisme et christianisme sont totalement inconciliables : « *Un chrétien doit... être certain de ce qu'il affirme, ou alors il n'est pas chrétien.* » Ce n'est qu'un début. A la crise intellectuelle de la Réforme vient s'ajouter, à la génération suivante, la découverte des argumentations sceptiques sans doute les plus élaborées que l'Antiquité ait produites, celles de Sextus Empiricus. En 1562, Henri Estienne publie les *Hypotyposes*, traité majeur de ce philosophe que La Mothe Le Vayer allait appeler « le divin Sixte ». Sextus montre avec alacrité qu'aucune science, quelle qu'elle soit, ne peut prétendre être vraie. Pourquoi ne pas se servir de lui contre l'arrogance des certitudes « humaines », pour la défense de la seule révélation divine ? Telle serait, selon Popkin, le point de départ de l'usage religieux des démarches sceptiques. Des défenseurs du catholicisme pensèrent donc trouver, chez les sceptiques de l'Antiquité, des armes contre l'assurance des « impies ». Cela suffit-il pour affirmer que des « libertins érudits », comme Naudé, La Mothe Le Vayer ou Gassendi, passant jusqu'alors pour des esprits subversifs et des pyrrhoniens endurcis, n'étaient que des catholiques libéraux ?

Popkin fait valoir que rien ne permet d'écarter cette possibilité : l'Eglise n'a pas mis les œuvres de Sextus Empiricus à l'index, elle n'a guère poursuivi la plupart des auteurs qui s'en réclamaient. Surtout, remarque Popkin, leurs positions philosophiques demeurent compatibles avec une foi sincère. Car le véritable sceptique n'est pas un « dogmatique négatif ». Comme il ne tient rien pour vrai et suspend son jugement, il ne saurait être véritablement athée. Il ne peut pas non plus s'affirmer matérialiste. Une fois sapées les certitudes du savoir, rien n'empêche un sceptique de croire... L'argumentation est habile. Elle est loin d'être toujours convaincante, et donne souvent, dans le détail des cas, le sentiment d'être portée par un goût du paradoxe.

Les points forts de ce travail sont à chercher ailleurs. On retiendra les lumières qu'il jette sur la singularité de la démarche de Descartes. L'auteur des *Méditations métaphysiques* porte à sa limite le scepticisme pour parvenir à le surmonter. Ce geste provoquera bon nombre de malentendus : ses contemporains jugent en effet que Descartes n'a pu vaincre un adversaire qu'il a lui-même tellement renforcé. On ne saurait oublier l'analyse du tournant « antireligieux » du scepticisme, entamé par Isaac La Peyrère et poursuivi par Spinoza. Ce dernier, selon Popkin, écarte d'autant plus fermement toute forme de scepticisme portant sur le savoir rationnel qu'il attaque, avec une force inconnue avant lui, le prétendu savoir religieux.

Finalement, plutôt qu'un épisode transitoire, c'est la mise en route d'un vaste processus de crise que Popkin décrit. De ce labyrinthe qui inaugure les temps modernes, *nous ne sommes pas sortis*. Le mérite de ce travail, souvent austère, est de montrer combien le rapport au scepticisme demeure, sous des formes renouvelées, au cœur de notre réflexion sur la connaissance et la croyance, comme au centre de nos élaborations politiques.

(1) Publiée pour la première fois en 1943, la thèse de René Pintard, *Le Libertinage érudit dans la deuxième moitié du XVIIe siècle*, a été rééditée en 1980.

CHRONIQU

toïevski

LE FEUILLETON de PIERRE LEPAPE

VIPÈRE AU CŒUR
(Slangen i brystet)
d'Henrik Stangerup.
Traduit du danois
par Else-Marie Jacquet-Tisseau,
Éditions de l'Olivier, 336 p., 149 F.

La dissidence impossible

QUAND on est un écrivain danois, on est presque condamné à avoir du génie, comme Andersen, ou à être indéfiniment malheureux. Ecrire dans une langue qui n'est guère pratiquée par plus de cinq millions d'adeptes est une contrainte si rigoureuse – à la fois littéraire, sociale et morale – qu'elle opère une sélection drastique. Ne subsistent que les esprits les plus audacieux et les plus libres. Encore faut-il qu'ils paient un tribut souvent fort lourd à l'incompréhension. Qu'on se souvienne de Kierkegaard et de ses démêlés avec la bonne société protestante. Ou même, avant que le succès international n'en fasse une idole intouchable, d'Andersen et de la manière dont la critique danoise accueillit ses premiers contes en 1835. Il écrivait mal, avec *« de vilaines erreurs grammaticales »* et dans une langue artificielle qui faisait offense à *« l'esprit stylistique national »*, affirmaient les puristes, gardiens de la saine correction et détenteurs de la balance à peser le « spécifiquement danois ».

Le malaise s'aggrave d'être civilisé à l'extrême. Le Danemark est un paradis démocratique. Qui se révolte contre les conditions de vie du paradis ne peut être qu'un affreux démon, un malade, un fou. Dans les paradis non démocratiques, cela se traite par l'isolement, la prison – qu'elle soit ou non psychiatrique. Etre dissident dans un pays libre vous a un air de pas sérieux, d'enfant gâté, de vilain petit canard, comme on dit, depuis Andersen. Rien qui mérite davantage qu'un haussement d'épaules et un sourire de mépris.

Vipère au cœur est le roman de cette impossible dissidence. Il a été publié au Danemark, une première fois, il y a vingt-cinq ans. Nous le découvrons donc en France après les grands romans de maturité de Stangerup, et notamment après sa trilogie kierkegaardienne – *Lagoa Santa*, *Le Séducteur* et *Frère Jacob* –, qui a assuré sa consécration en Europe et aux Etats-Unis. Il y a un quart de siècle, avant que les thèmes de Stangerup ne nous soient devenus familiers, sans doute *Vipère au cœur* serait-il apparu comme une affaire trop « dano-danoise » pour intéresser le public français, même si le roman se passe, pour l'essentiel, à Paris. Aujourd'hui, on peut en mesurer toute la puissance prophétique. Comme il arrive souvent aux premiers romans, *Vipère au cœur* est d'inspiration autobiographique. Comme Stangerup, son héros Mollerup est né peu de temps avant la guerre et l'occupation allemande ; comme lui, il a été l'enfant brillant et choyé de la classe intellectuelle danoise, ravie de l'éclat et de la diversité de ses dons. Les colonnes des journaux influents lui ont été tôt allouées, on a accueilli avec sympathie ses articles, ses poèmes, ses scénarios. La voie royale des honneurs académiques était confortablement ouverte sous ses pas. Première consécration : un poste de correspondant à Paris, capitale européenne comme on sait des lettres et des arts. La plus prestigieuse des ambassades.

Mais Paris, celui des années 60, celui du général de Gaulle et de Malraux, fait exploser cette carrière prometteuse. Livrée au climat délétère du désordre parisien, sortie du cocon de Copenhague, la belle machine de Mollerup se détraque. Cela commence comme une farce. Au cours d'une conférence de presse du général, d'une de ces cérémonies monarchiques dont l'efficacité repose sur un strict respect du rite et de l'étiquette, Mollerup demande à de Gaulle s'il pourrait poser une question à Malraux. Petit scandale, vite étouffé – la colonie danoise de Paris en bruira pourtant pendant quelques semaines –, mais qui révèle la fêlure qui vient de se produire en Mollerup, la vipère qui vient de s'introduire dans son cœur et qui va désormais y répandre son venin.

Dès lors, en effet, tout se passe comme si Mollerup avait décidé de détruire un à un, systématiquement, obstinément, tous les fondements de sa réussite, puis de sa vie, enfin de sa raison. Stangerup n'explique pas, il ne donne pas les clés, sociales, psychologiques ou métaphysiques, de ce comportement. Il raconte des actes et des gestes, dans la pure tradition du roman existentialiste. Mollerup effectue en aveugle le dramatique apprentissage de la liberté. Il fait ce qu'il ne faut pas faire et ne fait pas ce qu'il faudrait. Les actes manqués succèdent aux fiascos, les désirs achoppent en velléités. De temps à autre, Mollerup décide de se reprendre, de remettre de l'ordre, de la sagesse et du talent dans ce capharnaüm crasseux qu'est devenu sa vie, mais ses agissements passés le suivent et le font retomber dans la boue du mépris de soi. Jusqu'à ce qu'il trouve, au fond même de sa déréliction, le chemin d'une sorte de grâce, le secret d'une forme de bonheur.

Le récit de cette chute – de cette montée, peut-être – est sans cesse accompagné par l'harmonie sourde, lancinante d'une question que Stangerup tourne et retourne : qu'est-ce qu'un écrivain danois ? Sa description de la petite communauté culturelle danoise de Paris est souvent féroce. Stangerup semble vouloir tester les limites à l'extensibilité de la culpabilité nordique. Jusqu'où ses compatriotes peuvent-ils accepter de prendre des coups sans perdre leur sang-froid, sans se départir de leurs complexes de provinciaux, sans s'abandonner à ce *« tempérament maniaco-dépressif drapé dans le manteau du mysticisme allemand »* ? *Vipère au cœur* est aussi le livre ironique et convulsif d'une rupture jamais achevée, toujours recommencée, entre un jeune écrivain et son pays.

Certes, aux dernières pages du roman, Mollerup, de retour à Paris, semble bien avoir rompu avec tout. Il n'a plus de travail, plus d'amis, plus d'amours. Pour ne pas risquer de rencontrer des Danois au cours des promenades qu'il va faire dans la ville – sa seule activité –, il s'est installé en banlieue et a dressé une carte des lieux qui lui sont désormais interdits. Il a, minutieusement, maniaquement, exclu le Danemark de son Paris, exclu tout ce qui fait de la capitale *« le centre morbide d'une Prusse moderne, technocratique et conventionnelle »*. Il semble, comme un personnage de Sartre, irrécupérable. Mais ne rejoint-il pas, là encore, un des stéréotypes de l'« âme danoise », ce mysticisme dépressif dont il moquait ses compatriotes ? Stangerup peut bien, comme son héros, se démener, sortir les griffes, se montrer cruel, provocateur, insupportable, son roman est danois et prouve la belle vigueur et la richesse dont peut faire preuve cette littérature. Au moment où il clame sa liberté, sans feu ni lieu, il se rend encore conforme à un cliché, à un mensonge.

Il n'en restera donc pas à cette guerre d'indépendance, à ce constat de divorce. Le couple qu'il forme avec son pays est aussi orageux qu'indissoluble. Même quand Stangerup pousse l'infidélité jusqu'à abandonner sa langue pour écrire en anglais. Il reviendra donc à la charge pour dénoncer une société si lisse, si polie, si convaincue de sa perfection morale et politique que tout y est obligatoire, même le bonheur. Dans *L'Homme qui voulait être coupable*, paru après *Vipère au cœur*, au début des années 70, il repartira en guerre contre le totalitarisme bienveillant, celui où les éducateurs, les sociologues, les psychologues et les gens d'Eglise, tous fonctionnaires de l'Etat, s'acharnent à priver un homme de la seule liberté qui lui restait, celle de revendiquer la responsabilité de son crime (1).

Vipère au cœur et *L'Homme qui voulait être coupable* sont les deux faces d'une même révolte, d'une même angoisse, d'une même fureur. On y sent passer le grand tremblement de Kierkegaard, l'irréductible. Mollerup est l'homme qui voulait échouer et qui a fait en sorte que personne ne lui vole son échec. Le tableau est si fort, dans le désespoir et dans l'humour, qu'on pardonnera sans peine à Stangerup quelques erreurs de détail dans le récit. Sauf peut-être celle-ci : au cours de son errance dans Paris, à la recherche d'un travail, Mollerup se rend au *Monde*, rue des Italiens. Il y est reçu par un rédacteur en chef, peut-être adjoint. *« Un petit homme en maillot de corps assis derrière un bureau se leva et vint à sa rencontre, la main tendue. Il sortit une bouteille de sherry et deux verres, ouvrit un paquet de cigarettes. »* Un maillot de corps et une bouteille de sherry à la rédaction en chef du *Monde*, c'est plus que de la fiction : une incongruité. A moins qu'il ne s'agisse d'un message codé de l'auteur à l'intention de ses lecteurs danois ; d'une manière de leur dire que la respectabilité et la crédibilité peuvent s'accommoder du laisser-aller vestimentaire et des vins forts. Un pieux mensonge en quelque sorte.

(1) *L'Homme qui voulait être coupable* a été publié en France, en 1975, par les Editions du Sagittaire et réédité, en 1989, chez Payot. Les versions françaises de *Lagoa Santa* (1985) et du *Séducteur* (1987) ont paru chez Mazarine, celle de *Frère Jacob* (1992) aux Editions de l'Olivier.

Passage en revue
HISTOIRE, IDÉES ET SOCIÉTÉ

Crises d'identité

ESPRIT
Alors qu'une sanglante guerre civile continue de déchirer l'Algérie, *Esprit* tente de comprendre de quels *« traumatismes terribles »*, selon l'expression d'Olivier Mongin, ces violences sont aujourd'hui l'effet. La réponse, c'est peut-être *Nedjma*, le roman de Kateb Yacine, publié en 1956, qui la suggère – Nedjma, *« métaphore de l'Algérie »*, selon l'écrivain Abdelwahab Meddeb, née d'une mère française et d'un père algérien indéterminé, produit de *« la confusion généalogique due au désordre amoureux »*. Telle est en tout cas la piste qu'explore la revue dans sa livraison de janvier, attentive à la grave crise d'identité dont souffre le pays, telle qu'elle se manifeste, en particulier, dans ses incertitudes linguistiques (Mohamed Benrabah), son architecture à l'abandon (Abdenour Djelloull), sa mémoire mutilée (Benjamin Stora, Nabile Farès). *« Une Algérie qui n'a pu prendre possession d'elle-même »*, explique Gilbert Grandguillaume dans l'article qui ouvre ce dossier. *« Je pense*, écrit l'auteur, *qu'un transfert de légitimité entre la France et l'Algérie ne s'est pas réalisé en profondeur. »* De là viendraient la plupart de ses maux. De là viendrait aussi la voie du salut pour la société algérienne : *« assumer ses origines »*, non dans la crispation d'un islamisme d'un autre âge, mais dans une dialectique *« entre les traditions et l'ère moderne »*. (*Esprit*, janvier, 80 F.)

Dans sa livraison de février, la revue prolonge sa réflexion en consacrant plusieurs articles au thème « Réfugiés et intrus ». Catherine Wihtol de Wenden note que se profile depuis quelques années une nouvelle figure de demandeur d'asile, dont l'Algérie offre l'exemple : il s'agit de groupes de population menacés non par leur Etat, mais par *« une partie de la société civile »*. L'auteur se demande comment, dans ces conditions, le droit d'asile peut être effectivement reconnu *« comme un droit de la personne humaine »*. (*Esprit*, février 1995, (80 F.)

LES TEMPS MODERNES
Michel Kail, qui ouvre le dossier des *Temps modernes* consacré, lui aussi, à l'Algérie, estime que, dans ce pays, *« la logique de pouvoir »* l'a emporté sur *« logique d'Etat »*. Il en rend responsable l'idéologie forgée dans la lutte anticoloniale *« puisque l'anticolonialisme*, explique-t-il, *en appelle à une identité nationale, affirmée homogène, qui se réapproprie tous les biens la constituant à travers une politique de natianalisation »*. Cette *« croyance mythique et mystificatrice de l'homogénéité nationale »* est pour lui l'une des clés de l'histoire algérienne contemporaine. Sami Naïr confirme le diagnostic : *« La crise que vit ce pays*, affirme-t-il, *est d'abord une crise d'identité. »* Mohamed Harbi, Lahouari Addi, Hassan Remaoun, René Gallissot, Ahmed Rouadjia, entre autres, analyseot les diverses composantes de cette crise. (*Les Temps modernes*, janvier-février, nº 580, 80 F.)

POUVOIRS
Il est une autre nation, au premier plan de l'actualité, qui s'interroge en permanence sur elle-même : Israël, qui fait l'objet du dernier numéro de *Pouvoirs*. La question centrale de l'identité israélienne est posée par les relations entre l'Etat et la religion, dont Claude Klein, professeur à l'Université hébraïque de Jérusalem, souligne, dans son article introductif, la complexité. Face à l'esprit laïque du sionisme politique se dresse *« le poids de la tradition religieuse juive, composante fondamentale de l'être juif et de la conscience collective juive »*. L'auteur rappelle les tentatives de compromis qui ont jalonné l'histoire d'Israël avant que le débat ne se focalise, depuis 1992, sur la question des droits de l'homme. Toutefois, selon lui, *« la majorité du pays, tout en se démarquant des éléments les plus orthodoxes, ne milite guère pour l'introduction d'une laïcisation totale »*. David Kretzmer, lui aussi professeur à l'Université hébraïque de Jérusalem, rappelle que la question des droits de l'homme en Israël est soumise à une double difficulté. La première est qu'Israël est *« non seulement un Etat démocratique, mais également un Etat juif »*, ce qui pose, en particulier, le problème do statut des non-juifs – qui représentent 18 % de la population –, la seconde est que le pays est *« en état de guerre »* depuis sa création. Son évolution juridique et politique laisse prévoir, selon David Kretzmer, d'importants changements. Dans le même numéro, l'écrivain et journaliste Mahmoud Labadi met l'accent sur *« la crise d'identité »* des Palestiniens d'Israël, divisés *« entre la citoyenneté israélienne et la palestinité »*. (*Pouvoirs*, nº 72, Seuil, 95 F.)

NICOLAS GUILBERT

CONFLUENCES MÉDITERRANÉE
Confluences Méditerranée, qui traite aussi de l'Algérie et d'Israël, propose une série d'articles sur la Bosnie. Animateur des Mouvements de citoyens pour la Bosnie, Jean-Arnault Dérens estime ainsi que, *« face à l'exacerbation pathologique des « identités » notionoles serbe et croate »*, les défenseurs de la Bosnie n'ont pas su concevoir un projet cohérent. Leur tort, *selan* l'auteur, tiendrait à *« leur incapacité, au plutôt leur refus, d'accepter et de penser le fait identitaire-natianal en Bosnie »*. (*Confluences Méditerranée*, nº 13, L'Harmattan, 110 F.)

LE DÉBAT
L'Europe est toujours à la recherche de son identité. Dans *Le Débat*, Jacques Delors, ancien président de la Commissioo de Bruxelles, tente de définir *« l'esprit européen »*. *« L'Europe, par rapport à d'autres grands blocs*, explique-t-il, *c'est le continent de l'équilibre »*, notamment *« l'équilibre entre la société et la personne, entre la convivialité et la solitude qui permet de se ressourcer »*. Dans le même numéro, Béla Farago, magistrat, estime que *« la fausse citoyenneté européenne »* accroît *« la crise d'identité éprouvée par les sociétés du continent »*. Il appelle à la création d'institutions européennes démocratiques qui permettraient de *« faire naître le citoyen européen »* et de le délivrer enfin de *« sa crise civique et identitaire »*. (*Le Débat*, nº 83, janvier-février, Gallimard, 84 F.)

TUMULTES
C'est encore autour de l'identité que s'organise la dernière livraison de *Tumultes*, l'excellente revue du Centre de sociologie des pratiques et des représentations politiques de l'université Paris-VII-Denis-Diderot, qui s'intéresse aux « figures de l'étranger ». Patrick Cingalani, qui présente le dossier, relève que, derrière l'arithmétique des *« seuils »* ou derrière le slogan *« la France oux François »*, s'exprime *« une certaine relation à l'appartenance, une certain type de constitution du rapport à la propriété »*. Le numéro décline ce thème à travers la sociologie (les immigrés venus d'Afrique noire, par Christian Poiret), l'histoire (la société pluri-culturelle d'Alexandrie au tournant du siècle, par Alain Lévy) ou l'art (Vitez, Peter Brook, Canetti, Horvath). Patrick Cingolani se demande si, au principe de la xénophobie ne se trouve pas le refus opposé par nous à celui qui vient, malgré lui, *« démasquer l'illusian sédentaire, qu'elle soit territoriale ou sociale, pour nous redire l'être de mélange que nous sammes »*. De sorte que la présence même de l'étranger nous invite à *« assurer notre identité non sur l'artifice d'un collectif originaire, race, caste, classe ou peuple, mais sur la singularité d'un exercice solitaire et d'une existence mêlée »*. (*Tumultes*, nº S, L'Harmattan, 110 F.)

COMMUNICATIONS
« L'identité, se reconnaître fils de..., n'est jamais (...) un donné, mais toujours l'objet d'une conquête plus ou mains active, d'un travail plus au moins manifeste », écrit Anne Gotman, *à propos de Wittgenstein, dans la revue Communicatians*, qui consacre son dernier ouméro, sous la direction de Claudine Attias-Donfut et Nicole Lapierre, au thème « Générations et filiation ». *« Le sentiment d'appartenance à une générarian »*, expliquent les deux sociologues, se forme à la fois horizontalement, *« par rapport à une période histarique et une expérience partagée »*, et verticalement, *« par rapport aux liens de la filiatian »*. C'est à l'observation de ce double mouvement que concourent, chacune à sa manière, l'histoire (André Bruguière), la sociologie (Daniel Bertaux), l'ethnologie (Jean-Pierre Olivier de Sardan), la psychanalyse (Michel Tort), l'économie (Luc Arrondel) et la démagraphie (Jean-Marie Poursin). Elles permettent de comprendre comment la question de la transmission est l'une des clés de l'évolution des sociétés, même si, comme l'écrivent les deux auteurs, *« le futur s'engendre, mais ne se programme pas »*. (*Communications*, nº 59, Seuil, 100 F.)

Thomas Ferenczi

Détectives faute de mieux

MALAVER S'EN MÊLE
de Jean-Pierre Maurel.
Ed. Viviane Hamy,
coll. « Chemins nocturnes »,
292 p., 85 F.
AUTOPSIE D'UN BIOGRAPHE
de Max Genève.
Zulma, 220 p., 99 F.

Le polar germait comme une promesse : Jean-Pierre Maurel avait discrètement glissé l'esquisse d'une parodie de roman noir dans un passage de son précédent livre, *Règlement*, un récit d'une finesse éblouissante (1). Ce polar qu'il s'était promis, le voilà comme une récréation, un divertissement transitoire, en attendant, sans doute, la suite de *Règlement*. Pourtant, même dans ce registre qui n'est pas le sien, l'auteur surprend encore.
Peut-être parce qu'il est, comme son héros Malaver, revenu de tout ? Maurel est passé auteur de polars comme Malaver, journaliste blasé de voir ses articles « en contact avec *les salades au marché* », décide un beau jour de « faire détective ». Il en a marre, « *marre de la culture, ça, oui, ô combien ! A les écouter et à les voir, les artistes et les critiques, à constater combien le génie pullulait, il* [lui] *était venu des envies de bouseux* ».
Grand lecteur, le solitaire improvisé détective a un univers littéraire plus abondant que sa clientèle. Il se donne pourtant les airs qu'il faut, avec la gouaille, l'humour, les femmes (qu'on laisse intactes) et la bouteille de rigueur. Comme dans *Tintin en Amérique*, les meilleures clientes sont toujours les dames en quête de leur toutou. Mais une fois les préliminaires souriants mis en place, notre détective rencontre un vral gibier : une BMW, un géant au grand nez, une Mini noire, une mystérieuse silhouette en robe Saint Laurent et à la jambe fine... Elle, c'est Svéa, un nom d'énigme et d'héroïne dans un entourage plus parigot, fait de Me Bouzut, de Vonette ou de Jacqueline Jarente, des cafés du boul' Mich', du marché Sainte-Catherine ou du dépôt d'Aubervilliers, le tout à la sauce d'un trafic de Tamouls.
Tout est là. Presque trop, et c'est fait exprès, car Maurel, diablement doué, s'amuse avec le genre du polar au moins autant qu'avec son histoire. On a beau rire aussi de cette surcharge rocambolesque, on traîne ses guêtres dans Paris et on se fait avoir comme un bleu, comme on l'aime, d'un bout à l'autre.
Les héros de polar, ces temps-ci, seraient-ils en révolte, se battant avec leur auteur pour échapper au métier qui leur a été imposé par le destin du roman ? Car après Malaver qui s'improvise détective faute de mieux, pour ne plus avoir à écrire, voici Simon Rose, le héros de Max Genève, qui voudrait bien devenir écrivain pour ne surtout plus être détective. Alors, il se lance dans le polar. « *Ras le pompon des surveillances et filatures en tous genres, au moins ses personnages ne risquaient pas de lui filer sous le nez.* »
Pour un peu, le détective devenait écrivain, le personnage devenait auteur, aux commandes de toute l'histoire, et le destin recevait un pied de nez : Simon Rose a déjà un titre et un éditeur. Mais celui-ci l'appelle d'urgence pour lui demander ses services en qualité de... détective. Tout est à recommencer. Rejoint par le destin, voilà donc Simon Rose, qui se rêvait auteur, reparti pour un tour dans le polar, comme humble personnage.
Max Genève, l'auteur légitime, reprend alors le flambeau pour nous embarquer dans un sacré tourbillon : le mystérieux assassinat du biographe d'un écrivain, lui-même présumé mort par le biographe lui-même... et ce n'est pas tout. Entre la biographie du biographe et celle de l'écrivain, entre l'écriture et la réalité, le cercle est pour le moins vicieux. Max Genève joue des mots et de son intrigue comme un trapéziste virtuose, avec un éclat si volontairement efficace qu'il vire aussi aux formules fabriquées et au tape-à-l'œil.

M. V. R.

(1) Gallimard, 1993. Voir « Le Monde des livres » du 18 novembre 1993.

Jeux sans frontières

L'un au présent, l'autre au passé, Gérard Delteil et René Réouven sont devenus maîtres dans l'art de brouiller réalité et fiction

MORT D'UN SATRAPE ROUGE
de Gérard Delteil.
Ed. A.-M. Métailié,
coll. « Troubles »,
270 p., 85 F.
VOYAGE AU CENTRE DU MYSTÈRE
de René Réouven.
Denoël,
coll. « Sueurs froides »,
269 p., 95 F.

Il le dit avec un rien de provocation tranquille : il a débuté dans la vie active comme « *mendiant professionnel* ». Entendez par là que, dix années durant, de 1958 à 1968, il a vécu en dessinant sur les trottoirs de la capitale des fresques de craie éphémères, décorant à l'occasion quelques cafés de bougnats séduits par son bagout. Il a même réalisé les maquettes de costumes d'un film, dont la seule évocation lui tire, aujourd'hui encore, un sourire : c'était *Le Fils de Torass Boulbo*.
Ayant passé enfance et adolescence à bourlinguer de pension en pension pour cause d'allergie prononcée à l'ordre scolaire, il ne savait rien faire d'autre. Mais il avait une certitude : « *J'ai toujours su que j'écrirais des romans d'aventures.* »
Est-ce le fruit de ce parcours en marge, qu'accompagna longtemps une activité militante dans des organisations de gauche et d'extrême-gauche ? Est-ce pour avoir, dix autres années durant, exercé le métier de journaliste – par le hasard d'une amitié de rencontre, il était devenu, du jour au lendemain, rédacteur d'une petite revue spécialisée dans l'immobilier ? Quand Gérard Delteil s'est mis en tête de réaliser son rêve de jeunesse, il a tout naturellement choisi d'être un saltimbanque de l'écriture, en équilibre entre la fiction et le reportage. Pêle-mêle, cet écrivain prolifique – il établira, en 1986, une manière de record, avec sept livres publiés dans l'année ! – abordera ainsi, par le biais de la fiction policière, les dérives de l'humanitaire et celles de l'autodéfense, le trafic d'organes, le monde

J.-P. FAVREAU

René Réouven et Gérard Delteil : équilibristes

des agences matrimoniales et celui des banques, le malaise de la concentration urbaine... et publiera parallèlement des livres-enquêtes sur les prisons, sur les risques chimiques, sur la médecine et l'argent ou, à partir d'un fait-divers, sur le trafic de viande. Part-il en reportage en Pologne ? Il en sortira *Solidormoche*. Voyage-t-il dans l'URSS agonisante ? Voici *Du sang sur la glasnost*. Une escapade dans le Chili de l'après-Pinochet ? Ce sera *Chili con carne...* .
Même si elle se pale parfois d'un peu trop de rapidité dans l'écriture, la méthode Delteil est désormais bien rôdée et a fait la preuve de son efficacité. Le lecteur s'en convaincra aisément avec son dernier-né, *Mort d'un satrape rouge*.
Quand s'ouvre le roman, le satrape en question – « *Homme despotique, qui mène une vie riche et voluptueuse* », précise le dictionnaire – gît au beau milieu de son imposant bureau de l'hôtel de ville. Au petit matin, sans que nul n'ait rien entendu, Bernard Prigent, maire communiste de Bagnancy, une ville fictive de la banlieue parisienne, vient d'être abattu d'une balle en plein cœur. Par qui et pourquoi ? En parallèle avec une police contrainte, en la circonstance, de faire preuve d'une extrême circonspection, un narrateur va mener l'enquête. Au présent et au passé. Ce faisant, il va mettre au jour ce qui fait l'ordinaire de la vie d'une collectivité, fût-elle communiste : les rancœurs, les jalousies, les fidélités aveugles ou bafouées, les comportements serviles ou dignes... Et dresser le portrait en pied d'un personnage – le maire – à l'histoire singulière : résistant valeureux, mais tête brûlée, militant honnête, mais jouisseur, Bernard Prigent a, une fois conquise la municipalité, transformé la commune en une manière de principauté, alternant – ou mariant – autocratie et paternalisme, s'autopersuadant au fil du temps qu'il était l'incarnation même de Bagnancy et de ses « forces de progrès ». A tel point que même la section locale du Parti n'avait plus droit de regard sur sa gestion... A tel point aussi que, tout à l'obsession de sa réélection, il s'est peut-être compromis dans un jeu dangereux...

APPARENCES

Fiction ? Reportage déguisé ? Roman à clé ? Delteil hausse les épaules et balaie, d'un soupir, ces distinctions dont la pertinence, décidément, lui échappe : « *Je ne cherche pas à faire sens, à défendre un point de vue au une thèse. J'aime raconter ce qui se passe autour de moi en partant d'un fait réel. Après, priorité à l'histoire, qui, souvent, m'entraîne, décide pour moi.* » Son point de départ, il l'a, cette fois, trouvé à Clichy-sous-Bois où, voici quelques années, le maire communiste, André Deschamps, fut exclu du PC pour avoir tenu un discours proche de celui du Front national. Se sont greffées quelques histoires vécues ou lues sur les avatars d'autres communes « rouges » – une grève d'employés, un « four » immobilier, des tracts racistes... Le romancier a pris la suite. Non sans malice : le narrateur n'est-il pas... journaliste ?
Autant Gérard Delteil, sans cesse par monts et par vaux – il rentre à peine de Bolivie –, a des allures de Tintin reporter, autant René Réouven donne l'image d'un père tranquille. Il faut se méfier, pourtant, des apparences. A sa manière, ce petit monsieur discret, qui, depuis trente-cinq ans, donne bonnement un livre par an, est aussi un passeur de frontières. Seulement, ces dernières années, il n'a guère connu l'obsession du temps présent. C'est entre le passé et l'avenir qu'il n'a cessé de circuler, alternant romans de science-fiction (1) ou fantastiques et ouvrages historiques à trame policière. Il n'est pas exagéré de dire que, dans ce dernier domaine, il est même devenu un maître, notamment grâce à ses *Histoires secrètes* de Sherlock Holmes, remarquables récits apocryphes autour du héros doylien. Le voici qui s'attaque aujourd'hui à Jules Verne, avec la même élégance, le même humour en demi-teinte.
Tout est parti d'une remarque de son directeur de collection, amateur fervent du père de Nemo, lui faisant observer qu'on n'avait jamais élucidé une tentative d'assassinat contre le célèbre écrivain perpétrée par son propre neveu. N'y avait-il pas là un défi propre à stimuler son imagination ? La mécanique Réouven s'est aussitôt mise en marche. Selon un processus bien réglé : six mois de documentation – en l'occurrence, des biographies de Jules Verne, les Mémoires du préfet Lépine, celles du chef de la sûreté Macé et de son successeur Goron, l'*Indicateur du fait-divers*, de Rolande Girard, etc. – et trois mois d'écriture, « *le temps d'une grossesse en somme* ».
Entre les deux aura pris place une phase d'élaboration à base de graphiques, de diagrammes ou d'arbres généalogiques de telle façon qu'apparaissent les correspondances de dates et de faits, permettant une stricte plausibilité du déroulement romanesque. Car c'est une règle absolue de cet « *exercice passionnant* » tel que le conçoit Réouven : nulle part, le lecteur ne doit être en mesure de prendre l'auteur en défaut. « *J'ai toujours pensé que le roman policier devait être le fruit d'un croisement entre les mathématiques et la littérature* », dit le romancier, qui avouera, un peu plus tard une passion partagée pour Michel Zévaco – père des *Pardaillan* et autres *Capitan* – et Jorge-Luis Borges (2).

CACHE-CACHE

Vrais, donc, dans *Voyage au centre du mystère*, les deux coups de feu que, par un jour de 1886, Gaston Verne tira sur son oncle, alors qu'une réelle affection les liait aux dires de leurs familiers. Vraies, selon la chronique du temps, ces demi-mondaines assassinées en série. Vrais, leurs meurtriers Michel Campi ou Henry Pranzini, dont l'histoire judiciaire a retenu qu'ils furent guillotinés sans livrer leurs mobiles. Vrai encore, le meurtre dans un train, pour des raisons jamais élucidées, du préfet de l'Eure, Barrême... Et voici que, par la grâce du romancier, tous ces méfaits se trouvent reliés entre eux, sous les auspices de... Lautréamont. Car s'il est arrivé, par le passé, que quelques auteurs célèbres, Oscar Wilde, Robert-Louis Stevenson ou Edgar Poe, traversent, en protagonistes actifs, l'œuvre de Réouven, dans *Voyage ou centre du mystère*, c'est bien Isidore Ducasse qui ouvre le bal. « *Je passerai un pacte avec la prostitution, qui est un élément de perversion des familles* », clamaient *Les Chants de Maldoror*. Un mystérieux individu a décidé d'appliquer à la lettre le précepte. Et il faudra toute l'intelligence de l'inspecteur Jaume pour le mettre en échec dans un final dont le lecteur découvrira soudain qu'il est comme une préface au... *Fantômas* d'Allain et Souvestre !
Au fil de la conversation, René Réouven aura confié qu'il avait rencontré, dans ce jeu de cache-cache avec le passé, de vrais « *bonheurs d'auteur* ». Comprenez par là qu'il lui est arrivé de voir de menus détails inventés pour les besoins de son intrigue confirmés ensuite par des spécialistes. Pour l'heure, on songera surtout au bonheur du lecteur devant une œuvre d'une constante subtilité, tout entière habitée par le plaisir de raconter.

Bertrand Audusse

(1) Qu'il signe René Sussan.
(2) Signalons la réédition, dans la collection « 10/18 » de *Six problèmes pour Don Isidro Parodi*, de Jorge-Luis Borges et Adolfo Bioy Casares.

Beaux étrangers

RUTH RENDELL
« *Liza chercha donc trochilus dans l'encyclopédie et crut comprendre ce que sa mère avait voulu dire, car le nom de l'oiseau venait du grec* trokhilos, *qui désignait un petit oiseau égyptien dont les Anciens disaient qu'il pauvait impunément entrer dans la gueule d'un crocodile et lui curer les dents. Le* trochilus, *ou pluvier d'Egypte, c'était pour avertir les crocodiles d'un danger imminent.* »
Liza n'a pas eu à crier. Mère a tout organisé. Quand elle a compris que, cette fois, c'était fini, elle a éloigné Liza et attendu calmement que débarque la police. Le crocodile irait en cage, pendant que l'oiseau s'étonnerait de sa liberté toute neuve et entreprendrait, telle Schéhérazade, de raconter ce que furent les mille et une nuits de son enfance et de son adolescence dans la gueule du crocodile...
Pas le moindre enquêteur dans ce roman de près de 400 pages ; on serait tenté de dire, si on ne craignait de décourager le lecteur, pas même la moindre intrigue, du moins au sens classique du terme. Seulement – et magnifiquement – le face-à-face, ou plutôt le côte-à-côte, de deux femmes, une mère et sa fille, Eve et Liza, dans la solitude d'un domaine dont la première est la gardienne salariée et où elle veille farouchement à tenir la seconde loin des tentations médiocres d'une société qu'elle exècre. Longtemps, il n'y aura que l'ordinaire des jours, le rythme des saisons, la félicité d'une relation exclusive dont Liza ne perçoit que confusément l'anormalité. Jusqu'au jour où – parce qu'il n'existe pas dans ce monde d'île qui soit à jamais préservée – viendra un homme...
Depuis ses débuts – trente ans déjà ! –, Ruth Rendell explore avec bonheur une double veine de la fiction criminelle : le roman d'énigme classique avec les aventures de son cher inspecteur Wexford – qui ne cesse, au fil des ans, de délaisser la légère raideur de ses débuts pour gagner en épaisseur humaine, en complexité, en perplexité, aussi, face à l'évolution, qu'il peine à admettre, de la société britannique – et le roman psychologique, où l'important est moins l'intrigue que les motivations profondes des personnages, et singulièrement du criminel. *L'Oiseau crocodile* appartient évidemment à la seconde catégorie, qu'illustra si puissamment Patricia Highsmith, notamment à travers son *Journal d'Edith*. Avec ce journal d'Eve, lu par sa fille Liza, Ruth Rendell confirme qu'elle est bien le naturel successeur de celle qui vient de disparaître (*L'Oiseau crocodile – Crocodile Bird* –, de Ruth Rendell, traduit de l'anglais par Marie-Caroline Aubert, Calmann-Lévy, 366 p., 120 F).

ANDREU MARTÍN
Un homme peut en cacher un autre : voilà un titre qui pourrait bien être à double sens. Car l'énorme présence de Manuel Vazquez Montalban, le père du détective Pepe Carvalho, et son succès ont sans doute longtemps masqué qu'existaient, outre-Pyrénées, d'autres auteurs « noirs » de talent. Andreu Martín est de ceux-là. Il entreprend, à son tour – après Montalban, mais aussi Eduardo Mendoza ou Francisco Gonzalez Ledesma –, de quadriller Barcelone, d'un appartement chic de la via Augusta – théâtre du meurtre d'une élégante jeune femme, dont le mari s'est volatilisé – au quartier populaire de la Ciudad Meridiana – où sévit un violeur, qui ne va pas tarder à tuer.
Rien ne semble relier les deux événements. Le lecteur va donc passer alternativement d'une enquête à l'autre, tout comme il suivra en parallèle, concernant le meurtre de la via Augusta, les efforts de la police et ceux d'un étonnant détective privé, affligé d'une mère castratrice et (donc) d'une libido très perturbée. Il se méfiera pourtant : la fiction romanesque n'obéissant pas, généralement, aux lois de la géométrie, il arrive que les parallèles s'y rejoignent...
Outre ses activités d'écrivain, Andreu Martín est un scénariste de cinéma et de télévision reconnu. Cela se sent et s'apprécie. C'est qu'ici, loin de se phagocyter, technique romanesque et technique cinématographique se conjuguent harmonieusement. La première assure vérité et profondeur aux personnages, la seconde – savant découpage, succession de plans-séquences – permet au roman, monté comme un film, de conserver, tout au long, un rythme soutenu sans que jamais la clarté de l'intrigue ait à en souffrir. Mais c'est encore la scène finale – point faible de bien des fictions policières, quand vient le temps de l'« explication » – qui convaincra de la justesse de ce mariage : mêlant à l'affrontement physique sauvage de l'assassin et du détective qui l'a débusqué – l'expression de leurs fantasmes d'impuissance, elle est tout simplement éblouissante (*Un homme peut en cacher un autre – Si tu es no es* –, d'Andreu Martín, traduit de l'espagnol par Isabelle Gugnon, Seuil « Policiers », 256 p., 99 F).

JOSEPH WAMBAUGH
Avant de se reconvertir dans l'écriture, Joseph Wambaugh a été flic, flic à Los Angeles qui plus est, ce qui, tout le monde ou à peu près le sait aujourd'hui, ne s'apparente que de très loin à une sinécure. Il en a retenu une double leçon qu'exprime ainsi l'un des personnages d'*Une semoine d'enfer* : « *En général, ils ne pigeaient pas, les civils. Ils ne comprenaient pas qu'un flic ne voie pas les pires individus, mais des gens ordinaires dans leur pire état. Ils ne comprenaient pas le cynisme, ni l'humour noir grossier. Ils ne comprenaient pas qu'on puisse faire face à l'horreur en lui balançant une tarte à la crème pleine d'asticots.* »
Des gens ordinaires, donc. Et des tartes à la crème. Les romans de Wambaugh en sont pleins et particulièrement *Une semaine d'enfer* – on regrettera, une fois n'est pas coutume, qu'on n'ait pas conservé, pour la version française, le titre-clin d'œil original : *Finnegan's week*. Finnegan, le flic qui fait office de héros, est angoissé par son âge. Il frime, drague, se saoûle, se rassure comme il peut, mais n'en a faire : la cinquantaine est là, qui le guette. Pour Nell, l'inspectrice qui va l'accompagner dans son enquête, le problème est le même, aggravé par le fait d'être une femme dans un milieu d'hommes. En face, Jules est un fils de famille déshérité par son père qui rêve de devenir n'che sans se fatiguer : le genre d'homme à ignorer avec un naturel confondant ce que remords ou honte peuvent bien vouloir dire. Le flanquent deux truands minables, liés par une amitié parfois touchante.
Tout ce petit monde – auquel se joindront à l'occasion quelques seconds rôles du même tonneau – eo place pour le quadrille, Wambaugh démarre au quart de tour : ça fuse, ça pétarade à un train d'enfer des deux côtés de la frontière américano-mexicaine, à la poursuite d'un fût de déchets toxiques ao potentiel de ravages largement supérieur à celui d'un *serial killer*. Ça meurt donc aussi, sans tendresse excessive. Et puis ça soliloque sur les chiennerles de la vie, mais jamais trop longtemps. Il faut rire, rire pour ne pas avoir à grincer des dents. Noyer l'angoisse sous les tartes à la crème. Et, pour ça, Wambaugh, que l'éditeur n'a pas tort de placer sous l'imposant patronage d'Ed McBain, est décidément un champion. L'aura-t-on deviné ? Sous ses airs de bravache, l'ex-flic est – mais oui – un humaniste, doublé d'un moraliste (*Une semoine d'enfer – Finnegan's week* –, de Joseph Wambaugh, traduit de l'anglais – Etats-Unis – par Jacques Martinache, Presses de la Cité, 312 p., 99 F).

B. A.

Darwi
Tours de m

Darwin et son évolution

Deux biographies éclairent l'itinéraire de ce « monstre » de la science contemporaine et les controverses autour de ses théories

CHARLES DARWIN
Une nouvelle biographie
de John Bowlby.
Traduit de l'anglais
par Pierre-Emmanuel Dauzat,
PUF, 509 p., 298 F.
DARWIN
L'homme et son influence
de Peter J. Bowler.
Traduit de l'anglais
par Daniel Becquemont
et Francis Grembert.
Flammarion, coll. « Figures de la science », 326 p. 140 F.

Darwin est un des « monstres » de la science moderne. Son œuvre a modifié l'image de l'humanité, bouleversant à la fois la conception que la science se faisait de la vie et la représentation que l'homme entretenait de lui-même. Après lui, la théorie moderne de l'évolution s'est imposée, non sans susciter d'innombrables débats et controverses. Peut-on résumer en quelques mots son apport ? La plus grande originalité de Darwin n'est pas l'idée de sélection naturelle, mais le fait d'avoir établi le lien entre cette sélection et des variations aléatoires. L'évolution n'est donc pas un processus linéaire, une échelle de progrès gravie par toutes les espèces. Elle apparaît comme un processus imprévisible de diversification. Darwin l'a représenté sous la forme d'un arbre dont seules les extrémités des branches seraient encore en vie.

On a forcément tendance, face à des œuvres charnières comme celle-là, à demander à la vie de leur auteur de fournir une *clé*, ou, à tout le moins, un *éclaircissement*.

Voici que deux nouvelles biographies scrutent l'itinéraire du « monstre ».

Celle de John Bowlby, importante figure du mouvement psychanalytique, s'attache au retentissement affectif des batailles que Darwin dut livrer et examine les origines de son extrême vulnérabilité. Pendant trente ans, Darwin souffrit, en effet, d'ennuis de santé chroniques – troubles gastriques, palpitations. A trois reprises, de véritables « *effondrements* » l'empêchèrent même de travailler des mois d'affilée. S'agit-il d'une infection contractée au cours des années passées par Darwin autour du monde, de décembre 1831 à octobre 1836, sur le célèbre *Beagle*, navire hydrographique de la Royal Navy ? Plusieurs explorateurs du continent Darwin – ils sont légion ! – pensent qu'il s'agit de la maladie dite de Carlos Chagas. Darwin a, en effet, été piqué, en mars 1835, au Chili, par une punaise susceptible de transmettre cette infection. Bowlby, pour sa part, plaide en faveur d'un diagnostic psychosomatique : « *La mort prématurée de sa mère et, surtout, la façon dont les membres de la famille y réagirent en imposant le silence le rendirent particulièrement sensible à toute maladie ou possibilité de mort dans la famille.* » Cette conviction est rappelée à propos de chaque épisode dépressif. Malgré tout, on n'a guère le sentiment que cette « clé » ouvre de nouvelles portes.

Peter J. Bowler, l'autre biographe, rappelle des fait qui ont été souvent relatés : la découverte des diverses sortes de pinsons des îles Galapagos, qui est à la base des élaborations théoriques ultérieures de Darwin, ou le franchissement des eaux des Malouines par le *Beagle*. Ces épisodes peuvent être étudiés aujourd'hui avec un luxe de détails exceptionnel : l'accès aux carnets de notes, aux journaux et à la correspondance de Darwin ouvre de nouvelles perspectives aux chercheurs. Toutefois, la véritable originalité de Bowler est de s'attacher, à partir d'une remarquable analyse de *L'Origine des espèces*, aux appréciations contradictoires que l'œuvre ne cesse de susciter.

Déjà, du vivant de Darwin, la bataille fit rage entre rationalistes et théologiens conservateurs. Les implications de sa théorie s'étendaient au-delà du domaine de la biologie, comme le montre l'accueil enthousiaste que lui réservèrent les libéraux. Ces appréciations opposées ont en commun l'idée que Darwin a joué le rôle principal dans l'émergence de l'évolutionnisme et a contribué à bouleverser la vision chrétienne traditionnelle du monde.

Des implications qui s'étendent au-delà de la biologie

Bowler juge erronée cette image de la révolution darwinienne. Ce n'est, à ses yeux, qu'un mythe créé par les darwiniens modernes. Les adversaires du darwinisme eux-mêmes le trouvent fort utile : il leur permet d'exagérer les dangers de la théorie. Admettre que les espèces animales ou végétales résultent d'un processus évolutif est une chose, en expliquer le mécanisme par la sélection naturelle en est une autre. A la fin du XIXe siècle, juge Bowler, beaucoup de « darwiniens » prétendaient accepter la théorie de la sélection naturelle, mais ils continuaient à penser que l'évolution était en fin de compte un progrès qui conduisait à une humanité meilleure. Ils rejoignaient ainsi, pour partie, si-

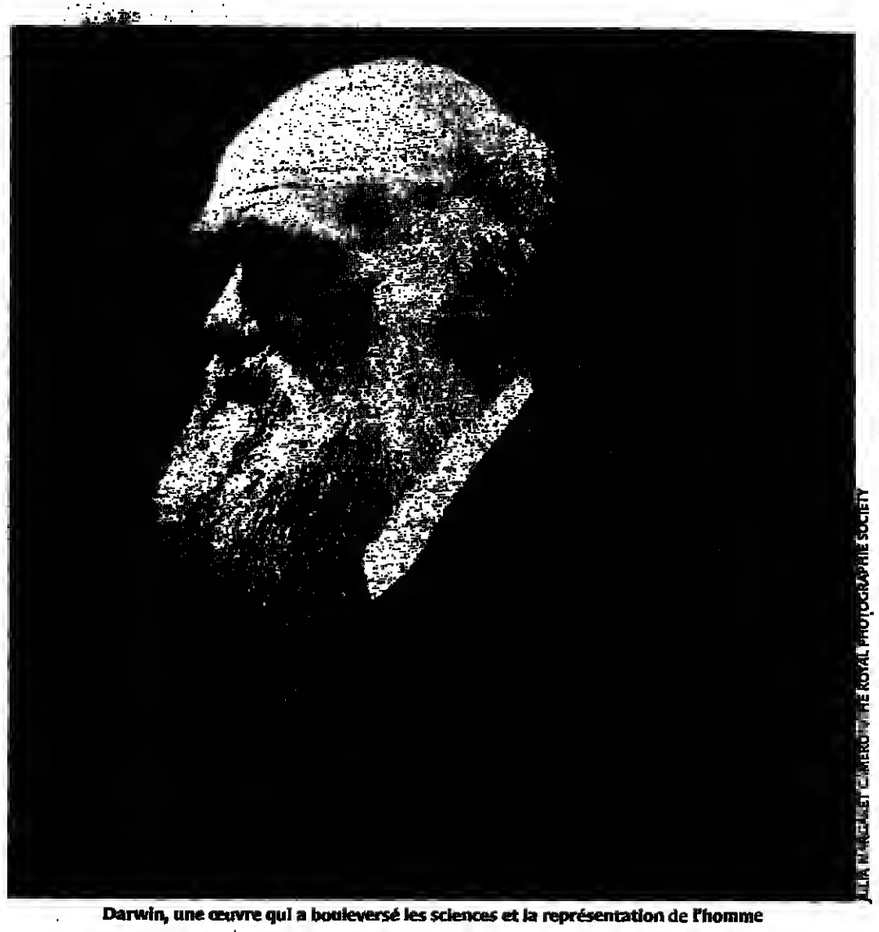

JULIA MARGARET CAMERON / THE ROYAL PHOTOGRAPHIC SOCIETY

Darwin, une œuvre qui a bouleversé les sciences et la représentation de l'homme

non les créationnistes invétérés, du moins les tenants d'une évolution guidée par Dieu. Selon Bowler, *L'Origine des espèces* agit comme un catalyseur entraînant la conversion de nombreux penseurs du XIXe siècle à « *une version progressiste de l'évolutionnisme qui n'était pas "darwinienne" dans le sens moderne du terme* ». La « révolution darwinienne » serait donc une construction rétrospective projetant dans le XIXe siècle le triomphe du néodarwinisme au XXe siècle.

Convaincante, la thèse de Bowler n'est pas totalement neuve. Dans les années qui suivent la parution de *L'Origine des espèces*, parurent, en effet, de nombreux ouvrages dont le seul trait commun était de promouvoir l'extrapolation d'une biologie à une sociologie, le plus souvent pour faire valoir que les protections sociales vont à l'encontre de la sélection naturelle. Or ce darwinisme social repose, comme l'ont établi les travaux d'Yvette Conry (1), sur une méconnaissance de l'œuvre de Darwin. La notion de sélection naturelle, au lieu de coordonner les faits de variation et de reproduction, est alors considérée comme une loi du progrès d'origine spencérienne.

L'eugénisme de Galton, qui est une forme de darwinisme social, repose sur le même contresens. La funeste volonté de résister à la décadence par la préservation des lignées les moins impures, de promouvoir une sélection artificielle parce que la sélection naturelle ne remplit plus son office, repose sur l'interprétation, inexacte, de la sélection naturelle comme sélection des meilleurs, des plus forts physiquement et intellectuellement.

Bowler n'accorde que deux pages, au reste d'une grande netteté, à l'eugénisme. A le lire, il semble que le débat soit clos. En France, l'essor des biotechnologies et la perspective d'une thérapie génique, éventuellement germinale, ont, pourtant, accrédité l'idée d'une actualité de l'eugénisme. Qu'il s'agisse d'évoquer l'eugénisme des médecins nazis pour condamner l'essor des sciences et des techniques ou de prétendre extraire, sous le nom d'eugénisme universaliste, le noyau rationnel d'une idéologie scientifique dépassée, une même méprise s'exprime, dictée par la méconnaissance des traits fondamentaux de l'eugénisme, tel que Francis Galton et Karl Pearson les ont fixés. Les importants travaux de Jean Gayon (2) donnent à penser que l'histoire des sciences peut éclairer ce débat contemporain, en faisant valoir que l'appréciation éthique des biotechnologies n'est pas aussi franchement liée à la question de l'eugénisme qu'il y paraît.

Convaincu du triomphe, au XXe siècle, d'un darwinisme enfin débarrassé des scories progressistes du XIXe siècle, Bowler cède à l'optimisme et minore les controverses contemporaines. C'est la seule réserve qu'impose la lecture de cette biographie passionnante. Mais elle importe : comment taire, par exemple, l'inquiétude légitime suscitée par la sociobiologie humaine proposée par E. O. Wilson ? L'antiégalitarisme dogmatique professé par la sociobiologie va logiquement à l'encontre des principes constitutifs de la démocratie représentative. Parce qu'elle renoue avec les errances du darwinisme social, cette approche fait l'objet de vives critiques. Wilson est cependant loin d'être isolé, et la scientificité des données éthologiques qu'il mobilise ne peut être écartée *a priori*. Seule une extrême attention au développement des sciences, et non la reconduction d'une image de l'homme depuis longtemps effacée, peut donner son poids à la dénonciation des extrapolations hasardeuses et des déclarations fracassantes.

C'est à ce prix qu'il deviendra possible de reconnaître l'immense portée scientifique de l'œuvre de Darwin sans vanter – comme Vacher de Lapouge dans sa préface aux œuvres du biologiste darwinien Ernst Haeckel (3) – les mérites de l'inégalité et de la sélection des élites.

Jean-Paul Thomas

(1) Voir notamment « Le statut de *La Descendance de l'homme* et la sélection sexuelle », in *De Darwin au darwinisme. Science et idéologie*, édition préparée par Yvette Conry, Vrin, 1983.
(2) *Darwin et l'après-Darwin : une histoire de l'hypothèse de sélection naturelle*, éditions Kimé, 1992. De Jean Gayon, signalons également « Comment le problème de l'eugénisme se pose-t-il aujourd'hui ? », in *L'Homme et la Santé*, Seuil, 1992.
(3) *Le Monisme, lien entre la religion et la science*, traduction et préface de Georges Vacher de Lapouge, Paris, 1897.

Tours de mémoire

L'homme qui ne se souvenait plus et l'homme qui se souvenait trop : deux « romans neurologiques » d'Alexandre Luria

L'HOMME DONT LE MONDE VOLAIT EN ÉCLATS
d'Alexandre Luria.
Traduit du russe
par F. Mariengof
et N. de Trautenberg;
préface d'Oliver Sacks,
Seuil, 308 p., 00 F.

En 1943, un jeune soldat russe, Lev Zassetski, reçoit une balle dans la tête. Son univers vole en éclats et il lui faudra plus de trente ans pour parvenir avec une obstination farouche à en reconstituer les morceaux. Trente années pendant lesquelles il tentera, jour après jour, heure après heure, d'écrire son journal intime dans l'unique but de comprendre ce qui lui est arrivé et quel sens il peut y avoir à survivre après avoir perdu la mémoire, la vue, l'espoir.

« *Je martelais mon discours à tous*, écrit-il ; *j'étais désormais un autre homme ; j'avais été tué le 2 mars 1943 (...) ; j'avais beau appartenir au monde des vivants, je me sentais vivre un cauchemar forcené ; je n'étais plus que l'ombre d'un homme.* »

Son journal sera donc l'histoire de son calvaire. Il est aujourd'hui édité partiellement en français et commenté par Alexandre Luria (1902-1977), qui fut l'un des maîtres de la neuropsychiatrie soviétique et suivit Lev Zassetski jusqu'à sa mort.

Alexandre Luria s'intéressait tout particulièrement à la nature de la mémoire et de l'imagination. Scientifique de renom international, il n'hésitait pas, tout comme Freud d'ailleurs auquel il vouait une réelle admiration, à aborder ses patients en romancier : non seulement, il les accompagnait pendant des décennies, mais il scrutait leur personnalité et les mettait en scène dans ce qu'on pourrait qualifier, à la suite d'Oliver Sacks, de « romans neurologiques ». Surtout, il cherchait à comprendre par quelles voies mystérieuses la personnalité, après avoir été brisée ou anéantie, parvenait à se reconstituer.

Dans le cas de Lev Zassetski, le neuropsychiatre s'efface derrière le diariste. Ces pages et ces pages recouvertes d'une écriture fine – et que son auteur, aveugle, ne pourra jamais lire – sont d'une telle force que tout commentaire serait de trop. Du fond de sa nuit, un homme tente désespérément de réintégrer le monde des humains, de retrouver une identité. Chaque ligne qu'il écrit est le dernier lien qui le relie encore à la vie. Et, petit à petit, il parviendra à recouvrer son bien le plus précieux : les mots et leur sens.

CONFUSION HALLUCINATOIRE

Non moins surprenante est l'autre histoire que raconte Alexandre Luria. Il reçut un jour dans son laboratoire un journaliste qui le pria de vérifier sa mémoire. C'est à l'instigation de son rédacteur en chef qu'il avait entrepris cette démarche, car il lui semblait naturel d'avoir une excellente mémoire. Là encore, les relations entre le journaliste et le neuropsychiatre se prolongèrent pendant plus de trente ans. Car Alexandre Luria avait découvert en Veniamin, c'était le nom du reporter, un spécimen rare de mémoire absolue. « *Je me voyais*, écrit-il, *incapable de résoudre ce problème élémentaire pour tout psychologue : comment mesurer l'étendue de sa mémoire [...]. Il fallait reconnaître que la mémoire de Veniamin n'avait pas de limites définies, ni dans son étendue, ni dans sa constance.* »

Le journaliste sera d'ailleurs bientôt engagé dans un music-hall comme « mnémoniste » et deviendra célèbre pour ses exploits. Son problème, à l'inverse du commun des mortels, n'était pas d'améliorer ses performances, mais d'apprendre à oublier. De plus en plus, il larguait les amarres du monde réel pour dériver au fil de son imagination, car la richesse même de sa mémoire le plongeait dans une confusion quasi hallucinatoire.

Ironie du destin : l'homme à la prodigieuse mémoire laissa sa vie s'engluer, alors que l'amnésique, l'homme disloqué, retrouva le goût de vivre. L'occasion de vérifier, une fois de plus, que les dieux comblent ceux qu'ils veulent perdre.

Roland Jaccard

René Char, Lévi-Strauss, Julien Green, Le Clézio, Modiano, Julien Gracq, Anne Philipe... depuis vingt ans, Jérôme Garcin rencontre les écrivains et visite les lieux qui les inspirent.

Jérôme Garcin

Photo F. Hoeltz/Flammarion

Flammarion

Dernières livraisons

DOCUMENTS

LE CERCLE BRISÉ. MEURTRE EN PAYS NAVAJO, de Rodney Barker
Paru aux Etats-Unis en 1992, ce livre relate le meurtre atroce, en 1974, au Nouveau-Mexique, de trois Indiens Navajos par des adolescents blancs. Les coupables payeront leur méfait de deux années de maison de redressement. Au-delà des aspects spectaculaires et sordides, l'auteur de cette enquête a tenté de comprendre la réaction des Indiens et de dégager les conséquences culturelles de cette affaire (traduit de l'anglais – Etats-Unis – par Marie-France Girod, Editions du Rocher, coll. « Nuage rouge », 384 p., 139 F).

LA PRISON, de Pierre Tartakowski
« *Le maton mérite mieux qu'une curiosité passagère.* » Intrigué par les conflits répétés qui secouent depuis quelques années le monde pénitentiaire, le journaliste Pierre Tartakowski a décidé d'« *aller voir en prison* ». Ce livre – sous-titré « Enquête sur l'administration pénitentiaire » – est à la fois le récit de son stage de surveillant sous l'uniforme à la maison d'arrêt de Toulouse et l'analyse du rôle de l'Ecole nationale de l'administration pénitentiaire de Fleury-Mérogis et des crises de ces dernières années. « *En un mot ? Rigide. Attentive, pourtant. Lucide mais impotente. Telle apparaît la pénitentiaire* », conclut Pierre Tartakowski (Payot, coll. « Documents », 349 p., 145 F).

LE MONDE DES SURVEILLANTS DE PRISON
d'Antoinette Chauvenet, François Orlic et Georges Benguigui
Sociologues au Centre national de la recherche scientifique, les auteurs décrivent avec précision et justesse les ambiguïtés qui caractérisent la fonction de surveillant. Ambiguïté du rapport au détenu, qui est à la fois celui qu'on sert en lui apportant son repas et ses médicaments et celui qu'on punit en le fouillant à la suite d'un parloir. Ambiguïté de la mission du surveillant, qui consiste à la fois à appliquer avec rigueur des textes qui suscitent des tensions et à maintenir de manière obsessionnelle le calme de la détention. Cette passionnante étude de sociologie du travail est le fruit de plus de trois cents entretiens individuels effectués dans sept prisons (PUF, coll. « Sociologies », 226 p., 168 F).

VICTOR DE L'AVEYRON, de Jean Itard
C'est le 8 janvier 1800, dans l'Aveyron, qu'est capturé un enfant d'une douzaine d'années, jusque-là livré à lui-même. Un jeune médecin, Jean Itard, disciple de Condillac et des idéologues, prend en charge son éducation, contre l'avis des sommités médicales du temps, qui, comme l'aliéniste Pinel, ont diagnostiqué l'idiotie. L'éveil à demi réussi – il n'accédera jamais au langage – du petit Victor à la civilisation, immortalisé par *L'Enfant sauvage* de François Truffaut, donne lieu à deux mémoires d'Itard, dont le texte, déjà réédité en 1964 dans la collection « 10/18 », est ici présenté pour lui-même et établi avec plus de précision. Il reparaît hors de l'effervescence que suscitaient, dans les années 60 et 70, les questions de psychiatrie et d'éducation. Si le docteur Itard demeure, en dépit de ses maladresses et parfois de la cruauté de son système pédagogique, un symbole de l'ambition pédagogique républicaine, c'est bien parce qu'il illustre la croyance dans le salut possible des plus démunis (préface de François Dagognet, éd. Allia, 118 p., 90 F).

HISTOIRE

LES SCIENCES HISTORIQUES, sous la direction de Charles-Olivier Carbonell et Jean Walch
Une anthologie des textes essentiels sur la méthode historique et le métier d'historien, de l'Antiquité à nos jours. Le volume, qui rassemble des extraits de près de quatre-vingts historiens – des Grecs et Romains aux Français contemporains, tenants de la « longue durée », comme Fernand Braudel, ou de l'« histoire-problème », comme François Furet – s'ouvre à d'autres historiographies, notamment allemande, américaine ou britannique. Cet utile recueil propose même – sans doute à titre de curiosité – un texte de Joseph Staline, *Le matérialisme dialectique et le matérialisme historique*, que son traducteur français de 1937 comparait au... *Discours de la méthode* ! (collection « Textes essentiels », 637 p., 150F). Dans la même collection, signalons aussi les *Sources d'histoires de la France moderne, XVIe, XVIIe, XVIIIe siècle*, sous la direction de Jean-François Solnon (832 p., 150 F).

HISTOIRE DE L'AFRIQUE LUSOPHONE, d'Armelle Enders
Dans la collection « Lusitane » – qui compte déjà une *Histoire du Portugal*, d'Albert-Alain Bourdon, et une *Histoire du Brésil*, de Frédéric Mauro –, paraît un ouvrage synthétique sur l'histoire des cinq pays africains lusophones que la chute de la dictature portugaise, en 1974, a rendu, d'une manière souvent problématique, à l'indépendance : Angola, Mozambique, Guinée-Bissau, Sao-Tomé-et-Principe, Cap-Vert (éd. Chandeigne, 10, rue Tournefort, 75005 Paris, 158 p, 89 F). Chez le même éditeur, dans la superbe collection « Magellane », consacré à l'histoire des découvertes portugaises du XVe au XVIIe siècle, signalons les *Voyages en Afrique noire d'Alvise Ca'da Mosto (1455-1456)*, relations traduites de l'italien et présentées par Frédérique Verrier (Chandeigne-Unesco, 222 p., 140 F).

RELIGIONS

SAINT JEAN DE LA CROIX, MYSTIQUE ET MAÎTRE SPIRITUEL, de Federico Ruiz
Essai de synthèse et d'interprétation du grand mystique espagnol, l'ouvrage du Père Federico Ruiz, paru en 1986, se veut une introduction à l'œuvre et à la pensée du grand docteur mystique, maître dans l'art d'aimer. L'auteur s'appuie essentiellement sur les textes mêmes de l'auteur de *La Nuit obscure* (traduit de l'espagnol par Marie-Agnès Haussiettre, Cerf, 322 p., 250 F). Signalons également la publication de *La Vive Flamme d'amour*, de saint Jean de la Croix, dans la traduction du R. P. Grégoire de Saint-Joseph (Arléa, 158 p., 85 F).

LA PHILOCALIE, présentée par Olivier Clément
« Philocalie » signifie « amour de la beauté ». C'est au XVIIIe siècle qu'un moine du mont Athos, Nicodème, rassemble en une immense anthologie les textes fondamentaux de la tradition chrétienne orientale, rédigés entre les IVe et XIVe siècles, des Pères du désert aux Pères de l'Église, d'Antoine le Grand, Maxime le Confesseur et Évagre le Pontique à saint Grégoire Palamas. Plusieurs volumes d'extraits de *La Philocalie* avaient paru en français. La présente édition, dont c'est le premier tome, reprend celle publiée, en onze volumes, par l'abbaye de Bellefontaine (traduit et annoté par Jacques Touraille, DDB-J.-C. Lattès, 692 p., 220 F).

SCIENCES HUMAINES

INCESTE ET JALOUSIE, de Denis Vasse
Par l'auteur de *L'Ombilic et la Voix*, une réflexion nourrie de notes de séances psychanalytiques sur ce qui rapproche inceste et jalousie. A ne rien vouloir savoir de la jalousie, nous passons à côté de la vie même, note Denis Vasse. Il montre bien comment la dimension de l'espérance s'inscrit au cœur même du désespoir (Seuil, 302 p., 139 F).

LE SITE DE L'ÉTRANGER, de Pierre Fédida
Contre l'idéologie pragmatiste qui gagne la psychanalyse, un retour théorique au mythe fondateur du meurtre du père, meurtre qui a eu lieu et qui reste toujours à accomplir. Le consensus est un leurre, et l'oubli du meurtre fait disparaître le site de l'étrange, de l'étranger, pour lui substituer le discours de la rationalité dépressive (PUF, 310 p., 198 F).

L'hiver est long sans les taureaux

Picasso et Dominguin, des chants la nuit, et des anthropologies
Trois regards sur la tauromachie pour tromper l'ennui d'une morne saison

POUR PABLO
de Luis Miguel Dominguin.
Ed. Verdier, 54 p., 59 F.
GRADHIVA
Revue d'histoire et d'archives de l'anthropologie, n° 16, « Dossier ethnologie et tauromachie ».
Ed. Jean-Michel Place, 100 F.
DES SAUVAGES EN OCCIDENT
Les cultures tauromachiques en Camargue et en Andalousie
de Frédéric Saumade.
Editions de la Maison des sciences de l'homme, 275 p., 230 F.

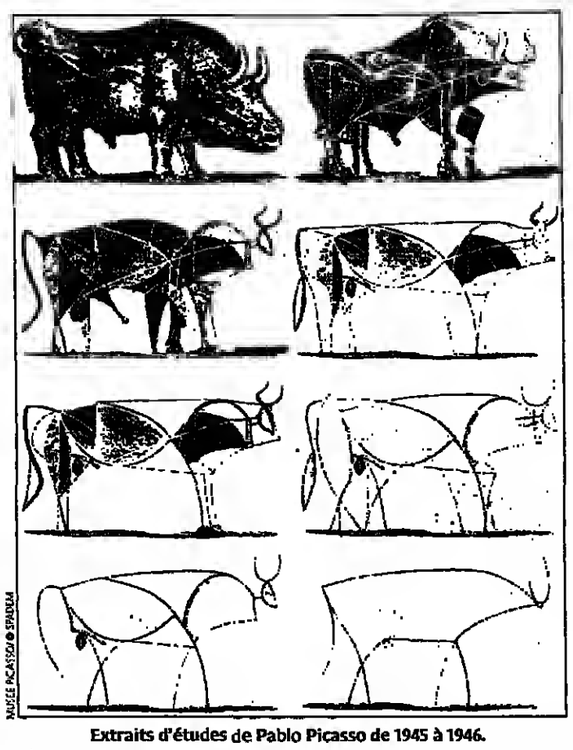

Extraits d'études de Pablo Picasso de 1945 à 1946.

Voilà soixante-dix-neuf ans que Pablo (Picasso) *fait vite tout ce qu'il fait ; vite, mais sans se presser ; et, sans se presser, il a pris une avance telle qu'il y a beaucoup de gens qui ne le comprennent pas.* » Ces lignes que l'on croirait tirées d'un fandango sont d'un écrivain que son préfacier, Jacques Durand, présente ainsi : « *Dans les années 50, 60, et au-delà, la rumeur du grand monde relayée par quelques magazines de haut tirage donnait régulièrement des nouvelles d'une sorte de héran dédaigneux couvert de femmes et de taureaux morts : Luis Miguel Dominguin cadastrait le clas de la renammée avec ses jambes de compas.* » Le plus grand torero d'après Manolete, le plus fêté, le plus beau, ce héron dédaigneux, a donc écrit un bref texte, *Pour Pablo*, qui sert de prologue aux dessins de *Toros y toreros*. Pablo (Picasso) désirait que ce fût un traité de tauromachie. Luis Miguel (Dominguin) fit répondre qu'il n'en était pas question, pour l'excellente et contestable raison que « *les taureaux ne savent pas lire.* » Leur amitié, qui n'avait pas été du genre facile, fut définitive. Le génie de Vallauris considérait le garçon comme « *un torero pour la place Vendôme* ». Le jeune homme ne brinda pas le moindre taureau au vieux peintre, à qui n'importe quel novice dédiait une chèvre. Un jour, il brinda le fauve au volsin de Picasso, Cocteau, qui lui remit sa montre en or. « *Du métal d'Allemagne* », grommela Pablo eo faisant rouler terriblement les « r ».

Après avoir sobrement évoqué les broullles avec Hemingway, l'amour d'Ava Gardner, le cinéma de Cocteau, la fascination de Visconti, les poèmes dédicacés par Alberti, les entretiens de Bunuel, les parties de chasse « *avec Franco qui lui demandait des nouvelles de Domingo san frère cammuniste* », le préfacier ajoute : « *Le petit-fils de Pilar qui, à Quismanda près de Talède, vivait très pauvrement du ramassage des pois chiches et de quelques larcins agricales en partant le deuil de dix enfants morts était, taut naturellement, un héros de ce clan ali l'on roulait en Hispano-Suiza et où l'on fouinait chez les antiquaires de Leningrad.* » Il y a dans cette préface et dans le texte ramassé qui la suit plus de musique, plus de volonté, plus de romances dignes de Camilo Cela que dans toute la littérature de consommation.

L'autre jour, un « homme de radio » s'assombrissait du lien qui lie le cante aux taureaux et les taureaux à la littérature. Ce n'est pas ce lien qui effraie, c'est sa force, sa tension, son évidence. Pour reprendre une siguiriya connue : « *Les toros et le cante sont / deux frères jumeaux / leur père se namme l'« arte »/ et leur mère, le sentiment.* » On pourrait citer des nuits de fandangos (« *De la rue de Evangelista / est sorti Cagancho le maestro / pour prendre la tête / des empereurs flamencos* »),de soleas (« *Quand Granera maurut / le jus des aranges / se changea en sang* »), de siguiriyas (« *Paco Munoz saurit / camme sauriait Bombita / c'est si difficile d'être / devant le taureau / sans perdre le soutire* »), de romances (« *Le seul jaur ai j'étais heureux / la mart est venue me vair / c'est taut de même étrange* ») et de bulerias aux doubles sens comiquement excitants. Le cante chante les toros plus souvent qu'à son tour. On vit un soir Caracol, instant magique, ce n'est pas si ancien, un des plus grands chanteurs de son temps, lancer dans la plaza de Séville, *la Maestranza*, un chant d'amour et de célébration à Curro Romero qui toréait si bien sous ses yeux.

L'hiver des taureaux est long comme une nuit sans fête. Tout est bon alors pour tromper sa soif : une image, un catalogue, un billet d'entrée froissé, un document de vétérinaire, une revue scientifique qui présente un dossier remarquable, « Ethnologie et tauromachie », dans *Gradhiva*, rédigé par Dominique Fournier, Jaime Pablo Romero, Aracell Guillaume-Alonso, Pedro Romero de Solis, Emmanuel Désveaux, Julian Pitt-Rivers, et Frédéric Saumade. Saumade, on le retrouve à la tête d'une solide étude d'anthropologie, *Des sauvages en Occident*, qui ne laisse rien dans l'ombre, ni les dimensions comparées des arènes, ni les prix, ni les mythes, ni l'ambiguïté du « bon sauvage » qu'est le taureau, ni le fonctionnement social de Séville et de la Camargue, ni l'historique des cocardiers des fêtes révolutionnaires. Quoi qu'on fasse, c'est toujours la même chanson qui revient en tête :

« *Un impossible me tuer pour un impossible je meurs s'il m'est impossible d'atteindre l'impassible que j'aime.* » Olé !

Francis Marmande

La passion du sauvage

Le gibier, son sang, son sperme et ses entrailles suscitent encore en Europe de très antiques et obscurs rituels

LE SANG NOIR
Chasse et mythe du Sauvage en Europe
de Bertrand Hell.
Flammarion, 384 p., 140 F.

Où sommes-nous ? Dans une tribu primitive, en plein cœur de l'Afrique ? Chez les anciens païens du grand Nord ? Ouverte au hasard, cette monographie ethnologique a de quoi laisser perplexe. On y voit les chasseurs, saisis par une pulsion fébrile, prendre le vent avant la poursuite, se confondre à la sauvagerie de l'animal en rut, contrefaire son brame, se couvrir de son sperme, puis plonger dans son sang, goûter à ses entrailles avant de s'emparer du trophée. Ces étranges rituels semblent très loin de nous. Et pourtant, tout se passe aujourd'hui de part et d'autre... des Vosges.

Bertrand Hell avoue s'être laissé surprendre : son étude, qu'il voulait consacrée aux différentes pratiques de la chasse en Occident, s'est déplacée, entraînée par la nature même des pratiques et des rituels. En France et dans le sud de l'Europe, on préfère la « chasse cueillette » en enclos, la battue, la chasse à courre. Dans les pays germaniques, la tradition est plus chevaleresque, l'issue moins prévisible. Mais des forêts de Pologne aux Cévennes, on retrouve les gestes essentiels, les rites d'initiation et de mise à mort. « *Nous voici au cœur de l'imaginaire européen du Sauvage.* »

SUPERSTITION COLLECTIVE

Le « Sauvage » relève ainsi d'une sorte de superstition collective de la société qui le définit et l'ordonne en différentes catégories. A la hiérarchie des viandes (viandes blanches, rouges ou noires) correspond celle des animaux selon leur degré de « sauvagerie » (animaux domestiques, chevreuil, cerf, sanglier ou gibier en rut), et celle des chasseurs dont le statut est légitimé par la nature, plus ou moins sauvage, de l'animal qu'ils traquent. Le lien qui les unit, c'est le sang, plus exactement ce flux sanguin particulier inventé par superstition et devenu mythique : le sang du sanglier ou du cerf en rut, le sang de l'enragé, du possédé, du loup-garou, du chasseur à l'automne, le « *sang noir* » (1).

Le cerf en rut et le chasseur fiévreux, comme les chasseurs entre eux, seront frères de sang, pour ne pas dire frères de rut. Si l'on fait état « de *faurmillements, d'une saudaine impressian* d'*étouffer ou de l'émergence d'une pulsian irrépressible...* », de qui parle-t-on ? Du cerf ? Bertrand Hell décrit là le chasseur, dont le rituel inconscient est de se déshumaniser pour se confondre au sauvage. Exaltation sexuelle chez l'animal en rut, vigueur virile, ensauvagée, chez l'homme submergé par le besoin de posséder son trophée. Saos compter les rites suivant la mise à mort – branchette trempée dans le sang de l'animai et accrochée au chapeau du tireur, ou, en Hongrie, verre de sang cru versé sur la tête de celui-ci, ou ingestion de sang frais et chaud, consommation des testicules, vidage des entrailles... La reconnaissance du chasseur digne de ce nom se fera par sa relation directe au sang sauvage, par son attitude face à la dépouille sanguinolente.

La chasse, « *c'est dans le sang* ». Cela relève de la fureur amoureuse, de la virilité triomphante et les femmes en sont fermement exclues. L'étude étonnante de Bertrand Hell, qui porte tant sur les pratiques contemporaines que sur les rituels et les légendes anciennes, tend à montrer combien la société occidentale, dans sa relation au sang, n'est pas plus rationnelle que les sociétés primitives, combien elle est hantée par l'homme sauvage et porteuse d'un même ferment d'ensauvagement.

LE BLEU ET LE NOIR

Il y aurait donc, bien antérieur au « sang bleu », le « sang ooir ». Bertrand Hell en analyse les expressions comme un médecin les métastases d'un beau cancer ou un savant la formule de la bombe à neutrons : en s'exaltant du constat sans tirer de conclusion morale. Même si la civilisation tente de la « refouler », même si les pratiques culturelles et culinaires, depuis peut-être cinquante siècles, se sont détachées du gibier non domestique, la tradition l'emporte sur l'inutilité, et sur le besoin de civilisation, la passion du barbare.

Marion Van Renterghem

(1) L'expression est belle et juste, certes. Mais de là à en faire un titre... Aurait-on déjà oublié, chez Flammarion, qu'il restera d'abord celui de l'un des plus grands romans de l'entre-deux-guerres, de Louis Guilloux ?

Louanges ou Critiques, dites-nous ce que vous inspire le nouveau Monde.
3615 LE MONDE
2,19 F la minute

Altitudes

LA HAUTE ROUTE,
de Maurice Chappaz.
Ed. Hoëbecke,
192 p, 98 F.

Lorsque Charles-Ferdinand Ramuz, qui était aussi vaudois que Maurice Chappaz est valaisan, regardait, sur la rive gauche du Rhône, « *la haute paroi d'un bleu profond* », il voyait, adossée sur le versant, « *l'échelle de Jacob* ». « *Les dieux sont nés des montagnes et c'est dans les montagnes qu'ils se sont réfugiés* », pensait-il. Contemplant les mêmes paysages alpins que Ramuz, Chappaz n'est sans doute pas loin de penser comme lui.

« *La vision de ce qui se passe dans les courses échappe aux hommes d'action* », écrit Chappaz dans l'introduction de ce beau fleuron de la littérature montagnarde, publié pour la première fois en 1974. Affirmation paradoxale, dont tout son récit atteste pourtant la pertinence. Marcher et monter sont des exercices d'abord intérieurs qui exigent abnégation et endurance, souffle et prudence – qualités que les montagnards développent naturellement dans leur vie extérieure, physique.

Entre l'homme intérieur et la montagne s'établit comme une silencieuse complicité. Parvenu au sommet, fatigué et heureux, heureux de sa fatigue même, le grimpeur sait qu'il vient d'accomplir, en plusieurs domaines, un progrès décisif. Encore faut-il décrire, écrire cela, ce paysage, dont on ne sait plus si on le voit ou si *on le rêve*. Maurice Chappaz, à l'instar d'un Cingria sans vélo, ou d'un Fargue éloigné des capitales, avec une langue généreuse et sensuelle, redit superbement la matière immense et rugueuse, concrète, escarpée de ce rêve de pierre, de neige et de soleil.

P. K.

Dans cette même collection « Retour à la montagne » paraît *Ascensions en téléscope*, récit (inédit en français) d'un voyage de Mark Twain en Suisse et en Savoie, effectué en 1878 (traduit de l'anglais (Etats-Unis) par Béatrice Vierne, 300 p 98 F).

Hermann Cohen à contre-courant

Redécouverte du philosophe allemand et de son itinéraire intellectuel singulier dans le sillage de Kant et de l'héritage biblique

RELIGION DE LA RAISON TIRÉE DES SOURCES DU JUDAÏSME
de Hermann Cohen.
Traduit de l'allemand par Marc B. de Launay et Anne Lagny
PUF, 640 p., 328 F.
L'ÉTHIQUE DU JUDAÏSME
de Hermann Cohen.
Traduit de l'allemand par Maurice-Ruben Hayoun
Cerf, 364 p., 190 F.

CAGNAT

De 1900 à 1930, la philosophie juive de langue allemande connaît un véritable âge d'or. Dominée par l'imposante figure de Hermann Cohen (1842-1918), elle s'illustre par des œuvres singulières, torturées, quelquefois géniales : celles de Franz Rosenzweig, Martin Buber, Ernst Bloch, Gershom Scholem, Walter Benjamin. Nul ne pressent alors l'imminence de la catastrophe – sauf peut-être Scholem, qui s'installe en Palestine dès 1923.

Dix ans plus tard, c'est le naufrage. Privés de toute possibilité de travailler dans leur pays, les intellectuels juifs allemands prennent le chemin de l'exil. Buber rejoint Scholem à Jérusalem. D'autres traversent l'Atlantique. Benjamin, lui, choisira le suicide. Peu après, la Shoah mettra un terme à l'étonnante symbiose judéo-allemande du début de notre siècle.

De ce continent englouti, les trésors commencent à reparaître lentement et ne sont encore que partiellement traduits. Il a fallu attendre 1982 pour disposer d'une édition française de *L'Etoile de la Rédemption* (1), l'ouvrage majeur de Rosenzweig et l'un des classiques de l'existentialisme contemporain. Quant à Hermann Cohen, à part quelques articles publiés en revue (2) et une belle étude de Sylvain Zac (3), il était jusqu'ici presque inconnu chez nous.

Sans doute savait-on que ce vénérable professeur, principale figure de l'école de Marbourg, avait remis Kant à la mode à la fin du XIXe siècle, et marqué de son empreinte les travaux de son élève Cassirer. Mais, comme le montrent les deux volumes qui viennent d'être traduits, la pensée de Cohen est loin de se réduire à ce néokantisme universitaire. Ses aspects les plus originaux – et, en un sens, les plus actuels – sont ailleurs : ils concernent son rapport au judaïsme, entendu à la fois comme religion et comme culture.

LE GENRE HUMAIN

Issu d'un milieu pratiquant, Cohen savait l'hébreu. Toute sa vie, il fréquenta assidûment textes bibliques et talmudiques, avec une prédilection particulière pour les Prophètes et pour les Psaumes. Figure très respectée dans sa communauté, il donnait volontiers articles et conférences sur des thèmes juifs. C'est un choix de ces textes de circonstance – malheureusement non datés – qui vient de paraître sous le titre *L'Ethique du judaïsme*.

Religion de la raison, au contraire, est un véritable traité qui prétend aborder de manière systématique l'ensemble des problèmes ayant trait aux rapports de la philosophie et de la religion. Ecrit par Cohen au soir de sa vie et publié un an après sa mort (1919), ce livre immense et difficile constitue, en un sens, la somme de toute son expérience intellectuelle.

L'enjeu peut paraître aujourd'hui désuet : il s'agit de montrer que, correctement interprétés, les principes du judaïsme ne font qu'un avec ceux de la religion « rationnelle » par excellence, celle de Kant. Pour comprendre, cependant, cette « apologie du judaïsme », il faut se rappeler que, face à la montée de l'antisémitisme, Cohen eut toute sa vie le souci de montrer qu'existait un accord profond entre ce qu'il appelait la *« germanité »* et la *« judéité »*. En outre, il suffit d'ouvrir *Religion de la raison* à n'importe quelle page pour constater que Cohen est tout sauf un pieux exégète aux visées édifiantes.

Rien de plus incisif, en effet – et même de plus franchement anticonformiste – que sa philosophie du judaïsme. La grandeur de ce dernier, selon lui, réside moins dans l'invention du monothéisme (invention dont on pourrait trouver l'équivalent dans d'autres religions, à commencer – comme le rappellera Freud – dans celle d'Akhenaton) que dans le fait d'avoir donné à la croyance en un Dieu unique une signification essentiellement éthique.

Pour Cohen, donc, le judaïsme est moins religion que morale. Et, en tant que morale, son originalité est double. Elle a consisté à élaborer – pour la première fois dans l'histoire – le concept de « genre humain », ainsi qu'à souligner l'universalité absolue de la loi qui nous enjoint de respecter « autrui ». Autrement dit, et comme le voulait Kant, de ne pas faire à l'autre ce que nous ne voudrions pas qu'il nous fasse. Deux conséquences inattendues découlent de cette théorie. Parce qu'il exige du maître de protéger les droits de son serviteur, le judaïsme est une morale sociale et même, en un sens, socialiste. Les marxistes, il est vrai, se sont beaucoup moqués du socialisme néokantien. A lire Cohen, on découvre cependant que ces moqueries ne sont guère méritées : le penseur de Marbourg avait, à sa façon, le souci de tirer de l'éthique juive un programme concret pour l'amélioration des rapports sociaux. La réduction des inégalités, la lutte contre la misère et l'exclusion, les obligations de l'Etat envers l'étranger vivant sur son sol : toutes ces questions, qui n'ont guère perdu de leur actualité, sont déjà très présentes à son esprit.

ANTISIONISTE

Autre conséquence de la nature éthique du judaïsme : pour que son influence positive se fasse sentir sur l'humanité entière, il faut que le peuple juif demeure en exil parmi les nations. Cohen est donc vigoureusement antisioniste. La notion d'Etat juif est, pour lui, une contradiction dans les termes. Et il va même jusqu'à se scandaliser – comme le font aujourd'hui les ultrareligieux de Jérusalem – qu'on puisse utiliser l'hébreu, langue éminemment sacrée, dans la vie quotidienne !

Ni cet antisionisme ni son socialisme militant ne feront à Cohen beaucoup d'amis. Dérangeant pour son temps, ce penseur singulier le demeure pour le nôtre. Mais c'est, précisément, parce qu'il n'a pas craint de penser à contre-courant des modes que ses livres, aujourd'hui, demeurent fort stimulants. Même si, après l'événement de la Shoah – qu'il n'avait pu imaginer – et la création de l'Etat d'Israël, on ne peut plus être d'accord avec toutes les thèses qu'ils défendent.

Christian Delacampagne

(1) Seuil.
(2) Dans *Pardès*, n° 5 (1987) et dans *Le Genre humain*, n°s 24-25 (1992).
(3) *La Philosophie religieuse de Hermann Cohen*, Vrin, 1984.

Un sensé censeur

Responsable de la censure royale, Malesherbes voulut... une presse libre

MÉMOIRES SUR LA LIBRAIRIE
MÉMOIRE SUR LA LIBERTÉ DE LA PRESSE
de Malesherbes.
Présentation de Roger Chartier,
Imprimerie nationale,
356 p., 170 F.

Avant la Révolution française, toute publication était soumise à autorisation préalable. Cette autorisation était refusée aux écrits blessant *« la religion, l'Etat et les mœurs »*. Le Figaro de Beaumarchais exagérait à peine en affirmant qu'il pouvait « *tout imprimer librement* », à condition de ne parler *« ni de l'autorité, ni du culte, ni de la politique, ni des gens en place, ni des corps en crédit... »*. En fait, la loi était imparfaitement appliquée, l'évolution des esprits contraignant les autorités à faire preuve d'une certaine tolérance. Directeur de la librairie – c'est-à-dire de la censure – de 1750 à 1763, Malesherbes n'était pas le dernier à fermer les yeux, allant même jusqu'à abriter chez lui des manuscrits de Diderot que la police devait saisir.

En 1758-1759, il rédige quatre mémoires sur la librairie qui tentent de fixer quelques règles pour lutter contre *« la licence des livres »*. Son principe : *« Restreindre la censure à peu d'objets. » « Je ne connais qu'un moyen pour faire exécuter les défenses*, explique-t-il, *c'est d'en faire fort peu. »* Les interdictions, selon lui, devraient donc se limiter aux *« objets importants »*. Ces objets sont au nombre de quatre, chacun appelant un traitement différent.

Pour Malesherbes, les *« satires personnelles »* ne relèvent pas des censeurs, mais des tribunaux, appelés à punir *a posteriori* la calomnie et la diffamation. La mise en cause du gouvernement, inacceptable quand elle touche à l'autorité royale, peut être acceptée pour *« toutes les autres parties de l'administration publique »*. Si l'obscénité doit être prohibée, on accordera aux livres *« seulement licencieux »* une *« permission tacite »*. Enfin, les ouvrages *« expressément contraires à la religion »* ne sauraient être admis, mais *« il vaut mieux traiter avec les auteurs en exigeant d'eux des retranchements et des adoucissements »* que de *« les rebuter par une défense absolue »*.

Malesherbes demande donc à la fois de la clarté et de la souplesse dans l'application de la loi au motif qu'*« il faut tolérer beaucoup de petits obus pour empêcher les grands »*.

Trente ans plus tard, à la veille de la convocation des Etats généraux, l'ancien directeur de la librairie, alors retiré des affaires, va plus loin dans la voie du libéralisme. Selon son *Mémoire sur la liberté de la presse*, rédigé en 1788, *« il faut renoncer à exiger la permission expresse et la censure préalable »*. *« Pour faire éclore la vérité »*, soutient Malesherbes, il importe *« de permettre à tout le monde la discussion sans aucune réserve, par conséquent d'établir ce qu'on appelle la liberté de la presse »*.

A ceux qui redoutent qu'une telle liberté n'encourage les ouvrages contraires *« aux bonnes mœurs »*, *« à la religion »*, *« aux principes du gouvernement »* et *« à l'honneur des citoyens »* – c'est-à-dire les quatre catégories de livres distinguées précédemment –, il répond que les auteurs resteront soumis, en cas d'abus, aux rigueurs de la loi. Toutefois, il ne propose pas l'abolition de la censure. Il suggère seulement d'en dispenser *« ceux qui y ont de la répugnance »* en leur permettant d'*« imprimer à leur risque, péril et fortune »*.

Malesherbes tente ainsi de sauver ce qui peut l'être du passé en s'adaptant au présent. Il montre, selon Roger Chartier, qui présente ces textes, *« comment les fissures qui lézardaient l'ancien ordre ont rendu pensable et possible sa destruction »*. Reste qu'en posant pour principe que l'imprimé est *« une orène où chaque citoyen a le droit d'entrer »* c'est bien le nouvel ordre que prépare ce haut dignitaire de la monarchie.

Thomas Ferenczi

★ **Signalons la récente biographie de Jean des Cars, *Malesherbes, Gentilhomme des Lumières* (de Fallois, 412 p., 140 F.)**

La vulnérabilité de masse

Suite de la page I

Les conflits n'ont pas disparu, mais ils deviennent sectoriels et catégoriels, prenant la forme de *« luttes pour les placements et les classements plutôt que celle de la lutte des classes »*. L'association dynamique de la croissance économique, assurant presque le plein emploi, du développement des droits du travail et de la protection sociale dessine un avenir prometteur. La question sociale semble *« se dissoudre dans la croyance* ou *progrès indéfini »*.

Le réveil n'en est que plus brutal aujourd'hui. Alors que le travail est devenu la base principale du statut et de l'identité, l'axe autour duquel se structurent les formes modernes de solidarité, son caractère central est soudainement remis en question. Robert Castel souligne que la montée du chômage n'est que le haut de l'iceberg, l'effet visible d'un phénomène plus profond : la précarisation du salariat. Celle-ci se manifeste à trois niveaux. D'abord, *« la déstabilisation des stables »* dont témoigne notamment le recul des contrats à durée indéterminée (CDI), qui concernaient 80 % de la population active en 1975 et qui sont tombés à moins de 65 % désormais. Ensuite, *« l'installation dans la précarité »* d'un nombre croissant d'individus réduits à l'alternance aléatoire d'emploi et de non-emploi, stratégie de survie où nul avenir ne peut s'inscrire. Enfin, le *« déficit des places occupables dans la société »*, qui laisse à sa périphérie des populations que leur inutilité sociale disqualifie.

Face à cette situation, les interventions de l'Etat se sont multipliées ; elles ont surtout changé d'orientation. A partir du début des années 1980, on est passé « de *politiques menées au nom de l'intégration* à *des politiques conduites au nom de l'insertion* ». Les premières se voulaient globales, à l'échelle nationale, les secondes correspondent à une logique de *« discrimination positive »* au profit de populations défavorisées. Utiles pour éviter le pire, les actions localisées, dans les quartiers et les municipalités, ne peuvent que rester limitées, puisque les entreprises n'y sont nullement impliquées. Quant au RMI, force est de constater que seulement 15 % des allocataires retrouvent un emploi stable ou précaire. Il rate donc son principal objectif : pour de très nombreux bénéficiaires, *« l'insertion n'est plus une étape, elle est devenue un état »*. Ainsi, conclut Castel, cette politique, menée par des gouvernements de gauche, qui, en même temps, favorisaient la compétitivité économique, a finalement consisté à *« s'occuper des valides invalidés par la conjoncture »*.

Quels peuvent être les scénarios pour l'avenir ? Robert Castel en envisage quatre. Le premier est l'option ultralibérale, réduisant les acquis sociaux au profit d'un essor sans frein des lois du marché ; elle est peu envisageable, car elle entraînerait une dérégulation sociale incontrôlable. La deuxième éventualité consisterait à maintenir la situation en multipliant les interventions ; comme les politiques précédemment évoquées, elle ne répondrait qu'à la marge au problème central de l'effritement de la société salariale. La troisième possibilité serait de reconnaître la dégradation du salariat en lui trouvant des alternatives ; Robert Castel objecte que le développement d'un secteur *« d'utilité sociale »*, ou d'une panoplie d'emplois de proximité qui ne sont finalement qu'une *« néodomesticité »*, procure certes des occupations rétribuées, mais non l'intégration d'un statut.

Reste, alors, à envisager les modalités d'une redistribution de ces *« ressources rares »* que sont devenus le travail et les protections sociales. Cela impliquerait, par exemple, une réduction du temps de travail, un financement de la protection sociale sur une assiette plus large et moins injuste ou encore une profonde réforme du système fiscal. Mais pour mener les réformes de fond nécessaires à la sauvegarde de la cohésion sociale, il faudrait une réelle volonté politique. C'est là que l'effort intellectuel de Robert Castel, l'ampleur de sa réflexion à la croisée féconde de la sociologie et de l'histoire, la rigueur et la vigueur de sa démonstration débouchent sur l'inconnu.

Nicole Lapierre

Ces penseurs juifs méconnus

HISTOIRE DES PHILOSOPHIES JUIVES
De l'époque biblique à Franz Rosenzweig
de Julius Guttmann.
Traduit de l'anglais par Sylvie Courtine-Denamy,
Gallimard, coll. « Bibliothèque de philosophie », 588 p., 220 F.

Il n'aura fallu que soixante et une petites années pour que le public français connaisse enfin cet ouvrage qui était un classique depuis longtemps, en allemand bien entendu, mais aussi en hébreu et en anglais. Il faudra un jour s'interroger sur les raisons de cette si difficile introduction en France de la *Wissenschaft des Judentums* (science du judaïsme), qui constitue pourtant, quoi qu'on en ait dit, l'un des chapitres les plus passionnants de l'histoire intellectuelle du judaïsme.

L'ouvrage de Guttmann s'ouvre sur « les idées fondamentales de la religion biblique » et s'achève sur Franz Rosenzweig. C'est dire qu'il prend en compte l'histoire des philosophies juives dans toute son extension chronologique, en consacrant une attention particulière au Moyen Âge. En un sens, c'est la période de plus grande floraison de la philosophie juive, mais, Maïmonide mis à part, c'est la plus mal connue du public des non-spécialistes. Au cours de ses études de philosophie, qui a entendu parler, par exemple, de Salomon Ibn Gabirol ou de Hasdaï Crescas ?

Outre son irremplaçable valeur documentaire, l'*Histoire des philosophies juives* a le mérite d'offrir un salutaire décentrement au lecteur habitué à un « gréco-centrisme » philosophique. Voici Aristote commenté non plus par Albert le Grand ou saint Thomas d'Aquin, mais par des juifs le lisant à travers les Arabes, avec la volonté de comprendre ce qui serait susceptible de s'accorder à leur propre conception de la Révélation ; un aristotélisme et un antiaristotélisme juifs, voilà quelque chose à quoi la tradition universitaire française est encore largement sourde (1).

La situation des penseurs juifs à l'égard d'Aristote n'est qu'un exemple d'une situation qui est, selon Guttmann, typique du judaïsme : *« Ce n'est pas parce qu'il en avait éprouvé le besoin irrépressible que le peuple juif s'est mis à la philosophie. Il l'a reçue de sources extérieures, et l'histoire de la philosophie juive est l'histoire de l'assimilation successive d'idées étrangères, qui furent ensuite transformées et adaptées selon des points de vue spécifiquement juifs. »*

Ce sont les premières lignes de l'ouvrage, et elles expriment la conviction forte de l'auteur ainsi que la thèse qui gouverne le livre : il n'y a pas une, mais des philosophies juives, résultats toujours imprévisibles de la réception de philosophies non juives dans des creusets eux-mêmes variables selon les époques, selon les avatars d'un peuple dont l'histoire n'a jamais été une route plane mais toujours une « vallée de larmes ».

François Azouvi

(1) Une exception notable doit être faite pour les travaux d'Alain de Libera ; voir, par exemple, son remarquable ouvrage *La Philosophie médiévale*, PUF, 1993.

Le Monde EDITIONS

Collection Histoire au jour le jour
LA GUERRE FROIDE 1944-1994
Sous la direction de
Luc Rosenzweig et Hugues Tertrais
Préface de André Fontaine
EN VENTE EN LIBRAIRIE

Valère Novarina, la tentation des sommets

Quand il le peut, il quitte Paris pour la Haute-Savoie, où il est né. Il aime la neige et les sapins, Molière et Bossuet, et il écrit comme on grimpe : avec l'espoir d'atteindre le toit du monde.

Ce jour-là, il pleuvait sur Paris. Dans sa maison blanche du quartier de la Mouzaia, Valère Novarina rêvait d'une autre blancheur : celle de la neige. Il en avait le regard bleu vif. Ainsi, parfois vient à l'écrivain le désir, comme une soif, de quitter la capitale pour les montagnes de Haute-Savoie, au-dessus de Thonon-les-Bains. Là-haut, près du col du Feu, il a un chalet d'alpage, sans eau ni électricité, mais avec le téléphone, parce que, à côté, Haroun Tazieff a installé un sismographe.

Valère Novarina aime les sapins, et la montagne quand elle ne ressemble pas aux cartes postales, avec du brouillard et des lumières grises. Un livre témoigne de son monde d'en haut en noir et blanc. Il s'appelle *Le Feu*, et contient vingt-cinq photos que Thérèse Joly a prises pendant l'été, l'automne et l'hiver 1990. Valère Novarina est absent de ces photos, le paysage parle pour lui : *« Le monde est un langage, notre parole s'en souvient »*, a-t-il écrit dans le texte qui suit, à la manière d'un fil d'eau, le cours des pages.

Un bout de l'âme de Valère Novarina vaque autour des sapins du col du Feu. Car c'est là, quand le moment s'en fait sentir, qu'il met la première main à ce qui deviendra un livre. Là où se trouve la matière de son écriture, aventureuse et fuguée comme l'est la marche en montagne, où chaque pas change la vision du paysage.

Valère Novarina en convient : *« Ce que je cherche dans la langue, c'est peut-être ça : le déplacement qui ouvre sur un autre espace. »* Enfant, ce fils d'un architecte français et d'une comédienne suisse cachait sous les pierres et les chalets ce qu'il écrivait. Il cachait tout court qu'il écrivait. Il a commencé à neuf ans, par des poèmes et des théories scientifiques, et il a attendu d'avoir vingt ans pour donner un texte à son premier lecteur – l'universitaire et critique de théâtre Bernard Dort. C'était à Paris. Avant, il y a eu Thonon, où Valère Novarina a grandi. Au bord du lac, entre les constructions de son père (à qui l'on doit la chapelle d'Assy) et le théâtre de sa mère. Jeune fille, elle avait joué à Genève avec les Pitoëff. Elle arrêta quand elle se maria, puis créa une troupe. Ainsi, la première fois que Valère Novarina – avec son beau prénom de valet de comédie – vit du théâtre, *« le rideau s'est ouvert sur ma mère qui jouait une jeune veuve dans* L'Ours *de Tchekhov, à Thonon. »*

Marquante fut l'année qu'il passa à Morzine. A sept ou huit ans, l'enfant grimpe de 426 à 960 mètres d'altitude. Ces 434 mètres de dénivelé valent un voyage dans le temps. A l'école communale de Morzine, Valère Novarina découvre la vie des gens liée à leurs chalets haut perchés, les vieux célibataires qui vivent avec leur sœur, les jeteurs et les enleveurs de sort, et le patois élégant, enraciné dans une histoire où les langues se sont oourries des rencootres et des brassages incroyables qui se jouèrent de tout temps dans les vallées. Devenu citadin, l'écrivain en garde une certitude : *« Les grands cœurs alpins, qui commencent à Culoz et s'achèvent vers Vienne, sont le début de l'Europe centrale. »*

Cette géographie n'est pas qu'imaginaire. Elle marque le sol de l'écriture de Valère Novarina, vaste et rêveuse comme une carte millimétrée déployée. A ses débuts dans la grande vie, après le baccalauréat à Thonon et le départ pour Paris, le fils veut suivre la voie de sa mère. Il tente le Conservatoire, la sonnette impérieuse du jury do concours lui rappelle qu'il n'est pas un acteur-né. Reste la khâgne de Jeanson-de-Sailly – un alibi. Pendant deux ans, au tournant de 1968, Valère Novarina apprend auprès de Jean-Marie Villégier, qui aguerrit ses armes de metteur en scène.

« Tout d'un coup, j'ai écrit du théâtre », se souvient Valère Novarina. La pièce s'appelle *L'Atelier volant*, elle sera montée en 1973 par Jean-Pierre Sarrazac. On y croise déjà des personnages aux noms singuliers, Monsieur Boucot ou Madame Bouche, et beaucoup de points d'exclamatioo. On y apprend aussi qo'il est indécent de manger des huîtres sans pommes. Mais ce n'est que le début d'une ascension qui, de livre eo livre, de pièce en pièce, va conduire l'écrivain vers des hauteurs rarement atteintes.

> *« La beauté du français vient de sa discrétion. Il est très difficile, à première vue, de voir d'où viennent les mots. Ils sont très polis, très doux, ils n'ont l'air de rien, on les dirait roulés dans le torrent. »*

Là, l'histoire nous ramène dans la maison blanche du quartier de la Mouzaia, qui sert d'atelier à Valère Novarioa. Oo l'y trouve *« oux heures légales »*, comme il dit. Sioon, il est en face, dans la maison d'habitation. L'atelier ressemble à un atelier. Une table et deux chaises parce qu'il en faut, du matériel de peinture bien rangé sur un côté, les arbres en vrac derrière les vitres, et, accrochées aux murs, les feuillets qui ont donné les 526 pages de *La Chair humaine*, le nouveau-né.

Valère Novarina a besoin de voir dans l'espace ce qu'il écrit. Cela lui vient d'une vieille habitude, cousine de la maladie des dénombrements de Thomas Bernhard : il ne peut s'empêcher de lire les listes de noms publiées dans les journaux, à condition qu'elles tiennent sur une page (d'où la pointe de mansuétude de l'écrivain pour le Bottin). De ce point de vue, les années 70 furent pour Valère Novarina un bonheur répétitif. Il y a gagné d'être calé sur les positions politiques des uns et des autres.

De *La Chair de l'homme*, Valère Novarina dit : *« C'est mon premier livre peint. »* Car non seulement il a perçu le livre dans l'espace, à la manière d'une architecture, mais en plus il l'a vu comme *Yvan le terrible* : en couleurs ou en noir et blanc, selon les passages. Quand il commençait à l'écrire, il y a deux ou trois ans, il a été *« électrisé »* par une phrase de Saint-Augustin : *« Le langage s'entend, mais la pensée se voit. »*

Voilà pour les balisages qui ouvrent le chemin de ce livre. Reste à l'ouvrir. Ce n'est pas une mince affaire. Si l'on voulait honnêtement rendre compte de *La chair de l'homme*, il faudrait en coller les pages, comme des *dazibao*, contre les murs de la ville ou le tronc des sapins. Le passant découvrirait en un regard l'extraordinaire de la langue de Novarina. Ainsi : *« Je me suis avancé vers l'humanité, où j'ai chanté : Cher public, nous vous avons réunis ici pour voir se manger le monde ; mais auparavant nous allons lui chanter une chanson. Je me suis avancé vers la salle, où voici que j'entonne la fable du Crépuscule et de l'Estomac :*

"Monde qui gît, si bon, si grand, tout à la ronde/
Descends, descends dedans nos estomacs/
Redeviens vif : passe par la mort et reviens-nous/
Monde, monde qui tombe
en crépuscule/
Régale, régale nos corpuscules. »

Ce n'est qu'un exemple. Chaque page pourrait en être un, tant Valère Novarina, avec son nom qui chante va-va, fait danser les mots. Ce sont ses mots, il les a rapportés de ses voyages dans l'argot et le latin, le patois et l'italien, le langage des fous et le français classique. *« La beauté du français vient de sa discrétion*, dit-il. *Il est très difficile, à première vue, de voir d'où viennent les mots. Ils sont très polis, très doux, ils n'ont l'air de rien, on les dirait roulés dans le torrent. »* Valère Novarina est un capteur d'ombres. Il cherche derrière chaque mot celui qui est caché ou pourrait se cacher. Certains de ses lecteurs disent qu'il invente une langue. Nenni. Ses héros sont Molière et Bossuet.

Il dit : *« J'ai une sorte de pente au pluriel. »* Et il marche dans soo atelier. Il est drôle, et content. Avec Paul Otchakovsky-Laurens, il a enfin trouvé son éditeur. Car, on l'imagine aisément, Valère Novarina n'a pas eu des débuts faciles. Pendant plus de dix ans, les lecteurs professionnels se sont battus pour ne pas éditer ses livres. L'écrivain ne leur facilitait pas la tâche. Outre ses pièces, comme *Le Babil des classes dangereuses*, *La Lutte des morts* ou *Vous qui habitez le temps*, Valère Novarina a écrit une dizaine de livres, qui, eux aussi, pourraient passer pour du théâtre : avec des personnages aux noms si extraordinaires qu'on ne se lasse pas de les appeler, avec des imprécations et des glissemeots merveilleux : *« Suite à la suite de quoi. » « Bonsoir chauffeur, merci pardon. »*

Dans *La Chair de l'homme*, il y a 3 171 personnages. Prenons au hasard, page 113. Apparaissent : l'un des mangeurs plusieurs, le mangeur laborieux, le mâcheur ouitacler, le geudre du premier mangeur semblant, le mangeur béant, l'enfant multiplié, le suspicieo vite bref, l'une des mangeuses au trou vrai, l'acteur de tout, l'avaleur d'un coup. Tous sont réunis pour un repas où ils vont déglutir le monde, ses trous et ses bosses, avec une jubilation et un goût de la prolifération qui sont la marque du talent de Valère Novarina. Il y a, dans tous ses livres, une démesure annoncée qui culmine dans *La Chair de l'homme*. Qui o'a jamais lu Novarina peut commeocer par là. Qu'il aime ou pas, il découvrira une cathédrale, avec, en guise d'ogives, quatre grands moments de litanies où Dieu converse avec les rivières, le patois avec les philosophes.

Quand on demande à Valère Novarina si *La Chair de l'homme* peut être qualifié de roman entièrement théâtralisé, il répond : *« C'est un livre. Dans la scène du livre, tout est possible : il peut y avoir du théâtre sans fin. »* De la page 509 à 526 de *La chair de l'homme* coulent des noms de rivières de France. Valère Novarina les a relevés petit à petit sur des cartes. Il a même téléphoné dans les mairies de villages où ont grandi certains de ses amis pour s'asurer de noms. Puis il les a assemblés, le soir, comme on fait un travail de tapisserie. Car cet homme, qol est aossi peintre *« parce qu'il faut que les deux mains se rejoignent »*, aime se plooger dans la matérialité.

Les mots sont pour lui comme les cailloux, qu'il aime collectionner. Il eo place d'ailleurs toujours dans ses livres, et sur les plateaux de théâtre. Quand il a mis en scène *Vous qui habitez le temps*, au Festival d'Avignon, en 1989, il y en avait un, que le père de la comédienne Laurence Mayor avait pris dans le lac de Neuchâtel. A la fin des représentations, Valère Novarina a demandé le caillou. Laoreoce Mayor lui a répondu : *« Ce n'est pas possible, mon père o dit ou lac qu'il le rendrait. »* Alors, Valère Novarina a fait une proposition : *« Tu me laisses le caillou en dépôt, et, à ma mort, vous le remettrez dans le lac. »* Le père a dit oui. Le caillou est aujourd'hui dans la bibliothèque de la maisoo blanche du quartier de la Mouzaia.

Brigitte Salino

Tous les livres de Valère Novarina sont édités chez POL. *La chair de l'homme*, 526 p., 160 F. Et aussi : *Pendant la matière*, 135 p., 80 F, *Je suis*, 230 p., 115 F. Un volume contient son théâtre (*L'atelier volant, Le Babil des classes dangereuses, Le Monologue d'Adramelech, La Lutte des morts*, et *Falstafe*), 635 p., 150 F. La pièce *Vous qui habitez le temps* est éditée à part, 135 p., 80 F.

Le livre de photos de Thérèse Joly, *Le feu*, est édité par Comp'act, 140 F.

★ La pièce *Vous qui habitez le temps*, est jouée (très bien) au Lavoir Moderne Parisien, 35, rue Léon, XVIIe. Du lundi au vendredi à 20 h 30. Tél. : 42-52-09-14. Jusqu'au 17 février (voir Le Monde *du 18 janvier*).

SOMMAIRE

LITTÉRATURES

■ POÉSIE EN FRANCE DEPUIS 1960 : 29 FEMMES de Liliana Giraudon et Henri Deluy. Page III

■ UNE ANTHOLOGIE DE CIRCONSTANCE de Henri Deluy. Page III

■ LE POÈTE D'AUJOURD'HUI de Dominique Grandmont. Page III

■ ANTHOLOGIE DE LA POÉSIE FRANÇAISE CONTEMPORAINE d'Alain Bosquet. Page III

■ N'Y ÊTRE POUR RIEN de Paul Nothomb. Page IV

■ NATIVITÉS de Michèle Gazier. Page IV

■ LE PETIT HOMME ET LA GUERRE d'Elias Khoury. Page V

Le Feuilleton de Pierre Lepape
■ VIPÈRE AU CŒUR d'Henrik Stangerup. Page VII

■ L'ANNÉE DE LA COMÈTE d'Alvaro Cunqueiro. Page V

■ LA LEÇON DE NATATION de Graham Swift. Page V

■ LA THÉORIE DU PLAISIR de Giacomo Leopardi. Page V

CHRONIQUES

■ LES RENCONTRES DES JOURS 1992-1993 de Claude Roy. Page VI

■ LE MAÎTRE DE PETERSBOURG de J.-M. Coetzee. Page VI

■ MORT D'UN SATRAPE ROUGE de Gérard Delteil. Page VIII

■ VOYAGE AU CENTRE DU MYSTÈRE de René Réouven. Page VIII

■ MALAVER S'EN MÊLE de Jean-Pierre Maurel. Page VIII

■ AUTOPSIE D'UN BIOGRAPHE de Max Genève. Page VIII

ESSAIS

■ CHARLES DARWIN de John Bowlby. Page IX

■ DARWIN de Peter J. Bowler. Page IX

■ L'HOMME DONT LE MONDE VOLAIT EN ÉCLATS d'Alexandre Luria. Page IX

■ POUR PABLO de Luis Miguel Dominguin. Page X

■ LES SAUVAGES EN OCCIDENT de Frédéric Saumade. Page X

■ LE SANG NOIR de Bertrand Heil. Page X

■ LA HAUTE ROUTE de Maurice Chappaz. Page X

■ RELIGION DE LA RAISON TIRÉE DES SOURCES DU JUDAÏSME de Hermann Cohen. Page XI

■ HISTOIRE DES PHILOSOPHIES JUIVES de Julius Guttmann. Page XI

■ MÉMOIRES SUR LA LIBRAIRIE MÉMOIRE SUR LA LIBERTÉ DE LA PRESSE de Malesherbes. Page XI

LIBRAIRES !
Dimanche 12 Février
T.V. - La Cinquième - 17 H
LA CHUTE DE LA FRANCE
MAI - JUIN 40
Le témoignage de JACQUES RIBOUD auteur des
"SOUVENIRS D'UNE BATAILLE PERDUE (1939 - 1940)"
Livre à commander aux Editions J.R.S.C.
88 bis, rue Jouffroy d'Abbans - 75017 PARIS.
Tél : (1) 46.22.10.50. Fax : (1) 47.64.49.62.
(ISBN : 2 - 910501 - 00 - 00) Prix 150 F